Digitized by Google

2
OLI

CROM

Par GREGOIR

TOME SEC

A AMSTE
Chez HENRI DES
le Kalver-ſtraat,
M. DCC

Digitized by Google

LA VIE D'OLIVIER CROMWEL

Par GREGOIRE LETI.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,
Chez HENRI DESBORDES, dan
le Kalver-ſtraat, prés le Dam.
M. DCCVIII.

Fondo Doria III. 400(2 962151

Biblioteca Nazionale NAPOLI

LA VIE DE CROMWEL. SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Où l'on décrit l'établissement des Juges, le Procés, la Sentence & la Mort du Roy : Avec des Réfléxions particulieres.

CROMWEL s'étant rendu maître de l'Armée, disposoit par ce moyen de toutes choses, selon que bon lui sembloit. La force des armes le rendoit l'arbitre des Loix de tout le Royaume, & la terreur de son nom obligeoit tout le monde à plier sous ses volontez ; desorte que ne trouvant plus aucun obstacle à ses desseins, il ne pensa qu'à les executer au plûtôt. Son grand but étoit de changer la Monarchie d'Angleterre en Republique, & de se faire déclarer en même tems Protecteur de cette nouvelle Republique. Titre specieux ! à la faveur duquel il

joüit dans la suite de tous les avantages de la Royauté. La premiere chose qu'il fit pour en venir là, fut de détruire le Parlement qui déja n'étoit plus qu'un vain nom : en quoi il renversoit d'un seul coup toute l'autorité Royale, & dissipoit le peu de créatures que le Roy pouvoit avoir encore dans ce Corps, où il ne resta qu'une troupe mercenaire de gens qui, ou par crainte ou par esperance, étoient tout dévoüez à Cromvvel. Cette assemblée composée de gens ainsi faits, reste indigne d'un Corps qui avoit été si Auguste, fut appellée *la Chambre des Communes*, quoique la Chambre des Communes fût d'ordinaire de plus de quatre cens personnes, & que le nombre des Députez qui composoient celle-ci n'allât pas à plus de cent cinquante-quatre, la plûpart des Villes & des Communautez qui avoient droit d'élire des Députez, n'ayant pas été averties ; desorte qu'une assemblée si peu considerable ne pouvoit, sans une extrême irrégularité, porter le titre de *Communes*. Mais la puissance de Cromwel étoit venuë à un tel point, que dés qu'il vouloit une chose on ne s'informoit plus si elle étoit conforme aux Loix. Il suffisoit pour la faire approuver de tout le monde, qu'il l'eût approuvée lui-même, & son éloquence naturelle le servoit si bien, qu'il sçavoit donner un air de justice aux entreprises les plus injustes. A peu prés comme ces habiles Confesseurs qui pour absoudre les Princes des plus grands crimes, ont l'adresse de faire paroître le mal sous les apparences du bien.

Ce qui parut plus étrange à quelques-uns, fut que cette *Chambre des Communes* ne devint pas dans la suite plus nombreuse, & que les Communautez n'y envoyerent pas en foule leurs autres Députez : vû l'enchantement prodigieux où toute l'Angleterre étoit à l'égard de Cromwel, qui par sa profonde dissimulation étoit

capable de tromper les plus fins politiques. En effet il fit toûjours paroître un desinteressement incroyable, quelque don que les deux Chambres lui voulussent faire il le refusa, alleguant pour raison que cet argent devoit s'employer à des necessitez plus pressantes. Il ne voulut jamais recevoir que la moitié des revenus que lui portoient ses Charges, protestant que s'il avoit pris les armes, & accepté les emplois dont on l'avoit honoré, ce n'étoit point pour son propre interêt & dans la vûë de s'agrandir ; mais uniquement pour délivrer sa Patrie du naufrage dont elle étoit menacée de la part du Roy & du Papisme. Dans tous ses écrits & dans tous ses discours il ne parloit d'autre chose que de l'obligation où chaque particulier est de répandre son sang pour le salut de la Patrie & de la Religion, & pour mieux faire valoir son zele & s'insinuër davantage dans l'esprit du peuple, il tâchoit de rendre odieux jusqu'au nom même de l'Eglise Romaine. Il ne voulut jamais souffrir aucun soldat Catholique dans son Armée, & sur tout dans son Regiment de *Freres Rouges*, où il ne recevoit personne sans l'examiner plûtôt sur son zele pour la Religion, & sans l'exhorter à la défendre. Souvent il se mêloit parmi les troupes, affectant de faire paroître devant elles beaucoup de devotion, & exhortant les Officiers à faire lire L'Ecriture aux Soldats. Outre les jours destinez aux exercices publics, il vouloit que dans tous les autres, ses Chapelains fissent chez lui des prieres particulieres. Il ne parloit pour l'ordinaire que de l'observation des Loix, du bon ordre de la Justice, & de l'exacte discipline qu'on doit garder dans l'Art Militaire. Lorsqu'il séjournoit en quelque lieu, il faisoit faire deux prieres par jour, & donnoit ordre que les portes fussent ouvertes afin que tout le monde pût

assister à ces exercices de pieté, pendant lesquels il se tenoit à genoux avec des marques d'une devotion incroyable : & la priere finie il avoit accoûtumé de lever les yeux & les mains au Ciel en prononçant ces mots : *Seigneur Dieu, Pere tout-puissant, soyez le Protecteur de nôtre Religion & de nôtre liberté.* Il affecta sur tout de prendre ces airs apparens de pieté dans le tems qu'il détruisit le Parlement ; & comme les Deputez qui furent alors obligez de se retirer de Londres ne manquerent pas de protester contre cét attentat, il n'épargna rien de son côté pour effacer de l'esprit du peuple les méchantes impressions que ces plaintes pouvoient faire naître touchant sa personne. Et certes il avoit tellement ébloüi le monde, qu'il n'y avoit personne qui ne fût surpris de voir que des Communes demeurassent composées d'un si petit nombre de Deputez.

Mais la verité est que ce fut un coup de politique de Cromvvel, qui voulut prévenir par là la confusion qui regne d'ordinaire dans un Corps composé de tant de têtes, & qui empécha lui seul que cette Assemblée ne fût plus nombreuse, persuadé que moins il y auroit de Membres & plus il seroit aisé de tourner les esprits & de les faire agir suivant ses desirs. Surquoi il avoit accoûtumé de dire à ses plus intimes amis ; *Qu'il étoit beaucoup plus facile de conduire dans une bergerie bien fermée trois brebis, que cent.* Aussi l'on ne douta point que la hauteur avec laquelle il traita le Parlement n'eût pour but d'obliger un grand nombre de Deputez à prendre la fuite, comme en effet la chose arriva, Cromvvel ayant laissé le champ libre à tous ceux qui voulurent se retirer. Mais auparavant il eut l'adresse de s'assûrer de tous ceux qu'il compta devoir rester, & afin que l'Armée eût part à ce grand ouvrage, il envoya par for-

re quelques troupes pour retenir des gens qui n'étoient gueres dans le dessein de se retirer dans la suite : si le nombre de ces Députez ne grossit pas, ce fut uniquement, parceque Cromvvel ne le voulut pas, car d'ailleurs il est certain qu'il n'y avoit aucune Communauté qui eut refusé de lui envoyer son Député.

Cromvvel ayant ainsi preparé les choses & disposant à son gré des Communes, qui, comme je l'ay déja dit, ne consistoient alors qu'en 154. Députez ; choisit le jour de Noël pour y faire entrer un pareil nombre d'Officiers de guerre, & proposa à tout ce Corps la necessité qu'il y avoit d'établir une Cour de Justice pour travailler au Procez du Roi. Pour cét effet on nomma un certain nombre de Juges qui furent choisis également de la Chambre des Communes & de l'Armée ; & ce fut encore une adresse de Cromvvel, qui par là voulut faire en sorte que l'Armée eut part au gouvernement, afin de gagner de plus en plus l'affection des troupes, & de rendre par ce moyen l'execution de ses desseins plus sûre & plus infaillible : car quelque bonne opinion qu'il eut d'ailleurs de la dépendance où il voyoit que les Députez étoient à son égard, il ne laisseroit pas d'apprehender que dans le cours du Procez il ne survint quelque scrupule de conscience qui les arrêtât, sur tout quand ils s'agissoit de prononcer Sentence de mort contre le Roi, au lieu que cette Chambre se trouvant composée d'autant d'Officiers de guerre qu'il y avoit de Députez, il esperoit que ceux-ci se trouveroient comme engagez à suivre l'exemple des autres, & qu'au pis aller les voix seroient partagées, auquel cas il ne lui seroit pas mal aise de faire tomber la balance.

On vit encore un effet de son hypocrisie ordinaire, en ce qu'il voulut que l'election des Ju-

ges qui devoient composer ce Tribunal odieux, se fit précisement le jour de Noël, surquoi, comme on lui representoit que c'étoit la coûtume en Angleterre de solemniser ce jour dans les Eglises & non pas dans les Cours de Justice, il répondit : *Que pour les affaires qui regardoient Dieu & la Religion il ne devoit point y avoir de Fêtes.* Le General Fairfax voulut encore le porter à remettre cette affaire à un autre jour, mais Cromvvel rejetta toutes ses raisons, en lui disant qu'il ne falloit pas être si superstitieux lorsqu'il s'agissoit de l'interêt de la Patrie & de la Religion.

Quant à Thomas Fairfax, il conservoit encore le titre de General, avec une pension que le Parlement lui avoit assignée, & outre cela il étoit encore Membre des Communes. Cependant il ne vouloit point se trouver dans les affaires d'une nature si délicate. Il n'eût pas souhaité à la vérité que le Roi eût été rétabli, mais peut-être aussi qu'il craignoit encore davantage que l'authorité de Gromwel ne montât trop haut. Mais Cromvvel lui ayant representé que s'il demeuroit oisif dans une occasion de cette importance où il s'agissoit de la liberté de la Patrie, de l'interêt de la Religion & de la gloire de l'Armée, il perdroit l'estime que tout le monde avoit pour lui & seroit regardé de tous les Officiers avec le dernier mépris; ces raisons le firent changer de sentiment, jusques là, que pour mieux gagner l'affection de l'Armée, il parla dans l'assemblée avec beaucoup de chaleur contre le Roi, & facilita les moyens d'accorder la difference qui se trouvoit dans les avis au sujet de l'élection des Commissaires, les uns disant qu'il falloit les tirer iniquement de l'Armée, & les autres de la Chambre des Communes. Mais Cromvvel, sans l'aveu duquel on ne

faisoit rien, décida qu'il valoit mieux qu'on les choisit en partie de l'Armée & en partie des Communes, & ayant nommé ceux qui lui paroissoient les plus propres à cet emploi, son suffrage fut generalement confirmé de toute l'assemblée, qui souhaita qu'il fut lui-même un des Commissaires. En cas que le Lecteur voulut sçavoir le nombre & les noms de ceux qui furent choisis pour composer cette Cour de Justice, il n'a qu'à jetter les yeux sur cette Liste qui est trés-exacte,

LISTE DES COMMISAIRES-Juges, nommez par un Arrêt des Communes d'Angleterre, pour composer la Cour de Justice qui fut érigée pour travailler au Procez de CHARLES I. *Roy de la Grand' Bretagne.*

JEAN BRADSHAW, Président,
Thomas Fairfax, Général.
Olivier Cromvvel, Général.
Ireton, Commissaire-Général.
Schippon, Major-Général.
Hardresse Waller, Intendant.
Valentin Walton, Colonel.
Thomas Harrison, Colonel.
Edoüard Walley, Colonel.
Thomas Pride, Colonel.
Isaac Evver, Colonel.
Richard Ingolsbi, Colonel.
Henri Mildmay, Chevalier
Thomas Honnivvodd, Chevalier.
Jean Danvers. Chevalier.
Thomas Malleverer, Chevalier.

Thomas Grey, Mylord.
Rinsel Munsun, Mylord.
Philippes Lisle, Mylord.
Jean Bourchier, Chevalier.
Jacques Harrington, Chevalier.
Guillaume Brerengton, Chevalier.
Robert VVallop. Gentilhomme.
Isaac Penington, Alderman.
Thomas Athins, Alderman.
Roland VVilson. Colonel.
Henri Martin, Colonel.
Guillaume Punfoy, Colonel.
Godefroy Bosvil, Colonel.
Jean Trouchart, Gentilhomme.
Jean Blakeston, Gentilhomme.
Gilbert Millington, Gentilhomme.
Guillaume Cunstable, Gentilhomme.
Harbotle Morlay, Colonel.
Jean Berkestad, Colonel.
Matthieu Tomblinson, Colonel.
Edoüard Ludlovv, Colonel.
Jean Lambert, Colonel.
Jean Haringson, Colonel.
Arthur Haslerige, Chevalier.
Michel Livesloy, Chevalier.
Richard Salovvay, Gentilhomme.
Hanfrede Salovvay, Gentilhomme.
Robert Titesburn; Colonel.
Ovven Roe, Colonel.
Robert Manvvaring, Colonel.
Robert Lisburne, Colonel.
Adrien Scroope, Colonel.
RichardDiane, Colonel
Jean Oky, Colonel.
Robert Overson, Colonel.
Jean Harinson, Colonel.
Jean Desbouroug, Colonel.
Guillaume Goffe, Colonel.

Robert Duckenfield, Colonel.
Corneille Holland, Gentilhomme.
Iean Carne, Gentilhomme.
Guillaume Armine, Chevalier.
Iean Yones, Gentilhomme.
Milles Corbet, Gentilhomme.
François Allen, Gentilhomme.
Thomas Lister, Gentilhomme.
Benoît VVeston, Gentilhomme.
Peregrin Delhan, Gentilhomme.
Iean Gourdon, Gentilhomme.
Iean François Thorp, Chevalier.
Guillaume Roberts, Chevalier.
Gregoire Norton, Chevalier.
Iean Nut, Gentilhomme.
Thomas Challoner Gentilhomme.
Algile Sidney Colonel.
Iean Anlaby, Gentilhomme.
Iean Moore, Colonel.
Richard Dorley, Gentilhomme.
Guillaume Saye, Gentilhomme.
Iean Aldred, Gentilhomme.
Iean Fagge, Gentilhomme.
Iacques Neltrhop, Gentilhomme.
François Lassels, Gentilhomme.
Alexandre Rixby, Gentilhomme.
Henri Smith, Gentilhomme.
Edmond VVilde, Gentilhomme.
Iacques Choloner, Gentilhomme.
Iosias Barnes, Gentilhomme.
Donne Bond, Gentilhomme.
Tumphrede Edoüard, Gentilhomme.
Gregoire Clement, Gentilhomme.
Iean Bradshavv, Gentilhomme.
Iean Fray, Gentilhomme.
Thomas VVogan, Gentilhomme.
Iean Bradshavv, Sergent.
Edmond Harvey, Colonel.

Iean Venn, Colonel.
Iean Dove, Gentilhomme.
Iean Foulks, Alderman.
Thomas Scot, Alderman.
Thomas Andrevvs, Alderman.
Guillaume Cavvley, Gentilhomme.
Abraham Burrell, Gentilhomme.
Roger Gratvvicke, Gentilhomme.
Iean Dovvnes, Gentilhomme.
Antoine Stapley, Colonel.
Thomas Horton, Colonel.
Thomas Hammond, Colonel.
Georges Fenvvike, Colonel.
Gilbert Pickering, Chevalier.
Edoüard Baynton, Chevalier.
Pierre Temple, Chevalier.
Robert Nichols, Sergent.
Robert Reynolds, Gentilhomme.
Iean Liste Gentilhomme.
Nicolas Love, Gentilhomme.
Vincent Potter, Bourgeois.
Iean Weaver, Gentilhomme.
Iean Lenthall, Gentilhomme.
Iean Corbet, Gentilhomme.
Thomas Blunt, Gentilhomme.
Thomas Boom, Gentilhomme,
Augustin Garland, Gentilhomme.
Augustin Skinner, Gentilhomme,
Iean Diksvvill, Gentilhomme.
Georges Fleetvvood, Colonel.
Simon Mayne, Gentilhomme.
Pierre Temple, Colonel.
Iacques Temple, Colonel.
Daniel Blagrave, Gentilhomme.
Thomas Wals, Colonel.
Iean Brovvne, Gentilhomme,
Iean Lovvry, Gentilhomme.

Voilà quels furent ceux qui assisterent à la Chambre des Communes, & qui opinerent pour l'élection des Juges qui devoient travailler au procés du Roy; outre ceux-là qui étoient en partie Députez & en partie Officiers de Guerre, il y en eut d'autres qui servirent ensuite de *Conseillers Accusateurs*, (comme on les appelle en Angleterre, ce sont des gens qui forment les instances & les accusations de la part des Communes) sçavoir, *Guillaume Doristauvves*, Docteur, *Steele*, *Aske*, *Couke*, Docteurs Licentiez, *Dandy*, Sergent d'Armes, *Philips*, Clerc de la Cour. Quant aux Juges-Commissaires qui furent proprement ceux qui firent le Procés au Roi, il ne sera pas hors de propos d'en raporter encore ici les noms.

JEAN BRADSHAW, Président.
Iean Lisle.
Guillaume Say.
Olivier Cromvvel.
Henri Ireton.
Hardresse Waller.
Valentin Walton.
Thomas Harrisson.
Isaac Evvers.
Gray Groby.
Iean Danvers.
Thomas Mallevarer.
Iean Bourchier,
Guillaume Heveningtham.
Alderman Pennington.
Guillaume Punfoy.
Henri Martin.
Iean Blakiston.
Gilbert Millington.
Guillaume Cunstable.
Edmond Ludlovv.

Jean Haringson.
Michel Livesloy.
Robert Titesburn.
Ovven Roe.
Robert Lisburne.
Adrien Scroope.
Richard Diane.
Jean Oky,
Jean Harinson.
Guillaume Goffe.
Corneille Holland.
Jean Carrey.
Jean Yones.
Milles Corbet.
François Allen.
Peregrin Delhan.
Jean Moore.
Jean Aldred.
Henri Smith.
Henri Edoüar.
Gregoire Clement.
Thomas VVorgan.
Gregoire Norton.
Edmond Harvey.
Jean Venn.
Thomas Scot.
Thomas Andrevvs.
Guillaume Cavvley.
Antoine Stapley.
Jean Dovvnes.
Thomas Horton.
Thomas Hammond.
Nicolas Love.
Vincent Potter.
Augustin Garland.
Jean Diksvvill.
Georges Fleetvood,
Simon Mayne.

Jacques Temple.
Pierre Temple.
Daniel Blagrave.
Thomas Wals.

Ce sont-là les Juges qui donnerent la sentence de mort contre l'infortuné Charles. I. Lorsque Charles II. son fils fut rétabli sur le Trône, plusieurs de ces miserables furent condamnez à perdre la vie par un supplice également infame & cruel. Le bourreau leur ouvrit le ventre, & leur arracha le cœur & les entrailles qu'on jetta à la voirie. Il n'y en eut que deux à qui l'on fit la grace de les étrangler auparavant. Le premier de ceux qui subirent ce digne supplice, fut *Harrisson*, qu'on executa le 23. Octobre 1660. On voulut lui faire cet honneur à cause des grandes instances qu'il avoit faites pour souscrire le premier la sentence de mort donnée contre le Roy. Les jours suivans on executa à diverses reprises, *Adrien Scroope*, *Thomas Scot*, *Jean Carrey*, *Gregoire Clement*, *Jean Yones Jean Bradshavv*, *Hugon Peters*, *Guillaume Hevvethingan*, *Axel Colonel*, *Ackar Colonel*, *Hardresse Waller*; *Robert Tiebourg*, *Henri Martin*, *Robert Lisburne*, *Edmond Harvey*, *Jean Dovvnes*, *Henri Smith*, *Augustin Garland*, *Simon Mayne*, *Ovven Roe*, *Pierre Temple Isaac Penington*, *Gilbert Millington*, *Vincent Potter*, *Georges Fleetwood*, *Jacques Temple*, *Thomas Wals*. Tous ceux-là périrent par le même genre de suplice. Les autres l'éviterent par la fuite. Pour reprendre le fil de l'histoire, outre les Juges-Commissaires & les six Conseillers-Raporteurs dont j'ai parlé ci-dessus, on nomma les *Messagers* & *Huissiers* qui étoient necessaires dans le cours du Procez, sçavoir *Watfort*, *Ralley*, *Pain*, *Povval*, *Hvll*. Et un Crieur

1649. qui devoit crier le Roi à comparoître devant cét inique Tribunal. Enfin ce fut dans ce jour de Noël que ce fit la nomination de tous ceux qui devoient composer cette Cour de Justice, érigée pour travailler à la plus horrible procedure dont on ait jamais oüi parler.

Cromwel, qui en qualité de Generalissime avoit un pouvoir absolu & sur l'Armée & sur la Chambre des Communes, fit voir dans cette occasion plus que dans aucune autre, qu'avec une hypocrisie raffinée il avoit une habileté merveilleuse pour faire réüssir ses projets. Il se servit utilement de l'adresse & de l'ambition de sa femme, laquelle autant pour avancer les affaires de son mari que pour s'attirer à elle-même l'estime & la consideration des Dames les plus qualifiées, étoit fort assiduë à leur rendre des visites, insinuant toûjours dans les conversations, que Cromwel étoit si desinteressé pour tout ce qui le regardoit en particulier, & avoit si peu d'attachement pour ses interêts, qu'elle l'entendoit souvent la nuit gemir de sa condition, & de la triste necessité où il se voyoit reduit de se faire un si grand nombre d'ennemis & de se rendre odieux au-dedans & au-dehors, quoiqu'il n'eût d'autre vûë que de sauver sa Patrie du naufrage qui la menaçoit : que s'il se fût trouvé un autre moyen de maintenir la Religion & la liberté des Loix, il eût sacrifié volontiers jusqu'au moindre de ses avantages : que naturellement il avoit beaucoup d'inclination pour la vie solitaire, & qu'il eût fort souhaité de pouvoir passer le reste de ses jours dans une de ses maisons de Campagne & loin du tumulte des affaires, mais que sa conscience plus forte que tout, ne lui permettoit pas d'abandonner les interêts de la Religion & de sa Patrie. Par de semblables discours cette

femme habile à seconder les intentions de son 1649. mari, s'insinuoit adroitement dans l'esprit des personnes de son sexe & leur inspiroit des sentimens pleins d'estime pour le prétendu zele de Cromwel, afin que dans les occasions elles contribuassent à adoucir l'esprit de ceux qui ne pouvoient voir sans aigreur qu'on établît des Juges contre leur propre Roi, & encore moins que Cromwel eût un pouvoir si absolu dans le Parlement & dans l'Armée.

L'hypocrisie de Cromwel parût encore dans une autre occasion. A peine l'élection des Juges étoit-elle concluë, qu'ayant assemblé de nouveau la Chambre des Communes, il leur proposa avec cette éloquence, qu'il accompagnoit tantôt de fierté & tantôt de douceur suivant ses differens besoins, la necessité qu'il y avoit de célebrer un jeûne solemnel pour prier Dieu qu'il lui plût de regarder d'un œil favorable ce Royaume agité depuis si long-tems; & qu'appaisant sa colere il voulût présider au milieu des Juges afin qu'ils pûssent executer sans passion une œuvre dont le principal but étoit de rétablir la pureté de son culte, & de maintenir la Religion & la liberté.

Ce discours ayant fait dans l'esprit de l'Assemblée tout l'effet qu'il en pouvoit attendre, on ordonna d'une commune voix, que le 28. Décembre l'on publieroit un jeûne solemnel pour être celebré dans tout le Royaume. Le 9. de Janvier jour auquel Cromwel se surpassa dans l'art qu'il avoit de paroître devot: car premierement en sortant de sa maison, devant laquelle il avoit fait assembler une grande foule de pauvres, il leur distribua plus de dix écus en pain, & plus de cent en argent, ayant donné même à quelques-uns dequoi se faire des habits entiers, & leur disant à tous: *Allez à l'Eglise & priez Dieu*

1649. *qu'il lui plaise de nous regarder d'un œil favorable, de nous delivrer du Papisme, & d'inspirer les Juges établis pour travailler au Procez du Roi, afin qu'ils ne fassent rien que pour la gloire de Dieu & pour le bien de l'Angleterre.* Outre cela il voulut garder tout le jour le jeune à la rigueur, & pendant tous les exercices de pieté on le vit demeurer dans le Temple avec des marques extraordinaires de devotion, ne sortant que dans linterval d'un Sermon à l'autre, encore étoit-ce pour faire des aumônes.

On assûra que dans ce seul jour, Cromvvel suivi d'un domestique qui portoit une bource pleine de monnoye courante, avoit distribué aux pauvres de sa propre main la valeur de plus de cent guinées. Sa femme d'un autre côté, faisoit la même chose dans une autre Eglise, avec les mêmes apparences de charité & de devotion. Mais comme d'ordinaire ces actions d'éclat ne manquent point d'être observées par les personnes qui en découvrent le principe, il y eut beaucoup de gens qui parlerent de celle-ci avec cette liberté qui est si naturelle aux Anglois. *Cromvvel, disoient-ils, se mocque de Dieu & des hommes, il a déja résolu de faire mourir le Roi, & il veut que nous nous mortifions par des jeûnes & des prieres pour faire acroire au monde que le parricide qu'il médite est une œuvre du Ciel.* Il y en avoit d'autres qui ne craignoient pas de s'expliquer d'une maniere encore plus hardie. *Où en sommes nous*, disoient-ils, *& à quel point d'infortune est venuë nôtre Nation? Cromvvel dont chacun connoit les desseins & qu'on voit courir à grand pas à la tyrannie, vient d'ériger une Cour de justice où il a fait entrer les gens qu'il a voulu & qui sont tous disposez à condamner à mort le Roi, & aprés cela il*

veut que nous prions Dieu qu'il veüille benir des desseins si noirs & si impies ? 1649.

Mais l'hypocrisie de Cromvvel n'en demeura pas là. Comme il craignoit malgré toutes les mesures qu'il avoit prises, que lorsqu'il en faudroit venir à faire mourir le Roi, la vûë d'un parricide si horrible ne soulevât l'esprit du peuple, dont la conscience est extraordinairement plus delicate, & ne causât de grands troubles dans tout le Royaume : pour obvier à tout cela, il tint une assemblée d'environ quarante Ministres Presbyteriens, qu'il eut soin de choisir d'entre ceux qu'il crût les plus dévoüez à son service, & les plus ennemis de la Monarchie & du Papisme. Les ayant assemblez il representa qu'il faloit que desormais ils inserassent dans tous leurs Sermons des loüanges en faveur du gouvernement Républicain, & qu'ils tâchassent de preparer adroitement l'esprit de leurs Auditeurs à l'étrange execution dont ils alloient être les témoins. Ces Ministres qui étoient autant de créatures de Cromvvel, ne manquerent pas de seconder de leur mieux l'intention de leur bienfaiteur : leurs Sermons ne furent plus que des déclamations dans lesquelles ils faisoient entendre au peuple, *qu'enfin le tems étoit venu où Dieu par sa misericorde avoit fourni à l'Armée & aux Communes, les moyens d'accomplir des œuvres les plus saintes qu'on pût faire, sçavoir d'abolir le Papisme & d'assurer la Religion & la liberté du Royaume.* Et comme les plus grands sujets de crainte venoient de la part des habitans de Londres, à cause que c'étoit le théâtre où se devoit joüer la sanglante Tragedie qu'on preparoit, Cromvvel choisit pour prêcher les mêmes choses dans cette Ville, les Ministres Peters, Martial & Carille, qui se distinguoient des autres par l'impetuosité

1646. de leur zele & par leur haine contre le Roy. Chacun peut juger quel ton des gens ainsi faits durent prendre dans leurs Sermons. Ils ne se contentoient pas d'insinuër en general. *Que le tems étoit venu auquel l'œuvre du Seigneur alloit s'accomplir*, mais ils ajoûtoient encore, *que dans cette vûë Dieu avoit établi Cromwel pour être en même tems l'Ange destructeur de ses ennemis & l'Ange tutelaire de son peuple; & que s'il lui avoit donné tant de victoires & avoit délivré sa personne de tant de perils, c'étoit visiblement pour s'en servir comme d'un instrument puissant pour assûrer la Religion & la liberté de l'Angleterre.*

10. de Janvier. Pour reprendre la suite des affaires dont nous parlions, le jour qui suivit le jeûne, Cromwel assûré que toutes ces marques exterieures de pieté qu'il venoit de faire paroitre, n'avoient pas manqué de prévenir le peuple en sa faveur, crût qu'il pouvoit commencer sans crainte à faire travailler au Procez du Roy. Pour cét effet il ordonna qu'on publiât à son de trompe, dans toutes les places publiques de Londres: *Que la Souveraine Cour de Justice des nouveaux Juges établis par la Chambre des Communes seroit ouverte pour la premiere fois le 20. Ianvier, dans la grande Salle de Westmunster; où tous ceux qui auroient quelque plainte à faire contre* Charles Stuard, *ci-devant Roi d'Angleterre, pourroient parler avec une plaine liberté.* Cependant pour prévenir le tumulte qu'une telle proclamation pouvoit causer, Ireton par l'ordre de Cromwel son beaupere, distribuoit dans les principaux quartiers de la Ville, des troupes qu'il avoit fait venir des environs. Sçavoir trois mille hommes de Cavallerie, & six mille d'Infanterie, ce qui fit murmurer bien dés gens, qui disoient assez hautement

que Cromvvel se moquoit d'eux, de leur faire prêcher la liberté, dans le même tems qu'il les tenoit enchainez par la terreur de ses armes. 1649.

Je ne dois pas oublier de dire en cét endroit que Cromvvel tâcha de faire entrer dans cette Chambre odieuse beaucoup de gens qui refuserent genereusement d'en être. Entr'autres le Comte de *Pembrock*, *Philippe Herbert*, le Chevalier *Willis*, & le Chevalier *Fairfax*, qui avoient été nommez. Comme on faisoit beaucoup d'instance pour les gagner, ils répondirent avec une grande fermeté, qu'ils seroient bien marris qu'on pût leur reprocher d'avoir eu part à une affaire de cette nature. Il y en eut même qui ayant été nommez malgré leur résistance, confirmerent hautement leur refus, en disant au sortir de l'Assemblée : *Qu'ils se croiroient dignes des plus terribles châtimens du Ciel, s'ils pouvoient consentir à devenir les Juges de celui dont ils étoient nez ses sujets.* Mais le Chevalier *Pricciar* se distingua sur tout par la maniere libre & courageuse dont il parla sur ce sujet. *Cromvvel*, dit-il, *a voulu jusqu'ici nous faire entendre qu'il n'avoit autre chose à cœur que la Religion & la conscience; & maintenant il travaille à établir des Juges pour faire le Procez à un Prince qui est son Souverain aussi-bien que le nôtre! Et où est la conscience & la Religion assez impie pour permettre de proceder contre un Roi auquel on a prêté serment de fidelité & d'obéissance.* La hardiesse de tous ces Seigneurs leur couta cher. Ils encoururent tous la disgrace de Cromvvel, qui ne manqua pas dans les occasions de leur faire sentir les effets de sa vengeance. Ainsi il n'y eut que des gens dévoüez à ce Général, qui voulussent être membres de cette Cour de Justice, & il en fut tellement le maître, que de sa propre autorité & au grand étonnement de tout le monde,

1649. il nomma pour Président *Bradshavv*, qui n'avoit jamais fait que l'Office de Regent des Ecoles de Droit, & lui donna pour Assesseurs, *Jean Yones* & *Robert Dorislavvs*, qui n'étoient que de simples Praticiens.

Le Roy est conduit devant les Juges.

Le jour (20. Janvier) auquella Cour de Justice devoit s'assembler pour la premiere fois, étant venu, les Commissaires se rendirent à Westmunster sur les dix heures. Si-tôt qu'ils eurent pris leur place, chacun selon son rang, le Colonel Thomlinson qui gardoit le Roy dans une maison voisine, eut ordre de l'amener: Lors que ce Prince entra, personne ne se leva, ni se découvrit à son entrée. Mais on le fit asseoir comme le moindre de ses sujets dans un fauteüil qui étoit au milieu du Parquet. Ce traitement si peu respectueux, joint aux ordres secrets que Cromwel avoit donnez pour l'exposer à la risée du peuple, inspira l'audace à la multitude qui se trouvoit-là, de crier plusieurs fois, *justice, justice, contre Charles Stuard, qui s'est ligué avec les Papistes pour perdre nôtre Liberté & nôtre Religion*. Pendant tous ces cris furieux, le Roy ne répondit rien, se contentant de jetter de temps en temps, sur cette populace insolente des regards accompagnez d'une douceur capable d'amolir les cœurs les plus barbares.

Aprés qu'on eut fait asseoir le Roy, le Greffier *Philips* qui étoit assis au pied du Président, commença à lire l'Acte par lequel les Communes avoient érigé ce Tribunal, avec pleine puissance de travailler au Procés du Roy, auquel on ne donnoit que le simple nom de *Charles Stuard*. Le Greffier avoit devant lui, sur une table, une cassette où étoient tous les Actes qui concernoient le Procés, & d'où il les tiroit l'un aprés l'autre, à mesure que les Juges les vouloient examiner, ne refusant pas même de

les faire lire à ceux du peuple qui avoient envie de les voir. Pendant cette inique procedure, une canne que le Roy avoit à la main étant venuë à tomber, il fut obligé de quitter lui-même son siége pour la ramasser, personne ne daignant se remuër pour luy rendre ce petit service. Mépris que Cromvvel tout inhumain qu'il étoit, ne pût s'empêcher de trouver barbare.

Aprés que le Greffier eut fait la lecture de l'Acte des Communes, Bradshavv s'adressant au Roi, lui parla en ces termes: CHARLES STUARD, *ci-devant Roy de ce Royaume, les Communes sont sensiblement touchées du malheureux état où elles vous voyent réduit, accusé comme vous êtes, d'avoir plongé l'Angleterre dans un abîme de malheurs; c'est pour cela qu'elles se sont crû obligées d'établir cette Souveraine Cour de justice pour vous faire entendre les crimes dont on vous charge, & pour en juger ensuite comme elle trouvera à propos.* A peine eut-il achevé de prononcer ces paroles, qu'un certain homme appellé Colburne, se prit à crier: *Quelle maniere de juger est celle-ci, & qu'en peut-on attendre si ce n'est que nôtre Nation devient l'opprobre de toutes les autres? On se contente d'appeller le Roy, du simple nom de* CHARLES STUARD, *& qui est-ce qui a ôté à ce Prince un Royaume que la nature lui a donné & que le serment des peuple lui a confirmé. Quelle procedure si étrange! avant que de faire le Procez au Roy, avant que de le reconnoître pour criminel, & sans sçavoir quelle sera l'issuë de toutes les accusations qu'on intente contre sa personne, on commence par lui ôter le titre de Roy, & avec ce titre, son Royaume; c'est-à-dire qu'on commence une action prétenduë de justice, une injustice des plus criantes, sans avoir aucun égard pour les loix du Christianisme.* Quoique tout ce discours fut extrême-

1649. ment hardi, celui qui le fit ne fut pas pourtant arrêté prisonnier, & l'on voulut avoir quelque égard pour la déclaration qu'on avoit faite, que chacun auroit une entiere liberté de dire son avis. Mais malgré cela le peuple ne laissa pas de se jettre sur lui avec furie, & ce fut comme par miracle qu'il échappa de leurs mains. Le bruit ayant cessé, Corke à qui Cromwel avoit fait donner l'office de Procureur General se leva, & se tournant vers le President, *dit qu'il accusoit* Charles Stuard *là present, de la part des Communes, qui représentoient tout le peuple d'Angleterre, de haute trahison au premier chef & de plusieurs autres crimes dont il demandoit qu'on lût les dépositions.* Et en cét endroit, la populace animée par la presence de Cromwel, se mit à crier encore plus haut que la premier fois, *justice justice contre ce Traitre.* Les cris s'étant appaisez par l'ordre du Président, Charles voulut parler, mais il n'eût pas plûtôt ouvert la bouche que Bradshaw eût l'audace de lui imposer silence, & lui ordonna découter les accusations dont il étoit chargé.

Ces accusations telles qu'elles furent lûës par le Greffier, portoient : » Que le Roi avoit abandonné les deux Chambres du Parlement pour » tâcher de rendre sa puissance arbitraire contre » le Serment qu'il avoit fait à son Sacre, de gou- » verner selon les Loix du Royaume, Que pour » cét effet, il avoit voulu faire entrer des troupes » étrangeres dans le Royaume pour y allumer la » guerre. Qu'il avoit résolu de rétablir le Papis- » me au préjudice de toutes les Loix & de détruire » la Religion de l'Eglise Anglicane. Qu'il avoit » donné des commissions pour faire massacrer » les Protestans en Irlande. Qu'il étoit la princi- » pale cause de tout le sang qui avoit été répan- » du dans l'nAglererre depuis dix ans, par les

Guerres

Guerres Civiles qu'il y avoit excitées. Qu'il avoit appuyé secrettement la rebellion des Hollandois. Qu'il y avoit des preuves suffisantes pour le convaincre d'être tiran, traitre envers son peuple, meurtrier & ennemi déclaré de la Patrie. 1649.

Ces chefs d'accusations n'eûrent pas plûtôt été alleguez, qu'il se leva de la foule un homme à peu prés du genie de Colburne, lequel malgré la violence dont on venoit d'user envers celui-ci, osa bien representer avec la même liberté, *que l'article dans lequel on accusoit le Roi d'avoir voulu opprimer les deux Chambres du Parlement, étoit manifestement injuste; qu'au contraire, c'étoit ses ennemis qui les avoient cassées, reduisant tout le Parlement à la seule chambre Basse. Que s'il étoit necessaire, comme on venoit de l'insinuër, qu'il y eût deux Chambres dans le Parlement, des-là toutes les procedures qu'on alloit faire contre le Roi devoient être reputées injustes & violentes, puisqu'il n'y avoit que la seule Chambre des Communes qui subsistât.* Cette remontrance toute sage & toute juste qu'elle étoit, n'avoit garde d'être approuvée. On imposa d'abord silence à celui qui venoit de la faire, & il se vit contraint de sortir au plûtôt chargé d'injures & de coups.

Le Roi ayant obtenu la liberté de parler, répondit en peu de mots à toutes les accusations qu'on venoit de faire contre lui, en alleguant d'abord l'incompétence du Tribunal devant lequel on le contraignoit de comparoître, & en protestant qu'il étoit innocent de tous les crimes dont on le chargeoit. Sur quoi Bradshaw ayant voulu soûtenir la prétenduë authorité de cette Cour de Justice à laquelle il présidoit, aprés plusieurs vaines raisons que le Roi n'eût pas de peine à détruire, il fut en enfin

réduit à répondre, qu'il n'avoit autre chose à lui dire, si ce n'est que le Tribunal devant lequel il comparoissoit, étoit établi par le peuple d'Angleterre qui l'avoit élu Roy. A ces mots le Roi s'étant mis un peu à soûrire, traita Bradshaw d'ignorant, & lui dit : *Qu'un President devoit au moins sçavoir qu'une Couronne hereditaire depuis mille ans, ne peut point être appellée elective, Que du reste c'étoit contre toutes sortes de droits qu'il étoit cité devant des gens qui ne pouvoient avoir d'autre puissance sur lui que celle que les voleurs de grand chemin ont sur ceux qui tombent entre leurs mains.* Cette réponse à laquelle on ne s'attendoit pas choqua tous ses Juges & leur fit monter la rougeur sur le visage, aussi-tôt un grand murmure s'excita parmi eux, & Cromwel ayant parlé à l'oreille du President; celui-ci se leva pour dire au Roi que la Cour le renvoyoit & qu'il pensât à rendre sa dern're reponse à la prochaine séance; à quoi ce Prince repliqua, *qu'ils pensassent eux-mêmes qu'ils étoient ses Sujets & qu'il étoit leur Souverain.*

Aprés ces paroles il se retira, & un grand nombre de Gardes le reconduisirent sans aucune marque de respect au Palais de Saint James. Un Presbyterien voulant se signaler se coula à travers les Gardes & cracha au visage de ce Prince, en l'appellant traître & assassin. Le Roi, sans témoigner le moindre ressentiment de cette injure, répondit avec beaucoup de douceur, en s'essuyant la joüe: *Que le Sauveur du monde avoit souffert avant lui un pareil outrage.*

Cependant tous les Commissaires se sentirent tellement offensez de ce que le Roi les avoit comparez à des voleurs de grands chemins, que ceux qui avoient paru d'abord les plus

moderez, furent ensuite les premiers à opiner pour sa mort ; sans cela, il y a bien des gens qui croyent, & qui ont écrit, qu'on n'en seroit jamais venu à l'extremité où l'on en vint à l'égard de ce Prince.

Deux jours aprés, le Roi fut ramené devant la Cour de Justice qui s'étoit assemblée pour la seconde fois, & dans la ferme resolution où il étoit de ne point reconnoître ce Tribunal, il insista toûjours sur l'insuffisance de la jurisdiction de ses Juges, ce qui fit naître de nouvelles contestations entre lui & Bradshaw, dans lesquelles ce President s'étant fort échauffé, il lui échappa de dire : *Que le Tribunal devant lequel on le sommoit de répondre, tenoit son pouvoir des Communes du Royaume, devant lesquelles les Rois ses Prédecesseurs avoient toûjours répondu.* Le Roi l'ayant pressé là dessus de citer un seul exemple de ce qu'il avançoit, le President se trouva fort embarassé : mais Cromwel qui étoit present, prit la parole pour lui, & le tira bien-tôt d'embaras. Il dit *que de tels éclaircissemens étoient inutiles, & que la Cour ne trouvoit pas à propos de perdre le tems en desemblables contestations.* Bradshaw pendant cét intervale s'étant remis de son desordre, donna à lire au Greffier, un papier où étoient écrites ces paroles : *Charles Stuard, vous êtes accusé de la part du peuple de trahison & de divers autres crimes, la Cour ordonne que vous y répondiez.* Le Roi declara encore qu'il étoit prêt de le faire, pourvû qu'on lui montrât par quelle authorité on le citoit. Il alloit dire encore quelque chose pour justifier le refus qu'il faisoit de répondre, lorsque le President à qui Cromwel fit signe, l'interrompit & ordonna qu'on le remenât au Palais de Saint James.

Le lendemain matin la Cour du Justice s'assembla de nouveau & le Roi fut encore amené devant elle, toûjours à pied comme autrefois & parmi un si grand amas de peuple, qu'il falut employer une heure pour faire le chemin de mille pas. Alors ce Prince infortuné voyant que toutes les formalitez qu'on pratiquoit à son égard n'étoient que pour amuser le peuple, & que du reste sa mort étoit resoluë, il crût que son innocence l'obligeoit à répondre quelque chose pour se justifier des crimes dont on le chargeoit, de peur que le peuple ignorant ne vint à prendre son silence pour une conviction & pour une impuissance de répondre. Interrogé donc par le President sur ce qu'il avoit à dire pour sa défense, il répondit premierement, que touchant l'accusation qu'on lui faisoit d'être l'Auteur des troubles, il lui étoit aisé de faire voir que c'étoit le Parlement qui lui avoit déclaré la geurre, & que s'il avoit pris les armes, il avoit été obligé de le faire pour se défendre : ce qu'il prouva d'une maniere évidente par la confrontation des dattes des premieres Commissions que les deux Chambres avoient données pour lever des troupes.

Quant à la rupture prétenduë du Parlement, il se justifia là dessus d'une maniere pleine de solidité; il fit voir par les Loix fondamentales de l'Angleterre, que le Parlement n'a aucune puissance qu'entant qu'il concourt avec le Roi, ensorte que toute son authorité cesse lorsqu'il n'y a plus d'union entr'eux.

Il ajoûta de plus que la Chambre des Communes ne pouvoit avoir aucun droit d'ériger une Cour de Justice, & allegua pour le prouver plusieurs raisons fortes & solides de sorte que las d'avoir parlé si long-tems, il s'arrêta un peu, dans le dessein de reprendre son dis-

cours. Cependant le President qui se repentoit de l'avoir laissé parler si long-tems, s'éforça de répondre quelque chose, & dit en s'adressant aux Commissaires : *Vous voyez, Messieurs, que de toutes les accusations importantes dont Charles Stuard a été chargé, il ne s'est attaché à répondre qu'à celle de la Guerre, & le silence qu'il a gardé sur les autres articles témoigne assez qu'il ne trouve point de raisons pour s'en justifier.* Aussi-tôt il se leva une voix confuse de toute la multitude qui se mit à crier : *Il est coupable, est il coupable, qu'il meure.*

Tout autour de la Chambre où la Cour de Justice s'assembloit, il y avoit plusieurs galleries, où les Dames que la curiosité avoit attirées à ce spectacle, se mettoient indifferemment avec les hommes. Ce bruit étant un peu appaisé, la femme du General Fairfaix qui étoit alors presente, indignée qu'une populace insolente osât ainsi pousser des cris contre son Roi, cria tout haut : *Que ce n'étoit pas le peuple, comme on prétendoit le faire accroire, mais l'ambition de Cromvvel qui demandoit la mort du Roi, & que ceux qui venoient de crier avec tant d'insolence qu'il falloit le faire mourir n'étoient qu'une troupe mercenaire de gens poussez par les créatures de Cromvvel.* On écouta fort tranquilement tout ce que cette Dame voulut dire, & sur tout Cromwel la laissa parler sans s'émouvoir, il se contenta de soûrire, & de dire en Italien, que c'étoit une folle, *é una matta*, sur cela Bradshaw leva l'Audience, & le Roi fut reconduit, comme les autrefois au Palais de Saint James.

Dans ce tems-là, la femme de Bradshavv, soit que comme autrefois la femme de Pilate, elle eût fait quelque songe fâcheux, soit que la seule

idée d'un crime aussi horrible que celui qu'on alloit commettre en condamnant le Roi, la remplit de trouble apprehendant que le Ciel ne vangeât sur elle & sur son mari une mort si injuste, elle fut se jetter à ses pieds toute en pleurs, le conjurant au nom de Dieu, de se désister de la commission dont on l'avoit chargé, & de ne se point mettre au hazard de répandre un sang innocent : mais Bradshaw à qui les interêts de Cromwel tenoient beaucoup plus à cœur que l'amour d'une femme, ne fit pas grand cas de cet avertissement ; & regardant les frayeurs de sa femme comme les scrupules d'un esprit foible il lui dit sans s'émouvoir qu'elle ne devoit rien craindre pour lui, & que n'ayant jamais reçû de mauvais traitement du Roi, il n'y avoit pas apparence qu'il voulut lui faire aucune injustice.

Il arriva quelque chose de tout-à-fait semblable à l'égard de la femme de Thomas Scot qui étoit aussi un des Commissaires. Cette Dame attendrie de l'état malheureux où l'on reduisoit le Roi ; & apprehendant que la funeste sentence qu'on méditoit de donner contre ce Prince, n'attirât quelque terrible châtiment du Ciel sur la tête de son mari s'il étoit du nombre des Juges, elle fut aussi se jetter à ses pieds, & le conjurer par tout ce que la Religion a de plus fort & de plus tendre, de ne vouloir point condamner un Prince innocent, pour satisfaire la haine & l'ambition de Cromwel, lui representant que si le sang d'Abel, tout mort qu'il étoit depuis tant de siecles, crioit encore vengeance, celui du Roi crieroit avec bien plus de force. Son mari se moquant de ses craintes, lui dit, que bien loin d'apprehender, elle devoit être assurée que la mort du Roi attireroit sur eux la benediction du Ciel. Mais cette bene-

diction fut à son égard de voir qu'on lui arrachât les entrailles tout vif.

Cependant Cromvvel continuant à cacher ses noirs desseins sous les dehors trompeurs d'une grande pieté, voulut que les Communes ordonnassent un jeune solemnel pour le 26. du même mois, afin qu'on implorât de nouveau le secours & les lumieres du Saint Esprit dans une affaire d'une si grand importance, les Juges étant sur le point de prononcer un Arrêt décisif. Cromvvel dans cette occasion n'oublia point sa méthode ordinaire, qui étoit d'imposer au peuple par toutes les marques exterieures d'une dévotion singuliere. Mais son plus grand soin dans cette rencontre fut de recommander aux Ministres de faire tous leurs efforts soit en chaire soit dans des entretiens particuliers, pour disposer les peuples à recevoir non-seulement sans horreur, mais même avec joye, la sentence de mort qu'on devoit donner contre le Roi. Tous les Ministres qui étoient dans les interêts de Cromwel, ne manquerent pas de s'aquiter fidellement de leur commission, & de traiter dans leurs sermons des sujets propres à ce dessein, appellant les Commissaires des Gedeons & des Samuëls. Mais sur tout le Ministre Peters qui étoit le plus fougueux & le plus dévoüé à Cromwel, se signala dans ce jour de jeûne, prêchant hautement à ses Auditeurs, *que le temps étoit venu où les Saints devoient enchaîner les Rois de la terre, que ceux qui étoient vraiment zélez pour la gloire de Dieu & pour la liberté de l'Angleterre, devoient se laisser conduire, & suivre le cours du temps & des choses sans s'opposer à la divine Providence qui avoit resolu de leur envoyer un remede à cette foule de maux dont ils alloient être accablez.*

La devotion apparente de Cromwel, le soin qu'il eût de gagner l'esprit du peuple, par les prédications insinuantes des Ministres, ne furent qu'une partie des moyens qu'il employa pour venir à ses fins. Comme il n'y eût peut-être jamais d'homme plus actif, plus vigilant, n'y plus adroit, il tourna tous les efforts de la politique à faire en sorte que le Roi pût être condamné à mort, voiant bien que c'étoit l'unique voye pour parvenir à l'authorité à laquelle il aspiroit. Quoique tous les Juges fussent ou ses parens, ou ses créatures, il ne laissoit pas d'aprehender toûjours qu'il ne survint dans les esprits quelque scrupule de conscience qui rompît toutes les mesures. Pour rendre donc plus assuré le succez de ses machinations, il voulut que quarante-cinq de ses Juges, qui étoient ceux en qui il avoit plus de confiance vinssent secrettement le matin & le soir dans son appartement même, où il déliberoit avec eux, leur suggeroit tout ce qu'ils devoient faire dans le procez du Rôi, intimidant les uns, flâtant les autres, & reglant lui-même la maniére dont les Commissaires devoient prononcer, de sorte que lorsqu'on en vint à la conclusion du Procez, la Sentence avoit été déja réglée dans ces Conseils secrettement tenus.

Cependant pour ne pas se rendre odieux aux Anglois & aux Nations étrangeres, Cromwel tâchoit en même tems de cacher avec sa dissimulation ordinaire la part qu'il avoit à la mort du Roi, jusques-là que lors qu'on conduisit ce Prince sur l'échafaut, il fit semblant de pleurer, & dit en soûpirant; *Qu'il prenoit Dieu à témoin de la douleur qu'il sentoit de voir un Roi sous la main du Boureau; mais que l'interêt de la Religion & le salut de tant de peuple étoit au fond à preferer à la vie d'un*

seul homme. Pendant tout le tems que dura le Procez, on ne l'entendoit parler presque d'autre chose que des mouvemens de pitié qu'excitoit en lui l'état déplorable de ce Prince infortuné ; dont il auroit voulu, disoit-il, racheter la vie par la perte de la sienne même : protestant devant Dieu qu'il avoit employé de longues veilles pour chercher les moyens de rétablir la tranquilité dans le Royaume & de sauver en même tems la vie du Roi, mais qu'il n'en avoit jamais pû trouver aucun, & qu'assûrement il ne faloit point esperer de solide paix en Angleterre qu'auparavant on n'eût réduit la Maison Royale dans son premier état. Mais quand on lui demandoit ce qu'il entendoit par *reduire la Maison Royale dans son premier état ?* il repondoit : *Que c'étoit de lui ôter toute son autorité pour la donner au Parlement, & de faire en sorte que les Rois dépendissent absolument de l'autorité du peuple, ce qui seroit toûjours impossible du vivant d'un Roi qui prétendoit avoir un pouvoir arbitraire, & qui n'avoit rien épargné pour détruire l'autorité du Parlement.*

Enfin le Roi fut ramené pour la quatriéme & derniere fois devant les Comissaires, & les ayant trouvez en robes rouges, qui est l'habit que prennent les Juges quand ils veulent donner Sentence, il vit bien, selon qu'on le lui avoit dit, que sa mort étoit resoluë, & que les Commissaires avoient dessein de prononcer son Arrêt ce jour-là, c'est pourquoi voulant prevenir leur jugement, il leur dit *que puisque ils trouvoient mauvaises les raisons qu'il avoit de douter de leur autorité, il vouloit bien ne pas insister davantage sur ce point, & qu'il consentoit de les reconnoître pour ses juges, mais qu'en recompense il leur demandoit qu'avant*

Le 27. Janvier.

que de prononcer ils lui permissent de parler aux Deputez des Communes, que ce delai ne seroit pas de longue durée ; & qu'ils devoient prendre garde à ne pas précipiter une Sentence qui pouvoit attirer de si grands maux, que non seulement eux qui vivoient, mais aprés eux leurs enfans qui étoient encore à naître en ressentiroient un jour.

Voilà une des plus grandes bévûës que l'on puisse reprocher à ce Prince infortuné. Non content d'avoir reconnu pour legitime un Parlement assemblé sans son consentement, & dont toutes les prétentions étoient de la derniere injustice, il se resout encore à reconnoître pour ses Juges une troupe de gens vendus à l'ambition de Cromwel, & qui ne souhaitoient rien tant que sa mort ; & ce qu'il y a de plus étrange il reconnoît ces gens-là pour ses Juges, aprés les avoir déclarez en pleine assemblée indignes de ce Caractere, & aprés avoir insisté par les raisons les plus solides sur l'insuffisance de leur jurisdiction. Il faut avoüer qu'il y a dans ce procedé quelque chose de bien peu digne de la grandeur d'un Roi. Il lui eût été bien plus glorieux de mourir condamné par des Juges iniques, en protestant de leur incompetence, que de reconnoitre, comme il fit ensuite, leur authorité pour legitime. Car quel sujet lui restat'il desormais de se plaindre de la Sentence qu'ils donnerent, aprés avoir reconnu qu'ils avoient droit de le juger.

La demande que le Roy fit de pouvoir parler aux Députez des Communes, surprit extrêmement le President, qui ne s'attendoit à rien de pareil : desorte que pour ne lui faire làdessus aucune grace, il se tourna vers Cromwel qui étoit present, comme pour lire sur son visage ce qu'il devoit répondre ; & ayant compris sa

volonté par un mouvement de tête qu'il lui fit, il se retourna vers le Roi, & lui dit, *que la Cour ne pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit, qu'on voyoit bien qu'il vouloit toûjours éluder la jurisdiction de ce Tribunal, mais qu'il devoit être persuadé que toutes les tentatives qu'il pourroit faire pour cela du côté des Communes seroient inutiles, puisque c'étoient les Communes mêmes qui avoient érigé ce Tribunal & qui lui avoient donné l'authorité qu'il contestoit.* Charles se voyant donc déchu de toutes ses prétentions, n'eût plus d'esperance que dans le secours des Loix fondamentales du Royaume ausquelles il en appella citant, quelques-unes de ces Loix, qui portoient que les Rois d'Angleterre ne pouvoient être mis en cause pour quel crîme que ce fut, & qu'on ne pouvoit jamais avoir d'action contr'eux, dequoi il cita quelques exemples : *Non pas, ajoûta-t'il, que je sente la conscience chargée d'avoir fait durant tout mon Régne le moindre tort à mes Sujets, si ce n'est par le consentement que le Parlement m'a forcé de donner à la mort de l'innocent Vice-Roi d'Irlande; mais pour vous faire voir que quand je serois coupable de tous les crimes dont vous m'accusez faussement, le droit des gens & la jurisprudence d'Angleterre ne m'obligeroient à en rendre compte qu'à Dieu seul.*

Aprés cela le Roi se tût, & Bradshaw à qui Cromwel prévoyant cette difficulté, avoit donné une réponse toute prête, prit aussi-tôt la parole, & dit à Charles, qu'il interpretoit mal les Loix qu'il venoit d'alleguer, puisqu'elles s'entendoient seulement de chaque particulier, qui à la vérité ne pouvoit avoir d'action contre le Roi, mais non pas de tout le Royaume, & du corps de la Nation en general, qui pouvoient être mis en comparaison avec le Souve-

rain & prétendre des réparations contre lui: *Mais devant quel Tribunal?* reprit le Roi: *Devant celui qui represente tout l'Etat*, repliqua Bradshaw, ajoûtant *qu'encore que le sang Royal fût de quelque consideration en Angleterre, il n'étoit pourtant pas juste que le respect qu'on avoit pour lui, allât jusqu'à le ménager au préjudice du bien public.*

Le Roi voulut détruire ce raisonnement, en montrant que comme le droit de la Chambre des Pairs n'étoit que de *conseiller*, & celui des Communes de *consentir*, selon les termes de leur convocation; il étoit par conséquent manifeste que c'étoit au Roi seul qu'appartenoit le droit de *juger*. Cromwel craignant que l'affaire ne se trainât en longueur, & voyant bien que Bradshaw n'étoit pas capable de sortir à son honneur d'une discussion où l'on reprenoit les Loix dés leur source, lui fit dire à l'oreille, qu'il ne s'amusât plus à répondre au Roi qui ne cherchoit qu'à prolonger le tems, mais que pour finir cette dispute, il devoit se lever & faire passer les Commissaires dans la Chambre où la Sentence devoit se conclure. Ce qu'ayant été fait, Cromwel confera quelque tems avec les autres Commissaires, & aprés cela le President commença à recüeillir les voix, quoi qu'on n'eût point encore vuidé la question de la competence de ce Tribunal, sans avoir égard à tout ce que le Roi avoit allegué pour prouver l'incompetence de ce Tribunal. Les plus moderez d'entre les Juges furent d'avis qu'on se contentât de lui ôter la Couronne, & de le condamner à une prison perpetuelle, comme on avoit fait autrefois à deux de ses Predecesseurs, à Edoüard Second, en 1326. & à Richard Second aussi, en 1390. Mais Cromwel qui étoit déja sûr de la pluralité des voix

opina fortement à la mort, & son sentiment fut suivi de celui de 43. Juges, qui ne faisoient gueres moins des deux tiers.

Ceux qui avoient été d'un autre avis, voyant que la pluralité des voix alloit à la mort, eurent tant d'horreur de cette resolution, qu'ils s'absenterent de la Chambre sur divers pretextes, pour ne pas être témoins d'un Arrêt qui leur paroissoit si horrible. De ce nombre furent les Barons Grey & Muneton, les Chevaliers Temple, Northon, Danvers, & huit autres Commissaires qui n'avoient point assisté à ces conferences secrettes qui se faisoient dans la maison de Cromwel, & qui furent bien aises de faire voir au peuple, en s'absentant ce jour-là, qu'ils n'étoient point consentant à la mort du Roi : ensorte que de quatre-vingt qu'ils étoient au commencement, il ne s'en trouva que soixante-six lors que le Roi fut jugé.

Ces soixante-six qui furent les seuls qui voulurent assister à ce jugement, ayant repris leur place, le President s'adressa au Roi pour la derniere fois, & lui fit une exhortation à la maniere des Puritains composée de divers passages de l'Ecriture, sur la necessité indispensable où sont tous les hommes, & les Souverains mêmes, de comparoître devant le Tribunal de Dieu, & d'y être jugez avec toute la severité de la plus exacte justice. Ensuite dequoi, il ordonna au Greffier de lire la Sentence par laquelle il étoit porté ; *Que* CHARLES STUARD *ayant été accusé de la part du peuple de tyrannie, de trahison, de meurtre, & de malversation dans son regne, il avoit toûjours refusé de répondre sur les crimes dont il étoit accusé, & pour lesquels il étoit condamné à souffrir la mort, par la separation qui seroit faite de sa tête d'avec son corps.*

La dissimulation & l'hypocrisie de Cromwel parurent dans cette rencontre encore plus quelles n'avoient fait par le passé, car tandis qu'on lisoit la Sentence il ne fit autre chose que s'essuyer les yeux avec son mouchoir, comme s'il n'eût pû retenir ses larmes, & qu'il eût été veritablement émû de pitié de voir un si grand Roi réduit à une si grande disgrace. Si l'on ne sçavoit pas encore de quelle maniere est fait le cœur des hipocrites, & jusques où ils peuvent porter leur dissimulation, on n'auroit qu'à lire la vie de Cromwel pour en être suffisamment instruit.

L'Arrêt ne fut pas plûtôt prononcé qu'on entendit murmurer diverses personnes, & sur tout les Dames qui y étoient presentes, lesquelles dirent tout haut; que Dieu ne manqueroit pas de vanger l'injustice que l'on faisoit à un Roi innocent, & de faire tomber sur les Anglois des châtimens proportionnez à la grandeur de leur crime. Entr'autre la femme de Fairfax, du haut d'une Galerie où elle étoit se mit à crier en s'adressant aux Commissaires, avec un courage que » l'on n'auroit pas attendu d'une femme : » Le Roi » meurt innocent, mais vous tant que vous vivrez » vous porterez toûjours le titre odieux de Juges iniques. La femme du Baron Grey ne pût aussi s'empêcher de parler fortement contre l'injustice des Commissaires, & dit d'un ton assez haut pour » être entenduë : » Qu'ils condamnoient à mort » un Roi innocent pour mettre à sa place un Tyran. Mais d'autre part la populace, qui comme nous l'avons déja dit, étoit animée par les Emissaires de Cromwel, crioit avec fureur contre le Roi, *Qu'il meure le Tyran, qu'il meure le Papiste*, Il y eut pourtant dans la foule plusieurs personnes qui touchées d'un procedé si barbare, en témoignerent hautement leur douleur, en-

disant que les Juifs en avoient fait autant à l'égard de Jesus-Christ, lorsqu'ils crioient contre lui, *Crucifié, Crucifié.*

Cependant, aprés que la Sentence eût été lûë, le Roi fit tout ce qu'il pût par ses instances pour obliger les Commissaires à ne lever pas si-tôt l'Audience, les priant d'attendre encore un moment pour entendre ce qu'il avoit à dire sur la Sentence qu'on venoit de lui prononcer, & leur mettant devant les yeux les maux qu'ils attireroient infailliblement sur tout le Royaume, si cette Sentence venoit à être mise en execution. Il leur demanda encore qu'il pût parler aux Députez des Communes ausquels il avoit à communiquer des affaires de la derniere importance. Mais on n'eut point d'égard à ses demandes, & Cromvvel s'étant levé le premier aprés la lecture de l'Arrêt, le President & les autres Commissaires le suivirent, & quelque instance que le Roi fit pour les retenir, il n'y eût aucun d'eux qui daignât seulement lui répondre. Ainsi par ordre de la Cour ce Prince fut ramené comme les autrefois au Palais de Saint James.

Le 28 Janvier.

Le lendemain matin, qui étoit un jour de Dimanche; huit Députez des Communes vinrent trouver le Roi, & l'assurer de la part de cette Chambre, qu'on lui sauveroit la vie, s'il vouloit signer certaines propositions qu'on lui presenta, lesquelles portoient qu'il consentoit de reconnoitre la Chambre des Communes comme Souveraine, qu'il renonçoit à toutes les prétentions que lui & ses décendans pourroient avoir sur la Couronne, & autres articles contraires à la liberté du peuple, & qui tendoient à établir un gouvernement tyrannique. Le Roi prit le papier, & ayant vû ce que c'étoit, il se jetta aux pieds de ceux qui le lui avoient don-

né, & dit : » Que s'il avoit cent vies, il aimeroit
» mieux les sacrifier pour délivrer ses sujets de l'op-
» pression, que de les trahir lâchement en expo-
» sant leurs biens, leurs libertez, & leurs vies à la
» tyrannie d'une Faction rebelle & insolente.

J'ay dit ci-dessus qu'il y eût parmi les Juges deux sortes de sentimens touchant les peines ausquelles on devoit condamner le Roi. Mais J'ay passé sous silence un troisiéme avis, dont j'avois été si émû, & qui m'avoit inspiré une telle horreur que la plume me tomba des mains, & que je ne pûs en cet endroit retenir mes larmes. Il y eût parmi les Commissaires une troisiéme espece de gens qui pousserent leur cruauté si loin, que d'opiner *qu'il falloit flétrir la memoire du Roi & rendre son nom infame à perpetuité; que pour cela ils étoient d'avis qu'on élevât sa tête sur un poteau dans quelque place publique, que son corps fût écartelé, & ses membres exposez dans les quatre coins de la Ville*. Il y en eut d'autres qui animez du même esprit, dirent que le Roi ayant trahi son peuple, & répandu le sang de tant d'innocens, il faloit le traiter comme un meurtrier, & le condamner à être pendu. Enfin quelques-uns étoient d'avis que le Roi fût executé avec ses habits Royaux,
» le Manteau sur les épaules, & la Couronne sur
» la tête : pour montrer par là combien étoit gran-
» de la puissance des peuples sur les Rois. Mais
» Cromvvel conclut qu'il n'étoit pas besoin de porter les choses si loin, & que sans s'attacher au genre du supplice, il suffisoit pour la Justice, & pour le bien de l'Etat, que le Roi fût condamné à mort.

Le Lundi matin.

On lui permit avant que de mourir de voir la Princesse Elizabeth sa deuxiéme fille, & le Duc de Glocester son troisiéme fils, ausquels il dit le dernier adieu avec toute la fermeté que

luy pouvoit laisser la tendresse paternelle en cette occasion. Aprés les avoir embrassez, & felicité sa fille Elizabeth sur ce qu'elle venoit d'entrer ce jour-là dans la quinziéme année, il lui recommanda deux choses; la premiere, que lors qu'elle verroit la Reine sa mere, elle l'assurât de sa part qu'il mouroit avec cette même tendresse d'amour qu'il avoit eu pour elle pendant toute sa vie: & la seconde, de faire sçavoir au Duc d'YorcK son frere, qu'à l'avenir il ne devoit plus regarder le Prince de Galles simplement comme son frere, mais comme son maître & son Roy. Ensuite ayant pris le jeune Henri sur ses genoux; *Mon cher fils*, lui dit-il, *je t'apprens que je dois mourir bien-tôt, & aprés ma mort, il arrivera peut-être que mes ennemis voudront t'élire pour Roi, mais garde-toy bien, mon cher fils, d'accepter la Couronne pendant que tes fréres aînez seront en vie, & n'oublie jamais ce que je te dis presentement.* Le jeune Duc embrassant son Pere, lui repondit les larmes aux yeux: *Non, mon cher Pere, non certes je ne le ferai jamais, & je vous promets que je me laisserai plûtôt mettre en pieces que de ravir la Couronne à mes freres.* A ces mots qui marquoient le bon naturel & l'esprit de ce jeune Prince, le Roi voyant d'un autre côté pleurer la Princesse, ne pût retenir lui-même ses larmes; ce qui donna occasion aux Gardes de lui ôter ces objets de devant les yeux, mais ce ne fut pas sans difficulté, le Duc ny la Princesse ne pouvant se resoudre à se separer pour toûjours du Roi.

Elle étoit née l'an 1635. le 29. Janvier

Il n'avoit encore que sept ans

Cependant les Soldats à qui on avoit donné ce Prince en garde, le faisoient servir de joüet à la canaille; le traitoient de Prince tutelaire, de Roi dépoüillé; & sçachant qu'il haïssoit l'odeur du tabac, lui en souffloient les fumées au

nez. Le Lundi apres dîné on le conduisit du Palais de Saint James, à celuy de Witehal, où il eut pour prison la Chambre de laquelle il pouvoit aller de plein pied à l'échaffaut qu'on dressa dans une large ruë devant les fenêtres de la Chambre où il étoit. Il eut beaucoup à souffrir dans cet appartement, car outre le bruit continuel que faisoient à ses oreilles les ouvriers qui travailloient à dresser l'échaffaut, les Soldats eurent encore la dureté de frapper toute la nuit à sa porte, & de lui dire toutes les injures qui leur venoient dans l'esprit; desorte que ce Prince infortuné n'eut pas même la liberté de joüir en repos de ses dernieres pensées.

Guillaume Juxon Evêque de Londres, qui avoit été son Chapelain, eut pourtant la permission de se tenir pendant tout ce tems là auprés de lui, pour le consoler & le disposer à la mort.

Il est vrai que le Ministre Peters obtint aussi par le moyen de Cromwel, la même permission, esperant d'induire par ses discours ce Prince à mourir en Puritain; mais Charles s'étant plaint que la vûë & les remontrances de ce Ministre ne faisoient que gêner sa conscience, il en fut enfin délivré.

Le 30. Janvier

Le Mardi étant venu, jour auquel se devoit faire l'execution, l'Evêque de Londres se rendit de grand matin dans l'appartement du Roi: ce Prince s'entretint pendant une heure avec lui de l'état de sa conscience, & communia de la main de cet Evêque à la maniere de l'Eglise Anglicane, avec de grandes marques de pieté & de resignation. Aprés-quoi il continua de s'occuper à méditer la Religion, & particulierement la mort sanglante de Jesus-Christ; faisant sur tout cela des reflexions conformes à l'état où il se trouvoit, & témoignant toûjours une fermeté & une tranquillité d'esprit tout à-fait chrétienne

Cependant le Prince Electoral Palatin son neveu, & le Duc de Lenox qui fut ensuite *Duc de Richemond*, ayant obtenu la permission de parler au Roy avant qu'il morût, firent ce qu'ils pûrent pour lui dire leurs derniers adieux. Mais ce Prince les fit prier de trouver bon qu'il le privât du plaisir de les voir, pour donner à Dieu toutes ses pensées dans le peu de temps qui lui restoit. Plusieurs autres Seigneurs témoignerent de l'empressement pour la même chose, mais les uns n'en pûrent obtenir la permission de la part des Communes, les autres aprés l'avoir obtenuë n'en purent pas joüir, le Roi n'ayant voulu voir de toute la matinée que le seul Evêque de Londres.

Enfin aprés l'heure du dîner ce Prince fut conduit sur l'échaffaut par une des fenêtres de l'appartement où il étoit. La place de Witehal étoit toute environnée de la Cavalerie du Regiment de Cromwel, les uns ayant l'épée nuë, & les autres le mousquet à la main.

Le boureau qui s'étoit masqué, apprêtoit tout ce qui devoit servir à l'execution, pendant que le Roi accompagné de l'Evêque de Londres continuoit à se disposer à la mort. L'échaffaut étoit tout couvert de noir. La hache envelopée d'un crépe étoit sur le billoit auquel on avoit cloüé quatre gros agneaux de fer : à dessein d'y attacher le Roi, en cas qu'il eût voulu faire quelque résistance. Il y eut des gens qui crurent que cet executeur ainsi masqué, étoit un des domestiques du Roi, lequel aima mieux faire cette fonction, que de souffrir que le Roi son maitre fut executé par la main d'un vil & infame bourreau. D'autres, avec plus d'apparence, disent que c'étoit effectivement le bourreau ordinaire, mais qu'on lui avoit ordonné de se masquer afin que le peuple pût s'imaginer que c'é-

roit un autre que luy. L'Evêque de Londres & les Colonels *Thomlinson* & *Haker*, furent ceux qui accompagnerent le Roi sur l'échafaut. Le premier étoit à sa droite, Thomlinson à sa gauche, & Haker alloit devant avec soixante Halebardiers qu'il fit ranger autour de l'échafaut : on mit aussi la cavalerie dans toutes les avenues, Cromvvel ayant pourvû à cela pour empêcher toutes sortes d'émutes.

Cependant le Roi étant arrivé devant l'échaffaut, salua fort civilement les personnes qui étoient autour de lui, & ayant apperçû Cromvvel à une fenêtre, il dit à l'oreille de l'Evêque de Londres. *Voilà celui qui est l'auteur de ma mort, & cependant on en fera tomber la faute sur toute la Nation.* Ensuite se tournant vers ceux que la curiosité avoit entraînez à ce tragique spectacle, il commença à leur parler en ces termes : *Mon cher peuple, je me tairois volontiers en ce triste lieu, puis qu'aussi-bien à cause de la grande foule je ne sçaurois me faire entendre qu'à peu de gens. Mais parce que mes ennemis ne manqueroient pas de faire passer mon silence pour un aveu des crimes dont on m'accuse, je veux bien avant que de mourir m'en justifier, selon que j'y suis obligé pour la gloire de Dieu, pour la satisfactiou de mes sujets, & pour ce que je dois à ma propre réputation.*

Aprés ce petit exorde, Thomlinson qui avoit ordre de hâter l'execution autant qu'il seroit possible, dit à ce Prince qu'il le prioit d'être cour ; ce que Charles ayant promis, il reprit son discours en cette maniere.

Discours du Roi.

» Je prens Dieu à témoin, devant le Tribunal du» quel je dois comparoître en peu de tems, que je
» suis entierement innocent de ce dont on m'ac» cuse, & que je n'ai jamais eu la moindre pen» sée de diminuer les justes & légitimes droits du

Parlement. Je proteste que je n'ai point été le « premier à prendre les armes & à lever des gens « de guerre. Je n'en suis venu à ces extrémitez « qu'aprés avoit vû le Parlement qui armoit con- « tre moi. C'est ce que pourront connoître clai- « rement tous ceux qui voudront consulter exa- « ctement les Actes des deux Chambres, les é- « crits & les Déclarations qui ont paru au jour. «

Cependant je suis fortement persuadé que la « mort infame, que je vais souffrir, est de la « part de Dieu, une juste punition du consente- « ment que j'ai donné avec trop de facilité à la « mort de l'innocent Vice-Roi d'Irlande, quoi- « que ce même supplice que je vais endurer soit « de la part de ceux qui m'y ont condamné, la « sentence la plus injuste qui se puisse concevoir. «

Si vous voulez sçavoir avec quel esprit je re- « garde les outrages de mes ennemis, voilà un « homme de bien. (*dit-il en se tournant vers l'E-* « *vêque de Londres*) qui en peut rendre témoi- « gnage. Je leur pardonne à tous le tort qu'ils me « font, avec toute la sincerité possible, & je de- « mande à Dieu de tout mon cœur, qu'il veüille « leur faire la grace d'avoir un véritable repentir « & une salutaire horreur du crime énorme qu'ils « vont commettre sur ma personne. «

Quoique je sois sur le point de mourir, « le repos de mes sujets & de mon Royaume me « tient encore au cœur. Il ne m'est pas possible « maintenant d'y pourvoir autrement qu'en mon- « trant le chemin de remedier aux troubles qui « agitent l'Angleterre. On s'est fort écarté de ce « chemin. Vous devez vous employer à y entrer, « vous qui avez en main les forces du Royau- « me. Vôtre interêt particulier vous y engage. « Le véritable moyen de rétablir la paix dans « le Royaume, c'est de se repentir de ce qu'on « a mal fait. «

» Considerez sans passion les confusions de l'E-
» tat, l'entier renversement du Gouvernement, la
» souveraine puissance usurpée par le peuple sans
» qu'on puisse alleguer d'autre raison de tous ces
» changemens, que la violence & la force des ar-
» mes, & un mépris manifeste de nos Loix les plus
» saintes ; considerez toutes ces choses ; & vous
» comprendrez sans peine combien est grand l'ou-
» trage qu'on vient de faire à la Justice. Il est
» visible, en effet, que la Guerre ne peut jamais
» donner un véritable droit à la puissance souve-
» raine, si elle n'est fondée sur la Justice ; & il
» n'est pas moins visible, qu'une guerre est toû-
» jours injuste à moins qu'on ne l'entreprenne pour
» l'une ou l'autre de ces deux raisons : ou pour
» repousser une injure manifeste, ou pour recou-
» vrer un grand bien injustement retenu. Que
» si le Parti victorieux enflé de ses bons succés,
» continuë à se porter au-delà de toutes les bor-
» nes de la Justice, qui ne voit que cette condui-
» te autorise les plus grands desordres, qu'elle va
» au renversement de tous les Etats, & qu'elle
» tend à faire de toutes les Societez des cabales
» d'assassins & de scelerats. Qu'on jette les yeux
» sur les violentes usurpations d'Alexandre, & on
» demeurera convaincu de ce que je viens de dire.
» Il n'y a donc point d'autre moyen de ren-
» trer dans le chemin de la Paix, duquel vous
» vous êtes écartez, & de détourner de dessus vos
» têtes les éfets de la colere de Dieu ; que de ren-
» dre à Dieu, au Roi & au Peuple, & à chacun en
» particulier, ce qui leur apartient. Vous rendrez
» à Dieu ce que vous lui devez, en rétablissant
» son culte dans sa pureté, en étoufant les di-
» visions de l'Eglise de ce Royaume, & en y fai-
» sant regner l'ordre, la paix & l'union, suivant les
» préceptes de l'Evangile. Et à mon avis, le plus
» sûr moyen d'y réüssir, c'est de convoquer un

Sinode National, où l'on ait la liberté des suffrages. Vous rendrez au Roi ce qui lui apartient (j'entens parler de mon successeur) en le remettant sur le Trône avec toute l'autorité que les Loix de ce Royaume lui donnent. Enfin vous rendrez au peuple ce qui lui appartient en défendant sa liberté, non en l'élevant sur le Trône & en mettant le Sceptre entre ses mains, mais en rendant aux Loix leur autorité & en rengeant les sujets à leur devoir & à l'obéïssance dûë à leur souverain. C'est par le mépris de tous ces devoirs que je me vois sur le point d'être sacrifié pour mon cher peuple, sans que j'aye pû seulement être écouté dans ma défense. «

Aprés qu'il eut fini cette Harangue, pendant laquelle il eût toûjours son chapeau sous le bras, l'Evêque de Londres s'aprocha de lui pour lui dire, qu'encore que personne n'eut sujet de douter de sa Religion, il le supplioit d'en dire un mot pour l'édification du peuple, le Roi le remercia de cet avis & ayant élevé sa voix le plus haut qu'il pût, il déclara que par la grace de Dieu il mouroit dans la Foi & dans la Communion de l'Eglise Anglicane, dans laquelle il avoit eu le bonheur d'être élevé par les soins du Roi son pere: Et voici un Prélat, dit-il en montrant l'Evêque, qui peut rendre sur cela témoignage de ma sincerité. Ensuite se tournant vers les deux Colonels qui étoient sur l'échafaut : J'ai une bonne cause, dit-il & un Dieu infiniment misericordieux, ainsi je pers sans regret une couronne corruptible, persuadé qu'au lieu de celle-là, Dieu m'en donnera bien-tôt une autre qui ne flétrira jamais.

Aprés ces paroles, il quitta son pourpoint, prépara son coû pour le presenter au coûteau du bourreau, & enferma ses cheveux sous un bonnet de nuit qu'on lui aporta. Dans ce mo-

ment voyant aprocher le boureau, il lui dit de prendre garde que tout allât bien. Ensuite il mit de lui-même la tête sur le billot, ayant fait une courte priere, à la fin de laquelle l'executeur lui abatit la tête d'un seul coup.

Voilà de quelle maniere mourut Charles I. Roi d'Angleterre, Prince le plus accompli de son siécle, & qui étoit doüé de toute sorte de vertus. Il étoit extrêmement sobre, chaste, moderé, benin, agréable, clement, & à toutes ces qualitez du cœur, il joignoit celles de l'esprit, & d'une science peu commune dans les Princes. La posterité aura de la peine à croire qu'un Prince si bon & si équitable ait pû perdre la vie par une fin si tragique, & c'est une chose jusques-là inoüie, qu'on ait entrepris de faire mourir un Roi par les formes de la Justice, que ses propres sujets soient devenus ses Juges, qu'ils l'ayent obligé de comparoître quatre fois devant un Tribunal érigé contre toutes les Loix, & qu'enfin ils l'ayent condamné, sans presque le vouloir entendre, & tout cela (quelle horreur!) dans l'espace de huit jours seulement, pendant qu'on emploie des mois entiers à faire le procés à un voleur public, ou à un homme de la lie du peuple.

Peu de jours avant cette execution, les amis du Roi avoient déja écrit au Prince de Galles qui étoit alors à Paris, pour lui donner la nouvelle de l'Arrêt de mort qu'on venoit de prononcer contre le Roi son pere. Ce pauvre Prince envoia aussi-tôt à Cromwel & aux autres principaux Officiers du Parlement, des Lettres pleines de soumission, les conjurant de sauver la vie de son pere à telle condition qu'ils le voudroient: mais ces dépêches vinrent trop tard, & n'arriverent que cinq jours aprés l'execution.

Pendant

Pendant cette execution, Cromwel se tint à une fenêtre, apuyé sur un carreau de velours, vis-à vis de l'échafaut, ce qui ne manqua pas d'être regardé comme une marque de sa cruauté, puis qu'en effet cette grande douceur qu'il affectoit souvent de faire paroître, auroit du l'obliger à se priver d'un tel spectacle, & à n'ajouter pas aux disgraces d'un Prince infortuné, le regret de voir en mourant celui qui étoit la cause de sa mort. Mais Cromwel n'eut pas crû être assuré de l'execution s'il n'en eut été lui-même le témoin. Si-tôt qu'il vit à bas la tête du Roi; voilà, dit-il, en se tournant vers quelques Officiers, qui étoient avec lui voilà « enfin la Religion sauvée, la liberté de tant de « peuples recouvrée, & les fondemens de la Re- « publique d'Angleterre établis, il ne reste qu'à « emploier desormais nos travaux & nôtre sang « même à prevenir les troubles du dehors, & à « rendre cet Etat florissant. Cependant par un « éfet de sa dissimulation ordinaire, il ne laissa pas, comme nous l'avons déja dit, de donner des soûpirs à la mort du Roi, & de faire voir en cette occasion sur son visage une tristesse que son cœur étoit bien éloigné de sentir.

Vente des habits du Roy, & son ensevelissement.

Les Colonels Thomlinson & Haker qui avoient conduit le Roi sur l'échaffaut, vendirent fort cherement le billot, la hache, & generalement tout ce qui avoit servi à cette execution tragique, jusques, au bois même de l'échafaut. Ils tirerent sur tout beaucoup d'argent des habits de ce Prince, de son manteau, de son pourpoint de son épée, & autres choses de cette nature, que diverses personnes acheterent, mais par des motifs bien differens; les uns pour les garder comme de précieuses Reliques d'un Martir, & les autres pour en faire trophée comme des dépoüilles d'un ennemi.

S'il en faut croire quelques Historiens, la malignité de Cromwel alla jusqu'à mettre le corps de ce Prince entre les mains des Chirurgiens pour le visiter, & pour savoir s'il n'avoit point été attaqué de quelques maux honteux: mais Milord d'Anglesei témoin valable sur la matiere, m'a assuré à moi-même que le bruit qu'on fit courir là-dessus étoit faux. Ce qui y donna occasion fut apparemment que le Prince Palatin, le Duc de Lenox, Le Marquis d'Harfort, le Comte de Soupthanton, & l'Evêque de Londres, ayant demandé le corps & obtenu la permission de lui faire des funerailles, le firent porter sur un Brancard au Palais de saint James, où il fut ouvert & embaumé par leur ordre. Les deux Colonels dont nous avons parlé ci-dessus, se reserverent de pouvoir disposer de toutes ses hardes, jusqu'à sa chemise, pour laquelle le Duc de Lenox ne fit pas difficulté de donner cent guinées. Trois jours aprés que le corps fut embaumé on le porta à Windsor, où plusieurs Seigneurs qui avoient été dans ses interêts l'accompagnerent, & où il fut enterré dans la Chapelle Roiale,

Diverses depesches aux Etats voisins, pour leur donner avis de la mort du Roi.

Aprés la mort de ce Prince son sang ayant servi, pour ainsi dire, de ciment au nouveau Gouvernement qui se forma ensuite dans l'Angleterre, le Conseil d'Etat qui sous la direction de Cromwel diposoit absolument de toutes choses, resolut d'envoier des Ambassadeurs aux Princes étrangers, pour leur donner avis que la Monarchie d'Angleterre venoit d'être changée en Republique. Déja tous les Ministres de ces Puissances lesquels étoient alors à Londres avoient été chargez d'en avertir leurs Maîtres, & deux Secretaires d'Etat eurent ordre d'aller chez eux pour les informer non seulement du nouveau gouvernement qui venoit d'être établi, mais, ce

qui est assez plaisant, pour leur donner encore avis de la mort du Roi à laquelle ils avoient tous été presens ; Ceremonie qui fut trouvée également contraire à la raison & à la pieté, & qui ne servit qu'à embarasser la plûpart de ces Ministres qui ne surent quelle réponse ils devoient faire là-dessus. Il y en eut pourtant qui eurent la prudence de se retirer sans rien répondre, ou de ne répondre que d'une maniere équivoque, pour éviter de se faire des affaires auprés de leurs Maîtres.

Dés qu'on eut pris la resolution d'envoier des Ambassadeurs aux Princes étrangers, Cromwel se chargea du soin de faire écrire les lettres de la maniere & aux Puissances qu'il le jugeroit le plus expedient, & voulut bien prendre la peine d'en dicter lui-même la plûpart. Ce fut lui aussi qui trouva bon que dans ces lettres qui furent écrites en Latin, la Republique d'Angleterre prit le titre de SENATUS POPULUSQUE ANGLICANUS, comme on le peut voir par les trois lettres suivantes que Mr. Leti raporte en Latin & toutes entieres dans l'Ouvrage que nous traduisons, mais dont je me contenterai de faire l'extrait.

La premiere étoit adressée au Roi de Portugal, avec cette Inscription :

Serenissimo Principi, JOHANNI QUARTO, Lusitaniæ Regi, Senatus Populusque Anglicanus, Salutem.

« Cromwel aprés avoir au nom de la nouvelle Republique justifié par un petit preambule la revolution qui venoit d'arriver en Angleterre, témoigne au Roi Jean qu'il souhaite de renouveller avec lui l'Alliance & le Commerce qui étoit entre les deux Nations, l'assurant que de sa part il fera pour cet éfet tout ce qui sera en son pou-

» voir. Mais parce que les Pirates & divers trans-
» fuges trouvoient alors un azile dans les Ports de
» Portugal, où ils vendoient impunément les ca-
» ptures qu'ils faisoient sur les vaisseaux Anglois,
» Cromwel prie le Roi de remedier au plûtôt à ce
» desordre, & lui envoie pour cet éfet en qualité
» d'Ambassadeur vers Sa Majesté le Chevalier Va-
» ne Orateur de la Chambre basse. Cette Lettre
» finit par une instante priere que la Republique
» fait au Roi de traiter favorablement leur Am-
» bassadeur, & de lui procurer toutes les suretez
» possibles, afin que mal aucun ne lui soit fait ni en
» sa personne ni en son honneur, bienfait qu'on
» promet de reconnoître dans les occasions. Elle
est datée de Westmunster le 4. Fêvrier 1649.
Signé Philips Clerc de la Cour, & scellé du sceau
de la Republique.

Cromwel éloigne de la Cour sous divers prétextes ceux qui lui sont suspects.

Cromwel choisit pour cette Ambassade le Chevalier Vane, exprés pour l'éloigner de la Cour, car quoique ce Seigneur fut grand ennemi de la Maison de Stuard, & un de ceux qui avoient travaillé avec le plus d'ardeur pour l'abolition de la Monarchie il ne laissoit pas d'être supect, à Cromwel, qui le connoissant pour un esprit remuant & capable de traverser ses entreprises, fut ravi de trouver cette occasion de l'éloigner avec honneur du Gouvernement. Il en usa de même à l'égard de ses plus intimes amis lors qu'il les crut assez puissans pour nuire à ses desseins, l'on remarqua que les mêmes personnes qu'il avoit comblées de bienfaits lors qu'elles étoient utiles à son ambition, il les sacrifia sans peine dés qu'il crut se pouvoir passer d'elles.

Les deux autres Lettres dont nous avons parlé étoient adressées au Roi d'Espagne. La Republique y prend le même titre que dans la précedente & tâche d'excuser le nouveau Gouvernement à peu prés de la même maniere auprés de Phi-

Jppe IV. à la Cour duquel elle envoie Ascam en qualité d'Ambassadeur pour y traiter des affaires qui regardent l'interêt des deux Nations. Ces Lettres sont l'une & l'autre dattées du même jour que la précedente.

La Republique fit dans ce même temps plusieurs autres dépêches pour divers Princes, & en particulier elle écrivit à la ville d'Hambourg. Les premieres dépêches qu'on fit furent pour le Roi d'Espagne, & il y a aparence que la nouvelle Republique en usa de la sorte, parce que de tous les Princes le Roi d'Espagne étoit celui qui avoit le plus de besoin de l'amitié des Anglois, & qu'ainsi une Ambassade de leur part ne pourroit être que trés-agreable à cette Cour, ce qui seroit d'une trés-grande force pour déterminer les autres à suivre l'exemple de celle ci.

Durant l'espace de trois mois, dans toutes les Lettres que la Republique écrivoit, elle se servit du titre de *Senatus Polusque Anglicanus*: mais Cromwel qui en étoit l'Auteur aiant pensé plus meurement à la chose trouva que le titre ancien de Parlement étant un des plus grands ornemens de la Nation Brintannique, il valoit mieux se servir de celui-là que de tout autre ; & dans les Lettres qu'il écrivit ensuite au nom de la Republique, l'inscription de *Senatus* &c. fut changée en celle de *Parlamentum Reipublicæ Angliæ*; comme il paroît par l'inscription de deux Lettres, dont voici la sustance.

La premiere s'adresse au Roi de Portugal, avec cette inscription.

Serenissimo Principi JOANNI IV. Lusitaniæ Regi Parlamentum Reip. Angliæ Salutem.

Lettre au Roi de Portugal.

Dans cette Lettre le Parlement donne avis à ce

» Jean IV. Roi de Portugal, que plusieurs Rebel-
» les ayant trouvé le moyen de sortir des Ports
» d'Irlande, avec les Vaisseaux qui leur avoient
» été confiez, malgré tous les soins qu'on avoit
» pris pendant long-tems pour leur fermer tous
» les passages, s'étoient retirez dans les Ports de
» son Roiaume, d'où ils venoient se jetter sur
» les Vaisseaux Marchands de la Nation Angloi-
» se qui alloient en Portugal ou qui en venoient
» chargez de Marchandises : Que ces perfides
» Corsaires en avoient pris un grand nombre ;
» qu'ils croisoient éternellement le long de ses
» côtes, où ils exerçoient mille brigandages.
» Que c'étoit fait du Commerce si avantageux
» aux deux Nations, si on ne les chassoit inces-
» samment ; qu'ainsi il étoit de son interêt d'y
» tenir la main ; qu'au reste on le prioit de ne
» pas recevoir les Ambassadeurs qui lui pour-
» roient venir de la part de Charles Stuard, puis-
» que le Parlement, entre les mains duquel resi-
» doit toute la puissance de l'Etat, avoit seul le
» droit d'en envoier.

L'autre Lettre est écrite à Leopold Archiduc d'Autriche, Gouverneur des Païs-Bas Son inscription est telle :

LEOPOLDO AUSTRIÆ Archiduci, Provinciarum in Belgio sub Philippo Rege Præsidi, Salutem, Parlamentum Reip. Angliæ

1649. Le Parlement y expose d'abord à l'Archiduc
» l'enlevement d'une jeune fille qui étoit d'une fa-
» mille considerable, & à laquelle ses parens qu'el-
» le avoit perdu fort jeune avoient laissé de grands
» biens : Que Walcius qui en étoit le ravisseur s'é-
» tant sauvé en Flandres avec sa proye, où il espe-

roit de joüir impunément du fruit de son crime ; «
que le Parlement instruit de cette afaire s'étoit «
crû obligé de prévenir de bonne heure les suites «
funestes d'un si horrible attentat, en poursuivant «
celui qui en étoit l'Auteur : Qu'ayant apris qu'il «
s'étoit débarqué à Ostende ou à Nieuport, il «
avoit chargé quelques personnes de communi- «
quer cette afaire aux Gouverneurs de ces deux «
Places, & de les prier d'emploier tous leurs soins «
pour mettre cette jeune fille en liberté en l'ar- «
rachant des mains de son ravisseur ; que ces deux «
Gouverneurs avoient répondu favorablement à «
ces instances, & qu'ayant fait toutes les perqui- «
sitions necessaires ils avoient heureusement dé- «
couvert cette pauvre fille, & l'avoient mise com- «
me en dépôt dans un Convent de filles, où ils «
croyoient qu'elle seroit à couvert des entrepri- «
ses violentes de ce scelerat qui l'avoit enlevée : «
Que Walcius se voyant ainsi frustré de ses espé- «
rances, venoit d'intenter un procez aux Gou- «
verneurs sus mentionnez devant le Tribunal Ec- «
clesiastique d'Ypres, sous prétexte de mariage «
contracté avec la jeune fille en question : Qu'on «
prioit l'Archiduc de n'avoir aucun égard à ses «
poursuites ; que le ravisseur & celle qu'il avoit «
enlevée étoient naturels Anglois ; que l'enleve- «
ment étoit arrivé en Angleterre, que les biens «
de cette pupille se trouvoient dans cet Etat ; que «
toutes ces choses étant avérées il étoit évident, «
qu'il n'apartenoit qu'au Parlement d'Angleterre «
de connoître & de juger de cette cause : Qu'il «
fut donc ordonné à Walcius d'aller défendre «
ses prétentions en Angleterre par devant ses Ju- «
ges légitimes : Que cependant on prioit instam- «
ment sa Grandeur d'ordonner que cette pauvre «
fille fut conduite sûrement dans son païs : Que «
l'humanité & la bienséance devoient interresser «
tous les gens de bien & d'honneur à défendre le «

« Sexe contre quiconque oseroit attenter à son
« honneur & à sa pudeur : qu'ainsi on se promet-
« toit qu'il s'acquiteroit de ce juste devoir quand
« même il n'auroit aucun lieu d'esperer qu'on pût
« jamais être en état de reconnoître ce service par
« quelque autre plus considerable.

Diverses Observa-tio

Cette Republique étoit au commencement si occupée à faire des dépêches de cette nature que pendant un assez long-tems les Secretaires & les Copistes n'avoient pas un moment à eux. La grande autorité de Cromwel commença dés lors à paroître, puisqu'on ne faisoit pas la moindre dépêche qui n'eût passé par ses mains, & qui n'eût, été dirigée par son avis ; pour ne pas dire que Cromwel se donnoit lui-même le soin d'écrire la plûpart de ces Lettres, sur tout celles qui traitoient d'affaires d'Etat. Le Secretaire n'avoit ensuite que la peine de les copier, & souvent même Cromwel dans son cabinet les lui dictoit de sa tête, sur tout depuis qu'il eut le titre de Protecteur, ce qu'il faisoit avec tant de facilité & de vitesse, que celui à qui il dictoit avoit de la peine à le suivre. Au reste Cromwel se plaisoit si fort à cultiver cet heureux talent, si rare dans un grand Capitaine, que malgré ses grandes occupations il donnoit tous les jours une heure a cette étude, sans en excepter les jours même de combat. Aussi se rendit-il le genie & le tour de la langue Latine si familier, que l'on peut dire que de son temps il n'y avoit personne qui écrivit mieux que lui en cette langue.

Pendant que Cromwel donnoit ainsi tous ses soins à maintenir sa nouvelle Republique, il se trouvoit d'ailleurs extrémement favorisé dans toutes ses entreprises par les broüilleries qui étoient alors en France à l'occasion du Cardi-

nal Mazarin, & qui s'étoient tellement échauffées qu'on en vint à une guerre ouverte; le Parlement animé par les Princes du Sang ayant déclaré ennemi de l'Etat ce Ministre, qui de son côté avoit pour lui le Parti de la Reine Anne d'Aûtriche de laquelle il étoit le Favori. Les Politiques qui ont accoûtumé de penetrer dans les affaires les plus cachées, ont tous crû que sans les troubles de l'Angleterre le Cardinal Mazarin, quelque puissant qu'il fut dans l'esprit de la Reine Mere, n'auroit jamais entrepris de traiter les Princes du Sang & le Parlement avec tant de hauteur qu'il le fit. Mais comme la Cour se sentoit assez forte au dedans, & qu'elle ne craignoit rien du dehors, à cause de la conjoncture des afaires de l'Angleterre, qui ne lui permettoient pas de rien entreprendre contre la France en faveur de l'Espagne, le Cardinal s'obstina à ne rien relâcher de son âutorité en faveur des Princes du Sang, & pour s'afermir d'autant mieux dans cette autorité, il crût qu'il ne pouvoit mieux faire que de fomenter sous main les divisions qui déchiroient l'Angleterre, à quoi il emoploya de grands soins & des sommes considérables.

D'autre part Cromwel qui n'étoit ni moins adroit ni moins fourbe que ce Cardinal, & qui outre cela étoit né plus méchant, s'afermit dans la resolution qu'il avoit prise de faire mourir le Roi, lors qu'il vit la geurre allumée dans le sein de la France. Il me souvient là-dessus que le Comte d'Alisburi me dit un jour que je me promenois avec lui dans son jardin : *Que sans les troubles qui arriverent à Paris aprés la fuite de la Cour, il est certain que Cromvvel n'eut pas osé précipiter, comme il fit, le Procez & la mort du Roi.*

En éfet le jeune Roi sortit alors secretement

de Paris accompagné de la Reine sa mere, du Cardinal & de divers Seigneurs, le bruit s'en étant répandu dés le matin deuxiéme de Janvier, tout le peuple courut aux armes, poussé à cela par le Parlement qui craignoit que la Cour ne voulut se venger de l'afront qu'elle prétendoit avoir reçû de ce Corps. Aussi-tôt qu'on sût à Londres que le Parlement de Paris armoit contre la Cour, & que cette guerre civile qui venoit d'éclater ne finiroit aparemment de longtems, on crut n'avoir plus rien à ménager ; ainsi Cromwel profitant d'une occasion si favorable à ses desseins, pressa la mort du Roi plus qu'il n'auroit fait sans doute si la France eût été en état de s'y oposer.

Cromvvel fomente les troubles en France.

1649.

Les guerres civiles de France s'échaufant de plus en plus, Cromwel de son côté étoit tout apliqué aux moiens de faire réüssir ses vastes desseins, & ne perdoit pas un moment d'un tems où tout sembloit concourir à les avancer. Toute la Chêrienté étoit en feu : la France se faisoit à elle même une guerre cruelle ; la Suede & le Dannemarc interessoient toute l'Allemagne dans leurs querelles ; les Hollandois avoient afaire aux Portugais qui les harceloient terriblement, ainsi Cromwel n'avoit pas sujet de craindre que les Etats voisins, assez occupez chez eux abandonnassent leurs interêts propres pour soûtenir ceux de la Maison de Stuard. Dans ce même tems il reçut avis que le Maréchal de Turenne, à la tête d'un corps de douze mille Huguenots, étoit resolu de soûtenir de tout son pouvoir le parti du Roi contre les Princes du Sang & le Parlement de Paris qui n'avoient pris les armes, disoient-ils, que pour chasser Mazarin du Ministere. Et veritablement les Reformez de France embrasserent avec chaleur le parti du Roi ; soit qu'ils

se défiassent de l'humeur inconstante du Prince de Condé ; soit qu'ils esperassent de gagner les bonnes graces du Roi & de se le rendre favorable en lui donnant cette preuve de leur zéle & de leur fidelité dans une ocasion si pressante ; soit enfin qu'ils fussent entraînez par l'exemple de Mr. de Turenne, lequel sous pretexte d'avancer leurs affaires, n'avoit en vûë que de s'avancer lui-même à la Cour, comme il parût assez dans la suite. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Réformez armerent puissamment pour le Roi, ce qui donna beaucoup de chagrin à Cromwel, car il craignoit que les Rebelles n'étant pas en état de tenir contre le Roi, soûtenu d'un parti aussi considerable qu'étoit celui des Protestans en France, ne rentrassent dans leur devoir, que les troubles venant ainsi à finir, la Cour ne se vit en état d'entreprendre la défense de la maison de Stuard. Pour parer ce coup voici le moien dont il se servit. Il y avoit alors en Angleterre quelques Protestans de France. Cromwel choisit ceux qu'il connût les plus zélez pour leur Religion, & leur ayant donné des instructions secrettes, il les chargea de passer en France d'aller de Consistoire en Consistoire, insinuër aux Réformez qu'ils avoient un trés-grand interêt à se déclarer contre le Roi ; que l'occasion étoit belle de rétablir leurs affaires, & que s'ils n'en profitoient, ils couroient risque de n'en retrouver jamais de si favorable. Ces discours suborneurs furent inutiles, les Protestans demeurerent fermes dans leur devoir.

Je me souviens à l'occasion des guerres civiles de France, d'une chose qui arriva environ ce même tems, & qu'il faut que je raporte ici en passant, un abregé Anglois de l'histoire des premieres guerres civiles de France écrite par

Davila, étant tombé entre les mains de la femme de Cromwel, cette femme qui n'avoit en tête que l'élevation de son mari, s'apliqua sur tout à y remarquer de quels moyens s'étoit servi le Duc de Guise pour gagner l'estime & l'affection du peuple. Elle y vit, qu'entre plusieurs autres moyens qu'il pratiquoit, il recherchoit sur tout avec empressement les occasions de tenir des enfans en Baptéme, il n'atendoit pas qu'un pere lui vint presenter son enfant, il le demandoit; & cela sans aucune distinction d'état & de qualité. Cette maxime parût admirable à la femme de Cromwel, & ravie de l'avoir trouvée elle l'a montre à son mari, & lui represente qu'il pouvoit s'en servir aussi utilement à Londres, que le Duc de Guise s'en étoit servi à Paris. Quoique le naturel de Cromwel ne le portât pas trop à ces sortes de familiaritez, neanmoins comme il jugea qu'éfectivement il pourroit en tirer quelque avantage, il resolut de suivre le conseil de sa femme. C'étoit un plaisir de les voir tous deux rechercher chacun de son côté ces sortes d'affinitez spirituelles, même parmi le petit peuple. Il est vrai que dés que Cromwvel fut élevé à la dignité de Protecteur, il cessa de se servir de ces menus moyens. qui lui étoient devenus inutiles dans son élevation; outre qu'il fut bien aise de s'épargner la dépence que ces sortes de ceremonies traînent toûjours aprés elles. Je vais finir ce Livre en raportant la derniere Lettre qui fut écrite sous le titre de *Senatus Populusque Anglicanus*. L'inscription en est telle:

Lettre écrite à la ville de Hambourg.

Amplissimo Civitatis Hambrugensis Senatui. Senatus Populusque Anglicanus.

C'est ici une réponse à une Lettre du Senat de

Hambourg. Sur ce que dans cette Lettre, on re- «
presentoit d'abord au Parlement d'Angleterre, «
l'ancienneté de l'alliance des Anglois avec la «
ville de Hambourg, on répond qu'on se fait «
honneur de cette alliance, & qu'on s'en sou- «
vient avec plaisir. On répond ensuite à des plain- «
tes que font ceux de Hambourg pour cause de «
mauvaise foi dans le négoce; on les assure «
qu'on a fait toutes les recherches necessaires «
pour découvrir les coupables, & cependant on «
promet de les dédommager de toutes les pertes «
qu'il peuvent avoir faites, en recevant pour «
bonnes les mauvaises marchandises qu'on leur a «
envoiées d'Angleterre. Aprés avoir répondu à «
leurs plaintes, on leur en fait à son tour; on les «
prie de vouloir pourvoir à la sureté des Mar- «
chands Anglois. On les avertit qu'on a eu avis, «
que depuis l'arrivée d'un certain Cochrans dans «
leur Ville, Ambassadeur, à ce qu'il disoit, de «
Charles, fils du feu Roi d'Angleterre, les Mar- «
chands de la Nation Angloise sont terriblement «
inquietez; que leur vie est en grand danger, «
qu'ils sont souvent exposez à la fureur des as- «
sassins, & qu'il n'y a point de justice pour eux. «
On raporte ensuite une insulte cruelle faite au «
chef de la compagnie des Marchands Anglois, «
& à quelques-uns des membres de cette com- «
pagnie, dont on n'avoit voulu faire aucune ju- «
stice, & qu'au contraire il sembloit qu'on avoit «
sujet de craindre qu'on ne livrât lesdits Mar- «
chands liez à Cochrans qui les demandoit. «
Qu'on les prie donc par la foi des Traitez passez «
entre eux, & par les loix du Commerce égale- «
ment important pour l'un & l'autre Etat, d'accor- «
der leur protection aux Marchands de la Nation «
Angloise, & de les défendre en tout & par tout, «
autant que la Justice le requerera. On demande «
que Cochrans & ses complices, soient ou punis «

„ ou chassez. On les exhorte de ne pas préferer
„ l'amitié des Tarquins exilez, (on entend parler
„ de la famille Roiale d'Angleterre) à celle du
„ peuple Anglois. On finit en representant qu'on
„ ne peut avoir aucun commerce avec eux , s'ils
„ ne donnent ordre à la sûreté des Marchands
„ d'Angleterre ; on laisse ce soin à leur prudence
„ & à leur équité ; & on les recommande à la
„ protection de Dieu. Cette Lettre est dattée de
„ Westmunster, du 10. d'Août 1649.

Fin du Premier Livre.

LA VIE DE CROMWEL.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

Où sont raportez plusieurs évenemens remarquables, où l'on décrit la forme & les progrés de la Republique, les Guerres de Cromwel, les Victoires, & plusieurs particularitez; à commencer depuis la mort du Roi, jusqu'à la fin de la réduction d'Irlande.

COMME la prison de Carles I. & sa mort, interressoient presque tous les Princes de l'Europe, leurs Ministres qui se trouverent à Londres, jouërent dans cette sanglante Tragedie des personnages bien differens, selon les differens interêts de leurs Maîtres. L'Espagne qui, par la Paix concluë

Interêts differens des Princes dans les affaires d'Angleterre.

entre l'Empire & la France vers la fin de l'an 1648 ; se voyoit engagée à soûtenir seule tout le poids de la Guerre qu'elle avoit avec la France, contre un Roi qui venoit de monter sur le Trône au milieu d'une longue suite d'heureux succés ; dignes fruits de la sagesse des deux plus grands genies qui vécussent alors, les Cardinaux de Richelieu & Mazarin ; l'Espagne, dis-je, qui commençoit à sentir les revers de la fortune, fatiguée par une Guerre de plusieurs années, affoiblie d'un côté par les révoltes de la Sicile, & de l'autre, succombant, pour ainsi dire, sous les coups que venoit de lui porter Mazanel dans le Royaume de Naples, ne voyoit aucune aparence de pouvoir tenir contre les forces unies de la France & du Portugal, qui de concert avec d'autres Alliez, avoient formé le dessein de l'acabler sous le poids d'une Guerre terrible.

Loüis XIV.

Ces pressantes raisons & plusieurs autres semblables, obligerent l'Espagne à chercher du secours par tout. Elle crut que l'état de ses affaires l'autorisoit suffisamment à se servir de tous les moyens, quels qu'ils puissent être, qui pouvoient contribuër à sa sûreté. Ainsi, sans se gêner par des égards de bienséance, & se mettant au-dessus des jugemens desavantageux que les autres Puissances pourroient faire de sa conduite, si ses interêts la portoient à abandonner la cause d'un Prince injustement chassé de ses Etats, & à favoriser les usurpations d'un Tiran qui s'élevoit en Angleterre, elle chargea les Ministres qu'elle avoit à Londres de faire la cour au Parti victorieux, quel qu'il pût être, & de rechercher la faveur & l'amitié de ceux dont il y avoit lieu d'esperer de plus grands avantages. Ainsi ces Ministres voyant les affaires du Roy desesperées, & sa fortune entierement renver-

fée, commencerent, suivant leurs Commissions, à cajoler honteusemennt les Députez au Parlement, & s'aperçevant ensuite que la puissance de Cromvvel prévaloit sur tout, ils coururent lui faire leur cour, & lui donnerent un encens qui étoit destiné pour quiconque seroit le plus puissant. Ils pousserent leurs soumissions flâteuses, jusqu'à lui faire demander audience, avec le même respect & les mêmes ceremonies qu'on la demande aux plus grands Monarques. Comme l'autorité des principaux Officiers de guerre étoit grande en Angleterre, ils se crurent obligez de les caresser aussi; ils leur donnerent plusieurs repas magnifiques, essayant par là de s'assurer de leurs suffrages, qui leur paroissoient necessaires pour le dessein qu'ils avoient, d'unir les forces de ce Royaume avec celles du Roi Catholique leur Maître. Les Ministres Portugais de leur côté, non moins éclairez sur leurs interêts, que l'étoient les Espagnols, voyant que ceux-ci briguoient avec tant d'empressement la faveur des Parlementaires & des grands Officiers de guerre, pour tâcher de les porter à entrer dans leur parti & à faire une étroite alliance avec l'Espagne? non seulement s'éforcerent de parer ce coup, qui infailliblement leur auroit été funeste, mais se resolurent encore à imiter les bassesses des Espagnols: Ils s'empresserent donc à l'envi des premiers à flâter lâchement les Officiers de guerre, à faire leur cour à Cromwel avec des soûmissions honteuses, & à prodiguer leurs caresses dans des visites & dans des festins aux Députez du Parlement. En un mot ces deux Puissances virent tomber le Roi sans s'empresser beaucoup à lui tendre la main pour le soûtenir, & aprés sa chute ils l'abandonnerent sans scrupule, & ne penserent qu'à avancer

leurs interêts particuliers. On vit joüer le même personnage aux Ministres de quelques autres Princes : chacun d'eux faisoit sa cour indifferemment à Cromwel, aux Parlementaires, & aux Officiers de guerre, se ménageant ainsi d'avance des moyens de gagner la faveur du parti qui demeureroit victorieux.

Qu'elles furent les demarches des François dans cette occasion, 1649.

La France parût toûjours s'interesser beaucoup plus dans les troubles naissans d'Angleterre, que non pas les autres Etats ; cela fit qu'au lieu d'y aporter des remedes capables d'arrêter le mal, elle n'y apliqua que ceux qui lui parûrent les plus propres à faire prendre aux affaires de ce Royaume, le train le plus conforme à ses interêts particuliers. Et les moyens qu'elle employa pour arriver à ses fins, étoient en aparence entierement oposez les uns aux autres. A peine les malheurs du Roi commencerent à éclater avec les troubles d'Angleterre, que la France y envoya, outre son Ambassadeur ordinaire qu'elle y avoit déja, un Ambassadeur extraordinaire avec ordre ; mais en aparence seulement (ce que nous insinuons en d'autres termes, dans un autre endroit de cette Histoire) de s'apliquer avec empressement & avec toutes les démonstrations exterieures d'un veritable zele, à pacifier les dissensions de ce Royaume, & à procure la paix entre le Roi & son Parlement : mais leurs ordres secrets étoient bien differens de ceux-là. Ils étoient chargez de fomenter adroitement les divisions, & de jetter du bois dans ce feu qui commençoit à s'allumer. La France avoit ses raisons pour en user de la sorte. Depuis long-tems l'Angleterre se vantoit de tenir la balance égale entre la Monarchie Françoise & la Monarchie Espagnole : Elle craignoit donc que les Anglois voyant l'Espagne trop affoiblie & déja sur

le point de tomber, n'entreprissent de la relever & de la soûtenir en se liguant avec elle. Or pour prévenir cette union qu'elle regardoit comme un des plus grands obstacles qu'on pût oposer à ses desseins, la France ne voyoit point de moyen plus sur que de soufler la discorde & allumer le feu des guerres civiles entre le Roi & le Parlement. A cette raison d'interêt il s'en joignoit un autre; c'est qu'en divisant & affoiblissant les forces de ce Royaume par une guerre intestine, le Roi de France esperoit de s'assurer des prétentions qu'il avoit sur l'Ocean. Voilà la veritable cause des démarches differentes que faisoient en Angleterre les Ambassadeurs de France: Ils détruisoient la nuit en secret ce qu'ils avoient fait le jour en public. Ils s'aperçûrent dans la suite, mais un peu tard, qu'ils avoient trop bien réüssi, & qu'ils avoient excité en Angleterre un trop grand embrasement. Ils virent que la chute du Roi alloit donner naissance à une puissance beaucoup plus formidable, que celle qu'ils avoient tant craint & qui pourroit avoir pour la France des suites bien plus funestes que celles qu'on avoit voulu prévenir. Alors ils entrerent tout de bon dans les interêts du Roi, & firent tous leurs efforts pour lui sauver la vie & pour lui conserver la couronne, mais il n'étoit plus tems, & les traits qu'ils avoient sourdement lancez contre la personne du Roi, étoient entrez trop avant pour pouvoir être arrachez sans qu'il en coûtât à ce Prince infortuné la vie & la couronne; comme cette pitié & ce nouveau zele pour la personne de Charles n'étoit qu'une fausse pitié & un zele d'interêt & de politique dés qu'il parût à ces Ministres de la France, que les interêts de leur Maitre n'étoient plus attachez à la personne de ce Prince malheureux: ils sçûrent

bien l'abandonner à son mauvais sort, & joüant tout d'un coup un nouveau rôle, on les vit encenser également à Cromwel, aux Parlementaires, & aux Officiers de guerre, en attendant qu'un parti venant à prévaloir sur les autres, ils pûssent s'attacher uniquement à celui-là. Miserables giroüettes de Cour, qui tournent au moindre vent, qui ne suivent d'autres regles dans leurs mouvemens divers, que les caprices de la fortune.

Quelle furent les demarches des Danois.

Pour le Roi de Danemarc, comme il étoit proche parent du Roi Charles, il agit avec une sincerité entiere & avec un parfait desinteressement. Dés le commencement des revolutions d'Angleterre, il enjoignit expressément à ses Ministres d'emploier tous leurs soins & toute leur adresse à pacifier les troubles & à éteindre le feu de la division qui venoit de s'allumer dans ce Royaume; il leur commanda de travailler de toutes leur forces à maintenir le Roi dans toute son autorité, & à rétablir entre lui & ses sujets une parfaite intelligence. Depuis, ayant eu nouvelles de l'emprisonnement du Roi, il dépêcha incessamment deux des principaux Seigneurs de sa Cour, avec ordre de faire de nouveaux efforts pour tâcher de lui procurer la liberté; il les chargea d'offrir sa médiation pour négocier quelque acommodement entre le Roi & le Parlement. Et veritablement ces Ministres n'épargnerent rien pour seconder les intentions de leur Maître; & dans toute cette affaire on ne remarqua jamais qu'ils eussent seulement la pensée de vouloir tirer avantage des troubles de l'Angleterre en faveur de leur Nation, en faisant leur cour tantôt à un parti, tantôt à l'autre. Et cependant il est certain que le Roi de Danemarc avoit un interêt visible à fomenter les

troubles qui venoient de s'exciter en Angleterre, & que s'il avoit agi par des vûës de politique, il devoit être ravi que ce Royaume s'afoiblit & qu'il se déchirât de ses propres mains, puis que le repos & la prosperité de cet Etat ne pouvoit que lui donner de l'ombrage, vû les grandes disputes qui étoient entre ces deux Couronnes touchant les droits de la Navigation au passage du Sond, & touchant quelques prétentions qu'avoient l'une & l'autre sur l'Ocean. Ainsi ce qui abatoit l'Angleterre, contribuoit, par une conséquence necessaire, au repos & à la grandeur du Danemarc. Et neanmoins le Roi, par une generosité & une grandeur d'ame veritablement heroïque, préferant au bonheur & à l'agrandissement de ses Etats, la seule gloire d'une belle action, & le témoignage d'une bonne conscience devant Dieu; & plein d'un genereux mépris pour ces indignes maximes du politique Machiavel, qui veut qu'on soit toûjours prêt à sacrifier à de vils interêts les devoirs les plus sacrés, n'eut jamais d'autre vûë que celle de défendre la cause du Roi Charles, & de faire renaître la paix dans son Royaume, en quoi il se proposoit le bien general de toute cette Nation. Aussi les Anglois ne pûrent-ils s'empêcher d'être sensiblement touchez de ce zéle ardent & desinteressé, & de cette bonne foi avec laquelle les Ambassadeurs Danois entroient dans leurs interêts. Que si leurs soins n'eurent pas tout le succés qu'on avoit lieu d'en esperer, on ne doit pas s'en prendre à eux; mais il faut remonter à cette force inévitable du destin, ou pour mieux dire, à cette sage Providence, qui se plaît souvent à faire échoüer les desseins les plus justes & les mieux concertez de la prudence humaine.

Mais sans faire tort au Roi de Danemarc,

& sans rien diminuër des justes loüanges qui sont dûës à sa generosité, on peut dire avec verité, que les Hollandois poussérent la leur encore plus loin. Ces peuples venoient de donner la derniere main à leur Republique, & déja ils voyoient la Paix concluë entre eux & l'Espagne, aprés une guerre des plus longues & des plus sanglantes. Ils étoient sur le point de conclure cette Paix, aprés laquelle ils soûpiroient si ardemment & qui leur étoit si necessaire pour affermir leur repos & leur liberté, précisément dans le tems des plus grands troubles d'Angleterre, & dans la plus grande fureur des esprits, que venoit de causer la prison du Roi Charles. Jamais circonstances plus favorables aux Hollandois, dans le dessein où ils étoient de conclure incessamment une Paix qui leur étoit devenuë nécessaire. Car les Anglois qui pour des raisons de Navigation & de Commerce, ou même pour des disputes d'honneur & de pure ceremonie, sembloient être les seuls qui eussent interêt de traverser cette Paix, divisez en plusieurs Partis qui s'entre choquoient & se détruisoient les uns les autres par la guerre qu'ils se faisoient, étoient assez occupez chez eux, & n'étoient guéres en état d'inquiéter les autres. Ainsi les Hollandois ne pouvoient travailler plus efficacement à la conclusion de cette Paix, qui alloit assurer leur repos, & qui dévoit tant contribuër à la gloire de leur Republique & à l'avancement de leur Commerce, qu'en fomentant de tout leur pouvoir les troubles dont l'Angleterre étoit agitée, & en y jettant de nouvelles semences de division. En effet, il est aisé de comprendre qu'ils ne pouvoient donner des fondemens plus solides à la future grandeur de leur Republique naissante, qu'en affoiblissant de tout leur pou-

voir les forces de l'Angleterre. Et toutefois oubliant, pour ainsi dire, leurs propres interêts, au lieu d'échauffer les querelles des Anglois, ils n'épargnerent rien pour les étouffer ; ils dépêcherent quatre Ambassadeurs en Angleterre avec des frais considerables, uniquement pour y éteindre le feu des guerres civiles, & pour tâcher de rétablir la Paix entre le Roi & le Parlement. En quoi ils agirent avec une sincerité parfaite, conformément aux instances du Prince & de la Princesse d'Orange, l'une fille & l'autre gendre de l'infortuné Roi Charles. Aussi acquirent-ils dans cette occasion une gloire immortelle parmi les autres Nations, par cette conduite si genereuse & si desinteressée qui leur fit préferer à leurs propres interêts ceux de leurs voisins : Et ils conçûrent tant d'horreur dans la suite de la mort du Roi, qu'ils ne pûrent jamais plus regarder de bon œil ni la Chambre des Communes, ni les Officiers de Guerre, ni Cromwel, qui aussi ne manqua pas de s'en venger, comme on le dira en son lieu.

Le nombre des Partisans de la Maison de Stuard s'augmente. 1646.

Pour reprendre maintenant le fil de nôtre Histoire, je dis que ces scelerats qui possedez d'une fureur violente & brutale, se porterent jusqu'à cet excés d'impieté, que d'ôter inhumainement la vie à un Roi innocent ; s'ils interrompirent pour un temps le cours de la Monarchie dans le Royaume d'Angleterre, ils ne l'abolirent pourtant pas entiérement, quoyque Cromwel se le fût ainsi imaginé. On la vit bien-tôt aprés, cette Monarchie, reparoître avec un nouvel éclat, à peu prés comme la Palme éleve ses branches plus haut, plus on fait effort pour les courber. Cette déclaration religieuse & sincere que fit le Roi sur l'echaffaut, qu'il mouroit dans la Religion Protestante

ne servit qu'à augmenter la devotion & le zèle du peuple envers toute la maison Royale. Tous s'appercevoient qu'ils avoient été trompez : *Et comment*, s'écrioient-ils, *comme se peut-il qu'on ait accusé le Roi d'être Papiste, & que comme, tel on ait osé le condanner à la mort, pour avoir tenté d'établir le Papisme & d'abolir la Religion Protestante; lui qui dans les derniers moments de sa vie, & sur le point d'aller comparoître devant le Tribunal de Dieu, a protesté si saintement qu'il vouloit mourir dans cette même Religion, dans laquelle il avoit été nourri & élevé par les soins du Roi son pere? Comment a-t-on pû se résoudre à commettre une injustice si horrible & si criante? Se peut-il que les Communes gagnées, ou par les caresses de Cromvvel, ou par ses menaces, ayent pû se laisser préoccuper, ou pour mieux dire, ensorceler jusqu'à un tel point, que de prononcer une Sentence si inique? Pouvoient-ils, ces Juges vendus, nous faire avaler un poison plus dangereux, & plus propre à tuër nos ames & à troubler tout le repos & la douceur de nôtre vie? De quels remords va dechirer nos consciences le souvenir de la mort tragique de nôtre Roi, de l'innocence duquel nous ne pouvons nous empêcher de demeurer convaincus? Et que pourrons-nous alleguer un jour devant le Tribunal de Dieu pour excuser un crime si détestable? Pouvons-nous esperer d'effacer jamais dans cette vie la honte d'une action si infame? & oserons-nous desormais nous produire aux yeux du genre humain? Il n'en faut pas douter, nôtre crime surpasse infiniment celui du parricide Caïn; & sans doute que nôtre peine surpassera infiniment la sienne.*

Qu'il entroit dans ces

C'est ainsi que le peuple, pressé par les remords d'une conscience troublée, exprimoit par des paroles la douleur qu'il ressentoit dans

le fond du cœur ; c'est ainsi que par les plaintes & par des regrets, il faisoit connoître la juste indignation qu'il avoit conçûë de l'attentat inoüi commis en la personne de son Roi. Ceux d'entr'eux qui étoient un peu mieux instruits des Loix de leur païs, & qui avoient quelque connoissance des affaires, épouventez de voir leur Roi tout rouge du sang que le coûteau du bourreau faisoit couler de ses veines, & saisis d'horreur à la vûë d'une action si barbare, si infame, si sacrilege, qu'à peine le monde en auroit pû fournir l'exemple dans tout le cours des siécles passez, ne pouvoient moderer leurs craintes & leurs allarmes : mais la mort tragique du Roi n'étoit pas la seule chose qui causât leurs frayeurs, ils ne pouvoient penser sans frémir, à l'énorme puissance de Cromvvel, qui disposoit à son gré du Parlement & de l'Armée ; & déja ils commençoient à murmurer & à pester tout bas contre l'injustice de ceux ausquels peu de temps auparavant ils venoient de donner le glorieux Titre de *Protecteurs des Loix & Défenseurs de la Religion & de la liberté publique.* Quoi qu'ils ne manquassent pas de zéle & d'attachement pour les heritiers du Roi, ils n'osoient toutefois le faire éclater, & se voiant dans l'impuissance de les faire rentrer dans tous leurs Droits, comme ils l'auroient souhaitté, force étoit qu'ils se contentassent de murmurer en secret & de soulager leur douleur en exhalant au dehors leur indignation par des paroles qui ne pussent être entenduës. Et ce qu'il y a de plus admirable c'est que ceux-là même qui avoient poursuivi la mort du Roi avec le plus d'empressement furent ceux qui après sa mort le regretterent le plus, & qui par leurs sanglots, par leurs larmes, & par d'inutiles plaintes, qui ne pouvoient

Plaintes des raisons de politique.

1649.

plus le faire revivre, donnerent des marques d'une douleur excessive. . . .

Opinion commune touchant le rappel d'un des fils de Charles

Ces murmures secrets & ces plaintes sourdes du peuple, témoignoient assez la douleur qu'il avoit de la mort du Roi, ce qui parut bien sensiblement par le soin qu'eurent une infinité de gens de tout sexe, de tout âge, & de toutes conditions de prendre le deüil, excepté les Juges du Roi & les plus zelez Partisans de Cromwel. Aussi ces raisons persuaderent-elles à tout le monde, sans en excepter même les Etrangers, que Cromwel & son Parlement, contens d'avoir ôté la vie au Roi & à deux de ses principaux Ministres, ne pousseroient pas leur haine plus loin contre la Maison Royale, mais qu'au contraire ils mettroient infailliblement le Duc de Glocester, troisiéme fils du Roi sur le Trône de son Pere. Et on croyoit que celui-ci seroit choisi preferablement aux autres, parce qu'étant encore fort jeune, ceux entre les mains desquels se trouvoit toute l'autorité du Royaume, l'éleveroient à leur fantaisie, & pourroient lui donner telles impressions que bon leur sembleroit. Ce bruit s'étoit si fort répandu, que le Roi lui-même, ne pût s'empêcher d'en croire quelque chose. Et ce fut pour cette raison que se voyant sur le point d'être conduit au supplice, il exhorta ce jeune Duc à se donner bien de garde d'accepter jamais la Couronne au préjudice de ses freres. Quoi qu'il en soit, il est constant que c'étoit l'opinion la plus generale.

Procedures faites le lendemain de la mort du Roi. 1649.

Mais la suite fit bien voir qu'on s'étoit trompé, pour n'avoir pas assez bien connu les sentimens de Cromwel, de qui dépendoient absolument toutes les forces du Royaume. En effet, cet homme ne se fut pas plûtôt apperçû des sentimens du peuple, par le bruit qui cou-

toit de l'élevation prochaine du jeune Duc, qu'il courut, pour en arrêter le cours à la Chambre des Communes, & l'obligea de luy ordonner (& cela pour contenter la populace ignorante, par quelque apparence de gouvernement) d'envoyer sous bonne escorte ce jeune Prince & la Princesse Elizabeth sa sœur, dans l'Isle de Wigth sous la conduite de Mildmai; ce qui fut executé sur le champ. Ce même jour on fit publier à son de trompe : Que sur peine de la vie, personne n'eût à nommer ou à reconnoître pour Roi d'Angleterre, ni en public ni en particulier le Prince de Galles, ou quelqu'un de ses freres, moins encore aucun autre quel qui pût être. De plus, il fut défendu d'employer dans les funerailles du Roi aucunes des céremonies dont jusqu'alors on s'étoit servi pour honorer la mort des Rois d'Angleterre; on ordonna qu'on ne mettroit point d'autre Inscription sur son Cercueil que celle-ci, CHARLES I. ROI D'ANGLETERRE; Que le *Banc-Royal* seroit desormais appellé le *Haut-Banc*; Que dans les Actes publics, au lieu du nom du Roi, on mettroit celui des Deputez du Parlement, sous le titre de *Protecteurs de la liberté d'Angleterre*, Qu'on effaceroit de la Bourse l'Inscription qu'on y avoit mise à sa loüange, & qu'en sa place on y mettroit cette Inscription latine, EXIT TYRANNUS REGUM ULTIMUS. ANNO LIBERTATIS ANGLIÆ RESTITUTÆ, PRIMO. ANNO M. DC. XLIX. XXX. JANUARII : Dont voici la traduction: CHARLES *le dernier des Rois, & le premier Tiran, sortit de l'Angleterre l'an du salut 1649. Et le premier, de la Liberté renduë à toute la Nation.* Enfin il fut arrêté que dans l'administration de la Justice, on em-

ployeroit toutes les formules qui pouroient abolir le souvenir de la Monarchie.

Mais ces rigoureuses & injustes défenses n'empecherent pas que le même jour on ne vit des Placards affichez dans toutes les Places de Londres, & addressez aux Anglois de la part de Charles II. Roi de la Grand-Bretagne leur unique Souverain. Plusieurs crurent que c'étoit-là un artifice de Cromvvel pour découvrir les veritables sentimens du peuple sur ce sujet; & on ajoûtoit qu'il avoit fait placer des gens par tout où il y avoit de ces Placards, pour observer si le peuple les liroit avec attachement & avec plaisir. Si cette opinion est vraye ou fausse, je n'en sçai rien; ce qu'il y a de certain, c'est que le peuple soupçonnoit violemment que ces Placards avoient été ainsi affichez par l'ordre de Cromvvel, pour la raison que nous venons de dire: Deux choses faisoient entrer le peuple dans ces soupçons. La premiere est, que personne n'osoit s'arrêter pour lire ces affiches, non pas même y jetter les yeux de loin. L'autre raison étoit, que si ces Placards n'eussent pas été affichez par les ordres secrets de Cromvvel, lui & la Chambre des Communes n'auroient pas manqué d'ordonner qu'ils fussent lacerez par tout sur le champ, au lieu qu'on les laissa deux jours entiers sans y toucher. Dés le quatriéme jour aprés la mort du Roi, le Parlement écrivit aux Puissances étrangeres pour leur donner avis de son autorité, & de l'établissement de la Republique d'Angleterre.

Quoique Cromvvel eût une Armée de quinze mille hommes sur pied, & en fort bon état, qui consistoit en six mille hommes de Cavalerie, & neuf mille d'Infanterie, & dont une partie étoit dans Londres, & l'autre aux

environs de cette Ville ; néanmoins comme il n'ignoroit pas que Charles II. fils & successeur de Charles I. avoit une infinité de gens dans l'Angleterre entierement dévoüez à ses interêts ; & que d'ailleurs il ne doutoit pas que les Ecossois & les Irlandois ne se rangeassent dans le Parti de Charles, il jugea facilement que pour prévenir les soulevemens que ce Prince pourroit exciter, en Angleterre, & pour la mettre en état de se défendre contre les ennemis du dehors, il avoit besoin d'une Armée plus nombreuse. C'est pourquoi il expedia en toute diligence vingt commissions à quelques Colonels & Capitaines pour la levée de quatorze Regimens, six de Cavalerie, & huit d'Infanterie. Outre la raison que nous venons de toucher, qui l'obligeoit à faire cette levée, il avoit formé un dessein qui lui rendoit cette augmentation de Troupes absolument nécessaires : c'étoit d'abolir entierement la Chambre Haute ; ce qu'il ne pouvoit entreprendre sans s'atirer de nouveau de puissans ennemis, qui ne manqueroient pas de se jetter dans le Parti des Royalistes. Il prévint ces inconveniens en ordonnant cette levée de nouvelles Troupes, & par cette précaution, il se rendit en même tems formidable à ceux de dedans & à ceux de dehors, qui commençoient à le craindre avant même que de le connoître. Ainsi pendant que les uns s'empressoient à détruire toutes les marques de la Royauté en Angleterre, qu'on abatoit ou qu'on éfaçoit le nom & les armes du Roi dans tous les lieux où elles étoient, aussi-bien dans les Temples que par tout ailleurs ; qu'on rompoit & qu'on effaçoit par tout son Sceau, les autres couroient de lieu en lieu faire les recruës nécessaires pour l'execution des desseins de Cromwel.

Le priemier soin de Cromwel aprés la mort du Roi, fût d'abolir la Monarchie. Il persuada au Parlement avec son éloquence ordinaire, que la conservation de la Monarchie traineroit toûjours avec elle des craintes continuelles de guerre, & qu'elle causeroit aux peuples des depenses qu'ils ne pouvoient jamais supporter. Ensuite il proposa l'abolition de la Chambre-Haute, comme étant absolument inutile à l'Etat & même contraire au repos public, par le penchant qu'elle conservoit toûjours pour la Monarchie. Plusieurs Pairs, tant seculiers qu'Ecclesiastiques, voiant le Roi mort, & s'apercevant que Cromwel s'avançoit à grands pas vers la tirannie, & que la Chambre des Communes (à laquelle je ne donne ce nom que par abus, comme j'en ai déja averti le Lecteur) esclave des volontez de Cromvvel, commençoit à tiranniser tout le Royaume, se rendirent à Londres, & firent entendre à Cromvvel, en qualité de Généralissime de l'Armée, & à la Chambre des Communes, qu'ils souhaitoient que les deux Chambres s'unissent pour conferer ensemble touchant ce qui seroit necessaire au Gouvernement de l'Etat : mais Cromvvel fit répondre aux Députez des Pairs qui étoient venus faire cette proposition : *Que la Chambre-Haute étoit jugée inutile & même pernicieuse à l'Etat, dans les conjonctures presentes : qu'ainsi on l'abolissoit pour toûjours, & qu'on la déclaroit déchûë de tous ses Privileges. Que néanmoins on permettoit aux Pairs d'être élûs par les Villes & Communautez pour Membres de la Chambre des Communes.*

Reflexion sur cette abolition

Il est aisé de juger de quelle maniere les Pairs du Royaume reçûrent ce compliment. Le Général Fairfax indigné d'un tel procedé, ne voulût plus rien sçavoir, ni touchant le Gouver-

1649.

nement, ni touchant le Conseil de Guerre, où il tenoit le premier lieu aprés Cromvvel, & que Cromvvel faisoit méme passer souvent devant lui pour lui faire honneur. Ce General partit de Londres & se retira dans sa maison de campagne; ce que firent aussi tous les Pairs & presque toute la Noblesse, voyant que Cromvvel ne vouloit étre servi que par ses creatures. Bien des gens admirent que les Pairs, qui étoient presque tous considerables par leurs Alliances, & qui avoient tous un grand nombre de Partisans, n'ayent pas fait éclater en cette occasion leur ressentiment contre la Chambre Basse. Mais que pouvoient-ils faire? & que pouvoient-ils se promettre de tout ce qu'ils entreprendroient contre une Chambre soûtenuë de toute l'autorité de Cromvvel, qui alors se voyoit à la tête d'une Armée qui étoit maitresse tant de la ville de Londres que de tous les postes necessaires pour en garder les avenuës. Le meilleur fut de se taire & de s'accommoder au tems. Toutefois quelques-uns d'entr'eux se jetterent dans le Parti de Charles II. Ce fut alors que la Chambre-Basse commença à prendre seule le nom de Parlement, bien qu'on eût toûjours regardé la Chambre-Haute comme la principale partie du Parlement. Il suffit de dire que cet injuste Parlement, qui n'étoit composé que de deux cens personnes tout au plus, appuyé de l'autorité de Cromvvel, dont il suivoit aveuglement tous les mouvemens, prit enfin la resolution de donner la derniere main à l'abolition de la Monarchie; en consequence dequoi s'etant assemblé le Samedi dix-septiéme Mars, il donna la Declaration suivante.

Arrest de la Chambre des Communes, pour l'abolition de la Monarchie d'Angleterre.

» CHARLES STUARD, ci-devant Roi
» d'Angleterre d'Irlande, & des païs qui en-
» relevent, ayant été par l'autorité du Parlement
» déclaré digne de mort pour diverses trahisons
» meurtres, & autres crimes énormes, en conse-
» quence desquels ses enfans & autres hoirs, &
» généralement tous ceux qui prétendent titre sous
» lui; sont devenus inhabiles de porter les deux
» Couronnes, & d'être Roi ou Reine de l'un de ces
» deux Royaumes ou païs. Qu'il soit donc arrêté
» & ordonné comme il est arrêté, déclaré & or-
» donné par ce present Parlement, & par l'autorité
» d'icelui, que tous les peuples d'Angleterre &
» d'Irlande, & des païs & teritoires qui en rele-
» vent, de quelque qualité ou condition que ce
» soit, sont déchargez de la fidelité, hommage &
» allegeance qui est ou sera prétenduë par aucun
» des enfans & hoirs dudit dernier Roi, ou au-
» cun autre se prévalant de son autorité, & que
» Charles Stuard fils aîné, Jacques nommé Duc
» d'York second fils, & tous autres enfans ou
» hoirs dudit dernire Roi, & toutes personnes
» prétendantes titre de lui, par lui, & sous lui,
» sont rendus inhabiles de porter lesdites Couron-
» nes d'Angleterre & d'Irlande, & des autres ter-
» ritoires qui en relevent ou en avoir le nom &
» titre, & la dignité de Roi ou de Reine d'An-
» gleterre & d'Irlande, Prince de Galles & d'au-
» tres; ou d'avoir & joüir du pouvoir & territoi-
» res desdits Roiaumes ou d'aucun d'iceux, ou les
» honneurs, demeures, terres, possessions, heri-
» tages appartenans ausdits Roiaumes & Païs;

ni à la Principauté de Galles, Duché de Lancastre, ou de Cronwal ; nonobstant aucune Loi, « Statut, Ordonnance, Usage ou Coûtume contraire en quelque façon que ce soit à ce present Arrêt. Et comme ainsi soit, que l'on trouve, & que l'on a trouvé par experience, que « l'office de Roi dans ces Royaumes d'Angleterre, & que le pouvoir d'iceux soit dans une « seule personne, est une chose qui n'est pas necessaire. Qu'il soit arrêté & ordonné par ce « present Parlement ; & par l'autorité d'icelui, « que la charge de Roi dans cette Nation ne residera point d'orénavant, & ne sera point exercée par une seule personne, & que quelque « personne que ce soit, n'aura & ne peut avoir « ni tenir l'office, titre, dignité, pouvoir ou « autorité de Roi desdits Royaumes & territoires, ou d'aucun d'iceux, ni la qualité de Prince de Galles, nonobstant aucune Loi & Statut, Usage ou Coûtume contraire en cela en « quelque façon que ce soit. Il est partant arrêté ; que si aucune personne se met en devoir « d'attenter par forces d'armes ou autrement, « ou en aidant, assistant, confortant aucune personne, qui par aucune voie ou moyen que ce « soit, s'éforceront & attenteront de renouveller & remettre dessus aucun droit prétendu « par ledit Charles, fils aîné dudit dernier Roi, « par Jacques nommé Duc d'York, ou par aucuns autres hoirs dudit dernier Roi, ou par aucunes autres personnes, s'apuyant de leur autorité, à la charge de Roi, stile, dignité & « autorité, ou d'être Prince de Galles, ou d'avancer une seule personne, qui que ce puisse « être, au nom, titre, dignité, pouvoir, prérogative, & autorité de Roi d'Angleterre & d'Irlande, & autres Païs qui en en relevent, & que la « contravention à ce present Arrêt sera réputée «

» haute trahison ; & que ceux qui en seront ateints,
» qui les conseilleront & épauleront, seront reputez
» traîtres envers le Parlement & le peuple
» d'Angleterre, & seront supliciez, & leurs biens
» confisquez, & enfin traitez en personnes convaincuës
» de crime de haute trahison.
» Et comme ainsi soit, que par l'abolition de
» l'Office de Roi, par ce present Arrêt un heureux
» moien est donné à cette Nation (si Dieu le trouve
» bon) de retourner à son juste & ancien droit ;
» & être gouvernée par un Corps representant
» tout le Royaume ; & des Assemblées Nationales
» convoquées de tems en tems, dont les Membres
» seront choisis & élûs par le peuple à cét effet.
» Partant il est resolu & déclaré par les Communes
» assemblées en Parlement, qu'ils finiront ou dissoudront
» ce present Parlement aussi-tôt que faire
» se pourra, pour la sûreté du peuple qui s'est reposé
» sur lui. Et pour ce qui est absolument necessaire
» pour la preservation & soûtien du gouvernement
» nouvellement établi en forme de République ;
» qu'ils pourvoiront soigneusement à un choix assuré
» pour la convocation & séance du premier
» Corps representatif qui se fera, avec les autres circonstances
» de liberté dans le choix & égalité dans
» la distribution des Membres qui y doivent être élûs,
» comme il sera plus convenable à la conservation
» de la franchise & prosperité de cette Republique.
» En outre, il est déclaré & arrêté, nonobstant
» aucune chose contenuë en cét Arrêt, que toute
» persone de quelque qualité ou condition que ce
» soit dans cette République d'Angleterre & d'Irlande,
» Principauté de Galles, Isles de Guensei &
» Jersei, & de la Ville de Berwik sur la riviere de
» Tweed, sera déchargée de l'obéïssance & sujection
» qu'elle doit au gouvernement de cette Nation,
» comme il est maintenant déclaré, mais chacun
» s'y soûmettra en toutes choses, & se comportera

ainsi qu'il est dû à l'autorité Souveraine, qui est declarée par cet Arrêt résider dans ce Corps representatif du Peuple de cette Nation, & dans celui qui lui succedera, & en eux sulement. *Die Sabbati* 17. *Martii* 1649.

Ensuite de cét Arrêt, Cromvvel fit faire dans le même jour plusieurs autres Ordonnances propres à affermir & à étendre l'autorité de la Chambre des Communes, ou pour mieux dire son autorité propre : En particulier il fit établir un Conseil d'Etat, composé de quarante Conseillers, dont la moitié étoit du Corps de la Chambre des Communes, & l'autre moitié avoit été de la Chambre de Justice qui jugea le Roi : de ces derniers il y en avoit quelques-uns qui étoient Officiers de guerre, & quoique tous ceux qui devoient former ce Conseil d'Etat fussent élûs à la pluralité des voix par la Chambre des Communes, Cromvvel fit si bien qu'on ne nomma que les personnes qu'il avoit lui-même indiquées, & qui étoient toutes ou ses parens ou ses créatures. Quand cette élection eût été faite, Cromvvel qui étoit l'un des quarante Conseillers, fut prié par tout le Corps de nommer un President. Il nomma Bradshavv, qui ayant été President de la Chambre de Justice, fut encore déclaré President de ce Conseil : & l'on donna à ceux qui le devoient composer le titre pompeux de *protecteurs du Peuple*, & de *défenseurs des Loix*.

Conseil d'Etat.

On proposa une difficulté, sçavoir si c'étoit à ce Conseil d'Etat à faire desormais les dépêches pour les Princes étrangers, ou si l'on devoit remettre cela à la seule authorité du Parlement ; comme Cromvvel n'étoit pas alors au Conseil, on laissa la chose en suspens, jusqu'à ce qu'il pût en decider lui-même, & le jour suivant, s'é-

Pouvoir d'écrire des Lettres.

tant trouvé à l'Assemblée, il décida en faveur du Conseil d'Etat, mais seulement dans certaines causes judiciaires & dans les affaires d'Etat concernant le gouvernement en matiere de justice, ou generalement dans tout ce qui auroit quelque relation à la maison de Stuard. Ce fut donc au nom du Conseil d'Etat, que se firent dans la suite toutes les Lettres où il s'agissoit de ces matieres. Je me contenterai de rapporter une de ces Lettres écrite en Latin, par laquelle on pourra voir la maniere d'écrire de ce Conseil d'Etat, & les Titres qu'il prenoit.

Lettre du Conseil d'Etat à la ville d'Hambourg.

HAMBURGENSIBUS. Amplissimi, Magnifici, & spectabiles Viri, Amici Charissimi. Consilium Statûs, Parlamenti Anglici autoritate constitutum. Salutem.

De controversiis Mercatorum, nonnullis etiam aliis de rebus, quæ Reip. nostræ dignitatem aliquantò propiùs attingere videntur, scriptum inter nos haud semel atque responsum est. Cùm verò istiusmodi negotia solis litteris confici vix posse intelligamus; esse autem à Carolo Stuardo immisso in Urbem vestram seditiosos quosdam, nullâ re magis quàm scelere atque audaciâ instructos, qui id agunt, ut nostrorum hominum, quorum præsertim fides in Patriam perspectior sit, commercium tam vetustum in Civitate vestra funditùs tollant, idcircò virum nobilem & spectatissimum Richardum Bradshavv nostrum apud vos Internuntium esse jussimus: qui secundum ea, quæ à nobis mandata habet, de rebus iis atque negotiis, quæ cum utriusque Reip. utilitatibus conjuncta sunt, vobiscum uberius communicare, & transigere possit. Hunc igitur ut benevolè quàm primùm audiatis, Rogamus; utque ei per omnia fides ea, isque honos habeatur,

qui hujusmodi munus rectè obeuntibus, ubique gentium haberi solet. Valette. Westmonasterio 2. Aprilis, 1649. Signat. Consilii Sigillo.
JOANNES BRADSHAW *Præses*.

« Par cette Lettre, que le Conseil d'Etat écrit « à la République de Hambourg, il lui donne avis « que la République d'Angleterre lui envoie en qua- « lité de Résident Richard Bradshaw pour terminer « quelques disputes qui étoient survenuës entre les « deux Républiques, au sujet des marchands Anglois « qui négocient à Hambourg ; ce qui ne se pou- « voit gueres faire par le moyen des Lettres, qui « jusques-là n'avoient presque produit aucun éfet ; « outre, qu'on avoit appris, dit-on, que Charles « Stuard avoit envoié à Hambourg quelques es- « prits broüillons, qui avoient ordre de faire tous « les efforts pour ruïner l'anciente commerce qui « étoit entre les Hambourgeois & les Anglois. Le « Conseil d'Etat prie donc ceux de Hambourg de « recevoir favorablement le President que la Ré- « publique d'Angleterre lui envoie, & de lui faire « tous les honneurs qu'on a coûtume de faire par « tout ailleurs aux personnes revêtuës de son ca- « ractére. Cette Lettre est datée de Westminster, « du 2. Avril. 1649. Scellé du Sceau du Con- « seil d'Etat, & signé par JEAN BRADSHAW « President.

Cromwel commen apprehender.

Le bruit s'étoit déja répandu par tout en Angleterre & dans les Royaumes étrangers, que la mort du Roi Charles, & l'injuste persecution qu'on faisoit à toute la maison Royale, venoit uniquement de l'ambition demesurée, & des interêts particuliers de Cromwel, & que c'étoit lui proprement, qui par son genie, soûtenu de l'autorité qu'il avoit sur l'Armée, dirigeoit, & conduisoit suivant ses desirs, tout ce

qui se passoit à cét égard ; de sorte qu'il se persuada facilement que les Partisans de la maison de Stuard s'en prendroient directement à lui, & n'épagneroient rien pour le perdre. Ces Partisans n'étoient pas en petit nombre ; ils ne manquoient ni de crédit ni d'intelligences. Cromwel qui sçavoit tout cela, commença à craindre leurs machinations, & cela joint à son naturel soupçonneux & défiant, fit que dans la suite il prit pour sureté de sa personne, beaucoup plus de précautions qu'il n'avoit fait par le passé.

Occasion de ses apprehensions. 1649.

Il arriva dans ce tems-là un accident qui servit beaucoup à faire augmenter les fraieurs continuelles de Cromwel. Il avoit pris logement dans la ruë qui est entre le Witehal & Westminster, non seulement pour être à portée du lieu où le Parlement & le Conseil d'Etat s'assembloient, mais encore parce que dans cét endroit il pouvoit être plus commodément gardé par ses troupes, & particulierement par son Régiment des Freres Rouges, auquel il avoit donné pour logement toutes les maisons, qui sont autour de l'appartement qu'il occupoit, outre qu'il tenoit toûjours auprés de lui une Compagnie de Gardes de ce même Régiment. La nuit donc du 27. Février, le feu vint à se prendre avec voilence, à une maison qui joignoit la sienne, comme Cromwel ne dormoit d'ordinaire que fort legerement, par la crainte continuelle qu'il avoit de ses ennemis, il fut des premiers à s'appercevoir de cét embrasement. Il craignit d'abord que ce ne fut quelque conspiration contre sa personne, & qu'il n'y eût des gens apostez par ses ennemis pour l'assassiner quand il sortiroit : ainsi aiant donné ordre à son Capitaine des Gardes de s'assurer de toutes les fenêtres qui regardoient sa maison, & de faire bonne garde devant la porte & à la ruë, afin

que personne ne pût entrer ; lui de son côté dans l'excez de sa fraieur, s'avisa de fuïr au haut de la maison, passant d'un toit à l'autre, avec un trés-grand danger de sa personne, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un endroit propre à se cacher, d'où il ne sortit que quand il fut grand jour, ayant déja fait avertir son Regiment de n'être point en peine de sa personne, mais de s'assurer de tous les postes & de se tenir sous les armes jusqu'à nouvel ordre. On peut voir par ce seul évenement jusqu'à quel point étoient montez les soupçons & les craintes de Cromwel, & le peu de confiance qu'il avoit dans ses Gardes mêmes, lorsqu'il lui survenoit quelque chose d'extraordinaire. Cromvvel avoüa depuis, (comme on l'apprit de sa femme aprés sa mort) que de sa vie il n'avoit couru un si grand danger, & que pour se délivrer d'un peril, qui apparamment étoit imaginaire, il s'étoit exposé au peril réel de se casser le cou. Tant il est vrai que les hommes sont capables des plus grandes foiblesses, dès que la fraieur les saisit!

Jeûne celebre.

Un Seigneur Anglois qui étoit déja fort avancé en âge & qui n'aimoit guere la memoire de Cromvvel, me disoit un jour ; que Dieu avoit « tellement abandonné le Royaume d'Angleterre « à la conduite du démon, que les crimes les plus « énormes y passoient pour de grandes vertus. En « effet, les violences, les meurtres, la tyrannie, & les plus grands excès paroissoient sous le masque de la gloire de Dieu, de l'interêt de la Religion, de la liberté du Royaume, & du bien public. Et là dessus je ne dois pas oublier de dire, que huit jours aprés la mort de l'infortuné Charles, Cromvvel proposa aux Communes, qu'aiant à traiter d'affaires aussi importantes que celles de l'établissement d'un gouvernement pour la nouvelle République, il étoit sur tout necessaire d'im-

plorer la protection du Ciel, & demander à Dieu qu'il lui plût de présider au milieu de l'assemblée, pour l'inspirer dans tout ce qu'elle devoit faire ; que pour obtenir l'assistance favorable dont on avoit besoin dans cette rencontre, il faloit s'humilier devant Dieu, en celebrant un jeûne solemnel ; & que pour lui il esperoit que ce même Dieu qui l'avoit muni de son secours pour chasser la tirannie du Royaume, l'assisteroit dans le nouveau Gouvernement, qu'il s'agissoit d'établir. Ainsi on ordonna un jeûne à cette occasion, ce qui donna aux uns sujet de rire, & aux autres de pleurer. Cromvvel, à son ordinaire, n'eût garde de manquer de se revêtir ce jour-là des plus belles apparences de la pieté ; non-seulement pour l'observation exacte du jeûne ; mais encore par des grandes aumônes qu'il distribua.

Insolences aprés le Jeûne.

Mais voyons un peu quels furent les effets que produisit ce jeûne si solemnel. Le matin du jour suivant la Chambre des Communes envoya des Sergens à la maison de l'Evêque de Londres, lesquels sans aucun respect pour son caractere, fouillerent jusques dans les endroits les plus cachez, pour chercher certains Memoires qu'on soupçonnoit lui avoir été laissez par le défunt Roi. Outre les menaces qu'on lui fit de la prison, on eût encore l'insolence de l'insulter par mille injures, & de le traiter de traître de la Patrie, à cause de l'atachement & du zéle qu'il conservoit pour la maison de Stuard. Ce même jour encore, on conduisit à la tour de Londres la Comtesse de Carlile, femme du Comte Jacques Hai de Carlile, la traitant avec la derniere indignité, & sans aucun égard pour sa grande naissance ; & tout cela en vengeance de ce que cette Dame, qui au commencement avoit été des plus ardentes à favoriser la rebel-

fion contre le Roi, changeant enfuite de parti, étoit devenuë une des plus grandes ennemies des Rebelles, & n'avoit pû souffrir la maniere injuste & cruelle dont ils avoient procedé contre le Roi. Enfin pour le plus leger soupçon de favoriser le parti de la maison Royale, on menoit en prison les personnes les plus innocentes.

La Chambre des Communes, ou pour mieux dire Cromvvel, en vint à ce point de ne garder presque plus de mesures, lorsqu'il vit qu'il ne trouvoit plus d'opposition dans tout ce qu'il entreprenoit, comme il l'éprouva dans l'établissement de ce Conseil d'Etat dont nous avons déja parlé, où malgré la grande importance de cette affaire, il ne se trouva personne qui opinât contre son sentiment. Il est vrai qu'il y eût quelque contestation entre les nouveaux Membres de ce Conseil, touchant le serment qu'ils seroient obligez de prêter ; les uns voulant que chacun d'eux jurât sur le salut de son ame, *qu'il approuvoit tout ce qui s'étoit fait, tant contre Charles tiran d'Angleterre, que contre les Pairs dont on avoit suprimé la Chambre, & qu'il ne reconnoissoit point d'autre Souveraineté que celle du Peuple, auquel il promettoit obéïssance & fidelité.* Les autres, au contraire, soûtenant par un reste de conscience, qu'on n'y devoit faire aucune mention du passé. Mais Cromvvel les mit d'accord par cette formule de serment qu'il composa lui-même : *Je jure devant Dieu tout-puissant, que sans reconnoître aucune autorité des Rois ni des Pairs, je révére la République d'Angleterre comme mon unique Souveraine à laquelle je promets en cette qualité toute l'affection, & tout le service d'un fidelle Sujet.*

Cette formule de serment fut reçûë avec

applaudissement, soit par crainte, soit par interest, soit par quelqu'autre raison, & on l'envoia à toutes les Villes avec ordre de la publier, & de n'admettre desormais aucun Officier de robe ou d'épée qui ne prêtât le nouveau serment. Malgré cela Thomas Foot Maire de Londres, qui avoit été d'abord du Parti des Parlementaires, ayant changé depuis de sentiment, quand il vit que les choses alloient dans l'excez, refusa de souscrire à cette Formule à cause dequoi ayant été cité devant les Communes, il fut privé de sa charge, condamné à une amende de 4000. guinées, & enfermé dans la tour. On mit à sa place Thomas Andrew's, qui avoit été un des Juges du Roi; & par consequent une des creatures de Cromvvel. Ce nouveau Magistrat n'eut pas été plutôt en possession de sa Charge, qu'il fit publier la proclamation qu'on avoit faite contre le Roi, & les Arrês de la Chambre des Communes pour le nouveau gouvernement. Alors le peuple accourut en foule à la place publique où se devoient faire lesdites publications, criant: *Vive Charles II. nôtre Roi.* Ce qui étant venu aux oreilles de Cromvvel, envoia sur le champ un Régiment de Cavalerie, lequel caracolant autour de cette populace, n'eût pas beaucoup de peine à l'écarter, & à dissiper dans sa naissance ces mouvemens séditieux qui pouvoient avoir des suites fâcheuses.

Execution des Pairs. 1649.

Cependant Cromvvel nourrissoit toûjours dans son ame le desir de se venger du Comte de Hollande, & attendoit avec impatience le moment favorable auquel il pourroit faire éclater son ressentiment contre lui; outre le dessein particulier de se venger il en avoit un autre, qui étoit de jetter l'épouvante dans l'esprit des Pairs du Roiaume, en leur faisant voir à bas les ré-

tes des principaux d'entre eux. Enfin le temps étant venu auquel il n'avoit aucune opposition à apprehender dans l'execution de son dessein, il proposa de faire le Procez aux Pairs, qui avoient été faits prisonniers. Ainsi sans considérer qu'ils devoient être traitez en prisonniers de guerre, la Chambre des Communes les condamna comme traitres à la Republique, & bientôt aprés ils furent executez le 23. Mars. En conséquence de cette Sentence, Jacques Hamilton, bien qu'Ecossois, fut le premier qui parût sur l'échaffaut. C'étoit un Seigneur d'une naissance trés-illustre, digne par sa valeur, par une experience consommée, & par son attachement inviolable aux interêts de son Prince, au lieu de perdre la tête comme un criminel d'Etat, de vivre éternellement dans la memoire des hommes. Il fut pourtant décapité, non sans donner des marques de cette fermeté d'ame qu'il avoit fait paroitre dans toutes les occasions. Immédiatement aprés le Comte de Hollandt fut conduit sur l'échaffaut, & dans le même temps on vit paroitre Cromvvel à une fenêtre de laquelle il pouvoit voir tout à son aise cette execution & gouter le plaisir de la vengeance, dont il étoit si avide. Bolton, Chapelain du Comte, l'accompagna au supplice; & comme ce Seigneur infortuné, saisi du froid, se trouva extrêmement enroüé & hors d'état de parler, il le pria de parler pour lui au peuple, & de lui faire connoitre les sentimens dans lesquels il sçavoit bien qu'il mouroit. Alors le Chapelain élevant sa voix, assura le peuple: « Que le Comte « de Hollandt mouroit dans la Profession de la « Religion Protestante, que sa Maison avoit tou« jours défenduë & soutenuë par tant de tra« vaux; qu'il reconnoissoit neanmoins qu'il n'avoit « pas vécu conformément aux Préceptes de cette «

» Religion, & qu'il croyoit que pour l'en châtier
» Dieu vouloit qu'il perdit la vie sur un échafaut ;
» qu'il déclaroit pourtant qu'il souffroit sans au-
« cune honte une mort que le Roi son Seigneur
» avoit souffert avant lui : qu'il protestoit sainte-
» ment qu'il n'avoit aucune haine contre personne.
» Qu'il prioit Dieu de vouloir benir le Roi Char-
» les II. fils du glorieux Martir le Roi Charles
» I. afin qu'il pût remonter sur le Trône sans
» plus répandre de sang : qu'il prioit Dieu aussi
» pour l'Université de Cambrigde, de laquelle il
» avoit l'honneur d'être Chancelier ; qu'il prioit
» enfin les assistans d'être persuadez que jamais
» il ne s'étoit proposé d'autre fin dans ses des-
» seins, que la gloire de Dieu, le service du
» Roi, le bien des deux Chambres, & celui du
peuple. Ce discours fini, le Comte se jetta au
cou de son Chapelain, l'embrassa tendrement,
& embrassa ensuite familierement & avec beau-
coup de tendresse six de ses domestiques qui
l'avoient suivi pour lui rendres les derniers ser-
vices nécessaires dans cette occasion. Aprés-
quoi ayant fait appeller le bourreau, il lui don-
na dix guinées, Tien, lui dit-il, voilà pour
mon habit, que je te prie de me laisser. Il le
pria aussi de prendre son temps pour lui donner
le coup lorsqu'il leveroit la main. Alors s'étant
mis à genoux & ayant penché la tête sur le
billot, le bourreau la lui emporta d'un seul
coup, au signal qu'il lui avoit donné lui-mê-
me. Ainsi mourut le Comte de Hollandt, qui
d'abord fidelle à son Roi l'abandonna pour quel-
que temps, & rentra ensuite dans son devoir.

Execution du Baron Capel.

Le Baron Capel parut à son tour sur ce téâ-
tre sanglant, accompagné seulement de deux
de ses serviteurs, outre les soldats qui étoient
commandez pour le conduire au suplice & fa-
voriser l'execution. Il y parut, dis-je, avec un

air fier & majestueux & un visage assuré ; & d'un ton plein de force & de gravité, il declara ; Qu'il mourroit bon Protestant ; & que jamais il n'avoit pensé seulement à entrer dans une autre Communion ; qu'il pardonnoit à tout le monde, quoi qu'on le fit mourir contre toutes les formes de la Justice & les Loix du Royaume, que retenu par les sentimens de son cœur & par la voix de sa conscience, il ne s'étoit pas laissé entraîner à ce torrent d'injustice qui s'étoit débordé contre le Roi son Seigneur, qu'aiant eu le bonheur d'être son sujet & son serviteur ; il ne pouvoit oublier de témoigner dans ce dernier moment, qu'il avoit toûjours connu le Roi pour un Prince tres-affectionné au bien de ses sujets, qu'il se sentoit obligé sur tout de rendre ce témoignage à Charles II. son fils, dont il connoissoit parfaitement la conduite pleine de douceur & de sagesse, aussi-bien que l'extrême bonté ; que pour cette raison il prioit Dieu ardamment de vouloir le remettre sur le Trône de son pere, & qu'il lui demandoit cette grace comme le plus grand bien qu'il pût souhaitter à sa Patrie, qu'enfin il demandoit à Dieu son secours & ses consolations pour son Epouse affligée. Aprés qu'il eut achevé de parler, il fit venir l'executeur, auquel il donna cinq guinées, en le priant de ne pas dépoüiller son corps, & de le rendre à ses serviteurs qui avoient ordre de lui donner quelque chose pour ses habits. Alors s'étant jetté à genoux, il fit une courte priere, à la fin de laquelle ses serviteurs s'allerent jetter à ses pieds en pleurant, mais lui sans s'émouvoir: *Levez-vous*, leur dit-il, *vous empêchez l'executeur de faire son devoir*. Aprés-quoi s'étant tourné encore une fois vers le bourreau : *Ami*, lui dit-il, *quand tu verras que je leverai la main droite, frappe vite ton coup*. Ce qui fut

executé. Ainsi finit la vie du Baron Capel, grand Capitaine & Conseiller tres-sensé.

Autres executions. 1649.

Dans ce même temps il y avoit dans les prisons quelques prisonniers de Guerre, qui s'étoient rendus à Cromvvel à discretion. Tels étoient le Chevalier *Guasconi* Florentin. *Daghorn*, *Prouvel* & *Poyer*. Le premier ayant été obligé de se justifier devant Cromvvel, exposa ses raisons si plaisamment en Anglois, dont il beguaioit à peine quelques mots, qu'il excita la belle humeur de Cromvvel, qui ne pût s'empêcher de rire de son jargon; & qui ordonna sur le champ qu'on le mit en liberté, comme étant un Etranger, aprés avoir exigé de lui auparavant qu'il sortiroit du Royaume, & l'avoir engagé par serment à ne plus porter les armes contre la Republique. Pour ce qui est des autres, Cromvvel les remit au jugement du Conseil de Guerre, qui ordonna qu'ils tireroient tous trois au sort, & que l'un des trois payeroit pour les deux autres. Poyer qui avoit soûtenu si courageusement le Siege de Pembrock, & qui en effet étoit un homme de cœur, eut le malheur de tirer le billet de mort, & fut condamné à être arquebusé.

L'autorité de Cromvvel acruë.

Ce fût alors que le Parlement (qu'on peut appeller à juste titre le Parlement de Cromvvel, puisqu'il dépendoit entierement de Cromvvel en toutes choses, pour des vûës d'interêt & de passion) souhaittant d'étaler aux yeux du peuple le merite de Cromvvel, son grand zéle pour le bien public, & les importans services qu'il avoit rendus à la Republique & dans la Guerre & dans la Chambre des Communes, le déclara par un Decret public, que Cromvvel lui-même eût soin de dresser à sa fantaisie, Generalissime perpetuel de toutes les Armées de la Republique, lui assignant, outre le pouvoi

perpetuel de commander toutes les Troupes du Royaume selon que bon lui sembleroit, celui de disposer à son gré de toutes les Charges militaires. Aussi ne douta-t'on plus, même parmi les Nations Etrangeres, lors que l'on vît Cromvvel souverain arbitre des armées d'Angleterre, que la Chambre des Communes & le Conseil des quarante qui étoit destiné à gouverner la Nation, ne fussent proprement & uniquement les Secretaires de Cromvvel, & de miserables Agens de cet honnête homme.

Divers revenus assignez à Cromvvel.

Comme le principal soin de Cromvvel étoit de cacher sous le masque d'un parfait desinteressement, son ambition demesurée, qui lui faisoit tout entreprendre pour opprimer entierement la liberté d'Angleterre, en s'en rendant le Tiran absolu, & qu'il s'étudioit sur tout à éloigner de sa personne tout soupçon de violence & de cruauté; adroit à faire tomber sur les autres tout le blâme de ses injustices, dont il sçavoit profiter, sans s'attirer la haine qu'elles meritoient; il fit voir au Conseil d'Etat premierement, & ensuite au Parlement, qu'il étoit absolument necessaire pour le bien de la Republique de pourvoir aux moyens d'entretenir une bonne Armée, qui fut toûjours en état d'agir dans les occasions, & que pour ce dessein il falloit fonder un bon revenu. Il n'eut pas beaucoup de peine à faire recevoir cette proposition; car sur le champ le Conseil d'Etat & le Parlement lui assignerent les terres, les meubles, les maisons & les revenus du Roi, de la Reine, des Evêques & autres Ecclesiastiques, Beneficiers, Doyens, Chanoines, &c. lesquels revenus étoient jusqu'alors restéz dans la disposition des susdits. De plus, on lui adjugea les rentes de plusieurs riches Curez, ausquels on ne laissoit que soixante & dix livres sterlin;

comme aussi les biens confisquez de ceux qui suivoient le parti du Roi. On y ajoûta les Doüanes, les Accises, les Peages, & autres revenus de cette espece. Et non contens de lui avoir accordé tous ces secours, on accabla le peuple de nouveaux impôts, qui se montoient à quatre-vingt mille Guinées par mois, laquelle somme lui fut accordée pour le payement des Troupes. Il recevoit ainsi des sommes immenses, qu'il tiroit tant de ceux qu'on accusoit d'être Roïalistes, qu'on obligeoit de rachetter bien cherement leur vie & leur liberté; que de la vente des Charges qui ne se donnoient qu'à prix d'argent. Et toutefois à peine ces grosses sommes pouvoient-elles suffire aux desseins ambitieux de Cromvvel, qui en auroit emploié encore davantage pour entretenir son Armée en bon état, & pour gagner par ses largesses le cœur de ses Soldats & de ses Officiers, qui, pour dire vrai, avoient pour lui des adorations.

La Tirannie de Crómvvel devient enfini indubitable.

1649.

Ce fut-là le prémier fondement de la Tirannie en Angleterre. Aussi fut-ce alors que les plus zélez Partisans du Roi, ceux qui étoient les mieux instruits des affaires & les plus affectionnez au bien public, commencerent à déplorer plus que jamais la continuation des disgraces de leur Roi qu'ils voioient bien éloignées de finir, & le malheûreux escalavage des Anglois qui s'apercevoient enfin que tant de sang répandu, tant de biens consumez, tant de travaux souferts pour renverser de dessus le Trône d'Angleterre la Maison Roïale des Stuards, n'avoient abouti qu'à élever sur leurs têtes un Tiran, qui aprés avoir opprimé cette Maison par ses violences, ne pensoit qu'aux moiens de les opprimer eux-mêmes, & qui tous les jours appesentissoit sur eux le joug de sa Tirannie. Les Creatures mêmes de Cromvvel étoient forcez de reconnoître du moins dans leur

leur cœur, qu'ils avoient assujetti l'Angleterre à un Tiran ; puisque tous, tant ceux qui étoient Membres de la Chambre que ceux qui l'étoient du Conseil d'Etat, se voïoient contraints de se soûmettre à ses volontez, de concourir à l'execution de tous ses desseins, & de dire *Amen* à tout ce qu'il proposoit, sans avoir la liberté d'y opposer la moindre chose. Que si leurs interêts les obligeoient à dissimuler & à ménager un homme qui avoit entre ses mains toutes les forces & toute l'autorité du Roiaume, ils ne laissoient pas de le regarder comme un Tiran, & de le traiter de Tiran lorsqu'ils se trouvoient avec des amis, ausquels ils pouvoient s'en ouvrir en confidence. Toûjours est-il certain que tous les Anglois generalement commencerent à se persuader qu'ils vivoient sous une tirannie insupportable dés le moment qu'ils virent entre les mains de Cromwel tous les tresors du Roiaume, tous les revenus du Roi, toutes les confiscations, quatre-vingt mille guinées par mois que le Parlement lui avoit ajugé, une armée formidable qui étoit entierement à sa devotion & sur laquelle il avoit un pouvoir absolu : ils sentirent, dis-je alors que ils vivoient sous un gouvernement Tirannique, d'autant plus insupportable qu'il ne leur restoit pas seulement la foible consolation de pleurer leur liberté perduë, dans la crainte où ils étoient d'être pris pour Royalistes, ce qui les eût exposez au danger inévitable de perdre tout à la fois leurs biens, leurs vies & leur patrie.

Propositions hipocrite de Cromvvel. 1649.

Cependant comme Cromvvel buttoit uniquement à gagner l'affection du peuple pour dupper plus aisément, & pour le soûmettre entierement à sa tirannie sçachant d'ailleurs trés-bien que l'appât le plus seur & le moien le plus infaillible de l'attirer dans les pieges qu'il tendoit à sa liberté, étoit de faire paroître beaucoup

de zele pour la Religion, il eut recours à son hipocrisie naturelle. Il se presenta donc au Conseil d'Etat sur la fin de Mars, & ensuite il se presenta de concert avec ce Conseil à la Chambre des Communes, où il fit la proposition suivante.

„ Que Dieu ayant si visiblement favorisé le Gouvernement present de la Republique d'Angleterre, & l'ayant comblée de tant de benedictions, aprés avoir déploié la force de son bras tout puissant pour en exterminer la tirannie, il étoit bien juste qu'ensuite des reglemens qui regardoient le bien temporel de l'Etat, qui avoient été suivis de tant d'heureux succés; on donnât quelque tems à régler le culte Sacré, où Dieu étoit interressé d'une façon particuliere: qu'en qualité de chef de l'Armée il se sentoit obligé de presser ces Reglemens afin de les faire observer avec le même soin que la discipline Militaire; que sa maxime avoit toûjours été d'oposer à cette vie licentieuse & débordée, trop commune parmi les gens de Guerre, les Saintes Loix de la Religion, d'arrêter par de bons exemples qu'il avoit soin de leur donner, l'éfet contagieux des mauvais. Il conclut, qu'il étoit à propos de convoquer au plûtôt un Sinode National; cette conclusion ne manqua pas d'être reçûe comme une Loi par ces Legislateurs, qui n'étoient que de vils esclaves des volontez de Cromwel.

Sinode pour regler les affaires Ecclesiastiques.

Il fut donc arrêté qu'on convoqueroit un Sinode de Theologiens pour le Mercredi d'aprés les Fêtes de Pâques, & on marqua pour le lieu de l'assemblée l'Eglise de Westminster. Les Lettres de Convocation furent expediées sur le champ, & Cromwel, qui ne demandoit pas mieux, fut prié par le Parlement de vouloir présider dans cette Assemblée. Il se rendit ainsi l'arbitre du Culte de Dieu dans ce Sinode, comme il l'avoit

être du Gouvernement dans le Conseil. Le jour étant venu auquel se devoit faire l'ouverture du Sinode, Cromwel s'étendit à representer, avec son éloquence ordinaire, combien étoient grandes les graces que Dieu avoit accordées à l'Angleterre, en chassant de ce Roiaume le Culte superstitieux du Papisme; & combien il étoit necessaire de rétablir le Culte de Dieu dans sa premiere pureté, tant pour l'édification du peuple & pour la gloire de l'Eglise Anglicane, que pour être en bon exemple aux autres Nations.

Son discours eut tout le succés qu'il pouvoit souhaiter, il n'y proposa que ce qu'il jugea propre à avancer ses desseins; il tâcha de lier les mains au peuple par des liens aussi puissans que ceux de la Religion, seur qu'ensuite il le ménageroit à sa fantaisie dans les afaires purement politiques. D'abord chacun admira la merveilleuse éloquence de Cromwel qui s'étendoit à toutes sortes de sujets, & sa grande capacité qui embrassoit tout. Tout le monde avoüoit que jamais on n'avoit vû un si grand Capitaine & si bien instruit de la Discipline militaire; jamais un Politique si experimenté & qui possedât aussi-bien que lui les plus seures & les plus fines maximes de cette Science, jamais enfin Theologien plus profond, ni qui sût allier une plus parfaite connoissance de la Morale, avec celle de la Theologie speculative; de sorte que l'on n'avoit qu'à l'oüir discourir, soit dans le Conseil de Guerre, soit dans le Conseil d'Etat, soit dans le Gouvernement Ecclesiastique, pour juger d'abord que c'étoit un homme extraordinaire: ce qui fit dire avec raison au Chevalier Sagrede, lorsqu'il fut envoié Ambassadeur de la part de sa Republique, que Cromwel pour se rendre Tiran n'avoit besoin que de sa langue. Quoiqu'il en soit, il sufit de dire que cette assem-

blée d'Ecclesiastiques n'eut point d'autres sentimens que les siens, & qu'elle ne décida que ce qui plut à Cromwel.

Reglemens Sinodaux. 1649.

On dressa donc par son ordre dans cette Assemblée une Confession de Foi composée de trente-neuf Articles, & qui étoit presque en tout semblable à celle de Geneve. Il y fit abolir les Fêtes de Noël, de l'Ascension, de la Circoncision, & autres, qu'il défendit de celebrer sur peine d'une Penitence publique. Il y fit déclarer qu'on recevroit desormais la Cene assis & non pas à genoux, comme les Anglois pratiquoient alors selon le Rituel d'Angleterre. On y fit un nouveau Ceremonial pour régler les fonctions Ecclesiastiques, & les rangs des Ecclesiastiques eux-mêmes. On ajoûta à cela quelques autres Reglemens sur des points de discipline qu'on pretendoit n'avoir pas été assez épurez par les Sinodes d'Ecosse &, par le Directoire de l'année precedente.

Mais de tous les points de la Reforme que fit ce Sinode, l'Article de l'observation exacte & rigoureuse du Dimanche fut celui sur lequel Cromwel s'échauffa le plus & sur lequel il fit paroître une plus grande affectation, car aiant dessein d'assûrer sa fortune par la reputation de sa piété, & voiant bien que la Reforme d'un jour, dont la solemnité revenoit toutes les semaines, seroit merveilleusement propre à entretenir l'estime de celui qui en seroit l'auteur, & à le faire passer dans l'esprit du peuple pour un homme tout penetré de pieté & de devotion, & tout brûlant du zéle de la Maison de Dieu; pour celui enfin auquel on étoit redevable de tous les bons Reglemens qui se faisoient touchant le Culte Divin, il voulut faire un dernier éfort avant que l'Assemblée de Westminster se separât, afin d'en tirer un Decret à son gré pour la sanctification du Dimanche,

Dans ce dessein il monta en Chaire le premier Dimanche d'aprés Pâques, vers les neuf heures du matin, dans le temps qu'on atendoit le Ministre qui devoit prêcher ce jour-là. Il étoit en habit de Buffle, portoit un collet de point, avoit l'épée au côté, & dans ce grotesque assortiment, il faisoit paroître cet air Martial qui le faisoit d'abord reconnoître pour un grand Capitaine; mais l'air devot dominoit dans cette occasion. Tous les Theologiens du Sinode étoient presens, avec une foule incroiable de peuple. Lorsqu'il eut été quelque temps à genoux, tournant les yeux au Ciel, & faisant des gestes qui marquoient une agitation extraordinaire, & qui étoient si touchans qu'ils attendrirent machinalement un grand nombre de personnes & leur arracherent des larmes; il se leva tout d'un coup, & comme s'il eut été saisi en ce moment-là d'une inspiration divine, il commença son discours par cette apostrophe : *Oüi grand Dieu tu seras obeï, & le sacré jour du Seigneur sera observé avec toute la regularité & avec tout le respect qui lui est dû.* Il continua sa prédication, à laquelle ces paroles servirent comme de Texte. Car aprés les avoir prononcées il se couvrit, & montra par des preuves tirées tant de la Theologie que de l'Histoire, que la substitution du Dimanche à l'ancien Sabbath des Juifs étoit d'institution divine. Il déplora ensuite le malheureux aveuglement des Chrétiens en general & de l'Angleterre en particulier, qui profanoient ce saint jour par tant d'irreverences, il déplora, dis-je, ce malheur avec des paroles si touchantes que lorsqu'il eut fini tous les Auditeurs enchantez de la pieté fardée de ce Tartuffe, suivirent en foule les Theologiens, qui étoient au nombre de deux cens cinquante, en les conjurant de dresser un Regle-

ment pour l'observation du Dimanche, & en leur promettant qu'ils l'observeroient inviolablement. D'autres s'adressant à Cromwel: Vous » êtes nôtre Moïse & nôtre Aaron, lui disoient- » ils, nous attendons de vôtre zéle & de vôtre au- » torité des Loix qui arrêtent parmi nous le cours » d'un abus si funeste. Dés que les Theologiens se furent rendus au lieu destiné pour leurs Assemblées, ils prierent tous d'une voix Cromwel de voir lui même ce qu'il y avoit à faire sur ce sujet; alors il tira de sa poche les Articles tout dressez, qui furent lûs sur le champ. Ils portoient:

I. Que tous les Dimanches il y auroit trois Sermons dans les grandes Villes, dont le premier se feroit avant le lever du Soleil, pour la commodité des Domestiques, le second à neuf heures du matin: & le troisiéme à deux heures aprés midi qu'on en feroit deux dans les autres lieux, l'un avant midi, l'autre aprés; & qu'entre ces deux Sermons on feroit des prieres publiques, accompagnées du chant des Psaumes & de la lecture de quelques chapitres de la Bible.

II. Que les cabarets, les Academies de jeu, & les Marchez publics seroient fermez ce jour là.

III. Que quiconque se promenneroit pendant le service divin seroit mis en prison ou condamné à l'amende selon sa condition.

IV. Que les Voitures publiques s'arrêteroient dans les lieux où elles arriveroient la Samedi au soir, & qu'elles y demeureroient jusqu'au Lundi pour continuer leur route.

V. Qu'aucune personne de quelque qualité qu'elle fut ne pourroit entreprendre de voiage ce jour-là ni se mettre en chemin, sans faire voir la necessité qu'elle auroit de partir au Magistrat le plus proche; qui devoit lui en donner un certificat, que le moindre Païsan auroit droit de lui faire montrer pour son édification, & faute

duquel le Voyageur seroit arrêté au premier Village où il passeroit.

VI. Enfin, que la Comedie, la Chasse, la Danse & les festins, fussent défendus sur peine de punition corporelle.

Le Lundi desti né par Cromvvel au repos de l'homme. 1649.

Mais comme les Artisans, les gens de travail, les Domestiques, les Aprentifs, avoient accoûtumé jusqu'alors de se divertir le Dimanche & les autres jours de Fêtes qu'on venoit d'abolir, on avoit lieu d'aprehender que toutes sortes de personnes ne murmurassent de ce qu'on ne leur laissoit aucun jour de recreation & de repos; c'est pourquoi Cromwel voulant les contenter; ordonna que le Dimanche étant consacré tout entier au service Divin, le Lundi seroit desormais acordé au repos de l'homme, qu'on pourroit s'abstenir de toute sorte de travail ce jour là, & que les Marchands, les Artisans, les Ouvriers, les Domestiques, pourroient le passer à se divertir honnêtement chacun selon son inclination; ce qui plût extrêmement au menu peuple. Ces Reglemens furent approuvez & confirmez non seulement par le Sinode mais encore par le Conseil d'Etat & par la Chambre des Communes; & ils eurent tout le succés possible, parce que pour les faire observer Cromwel joignit toûjours l'exemple à l'autorité. Il assistoit tous les Dimanches aux exercices de pieté dans le Temple de Westminster, où il avoit soin de se placer dans le lieu le plus exposé à la vûë de tout le monde, & il y paroissoit avec une modestie qui charmoit toute l'assemblée. Aussi les peuples accouroient de tous côtez en ce lieu lorsqu'il y étoit, attirez par la seule curiosité de voir un General d'armée extasié de devotion, se rendre des premiers au Temple, & faire distribuer lorsqu'il en sortoit de grandes aumônes aux pauvres, à la misere desquels, sur tout

de ceux qui étoient nuds ou estropiez, il se montroit si sensible qu'il donnoit des habits aux uns, & faisoit fournir aux autres les remedes necessaires, païant des Chirurgiens tout exprés pour les traiter. Et quel moien de soupçonner qu'un tel homme eût en tête des desseins si ambitieux, si tiranniques si détestables ?

Cromvvel maître des affaires de l'Etat & de celles de l'Eglise.

1649.

Il sembloit que la vaste ambition de Cromvvel devoit être satisfaite. Il se voioit Generalissime perpetuel des Armées d'un grand Roiaume. Il avoit en sa disposition une puissante Armée, & par les sommes exhorbitantes qu'il s'étoit fait accorder, il voioit entre ses mains un fonds fixe & arrêté plus que suffisant pour entretenir cette Armée en bon état, & pour l'attacher à ses interêts. Il étoit l'Arbitre souverain du Parlement, du Conseil d'Etat, de toute une Republique, qui étoit son ouvrage, qu'il avoit formée par ses soins & par ses travaux, & qui par consequent ne pouvoit que dépendre entierement de lui. Il étoit enfin l'Oracle de la Religion & le Directeur suprême de toutes les affaires Ecclesiastiques du Roiaume. Jamais Monarque en Angleterre n'avoit eû une autorité égale à la sienne : le plus ambitieux de tous les hommes en eût ce semble été content ; mais Cromvvel, dont l'ambition étoit sans bornes, trouvoit que c'étoit trop peu pour lui, & qu'il manqueroit toûjours quelque chose à son pouvoir s'il n'étendoit son empire sur la Mer.

Cromvvel fait créer trois Amiraux.

Il consideroit que le repos de la Republique & sa liberté ne seroit jamais en sûreté, pendant que les forces Maritimes qui sont la principale puissance de d'Angleterre, demeureroient entre les mains du Comte de *Vvarvvick*, qui étoit un des Pairs du Roiaume. Quel moien en éfet, qu'il pût jamais joüir de quelque tranquilité aprés avoir aboli la Chambre des

Pairs de sa propre autorité, & les avoir réduits à s'aller confiner chez eux, & à y passer leur vie comme des particuliers, dans des apprehensions continuelles; tant qu'il verroit toutes les forces maritimes entre les mains d'un de ces Pairs, & qui étoit même un des plus considerables? Il crut donc que pour s'affermir dans son autorité, il devoit abaisser un homme qui la lui pouvoit disputer, en se rendant maître de toutes les forces de la mer. Mais il faut remarquer ici que ce Comte avoit toûjours été un des plus grands ennemis de la Royauté, grand Promoteur de la Republique, & ami intime de Cromwel; qu'ils avoient resolu ensemble la ruïne de la Maison Royale, & qu'ils étoient convenus de partager entr'eux la souveraine autorité; ensorte que Cromwel laisseroit à Warwick les forces maritimes du Royaume & s'empareroit de tout le reste. Mais la politique de Cromwel ne souffroit point d'égal, & celle du Comte de Warwick ne lui permettoit pas de se sofimettre; il vouloit être égal à Cromvvel. Ce dernier s'étoit donc presenté au Conseil d'Etat, duquel il étoit le principal Membre, lui representa qu'il étoit d'une dangereuse consequence dans une Republique naissante, de laisser entre les mains d'un seul toutes les forces maritimes; plus dangereux encore de les laisser entre les mains d'un Pair du Roiaume aprés avoir détruit l'autorité des Pairs. Le President *Bradshavv*, avec lequel Cromvvel avoit déja conferé de cette affaire, prit alors la parole, & fit admirer au Conseil le parfait desinteressement de Cromvvel, qui sacrifioit ainsi genereusement au bien public le Comte de Warvvick son meilleur ami. Ainsi sa proposition fut approuvée generalement. On résolut, comme il le souhaitoit, d'ôter la Charge d'Amiral au

Comte, & le même jour la chose fut arrêtée dans la Chambre des Communes. Ce qui donna lieu à ce mot du Chevalier Wane: qu'il disoit « ordinairement: Que le General Cromwel fai- » soit des amis par provision, pour lui servir de » victimes pour le besoin.

Cromwel étant ainsi venu à bout du dessein qu'il avoit de faire dépoüiller l'Amiral Warvvick de sa Charge, il n'eut pas beaucoup de peine à faire partager l'autorité de cette Charge aux Colonels Black, Prophan & Déanne, pour l'exercer tous trois ensemble par commission. Ils étoient tous trois ses creatures. Ainsi Cromvvel devint par ce moyen maître absolu de toutes les forces du Royaume tant par mer que par terre, sans qu'il se trouvât personne qui osât faire la moindre oposition à ses volontez; si ce n'est peut-être par son ordre, pour mieux faire réüssir les profons desseins de sa politique.

Le Nonce du Pape part d'Irlande. 1649.

Cependant Cromvvel étoit dans de grandes agitations d'esprit, qu'augmentoit encore l'embaras où il voyoit que les nouvelles d'Ecosse & d'Irlande avoient jetté le Conseil d'Etat & le Parlement. Je dirai quelque chose de la situation où étoient les affaires dans ces deux Royaumes, & pour ne pas confondre des choses differentes, je commencerai par ce qui se passoit alors en Irlande. On n'eut pas plûtôt appris à Dublin les tristes nouvelles de la mort tragique du Roi, que Rosetti Nonce du Pape (depuis Cardinal) allarmé d'un tel bruit, & ne sçachant à quoi se resoudre, prit bien-tôt le parti de se retirer. Il lui sembloit de voir déja Cromvvel décendu sur les côtes d'Irlande avec toutes les forces de l'Angleterre: ainsi au lieu de soûtenir avec chaleur les interêts des Catholiques & de les affermir dans le parti de Charles II. successeur du Roi décapité, il ne fit qu'ébranler

leur courage par sa fuite. Ils se crurent perdus lorsqu'ils se virent abandonnez dans leur plus grande nécessité, par ce Nonce, que le Pape Innocent X. leur avoit envoyé avec de grosses sommes d'argent, & avec des instructions secrettes. Il s'embarqua sans prendre congé presque de personne & arriva en France, d'où il continua sa route jusqu'à Rome ; où à son arrivée, le Pape le censura cruellement en plein Consistoire de sa lâcheté.

Le Duc d'Ormond Vice-Roi. 1649.

Cependant le Duc d'Ormond qui étoit Vice-Roi d'Irlande, se vit sollicité en même temps, quoiqu'il fût de la Religion Protestante, par les Catholiques, aussi-bien que par les Protestans de cette Isle, de proclamer Charles II. pour leur Roi & légitime Souverain. Ce qui fut executé le 26. de Février. Cette action fut accompagnée des acclamations du peuple, & on n'entendit pendant ce jour que des cris de joye. Ensuite de cela le Duc d'Ormond ayant levé une armée de vingt-cinq mille hommes, tant Catholiques que Protestans avec laquelle il esperoit de pouvoir assurer la Couronne au Roi ; aprés avoir reçû de lui des Patentes par lesquelles il le confirmoit de sa part dans la Charge de Vice Roi, il s'avança vers le Colonel *Jones* pour le combattre. Jones avoit été envoyé d'avance par les Parlementaires, & il se signala beaucoup ; car non seulement il fit retirer le Duc d'Ormond, mais de plus étant tombé sur son arriere-garde, il lui en tailla en pieces une bonne partie. Mais ce mauvais succez ne fit pas perdre courage au Duc d'Ormond, il augmenta ses Troupes de nouvelles levées, & prit une ferme résolution de se bien défendre.

Le Conseil d'Etat indigné de la résistance des Irlandois, fit une proclamation à la sollicitation de Cromvvel, par laquelle il les déclara rebel-

les & le Prince de Galles auteur de la revolte. On mit sa tête à dix mille guinées aussi bien que celle du Duc d'Yorck, Ils s'étoient l'un & l'autre fortifiez dans l'Isle de Gersei, suivis du Duc de *Buckingham*, des Comtes de *Bristol*, de *Neucastel*, de *Winchester*, de *Digbli*, & de sept autres Pairs, qui furent tous déclarez Traitres, Promoteurs & Instigateurs d'une révolte contre la Patrie, & desquels pour cette cause les têtes furent mises à prix. C'est ainsi que d'infidelles sujets, traitres à leur Roi, traitoient de traitres & de rebelles de fidelles sujets. A cette même occasion, & dans le même temps, le Parlement ordonna que desormais on ne donneroit plus le titre d'*Altesse* au Duc de Glocester & à la Princesse Elizabeth, & il commit le soin de leur éducation à la Comtesse de *Leicester*, qui s'en chargea. Mais bien-tôt aprés le Duc fut mis en liberté & envoyé en Hollande à la Princesse d'Orange sa tante, aux instantes sollicitations de l'Empereur, de la Reine de Suede, du Roi de Dannemarc & de quelques autres Puissances. Pour la Princesse Elizabeth, elle devint si languissante & si foible, à quoi sans doute contribua beaucoup la douleur quelle eut de se voir séparée de son cher frere, qu'elle mourut peu aprés à Londres, au grand déplaisir de la Reine sa mere, qui étoit alors à Paris, & qui avoit tenté vainement tous les moyens imaginables d'obtenir sa liberté & de l'attirer auprés d'elle.

Cromwvel passe en Irlande. 1649.

Cependant Cromwvel s'impatientant de se rendre maitre d'Irlande & d'en chasser les ennemis de la Republique, comme il les appelloit, se fit ordonner par le Parlement (car il parloit ainsi) de passer en personne en Irlande; ce qu'il fit au commencement de Mai avec douze mille hommes d'Infanterie & trois mille de

cavalerie. Veritablement le Parlement auroit bien souhaité qu'il eût pris avec lui une armée plus nombreuse, jugeant qu'il avoit besoin d'un plus grand nombre de Troupes pour cette expedition ; mais Cromvvel au contraire ; *Peu de gens, mais bien choisis ; bonne somme d'argent & prompte ; bonne provision de vivres & de munitions de Guerre ; c'est tout ce qu'il me faut.* Il eut bien soin de pourvoir à tout celà, car avant que de faire embarquer ses Troupes il fit choix de quatre Vaisseaux, où il fit mettre vingt-cinq mille guinées dans chacun, & en fit charger vingt autres de vivres & de munitions. Et tous ces vaisseaux alloient devant la Flote qui portoit les Troupes. Voilà le vrai moyen de faire la Guerre. Le fameux Maréchal de Schomberg auroit bien fait d'imiter cette sage prévoyance de Cromvvel ; au lieu de s'embarquer comme il fit, pour l'expedition d'Irlande, avec beaucoup de troupes, peu d'argent, peu de vivres & de munitions, dans l'esperance d'en recevoir : car tout cela venant à lui manquer, il eut la douleur de voir perir de faim & de misere plus de six mille de ses gens.

Cromvvel étant heureusement arrivé en Irlande, entreprit d'abord le siege du Dublin dont il commit le soin au Colonel Jones, qui ayant reçû un renfort considerable, marcha d'abord droit aux ennemis, commandez par le Duc d'Ormond, les chargea, & en mit six mille sur la place. Il se facilita par là le siege & la prise de Dublin, dont il se rendit maître en fort peu de temps. Pour Cromvvel, il alla mettre le siége devant Droghedagh, Ville située sur la riviere de Boine, où il trouva une résistance incroyable dans trois assauts qu'il donna à cette Place & où il perdit plus de deux mille hommes;

en diverses sorties que firent les assiegez. Mais Cromvvel irrité de cette résistance & résolu de perir plûtôt que d'en avoir l'affront, arracha un Drapeau à un de ses Soldats, l'alla planter au pié des murailles de la Place : & par cette action resoluë, anima tous les siens à le suivre ; ils monterent à l'assaut & se rendirent maitres de la Place. Cromvvel fit passer au fil de l'épée tous les Catholiques, qui faisoient les trois quarts de la Ville, sans distinction d'âge ni de sexe. S'étant rendu maître de cette Place importante, il fit passer à ses Troupes la riviere qui coule auprès de Dublin, & leur fit faire une marche de vingt lieuës pour aller assieger la ville de Westfort, capitale du Comté qui porte le même nom. Il l'emporta d'assaut le sixiéme jour ; & comme les habitans de cette Place étoient la plûpart Protestans, il sauva la vie aux Catholiques en leur faveur, mais il ne les sauva ni les uns ni les autres du pillage, que ses soldats firent dans la Ville l'espace de deux heures entiers. Il fit ensuite marcher son Armée vers la ville de Rosse, & ayant découvert qu'une Compagnie d'Infanterie avoit resolu de deserter, il lui donna ordre de marcher avant toutes les autres, sur le refus que fit le Capitaine d'obeïr, il lui cassa la tête d'un coup de pistolet, & l'épée à la main il se fit suivre de tous les autres. Ceux de Rosse ne virent pas plûtôt approcher l'Armée, qu'ils envoierent au devant de Cromvvel pour lui presenter les clefs de leur Ville, mais il ne voulut les recevoir qu'à discretion. Il leur donna la vie & leur épargna le pillage moyennant dix mille guinées qu'ils s'engagerent à lui compter.

Duncanon & Vaterford.

Il alla ensuite camper devant Duncanon, Ville forte & bien munie de tout ce qui étoit necessaire pour faire une vigoureuse resistance ; &

il y avoit dans cette Ville plus de six mille combattans, resolus de s'ensevelir sous les ruines de leurs murailles plûtôt que de les abandonner à l'ennemi. Cromvvel voyant alors la difficulté de son entreprise, & craignant de perdre son Armée s'il s'attachoit plus long-temps à ce siege, aprés avoir demeuré huit jours devant cette Place décampa & fit marcher ses Troupes vers la Ville de Waterford, où il trouva une resistance encore plus opiniâtre; jusques-là que les habitans ne daignerent pas seulement recevoir un Trompette qui alloit leur faire quelques propositions de la part de Cromvvel. Le Duc d'Ormond les voyant ainsi disposez à se bien défendre leur envoya du secours en toute diligence. Alors les Assiegez ayant fait sur le champ une sortie par une des portes de la Ville, ils taillerent en pieces 500. hommes de l'Armée de Cromwel, ce qui obligea ce General à lever honteusement le siege de devant cette Place. Son chagrin auroit été encore plus grand s'il n'eut apris que Dungatvan & Kinsal s'étoient rendus à Milord Browghil, à qui le Parlement avoit donné la Charge de Maître de l'Artillerie.

Ce mauvais succés & une perte qui lui étoit de quelque importance, obligerent Cromvvel à dépêcher en toute diligence des Couriers au Parlement pour lui demander de nouvelles Troupes. Le Parlement ne perdit point de temps, il ordonna incessamment une levée de cinq mille hommes d'Infanterie, & de trois mille de Cavalerie, qui furent embarquez le premier jour d'Aoust, & arriverent heureusement en Irlande. Dés qu'ils furent arrivez Cromvvel fit la revûë de son Armée, aprés-quoi il se mit en campagne sur la fin du mois de Septembre, malgré l'incommodité des pluies ordinaires dans cette saison; & par une suite ra-

Nouvelles entreprises en Irlande.

pide de conquêtes, il se rendit, en trés-peu de temps maitre de Feathard, de Raghel, d'Arphinon, de Cashel, de Kingiktofer, de Custeleton, & de plusieurs autres places considerables. Il trouva pourtant quelque résistance devant Kilkenni, qui se rendit au bout de six jours de siége. Il se rendit maitre des Châteaus de Cantvvelcashe & d'Enismon. Il s'empara de Bulladoin, de Brano & de Donkil, trois Forteresses trés-importantes. Il emporta d'assaut Polkerry, dont il épargna les habitans, se contentant de mettre leur Ville au pillage. De-là il alla camper devant Clonmel dont l'acquisition lui paroissoit trés-importante pour la suite de ses desseins.

Pendant que Cromvvel étoit occupé à ce siége, le Parlement d'Angleterre eut avis qu'on faisoit de grands préparatifs de guerre en Ecosse en faveur du Prince de Galles, qu'ils avoient déja reconnu pour leur Roi, & qu'on étoit resolu d'entrer en Angleterre avec une puissante Armée. Le Parlement allarmé de cette nouvelle dépêcha à Cromvvel pour lui ordonner, ou pour mieux dire, pour le prier de se rendre incessamment à Londres pour consulter & pour resoudre avec le Conseil d'Etat ce qu'il y avoit à faire pour assûrer le repos & la liberté de la République. Au premier avis Cromvvel partit pour l'Angleterre, aprés avoir neanmoins établi en sa place Ireton son Gendre, auquel il donna tous les ordres necessaires pour la continuation du siége de Clonmel, & pour l'execution de ses autres desseins. Ireton executa de point en point les ordres qu'il avoit reçûs de son Beau-pere. Il assiégea Waterford, Duncanon, & Caterlough, & s'en rendit Maitre dans fort peu de temps & avec beaucoup moins de perte que n'en avoit fait Cromvvel devant ces Places; si bien qu'en moins de six semaines il assujettit toute l'Irlande.

Cependant le Chevalier Poullis ramassa quelques Catholiques Irlandois, dont il fit un petit corps, avec lequel il crut se pouvoir maintenir dans les montagnes les plus voisines des côtes, où il croyoit que pourroit arriver le secours qu'il attendoit de France. Deux raisons l'avoient engagé dans cette resolution. L'une étoit la haine implacable qu'il sçavoit, qu'avoit Cromvvel pour tous les Catholiques; voyant donc qu'il s'acheminoit à grand pas à la souveraine autorité, & qu'ils n'avoient en ce cas qu'à se préparer à être ruinez sans ressource, ils crurent devoir se ménager d'avance une retraite, & se mettre en état d'éviter une tempête qu'ils voyoient prête à fondre sur eux. La seconde raison qui obligeoit les Irlandois Catholiques à prendre ce parti; c'est qu'ils avoient appris que la Reine d'Angleterre, qui étoit alors à Paris, avoit obtenu du Cardinal Mazarin, ou de la Reine Régente, un secours de six mille hommes, qui devoient s'embarquer à Brest au premier jour, avec un secours d'argent que fournissoient le Pape & les Ecclesiastiques de France. Et voilà, comme je le viens de dire, les raisons qui obligerent le Chevalier Poullis à ramasser un corps de Catholiques d'Irlande, bien intentionnez à la verité, & resolus à se bien défendre, mais peu en état de soutenir une resolution si hardie. Ireton ayant eu avis que les Catholiques s'attroupoient, & que le Chevalier Poullis s'étoit saisi, avec trois mille hommes, de quelques postes, sur les montagnes les plus voisines du Canal de Limmeric, envoya contre eux un détachement au double plus fort qu'ils n'étoient, avec ordre de les passer tous au fil de l'épée, si aprés les avoir sommez de mettre bas les armes ils refusoient de le faire. Alors Poullis jugeant bien qu'il étoit

Apprehension des Catholiques. 1649.

impossible de resister à tant de monde ; après avoir soûtenu son dessein environ trois semaines, crût qu'il devoit prendre d'autre mesures : Il fit arborer les Pavillons du nouveau Parlement, ou si l'on veut, de la nouvelle Republique, il dépêcha incessamment à Ireton pour lui faire sçavoir qu'il étoit prêt à se soûmettre & à suivre ses ordres. Ireton lui fit réponse, qu'ils eussent à desarmer & à se retirer sans delai chacun chez soi. Ce qui fut executé de bonne foi. Ireton n'exigea point d'autre satisfaction, & contre sa coûtume, il reçût le Chevallier Poullis avec beaucoup de bonté ; cette douceur surprit d'autant plus, que le Conseil de guerre étoit dans d'autres sentimens, trouvant à propos de faire des exemples des Officiers qui avoient eu le plus de part dans ce soûlevement.

Cromwel altéré de sang, & pourquoi. 1649.

Au reste, il est à propos de dire ici, avant que de finir ce livre, que la cruauté de Cromwel, dont nous avons déja parlé & dont nous parlerons encore dans le cours de cette Histoire, étoit moins un vice de son naturel, qu'une suite de sa politique, qui ne pouvoit venir à bout de ses desseins sans répandre beaucoup de sang, & qui le portoit necessairement à la vengeance. Ainsi quand je dis que Cromwel étoit un homme horriblement vindicatif, un Tygre alteré de sang ; je ne veux dire autre chose, si ce n'est que Cromwel sacrifioit tout à sa passion dominante, qui étoit l'ambition ; mais qu'il n'étendoit sa vengeance que sur ceux qui étoient en état de traverser ses desseins ambitieux. En effet, dés que Cromwel se vit élevé à ce point de grandeur où il aspiroit & qu'il ce fût défait de ceux qui pouvoient s'opposer à sa tyrannie, il se contenta de menacer & de se faire craindre : du reste, s'il fit faire quelques executions, ce fut un effet d'une politique raffinée qui le

faisoit consentir à répandre un peu de sang, pour n'être pas obligé d'en répandre beaucoup. Et certainement il est aisé de conclure de toute la suite de ses actions, que l'on peut voir dans le cours de cette Histoire, qu'il étoit naturellement porté à épargner le sang. Mais quoi ! dira-t'on, ce desir de vengeance, qui lui fit verser le sang de tant de gens de merite, n'est-ce donc pas un grand vice & ne prouve-t'il pas que Cromwel étoit un franc scelerat ? Je n'en disconviens pas. Seulement je prétens que naturellement il n'étoit pas porté à la vengeance, & qu'il ne s'y abandonnoit que parce que le cours de ses desseins l'y entraînoit, & qu'il ne pouvoit les faire réüssir sans être vindicatif; aussi ne se vengea-t'il jamais des personnes du commun qui ne pouvoient lui nuire dans ses desseins, quelque tort qu'il en eût reçû d'ailleurs; il méprisoit genereusement leurs affronts, & faisoit voir en de telles occasions qu'il sçavoit bien retenir sa vengeance : au contraire il fut toûjours ardent à se venger de tous ceux qui pouvoient donner quelque atteinte à la puissance & opposer des obstacles à ses desseins, soit en lui opposant la force de leur bras, soit en découvrant l'injustice de ses desseins & en appliquant les lumieres de leur esprit à trouver des moyens de le faire échoüer dans ses entreprises. Soit donc conclu, que Cromwel n'étoit vindicatif que par politique & pour des raisons d'Etat, que de son naturel il n'étoit nullement porté à la vengeance, puisque dans toutes les occasions où il pût renoncer à la vengeance sans faire tort à sa fortune, il prit toûjours le parti de douceur & de la clemence; & quant à ces actions cruelles & inhumaines ausquelles il se porta, on doit considerer qu'il ne pouvoit sans cela satisfaire à son am-

bition & que jamais il ne seroit monté à ce point de grandeur où on le vit, s'il ne se fût défait de ceux qui pouvoient balancer son autorité, & opposer tous les jours de nouveaux obstacles à son élevation. Mais en même temps il faut reconnoître que son ambition demesurée ne peut être excusée en aucune maniere ; qu'elle est injuste & impie, & que par conséquent toutes ses vengeances sont autant d'attentats contre la justice, & les effets naturels d'un pouvoir tyrannique. Il y a bien des gens qui croyent, & c'est ce que j'ai appris à Londres du Comte d'Anglesey, que Cromvvel se seroit abandonné aux mouvemens de sa vengeance encore plus qu'il ne fit, sans ses gendres qui tâchoient de le retenir, & qui l'empêchoient par leurs sages discours de se porter à de plus grands excez de cruauté. Cromwel avoit pour eux de trés-grands égards & recevoit fort bien leurs avis, parce qu'il connoissoit en eux beaucoup de capacité. Sur tout, il avoit une confiance entiere en son gendre Ireton, & avoit pour lui une amitié si tendre, que Richard & Henri propres fils de Cromvvel, en auroient du être jaloux, s'ils avoient eu assez d'esprit pour avoir de la jalousie. Pendant la vie d'Ireton, les deux autres gendres de Cromvvel ne parurent pas beaucoup ; mais aprés sa mort, Falcombridge lui succeda dans les bonnes graces de son beau-pere, quoiqu'à dire vrai, il n'entra jamais si avant qu'Ireton dans sa confidence. Il fut pourtant celui qui y eut le plus de part. Aprés tout, mon sentiment est, que l'humeur de Cromvvel, ses inclinations, sa tête, étoient la vraye source de tout le bien & de tout le mal qui arrivoit alors ; parce qu'il avoit un esprit superieur à tous les autres, & qu'en Angleterre il n'y avoit personne qui approchât de l'élevation de son genie.

Fin du second Livre.

LA VIE DE CROMWEL.

SECONDE PARTIE.

LIVRE TROISIE'ME.

Où l'on parle du retour de Cromwel à Londres, & de la reception solemnelle qui lui fût faite; des moyens par lesquels il parvint à la tyrannie; de son hypocrisie; de la maniere dont il abaissa la Noblesse; des Ambassades qui furent envoyées à la nouvelle République; de la prison & de la mort de Montrose, & d'autres choses arrivées avant la fin de l'Année 1649.

Retour de Cromvvel à Londres. 1649.

CROMWEL s'embarqua le 15. de Novembre pour retourner à Londres; & le Conseil d'Etat & le Parlement n'en eurent pas plûtôt reçû la nouvelle, que chacun de ces deux Corps nomma quatre Députez pour aller au-devant de lui

avec un corps de Cavalerie. Outre cela, le Gouverneur de la Ville voulant se rendre favorable, fit sortir six compagnies de Bourgeois tres-bien vétus, qui avoient à leur tête six Aldermans, & qui ayant rencontré Cromwel à un mille de Londres, firent une grande décharge, & marcherent ensuite en haïe au-devant & autour de lui; de sorte qu'on pouvoit regarder son entrée comme une entrée Royale: d'autant plus que la populace curieuse remplissoit toutes les ruës, que toutes les fenêtres étoient occupées, & qu'on n'entendoit que des applaudissemens & des cris de joie, bien que les Catholiques & les Partisans de la maison Royale fussent fort mortifiez, & se dissent les uns aux autres, les larmes aux yeux; *Que les Anges du Ciel ne devoient pas faire un jugement fort avantageux des hommes, voyant qu'ils applaudissoient à un Tyran avec tant de lâcheté.*

Effets d'une grande hypocrisie. 1649.

Cromwel arriva à Londres un Samedi, environ deux heures avant le couchant du Soleil, soit par un pur effet du hazard, soit par une suite des mesures qu'il avoit prises pour arriver ce jour-là. Plusieurs Membres du Conseil & du Parlement l'allerent d'abord trouver pour lui parler des affaires de l'Etat: mais il refusa aux uns de leur donner audience, sans vouloir en alleguer aucune raison, & il fit dire aux autres: *Qu'il les prioit de ne pas trouver mauvais qu'il prit quelque repos pour se préparer à rendre graces à Dieu de tant de bienfaits accordez à la République, & qu'ils devoient penser à la même chose.* Le Dimanche au matin il se rendit des premiers à l'Eglise de Westminster, aprés avoir fait distribuër plusieurs aumônes à des pauvres au-devant de son logis, & jamais on ne vit de plus grandes apparences de pieté. Il se mit d'abord à genoux auprés de son siége, ayant levé les yeux & les mains au Ciel, il demeura quel-

ques momens dans la contemplation ; aprés-quoi, comme s'il sortoit d'une extase, il prononça ces paroles à haute voix : *Seigneur Dieu des Armées, quelles graces pouvons-nous te rendre pour tant de benedictions que tu as daigné répandre par ta misericorde infinie sur les armes de cette République, en te servant pour cela de ton pauvre Serviteur.* Ceux qui l'oüirent parler de cette maniere se mirent à pleurer de joye, & on en entendoit qui disoient bonnement ; *que Cromvvel étoit un homme de Dieu, que sous sa protection on ne pouvoit attendre que de grandes prosperitez.* C'est ainsi que les hypocrites s'efforcent de tromper Dieu, & trompent actuellement les peuples.

Crainte de Cromvvel. 1649.

Quoi que Cromvvel se vit maître absolu du Royaume, ayant à sa disposition une Armée de terre de plus de trente mille hommes, toutes les forces de mer qui étoient commandées par trois Amiraux de ses Partisans, le Gouvernement qui dépendoit absolument de lui, tout le peuple qui lui étoit soûmis, gagné par ses manieres hypocrites ; avec tout cela il ne laissoit pas d'être dans de grandes iniquiétudes à cause des démarches que faisoient les Ecossois, & de l'attente où ils étoient de voir arriver dans leur païs le Prince de Galles. Ceux qu'il craignoit le plus, étoient les Pairs & la Noblesse : Non certes sans quelque sujet ; puis qu'étant aussi mal-traitez qu'ils l'étoient il y avoit apparence qu'ils agiroient en secret pour le rétablissement de la Royauté & de la maison Royale.

Il abaisse la Noblesse. 1649.

Pour se tirer cette épine du pied, il resolut de mortifier la Noblesse, & de l'abaisser si fort, qu'elle ne fut pas en état de lever la tête quand elle voudroit. Il proposa pour cét effet, dans le Conseil, de ne faire entrer desormais aucun Pair ni aucun Gentilhomme dans le gouverne-

ment, ni dans la judicature, ni dans les Charges Militaires: mais de mettre souvent en concurence les personnes de qualité avec des gens du vulgaire, & de faire tomber les voix sur ceux-ci, pour rendre ceux-là plus abjects & plus méprisables. Outre cela, il obligea le Conseil à annoblir un grand nombre de personnes de divers lieux du Royaume qui lui étoient affidez, dans le dessein de se faire de cette nouvelle Noblesse, un parti qu'il pût opposer aux anciens Nobles, & qui étant plus nombreux & entierement attaché à ses interêts, le fit toûjours triompher. En effet, ces Nobles de nouvelle date affectoient de faire des affronts aux veritables Nobles & aux Pairs même du Royaume, qui ne pouvant se venger d'eux d'une autre maniere, les appeloient *Gentilshommes de la Harpe*, parceque le Parlement leur avoit ordonné, en les annoblissant, de mettre une Harpe dans leur écu, sur leurs armes ordinaires. Et comme il arrivoit souvent des procez & des querelles entre les uns & les autres, le Conseil leur avoit donné pour juge Cromvvel, qui, comme on le peut croire, prononçoit toûjours en faveur des Nobles de *sa création*.

Aveuglement du peuple. 1649.

Les Etrangers & les veritables Nobles étoient tous étonnez de l'aveuglement du peuple d'Angleterre qui applaudissoit à toutes les injustices que faisoit Cromvvel, sans se donner la peine de les examiner. Il est certain que cet aveuglement venoit de la bonne opinion qu'on avoit conçûë pour ce Generalissime. On étoit persuadé qu'il ne pouvoit avoir que de bonnes fins dans tout ce qu'il faisoit, & qu'en abaissant les grands & élevant les petits, il n'avoit autre chose en vûë que le bien public. On ne pouvoit croire qu'il fût capable de faire la moindre chose pour contenter ses passions particulieres.

Cromvvel

Cromvvel contribuoit beaucoup à confirmer cette idée avantageuse qu'on avoit de lui, en parlant dans toutes les compagnies où il se trouvoit, des dangers dont il avoit été garanti par miracle : de sorte que tout le monde s'imaginoit que le Ciel l'avoit pris sous sa protection & s'étoit chargé de découvrir tous les complots qui se faisoient contre lui avant qu'ils s'executassent.

Je demande maintenant, avant que de passer plus outre, qu'est-ce qui fit monter Cromvvel à ce haut degré de puissance ? Bien des gens me répondront sans hesiter, que c'est sa valeur, son experience dans les armes, son courage intrepide & martial, son esprit subtil & vigilant, sa fecondité en moyens & en expediens, sa prudence consommée dans les negotiations, sa conduite sage & rusée, son ambition qui lui faisoit former sans cesse de nouveaux desseins, son hypocrisie par le moyen de laquelle il eblouïssoit les gens & les endormoit, son bonheur, son éloquence, la disposition où il étoit toûjours de tout hazarder pour l'avancement de ses interêts. J'avouë que toutes ces choses servirent de base à sa grandeur. Mais ce qui contribua le plus à l'élever, fût le triste état où se trouvoit l'Europe, l'impossibilité où étoient les Princes qui y regnoient alors, de rien entreprendre contre l'Angleterre, & l'interêt qu'ils avoient tous de se conserver l'amitié de ce Royaume, pour ne pas s'attirer des tempêtes dont ils étoient menacez en diverses manieres.

Qu'est-ce qui éleva Cromvvel.

L'Empereur & l'Empire avoient conclu une paix avec la France & la Suede, sur la fin de l'année 1648. c'est-à-dire, dans un temps ou ils ne pouvoient éviter de la conclure sans se perdre infailliblement, à cause de l'impuissance où ils étoient de continuër plus long-temps la guerre. Cela paroît non seulement par les Ar-

Etat de l'Empire.

ticles de cette Paix, mais aussi par les titres qu'on lui donnoit communément ; on disoit d'une voix unanime ; *Que c'étoit une paix deshonorable à l'Empereur, honteuse à l'Empire & tres-préjudiciable à l'Eglise Romaine* ; & il ne faut que considerer ceci pour être convaincu de la justice de ces titres ; c'est que la France & la Suede n'ayant jamais voulu consentir à la Paix, qu'à condition que l'Empire abandonneroit les interêts de l'Espagne & se détacheroit de son Alliance ; l'Empire subit cette dure condition, ne pouvant mieux faire. Il n'étoit donc pas en état de donner le moindre secours à la maison Roïale de Stuard déja fugitive, & il étoit au contraire interessé à se procurer l'amitié du vainqueur.

Etat de l'Espagne & de Portugal.

Et que dirons-nous de l'Espagne, qui s'étoit affoiblie & épuisée par une guerre d'un siecle, qui avoit vuidé tous ses tresors & répandu la plus grande partie du sang de ses peuples, pour empêcher que l'Empire ne fût inondé par ce torrent d'armes infidelles, dont les débordemens l'avoient si souvent menacé de la détruire du côté de la Hongrie, qui s'étoit exposée au danger de se perdre pour sauver ce même Empire, lors qu'il avoit été attaqué par les Protestans en general, mais sur tout par l'invincible Gustave Adolphe, & ensuite par Charles Gustave, & enfin par les forces redoutables de la France : Certes ce pauvre Royaume ne pouvoit pas faire grand chose pour la cause commune, étant ainsi abadonné par ses Alliez à la discretion de ses Ennemis, & se voyant déchiré, & par la revolte de Masanelle dans le Royaume de Naples, & par celle des Catalans & des habitans du Roussillon, & par la perte du Portugal qui étoit le plus beau fleuron de sa Couronne, & enfin par la longue guerre qu'il avoit soûtenuë contre la Hollande. Le moyen qu'il pût se soûtenir lui

seul contre la France, qui étoit si fiére & si puissante, & contre le Portugal qui avoit un si bon apui : Et quelle apparence qu'ayant de si grandes affaires sur les bras, il pût prendre part aux disgraces de la maison de Stuard. Aussi bien loin de songer à cela, il mandioit la faveur des Rebelles d'Angleterre, dont le nom lui paroissoit si odieux au commencement: pendant que les Portugais, qui étoient parfaitement affermis dans la resolution d'achever de secoüer le joug de l'Espagne, & qui voyoient que les Espagnols travailloient à se rendre favorable la nouvelle République, s'efforçoient de les prévenir, en promettant aux Anglois de plus grands avantages que ceux qu'ils pouvoient esperer de l'Espagne.

Etat du Pape, de la République de Venise, du Grand Duc de Florence, & autres Princes d'Italie.

1649.

L'Italie n'étoit pas dans un meilleur état, que l'Espagne ou l'Allemagne. Rome avoit un Pape fort décrepit, qui etoit dominé par une Cousine, si avide à amasser des tresors, qu'on l'appelloit communément la harpie de l'Eglise, (je veux parler de Donna Olympia) de sorte que bien loin qu'Innocent pensât à secourir d'hommes & d'argent les Catholiques d'Irlande, pour les empêcher d'être chassez & exterminez par Cromvvel leur ennemi irréconciliable, il imposoit sans cesse de nouvelles Charges aux Ecclesiastiques & au peuple, pour tâcher de satisfaire l'insatiabilité de sa parente, toûjours occupée à pourvoir ceux de sa famille de Palais Royaux, de meubles d'un prix inestimable, de Principautez, de Seigneuries, de Joyaux & d'argent contant. La République de Venise se trouvoit engagée toute seule dans la plus terrible guerre qu'elle eût jamais soûtenuë. Elle avoit perdu le Royaume de Candie, & il lui faloit faire une dépense prodigieuse pour entretenir une bonne Flotte sur la Mer, & une Armée nombreuse dans la Dal-

matie : de forte qu'elle étoit contrainte de mandier le secours de ses amis, tant s'en faut qu'elle pût secourir personne, ou mépriser la haine d'un homme que la fortune favorisoit aussi visiblement que Cromvvel. De là vint que, comme on le dira en son lieu, cette République ne fût pas des dernieres à envoyer des Ambassadeurs à ce nouveau Conquerant pour flâter son ambition. Pour ce qui est de Ferdinand II. Grand Duc de Toscane, comme il étoit fort Politique, & qu'il n'avoit d'autre vûë que d'amasser des richesses, il évitoit les occasions de s'attirer des affaires, & comme on parle, il se laissoit conduire au vent qui soufloit. Dans la Savoye il y avoit un Prince pupille dont la Mere étoit Françoise, & qui dépendoit d'autant plus de la France, qu'il avoit besoin d'elle pour se défendre contre quelques Princes de ses parens avec qui il étoit en guerre, & qu'il ne pouvoit naviger que par sa permission & sous ses auspices, parce qu'elle avoit entre ses mains la Citadelle de Pignerol. Les autres Princes d'Italie qui tenoient un moindre rang, regardoient Venise comme leur Ange tutelaire, & ne pouvoient décendre dans la piscine qu'aprés elle par son moyen, de sorte que ne voyant pas cette République en état d'agir, ils n'avoient garde de faire le plus petit mouvement.

Etat des Suisses. 1649.

Je croi qu'il seroit inutile de parler des Suisses puisqu'enfoncez dans leurs bois & dans leurs montagnes, ils ne pensent à rien moins qu'à s'embarquer sur l'Ocean. Il leur étoit fort peu important que Charles fût Roy en Angleterre, ou que Cromwel y fut Tyran : & la maison de Stuard pouvoit d'autant moins esperer de secours de leur part, qu'habitant dans un païs qui produit à peine dequoi nourrir les animaux qu'il porte, ils ne peuvent se donner pour rien, ni par conséquent rendre de grands services à des Princes pauvres,

Le Roi Charles avoit toûjours eu beaucoup de confiance au Roy de Dannemarc, tant parce qu'il étoit son parent fort proche, qu'à cause de la bonne union & de l'étroite amitié que leurs peuples avoient toûjours conservé entr'eux, & qui faisoit regarder les interêts de ces deux Couronnes comme inséparables. Veritablement, le Roi de Dannemarc fit l'office de bon parent & de fidelle allié envers le Roi Charles. Il maintint ses droits le mieux qu'il pût contre Cromwel & le Parlement, par le moyen des Ministres qu'il avoit en Angleterre; & il ne l'abandonna que lors qu'il eut laissé sa tête sur un échaffaut. Mais aprés cela, ne pouvant plus soûtenir sa famille, ou plûtôt ne pouvant la relever de sa chûte, parce qu'il étoit broüillé auec la Suede, qui ne songoit qu'à le dépoüiller de ses Etats, ou du moins à l'affoiblir & à le rendre dépendant, il crût devoir prendre le parti de rechercher l'amitié de Cromvvel, & de prévenir son concurrent qui y aspiroit aussi.

Etat de Suede.

La Reine Christine, qui regnoit alors en Suede, avoit des desseins dignes d'une fille de Gustave Adolphe, & se seroit acquis un nom immortel, si elle se fut attachée à bien gouverner ses trois Royaumes à *Stokolm*, au lieu d'aller s'assujetir au Pape dans le Vatican. Elle souhaitoit de triompher des Danois, & par consequent, elle ne pouvoit voir sans jalousie l'étroite amitié qu'il y avoit entr'eux & l'Angleterre, à cause de la proximité des deux Rois. Elle tâchoit de les desunir dans l'esperance que le plus foible deviendroit sa proye : de sorte qu'elle n'eût pas beaucoup de chagrin des disgraces du Roi d'Angleterre, parce qu'elle croyoit que le Roi de Dannemarc ayant perdu son meilleur appui, il ne seroit pas capable d'une fort grande resistance contre la Suede. Dés qu'elle eût

appris l'établissement de la nouvelle Républi-que, elle lui dépêcha un Ambassadeur pour reconnoitre son autorité, & pour lui proposer une Alliance au préjudice du Roi de Dannemarc.

Etat des François en Particulier.

Pour ce qui regarde la France, il est certain que sa maxime à toûjours été de semer & d'entretenir la division entre le Roi d'Angletrre & son Parlement; & malheureusement pour les Anglois, elle n'a que trop souvent réüssi dans ce dessein : j'ay déja dit que les Ministres qu'elle avoit envoyée à Londres; en apparence pour calmer les troubles & pour éteindre le feu avoient travaillé à rendre le mal plus grand qu'il n'étoit par leurs menées secretes; c'est de quoi tout le monde fût convaincu par l'évenement de leurs négocians. Mais Cromvvel étant venu à bout de tous ses desseins, il avoit sujet de craindre que la Reine Regente & le Cardinal Mazarin son premier Ministre, susciteroient quelque tempête contre lui & contre sa République; moins par amitié pour la Maison de Stuard, que par un effet de cette jalousie que tous les Princes ont accoûtumé d'avoir pour leurs voisins trop puissans; sur tout lors que leur puissance ne fait que de naitre, & qu'on n'est pas accoûtumé à en voir les effets. Cependant sa bonne fortune voulut qu'il fût bien-tôt délivré de cette crainte, parce que dans le temps où il sembloit que la France devoit l'inquieter, il nâquit chez elle des guerres Civiles ou contre le Roi, ou contre le Cardinal, ou contre tous les deux, qui l'empêcherent de penser à autre chose. Cromvvel ne pouvoit demander des conjonctures plus favorables, & il sembloit que tous les évenemens se regloient sur ses desirs.

Toutes les conjonctures favorisent la

L'Europe étant dans la situation où je viens de la dépeindre, il n'y a pas lieu de s'étonner si Cromvvel parvint si facilement à la tyrannie. Un homme qui auroit eu beaucoup moins de

talens que lui, y feroit peut-être parvenu dans de si belles circonstances : & il y a apparence que si les choses eussent été autrement dispofées, Cromvvel n'auroit osé aspirer à un poste aussi élevé que celui auquel il monta, de peur d'être obligé à en déscendre bien-tôt Disons donc que l'état où étoit l'Europe le rendit Tiran. Ce grand homme voyoit avec les yeux perçans de sa Politique, que les plus puissans Princes de l'Europe étoient divisez par des interêts oppofez qu'ils n'étoient pas en état de se réünir pour contrequarrer ses desseins, & pour mettre des bornes à sa fortune ; & que demeurant féparez, aucun d'eux ne pouvoit faire, ce que tous autres auroient fair à peine étant joints ensemble. Il voyoit que la Maison de Stuard se répandant dans les Cours étrangeres, feroit tout au plus ce que fait le Soleil de Mars, qui met en mouvement toute la Nature, mais qui ne fait rien éclore, : qu'ainsi elle ne pourroit tout au plus que vomir contre lui bien des injures & bien des imprécations & qu'il faudroit qu'elle se contentât de cela pour toute vengeance.

Tirannie de Cromvvel. 1649.

S'il n'avoit pas beaucoup à craindre du dehors, de la part des Etrangers, il avoit encore moins à craindre du dedans, de la part de sa Nation. On me dira, peut-être, qu'il sçavoit trés-bien qu'il étoit haï de tous les grands & de toute la Noblesse, & que parmi le peuple même il y avoit un assez grand nombre de gens mécontens de lui. J'avouë que cela étoit vrai, & que Cromvvel ne l'ignoroit pas. Mais son courage, sa prudence & sa vigilance, qui lui faisoient prévoir les maux long-temps avant qu'ils arrivassent, & lui fournissoient des remedes propres à les guerir servoient à dissiper ses craintes. Il se croyoit assez habile pour éviter toutes les embuches de ses ennemis, & il n'y avoit point de

Le veritable fondement de cette tirannie.

précaution, qu'il ne prit pour cela : car il étoit toûjours environné de ses creatures : il ne confioit la garde de sa personne qu'à des gens affidez ; & il ne vouloit pas même qu'aucun d'eux sçût le jour où il devoit être de garde, afin que si quelqu'un formoit un mauvais dessein contre lui, il ne pût prendre des mesures assûrées pour l'executer.

On donna avis de l'élection de la Republique aux Ministres étrangers.

Cromvvel étant donc parfaitement assuré du dehors & du dedans. Il regla d'abord la forme du Gouvernement qui devoit regner dans la novelle République : & aprés cela il obligea le Conseil à dépecher les deux Secretaires d'Etat vers tous les Ministres des Princes étrangers qui étoient à Londres, pour leur apprendre que la Monarchie d'Angleterre étoit changée en République, & qu'ils pouvoient en donner avis à leurs Maîtres, afin qu'ils sçûssent ce qu'ils avoient à faire pour l'avenir : & qu'en attendant on souhaitoit qu'ils observassent dans leurs négotiations les formalitez qui leur seroient prescrites par le Maitre des Ceremonies, que le Conseil avoit nommé pour ce dessein. Plusieurs Ministres s'obstinerent à ne pas negotier avec ce nouveau Conseil d'Etat jusqu'à ce qu'ils eussent reçû des ordres précis de ceux qui les avoient envoyez : mais cependant ils traitoient les affaires les plus pressantes avec les deux Secretaires d'Etat, dont l'un avoit été Scribe, & l'autre simple Curial. On peut juger que tous deux se trouvoient fort embarassez, & qu'ils soûtenoient mal le personnage qu'on leur faisoit faire : mais ce sont des malheurs ordinaires aux Républiques.

La maniere dont cet avis est reçû, donne du courage à Cromvvel.

Cromvvel fut fort encouragé à suivre sa pointe, & à élever son autorité au plus haut degré où elle pouvoit aller, lorsqu'il vit qu'il n'y avoit pas une seule Puissance qui osât rappeller son Ministre, ou lui faire discontinuer ses fonctions aprés l'execution du Roi Charles ; & qu'il n'y avoit pas

un seul Ministre qui osât témoigner du mépris contre le nouveau gouvernement. Tous demeuroient dans un silence qui tenoit lieu à Cromvvel d'approbation, & qui le mettoit dans la liberté de faire ce qu'il lui plairoit. Non-seulement il n'y avoit aucun Prince de l'Europe qui osât dire le plus petit mot en faveur de la Maison Royale, ou lui donner le moindre secours : ils s'empressoient tous à l'envi l'un de l'autre, d'envoyer des Ambassadeurs à la nouvelle République, de laquelle ils sçavoient bien que Cromvvel étoit le souverain Législateur.

La France rapelle son Ambassadeur.

Il est bon d'expliquer un peu mieux ce que j'ai dit, que les Ministres des Princes étrangers confirmerent tacitement l'établissement de la nouvelle République. Car quelques Auteurs ont écrit que l'Ambassadeur de France sortit de Londres, *voyant qu'il ne pouvoit plus rendre aucun service à la Maison Royale.* Mais voici ce qu'il y a de véritable dans cette affaire. La Reine Regente & le Cardinal Mazarin ne vouloient pas augmenter l'affliction de la Reine d'Angleterre, qui s'étoit retirée à Paris où elle pleuroit sans cesse, & pressoit fortement la Cour de soûtenir les interêts du Roi Charles son fils, cousin germain du Roi de France. Ils craignoient de donner du scandale à toute la Chretienté, s'ils abondonnoient ouvertement leurs amis les plus intimes & leurs plus proches parens ; & s'ils approuvoient la conduite de ceux qui s'étoient revoltez contr'eux. Voilà pourquoi ils donnerent ordre au Président du Parlement de Bordeaux, qui étoit Ambassadeur à Londres, de partir en diligence pour retourner à la Cour, afin que la nouvelle se répandit par toute l'Europe, que la France ne vouloit pas reconnoître le nouveau Gouvernement établi en Angleterre. En effet, on ne parloit d'abord d'autre chose à Londres. Mais ce-

1649.

pendant la Reine Regente ordonna secretement à l'Ambassadeur de faire entendre à Cromwel, qu'il avoit prié le Roi son maître de lui permettre de retourner dans sa Patrie pour quelque temps, afin de mettre ordre à quelques affaires pressantes, & que c'étoit pour cela qu'on le rappelloit. Outre cela, de peur que Cromwel ne crût que ce Ministre ne se retiroit pour n'être pas obligé à reconnoître le nouveau Gouvernement, on envoya des Lettres Patentes au Baron *de Bas*, pour le revêtir de la qualité de Résident du Roi Trés-Chrétien à Londres; & pour lui donner plein pouvoir de négocier & de traiter, comme s'il étoit un véritable Ambassadeur: & le Baron de Bas n'eût pas plûtôt reçu ces Lettres, qu'il les communiqua à Cromwel, le priant de garder le secret pendant un temps, non pas à l'égard de sa qualité de Résident, qui étoit publique, mais à l'égard de la connoissance qu'il lui en donnoit à lui en particulier; & cela, disoit-il, parce qu'on vouloit donner quelque satisfaction à la Reine d'Angleterre tante du Roi; à quoi il ajoûta qu'on renvoyeroit bien-tôt l'Ambassadeur qu'on avoit rappellé, afin qu'il reprît l'exercice de sa Charge; cela flâta beaucoup l'ambition de Cromwel, comme il est aisé de le deviner; & il en conclut que la France n'étoit pas mal disposée pour lui.

L'Espagne envoye un Ambassadeur à Londres 1649.

L'Espagne qui avoit autrefois traité Henri IV. d'usurpateur & de perturbateur du repos de la France, lorsqu'il parvint à la Couronne, & qui s'étoit épuisée d'hommes & d'argent pour le troubler dans la possession de ce Royaume, sous prétexte qu'il étoit Protestant & ennemi des Catholiques; l'Espagne, dis-je, suivit des maximes bien differentes dans la révolution arrivée en Angleterre. Car elle fut la premiere à donner son approbation à l'action la plus criante

& à l'usurpation la plus barbare dont on ait jamais oüi parler, dépêchant un Ambassadeur à Londres pour reconnoître la nouvelle République. Le Roi Philippes donna cette Charge à *Dom Alphonse Marquis de Cardenas*, qui étoit Membre du Conseil & l'un des plus grands Seigneurs du Royaume, afin de montrer par ce choix combien il honoroit la Nation Angloise. Il vouloit prévenir les François & les Portugais, de peur qu'ils ne proposassent les premiers quelque Traité d'Alliance à son préjudice, & dans cette vûë il crut devoir mépriser le scandale que son trop grand empressement donneroit à toute l'Europe. On sçait que la necessité est la Loi souveraine des politiques, & que lors qu'elle demande quelque chose, ils ne se mettent gueres en peine d'examiner si la Religion, ou même l'honneur de l'Etat, permettent que cela se fasse. Or les Espagnols voyoient que leur salut ou leur ruine dépendoit dela conclusion d'un Traité entr'eux & la République d'Angleterre, ou entre cette République & la France ou le Portugal. Il ne faut donc pas s'étonner s'ils se hâterent si fort à faire la démarche dont je viens de parler, sans craindre le fâcheux effet qu'elle pouvoit produire, en donnant mavaise opinion de Sa Majesté Catholique à ceux qui ne jugent pas des choses par les maximes secretes de la politique, & en donnant lieu à Cromvvel d'acroitre son ambition & d'affermir sa tirannie.

Ambassade de la Reine de Suede. 1649.

La Reine de Suede croyoit avoir l'honneur & l'avantage de reconnoître la premiere la République qui venoit de se former, sous les auspices d'un aussi heureux guerrier & d'un aussi fameux politique que l'étoit le General Cromvvel. Je dis l'avantage, parce qu'il y avoit apparence que la Famille de Stuard étant décenduë d'Anne d'Oldembourg, de la Maison de Dannemarc, &

ayant toûjours eu de grandes liaisons avec cette maison, Cromwel se porteroit sans peine à favoriser, les prétentions de la Suede sur le Dannemarc, si cette premiere Couronne se hâtoit d'envoyer une Ambassade à la République, dont il étoit l'âme. Je dis outre cela l'honneur, par rapport à la Religion, parce que les Couronnes de Suede se regardant comme la plus grande puissance qu'il y eut parmi les Protestans, elle croyoit que son exemple seroit d'un grand poids pour obliger tous les Protestans à reconnoître ce nouveau Gouvernement, qui avoit tant sué & tant travaillé pour extirper le Papisme de l'Angleterre. C'étoient-là les deux raisons qui faisoient desirer à la Reine Christine de prévenir les autres Puissances dans le dessein qu'elle avoit. Mais pendant qu'elle étoit occupée avec son Conseil à choisir un Ambassadeur qui pût soûtenir ce caractere avec quelque pompe, & à regler les ceremonies qui devoient être observées dans sa reception; on reçût à Stokolm la nouvelle de la nomination du Marquis de Cardenas pour l'Ambassade d'Angleterre. On fut fort surpris de cette nouvelle, parce qu'on croyoit que l'Espagne seroit la derniere à songer à cela, & le même jour la Reine & son Senat jetterent les yeux sur le Comte de *Langersfeld* pour l'envoyer en Angleterre. C'étoit un Seigneur fort riche & qui faisoit belle figure à la Cour. On lui assigna une pension considerable, & on lui donna ordre de partir au plûtôt; desorte que ces deux Ambassadeurs celui de Suede & celui d'Espagne arriverent à Londres presque en même temps. Il est vrai que celui de Suede retarda son entrée un peu plus que celuy d'Espagne.

Ambassade des Etats Generaux. 1652.

Les Etats Generaux des Provinces-Unies se trouverent plus embarassez qu'aucune autre puissance dans cette occasion. Ils n'étoient peut-être

pas fâchez que l'Angleterre fut une République, à cause de la conformité d'inclinations qui regne entre les Etats qui se gouvernent de la même maniere, & parce qu'un Gouvernement populaire est moins à craindre pour des voisins qu'un gouvernement Monarchique. Mais cependant ils craignoient que Cromvvel, qui, sous le beau nom de République gouvernoit déja l'Angleterre, ayant à sa disposition toutes les forces de terre & de mer, se rendroit encore plus absolu, inquieteroit la Hollande & troubleroit sa navigation : en quoi ils ne se trompoient point. De plus, ils ne pouvoient se resoudre à encenser la nouvelle République, aprés avoir témoigné tant de zéle pour les interêts de la Maison Royale, & s'être acquis par-là un nom immortel. Mais ce qui contribuoit le plus à les tenir en suspens, étoit la permission qu'ils avoient donné aux Partisans du Prince d'Orange & aux Anglois fugitifs de proclamer à la Haye le Prince de Galles pour Roi d'Angleterre, aprés la mort cruelle de son pere. Comment changer de sentiment & de conduite aprés une démarche comme celle-là ! Mais comme les maximes d'Etat ont plusieurs faces & qu'on peut leur donner diverses couleurs, les Etats Generaux auroient facilement trouvé le moyen de satisfaire Cromvvel sur cet Article, s'ils n'avoient été retenus par les instantes prieres de la Princesse d'Orange qui étoit fille du Roi défunt, & du Prince son époux qui en étoit neveu. On craignoit d'irriter ce Prince & cette Princesse. Mais sur ces entrefaites l'entreprise d'Amsterdam éclata, qui, quoiqu'elle ne réüssit point, remplit les Hollandois de soupçon & de défiances, & peu de temps aprés, à sçavoir le sixiéme de Novembre le Prince d'Orange mourut. Les Etats Generaux se voyant alors dans une pleine liberté de faire tout ce qu'ils voudroient, ne tarderent pas à

suivre l'exemple de l'Espagne & de la Suede qui envoyoient des Ambassadeurs en Angleterre pour congratuler la nouvelle République.

L'Ambassadeur d'Angleterre est assassiné à la Haie. 1649.

Cromvvel avoit déja conçû dans son esprit le dessein de signaler son courage en portant la guerre dans les païs étrangers, & il vouloit commencer par la Hollande, parce qu'il la croyoit moins capable de resistance que tout autre païs, & qu'il esperoit de faire des progrés sur elle qui lui gagneroient le cœur des Anglois. Mais il cachoit ce dessein sous de belles apparences pour endormir les Etats Generaux. Lorsque leurs Ambassadeurs parurent dans Londres, il témoigna une grande joye, & il voulut que sa République leur envoyât un Ministre plûtôt qu'à aucun autre Prince de l'Europe. On donna cette qualité à *Isaac Doreslavus* qui avoit été un des Assesseurs du President Bradshavv dans le procez du Roi. Mais il ne fut pas plûtôt arrivé à la Haye que trente hommes masquez l'attaquerent, & l'assassinerent miserablement. On crût que cette entreprise avoit été conduite par Edoüard Prince Palatin fils du Roi de Boheme, & par Philippe son frère, qui étoient tous deux neveux du malheureux Roi décapité. Les Etats Generaux firent de grandes diligences pour rechercher les coupables & s'assurer d'eux, mais tout cela inutilement. Ils envoyerent cependant à Londres un Ambassadeur nommé *Adrien Pravv*, qui étoit d'un merite singulier, & qui avoit acquis beaucoup de réputation dans les Conferences de Munster sous la qualité de Plenipotentiaire; afin qu'il informât le Conseil des quarante des démarches qu'on avoit faites pour sa satisfaction. Ce Conseil avoit écrit aux Etats des Lettres extrémement fortes pour se plaindre de leur négligence : mais il parut content & tout le Parlement avec lui des raisons qu'ils allegue-

sent pour se justifier par la bouche de leur Ambassadeur : & les deux Républiques conclurent dés-lors une Alliance fort étroite. Mais cette Alliance étoit un pur effet de l'adresse de Cromwel, qui vouloit, comme je l'ai dit, endormir les Hollandois, jusqu'à ce que sa grandeur fut bien affermie, qu'il eût terminé les affaires de l'Ecosse, qu'il se vit en état d'executer ses desseins.

Montrose s'abouche avec le Roy Charles.

Puisque je viens de dire un mot de l'Ecosse, il faut que je parle des bons succez que Cromwel eut dans ce Royaume, & qui ne contribuérent pas peu à augmenter sa puissance & sa fierté. Pour donc prendre les choses d'un peu haut, je dois répeter ici que *Jacques Gremme* Marquis de Montrose & Vice-Roi d'Ecosse, voyant qu'il n'y avoit plus rien à esperer dans ce Royaume pour le Roi Charles I. parce que sa prudence & sa valeur étoient fort mal secondées, il partit fort affligé, & se rendit à la Cour de l'Empereur Ferdinand, qui le fit d'abord Maréchal de Camp & l'envoya en Hongrie, où il s'acquit la réputation d'un des plus fameux Capitaines de l'Europe, par les avantages qu'il remporta sur les Turcs. Dans cet intervalle Charles II. étant devenu Roi par la mort de son malheureux pere, il dépêcha des Couriers à ce Général, pour lui communiquer le dessein qu'il avoit de passer en Ecosse, & pour le prier de donner des preuves de son zele dans cette occasion, & de venir au plûtôt l'aider à monter sur le Trône. Dés que le Marquis de Montrose eut reçû les Lettres de ce Prince, il se rendit en poste à Vienne, & demanda permission à l'Empereur de quitter son service. L'Empereur lui fit de grandes offres pour le retenir ; mais il répondit à tout cela, qu'il devoit trop à son Roi pour refuser de lui sacrifier les inte-

rêts de sa fortune, & de s'exposer aux mêmes perils que lui. Ayant donc obtenu son congé, il prit la poste pour la Hollande, & trouva le Roi Charles à Breda, qui dés qu'il le vit, l'embrassa étroitement, & lui dit les larmes aux yeux, en l'appellant *son cher Ami & son fidelle Sujet, Que s'il ne le portoit sur le Trône il n'y monteroit jamais.*

Rassemble une Armée en faveur de ce Prince.

Cette premiere entrevûë fut suivie d'une Conference qui se fit le 20. Mars de l'année 1649. Plusieurs trouvoient étrange que Charles II. eut fait venir de si loin un aussi grand Capitaine pour le faire combattre desarmé contre Cromvvel qui sembloit tenir la fortune enchaînée dans ses mains, & qui avoit à son commande-

1649.

ment quarante mille bons soldats, pendant que Charles n'avoit ni hommes, ni argent, ni aucune esperance d'en tirer de France, de Hollande, ni de Flandre. Mais cela n'étoit pas capable de décourager Montrose. Il avoit beaucoup de credit par tout, & particulierement en Dannemarc, en Suede & en Pologne. Il s'en prévalut si bien, que dans peu de temps il ramassa une Armée de quatorze mille hommes. Des Compagnies entieres Volontaires venoient se rendre auprés de lui pour avoir la gloire de combattre pour une cause aussi juste, & sous un Capitaine d'un aussi grand nom.

Il part pour l'Ecosse.

Il s'embarqua avec ces Troupes sur des Vaisseaux de Guerre que Charles s'étoit conservez, ou qui avoient été équipez par ses amis. Ayant eu un vent favorable il aborda aux Isles Orcades, & il y laissa une bonne partie de ses Troupes pour les garder : aprés quoi il alla débarquer en Ecosse avec quatre mille hommes, outre douze cens autres qu'il donna au Colonel *Huny*, avec ordre d'assieger le Château de *Dumbia*, pendant que pour lui il prendroit sa marche

par la plaine de *Seroqqvvard* Les Ecossois qui pour la plûpart haïssoient la Maison Royale avoient élû le Comte *Lesley* pour leur General, celui-ci envoya le Lieutenant *Strangham* avec mille Chevaux pour reconnoître les forces du Marquis de Montrose, qui ayant eu avis de son approche avança vers lui à grands pas. Strangham surpris de voir l'ennemi si prés de lui, & voiant bien qu'il ne pouvoit éviter de combattre, il divisa sa petite Armée en trois Corps, dont chacun avoit plus de trois cens hommes, & il sçût si bien se prévaloir de l'avantage du terrain, qu'il environna de trois côtez le Marquis de Montrose dans un fort petit espace : de sorte que ce Marquis fut contraint de prendre la fuite, laissant plus de mille hommes sur le champ de bataille, outre cinq cens prisonniers & plus de trois cens blessez. Il eût même son cheval tué sous lui; mais le Colonel *Fendret* lui donna le sien aux dépens de sa propre liberté, car il fut contraint de se rendre à Lesley, qui s'étoit avancé pour soutenir Strangham. Ce combat arriva le 19. d'Aoust.

Il est fait prisonnier. 1649.

L'action de Fendret ne pouvoit être plus genereuse; puisque pouvant fuïr il n'avoit pas voulu le faire, & avoit mieux aimé demeurer prisonnier au peril même de sa vie, dans l'esperance que le Marquis échapant il pourroit rallier ses Troupes ou en ramasser de nouvelles, mais malheureusement il n'échapa point. Ne pouvant passer à cheval la Riviere du Lide, il fut obligé de la passer à la nage & de prendre aprés cela des habits de Paisan pour n'être point reconnu. Il demeura caché pendant quelques jours avec ces habits dans le fonds d'une caverne. La faim l'ayant fait sortir de là, il s'estima heureux de rencontrer un Soldat nommé *Brime*, qui avoit autrefois servi sous lui, & qui donna d'abord de grandes assûrances de sa fidelité. Mais ce scelerat feignant d'aller lui cher-

cher des vivres le découvrit lâchement au Général Lesley, qui envoya six cens chevaux pour le conduire prisonnier à Edimbourg. Ceci se passa le 23. May, quatre jours aprés la Bataille.

L'Empereur écrit en sa faveur.

1649.

Sur les premiers avis que reçût Cromwel de cette agréable nouvelle, il écrivit au Parlement d'Ecosse pour le solliciter à travailler incessamment au Procez de Montrose. Le General *Makdonald* qui étoit grand ami de ce Marquis, & qui le regardoit comme le seul obstacle qu'on pût opposer à la tirannie de Cromwel, employa tous les moyens imaginables pour lui procurer la liberté. Il alla en poste à Vienne afin d'obtenir des recommandations de l'Empereur, & comme il étoit fort consideré de l'Empereur aussi-bien que Montrose, ce Prince ne se fit pas presser pour lui accorder ce qu'il demandoit. Il écrivit de sa propre main à Cromwel, comme au Generalissime des Armées d'Angleterre & d'Ecosse, *Que le Marquis de Montrose étoit Maréchal General des Armées de l'Empire, & que par consequent son Procez devoit être renvoyé à la Diétte Imperiale; que s'il se trouvoit coupable on lui infligeroit des peines dont le Parlement d'Ecosse & celui d'Angleterre auroient sujet d'être contens; mais que si on refusoit de le renvoyer à ses Juges legitimes, il regarderoit cela comme une cause legitime de rupture entre l'Empire & la nouvelle République.*

Le Roi de France écrit aussi.

Makdonald ayant obtenu cette Lettre de l'Empereur, & l'ayant envoyée en Angleterre pour être renduë en main propre à Cromwel, prit la poste pour Paris afin de solliciter son ami le Cardinal de Rets qui lui en avoit autrefois parlé fort avantageusement, & comme l'estimant beaucoup. Le Cardinal n'eut pas plûtôt été informé par sa bouche de la disgrace de Montrose, qu'il alla trouver le Roi son Maitre, avec qui il avoit

fait sa paix depuis peu, & qui étoit alors à Compiégne. Il n'eût pas de peine à se faire donner une Lettre pour le Parlement d'Ecosse d'autant plus forte que la Reine s'interressa chaudement dans cette affaire à la priere de la Reine d'Angleterre: & l'Envoyé de France en Ecosse reçût ordre de la rendre. En un mot le mérite du Marquis prisonnier étoit si grand & sa réputation si répanduë par tout : qu'il auroit eu peu de Princes dans l'Europe qui ne se fissent plaisir de lui rendre quelque service, & que ceux qui ne pouvoient lui en rendre ne laissoient pas de compâtir à son malheur, & de faire des vœux pour sa liberté.

Cromvvel presse le procez de Montrose.

L'Empereur ne se contenta pas d'avoir écrit à Cromwel, il fit partir en poste le Baron *d'Althem*, qui parloit trés-bien Anglois, avec la qualité d'Envoyé extraordinaire, & une Lettre extremement pressante pour le Parlement d'Ecosse. Mais Cromvvel ne croyoit pas que sa fortune fut assurée, n'y qu'il pût s'élever au degré de puissance où il aspiroit, & dont il étoit déja fort prés; s'il laissoit vivre un homme comme Montrose, qui avoit tant de bravoure, un si grand crédit dans toutes les Cours de l'Europe, & un zéle si inébranlable pour la Maison de Stuard, & qui au reste étoit une des Maisons les plus considerables d'Ecosse. A mesure que les premieres puissances de l'Europe sollicitoient fortement pour la liberté de ce Marquis, il pressoit si vivement sa mort, & n'oublioit n'y promesses ny menaces, ny raisons pour obliger le Parlement d'Ecosse à en faire l'Arrest. Il obtint ce qu'il desiroit, & la crainte qu'on avoit de lui prévalut sur la consideration qu'on devoit avoir pour les prieres de l'Empereur & du Roi de France; de sorte que les Ambassadeurs de ces deux Princes eurent la mortification d'entendre prononcer la Sentence du malheureux Marquis,

qui contenoit qu'*ayant été convaincu de Trahison & de Rebellion contre la Patrie, il seroit pendu & étranglé dans la Place destinée à l'execution des malfaicteurs que sa tête seroit détachée de son corps & attachée au Frontispice du Palais d'Edimbourg, & que son corps seroit écartelé, que les quatre quartiers seroient envoyez dans les quatre principales Villes du Royaume, pour être exposez sur les Portes où il passoit le plus de monde*. C'est ainsi que finit ses jours cet illustre General, dont on peut dire que la mort fut pleurée dans toutes les Cours & par tous les Soldats de l'Europe.

Dissimulation de Cromvvel.

On peut juger combien Cromvvel en eût de joye par l'empressement, avec lequel il y avoit travaillé. Mais cette joyé n'étoit pas exemte de trouble, parceque le peuple paroissoit extrémement touché de la mort de Montrose, & que bien loin de crier au Traitre comme il a accoûtumé de faire dans ces occasions, il ne parloit qu'avec larmes de celui qu'on venoit d'executer sous cette qualité. Cela obligea Cromvvel à faire tous ses efforts pour cacher aux Puissances étrangeres & à sa propre Nation les mauvais offices qu'il avoit rendus au défunt. Il feignit prendre beaucoup de part à son infortune, & être fort penetré de son merite : & pour mieux couvrir son jeu, il ordonna, comme Generalissime des deux Royaumes, qu'on ramassât en diligence les quartiers du corps de Montrose qui avoient été déja exposez sur les Portes des Villes. Sa tête étoit dans le Palais d'Edimbourg, un de ses bras sur une porte de *Sterling*, un autre sur une Porte d'*Aberdin*, une des ses jambes sur une Porte de *Glascou*, & l'autre sur une Porte de *Perth*. Tout cela fut ramassé par l'ordre de Cromvvel, & enseveli avec toutes les Ceremonies Militaires qu'on a accoûtumé d'observer

dans les funerailles des Generaux, à quoi on ajoûta de belles Inscriptions que l'on mit sur le Tombeau, & qui marquoient les belles actions du Marquis de Montrose. Cromwel avoit deux vûës en agissant de cette maniere. La premiere étoit de faire croire qu'il n'avoit eu aucune part à la mort de ce brave homme: & la seconde étoit de passer pour genereux & pour magnanime, en feignant d'honorer les vertus de ses plus grands ennemis.

Le Roi Charles est proclamé en Ecosse. 1649.

Tout le monde croyoit que le supplice de Montrose rendroit irréconciliables, le Roi Charles & les Ecossois, que l'union de l'Ecosse & de l'Angeterre seroit desormais parfaite, & que le pouvoir de Cromwel qui avoit fait mourir un homme de cette importance contre toute raison, & toute justice, malgré les recommandations de tant de Princes, lui soûmettoit les Ecossois comme il lui avoit soûmis les Anglois. mais on vit arriver tout le contraire. Le triste spectacle de voir conduire à une mort ignominieuse le premier Chevalier du Royaume, un homme generalement aimé, & l'on peut dire adoré: de le voir sur un tombeau auec de simples chaussons de toile, une chemise, & la corde au cou: ce spectacle, dis-je, ne tira pas seulement des larmes des yeux de tous ceux qui en étoient les témoins, il souleva les espris de tous les Ecossois, sans excepter méme ceux qui étoient auparavant les Partisans de Cromwel, & leur fit dire qu'il *falloit appeller leur Roi legitime, & secouër le joug qui alloit les accabler* Ils envoyerent incessamment six Députez à Breda, oú étoit le Roi Charles avec plein pouvoir de traiter avec lui: & quoique ces Députez demandassent bien des choses préjudiciables à la Couronne & à l'autorité Roïale, l'état des affaires du Roi l'obligerent à leur accorder toutes leurs demandes pour les engager à dé-

fendre ses interêts. Le Traité fut conclu le 13. d'Octobre, aprés-quoi deux des Deputez s'embarquerent sur un Yacht pour en porter la nouvelle en Ecosse, où on ne l'eût pas plûtôt reçûë que l'on proclama Charles II. avec des marques extraordinaires de joye. Les autres quatre Députez demeurerent auprés du Roi pour préparer les choses necessaires à son voyage, & pour l'accompagner dans leur païs. Les Etats Generaux ayant apris ce qui s'étoit passé à Breda, dépêcherent trois Ambassadeurs au Roi Charles, pour le feliciter & lui offrir leurs services, voulant ainsi ménager les deux partis, afin de s'acquerir l'amitié de celui qui seroit le plus fort.

L'Ambassadeur d'Angleterre est assassiné à Madrid 1650.

Pendant que le Roi se prepare à partir pour l'Ecosse, parlons de quelques autres évenemens. J'ay dit que le nouveau gouvernement d'Angleterre commençoit à être reconnu pour Souverain & pour legitime par les diverses Nations de l'Europe, qui recevoit des Ambassadeurs des plus grands Princes, & qu'il leur en envoyoit, avec ordre de se faire rendre les mêmes honneurs qu'on rendoit aux Ambassadeurs de la République de Venise. Le Marquis de Cardenas Ambassadeur du Roi Catholique, étant arrivé à Londres, Cromvvel voulut que la République envoyât aussi un Ambassadeur en Espagne, & il fit nommer par le Conseil *Antoine Askam*, qui avoit été à son service. Il faisoit donner de grands émolumens à tous ceux qu'on envoyoit dans les Cours étrangeres, afin qu'ils soûtinssent avec éclat la gloire de la République dont ils étoient les Ministres. Mais il voulut qu'on assignât à Askam de plus gros gages qu'aux autres, afin qu'il pût faire une dépense qui répondit au faste de la Cour d'Espagne. Ce Ministre fit à Madrid une des entrées les plus superbes qu'on eût jamais vû faire à des

Ambassadeurs des Têtes Couronées. Mais quelques jours aprés, pendant qu'il se promenoit au devant de son Hôtel pour prendre la fraîcheur du soir, il fut attaqué par une troupe de gens masquez, qui lui donnerent plus de trente coups de poignard. La plûpart des gens ne douterent pas que cet assassinat ne vint des Partisans de la Maison de Stuard. Mais d'autres crurent qu'il partoit de la politique de *Mazarin*, qui sçachant que Cardenas étoit sur le point de conclure un Traité d'Alliance entre l'Espagne & l'Angleterre, jugea que par ce moyen il pourroit rompre le cours de la négociation, & donner le temps à la Cour de France d'en prevenir les mauvais effets. En effet, Cromvvel témoigna son mécontentement à Cardenas avec beaucoup de fierté. Mais il s'apaisa lors qu'il sçût que le Roi Philippes avoit fait toutes les diligences imaginables pour découvrir les assassins, & qu'il avoit mis leurs têtes à un prix fort considerable.

Insulte faite par l'Amiral Black à un Seigneur François. 1650.

J'ai déja parlé de trois Amiraux qui furent élus aprés la destitution du Comte de *VVarvvick*. *Black* qui en étoit un, commença ses Navigations dans la Manche par une action fort mal entenduë, & qui pouvoit avoir des consequences facheuses. Il rencontra un Vaisseau François qui conduisoit en Hollande le Seigneur de *Brasset*, Envoyé du Roi Tres-Chrétien, & l'ayant approché avec son Escadre, il fit tirer un coup de canon & voulut l'obliger à baisser le pavillon devant lui. Le Capitaine du Vaisseau François fit tirer aussi un coup de canon, comme pour rendre le salut à l'Amiral Anglois. Mais au lieu de baisser le Pavillon, il tendit toutes ses voiles pour continuer sa route, se confiant sur la legereté de son Vaisseau & sur le vent favorable. *Black* irrité au dernier point se mit à le poursuivre & fit tirer sur son Vaisseau plus de

quatre cens coups de canon, qui cependant par une espece de miracle ne lui firent aucun mal, & ne pûrent empêcher qu'il n'entrât heureusement dans le Port de Flessingue. Black alla presque jusques-là, faisant tirer incessamment, & se retira aprés cela avec son Escadre de douze Vaisseaux de Guerre, fort mortifié d'avoir tenté inutilement une chose qui ne pouvoit être approuvée de Cromvvel. Il est vrai que la pesanteur de ses Vaisseaux diminuoit un peu la confusion qu'il avoit du mauvais succés de son entreprise. Mais quoiqu'il en soit, cette avanture fut la source des divisions qui nâquirent entre les deux Nations, au grand contentement des Espagnols.

Secretairerie établie.

1650.

Comme Cromvvel trouvoit à propos qu'on liât de grands Commerces avec les Princes étrangers, avant que de passer en Irlande, il établit trois nouveaux Secretaires, dont l'un devoit servir pour les affaires d'Ecosse & d'Irlande, l'autre pour celles d'Angleterre, & le troisiéme pour celles des païs étrangers. Et pour empêcher la confusion qu'il y auroit eu, si le Conseil d'Etat ou le Parlement eut reglé les choses qu'on devoit écrire par la pluralité des voix, il fit établir six Commissaires qui auroient seuls le droit de prescrire aux Secretaires la maniere en laquelle devoient être conçûës les Lettres qu'ils écrivoient, & qui informeroient ensuite le Parlement ou le Conseil de ce dont ils jugeroient necessaire qu'il fut instruit. Il voulut qu'on mit parmi ces Secretaires un de ses parens & son propre gendre; quoiqu'ils n'eussent aucune capacité; & qu'ils ne fussent nullement propres pour cette Charge. Je vai rapporter ici une Lettre écrite par les nouveaux Secretaires dans l'absence de Cromvvel, soit pour faire connoître la disposition du Portugal, par rapport à l'Angleterre, soit pour donner une idée du stile

dans

dans lequel parloit la nouvelle Republique. L'Original est en latin ; En voici la Traduction.

Au Serenissime Prince Jean IV. Roy de Portugal. Le Parlement de la Republique Angloise le saluë.

Les Lettre au Roi de Portugal 1650.

NOus n'avons pas crû devoir tarder à remercier par nos Lettres Vôtre Majesté, de ce qu'elle a bien reçû nôtre Orateur, & lui a donné une prompte & favorable audience. Nous n'avons rien plus à cœur que de ne point violer la paix, l'amitié & le commerce, que nous avons avec les Nations étrangeres, & particulierement avec le Portugal ; & nous sommes resolus de n'y apporter aucune interruption ni aucun refroidissement, tandis que nos Alliez en garderont fidellement les Loix. Nous n'avons envoié nôtre Flote Angloise jusqu'à l'embouchure du Fleuve du Tage, que dans le dessein de poursuivre des ennemis que nous avions déja souvent mis en fuite, & de reprendre ce qu'ils nous ont ôté par violence & par trahison, & qu'ils ont osé porter dans vôtre Païs comme dans un Magasin assuré pour les larcins. Mais nous croyons que l'audace la fureur & l'insolence de ces scelerats, sont presentement conuës à tous les Portugais : & dans cette persuasion, nous esperons d'obtenir sans peine de Vôtre Majesté, qu'Elle assiste de tout son pouvoir le trés-illustre *Edoüard Poppam*, que nous avons commis sur nôtre Flotte, afin qu'il puisse triompher de ceux à la poursuite desquels nous l'avons envoyé ; & qu'Elle traite ces miserables avec leur Chef non pas comme des hôtes, mais comme des Pirates, non pas comme des Marchands, mais comme des pestes du Commerce & des violateurs du Droit des Gens : qu'Elle ne souffre point qu'ils demeurent

„ plus long-temps dans les Ports ou dans les Villes
„ de son Royaume, mais qu'elle les fasse chasser
„ au-delà des bornes du Portugal, en armant con-
„ tr'eux par terre & par mer : ou que si Elle ne
„ veut point se mettre en frais pour cela, Elle
„ nous permette du moins de nous servir de nos
„ forces pour faire souffrir à des gens que nous re-
„ gardons comme des voleurs & des rebelles, la
„ peine qui leur est dûë. C'est ce que nous vous
„ avons déja demandé par nos Lettres préceden-
„ tes, & que nous vous demandons encore avec
„ instance. En nous l'accordant ou comme une ju-
„ stice ou comme une grace, Vôtre Majesté n'ac-
„ querrera pas seulement la réputation d'un Prince
„ équitable chez toutes les Nations qui se piquent
„ de bonnes mœurs, mais elle nous attachera aussi
„ à Elle & à ses Sujets, Nous & tous les Anglois.
„ Dieu vous tienne en sa sainte garde. Donné à
„ Westminster le 20. d'Avril 1650. & souscrit &
„ scellé du Sceau du Parlement, par l'Orateur
„ du Parlement de la Republique d'Angleterre.

Embaras ou cette Lettre met les Portugais.

Jamais les Portugais (& on peut leur joindre les Espagnols) ne se trouverent dans une peine pareille à celle où cette Lettre les mit. Les raisons d'Etat obligeoient les uns & les autres à entretenir l'amitié du nouveau Gouvernement d'Angleterre; & cependant ils voyoient que leurs peuples étoient extrémement irritez contre ceux qui avoient fait mourir un Roi qui passoit pour fort bien intentionné pour les Catholiques, & qui en effet n'avoit été condamné par les Anglois que sous prétexte qu'il étoit Catholique; en conséquence dequoi on commençoit à ôter les Privileges à ceux qui professoient cette Religion, & à leur imposer un joug fort pesant. Il est vrai que Cromvvel agissoit pour cela avec beaucoup de moderation & de retenuë, par-

ce qu'il voyoit bien que le temps n'étoit pas encore venu de faire une persecution ouverte, & que s'il l'entreprenoit, les Princes Catholiques pourroient prendre des résolutions fatales à ses desseins. C'étoit sur tout en faveur des Espagnols & des Portugais qu'il en usoit ainsi, afin qu'ils n'eussent pas une idée si horrible du nouveau Gouvernement d'Angleterre.

L'assassinat de l'Ambassadeur Askam à Madrid, avoit tellement émû les esprits des Espagnols, qu'ils ne sçavoient ce qu'on devoit faire pour éteindre le feu qui paroissoit prêt à s'allumer à cette occasion : mais ce qui les rassura, c'est qu'ils apprirent que le Parlement étoit si occupé des affaires d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, qu'il n'avoit pas le temps de faire de grandes reflexions sur cet accident. Il est pourtant vrai que le Roi d'Espagne ayant écrit au Parlement les diligences qu'il avoit faites, & qu'il faisoit, pour la punition des meurtriers de l'Ambassadeur, le Parlement lui écrivit à son tour, pour le prier de continuër ses poursuites. Voici la teneur de sa Lettre traduite du Latin.

Le Parlement de la République Angloise, au Sérénissime & Trés-Puissant Prince Philippes IV. Roy d'Espagne.

Lettre au Roi d'Espagne. 1650.

« NOus avons appris avec beaucoup de douleur « qu'*Antoine Askam* nôtre Orateur, que nous « avions envoyé depuis peu à Vôtre Majesté, & « qui aprés les perils d'un long voyage, avoit été « reçû fort humainement par vos Officiers dans « tous les lieux de vos Etats par où il avoit passé, « n'étoit pas plûtôt arrivé dans vôtre Ville capitale, que se trouvant destitué de tous secours, « il avoit été assassiné au-devant de son logis par « un infame parricide, aussi-bien que *Jean-Baptiste* «

» *de Ripa* son Interpréte. Nous prions instamment Vôtre Majesté de punir, comme ils le meritent, ceux de ces parricides qu'on dit être déja prisonniers, & tous ceux de leurs complices que l'on pourra découvrir, puisqu'ils ne nous ont pas seulement outragé, mais aussi Vôtre Majesté, en violant insolemment le caractére d'un Ambassadeur qui étoit auprés d'Elle, quoique cependant nous ne doutions pas que Vôtre Majesté étant aussi pieuse & aussi équitable qu'Elle l'est, Elle ne fit ce que nous desirons, quand même nous ne le lui demanderions pas. Nous la prions encore de faire mettre le corps de nôtre Ambassadeur entre les mains de ses domestiques & de ses amis, afin qu'il soit transporté dans sa patrie, & de pourvoir à la sûreté des personnes qui appartenoient au défunt, jusqu'à ce qu'ils reviennent vers nous chargez de la réponse de nos Lettres. Donné à Westminster le 28. Novembre 1650. & souscrit & séellé du Sceau du Parlement, par l'Orateur du Parlement de la Repuplique d'Angleterre.

Cromwel conçoit de la version pour l'Espagne.

1650.

Malgré cette Lettre les Anglois n'eurent d'autre satisfaction de l'affront sanglant qu'ils avoient reçû, que les prétenduës démarches que le Roi d'Espagne se vantoit d'avoir faites pour les satisfaire. Quelques-uns croyent que cela donna à Cromwel la premiere envie de s'allier avec la France contre l'Espagne; & je ne doute pas que se piquant d'être le Legislateur & le Fondateur de la nouvelle République, & prétendant avoir élevé lui seul cette grande machine par ses intrigues & aux dépens de son sang & de ses sueurs, il ne se servit adroitement de l'assassinat de l'Ambassadeur pour inspirer aux Anglois des sentimens de haine contre les Espagnols. Mais à dire le vrai, il ne régloit pas

ses résolutions sur des injures particulieres, mais sur ses propres interêts ou sur ceux de sa Nation. Il alloit toûjours solide, & il avoit souvent ce mot à la bouche, *de minimis non curat Prætor*. Ce ne fut donc pas cet article ceremonial du Droit des Gens, lequel ordonne de respecter les Ambassadeurs, qui fit prendre les armes à Cromwel contre l'Espagne, mais des raisons secrettes d'interêt, dont nous pourront parler dans un autre lieu, & qui consistoient principalement en ce qu'il voyoit bien que l'Alliance avec l'Espagne lui coûteroit beaucoup & lui vaudroit peu; au lieu que l'Alliance avec la France lui coûteroit peu & lui vaudroit beaucoup. Il est certain que dés la naissance de sa fortune, il avoit formé le dessein de tromper les Espagnols. C'est pour cela qu'il ne voulut pas que le nouveau Gouvernement s'échauffât beaucoup pour avoir une digne réparation de l'assassinat commis à Madrid, mais qu'il l'obligeoit à se contenter de la protestation que faisoient les Espagnols d'avoir fait leurs diligences pour le venger. J'ai connu un Chevalier qui étoit alors Membre du Conseil des quarante, & qui aprés le rétablissement du Roi Charles s'étoit retiré à Geneve, lequel s'entretenant avec moy de la guerre de l'Angleterre contre l'Epagne, m'assura que le Conseil voulant à toute force tirer vengeance des Espagnols, aprés l'affront qu'on en avoit reçû, Cromwel avoit opiné, *que tout se trouveroit en son temps:* ce qui montre qu'il couvoit dés-lors contre l'Espagne les desseins qu'il fit éclorre dans la suite, au grand étonnement de plusieurs personnes, qui croyoient que les choses prendroient un autre tour.

Fin du troisiéme Livre.

LA VIE DE CROMWEL.

SECONDE PARTIE.

LIVRE QUATRIE'ME.

Où sont rapportez divers évenemens remarquables ; l'arrivée & le Couronnement de Charles en Ecosse ; les voyages de Cromwel ; ses batailles, ses victoires, ses pertes & ses progrez dans le même Royaume ; son retour à Londres, son entrée triomphante dans cette Ville, & autres évenemens considerables, jusqu'à la fin de l'Année 1651.

Le Roi Charles couronné.

1650.

LE Roi Charles étant donc parti de Breda avec un seul Vaisseau, & des plus legers, pour pouvoir plus aisément éviter les pieges que lui tendoient les Amiraux d'Angleterre, accompagné des Députez d'Ecosse & de plusieurs Seigneurs d'Angleterre, arriva heureusement en Ecosse,

où il fut couronné des mains du Comte d'Argile, avec beaucoup de pompe, dans l'Abbaïe de *Schomo*, lieu destiné au couronnement des Rois de ce Royaume. Aprés une action d'un si grand éclat, les Ecossois virent bien qu'ils n'avoient qu'à se préparer à essuyer la colere du redoutable Cromvvel, dont la puissance étoit alors d'autant plus formidable, que tout refraîchement il venoit d'achever la conquête d'Irlande. C'est pourquoi ils s'appliquerent avec une ardeur incroyable à faire tous les préparatifs necessaires ; ils ordonnerent des levées de troupes, & eurent soin de faire amas de munitions de guerre ; ils se mettoient ainsi en état non-seulement de repousser les coups d'un aussi puissant & aussi implacable ennemi que Cromvvel, mais encore de soûtenir & de pousser le dessein qu'ils avoient formé de rompre le Traité d'union qu'ils avoient conclu avec la Republique d'Angleterre, en rentrant dans l'obéïssance qu'ils devoient à leur Roi. Toutes ces choses étant venuës en la connoissance du Major Lambert, que le Parlement d'Angleterre avoit envoyé en Ecosse pour être le General des Armées de ce Royaume, il partit pour Londres en toute diligence pour en aller donner avis à Cromwel, & pour conferer avec lui sur ce qu'il y auroit à faire pour arrêter ces mouvemens.

Fair fax rappelle d'Ecosse

Lorsque Cromvvel passa en Irlande pour cette expedition dont nous avons déja parlé, le Parlement avoit prié Fairfax, auquel on avoit toûjours conservé le titre de General, de vouloir bien accepter le commandement des troupes pendant l'absence du Generalissime, qui le souhaitoit passionnément parcequ'il étoit sur de sa fidelité, qu'il sçavoit qu'il étoit grand ennemi de la Royauté & un des plus ardens promoteurs de la Republique, & que d'ailleurs il se souvenoit qu'à la

1650.

premiere nouvelle qu'avoit eu le Parlement, que le Marquis de Montrose avoit résolu d'entrer dans l'Ecosse avec des troupes, il avoit ordonné à Fairfax de se rendre incessamment sur les frontieres de ce Royaume & d'aider les Ecossois en tout ce à quoi il pourroit leur être utile, commission dont il s'étoit acquité avec beaucoup de succez : mais depuis les choses ayant changé de face, & les Ecossois de Républiquains qu'ils étoient alors, étant tout d'un coup devenus Royalistes; Cromwel, soit que Fairfax lui fut devenu suspect, ou qu'il jugeât que ce General étoit trop dévoüé aux Ecossois pour pouvoir se fier à lui, voulut pour se délivrer de cette crainte, que le Parlement le rappellât. Fairfax dégoûté de se voir ainsi le joüet des soupçons capricieux de Cromwel, resolut de renoncer entierement à tout commandement dans l'Armée, en quoi il fit un très-grand plaisir au Generalissime, qui ne souffroit qu'avec peine au-dessous de lui un homme qui lui avoit été égal & même superieur; & qui ne vouloit à son service que des gens qui dépendissent absolument de lui & qui fussent du nombre de ses créatures. Pour revenir aux affaires d'Ecosse, il est certain que les changemens qui y arriverent causerent un très-gtand chagrin à Cromvvel, il les regarda comme un affront fait à sa personne, puisqu'il avoit été négociateur du Traité qu'on venoit d'enfraindre; c'est pourquoi il voulut que le Parlement fit publier à son de trompe le Manifeste suivant, dont il étoit lui-même l'auteur.

Manifeste du Parlement l'Angleterre contre l'Ecosse.

« LA Guerre entraînant à sa suite un nombre infini de miseres, on ne doit jamais l'entreprendre ny la poursuivre que par les mouvemens

de la justice, ou d'une trés-pressante necessité, « sur tout quand les deux Partis, ne manquent pas « de raisons à faire voir leur innocence, & qu'ils « font profession d'une creance semblable, qui les « doit tenir dans une plus étroite union. «
Cette puissante consideration a long-temps em- « pêché ce Parlement d'employer ses forces contre « l'Ecosse quoique sa cause lui semblât entiere- « ment appuyée du droit & de l'équité : tâchant de « fuïr la guerre pour éviter les funestes infortu- « nes qu'elle produit, & dans lesquelles aussi pour- « roit être enveloppez avec les coupables plusieurs « de la Nation Ecossoise, qui auroit maintenu leur « integrité parmi la corruption de leurs compa- « gnons, & se joindroient peut-être avec nous s'ils « avoient bien reconnu leur interêt en cette ocasion. «

Aussi ledit Parlement a-t'il recherché toutes « les voyes d'accord & les moyens les plus plausi- « bles pour terminer amiablement les differens « d'entre ces deux Nations, jusques à tolerer avec « beaucoup de patience les mépris qu'on a faits de « cette douceur, attendant toûjours qu'un heu- « reux changement en la volonté de ses freres d'E- « cosse le portât à embrasser ses resolutions, au « lieu de s'y laisser contraindre par la force de ses « armes. Mais ayant jusqu'à present reconnu l'a- « version qu'ont les Ecossois à demeurer dans l'a- « mitié & correspondance avec cette Republique « d'Angleterre, d'autant plus clairement qu'il les « voit dans leur disposition ordinaire d'exercer sur « elle toutes sortes d'hostilitez, dequoi non-seu- « lement leur derniere invasion lui a servi de preu- « ve indubitable; mais encore leurs intelligences « presentes avec ses Ennemis & les apprêts qu'ils « font pour en venir à l'offensive, c'est ce qui l'a- « obligé aprés une meure déliberation sur toutes « des occurrences, d'arrêter, pour satisfaire à son « devoir, & maintenir la sureté de la Republique, «

» qu'une Armée seroit promptement envoyée en ce
» Royaume-là d'Ecosse. Et pour en faire connoitre
» la necessité & les justes fins, d'en donner au Pu-
» blic la presente Déclaration, dans laquelle il
» n'insistera point sur les diverses injures qu'il a
» reçuë des Commissaires d'Ecosse par leurs en-
» treprises, au préjudice des Actes de la Puissance
» Legislatrice & leurs vehementes contestations,
» tandis qu'ils étoient en cette ville de Londres, &
» sembloient en respirer que l'union avec cette Re-
» publique dans la défense de leur cause commune,
» ni sur les soins qu'ils ont montrés à séduire le peu-
» ple Anglois, & l'aliener de l'affection & du de-
» voir auquel il est obligé envers les Membres de
» ce Parlement, pour lui faire embrasser les inte-
» rêts du défunt Roi de la Grande Bretagne, sous
» les specieux prétextes du Convenant, & même
» l'obliger à favoriser l'invasion qu'il étudioit dés-
» lors; d'où se sont ensuivis tous les soulevemes
» depuis arrivez dans ce Royaume en l'année 1648.
» lequel procedé l'exposoit vraisemblablement à de
» très-grands dangers, sans la Providence qui en
» a diverti l'effet.
» Mais il ne peut passer sous silence la prise qu'ils
» firent de Barvvick & Carlisle, où ils mirent Gar-
» nison en la même année 1648. au préjudice du
» grand Traité de l'an 1640. passé entre le Parle-
» ment des deux Nations, par lequel ces deux Vil-
» les devoient demeurer libres & franches de Gar-
» nison; ainsi que les Anglois les avoient laissées
» conformément au même Traité: Non plus que
» cette autre Contravention à l'une des clauses d'i-
» celui, portant qu'on s'avertiroit six mois avant
» que de commencer la Guerre, laquelle nean-
» moins fut ouverte par l'autorité seule du Parle-
» ment d'Ecosse, sans aucune précedente Declara-
» tion d'hostilité, & lors même que non-seulement
» ce Traité étoit en sa pleine vigueur, mais que ce

Parlement d'Angleterre avoit des Commissaires « à Edimbourg, lesquels faisoient offre de sa part « de composer à la douceur tous les démêlez d'en- « tre les deux Nations, par un autre Traité que « les Ecossois refuserent, continuans leurs mau- « vais desseins tant par leur union avec le Parti « déclaré du défunt Roi sous Langdale, que par « leurs sollicitations auprés de quelques Troupes « d'Ecossois & Anglois, pour les débaucher, com- « me ils firent, de l'obeïssance de ce Parlement à « la solde duquel ils étoient, les ayant menez en « Irlande, afin d'en être assistez dans leur invasion. «

Nonobstant quoi, & même sans avoir égard « à la victoire qu'il avoit remportée sur ceux qui « pensoient le détruire; il ne laissa pas, sur l'in- « stance qui lui en fut faite par le Comité des Etats « d'Ecosse séans à Edimbourg, de leur envoyer son « Armée pour fortifier & encourager la leur, tan- « dis qu'ils étoient en Traité avec les Comtes de « Craford & Lindsey, le Milord Lanérik, le Che- « valier George Monroë, & le reste de leurs enne- « mis à Sterlingbridge; desquels ayant obtenu ce « qu'ils desiroient, ils traiterent avec toute sorte « de bienveillance nos Soldats, attribuant à leur « voisinage presque tout cet accommodement: & « nous ayant témoigné qu'ils eussent bien voulu « qu'une bonne partie d'iceux demeurât en Ecos- « se, jusqu'à ce qu'ils eussent levé des Troupes « suffisantes pour être en état de se deffendre à tou- « tes occasions; ce Parlement les leur octroya, « quoi qu'il en eut besoin dans les parties du Nord « d'Angleterre, où il lui restoit à subjuguer encore « quelques ennemis de cette Republique. Son ar- « mée n'étant revenuë qu'aprés avoir été l'instru- « ment heureux de la restitution des peuples Ecos- « sois, dans le plein pouvoir dont ils joüissent main- « tenant. De la quelle verité demeurant lors d'ac- « cord, ils l'en loüoient hautement, l'apellant leur «

» Restauratrice, comme en effet elle l'étoit aprés
» Dieu, & témoignant que leur plus ardente pas-
» sion étoit de demeurer toujours en cette recon-
» noissance & une fidelle amitié avec l'Angleterre,
» & neanmoins ils n'essayent que de ruiner ceux
» par qui ils ont été rétablis & maintenus, censu-
» rant continuellement notre present gouverne-
» ment, & nous menaçant d'en renverser les fon-
» demens si nous mêmes pour les satisfaire ne chan-
» geons à leur discretion ce qui leur y peut dé-
» plaire.

» Ce qui paroît clairement en ce que le Comte
» de Louthian, le Chevalier Jolin Chiesloy, & le
» sieur Glendonning leurs Commissaires, nous a-
» yant envoyé un Acte de protestation sur ce sujet,
» & nous fait voir nos sentimens sur icelui, dans
» une sommaire Declaration depuis peu impri-
» mée; & par laquelle on en demandoit raison au
» Parlement d'Ecosse. au lieu de nous donner cet-
» te satisfaction il approuva entierement ce que
» ses Commissaires avoient fait.

» Cependant pour ce (comme il a été remarqué
» au commencement de ce Manifeste) que la ju-
» stice ne doit pas être le seul fondement d'une
» Guerre, mais que la necessité en doit bien sou-
» vent être le plus puissant motif, les maximes de
» la prudence & de la Religion ne voulant point
» qu'elle soit déclarée que comme un violent re-
» mede qu'on oppose à un extrême mal: ce Par-
» lement a toûjours differé la sienne contre les E-
» cossois, jusqu'à cette necessité à laquelle ils l'ont
» réduit, tant par leur refus de toutes les proposi-
» tions d'acommodement, sur les dommages & in-
» terêts notables que cette nation Angloise a reçûs
» de l'invasion faite sous le gouvernement & l'au-
» torité de leur Parlement present, que par leur
» Declaration contre notre établissement d'aujour-
» d'hui, dont se disant ouvertement ennemis ils

répandent tant qu'ils peuvent la discorde parmi « ceux qui s'y attachent pour le détruire & le renverser par les soulevemens du peuple. «

Encore le Parlement d'Angleterre auroit-il « regardé peut-être sans émotion tous ces procedez, s'il n'eût vû que pour leur donner poids & « les rendre plus efficaces, ils ont entrepris de proclamer sans aucune autorité Charles Stuard Roi « d'Angleterre & d'Irlande, & promis dans le Traité qu'ils ont fait ensemble de l'assister entierement contre nôtre Republique. Mais cette occurrence l'a fait resoudre d'autant plus facilement « à sa presente expedition, que, sur la prévoyance « des consequences & des suites de cette Proclamation leur ayant envoyé des Commissaires pour « traiter, ils furent refusez & renvoyez avec cette « seule réponse, que la marche de leur armée en « Angleterre vuideroit les affaires : ce qui nous empêche de douter d'une nouvelle invasion. «

Mais à toutes ces raisons de necessité ce Parlement peut ajoûter cette autre qui n'est pas « moins considerable ; sçavoir, qu'ils se sont déclarez contre nous en la maniere qu'ils ont fait « contre le Parti de Montrose, nous mettant au « rang des Malignans. Quoi qu'ils ne puissent « ignorer que nôtre creance est purgée de tous les « défauts qui se rencontroient en celle de ce Parti. «

Ayant donc tous ces indices de leur mauvaise « volonté, & même en sentant presque les tristes « effets, nous estimons pouvoir avec toute sorte « de raison & de justice employer nos forces à nôtre défense, & à les empêcher de nous faire d'autres injures que celles que nous avons déja reçûës, & lesquelles nous seroient d'autant plus « sensibles, que ce peuple qui a souffert tant d'incommoditez & de pertes de leur premiere invasion, succomberoit sans doute sous celles qu'il « recevroit de nouveau, & seroit porté par cette «

» extremité à se détacher de ce Gouvernement,
» qui est ce que nos ennemis étudient & desirent
» avec ardeur, pour avoir par là moyen d'execu-
» ter leurs entreprises.

» Surquoi nous protestons & jurons devant ce-
» lui en presence duquel les plus secretes pensées
» ne sçauroient se cacher, que la seule gloire & le
» bien du peuple nous fait agir, & non point un
» vain desir de domination, de vengeance, ou de
» toute autre satisfaction particuliere, & qu'ainsi
» nous sommes encore disposez à recevoir toutes
» les ouvertures d'accommodement, afin que les
» deux Nations puissent être bien réünies par le
» lien de paix & de concorde.

HENRY SCOBOLLE,
Clerc du Parlement.

Le Roi Charles gagne une bataille. 1650.

Pendant qu'on donnoit les ordres pour la publication de ce Manifeste, Cromvvel s'appliquoit à faire tous les préparatifs necessaires pour cette guerre qu'on déclaroit aux Ecossois. Il fit avancer vers ce Royaume le Major *Lambert* & le Colonel *Reynolds*, avec douze mille hommes de troupes choisies. Lorsque cette Armée fut arrivée au village de Salkirck, elle y passa la Tuéde, & trouva l'Armée du Roi dans une grande plaine, qui s'étend depuis cette Riviere jusqu'aux portes d'Edimbourg; Charles commandoit son Armée en personne; *Leslei* en conduisoit l'aîle droite, & le Comte de Mongomeri l'aile gauche. La presence du Roi animoit les deux partis, l'un faisoit consister toute sa gloire à le défendre, & l'autre à le défaire. Aussi lorsqu'on en fut venu aux mains, la mêlée fut si sanglante, que pendant trois heures on ne pût voir de quel côté la victoire panchoit, Charles fit dans cette occasion

des prodiges de valeur, & y fit paroître toute la conduite d'un vieux Capitaine : soûtenu de la justice de sa cause, il se trouvoit par tout si à propos pour encourager les siens, qu'enfin ils envelopperent Lambert de toutes parts. La victoire fut entiere : Lambert fut fait prisonnier ; Reynolds fut blessé dangereusement, mais il fut assez heureux pour trouver les moyens de s'enfuïr, six mille Anglois resterent sur le champ de bataille, plus de cent furent faits prisonniers, & la plûpart de ceux qui échapperent aux Ecossois victorieux, furent massacrez dans les montagnes par les Païsans.

Cromvvel dissimule la douleur que lui causa la perte de cette bataille.

La nouvelle de ce combat fut bien-tôt répanduë par toute l'Angleterre, & elle y fut reçûë avec des sentimens bien differens. Les Partisans de Charles l'apprirent avec joye, les autres s'en affligerent ; mais elle jetta presque toute la ville de Londres dans la consternation, parce qu'elle soûtenoit presque tout le poids de cette guerre. Cependant les habitans de cette Ville ne sçavoient quels sentimens ils devoient faire paroître ; chacun alloit étudier sur le visage de Cromvvel l'air qu'il devoit prendre. Cromvvel s'étant apperçû que tout le monde regloit ses craintes & ses esperances sur l'air de son visage, monte à cheval & se fait voir dans toutes les places de Londres avec un air content, qui marquoit une tranquillité qu'il n'avoit pas. Il dissipa par ce moyen les craintes de ceux de Londres : & non content de cela, il se rendit au Parlement avec le même air qu'il avoit montré en public, & pour les rassurer tout-à-fait, il leur dit : *Que la journée de Salkirck n'étoit d'aucune conséquence pour la République, & qu'il en coûteroit cher aux Ecossois, qui en alloient être dans peu de tems bien chatiez.*

Cromvvel craignant neanmoins que les Ecos-

¶ Publication d'un nouveau Manifeste contre les Ecossois 1650.

fois ne tirassent quelque avantage considerable de la victoire qu'ils venoient de remporter sur les Anglois, & croyant qu'il falloit empêcher que les Vainqueurs ne s'imaginassent que cette victoire auroit jetté l'Angleterre dans une extrême consternation, & qu'ils ne prissent la resolution de porter leurs armes victorieuses dans le sein de ce Royaume, proposa au Conseil d'Etat avec ses manieres hautaines, de faire publier une nouvelle Déclaration contre les Ecossois plus fiere que la premiere ; ce qui lui fut accordé. Il les fit donc déclarer ennemis du repos de la Grande Bretagne, & déchus de tous les Privileges, que l'union précedente des deux Nations leur donnoit parmi les Anglois. Et pour montrer que la perte que venoient de faire les Anglois, bien loin d'allarmer le Parlement & de lui abbatre le courage, n'avoit servi qu'à l'irriter & qu'à l'exciter à prendre des resolutions vigoureuses, pour tirer satisfaction de l'affront qu'il venoit de recevoir ; Cromwel voulut qu'on ajoûtât dans cette Déclaration : *Que Charles Stuard, comme auteur de tous les troubles de la Grand' Bretagne, devoit être regardé comme coupable de crime de felonie & de haute trahison ; que comme tel il étoit permis à quiconque voudroit, de le tuër impunément, & qu'on promettoit dix mille livres sterlin à quiconque le livreroit à la Republique mort ou vif.* Cromwel jugea cette Declaration necessaire pour faire entendre aux Anglois que le Parlement & le Generalissime avoient plus à cœur que jamais la guerre contre l'Ecosse, & qu'ils étoient résolus de la pousser avec toute la force & toute la vigueur dont ils étoient capables, tant pour réparer la perte que la République venoit de faire que pour se vanger de ses infidelles Alliez, qui avoient rompu le Traité d'union si solemnellement juré entre les deux Nations.

Cependant Cromvvel toûjours actif, toûjours prévoyant & ne laissant jamais rien faire à la fortune de ce qu'il pouvoit faire lui-même, s'appliquoit avec un soin extrême à trouver les moyens de reparer la perte, que la République avoit faite dans le dernier combat. Dés qu'il eût appris la nouvelle de la défaite de son Armée, il dépêcha en toute diligence un Courier secret à Ireton son Gendre, qui commandoit l'armée de la République en Irlande, en qualité de Lieutenant General, avec ordre de passer incessamment en Ecosse avec les troupes qu'il commandoit, lesquelles consistoient en quatre mille hommes de Cavalerie & six mille d'Infanterie, & de tenir sa marche secrette autant que faire se pourroit. Ireton ayant reçû ces ordres fit embarquer ses troupes avec toute la diligence possible dans le port de *Caricfergus*, & aprés une heureuse navigation il entra dans l'Ecosse par la Province de Gallowai. Dans le même temps que Cromwel envoya à Ireton ordre de passer en Ecosse, il écrivit au Colonel Reynolds de ramasser du débris de l'Armée qui avoit été battuë par les Ecossois, tout ce qu'il en pourroit ramener, & de passer avec le Corps qu'il auroit rassemblé, dans la Province de Galloway, pour s'y joindre avec le Lieutenant General Ireton; & au cas que ses blessures l'empêchâssent d'executer ses ordres, il vouloit qu'il donnât de sa part les mêmes ordres à quelqu'autre. Ce Colonel avoit reçû trois blessures dans le dernier combat; mais cela ne l'empêcha pas de faire ce que Cromwel souhaitoit. Il ramassa trois mille hommes de la déroute precedente, & se rendit avec ce Corps au lieu assigné; ainsi avec 2500. hommes que le Colonel *Hakery* avoit conduit d'un corps de reserve qui ne s'étoit pas rencontré à la bataille, l'Armée du Lieutenant Gene-

Ireton passe d'Irlande en Ecosse avec l'armée qu'il y commandoit

ral se trouva de quinze mille cinq cents hommes.

Il est certain qu'Ireton fit dans cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre d'un grand Capitaine. Tous ses mouvemens furent si secrets & si promprs, qu'il ne trouva pas la moindre resistance à son débarquement. Desorte que les Ecossois, qui d'ailleurs ne croyoient pas que les Anglois voulussent abandonner l'Irlande pour passer en Ecosse, ne furent pas peu surpris lorsqu'ils sçûrent qu'un même Courier avoit apporté au Roi Charles, qui étoit alors à Edimbourg, les nouvelles du débarquement d'Ireton & de son campement dans la campagne d'Orchieffre; & de plus, qu'il faisoit mine de le vouloir attaquer. En effet, Ireton ne doutoit pas qu'avec une seconde Armée, qui comme nous l'avons dit, étoit de quinze mille cinq cents hommes, tous bons Soldats, il ne lui fut aisé de réparer la perte que la défaite de la premiere avoit causée à son parti. Dans cette esperance il s'avança jusqu'à *Cheinfravv*, faisant assez connoître par ce mouvement quel étoit son dessein, qui étoit de marcher droit à Edimbourg. Le Roi de son côté soûtenu de la justice de sa cause, & animé par le desir qu'il avoit de punir des sujets rebelles, pensa à les prévenir. Il alla au-devant d'Ireton, & l'ayant rencontré auprés de Peplis, il presenta la bataille à ses ennemis qui ne demandoient pas mieux. Le combat fut d'abord sanglant, mais bien-tôt aprés la victoire se declara pour le Roi: Il rompit l'Armée ennemie, plus de cinq mille Anglois furent tuez, plusieurs furent faits prisonniers, & il demeura maître de tout le canon & de tout le bagage des Ennemis.

Insolence d'Ireton & sa suite. 1650.

Avant qu'on en vint aux mains, le Roi avoit envoyé un Trompette dans le Camp des Ennemis pour sommer les Anglois de rentrer

dans leur devoir, & pour les assûrer de sa part, de sa clemence & de sa grace envers tous ceux qui mettroient bas les armes, & qui voudroient rentrer dans la fidelité qu'ils lui devoient; que c'étoit-là le seul parti à prendre pour détourner de dessus eux les jugemens du Ciel & éviter la punition qu'il déstinoit à ceux qui s'obstineroient dans leur revolte. Ireton irrité des propositions que le Trompette faisoit aux Anglois de la part du Roi, lui fit attacher une corde au coû, & lui dit en le renvoyant: *Qu'il meritoit d'être étranglé avec cette corde pour s'être chargé d'une telle commission; mais qu'il pardonnoit cette faute à sa simplicité, à condition neanmoins qu'il diroit à ceux qui l'avoient envoyé, que la justice étant toute du côté de la République, on ne pouvoit regarder ceux qui s'y opposoient que comme des traitres, & qu'on étoit resolu de les poursuivre comme tels & de verser tout son sang plûtôt que de changer de sentiment.* Le Roi indigné d'une réponse si insolente promit de grandes recompenses à quiconque lui livreroit Ireton: Et peu s'en fallut que le Roi ne fût servi selon ses desirs. Ce General pensa être pris deux fois par Lesley, duquel il ne pût enfin se débarasser qu'en prenant la fuite. Il fut bien-tôt suivi de quatre mille de ses gens, qui poursuivis jusqu'à la nuit par l'Armée du Roi furent presque tous taillez en pieces. Il est certain que les Anglois perdirent bien huit mille hommes dans cette occasion, sans compter les blessez.

Maxime de Cromvvel.

A la nouvelle de cette seconde défaite, les Anglois ne pûrent dissimuler d'avantage la consternation où ils étoient, ils quitterent leur air composé & firent paroitre à découvert les justes apprehensions que leur donnoit le danger de la République. Il n'y eut que Cromvvel qui ne s'en allarma point. Il fit paroitre sur son visage

une sénerité capable de dissiper toutes les frayeurs de ceux qui le voyoient. Comme il avoit la présomption de croire qu'il n'arrivoit des disgraces à son parti, qu'afin qu'il eut la gloire de les reparer, il laissoit souvent naître dans les affaires des difficultez & des contre-temps qu'il auroit pû prevenir : Politique dangereuse, mais qui neanmoins lui réüssissoit ordinairement, comme il arriva encore en cette occasion. Car lorsqu'il vit que les affaires de son Parti, en Ecosse, étoient en assez mauvais état pour avoir besoin de sa presence ; que les Membres du Parlement & les Conseillers d'Etat déploroient les malheurs arrivez à la République, & qu'ils en craignoient de plus grands encore ; que le Peuple de Londres disoit tout haut, que le salut de la République dépendoit uniquement de lui, & qu'en rétablissant le repos de l'Angleterre, il alloit passer pour le liberateur de sa Nation, il resolut de se mettre en campagne & d'agir en personne. Il se presenta donc au Parlement & avec un visage riant : *Je reconnois* dit-il à l'Assemblée, *que la fortune semble s'être déclarée entierement pour les Ecossois nos ennemis, que leurs affaires sont dans le meilleur état où ils les puissent souhaiter, que les nôtres paroissent desesperées, & que la terreur que les mauvais succès de nos armées a jetté dans l'esprit du peuple, est d'une conséquence aussi dangereuse pour nous, que favorable à nos Ennemis. Ne perdons pourtant pas courage, mes chers Compatriotes ; ce Dieu tout-puissant qui a operé tant de merveilles en faveur de cette République lorsqu'il s'agissoit de son établissement, ne lui refusera pas sa protection, presentement qu'il s'agit de la conserver. Jusqu'ici il a beni nos armes sous ma conduite, & il l'a fait sur tout d'une maniere éclatante dans l'expedition d'Irlande ; croyez que cette benediction m'accom-*

Cromvvel prend la resolution de passer en Ecose

pagnera par tout. Je vous déclare que je suis sur le point de partir pour l'Ecosse, & je vous promets que je n'épargnerai pas cette vie que j'ai exposée tant de fois pour le service de la République. A peine avoit-il achevé de parler qu'on entendit cette voix. *Oüi, oüi vous serez nôtre Protecteur, le défenseur de la République, le salut du Peuple.*

Il prépare son Armée & part 1650.

Cromwel n'en demeara pas à des protestations & à des promesses, il se mit d'abord en état d'executer ce qu'il avoit promis. Il envoya donc, en toute diligence, vers tous les Officiers des troupes restées, jusqu'alors dans leurs garnisons. Il leur ordonna de prendre trente hommes de chaque Compagnie de Cavalerie, & vingt-cinq de chaque Compagnie d'Infanterie, & de se rendre incessamment à Carlile, qui est la derniere Ville d'Angleterre du costé d'Ecosse. Il fit de cette Place le rendez-vous general, & étant ensuite parti de Londres le 10. de Juillet, il s'y trouva lui-même au jour marqué, avec une partie des Milices qui étoient dispersées aux environs de Londres & dans le Comté de Middlesex; outre cela quantité de gens de toutes sortes, attirez, les uns par l'envie qu'ils avoient de gagner les bonnes graces de Cromwel, les autres par le desir d'acquerir de la gloire en combattant sous un si grand Capitaine, allerent se joindre à lui de toutes parts. Il voyoit ainsi d'heure à heure grossir son Armée d'un grand nombre de gens qui ne lui demandoient autre chose que la gloire de combattre sous lui pour la Religion. Par ce moyen il se trouva une Armée de vingt-trois mille hommes, suivant la revûë qu'il en fit à Carlile. Et lorsqu'il lui fit passer la Riviere de Tyne, qui sépare l'Ecosse de l'Angleterre, elle étoit de vingt-six mille hommes, douze mille de Cavalerie & quatorze mille d'Infanterie.

Cromvvel arrive en Ecosse, & se prepare à la bataille. 1650.

Il s'arrêta deux jours sur les bords de cette Riviere pour faire reposer ses troupes, aprés quoi il continua sa marche, & au bout de huit jours il joignit l'Armée Ecossoise auprés de Dumbar. Lesley la commandoit en qualité de General, & Mongomery étoit son Lieutenant. Le Roi vouloit encore la commander en personne comme il l'avoit fait dans la bataille precedente, mais son Conseil ne le jugea pas à propos ; ainsi il en laissa le commandement à Lesley & à Mongomery, & il demeura à Edimbourg en attendant l'évenement du combat. Le nombre des Soldats étoit à peu prés égal de part & d'autre, & l'ardeur de combattre ne pouvoit être plus grande. J'ai dit que l'Armée de Cromvvel étoit de vingt-six mille hommes ; celle du Roi étoit de vingt-quatre mille, douze mille de Cavalerie & autant d'Infanterie. Cromvvel, tout accoûtumé qu'il étoit à vaincre, douta qu'en cette occasion la victoir dût être pour lui. Le combat où il alloit s'engager lui paroissoit tout autrement hazardeux que ceux où il avoit eu l'avantage. Il n'avoit plus à faire à ce Roi qu'il avoit sçû rendre suspect & odieux à ses sujets & sur tout à ses troupes. Il alloit combattre contre un Prince presque generalement aimé, qui avoit dans l'Angleterre un puissant parti, & lequel les Ecossois avoient entrepris de soûtenir, résolus de périr tous ou de le remettre sur le Trône d'Angleterre. Mais la difficulté que Cromvvel voyoit à vaincre un ennemi si redoutable, bien loin de le décourager, ne servit qu'à l'animer d'avantage. Incapable de fléchir & de se rebuter, il resolut de mourir s'il ne pouvoit pas vaincre ; il sçût par-là engager ses Troupes qui l'aimoient jusqu'à l'adoration, à donner mille fois leurs vies plûtôt que de l'abandonner.

Les deux Partis étoient si transportez du desir de combattre, qu'ils coururent confusément les uns sur les autres, n'ayant pu avoir la patience d'attendre les ordres qui devoient regler les dispositions de l'attaque. Il sembloit qu'une même ardeur animoit les Soldats & les Capitaines. Ce que fit Cromvvel dans cette occasion est sans exemple. Il part comme un éclair, il se trouve par tout, il fond sur les ennemis, il retourne à ses gens & leur donne ses ordres avec autant de sang froid que s'il leur eut fait faire l'exercice, deux chevaux sont tuez sous lui. Il apprend qu'Ireron est blessé, & que l'aile droite de son Armée qu'il commandoit, lâche le pied devant Lesley: *Nous n'aurions pas de gloire à les vaincre, s'ils ne nous resistoient par quelque endroit*, répondit-il, sans s'émouvoir. En même tems il part comme un foudre, il vole au secours de ses gens qu'il trouve presque défaits. Alors, comme si le nom & la presence de Cromvvel eussent eu quelque charme propre à ramener les Fuyards, ils n'eurent pas plutôt ouï dire qu'il étoit-là pour les soutenir, qu'ils se rallierent d'eux-mêmes, & repousserent vigoureusement ceux qui les avoient enfoncez; ce ne sont plus des hommes qui combattent, mais des démons qui ne craignent point le feu qui s'y précipitent.

Quelle fut cette bataille. Elle se donna le 13. Septembre 1650.

Quatre heures de temps assurerent la victoire à Cromvvel; victoire la plus signalée, à la regarder dans ses circonstances, qu'il eut jamais remportée. Les Ecossois furent défaits, quatre mille de leurs gens resterent sur le champ de bataille, huit mille furent faits prisonniers; preuve trop certaine de la lâcheté des Ecossois & des Anglois, qui étoient dans le parti du Roi & qui combattoient pour lui: au seul nom de Cromvvel ils mettoient bas les armes & se

Importance de cette victoire. 1650.

rendoient à discretion au Vainqueur. Il leur prit trente pieces de canon, cent chariots chargez de munitions & de vivres, & tout le bagage. Le Comte de Mongommeri se trouva parmi les morts, & ceux qui se sauverent de cette sanglante défaite, la pluspart blessez, se rallierent vers Sterlingbridge, sous les ordres & par les soins de Lesley.

La nouvelle de ce combat fut un coup de foudre pour l'infortuné Charles. Sa douleur fit couler quelques larmes de ses yeux, & lui arracha ces paroles qu'il prononça en François : *Me voilà perdu.* Alors sans perdre temps & sans faire aucuns préparatifs pour le voyage, il se retira à Dundley. Cromvvel croyant trouver le Roi à Edimbourg, aprés avoir laissé trois mille Soldats à Dumbar pour dépoüiller les morts, ou pour d'autres choses qui restoient à faire, se rendit en toute diligence devant cette Place, qu'il avoit fait investir pour empêcher la fuite du Roi; mais ce Prince avoit heureusement pris les devants, ainsi Cromwel manqua son coup. Dés qu'on sçût dans la Ville qu'il étoit arrivé, les Magistrats lui allerent au-devant pour lui presenter les clefs. Cromwel les reçût avec des marques de son indignation. D'abord il fit entrer deux milles hommes dans la Ville pour s'en rendre maitre & pour se saisir de tous les postes. Ensuite il y entra lui-même comme en triomphe. Son premier dessein fut de la mettre au pillage & de la saccager entierement; mais les cris & les acclamations du peuple qui faisoient retentir tous la Ville des cris de *Vive le Parlement, & le Mylord le Generalissime*, lui firent changer de resolution. Cromwel étoit en habit de guerre, monté sur un cheval de bataille qui étoit comme lui tout couvert de sang & de poussiere, & qui par la fierté de ses mouvemenss sembloit

sembloit sentir quel étoit l'homme qu'il portoit. Il étoit suivi des prisonniers qui marchoient quatre à quatre, la tête découverte & sans armes, excepté les Officiers, le canon venoit aprés, & la marche étoit fermée par une longue file de chariots qui portoient le bagage.

Hipocrisie de Cromvvel. 1650.

Dans cette occasion où il étoit important de gagner les cœurs des peuples, Cromwel n'oublia pas le grand instrument de sa politique, la pieté apparente qui étoit l'hameçon general avec lequel il prenoit tout le monde. D'abord voyant que ceux d'Edimbourg s'empressoient à le bien recevoir, il feignit de n'avoir conservé aucun chagrin de tout ce qui s'étoit passé; & d'avoir oublié tout ce qu'on avoit entrepris contre la République. Ensuite il ne fut pas plûtôt entré dans l'appartement qu'on lui avoit destiné, qui étoit celui que le Roi venoit de quitter, qu'il fit appeller les Magistrats & les pria d'ordonner des Prieres & des Actions de graces publiques, *pour remercier Dieu de ce qu'il lui avoit plû de benir ses armes, & de s'en servir pour abattre la tirannie, & pour rétablir la liberté des deux Etats & de la Religion.* Faisant entendre par là, & il ne se trompoit pas, qu'il étoit persuadé que les affaires de Charles étoient entierement desesperées & qu'il ne lui restoit plus aucune ressource. Le jour suivant il se rendit des premiers au Temple, & demeura pendant une demie heure avant le Sermon, les yeux attachez au Ciel & les bras ouverts, remuant les lévres comme s'il se fût entretenu avec Dieu. L'aprés-midi il fit distribuër aux pauvres & aux Hôpitaux quantité de dépoüilles prises sur les Ennemis, & fit faire de grandes aumones du sien. Il fit le même personnage pendant trois jours que la Ville employa à des réjoüissances publiques. On ne le voyoit pres-

que que dans les Eglises, tantôt dans l'une & tantôt dans l'autre; n'interrompant les exercices de sa dévotion que pour recevoir les complimens des Grands du Royaume & pour mettre ordre aux affaires de l'Etat. Et dans toutes les Audiences qu'il donna pendant ce temps-là, il ne manquoit pas d'avertir qu'il souhaitoit qu'on fut court, parce, disoit-il, qu'il avoit consacré ces trois jours à Dieu; si-bien que les Ecossois commencerent à croire que Cromvvel, qu'ils ne connoissoient pas, étoit un homme de bien. On *a tort*, disoient-ils, *de le faire passer pour un méchant homme, il seroit difficile d'en trouver un autre aussi pieux & aussi homme de bien que lui.*

Rare exemple du courage de Cromvvel.

Je ne sçais si l'on trouvera mauvais que j'aplique à un Tiran ces mots de Cesar; *Veni, vidi, vici: Je suis venu, j'ai vû, j'ai vaincu*; mais il est certain que dans cette occasion ils conviennent parfaitement à Cromvvel. En effet, l'Histoire ne fournit point d'exemple, que je sçache, d'une expedition si heureuse & si prompte; il part de Londres, il combat, il bat, il défait une Armée victorieuse; un Roi qui tout fraîchement venoit de remporter deux victoires completes; il change la constitution d'un Etat; d'un Royaume il en fait une République, qu'il unit avec celle d'Angleterre. Tous ces grands évenemens ne coûtent à Cromvvel que la peine d'aller en Ecosse & le temps de combattre. Et ce fut pour fixer la memoire d'une expedition si rapide & en transmettre le souvenir jusqu'à la derniere posterité, qu'un bel esprit fit fraper la Médaille suivante.

Médaille. 1650.

Cromvvel y paroit en Buste armé; les Troupes qui composoient les deux Armées s'y voyent dans le Lointain; & on lit autour ces mots Anglois: THE LORD OFHOST, *Le Seigneur de l'Armée*, avec l'an & le jour de la

bataille. Et dans le revers de la Médaille on void le Parlement d'Angleterre qui étoit alors assemblé. Cette Médaille ayant été presentée à Cromvvel, par modestie vraye ou feinte, il en parut indigné & la jetta au feu, disant que le titre de Seigneur des Armées n'apartenoit qu'à Dieu seul.

Fuite du Roi. 1650.

Aprés tous ces succez de Cromwel, le Parti du Roi ne pût plus se soûtenir; & depuis la triste journée de Dunbar, Charles remarqua tant de froideur pour lui dans les Ecossois, qu'il crut devoir sortir de Dundlei où il s'étoit retiré. Et il eut raison d'en sortir, car une demie heure aprés qu'il en fut parti, les gens de Cromvvel qui couroient de tous côtez pour le trouver, animez à sa poursuite par l'espoir de gagner les dix mille livres sterlin, qu'on avoit promis à ceux qui le pourroient prendre, vinrent l'y chercher. Et il seroit tombé en la puissance des Anglois, s'il ne leur avoit échapé par la promptitude de sa fuite. Ce Prince suivi seulement de trois de ses domestiques, erra quelque temps dans les montagnes d'Ecosse, où il cherchoit un lieu de sûreté; & Milord *Deyduper* lui étant venu offrir une retraite dans sa maison qui étoit située parmi des rochers, Charles y alla, resolu de s'y tenir caché jusqu'à ce qu'il trouvât quelque occasion favorable à ses interêts.

Déliberation du Parlement contre Cromvvel.

Les Anglois reçûrent les nouvelles de cette grande victoire de Cromvvel, d'autant plus surprenante qu'on s'y attendoit moins, avec des transports de joye. Ils voyoient terminée tout d'un coup, une guerre, qui, selon toutes les apparences, devoit être beaucoup plus longue, & qui vrai semblablement devoit les engager à des dépenses prodigieuses. Ainsi le peuple Anglois qui ne craignoit rien tant que cette dépense & qui s'en voyoit tout d'un coup déchargé, ne pensa qu'à faire éclater sa joye. On

fit par tout des rejoüissances publiques, & on alluma des feux de joye par tout le Royaume. Mais le Parlement qui approfondissoit plus les choses que le peuple, quoi qu'il se réjoüit avec le peuple de tant de bons succés, considerant que Cromwel augmentoit tous les jours son credit & sa puissance par ses grandes actions, & craignant avec raison qu'enflé de ses nouveaux succés; il ne voulut élever encore davantage son autorité, & qu'il n'entreprît d'abatre tout-à-fait le peu qu'il en restoit dans le Parlement, mit en déliberation non-seulement de chercher des moyens d'empêcher que la puissance de Cromwel ne s'accrût à l'avenir, mais même de la détruire tout-àfait s'il étoit possible, ou de la diminuër du moins autant qu'on pourroit. Et ce qu'il y a de plaisant dans cette résolution du Parlement, c'est que les creatures mêmes de Cromwel y entrerent, craignant, comme les autres, que sa puissance ne devint excessive. Ainsi tous unanimement furent du sentiment qu'il faloit y remedier, excepté trois ou quatre seulement qui furent d'un avis contraire. Mais ni les uns ni les autres ne furent d'accord sur les moyens d'executer ce qui avoit été résolu. Quelques-uns disoient, que Charles Stuard étant hors d'état de se remettre & de faire la guerre à l'Angleterre, les affaires étant dans une situation dedans & dehors le Royaume laquelle ne lui étoit point favorable, la necessité d'entretenir à grands frais une Armée ne subsistoit plus, & que par conséquent on n'avoit plus besoin d'un Commandant aussi absolu que l'étoit Cromwel, moins encore d'un Generalissime perpetuel. D'autres disoient que pour ne le pas irriter tout-à-fait, il faloit se contenter de lui ôter la Charge de Generalissimn, & lui donner celle de simple General pour autant de temps

qu'il plairoit au Parlement. Plusieurs enfin soûtinrent, qu'on avoit trop laissé aggrandir Cromwel, & qu'on ne pouvoit entreprendre de le détruire qu'avec beaucoup de danger ; que supposé neanmoins la necessité de l'abatre, ce qu'ils croyoient en effet trés-necessaire, il falloit le dépoüiller en toute sorte d'autorité ; & qu'il valoit mieux demeurer dans la dépendance où ils étoient & rechercher son amitié, que de se contenter de donner quelque legere atteinte à son autorité.

Revûë du Parlement. 1650.

Il est bon de remarquer ici que le Parlement fit dans cette occasion une lourde faute, en ce que convenant tous de la necessité de la chose, ils ne pûrent jamais s'accorder sur les moyens de l'executer, & furent contraints de nommer dix Commissaires pour voir quels expediens il y avoit à prendre pour venir à bout d'une entreprise si risquable. Et ceux-ci, comme s'ils avoient formé le dessein de donner à Cromwel le temps d'approcher & de les mettre hors d'état de rien entreprendre, passerent deux semaines en vaines déliberations : mais aprés tout, le Parlement y pensoit-il bien ? Prétendoit-il, n'ayant pas un seul Soldat à sa dévotion dans tout le Royaume, pas un seul Officier capable de commander, abatre la puissance de Cromwel, accoûtumé à vaincre toutes les fois qu'il combattoit, & qui étoit encore tout fier de son nouveau triomphe ; de Cromwel enfin, qui se voyoit maître absolu d'une Armée de vingt-cinq mille Anglois & de plus de dix mille Ecossois qui étoient entierement à sa dévotion. De plus, en qualité de Generalissime il avoit en sa disposition toutes les Places fortes du Royaume, & quand cela n'auroit pas été, elles étoient toutes si dépourvûës de garnisons, qu'il ne s'en seroit pas trouvé une qui

ne se fût renduë à lui à la premiere sommation. Le Parlement, dira-t'on peut-être, avoit lieu de croire que la disposition des affaires d'Ecosse y arrêteroit Cromvvel plus long-tems qu'elles ne firent, & qu'ainsi en le dégradant de sa Charge de Generalissime en Angleterre, il seroit contraint d'établir sa fortune dans le Royaume où il étoit, ou que s'il prétendoit de retourner en Angleterre pour s'y soûtenir, il viendroit trop tard, & ne seroit plus en état de s'opposer aux volontez du Parlement. Mais ils étoient bien simples, s'ils se flâtoient de cette pensée. Connoissoient-ils donc si peu l'esprit de Cromvvel aprés l'avoir pratiqué si long-temps? Et ne sçavoient-ils pas que jaloux au dernier point de son autorité, il ne négligeoit jamais rien de tout ce qui pouvoit lui donner la moindre atteinte? Ils le connoissoient mal, s'ils s'imaginoient qu'il n'avoit tant travaillé que pour affermir leur puissance & les rendre maîtres de tout le Royaume.

Cromvvel part pour Londres 1650.

Cromvvel qui avoit des creatures dans cette Assemblée, fut aussi-tôt averti par un Courier qu'on lui envoya exprés, de ce qu'on y proposoit contre lui. Et justement indigné de voir que pendant qu'il s'exposoit à tant de travaux & à tant de dangers, & qu'il faisoit triompher par tout les Armes de l'Etat, on proposoit de le dépoüiller de sa Charge pour récompense de ses services, il résolut d'employer tout son esprit & tout son courage à se venger d'un procedé si injurieux; mais avant que de partir il crût devoir prendre des mesures afin que tout allât bien en Ecosse pendant son abscence. Il obligea le Parlement d'Ecosse à lui promettre qu'il feroit tous ses efforts, & qu'il employeroit tous ses soins avec toute la bonne foi possible, pour réduire le Royaume en République &

pour la réünir pour toujours avec celle d'Angleterre. Ensuite il détacha douze mille hommes de son Armée, & ordonna qu'ils marchassent du côté de Londres, laissant le reste de ses troupes sous la conduite de Lambert, qu'il avoit délivré de sa prison lorsqu'il entra à Edimbourg. Aprés avoir ainsi mis bon ordre à tout, avec toute la diligence possible; il part pour Londres avec six mille chevaux legers, qu'il choisit parmi ces douze mille hommes qu'il avoit destinez pour sa nouvelle expedition, ordonnant au reste de l'Armée de le süivre à grandes journées.

Ce que produit son arrivée à Londres 1650.

Cromwel avoit tenu son voyage si secret, & il l'avoit fait avec tant de diligence, que le Parlement n'en fut averti qu'aprés qu'il fut entré dans Londres. La premiere chose qu'il fit en y arrivant, ce fut de faire poster trois mille chevaux à l'entour de la Ville, d'ordonner que deux mille occuperoient les places de la Ville les plus frequentées, & que les mille qui restoient investiroient le Palais d Westminster, où le Parlement étoit assemblé. Les six mille hommes que Cromvvel avoit laissés derriere arriverent bien-tôt aprés. Pendant qu'on se saisissoit de tous les postes nécessaires, selon les ordres du Généralissime, il se tenoit caché dans une maison voisine de Westminster. Dés qu'il vit que tout étoit prêt, il sortit de cette maison, & ayant donné le signal aux Soldats, les Trompettes & les Tambours se firent entendre avec le même bruit que lors qu'on est sur le point de livrer une bataille; il entra en même temps dans la Salle où les Députez commençoient à s'allarmer de ce qu'ils entendoient au-dehors. La presence d'un homme qu'ils croyoient encore en Ecosse, & contre lequel enfin, aprés de longues déliberations, ils venoient de prendre une resolution tout-à-fait offensante, redoubla leur frayeur;

& Cromwel voyant le profond silence qui regnoit dans l'Assemblée, leur parla en ces termes :

Sa Harangue au Parlement. 1650.

Jusques à quand, Messieurs, épuiserez-vous nos trésors par des dépenses superflues, & ruinerez-vous nos affaires par la lenteur de vos conseils ? Depuis tant de temps que l'Angleterre attend son salut de vôtre Assemblée, quel fruit lui est-il revenu de vos Séances ? Où sont les Finances que vous avez acquises ? Les Alliances que vous avez faites ? Les abus que vous avez reformez ? Cependant vous gouvernez ici en Maîtres, tandis que nous exposons nos vies pour conserver une puissance, non-seulement inutile, mais même onereuse à l'Etat. Non, Messieurs, l'Armée ne se tiendra point sous des tentes parmi les neiges d'Ecosse, pendant que vous regnerez ici dans une douce oisiveté. Il ne seroit pas juste qu'elle portât tout le poids du gouvernement & que vous en eussiez tout l'éclat. Elle vous declaré donc aujourd'hui par ma bouche, que vous vous retiriez promptement dans vos maisons. Son intention étant, comme de raison, que des ce moment ce Parlement soit rompu & aboli.

Le Parlement cassé.

Voit-on jamais rien de si tyrannique & de si injuste que ce procedé ? Le Tyran qu'il étoit ne sçavoit-il pas que jusqu'au moment auquel les Parlementaires resolurent de secoüer le joug, ils avoient toûjours été absolument dépendans de ses volontez, que tout se faisoit par ses ordres, & que personne n'osoit le contredire en rien ? Pourquoi donc leur aller demander ce qu'ils avoient fait pour le bien Public ? Il n'eût pas plûtôt achevé de parler, qu'il fit avancer un des Officiers qui le suivoient, lequel lût un Acte signé des Chefs de l'Armée, pour la séparation du Parlement, Cromwel voyant que personne ne se presentoit pour le prendre, & que tous les Parlementaires demeuroient assis, *Je me tien-*

drai ici, leur dit-il, *pour voir qui sera aßez hardi pour desobéïr à un Ordre de l'Armée.*

Le Chevalier Lenthal, qui étoit l'Orateur de l'Assemblée, alloit, selon le devoir de sa Charge, parler contre ce violent procedé. Mais Cromwel, qui étoit trop habile pour entrer en discours sur une affaire où il sçavoit bien qu'il n'avoit pas la justice de son côté, ne voulut pas l'écouter ; il lui commanda au contraire, de sortir le premier ; & comme il refusoit de lui obéïr, & qu'il representoit que tenant sa Charge d'un Parlement legitime, il n'y avoit qu'un Parlement qui l'en pût dépoüiller, Cromwel fit entrer des Soldats qui le tirerent indignement de la Salle, malgré les plaintes des Députez, qui se récrioient contre l'outrage qu'on faisoit à tout le Parlement en la personne de son Orateur.

Voyant que les autres, non plus que l'Orateur, ne se disposoient point à sortir, il fit entrer tout de nouveau des Soldats, & leur ordonna de prendre les Députez deux à deux & de les tirer ainsi hors de la Salle. Alors pour éviter ce nouvel affront, ils se leverent d'eux-mêmes & commencerent à défiler les uns aprés les autres. Et ce qu'il y eût de bien mortifiant pour eux, c'est qu'ils furent contraints de saluer, en sortant de la Salle, celui qui les insultoit si cruellement. Car l'un deux ayant voulu passer sans se découvrir, Cromwel lui arracha son chapeau de la tête ; & en le jettant à ses pieds : *Apprenez*, lui dit-il, *à saluër une autrefois le Generalissime de l'Armée.* Cette action intimida les autres, qui lui firent tous en sortant une profonde reverence ; mais il leur fallut souffrir d'autres mortifications encore plus rudes de la part des Soldats qu'ils furent obligez de traverser. Il fallut essuyer leurs huées, & un tas d'in-

Violence faite au Parlement.

jures & de discours pleins d'insolence & de mé-pris. *Adieu*, leur disoient-ils entr'autres choses, *Nosseigneurs du Parlement, sans Parlement.*

Il fait mettre à la porte de la Salle du Parlement maison à loüer.

Aprés qu'ils furent tous sortis, Cromvvel ferma lui-même la Salle, & il en mit la clef dans sa poche. Et non content d'avoir fait au Parlement la plus horrible insulte qu'on lui pût faire, & d'avoir ainsi mis sous ses pieds la Majesté du Royaume, en violant le Corps Auguste sur lequel elle reposoit, il voulut que son mépris & sa vengeance s'étendissent encore sur le lieu dans lequel il s'assembloit. Il fit mettre sur la porte de la Salle où se tenoit le Parlement, un écriteau avec cette Inscription insolente : *Maison à loüer* voulant par-là ôter à tout le monde l'esperance de voir jamais plus le Parlement assemblé. Ce que chacun comprit assez d'abord, & que l'experience ne confirma que trop pendant la vie de ce Tyran. Il étoit à craindre pour Cromvvel que les Deputez du Parlement indignez de la maniere insultante dont ils venoient d'être traitez, ne semassent leurs plaintes dans la ville de Londres, & que par ce moyen ils n'excitassent quelque sédition parmi les habitans de cette ville ; mais Cromvvel sçût bien parer ce coup. Il jugea qu'il falloit obliger les Députez du Parlement à s'éloigner de Londres. Et voici l'artifice qu'il employa pour cela. Il fit courir le bruit que dans le Conseil de guerre il avoit été resolu de se saisir de tous les Membres du Parlement sans bruit, & de les mener en prison le plus secrettement qu'on pourroit : cette ruse produisit tout l'effet que Cromvvel souhaitoit ; les Députez prirent l'allarme & se retirerent chacun chez soi.

Observations remarquables.

Quelques Auteurs ont écrit qu'en cette occasion le Parlement soûtint tout-à-fait mal-

son autorité, & qu'il fit voir une lâcheté extrême ; mais j'avoüe que je ne comprens point la raison de ce reproche ; car enfin que pouvoient faire deux cens Députez tout au plus des Villes & Communautez d'Angleterre, qui composoient alors le Parlement, contre la violence d'un grand Capitaine, qui avoit fait investir le Palais où se tenoit le Parlement, d'un grand nombre de Soldats, & qui en avoit fait entrer plus de trois cents des plus déterminez dans le même Palais ; le sçavant & éloquent Abbé Raguenet dit dans quelque endroit de son * *Histoire de Cromvvel* ; « Que le succez de ce dernier dessein contribua à l'élevation de Cromwel, encore plus que tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors ; qu'aussi il le considera toûjours depuis lui-même, comme la principale source de sa grandeur ; qu'encore que la victoire qu'il venoit de remporter sur les Ecossois, eût mis, pour ainsi dire, le comble à sa reputation, toutes ses actions précedentes paroissoient néanmoins beaucoup au-dessous de cette derniere entreprise, par laquelle avec seulement deux mille hommes il avoit dissipé la premiere puissance de l'Etat dans la Ville Capitale du Royaume & à la vûë de cent mille Bourgeois, *les plus fiers & les plus braves du monde*. » Je croi qu'il faut prendre tout ceci pour une exageration & un ornement de Rhetorique, car je n'ai jamais oüi dire que les Bourgeois de Londres fussent les plus fiers & les plus braves du monde. Les Anglois eux-même ne s'avisent pas seulement de s'en vanter. On sçait que cette Ville est toute composée de Marchands, gens qui ne pensent guére qu'à leur négoce. Et pour les Apprentifs, qui sont les seuls qui puissent exciter quelque tumulte, il est certain qu'il n'y en a que trois ou quatre mille tout au plus, encore sont-ils si

* Lettre IV. page 240. de l'Edit de Hollande.

periale : *Per qua quis peccat per hac & torquetur*; c'est-à-dire qu'ordinairement l'instrument du peché, devient l'instrument du supplice ; à quoi l'on peut raporter ces paroles de l'Evangile, *Qui gladio feriet, gladio peribit*; que celui qui aura frapé de l'épée, périra par l'épée. Cette Assemblée s'étoit laissée aller à de si grands excés d'injustice & de cruauté contre la personne de son Souverain, qu'elle ne devoit pas attendre un châtiment moins rude. Les Anglois, comme je viens de le dire, s'apperçûrent alors de la bévûë qu'ils avoient faite en laissant prendre tant d'autorité à Cromwel, mais ils s'en apperçûrent trop tard & lors que le mal étoit sans remede.

Libelles contre Cromvvel.

Voyant donc qu'ils ne pouvoient pas se vanger autrement, ils eurent recours à des plaintes & à des Libelles, qu'ils eurent soin de répandre non-seulement dans la ville de Londres ; mais aussi dans toutes les autres Villes du Royaume : ils collerent même un placard à la porte de l'appartement de Cromwel, qui portoit : *Que Cromwel n'étoit plus conservateur de la République & le Général de ses Armées, mais un fier Tyran, qui tournoit contre la République les Armes qu'elle lui avoit mis en main pour la déffendre. Et que c'étoit un Serpent, qui aprés avoir empoisonné les Anglois de son venin & les avoir enchantez par ses prestiges alloit encore les devorer. Nous avons,* ajoûtoit-t'on, *résisté au Roi Charles I. avec tant de hauteur, que nous ne lui avons pas seulement voulu permettre la prorogation du Parlement ; & serons-nous lâches & si ennemis de nôtre Patrie, presentement que Cromwel, sans aucun droit & par pure violence abolit entierement de sa pleine autorité ce même Parlement, que de le laisser faire sans nous y opposer : Allons, chers Compatriotes, cou-*

rons tous ensemble aux armes, empêchons ainsi nôtre ennemi de nous mettre sous ses pieds, donnons à nôtre Patrie ce peu de vie qui nous reste.

On rapporta à Cromwel un de ces Libelles, qu'il lût en presence d'un grand nombre de personnes sans s'émouvoir le moins de monde, & se contentant de dire aprés l'avoir lû: *Que la justice à laquelle l'Armée se tenoit inviolablement attachée, étoit plus que suffisante pour faire taire ces ignorans qui appelloient le bien mal, & le mal bien.* Neanmoins pour se mettre entierement à couvert de tout danger, & pour ôter à ses ennemis toute esperance de pouvoir se venger de lui, il ordonna que le reste de l'Armée qui étoit demeurée en Ecosse, se rendroit en toute diligence en Angleterre; ce qui ne contribua pas peu à faire changer les Ecossois de sentiment, & à leur faire embrasser tout de nouveau le parti du Roi. Dés que les troupes furent arrivées en Angleterre, Cromvvel donna à toute l'Armée les quartiers qu'elle avoit auparavant dans le Comté de Middlesex, aux environs de Londres, outre cinq cens Chevaux & huit cens Fantassins choisis d'entre ceux qui lui étoient les plus affidez, qui faisoient garde nuit & jour auprés de sa personne. Ainsi Cromvvel devint Cesar de son Armée & Tyran de tout le Royaume, tout dépendant absolument de sa volonté. Enfin aprés avoir disposé son Armée en la maniere que nous l'avons dit, voyant que personne n'osoit se plaindre de ce qu'il venoit de faire contre le Parlement, il fit publier par tout à son de Trompe une Proclamation, qui portoit: *De par l'Armée, on faisoit sçavoir à tous les Anglois & Irlandois, comme aussi à tous les Etrangers, qui vivent sous l'autorité des Loix de la République d'Angleterre, que l'autorité souveraine de ladite République appartient au seul*

Cromvvel fait faire une Proclamation.

Conseil d'Etat & qu'il aura desormais le pouvoir de convoquer le Parlement, quand il jugera que l'interêt du peuple le demandera.

Bien que par cette Declaration il semblât que l'intention de Cromwel étoit de laisser la République joüir d'une entiere liberté dans l'administration du gouvernement, tout le monde s'apperçût sans peine qu'il ne lui laissoit cette liberté qu'en aparence, & que dans le fond il se reservoit à lui toute l'autorité du gouvernement ; de sorte qu'on voyoit clairement que l'Angleterre, sous le nom de République, n'étoit en effet qu'un gouvernement Monarchique & des plus tyranniques, dont Cromvvel étoit le Tyran & le maître absolu. On en eût bien-tôt une preuve indubitable ; car Cromvvel ayant fait assembler le 15. d'Octobre, aprés la Declaration dont nous venons de parler, ce même Conseil d'Etat, auquel il avoit adjugé par cette Declaration l'autorité souveraine ; il le reforma à son gré & y fit tels changemens que bon lui sembla, de sa propre autorité ; sans lui faire l'honneur de le consulter, & sans daigner prendre l'avis d'aucun des Membres de ce Conseil. Bien loin de-là, il dépoüila de leurs Charges seize de ces Conseillers sans se mettre en peine de dire pourquoi, & seulement, parcequ'il les soupçonnoit de ne lui être pas entierement soûmis, & il en mit en leur place un pareil nombre, tous gens entierement dévoüez à ses interêts, & qui le craignoient si fort, que son ombre seul eût été capable de les faire trembler. Il les fit entrer en possession de leur Charge, sans autre ceremonie que de dire en les presentant lui-même au Conseil : *L'Armée a trouvé bon de remercier & congedier les seize Conseillers par moi nommez, pour de trés-bonnes raisons, qu'elle a par devers*

Il reforme le Conseil d'Etat à son gré.

soy, & de faire choix de ceux-ci que je vous présente, du mérite desquels elle fait un très-grand cas; qu'ils prennent donc la place des autres. Quel Monarque, quel Tiran en a jamais fait davantage!

Il établit la liberté de conscience en Angleterre 1650.

Comme l'unique but de Cromwel étoit d'affermir son pouvoir & de l'augmenter, à quoi il ne pouvoit mieux réüssir qu'en se faisant tous les jours de nouvelles creatures & en gagnant grand nombre de personnes par ses bienfaits; il obligea son Conseil d'Etat à donner une Déclaration, par laquelle il accordoit à tous les Sectaires du Royaume, la liberté de conscience, & là permission de fonder des Eglises pour l'éxercice public de leur Religion; jugeant bien que c'étoit-là un moyen infaillible de gagner l'affection de toutes les Sectes, & de les engager puissamment dans ses intérêts. En quoi il agit manifestement contre les Loix fondamentales du Royaume, proposées par la Reine Elizabeth en plein Parlement en 1560. & reçûës, approuvées & confirmées par ce même Parlement, portant que la seule Religion Anglicane seroit professée dans le Royaume, à l'exclusion de toute autre Religion, Secte ou Société que ce fût. Mais les maximes pernicieuses de la politique de Cromwel, l'emportoient toûjours sur les loix & les plus inviolables du Gouvernement légitime. La Maison d'Autriche, & tout fraîchement celle de Bourbon, se sont laissé persuader (à l'exemple peut-être de la Reine Elizabeth) que l'unité des sentimens en matiere de Religion c'étoit un des moyens les plus efficaces pour maintenir la paix dans un Etat: de là est venuë l'Inquisition en Espagne; & c'est pour cette même raison, que depuis quelques années Loüis XIV. s'est lui même érigé en Chef d'Inquisition, & qu'il a fait de ces dragons autant d'Inquisiteurs, dans

le dessein d'ôter à une partie de ses Sujets la liberté de conscience dont ils joüissoient dans son Royaume & de les faire rentrer dans la Religion Romaine, laquelle seule il veut qu'on professe dans ses Etats. Mais Cromwel qui voyoit bien plus clair dans ses interêts, que les Princes dont nous venons de parler, dans les leurs, vit bien aussi que la diversité des Religions étoit un moyen infaillible d'affermir son autorité, & de se rendre de plus en plus absolu dans le Royaume, parce que les Esprits étant divisez par des cultes differens, ils ne pourroient que trés-difficilement se réünir contre lui, & conspirer contre sa tirannie, au lieu que sans ce moyen il avoit tout sujet de craindre des seditions perpetuelles. Les seuls *Catholiques* furent exceptez du nombre de ceux ausquels Cromwel accorda la liberté de conscience ; il fit même publier contr'eux des Edits severes, & lorsque les Ministres des Princes Catholiques lui en firent des plaintes & le prierent d'empêcher que les Catholiques ne fussent plus si maltraitez ; il les nourrit de vaines esperances, & se contenta de leur promettre *qu'il en parleroit au Conseil d'Etat*, qui étant sa defaite ordinaire, lorsqu'il ne vouloit rien accorder de ce qu'on lui demandoit, mais lorsqu'il avoit dessein de l'accorder, il répondoit autrement ; *Je vous servirai*, disoit-il alors.

Mort de deux Favoris de Cromwel.

La joye que Cromwel ressentoit de voir que toutes choses réüssissoient selon ses desirs, & que sans la moindre oposition, il s'élevoit de plus en plus à la souveraine puissance qui étoit la fin de tous ses desseins & de tous ses desirs, fut un peu troublée, par la mort de Bradshaw & d'Ireton son gendre, qui se suivirent de fort prés. Comme il les aimoit infiniment l'un & l'autre, qu'il en avoit reçû de trés-grands ser-

vices , & qu'il les regardoit comme les deux hommes dont il avoit le plus de besoin , il fut sensiblement affligé de leur perte. En effet , ils avoient l'un & l'autre extrémement contribué à son élevation , Bradshaw en lui donnant avis de tout ce qui se passoit dans le Parlement & dans le Conseil d'Etat duquel il étoit Presidents, outre que dans toutes les occasions il entroit dans ses interêts avec chaleur , & qu'il le soûtenoit avec empressement , & avec toutes les marques d'un attachement inviolable ; Ireton , par un application continuelle aux affaires d'Etat , en tout ce qui pouvoit contribuër à la grandeur de son beau pere , & par les services importans qu'il lui rendoit dans les Armées. Et certes les fatigues de la guerre qu'il essuya en Irlande & dans le voyage qu'il fit avec tant de précipitation d'Irlande en Ecosse, lui causerent des infirmitez qui, avec la blessure qu'il reçût dans une Bataille donnée par son beaupere, comme nous l'avons dit en son lieu , furent la véritable cause de sa mort. Sa blessure d'abord ne parut pas si fort dangereuse , mais comme il l'avoit reçûë au costé , insensiblement elle s'approfondit , affecta les parties vitales , & devint ainsi mortelle. Quoiqu'il en soit , Cromwel les regretta tous deux extrémement , & leur fit faire des funerailles qui marquoient assez jusqu'à quel point il les avoit cheris & estimez. Sur tout , il voulut qu'Ireton fût enterré avec toute la pompe & toute la magnificence possible. Il voulut que son corps fût enseveli à Westminster , avec tous les honneurs qu'une Armée a coûtume de faire à son General en de pareilles occasions. Ainsi de long-temps on n'avoit vû de funerailles si magnifiques , chacun s'empressant à marquer son zéle à un homme tel que Cromwel dans une

occasion où il prenoit tant d'interêt. Tout le Conseil duquel Ireton étoit Membre, prit le deüil, & tous les Ministres étrangers allerent faire à Cromvvel des complimens de condoléance.

Grandes marques de l'amitie qu'avoit Cromvvel pour Ireton.

On peut juger par là combien grande étoit l'amitié & l'éstime que Cromvvel avoit pour Ireton, & combien grands étoient les services qu'il en avoit reçûs; mais les autres marques qu'il donna de sa douleur ne le font pas moins connoître. Il n'eût pas plûtôt appris la mort de ce Gendre bien-aimé, qu'il courut à l'apartement de sa mere, où se rencontra aussi sa femme, & d'aussi loin qu'il les vit; *Pleurez*, leur dit-il, *ma mere, & vous aussi ma chere femme, je viens de perdre un de mes yeux & celui dont je voyois le mieux, si Dieu ne m'en donne un autre il faudra desormais agir en aveugle.* Ensuite les Officiers du Regiment des Freres-Rouges l'étant venu complimenter sur cette mort: *Vous avez mes amis* leur dit-il, *perdu un Compagnon qui vous étoit d'un grand exemple, & moi j'ai perdu mon bras droit sur lequel je m'appuyois plus que sur moi-même.* Il répondit à Cardenas, Ambassadeur d'Espagne, qui le consoloit de la perte de son Gendre: *Vôtre Excellence me console de la perte d'un Gendre, Elle ne sçait pas sans doute que je l'aimois plus que s'il eût été mon propre fils.* Et certes il avoit raison, il n'y avoit rien dans ses deux fils qui pût le consoler de la mort de son Gendre. Aussi avoit il resolu de faire d'Ireton l'appui de sa famille après sa mort, & il ne put s'empêcher d'en témoigner quelque chose à ses amis en confidence. *Ma Maison*, leur disoit-il, *a reçû une grande bréche par la perte d'Ireton*, En effet, depuis la mort de son Gendre, l'affection qu'il avoit pour sa famille se ralentit extrêmement.

La liberté de conscience que Cromvvel avoit

Conspiration contre Cromwel. 1651.

donnée aux Anglois dans la vûë d'assurer sa fortune & de prévenir les conspirations qu'il craignoit qu'on fit contre lui, n'empêcha pas qu'il ne s'en formât une terrible dans la moins sensée de toutes les Sectes, je veux dire celles des *Quakers* ou des *Trembleurs. Robert Sindercomb* qui étoit de cette Secte, ne pouvant souffrir que sa Patrie fut soûmise à un Tiran, resolut de la délivrer de la tirannie en tuant le Tiran, & dans ce dessein il s'associa avec un Medecin nommé *Naudin* : mais pendant qu'ils faisoient les préparatifs necessaires pour l'execution, heureusement pour Cromwel, ils furent découverts & mis en prison. Sindercomb se voyant convaincu de son crime, pour se délivrer de la rigueur du suplice public qu'on lui destinoit, trouva le moyen de s'empoisonner ; mais son corps fut condamné à être pendu & équartelé. Pour Naudin, non-seulement il fut convaincu avec plusieurs de ses complices d'avoir voulu tuër Cromwel, on trouva encore qu'il avoit eu de frequentes conversations avec le Baron *de Baas*, Résident de France, & qu'il étoit entré dans des conferences secretes avec lui. Quoiqu'il en soit, ce Medecin & six de ses complices furent pendus ; l'un desquels parla ainsi sur l'échaffaut : *Gentilshommes, Soldats & amis, j'ai à vous dire de la part de nous tous, qu'avec le tems vous comprendrez, que vous vous êtes trompez, abusez & aveuglez que toute sédition est odieuse & illégitime, & que de cent à peine y en a-t'il une qui réüssisse.*

On accuse les François d'y avoir eu part.

Pour ce qui regarde le Baron de Baas en particulier, toutes les apparences, & mêmes des preuves assez bonnes, font croire qu'il fut le principal auteur de cette conjuration. Le Roi Charles & la Reine d'Angleterre sa mere, lui promettoient de trés-grands avantages; outre

qu'apparemment il avoit reçû des ordres secrets de la Cour sur ce sujet. En effet, cette Cour se voyoit engagée dans les Guerres civiles contre les Princes du Sang, alors prisonniers dans le bois de Vincennes; elle étoit occupée à éteindre la révolte des habitans de Bordeaux, elle avoit sujet de craindre que Cromwel ne profitât d'un si belle occasion, soit en faisant quelque décente sur les Côtes de France, soit en se liguant avec les Espagnols, qui depuis quelque tems tout fiers d'avoir repris *Orbitello* & *Portolongone*, & d'avoir pris la Chapelle & le Catelet, pressoient extrémement Cromwel de conclure une Ligue avec eux. Ainsi c'étoit de la bonne politique & d'un grand Ministre tel que Mazarin, de se mettre à couvert du côté de l'Angleterre, dans de si fâcheuses circonstances, en tâchant d'y exciter des troubles; à quoi les François ne pouvoient mieux réüssir qu'en se défaisant de Cromwel. Seroit-ce donc un grand crime de croire que les François pourroient bien avoir eu part à la conjuration dont nous parlons ?

L'Envoyé de France refuse de répondre devant les Juges.

Mais venons au fait. Comme il y avoit des preuves convainquantes contre le Baron de Baas, par la déposition de la plufpart des conjurez, il fut sommé de comparoître devant des Commissaires pour répondre sur cette accusation, mais il étoit trop habile pour faire une pareille bévûë; il répondit donc au Maître des Ceremonies, qui avoit porté la parole : *Qu'il étoit prêt de compter à Cromwel, comme par maniere de conversation, tout ce qu'il sçavoit de cette affaire*. Il le suivit sur le champ dans le dessein de s'acquitter de sa promesse. Cromwel l'attendoit dans une Chambre avec sept Juges & un Scribe; dés que de Baas y fut entré, les Juges voulurent l'interroger : lui sans s'émouvoir déclara résolument : *Qu'il ne pouvoit pas répondre à l'interro-*

gatoire qu'on lui voulut faire subir, cette procedure blessant directement la dignité du Roi son Maitre, auquel seul il devoit rendre compte de ses actions. Surquoi Cromwel avec les sept Juges, étant passés dans une autre chambre pour consulter entr'eux ce qu'ils devoient faire, ils rentrerent peu de tems après & demanderent à de Baas s'il persistoit à ne vouloir point répondre. Cet Envoyé refusa de le faire avec la même fermeté que la premiere fois, & sur son refus, Cromwel lui ordonna de sortir dans huit jours de l'Angleterre.

Cromwel cherche l'amitié de la France. 1651.

Mais, pour dire vrai, Cromwel voulut faire dans cette occasion plus de peur que de mal. Avec cette pénétration qui lui faisoit démêler les évenemens dans les tenebres de l'avenir, il voyoit bien que les Guerres civiles de France n'étoient pas pour durer long-temps, & que ce n'étoit qu'un feu de paille qui seroit bien-tôt éteint; que Mazarin étoit une trop bonne tête pour ne les pas terminer heureusement; que la France ne manquoit ni d'hommes, ni d'argent, & qu'au contraire l'Espagne manquoit de tout. Ainsi Cromwel jugeant bien que l'amitié & la confederation des François lui étoient necessaires pour se maintenir, il ne vouloit rien faire qui pût les obliger à rompre avec lui, & craingnant que ce qu'il venoit de faire contre l'Envoyé de France, en lui ordonnant de sortir incessamment de l'Angleterre, ne causât quelque rupture entre les deux Royaumes, il fit toutes les démarches necessaires pour le rappeller. Ceux qui ne penetroient pas dans les desseins de Cromwel, admirerent l'extrême consideration qu'il marqua en cette rencontre pour la Couronne de France, en ne se vengeant pas autrement d'un homme convaincu d'avoir conspiré contre lui, car il avoit fait voir en plusieurs oc-

casions que ni le droit des Gens ni le caractere des Ambassadeurs, n'étoient point capables d'arrêter ses ressentimens lorsqu'il s'agissoit de venger une injure faite à sa propre personne.

Cromvvel poussa ses ménagemens pour la France encore plus loin, il feignit, avec sa dissimulation ordinaire, d'avoir entierement oublié l'injure que lui avoit faite le Baron de Baas, qui pour dire vrai, avoit agi fort imprudemment, par un excez de zéle, pour le service de son Maître. Quoiqu'il en soit, Cromwel n'oublia rien pour persuader à cet Envoyé qu'il ne conservoit aucun ressentiment contre lui. Il l'admit à une plus grande familiarité, & comme en cela il avoit ses vûës, & que son grand dessein étoit d'engager la France à envoyer un Ambassadeur à la République d'Angleterre, il ne manquoit pas, dans les entretiens particuliers que le Baron de Baas avoit avec lui, & dans toutes les visites que ce Ministre lui rendoit, de lui dire : *Que si le Roi Trés-Chrêtien envoyoit un Ambassadeur à Londres, les deux Nations en tireroient de tres-grands avantages ; qu'il s'engageoit de plus à le faire passer devant les Ambassadeurs d'Espagne ; qu'au sujet de l'insulte faite par l'Amiral Black à un Navire François, la France seroit contente de la satisfaction qu'on lui en donneroit.* Pour obliger la Cour de France à faire attention aux propositions qu'il faisoit secrettement au Résident de Baas, il fit courir le bruit sous main que la République alloit conclure une Ligue offensive & défensive avec l'Espagne. Et que c'étoit pour cette raison que le Roi Catholique avoit rappellé l'Ambassadeur *Cardenas* pour envoyer en sa place, en qualité d'Ambassadeur, le Marquis *de Leéde*, comme plus propre à cette importante négociation ; cependant Cardenas eut ordre bien-tôt aprés

Cromvvel fait des propositiõs avantageuses à la France.

de continuër ses fonctions en qualité d'Ambassadeur ordinaire.

La France envoye un Ambassadeur à Londres

La Cour de France, qui depuis le Ministere du Cardinal de Richelieu, avoit appris à profiter de tous ses avantages, n'eut pas beaucoup de peine de se rendre à accorder à Cromwel une chose qu'il souhaitoit si ardemment. Elle renvoya à Londres en qualité d'Ambassadeur, le President de Bordeaux ; & pour mieux flâter la vanité du Generalissime, elle voulut qu'il fit son entrée avec toute la magnificence possible. Cromwel de son côté fit partir incessamment pour Paris, avec la même qualité d'Ambassadeur, Milord *Lokard*, qui fit aussi une entrée tout-à-fait superbe. Enfin, Cromwel observa fort exactement tout ce qu'il avoit promis au Resident de Baas. On convint que les Vaisseaux des deux Nations ne seroient obligez à aucune marque de soûmission les uns envers les autres, dans les rencontres ordinaires ; mais que quand les Officiers Generaux de l'Amirauté de l'une se trouveroient en personne, les Officiers particuliers de l'autre leur rendroient les honneurs acoûtumez. Ce Traité fut signé par Cromwel au nom de la République, & la Ratification de la part de la France, en fut envoyée à Londres par le Sieur de la Bastide, Secretaire du President de Bordeaux, qui s'acquita de sa commission avec tant de diligence, qu'il fut de retour à Paris au bout de huit jours.

Cromwel pensa ensuite à tenir la parole qu'il avoit donnée à la France, de faire passer son Ambassadeur devant celui d'Espagne, & l'occasion s'en trouvoit heureusement tout à-propos ; car les deux Ambassadeurs se devoient rencontrer ensemble à l'entrée que Langersfeld Ambassadeur de Suede de la part de la Reine Christine, devoit faire dans peu de jours à Londres.

dres. Il parût pourtant en cette occasion un peu d'affectation de la part de Cromwel. C'étoit la coûtume en Angleterre (mais elle y a été abolie depuis en 1660. à l'occasion d'une querelle arrivée entre le Comte d Estrades & le Baron de Vatteville) c'étoit, dis-je la coûtume que les Ambassadeurs qui se trouvoient à Londres, envoyassent leurs Carosses de ceremonie au-devant des Ambassadeurs, qui faisoient leur entrée dans cette Ville. Langersfeld, Ambassadeur de la Reine Christine, y devoit faire la sienne dans peu de jours, mais Cromwel qui sçavoit que le Président de Bordeaux se préparoit à partir pour l'Angleterre, en qualité d'Ambassadeur, trouva le moyen d'obliger Langersfeld, sans l'offenser, à differer son entrée jusqu'à ce que l'Ambassadeur de France fut arrivé à Londres, Et celui-ci ayant été informé par le Baron da Baas du secret dessein de Cromwel, fit toute la diligence possible pour y arriver à temps. Le jour étant venu auquel l'Ambassadeur de Suede devoit faire son entrée, les Ambassadeurs furent priez le soir d'auparavant d'y envoyer leurs carosses de céremonie. Le Marquis de Leede Ambassadeur d'Espagne, qui croyoit Cromwel dans ses interêts, ne douta pas qu'il ne d'eût avoir le pas devant le Président de Bordeaux.

Cromwel avoit dispersé, comme sans dessein, & sous prétexte de lui faire faire l'exercice, une compagnie de Soldats aux environs de la Place appellée Towerhill, où la marche devoit commencer, avec ordre au Capitaine de soûtenir les François dans la querelle qu'ils ne pouvoient pas manquer d'avoir avec les Espagnols ; ce qui arriva. Car lorsque le Carrosse du Président de Bordeaux voulut suivre immédiatement celui de l'Ambassadeur de Suede,

des gens Armez qui étoient dans celui du Marquis de Leede, en arrêterent le Postillon & voulurent l'obliger à sortir de la file pour laisser passer devant celui de leur Maître : mais les Soldats qui étoient aux environs étant accourus au premier bruit, comme si le seul hazard les avoit amenez, s'opposerent si bien aux Espagnols, qu'ils accusoient de sédition, qu'ils furent contraints de laisser passer les François. Et le maître d'Hôtel & les Cochers, qui conduisoient les carosses de l'Ambassadeur d'Espagne furent assez sots pour suivre les François, au lieu de s'en retourner chez leur Maître.

Le Marquis de Leede ne regarda point cette renconrre comme un effet du hazard, il vit bien que c'étoit une affaire concertée entre Cromwel & les François : en effet, lorsqu'il s'en voulut plaindre, le Généralissime l'écouta avec tant d'indifference, que cét Ambassadeur sortit de son Audience encore plus aigri qu'il n'y étoit entré, il jugea bien dés-lors que les affaires de France iroient beaucoup mieux en Angleterre que celle des Espagnols, & il ne se trompa pas; car depuis ce temps-là, les broüilleries qui étoient survenuës entre les deux Nations, à l'occasion du meurtre d'Askam, devinrent beaucoup plus grandes qu'elles n'étoient.

Nôce de la veuve d'Ireton fille de Cromvel.

Aprés la mort d'Ireton plusieurs grands Seigneurs rechercherent sa veuve en mariage ; comme elle étoit fille de Cromwel, ils regardoient cette Alliance comme un des plus sûrs moyens de pousser leur fortune auprés de lui. Mais le Généralissime avoit bien moins à cœur la gloire de sa Famille, que les interrêts de sa grandeur & la sûreté de sa personne. Ainsi il refusa sa fille à de grands Milords, & choisit *Fleetwood*, homme de basse naissance, mais d'un grand courage, & qui avoit une adresse

merveilleuse à bien manier les affaires, & à découvrir les secrets d'autrui : Quoiqu'il en soit, Cromwel le voulut pour son Gendre. Il fit celebrer les nôces avec toute la magnificence possible. Tout le monde s'empressa à le feliciter. La Ville de Londres fit à l'Epouse un present de six mille livres sterlin, & le Conseil d'Etat lui en fit un de trois mille.

Le Roi Charles r'appellé de nouveau par les Ecossois

Mais il n'y a point de plaisir sans amertume, la joye de cette fête fût bien tôt troublée par les nouvelles que Cromwel reçût d'Ecosse. Il apprit que les Ecossois toûjours plus jaloux de son élevation & de son autorité qui devenoit tous les jours plus grande, & ne pouvant se resoudre à se soûmettre à la République, & au Généralissime d'Angleterre, avoient tout de nouveau resolu de r'appeller le Roi Charles, qu'ils lui avoient dépêché des Députez à Saint *Jonhostons*, où il s'étoit retiré comme dans un lieu d'exil, pour l'assûrer qu'ils étoient plus que jamais dans la résolution de sacrifier leur biens & leurs vies pour son service. En effet, ces mêmes Députez le r'amenerent à Edimbourg, où il fut proclamé Roi la pour seconde fois avec toute la solemnité possible, & où tous les Pairs & les Magistrats du Royaume lui préterent serment de fidelité & d'obéïssance. Du zéle & de la bonne volonté, les Ecossois en avoient de reste ; mais ils manquoient d'argent. Le Roi de Dannemarc, comme bon parent, suppléa de son mieux à ce défaut. Il fit present à Charles de deux cens mille Richedales qui furent comptées à Anvers, sur le refus que firent les Hollandois de les payer à Amsterdam pour ne pas irriter Cromwel, avec lequel ils craignoient de se broüiller une seconde fois. Outre cette somme, la Reine, mere de Charles, qui étoit alors à Paris, lui fit toucher cinquante

mille écus, qu'on croit que la Reine Régente de France lui avoit fourni secretement pour cét effet. Foible secours en de si grands besoins.

Les Irlandois veulent se joindre à eux & en sont empechez.

1651.

A la premiere nouvelle que les Catholiques d'Irlande reçûrent de l'armement du Roi en Ecosse, ils furent transportez de joye de la bonne resolution que venoient de prendre les Ecossois : & comme ils avoient été les premiers à reconnoître Charles Prince de Galles pour leur Souverain, ils députerent en toute diligence vers les Ecossois, & leur proposerent le dessein qu'ils avoient de se joindre à eux, afin qu'agissant de concert, ils fussent mieux en état de soûtenir les interêts de Charles leur commun Roi. Mais le Major Général *Ludlow*, qui commandoit en Irlande, à la place d'Ireton mort depuis peu, & dont le corps comme nous l'avons dit, avoit été transporté à Londres, où il avoit été enseveli avec des honneurs extraordinaires ; le Général-Major *Ludlow*, dis-je, ayant découvert cette négociation des Irlandois, prît de si justes mesures & donna ses ordres avec tant de soin, qu'il empêcha toute sorte de correspondance entre les deux Royaumes. Les Ecossois furent aussi-tôt avertis du mauvais succez des desseins des Catholiques d'Irlande ; mais comme ils n'avoient point compté sur leurs secours dans la resolution qu'ils avoient prise, parce qu'ils voyoient bien que les Irlandois étoient observez de trop prés pour pouvoir se joindre à eux, il ne perdirent point aussi courage lorsqu'ils s'en virent privez : au contraire, le desir d'avoir seuls la gloire de mettre le Roi sur le Trône d'Angleterre, les porta à faire pour cela les derniers efforts.

Manifeste du Roy Charles.

Avant toutes choses il chasserent Lambert d'Ecosse, où il étoit en qualité d'Agent de Cromwel dans les affaires civiles & militai-

rés; ils s'emparerent ensuite de toutes les places du Royaume dans lesquelles Cromwel avoit Garnison, & ayant formé un bon corps d'Armée, ils resolurent de passer en Angleterre à la persuasion du Roi qui les assuroit, que plus de la moitié du Royaume irritez de l'outrage que Cromwel venoit de faire au Parlement, ne manqueroient pas de se ranger de leur Parti, & qu'ils n'attendoient que leur arrivée pour se déclarer. Les Ecossois persuadez par ces raisons se disposerent à marcher vers l'Angleterre; mais avant que de se mettre en marche, le Roi fit répandre plusieurs Copies d'un Manifeste, par lequel il faisoit sçavoir à toute la Nation: *Qu'il alloit entrer dans le Royaume avec une Armée à dessein de monter sur le Trône, qui lui appartenoit par le droit de Naissance & par les Loix fondamentales de l'Etat. Qu'il invitoit tous les Anglois de la part de Dieu, qui est le Protecteur des Rois, à le seconder dans une cause si juste. Qu'au reste, il accordoit une Amnistie generale de tout ce qui s'étoit fait contre la Couronne depuis vingt ans. Et qu'enfin pour leur faire voir qu'il alloit à eux comme leur Pere & non pas comme leur ennemi, il avoit fait jurer à tous ceux qui le suivoient, que quand ils seroient entrez en Angleterre ils n'y commetroient aucune des violences qui sont ordinaires aux Soldats.*

Apprehension de Cromwel, & convocation du Parlement.

Cette Revolution fut un coup de foudre pour Cromwel, d'autant plus terrible, qu'il s'y étoit moins attendu. Il en reçût les premiers nouvelles par un exprés, que Lambert lui dépêcha; mais à son ordinaire, il dissimula son trouble: & consterné dans son ame, il fit paroître au dehors une parfaite tranquillité. Craignant que les Anglois justement irritez des violences & des outrages faits à toute la Nation, par la maniere insolente & outrageante avec laquelle il

avoit cassé le Parlement, ne prirent la resolution de se vanger & qu'ils ne courussent en foule se ranger au parti du Roi, ce qui auroit sans doute entierement renversé sa fortune, il ordonna au nom du Conseil d'Etat, la convocation d'un Parlement qui fut assemblé avec toute la diligence possible en moins de quarante jours, pendant que les Ecossois étoient occupez aux ceremonies de la Proclamation du Roi à se rendre Maître des Places fortes du Royaume d'Ecosse où Cromwel avoit garnison, & à former un corps d'Armée considerable pour passer en Angleterre.

Moyens que Cromwel employa pour gagner le Parlement.

Cromwel ne voulut pas se trouver à la premiere Séance du Parlement, jugeant bien qu'en son abscence on y parleroit plus librement, & qu'il découvriroit ainsi plus sûrement la disposition des esprits, par le rapport fidelle que ses créatures lui feroient de tout ce qu'on y auroit dit. Ayant sçû par ce moyen que tous les Députez du Parlement paroissoient fort irresolus & que la frayeur y étoit universelle, il se rendit en leur Assemblée pour les relever de leur crainte, & leur dit avec la même tranquilité que s'il n'avoit rien craint lui-même: *Je crois voir, Messieurs, dans vos yeux & sur vos visages je ne sçai quelles marques de frayeur; mais je ne vois pas de même ce qui peut causer vos craintes. Que craignez-vous aprés tout? Est-ce cette Armée du Roi des Ecossois? Une poignée de rebelles que leur mauvaise destinée n'a amenez en Angleterre que pour être livrez à la République, & dont la prompte destruction va affermir pour jamais le repos de l'Etat.* Ces paroles prononcées d'un ton assuré & avec une tranquilité parfaite, ne contribuërent pas peu à rassurer les esprits & les porter à lui accorder tout ce qu'il demanderoit. La femme de Cromwel qui n'étoit gueres moins adroite que

lui acheva de les gagner. Voici comment elle s'y prît, La fête des nôces du nouveau Gendre de Cromwel duroit encore ; elle obligea son mari à traiter sous ce prétexte, la plûpart des Députez du Parlement. Elle de son côté avec sa fille eurent soin de traiter leurs femmes ; car ordinairement les Députez du Parlement les ménent avec eux à Londres. Elles les régalerent donc de leur mieux ; & parmi les plaisirs de la table, elles ne manquerent pas d'entreméler finement de certains traits à la loüange de Cromwel ; elles étalerent avec beaucoup d'adresse son grand zéle pour le bien public : elles leur inspirerent ainsi leurs sentimens sans qu'elles s'en apperçûssent, & leur firent souhaiter que les Ecossois fussent battus, en les representant comme les plus grands ennemis des Anglois, qui jaloux de leur honneur & de leur gloire faisoient tous leurs efforts pour la leur ravir. Qu'elle gloire n'auroit donc pas la Nation Angloise à abaisser un peuple qui dans sa vanité se flâtoit de pouvoir seul, par la force de ses armes, mettre Charles II. malgré tous les Anglois sur le Trône d'Angleterre ! Ces discours artificieux firent un effet incroyable sur ces femmes ; & ces femmes gagnées, n'eurent pas bien de la peine à gagner leurs maris. Cromwel obtint tout ce qu'il voulut. Il souhaitoit que le Parlement commit au Conseil d'Etat le soin de trouver les moyens de lever les sommes nécessaires aux frais de la geurre, & on le lui accorda.

Le Roi Charles entre en Angleterre à la tête de l'Armée Ecossoise.

Cependant le Roi Charles II. ne fut pas plûtôt entré en Angleterre à la tête de l'Armée Ecossoise, qu'il eût le plaisir de voir une infinité d'Anglois accourir de toutes parts pour se joindre à lui & lui offrir leurs services. Les principaux de ceux qui se joignirent au

Roi, furent le Marquis *Odoard Sommerset de Worcester*, & Milord *Charles Strange*, Comte de-Darby, qui lui apporterent soixante-dix mille livres sterlin, & lui amenerent six mille hommes; ensorte que son Armée, qui n'étoit, lorsqu'elle sortit d'Ecosse, que de ving-deux mille hommes, se trouva forte dans la suite de trente-deux mille combattans. Ainsi Charles se renforçoit tous les jours, & regardoit déja la conquête de l'Angleterre comme une chose sûre. Le païs étoit ouvert de tous côtez, il n'y avoit point de troupe en Campagne qui lui disputassent les passages, si-bien qu'en quinze jours de marche il arriva à *Worcester*, une des principales & des plus fortes Villes de l'Angleterre, & qui n'étant qu'à vingt-huit lieuës de Londres, donnoit un grand avantage à celui qui en étoit le Maître. Le Marquis de Worcester qui avoit conseillé qu'on commençât les progrez de ce côté-là, y avoit si bien disposé les choses, que les habitans ne virent pas plûtôt approcher l'Armée du Roi; qu'ils coururent au-devant de lui pour lui presenter les clefs; ils lui ouvrirent leurs portes & le reçûrent en Souverain. Charles ayant consideré les commoditez de cette Place, resolut d'y établir son séjour jusqu'à la décision de la guerre, & y fit faire de nouvelles fortifications, qui la rendirent tout autrement considerable.

Jugement qu'on fit de la conduite de Cromwel en cette occasion.

D'abord aprés que Cromwel se fut presenté au Parlement & qu'il lui eût fait la harangue que nous avons rapportée, il envoya ordre à toutes les troupes qui étoient répanduës en divers endroits, de se rendre incessamment à Oxford, où il devoit les aller joindre, les passer en revûë, & les commander en personne. Aprés avoir donné ses ordres, il resta encore quelques jours à Londres avec le même sang

froid & la même tranquilité que s'il n'y avoit rien eu à craindre pour lui. Ce fut alors que non-seulement ses ennemis & ses envieux, mais même quelques-uns de ses plus dévoüez Partisans, voyant que le Roi s'avançoit tous les jours avec une Armée déja trés-nombreuse & qui alloit toûjours en s'augmentant, qu'il ne trouvoit point d'obstacles dans ses desseins, qu'il venoit de se rendre Maître d'une Place aussi importante que Worcester, & que Cromwel au lieu d'aller au-devant de ses ennemis pour arrêter le cours de leurs heureux succez, demeuroit comme immobile à Londres, crurent qu'il étoit perdu sans ressouce, qu'il étoit abandonné de son Parti, que le rétablissement du Roi étoit indubitable, & que le gouvernement alloit reprendre sa premiere forme. Aussi la plûpart ne balancerent plus sur le Parti qu'ils devoient prendre : plusieurs de ses plus zelez Partisans allerent se jetter aux pieds du Roi, lui demanderent pardon de leur faute, & lui jurerent qu'ils le suivroient desormais avec une fidelité inviolable : ses confidens même ne pouvoient comprendre qu'un si grand Capitaine agit avec tant de lenteur dans un danger qui devenoit de jour en jour plus pressant.

Politique de Cromwel.

Balzac, dans son *Aristippe*, raconte d'un certain Medecin de Milan, qu'il ne vouloit visiter aucun malade qui ne fut desesperé, & qui ne fut abandonné de tous les autres Medecins, afin de pouvoir se vanter, au cas qu'il les guerit, de les avoir en quelque maniere ressuscitez, ou s'il ne pouvoit les garantir de la mort, d'avoir au moins la satisfaction de pouvoir dire; *Que la lampe s'étoit éteinte faute d'huile.* C'est à peu prés de cette maniere que Cromwel se conduisoit, comme on l'a pû remarquer dans la plûpart de ses expeditions que nous avons

rapportées. Il se reservoit pour des grandes occasions & pour des affaires desesperées qu'il trouvoit toûjours le moyen de rétablir. Et ceux qui le blâmoient en cette occasion avoient grand tort & ne connoissoient guéres les profondeurs de sa politique, & les ressorts infaillibles, quoique cahez, qu'il sçavoit faire joüer dans les occasions les plus difficiles. Il fit voir dans cette rencontre tout ce qu'un grand Capitaine & une sagesse profonde sont capables d'executer, tout ce que la politique la plus sûre & la plus raffinée est capable de produire. Et ce qu'il fit en cette occasion, prouve clairement que les grands évenemens dépendent bien plus du Conseil que de la force, & que les hommes extraordinaires agissent quelquefois beaucoup mieux de loin que de prés. Car par cette lenteur avec laquelle il affecta d'agir & qui lui attira le blâme de ceux qui ne pénetroient pas dans la suite de ses desseins, il laissa venir les choses au point où il les souhaitoit & se mit en état, dans ce peu de jours qu'il resta à Londres, de perdre sans ressource le Roi & les Ecossois qui le soûtenoient. Il avoit deux vûës dans sa lenteur affectée. La premiere étoit d'envelopper Charles & de finir la guerre par la défaite entiere de ses troupes, comme il l'avoit promis au Parlement; & la seconde de pouvoir distinguer parmi les grands du Royaume, ceux qui étoient attachez à la Maison Royale & ceux qui avoient le cœur véritablement Républicain; car il y avoit long-temps que cette incertitude l'inquiétoit, ne pouvant connoître au vrai parmi tant de gens qui lui faisoient la cour, ceux qui étoient sincerement ses amis: mais dans cette occasion il trouva un secret infaillible de démasquer tous ces visages trompeurs & équivoques, par la facilité insidieuse qu'il donna-

à tout le monde d'aller se jetter dans l'Armée du Roi. Le jour étant venu auquel Cromwel crût qu'il étoit tems d'agir, il se rendit à Oxford, qu'il avoit marqué pour le Rendez-vous général, où il trouva son Armée forte de vingt-six mille hommes, sous la conduite de Lamberth & de Fleetwood son gendre. D'abord il fit assembler le conseil de Guerre, où la resolution fut prise de marcher dés le lendemain vers Worcester à dessein d'assieger cette Place; l'Armée y étant arrivée, l'attaqua avec tant de vigueur, qu'en trois jours de temps elle fut obligée de se rendre à discretion à la face de l'Armée du Roi.

La prise de cette Place, en augmentant le courage de l'Armée Parlementaire toute fiere d'un si heureux succez, jetta l'allarme dans celle du Roi, & fit craindre au Roi même, qui la commandoit en personne, que les suites n'en fussent funestes pour lui. Il fit donc assembler le Conseil de Guerre, où il fut résolu: *Qu'on préviendroit les Ennemis, & qu'on iroit leur presenter la Bataille; afin d'animer par-là le courage des Soldats, & faire voir aux Ennemis qu'on ne les craignoit point.* La résolution en étant prise, Charles ne demanda que peu de temps pour régler sa conscience & mettre ordre à ses affaires, en cas que Dieu voulût disposer de lui, résolu au reste de perir en cette occasion ou de se défaire de son ennemi. Tous les grands Seigneurs de sa Cour firent la même chose à son exemple, & aprés avoir donné cinq heures entieres à mettre leurs consciences en bon état, chacun d'eux fit son Testament, & régla de son mieux ses affaires domestiques. La nuit du deuxiéme Septembre le Duc d'*Hamilton* qui commandoit l'Armée du Roi en qualité de Lieutenant Général, & le Comte *Lesley* qui

commandoit en qualité de Major Général, lui firent passer la Riviere de Saverne, avec tant de silence & de discipline, que Cromwel fut extrêmement surpris (pour la premiere fois de sa vie) aussi-bien que toute l'Armée Parlementaire, de voir devant eux, aux premiers rayons du Soleil, des Bataillons qui étoient rangez en bon ordre, qui avoient des Escadrons bien serrez sur les aîles, & qui tous ensemble témoignoient leur impatience à combattre par le bruit des Tambours & des Trompettes, qu'ils faisoient retentir de tous côtez.

Il est certain que Cromwel & les siens, qui étoient accoûtumez à attaquer les autres, eurent quelque honte de se voir ainsi prévenus. Ils tirerent promptement leurs troupes des Lignes & les diviserent en trois Corps; Cromwel se mit à la tête de celui du milieu; Lamberth eut ordre de commander l'aîle droite, & le commandement de l'aîle gauche fut donné à Fleetwood gendre de Cromwel Alors le Généralissime se voyant sur le point de donner bataille à une Armée beaucoup plus nombreuse que la sienne commandée par un Roi dont il avoit renversé le Trône aprés avoir fait mourir son Pere sur un échaffaut : considerant d'ailleurs qu'il y alloit de tout dans cette occasion, & que toute l'Europe attendoit avec impatience quelle seroit la fin de cette grande journée dont le succez devoit produire de si grands changemens dans les affaires générales: Cromwel, dis-je, considerant toutes ces choses, résolut de se surpasser, pour ainsi dire, lui-même, afin de remporter l'avantage en une occasion si importante. Mais il n'entreprenoit rien sans étaler sa dévotion hypocrite, & il n'avoit garde de s'oublier dans cette occasion; il ordonna donc qu'on feroit par toute l'Armée la

priere dont on avoit coûtume de se servir sur le point de donner bataille. Il se jetta le premier à genoux aux yeux de toute l'Armée ; & les mains jointes & les yeux levez au Ciel, il se mit à crier de toute sa force : *Seigneur, Dieu des Armées, tu sçais de quel côté est la justice & la bonne cause ; assiste donc le Parti de ceux qui vont combattre pour la soûtenir : Tu sçais que nôtre République a rétabli la pureté de son Culte, soûtiens-la donc par ton bras puissant, & accorde lui dans cette occasion pressante, ta benediction & ton secours.* Les habitans de Worcester voyant cette action de dessus leurs remparts, ou s'imaginant de la voir, crioient de toute leur force : *Ah! les Traîtres, les Paricides, les Scelerats, les Hipocrites !* Mais Cromwel méprisant leurs injures, continua sa priere ; aprés laquelle étant remonté à cheval, il entra dans les rangs pour se faire mieux entendre, & d'un ton de voix animé, il parla aux Soldats en ces termes:

Harangue de Cromvvel aux Soldats.

Mes chers Compagnons, on apporte de nouvelles chaînes pour assujettir l'Angleterre, & c'est de vôtre valeur, ou de vôtre lâcheté, que dépend sa liberté ou sa servitude. Un jeune homme agité par sa mauvaise destinée & des Courtisans épuisez, que la faim a fait sortir des Montagnes, où vos Armes victorieuses les avoit forcez de se cacher, soit ceux qui veulent devenir nos Tirans. Les Ecossois que vous avez tant de fois châtiez, viennent avec eux ; les Irlandois en sont aussi : & quelques fermiers insolvables de la Province d'Yorck, s'y sont joints encore dans l'esperance de piller nos maisons. Voilà quelles sont toutes ces Troupes ramassées, qu'on doit moins nommer une Armée, qu'une multitude confuse & vagabonde, qui éblouïe d'un vain phantôme de Royauté qu'on lui a fait paroitre, l'a suivi jusqu'ici. Mais pour avoir conçû le dessein teme-

raire qui les amene, il faut qu'ils ayent oublié que c'est vous qui avez inondé les campagnes d'Edimbourg & de Dublin, du sang de leurs Compatriotes; & qu'ils ne sçachent pas que c'est encore de vôtre courage que nôtre République attend son salut. Il est de nôtre devoir, mes Amis, de les tirer de leur erreur. Allons donc rendre promptement à la Patrie le service qu'elle espere de nôtre fidelité, & hâtons-nous d'ensevelir le débris de la tirannie avec cette poignée de Rebelles qui la veulent faire revivre.

Serment des Soldats de Cromwel de perir plûtôt que de l'abandonner.

A peine eut-il achevé de prononcer ces paroles, qu'on vit tous les Officiers, & à leur exemple tous les Soldats, leurs épées nuës & assurer par des sermens horribles: *Qu'ils verseroient jusqu'à la derniere goutte de leur sang, plûtôt que d'abandonner leur General & de manquer à la République, dans le danger extrême où ils la voyoient.* Aprés quoi Cromwel fit ordonner aux Vivandiers de donner l'eau-de-vie à tous les Soldats du Regiment des Gardes, qui étoit aux premiers rangs. Enfin, Cromwel n'oublia en cette occasion aucun des moyens que son éloquence lui pût fournir, tant pour encourager toute l'Armée en général, que chaque soldat en particulier.

Disposition de l'Armée du Roi.

Pendant que les Parlementaires disposoient ainsi leur Armée, le Roi de son côté, autant que sa jeunesse & son peu d'experience le lui pûrent permettre, n'oublioit rien de ce qui pouvoit contribuër au bon ordre de la sienne. Ce Prince la sépara en trois Corps. Il voulut commander en personne le Corps de Bataille, où il avoit Cromwel en tête; il donna le commandement de l'aîle droite à Lesley qui se trouva par ce moyen vis-à-vis de Fleetwood; & celui de l'aîle gauche au General Major Midelton, qui fut ainsi opposé à Lamberth. Aprés quoy

il parcourt les rangs accompagné de ses Generaux, pour encourager les Troupes, ausquelles il parla en Roi, Noblement, mais pourtant avec beaucoup de douceur & de simplicité. Dés qu'il eut achevé de parler, on n'entendit par toute l'Armée que les cris des Officiers & des Soldats, qui lui juroient tout de nouveau une fidelité à toute épreuve, & qui s'engageoient par serment à mourir plûtôt que de l'abandonner. Les Ecossois qui faisoient un Corps à part de quatorze mille hommes, furent les seuls de toute l'Armée qui demeurerent dans le silence : quoique le Roi leur eut témoigné, lorsqu'il leur parla, qu'ils étoient ceux en qui il avoit plus de confiance, & qu'il leur eut déclaré qu'il leur étoit redevable de sa fortune.

Description de la bataille.

Toutes choses étant donc ainsi prêtes pour la bataille, les deux Armées commencerent à s'approcher de plus prés pour se charger : les deux Generaux Midelton d'un côté & Lamberth de l'autre, qui avoient le commandement, l'un de l'aîle gauche, & l'autre de la droite ; & qui, par conséquent, étoient opposez ; commencerent l'attaque. D'abord le Corps commandé par Lamberth fut rompu, & Midelton poussant sa pointe, l'alloit défaire entierement, lorsque Cromwel s'en étant apperçû, courut à Lamberth pour le soûtenir, à la tête de tout le Corps qu'il commandoit. La presence de Cromwel r'anima son aîle droite qui commençoit à plier ; il fondit sur les ennemis avec tant de furie, que dans fort peu de temps, il en fit un carnage horrible. Le Roi qui voyoit bien que le rétablissement de ses affaires, dépendoit presque uniquement de la mort de Cromwel, perça dans le Corps que commandoit ce General, resolu de ne le point quitter qu'il ne lui eût ôté la vie, ou qu'il n'eût lui-même perdu la

sienne : Cromwel qui n'avoit pas un moindre interêt à se défaire du Roi, se jetta en desesperé dans le Corps de Bataille, qu'il sçavoit que le Roi commandoit, à dessein de le tuër ou d'être tué. Ainsi pendant qu'un & l'autre cherchoient avec ardeur, on les voyoit l'un & l'autre combattre chacun dans l'Armée de son ennemi.

Le Roi perd la bataille par la trahison des Ecossois.

Les commencemens furent extrémement favorables au Roi, & selon toutes les apparences, la victoire étoit à lui sans la trahison des Ecossois qui l'abandonnerent lâchement, & qui refuserent absolument de combattre, lorsqu'il avoit le plus de besoin d'eux. Le Roi n'oublia rien pour les porter à faire leur devoir. Il les conjura de ne lui pas manquer dans une occasion si pressante, & de ne pas faire perdre à leur Nation la gloire de lui rendre le Royaume d'Angleterre aprés l'avoir couronné Roi d'Ecosse. Le jeune Duc d'Hamilton, qui les commandoit, n'oublia rien non plus pour les toucher & pour les exciter à faire leur devoir ; mais ses soins, aussi-bien que ceux du Roi, furent inutiles ; ils demeurerent dans leur obstination, & ne voulurent pas seulement tirer leurs épées. On crut que la raison qui obligea les Ecossois à refuser de combattre, fut de voir que le Roi les laissoit sous la conduite du Duc d'Hamilton, pendant qu'il faisoit l'honneur aux Anglois de les commander en personne : le Roi jugeant qu'effectivement c'étoit ce qui les avoit offensez, courut à eux sur le champ pour se mettre à leur tête ; ce mouvement qu'il fit fut cause de la perte de son Armée ; car les Anglois indignez à leur tour de ce que le Roi les quittoit pour aller commander les Ecossois, ne voulurent plus se battre. Ainsi les uns ayant refusé de se battre d'abord & les autres ensuite, pendant que le Roi couroit

Il n'avoit que 20. ans.

tantôt aux uns, tantôt aux autres, pour les animer par sa presence, Cromwel sçût si bien profiter de ses avantages, qu'il remporta une victoire des plus completes, & même sans répandre beaucoup de sang ; parce que les uns prirent la fuite, les autres demanderent quartier ; desorte que le nombre des morts ne montoit guéres qu'à cinq mille, qui furent presque tous tuez dés le commencement du combat. De prisonniers il y en eut fort peu, & il n'y en eut qu'un de remarquable, le Comte de Darby, qui fut pris en se défendant courageusement. Les Anglois poursuivirent les Fuyards jusqu'aux portes de Worcester, & ceux-ci voyant que les ennemis entroient déja, se sauverent la plûpart par une autre porte ; ceux qui resterent furent pris & condamnez ensuite comme rebelles. Cromwel entra lui-même dans la Ville, & dés qu'il fut arrivé, il se rendit à l'Eglise ; *Pour rendre graces à Dieu*, comme il disoit, *de ce qu'il avoit délivré l'Angleterre pour la derniere fois de la tirannie des Stuards.*

Pour le Roi, comme il ne voyoit point de sûreté pour lui à Worcester, il ne fit que traverser cette Ville au grand galop ; & peu s'en falut qu'il n'y fut pris, les Parlementaires y entrant déja d'un coté lorsqu'il en sortit par l'autre. Plus de deux cens Officiers ou Gentilshommes suivirent le Roi, lequel étant arrivé en une plaine s'y arrêta un peu de temps par l'avis de ceux de sa suite, en qui il avoit le plus de confiance, pour s'y déguiser & chercher ensuite un lieu où il pût être en sûreté. Il se sépara de tous les autres, & ne retint avec lui que trois personnes, *Giffort* & *Walker*, Gentilshommes, dont il avoit éprouvé la fidelité, & le fameux *Makdonald*, qui avoit donné mille preuves de son zéle & de son attachement

inviolable pour la Maison de Stuard, qui avoit été le premier, qui eût pris les armes pour le feu Roi & le dernier qui les eût quittées, & qu avoit de même signalé son zéle pour Charl es I. dans toutes les rencontres. Charles se voyant seul avec trois Seigneurs, se déguisa en Valet, & fit attacher sur son cheval une valize, afin de passer pour domestique de Makdonald. Ayant marché toute la nuit sous la conduite de ce Seigneur, il se trouva le matin à la porte du Château de Boscabel, qui appartenoit au Comte de Darbey: comme c'étoit un lieu de défense, il étoit résolu à y passer quelques jours; mais ayant appris que Cromwel avoit mis sa tête à vingt mille guinées, & qu'il y avoit plusieurs Escadrons en campagne qui le cherchoient par tout, & qui apparemment ne manqueroient pas de l'aller chercher dans ce Château, il prit le parti d'aller chercher une retraite ailleurs: mais auparavant il congedia Walker & son fidelle Makdonald, qui furent trés-sensiblement touchez de voir un Roi de trois Royaumes réduit en un état si triste; aprés leur avoir dit Adieu, il suivit Gifford, qui le mena chez un de ses Fermiers nommé Pendrille, lequel lui donna un habit de Bucheron. Dans cet équipage il travailla pendant trois jours dans une Forêt, ou ceux qui le cherchoient lui demanderent plusieurs fois s'il n'avoit pas vû le Roi & s'il ne sçavoit point où il étoit.

Cromwel fait faire une Proclamation.

Enfin Pendrille voyant bien que le Roi ne seroit plus à l'avenir en sûreté chez lui, & qu'infailliblement il seroit pris s'il y demeuroit plus long-temps, tous les lieux circonvoisins étant couverts de troupes, parce qu'on soupçonnoit que Charles s'y étoit retiré, le conduisit dans une petite maison où demeuroit un Pere Benedictin nommé *Hoddlsion*. Ce Re-

ligieux fuyant la persecution que souffroient alors les Catholiques, s'étoit refugié dans ce lieu, ayant quitté son habit de Religion pour n'être pas reconnu. Il reçût donc le Roi chez lui & le cachoit, tantôt dans le tronc creux d'un vieil arbre, tantôt dans sa maison, dans un endroit qu'il avoit fait faire exprés pour cacher des Catholiques lorsqu'ils étoient poursuivis par les Protestans, & qui étoit pratiqué avec tant d'industrie dans une double muraille, qu'il étoit presque impossible de trouver ceux qu'il y mettoit. Le hazard voulut que Hodelston se trouvât ami du Chevalier Lane, qui avoit une maison de Campagne laquelle n'étoit éloignée que de deux lieuës de l'endroit où ce bon Pere demeuroit. Le Roi fut ravi d'apprendre cela. La fidelité du Chevalier lui étoit connuë, il ne pouvoit plus vivre dans une solitude si triste; il se resolut donc de se confier au Chevalier, & pria son hôte de l'aller avertir qu'il étoit dans sa maison. Si-tôt que Lane le sçût, il courut trouver son Prince, il se jetta à ses pieds, & les larmes aux yeux, il lui jura qu'au peril de sa vie il le mettroit en lieu sûr; pour le faire plus sûrement, il crût qu'il faloit un peu lui changer le teint: la fille du Chevalier fit boüillir des écorces de noix avec de l'huile & de la terebentine; & on lui frota si bien le visage avec cette drogue, qu'il lui en demeura toûjours depuis une couleur brune & olivâtre, que beaucoup de personnes ont crû être la couleur naturelle de son teint; mais il est pourtant vrai qu'auparavant il étoit fort blanc. Le Roi déguisé de cete sorte fut conduit, sans aucune mauvaise rencontre, jusqu'à Portsmouth; & il s'y embarqua dans un vaisseau chargé d'étain, fit voile aussi-tôt pour Dieppe, où il arriva heureusement, & où il prit la poste pour se rendre à Paris.

Environ ce temps-là le grand Duc de Toscane, grand politique, & qui avoit une adresse peu commune à ménager ses interêts, considerant qu'il tiroit un trés-grand avantage du commerce de ses Sujets avec les Anglois, & que ceux-ci apportoient beaucoup d'argent dans son païs pour les voyages qu'ils y faisoient, ne fut pas des derniers à dépêcher un Envoyé à Londres pour reconnoître le nouveau Gouvernement d'Angleterre ; il y fut reçû avec beaucoup de joye, le Parlement jugeant que l'amitié de ce grand Prince lui étoit trés-avantageuse. Cependant il ne jugea pas à propos de lui expedier si-tôt un Ministre, il se contenta de lui écrire une Lettre en des termes fort obligeans. En voici l'Extrait :

Voyez l'Italien II Part. Liv.IV. pag.226

LE Parlement remercie ce Prince de l'amitié & de la bonne volonté qu'il lui avoit témoignée dans une Lettre dattée du 22 d'Avril 1651. qui lui avoit été renduë par le Sieur Almerico Salvutti son Résident. On ajoûte que ce n'est pas seulement par cette Lettre qu'on a été informé de ses favorables sentimens envers la Nation Angloise ; qu'on le sçavoit déja non-seulement par les Marchands Anglois qui depuis plusieurs années négocioient dans ses Ports, mais encore par les jeunes Seigneurs de la Nation qui voyageoient dans ses Etats. On l'assûre qu'on est fort sensible à ces témoignages qu'on a reçûs de son amitié, & on le prie de conserver toûjours les mêmes sentimens pour la République d'Angleterre, qui de son côté n'oubliera rien pour y répondre, & pour établir de plus en plus le commerce & une parfaite correspondance entre les deux Nations. Cette Lettre est dattée du 17. d'Octobre 1651.

Cependant les pauvres Evêques bannis &

éloignez de leurs Eglises, menoient une vie bien triste & bien languissante, & il ne leur restoit pas seulement la foible consolation de joüir du titre d'Evêque, comme ceux de Rome *in partibus infidelium*, parceque personne n'osoit les qualifier de ce mon. Ainsi ils ressembloient bien moins à des Pasteurs qu'à des agneaux dispersez & chassez de leur bergerie. Ne pouvant donc plus passer leur vie dans une condition si triste, & cherchant quelque soulagement à leur douleur, ils résolurent entre eux, vers la fin de cette année 1651. de se rendre secrettement à Londres, & sans aucune marque de leur dignité pour n'y être pas reconnus, afin de conferer ensemble sur les moyens de sortir du triste état où ils se voyoient réduits. Ceux qui se trouverent dans cette Assemblée furent *Guillaume Pierre* Evêque de Bath & Wells, *Henri King* Evêque de Chichester, *Roger Mainwaring* Evêque de Saint David, *Matthieu Wrenn* Evêque d'Ely, *Rodolfe Browurig* Evêque d'Exester, *George Cook* Evêque d'Hereford, *Morgan Owen* Evêque de Landaff, *Tomaso Wynyffe* Evêque de Lincoln, *Joseph Hall* Evêque de Norwich, *Robert Skinner* Evêque d'Oxford, *Jean Warner*, Evêque de Rochester, *Brian Duppa* Evêque de Salisbury, *Walterius Charles* Evêque de Winchester, *Jean Prideaux* Evêque de Worchester, auparavant celebre Professeur dans l'Université d'Oxford, *Barnabé Potter* Evêque de Carlile, *Richard Parri* Evêque de Man : *Guillaume Juxon* Evêque de Londres fut prié aussi de se trouver à cette Assemblée, mais ce Prélat qui avoit souffert plus que tous les autres, sans compter une prison de plusieurs semaines dans la Tour, ne voulut pas se joindre à eux, soit qu'il craignit de s'attirer de plus grandes disgraces encore que

celles qu'il souffroit ; soit, que connoissant mieux que les autres la situation des affaires, il jugeât qu'une Assemblée ne pouvoit qu'être trés-dangeureuse, & que toutes les demandes que les Evêques pouroient faire seroient inutiles, leurs revenus ayant été assignez à Cromwel pour le payement des Troupes, & leurs Eglises mêmes étant pour la plûpart desertées, ou destinées à loger des Soldats qui couroient de tous côtez.

A cette occasion je rapporterai ici une chose qui ne doit pas être oubliée : c'est qu'aprés l'horrible insulte faite par Cromwel au Parlement d'Angleterre, ce General ayant eu avis que les Parlementaires outrez d'un traitement si indigne, alloient semant leurs plaintes dans des Manifestes qu'ils répandoient par tout le Royaume ; pour arrêter l'effet que pouroient produire ces plaintes, & pour retenir les Mécontens dans leur devoir, il ordonna que deux petits Corps de Cavalerie de 15000. hommes chacun, feroient continuellement le tour du Royaume & iroient de Province en Province pour empêcher qu'il ne s'y fit quelque sédition. Or quoique ces Troupes ne fissent aucune insulte au peuple, & quelles lui payassent exactement tout ce qu'il leur fournissoit, y ayant des ordres severes pour cela de la part de Cromwel, elles n'en usoient pas de même quand ils pouvoient tomber sur quelque chose qui appartint à des Evêques, car alors il n'y avoit point d'insolences que le Soldat ne se crût premise ; ils faisoient des Eglises des Evêchez, des étables pour leurs chevaux, & les Officiers logeoient leurs Soldats dans les Palais des Evêques. En quoi ils faisoient un plaisir extrême aux Ministres Presbyteriens & à la plûpart du peuple qui étoit presque tout devenu Presbyterien : ces miserables au lieu de s'affliger de ces insolen-

ces & de tâcher de les empêcher, animoient eux-mêmes les Soldats & approuvoient ces fureurs comme des Sacrifices agreables à Dieu, puisque les victimes qu'on y immoloit avoient un parfait rapport au Papisme.

Pour revenir à l'Assemblée des Evêques, ils se trouverent tous à Londres, comme ils en étoient convenus entr'eux, & s'assemblerent le plus secrettement qu'ils pûrent dans une maison particuliere, sous la conduite de l'Archevêque d'Yorck, qui malgré sa prétenduë parenté avec Cromwel & l'étroite amitié qui avoit été entr'eux deux, ne laissa pas d'encourir la même disgrace que les autres Evêques; étant donc assemblez dans une maison particuliere, ils commencerent à chercher ensemble les moyens d'obtenir du nouveau Gouvernement quelque chose pour leur subsistance. Ils ne pouvoient plus demeurer dans la misere extrême où ils se voyoient réduits, & ils trouvoient que c'étoit trop de malheurs à la fois d'avoir perdu son troupeau, sa dignité, son Eglise, ses revenus, qui peut-être n'étoient pas l'article qui leur tenoit le moins au cœur. A peine commençoient-ils une seconde Assemblée, lorsque Cromwel en fut averti par le Colonel *Harrison*, & comme l'avis portoit que c'étoit l'Archevêque d'Yorck qui avoit fait assembler les autres Evêques, lesquels sans cela n'auroient jamais eu la hardiesse de faire des Assemblées, cela fit dire à Cromwel d'un ton méprisant & qui marquoit pourtant son indignation: *Que prétend faire ce bon homme, lui qui se disant mon Cousin n'a eu ni la prudence, ni le courage, ni le crédit, ni la force de me garder à son service, & de me maintenir dans le poste que j'occupois chez lui contre ces persécutions capricieuses que je souffrois de la part d'un*

autre Archevêque son égal. Et cet homme-là s'imagine de pouvoir rétablir & soûtenir l'Episcopat, dont l'abolition a été résoluë par l'Armée & par le Parlement ? Y pense-t-il bien de se mettre en tête un tel dessein ? Et ne voit-il pas que les Evêques ayant été chassez de leurs Evêchez & leurs revenus destinez à l'entretien des Troupes, il faudroit pour rétablir leurs affaires un peu plus de force & d'éloquence qu'il n'en a ?
Cromwel témoigna assez par ce discours qu'il avoit conçû un trés-grand mépris pour l'Archevêque d'Yorck, depuis le démêlé qu'il avoit eu à son sujet avec l'Archêque de Cantorberi, & fit bien voir qu'il avoit été fort mal édifié de la foiblesse que le premier avoit fait paroître dans une occasion où il s'agissoit de ses interêts. Il est vrai que depuis son élevation à la dignité de Protecteur ; il avoit coûtume de dire : *Qu'il devoit en partie sa fortune à la malice de l'Archevêque de Cantorberi, & que vrai-semblablement il ne seroit jamais devenu Protecteur, si cet Archevêque ne l'avoit fait chasser de la Cour.* Il lui fit pourtant couper la tête en récompense d'un si important service.

Pour revenir aux Evêques, dés que Cromwel fut informé de leurs assemblées, il se rendit au Conseil d'Etat pour lui en donner avis : cependant comme la plûpart des Evêques avoient des parens parmi ceux qui composoient ce Conseil, Cromwel, pour ne les pas effaroucher, proposa doucement la chose sans la vouloir exagerer. Aussi-tôt quelques-uns des plus ardens opinerent : *Qu'il falloit se saisir de tous ces Evêques, & les envoyer prisonniers dans la Tour comme perturbateurs du repos public.* Mais Cromwel, dont l'avis l'emportoit toûjours sur celui des autres, prit dans cette occasion le parti de la douceur ; & conclut, contre son ordinaire

dinaire lorsqu'il s'agissoit d'Assemblées ou de capables faite pas les Partisans du Roi, qu'il faloit se contenter de les condamner à des peines pecuniaires & au bannissement. Cela étant ainsi résolu, on s'informa du jour & de l'heure en laquelle ils devoient s'assembler pour la troisiéme fois; ainsi lorsqu'ils s'y attendoient le moins, le Secretaire du Conseil, suivi d'un Huissier, alla frapper à la porte du lieu où ils étoient assemblez, & dés qu'il y fut entré il leur signifia de la part de l'Armée & du Conseil d'Etat: *Qu'ils eussent à se séparer dans ce moment; & qu'ils vuidassent de Londres dans deux jours; & qu'ils renonçassent pour toûjours à toute sorte de prétention sur leurs Evêchez; fauté dequoi ils seroient regardez comme Rebelles, & comme tels mis entre les mains de la Justice.* Il n'en falut pas d'avantage; la crainte ordinaire aux gens d'Eglise les saisit; ils abandonnerent leur premier dessein, & ne penserent plus qu'à se retirer au plus vîte chacun chez soi. Depuis ce tems ils n'oserent plus rien entreprendre, & eurent recours à la patience, le seul parti qu'il restoit à prendre.

Fin du quatriéme Livre.

LA VIE DE CROMWEL.

SECONDE PARTIE.

LIVRE CINQUIE'ME.

Où l'on décrit la Guerre contre les Hollandois, & où sont rapportez plusieurs évenemens remarquables, la qualité de Protecteur donnée à Cromwel, & plusieurs particularitez, jusqu'à la fin de l'Année 1653.

VERS le commencement de cette année, comme le Parlement avoit un trés-grand nombre de dépêches à faire, il fut résolu, pour lui épargner une partie de cette fatigue, que desormais le Conseil d'Etat seroit chargé d'écrire ce qu'il jugeroit à propos pour le bien de l'Etat; à condition néanmoins qu'il mettroit dans toutes ses dépêches ces paroles, *ex Mandato Parlamenti*, afin qu'il parut que le Conseil d'Etat n'écrivoit

rien que par ordre du Parlement. On peut voir par la Lettre que nous raportons ici, de quelle maniere le Conseil d'Etat faisoit ses dépêches.

Lettre du Conseil d'Etat à la République de Venise.

Serenissimo Principi Venetiarum Duci, Senatuiqui Celsissimo Consilium Status, Parlamenti Reipublicæ Anglicæ authoritate constitutum; Salutem. Ex mandato Parlamenti Serenissime Princeps, Celsissime Senatus, Amici Charissimi.

1652.

M*ercatores quidam nostri, quorum alteri* Joannes Dickons, *alteri* Job Trockmorton *nomen est, simulque alii apud nos questi sunt: quòd cùm Novembris octavo & vigesimo* 1651. *ex jure & authoritate Curiæ nostræ Ammiralatus occupassent in navi Hirundine vulgò nuncupatâ, cui in Dunis consistenti,* Isaacus Tayler *Magister erat, centum dolia Caveari vulgo dicta, quæ sua propria bona essent, inque sinu Moscovitico Archangelo dicto, eadem in navim imposita, atque in Curiâ, prout lege agitur, decretum obtinuissent, quo dicta Caveari dolia sibi traderentur; fide suâ priùs interpositâ se in illius Curiæ, quò lis illa ad exitum perduceretur, cùm pro more scripsisset ad Magistratus Judicesque Venetos, Litteras, quibus petebant uti* Joannem Piattum, *(Veneta subditione degentem, qui Cavearum illum sibi vendicat) citarent quô, re Procuratorem in Ammiratûs Curiam Anglicam se sisteret, ubi lis ista pendet, jusque suum probaret, tamen idem Piattus, & quidem* David Rutez *Hollandus, dum causa hæc in nostro hic foro pendet multùm suprad.* Joanni Dickons, *alliisque illis Mercatoribus, de Caveаro ist hoc negotium facessit; eorumque bona & faculta-*

tes nexu occupandas Venetiis curat, quæ omnia singulatim, & quid hactenus in prædicta nostra Curia sit actum, in Litteris illis requisitoriis fusius exponitur: quaspostquam à nobis inspectæ essent, ad Serenissimum Principem Venetiarum Reipublicæ Ducem, Celsissimumque Senatum, ut Mercatoribus in hac causa adjumento esse possint, transmittendas censuimus, atque ab ea vehementer petimus, ut non solum illæ Literæ vim suam, atque pondus illic habere queant, sed etiam bona illa & facultates Mercatores, quas prædictus Piattus *&* David Rutts, *nexu illigandas curarunt liberentur; dictique rei ad nostram hic Curiam remittantur; quid sui sit, juris in hoc Cavearo sibi vendicando lege experturi. Quia in re Celsitudo vestra & Serenissima Republica fecerit & quod æquissimum in se est, & quod illibatæ utriusque Reipublicæ amicitiæ est dignum, quod denique oblata quâvis occasione, pari hujus Reipublicæ benevolentiâ atque officiis compensabitur.* Datis ab Alba aula, die 14. Feb. Subscripsit & Consiliis Sigillum apponendum curavit Guillielmus Masham, Consilii Præses.

On peut voir une autre Lettre du même Conseil d'Etat à l'Ambassadeur d'Espagne dans l'Italien P. 275.

Aprés avoir remporté une Victoire si signalée Cromwel retourna à Londres plus triomphant que jamais; & ses derniers succez jetterent la terreur dans tous les esprits. Chacun regardoit avec étonnement le cours rapide de ses victoires, & ce qui augmentoit l'admiration & l'estime qu'on avoit conçûë pour lui, c'est qu'il remporta cette derniere victoire le même jour précisément (le 13. de Septembre) qu'il avoit remporté celle de *Dumbar* l'année précedente. Cette circonstance persuada à bien des gens que Dieu se déclaroit ouvertement pour le Généralissime, & qu'il s'étoit engagé

Cromwel retourne en triomphe à Londres.

à le benir & à le favoriser dans tous ses desseins ; d'autres s'imaginerent follement que cet homme extraordinaire avoit comme forcé les destins, qu'il avoit attaché les Astres à sa fortune, & qu'il s'étoit rendu maître de leurs influences. Et véritablement on ne pouvoit gueres s'empêcher de reconnoître en lui les effets d'une Providence qui le favorisoit d'une façon toute particuliere, si l'on faisoit réflexion sur sa derniere victoire. Il venoit de battre une Armée toute fiere de ses bons succez, commandée par un grand Roi, & qui étoit pour le moins d'un tiers plus nombreuse que la sienne. Quoi qu'il en soit, il fut reçû dans Londres avec des applaudissemens incroyables ; les Députez de la Ville, ceux du Parlement, ceux du Conseil d'Etat, avec plus de cinq cens hommes à cheval sortirent au devant de lui pour honorer son entrée. Avant que de partir d'Ecosse il donna les ordres nécessaires pour la mettre entierement dans l'état où il la vouloit. Pour cet effet il y laissa Georges Monck (le même qui dans la suite conduisit la famille des Stuards en Angleterre, comme on le verra dans le dernier Livre de cette Histoire) il l'y laissa, dis-je, avec huit mille hommes ; Monck avec ces huit mille hommes mit garnison dans toutes les Places fortes du Royaume, fit effacer & fit abattre par tout les Armes du Roi, réduisit ce Royaume en forme de République, & conclut un nouveau traité d'union entre l'Ecosse & l'Angleterre. En un mot, il exécuta de point en point sans aucune opposition, les ordres qu'il avoit reçûs de Cromwel. Le Général-Major Ludlow fut envoyé en Irlande pour retenir les Irlandois dans l'obéïssance. Dés qu'il y fut arrivé, il réduisit ce pauvre peuple dans une éspece d'esclavage, en ordonnant à

tous les Gentilshommes du Royaume, de porter toutes leurs Armes & leurs munitions chez des Magistrats, qu'il avoit lui-même établis; il contraignit le peuple à commettre toute sorte d'insolences contre les Portraits & les Armes de Charles. II avec défenses de parler de lui sous peine de la vie. Cromwel, sur un procés mal fondé, & fait avec beaucoup de précipitation, fit couper la tête au Comte de *Darby* & à plus de trente Gentilshommes ou Magistrats qui avoient été pris à Worcester; il fit passer par les Armes six des principaux Officiers de l'armée du Roi; qui avoient été faits prisonniers dans la même Ville, il voulut que tous ceux qui s'y étoient retirez sans demander quartier fussent traitez en prisonniers de guerre, & il y eut de ceux-là plus de cinq mille.

Cromwel la dessus termine de faire la Guerre aux Hollandois.

C'étoit peu pour un homme de l'ambition de Cromwel d'avoir triomphé de trois Royaumes; insatiable de gloire & de grandeur, le nombre de ses victoires & le cours de ses prosperitez ne faisoient qu'enflâmer de plus en plus ses desirs ambitieux; n'ayant plus rien à faire au-dedans, il résolut de se rendre formidable à ceux de dehors. Les Espagnols s'offroient de favoriser ses vastes desseins, & l'assûroient qu'un moyen infaillible de pousser ses Conquêtes bien loin, c'étoit de former avec eux une Ligue contre la France; les Portugais de leur part ne lui promettoient pas de moindres avantages s'il vouloit se joindre à eux contre les Espagnols. Mais Cromwel qui ne trouvoit son compte ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux partis, où il voyoit beaucoup de dépense & peu de profit, aima mieux se déterminer à faire la guerre aux Hollandois, pour abater cette Nation qui lui disputoit l'Empire de l'Ocean; & qui avoit attiré chez elle tout le

profit de la Navigation. Il ne demandoit qu'un prétexte pour cela, car il observoit sur tout de colorer ses desseins & ses entreprises les plus injustes, de quelque apparence de justice & de raison. L'occasion lui fut favorable, & il trouva à point nommé le prétexte qu'il souhaitoit.

Ambassadeur d'Angleterre en Hollande.

Les Hollandois avoient fait prier Cromwel avec beaucoup d'instance, d'empêcher que la République d'Angleterre ne leur envoyât un Ambassadeur, non-seulement pour épargner à la Princesse d'Orange: sœur de l'infortuné Charles II. la douleur que lui causeroit infailliblement la vûë d'un Ambassadeur d'Angleterre, mais encore pour prévenir les suites funestes que pourroit avoir une telle Ambassade, parce que le Duc d'Yorck étant alors à la Haye auprés de la Princesse d'Orange sa sœur, il ne manqueroit pas de se porter à des extrémitez terribles contre un Ambassadeur de la République d'Angleterre, qui iroit se presenter devant lui. L'Ambassadeur de Hollande representa ces raisons à Cromwel le plus fortement qu'il pût, & n'oublia rien de tout ce qu'il crût capable de l'obliger à s'y rendre. Mais rien ne pût toucher cet homme inflexible, qui n'avoit rien tant à cœur que de faire remarquer avec tout l'éclat possible, dans toutes les Cours les plus considérables de l'Europe, la grandeur d'une République, qui étoit l'ouvrage de ses soins, de sa prudence & de son bras. Ainsi bien loin d'écouter favorablement les raisons de l'Ambassadeur de Hollande, il pressa au contraire le Conseil d'Eat de nommer incessamment un Ambassadeur, & d'ordonner qu'il partit pour la Haye en toute diligence ; Mylord de *Saint Jean* fut choisi pour cet emploi. C'étoit un homme entreprenant, résolu & hardi, ou pour mieux dire, audacieux & insolent, & d'une témérité si

excessive, qu'elle approchoit fort de la folie:
ce que je sçais de bonne part du reste, l'homme du monde qui sçavoit le mieux s'accommoder à l'humeur de Cromwel; outre qu'il étoit fort riche, on lui assigna de trés-grandes sommes, afin qu'il pût paroître avec tout le faste & toute la pompe possible, & qu'il fut en état de parier contre quiconque oseroit perdre le respect qui étoit dû à sa qualité. Pour cet effet il prit à sa suite deux cens personnes, dont une bonne partie étoient gens de guerre.

Quelques quinze jours aprés avoir eu audience des Etats Généraux, ce Ministre qui affectoit d'aller par tout où il croyoit pouvoir trouver le Duc d'Yorc, pour avoir occasion de lui faire affront, en lui refusant le respect qu'il lui devoit, ayant apris que ce Prince étoit au Cours où il se promenoit à pied pour prendre le frais à l'ombre des arbres touffus qui sont dans cette place, & qui la rendent fort agréable pendant les chaleurs de l'Eté, ne manqua pas de s'y rendre. Comme cette place est déstinée à la promenade, on à eu soin de la fermer d'une balustrade de bois qui en fait tout le tour, & dans laquelle on a laissé de petites ouvertures de distance en distance, par où on ne peut entrer qu'un à un, & à pied seulement, à cause de certains petits tours qui sont au milieu des ouvertures, & qui ferment entierement le passage aux gens de cheval, de peur qu'en y entrant ils ne gâtassent le terrain qui est fort uni & fort propre. L'Ambassadeur qui ne cherchoit qu'une occasion de faire querelle au Duc, prit si bien ses mesures qu'il se rencontra avec lui auprés d'un de ces passages étroits par où l'on ne pouvoit sortir que l'un aprés l'autre. Le Duc ne crût pas devoir ceder à un homme qui lui étoit si inferieur, & qu'il regardoit com-

me un sujet du Roi son frere, l'Ambassadeur de son côté n'étoit pas venu-là pour ceder au Duc. Ils s'arreterent un moment tous deux & lancerent l'un sur l'autre des regards fiers & menaçant; alors le Duc perdant patience, & poussé à bout par les manieres insolentes de Milord de Saint Jean, s'approcha de lui, arracha son chapeau de la tête & le jetta à ses pieds; & d'un ton qui marquoit son juste ressentiment: *Apprends Traitre*, lui dit-il, *à respecter le frere du Roi ton Seigneur*. A quoi l'autre répondit, d'un ton plein de mépris & de couroux: *Je ne reconnois en ta personne & en celle de cet autre dont tu parles, qu'une race fugitive & vagabonde*. Ces paroles insolentes mirent le Prince en fureur, il tira son épée, & ne donnant à l'autre que le temps de tirer la sienne, il lui alloit percer le sein, lorsqu'un grand nombre de personnes craignant pour la vie du Duc, coururent se mettre entre leurs épées & obligerent l'Ambassadeur à se retirer avec ses domestiques. Ainsi on empêcha heureusement que ces deux partis n'en vinssent aux mains; ce qui ne pouvoit arriver sans qu'il en coûtât la vie à bien des gens. L'Ambassadeur s'étant retiré, le Prince continua sa promenade.

Ce que firent les Etats Generaux en cette occasion.

Les Etats Generaux avertis de ce qu'il venoit d'arriver, aprés avoir deliberé sur ce qu'ils avoient à faire en cette occasion, prirent la résolution de faire prier le Duc d'Yorck de vouloir bien ne pas paroître en public de quelques jours; ce qu'il fit aussi, se retirant à *Honstardick*, Maison de Plaisance des Princes d'Orange, sous prétexte d'une partie de chasse. Ils envoyerent ensuite deux Députez à l'Ambassadeur pour lui dire de leur part, qu'ils regardoient l'insulte qu'il avoit faite au Duc d'Yorck, comme s'il l'avoit faite à eux-mêmes, & que

s'ils l'avoient pû prévoir ils seroient allez en personne l'empêcher. Il est certain que les Etats ne pouvoient pas prendre d'autre rempérament pour éviter de se broüiller ou avec la Maison Royale des Stuards, qui étoit si bien apparentée & qui se voyoit soûtenuë de la France & du Dannemarc, ou avec la République d'Angleterre; car ils ne pouvoient proceder ni contre l'un ni contre l'autre, ni l'un ni l'autre n'étant sujets à leur Jurisdiction. Il ne se peut rien de plus sage & de plus équitable que cette conduite des Etats. Et cependant l'Ambassadeur n'en fut pas content, il fut assez téméraire & assez impertinent pour demander aux Etats l'une ou l'autre de ces deux choses, en réparation de l'affront qu'il prétendoit avoir reçû, quoi qu'il fut l'agresseur, ou que le Duc fut mis en prison comme étant banni & condamné à mort par la République d'Angleterre, ou que du moins il fut banni de toutes les terres qui étoient soumises à la Jurisdiction des Etats Généraux. Prétentions également ridicules & insolentes.

Fondemens de la Guerre contre la Hollande.

Cromwel apprit cette nouvelle à trois jours delà, & déja il avoit eu avis que les Hollandois, jaloux de l'élévation de sa fortune, & considerant que la nouvelle République d'Angleterre devenoit tous les jours plus puissante & plus formidable, ce qui ne pouvoit que leur donner de l'ombrage, avoient envoyé Monsieur *Conrad van Beuninghen* à Stocolme, en qualité d'Ambassadeur, avec ordre de faire dans son voyage toute la diligence possible. Que le dessein de cette Ambassade étoit de proposer à la Reine de Suede & au Sénat, une Ligue dans laquelle entreroit le Roi de Dannemarc, qui s'engageoit à fournir de l'argent au Roi Charles II. pour remettre ce Prince sur le

Trône d'Angleterre. Sur cet avis Cromwel presse le Conseil d'Etat d'ordonner que Milord Saint Jean seroit rappellé incessamment ; ce qui fut executé. Les Etats Generaux qui ne voyoient aucune apparence de pouvoir conclure avec la Suede le Traité qu'ils avoient projetté, sans quoi ils jugeoient bien qu'une guerre avec l'Angleterre pourroit avoir des suites fâcheuses pour eux, dépêcherent deux Députez à Londres, afin que conjointement avec l'Ambassadeur *Adrien Paw*, ils tâchoient d'adoucir un peu l'esprit farouche de Cromwel, en lui representant les malheurs qu'une guerre entre les deux Républiques, attireroit infailliblement sur l'une & sur l'autre, quels avantages au contaires elles recueilliroient de la continuation de la paix. Mais Cromwel qui, comme nous l'avons dit, avoit depuis long-temps formé le dessein d'attaquer la Hollande, comme l'Etat qu'il jugeoit le plus foible, Cromwel, dis-je, qui selon toutes les apparences n'avoit envoyé Milord Saint Jean à la Haye, que pour y faire naître quelque prétexte de rupture avec les Etats, au lieu de se rendre aux raisons de leurs Ambassadeurs, ne fit que se roidir davantage, & se confirmer de plus en plus dans son premier dessein. Il se plaignit du procedé des Hollandois : *Qu'ils avoient bien fait voir qu'ils ne pensoient à rien moins qu'à entretenir la paix avec la République d'Angleterre, par le peu de soin qu'on prenoit de lui faire reparation de l'outrage qu'elle avoit reçû par l'assassinat commis à la Haye en la personne du Docteur Dorislaws son Ambassadeur. Que l'affront fait à Milord Saint Jean, sous les yeux des Etats, par un ennemi déclaré de l'Angleterre, sans qu'on se fût mis en peine de lui en faire la moindre réparation, étoit une autre marque infaillible*

Plaintes de Cromwel contre les Hollandois

que les Hollandois étoient fort mal intentionnez pour l'Angleterre. Qu'on n'ignoroit pas qu'ils avoient plusieurs fois fourni au Prince de Galles les secours & les moyens necessaires pour passer avec des troupes en Angleterre & en Ecosse, & pour tenter de s'y rétablir par la force, aprés l'avoir aidé de tout leur pouvoir à Breda, où ils le qualifioient du titre de Roi de la Grand'Bretagne. Qu'on n'ignoroit pas non plus les intrigues de leur Ambassadeur van Beuninghen *à la Cour de Suede, pour tacher de l'engager dans une guerre contre l'Angleterre; que les pêcheurs Hollandois alloient toutes les années à la pêche des harengs, avec une infinité de Barques, aux Isles Orcades, situées au Nord de l'Ecosse, & appartenantes à la Jurisdiction de ce Royaume, ce qui faisoit un des plus grands revenus de la Hollande, mais auquel cette République n'avoit pourtant aucun droit. Qu'il n'étoit pas juste de souffrir plus long-temps, qu'un Etat qui avoit coûté aux Anglois tant de sang & de peines pour lui procurer la liberté dont il joüissoit & la Religion qu'il professoit, traitât ses bienfaicteurs avec tant d'ingratitude, qu'il n'y avoit pas encore bien long-temps que les Hollandois avoient sacrifié à leur cruauté, dans l'Isle d'Amboine, plus de 500. Anglois qu'ils avoient fait perir de divers genres de supplices, & cela uniquement pour se rendre seuls maitres de tout le trafic dans ces lieux-là.*

Que les Hollandois vouloient être maîtres de la mer.

Il se plaignit encore fortement que les Hollandois prétendoient être maîtres de la mer; quils avoient souvent refusé de baisser le pavillon devant l'Amiral d'Angleterre, que c'étoit une témérité insupportable à une Puissance qui ne faisoit que de naître, & qui devoit son établissement à la protection des Anglois, de prétendre à l'égalité sur la mer; sur tout il se plaignoit de l'insolence de l'Amiral

Tromp, qui s'étant approché de fort prés du Château de l'*Hovre* avoit refusé de mettre bas le pavillon & d'en saluër le Gouverneur, comme cela s'étoit pratiqué jusqu'alors. Il conclut que si la République d'Angleterre ne se mettoit pas de bonne heure en état de r'abattre la fierté des Hollandois, ils deviendroient tous plus fiers, & qu'avec le temps ils prétendroient passer de l'égalité à la superiorité sur la Republique l'Angleterre.

Les Hollandois répondirent à ces plaintes: *Que le Conseil d'Etat ayant paru trés-satisfait des procedures des Etats Généraux, au sujet du meurtre commis en la personne de l'Ambassadeur Dorislaws, & ayant dépêché des Deputez à la Haye tout exprés pour les en remercier, on ne comprenoit pas quelle raison on pouvoit avoir d'en faire le sujet d'une nouvelle plainte. Que touchant l'affaire survenuë entre le Duc d'Yorc & Milord de Saint Jean, ce n'étoit pas peu de chose d'avoir obtenu du Duc, qu'il sortit de la Haye; d'autant plus, que par le témoignage de tous ceux qui avoient été presens à cette avanture, il paroissoit que l'Ambassadeur avoit tout le tort, & qu'il étoit allé à la rencontre du Duc comme pour l'insulter; sur quoi neanmoins on n'avoit pas voulu faire la moindre plainte à l'Ambassadeur, les Etats s'étant contentez de députer vers lui, pour l'assûrer qu'ils étoient sensiblement touchez de cette affaire, & qu'ils auroient souhaité de tout leur cœur d'avoir pû la prevenir. Que bien loin d'avoir protegé la Maison Royale comme ils y étoient obligez, en reconnoissance de la protection qu'elle avoit accordé à leur République, & des bons offices qu'elle lui avoit rendus: & en consideration de la Princesse Royale d'Orange, ils avoient au contraire entierement abandonné ses interêts, & ne lui avoient*

procuré aucun avantage. Que s'ils avoient deputé à Charles II. pendant son séjour à Breda, pour le feliciter sur ce qu'il avoit été proclamé Roi dans cette Ville, ils n'avoient pû se dispenser de cet Acte de civilité, n'ayant encore contracté aucune Alliance avec la nouvelle République, & Charles se trouvant alors dans une Ville appartenante au Prince d'Orange. Qu'au sujet de Monsieur van Beuninghen, il n'avoit reçû d'autre ordre que de conclure un Traité avec la Suede touchant le Commerce: Que le droit qu'ils avoient de pêcher vers les Orcades, se trouvoit fondé sur une possession de plusieurs années, que jamais on ne s'étoit avisé de leur disputer. Qu'il étoit injuste de renouveller les plaintes au sujet de l'affaire d'Amboine, puisqu'on n'ignoroit pas que les Hollandois ayant exposé leurs raisons devant le Roi Jacques & le Roi Charles I. son Fils, cette affaire s'étoit terminée à l'amiable, & que l'accord avoit été ratifié par un Traité solemnel; qu'au sujet des plaintes touchant le pavillon, il falloit avant que de les condamner examiner les raisons de part & d'autre, & que d'avance on protestoit que les Hollandois n'avoient aucune intention de violer les droits de l'Angleterre ni d'augmenter leurs prétentions.

Cromwel leur fait despropositiõs injustes

Comme Cromwel avoit pleinement resolu de faire la guerre aux Hollandois, toutes ces raisons ne servirent qu'à l'affermir dans son dessein. Cependant il dissimula à son ordinaire, & feignit de souhaiter un accommodement; mais quand on vint à la negociation d'un Traité, il fit entendre qu'il vouloit non-seulement que les Hollandois lui donnassent satisfaction touchant la pêche, l'affaire des Ambassadeurs, & le Pavillon; mais qu'il prétendoit de plus *que les Hollandois entreroient avec les Anglois dans une Ligue offensive & défensive,*

& que les ennemis des uns feroient regardez comme ennemis communs des deux Nations. Propofitions injuftes qui ne pouvoient qu'être pernicieufes aux Hollandois.

Veritablement les Hollandois fatiguez d'une guerre de plufieurs années, fouhaitoient paffionnément d'entretenir la paix avec l'Angleterre, mais auffi ils ne pouvoient fouffrir que Cromwel les traitât avec tant de hauteur, & qu'il osât leur faire des propofitions auffi impertinentes que l'étoient celles qu'il leur faifoit. C'eft pourquoi ils crûrent qu'ils devoient faire les fiers à leur tour, & fe mettre en état de foûtenir leurs interêts par la force. Ils accepterent donc la guerre plus réfolument peut-être qu'ils ne devoient, dans les circonftances où ils fe trouvoient. Deux motifs les engageoient à prendre ce parti. Ils efperoient d'augmenter leur crédit & de s'immortalifer dans le monde, entreprenant les premiers de délivrer l'Angleterre de fon Tyran, & de lui rendre fon Roi légitime; & ils comptoient fur tout de maintenir leurs prétentions par les victoires qu'ils efperoient de remporter fur les Anglois. Ils fondoient leurs efperances non-feulement fur leurs propres forces, mais auffi fur les factions qu'ils croyoient pouvoir exciter dans le Royaume contre Cromwel, & fur le fecours de plufieurs Puiffances qu'ils efperoient pouvoir engager à fe joindre à eux pour remettre Charles II. fur le Trône d'Angleterre.

Duc de Lorraine Protecteur des Irlandois. 1652.

On dit que ce furent les Hollandois qui porterent *Charles, Duc de Lorraine* (Prince inconftant, qui formoit mille deffeins, & qui n'en executoit aucun) à accepter le parti que lui offroient le Vicomte *Teobald Taaf*, & quelques autres Irlandois de fe mettre à leur tête, & d'être leur Protecteur dans le deffein qu'ils

avoient de remettre le Roi Charles sur le Trône à quelque prix que ce fût. Si cela est vrai, je n'en sçais rien. Ce qu'il y a de certain, comme je le tiens du Comte d'Anglesey, c'est que Cromwel les en soupçonna. Il suffit de sçavoir que le Traité fut fait & que le Duc fut déclaré Protecteur des Irlandois, s'engageant à passer en personne en Irlande avec sept mille hommes pour les soûtenir dans leur dessein; mais Cromwel prit des mesures si justes, il donna de si bons ordres, & si à propos, que les Irlandois se virent comme à la chaîne avant que le Duc eût pensé seulement aux préparatifs de son voyage. Il se rendit maître de toutes les Places fortes du Royaume, fit desarmer la Noblesse, & força par ce moyen les Irlandois à se tenir en repos, & à renoncer au Traité qu'ils avoient fait avec le Duc de Lorraine.

Médaille frappée à l'occasion de la guerre entre l'Angleterre & la Hollande.

1652.

La guerre étant resoluë entre l'Angleterre & la Hollande, chacun s'appliqua de son côté à faire les préparatifs necessaires. Cromwel qui dans toutes les actions affectoit toûjours de paroître juste & équitable, fit publier un Manifeste contre les Hollandois, dans lequel étoient fort au long exposées les plaintes que nous avons rapportées ci-dessus. Les Hollandois de leur part y répondirent par un autre Manifeste, où étoient amplement deduites les raisons qui les avoient portez à déclarer la guerre aux Anglois. L'un & l'autre Manifeste ne contenoient dans le fond que les plaintes de Cromwel, & les réponses à ces plaintes que nous avons déja rapportées. Cette Declaration de guerre donna occasion à un bel esprit Hollandois de faire frapper une Médaille, dont il se debita un grand nombre, & dont le but étoit de faire entendre, que la République de Hollande auroit bien souhaité d'être étroitement unie avec cel-

le d'Angleterre, mais que neanmoins elle ne craignoit ni sa puissance ni ses armes. On y voit une Guerriere à pied, representant la République de Hollande par le Chapeau : Symbole de la liberté qui est sur la pointe de la pique qu'elle tient, & elle est environnée des sept Ecussons, aux Armes de sept Provinces unies, qui sont tous liez l'un à l'autre. Dans le revers de la medaille, on voit un Rocher au milieu de la mer battu des Flots & des vents qui soufflent aux quatre coins ; & tout autour ce vers Latin.

UT RUPES IMMOTA, MARI STANT FOEDERE JUNCTI.

Pour faire connoître que les Provinces Confederées étoient aussi fermes dans leur Union qu'un Rocher l'est dans la mer a milieu des temp êtes.

Escadre des Hollandois attaquée par l'Amiral Black.

Comme Cromwel avoit le premier resolu cette guerre, il avoit eu le tems de s'y préparer, ainsi se voyant en état d'attaquer, il ordonna à l'Amiral Blak de chercher l'Escadre Hollandoise, commandée par le Vice-Amiral Ruiter, à dessein de la combattre. Cette escadre servoit de convoi à plus de cinq cens Barques, qui revenoient des Isles Orcades en Hollande, chargées de harengs, dont la pêche avoit été extrêmement heureuse & des plus abondantes qu'on eût encore vû. Blak qui étoit naturellement fier, & avide de butin & de victoires, ne manqua pas d'executer les ordres du Generalissime, il alla au-devant de cette Escadre, & la chargea d'abord avec furie ; les Hollandois de leur côté se défendirent courageusement, & reçûrent les ennemis en trés-bon ordre. Mais comme le nombre des Barques chargées étoit

fort grand, & celui des Vaisseaux de guerre qui leur servoient d'escorte, de beaucoup inferieur à la Flotte Angloise, force fut aux Hollandois de plier. L'Amiral Blak les battit & remporta sur eux une victoire des plus signalées, il leur prit trois Vaisseaux de guerre, les autres se retirerent comme ils pûrent, presque tous maltraitez. Des cinq cens Barques chargées, plus de deux cens soixante demeurerent au vainqueur; le reste fut dispersé d'un côté & d'autre. Aprés une si heureuse expedition Blak retourna à Londres, où il fut reçû de Cromwel avec beaucoup d'honneur & avec de grandes marques d'estime & d'affection; & pour l'animer encore d'avantage, & l'exciter de plus en plus à faire son devoir dans la suite de la guerre qui s'alloit commencer, il obligea le Parlement à le régaler d'une Chaîne d'Or.

Premiere Bataille.

Cette perte dans laquelle plusieurs particuliers se trouverent interessez, toucha d'autant plus les Hollandois, qu'ils n'ignoroient pas combien les premiers avantages élevent le cœur aux vainqueurs. C'est pourquoi pour prévenir les suites fâcheuses que pourroit avoir la défaite de leur Escadre, ils donnerent ordre à *Martin Harperts Tromp*, leur Amiral, de travailler avec toute la diligence possible à renforcer l'Armée Navale, & de se mettre au plûtôt en état d'aller tirer raison de l'affront que la République avoit reçû. L'Amiral Tromp, qui par son grand courage avoit merité le nom de *Lion Maritime*, ne manqua pas d'obéir. Il tenta d'abord inutilement d'attaquer une Escadre ennemie, commandée par Ascue, qui tenoit les Dunes; mais malgré cette Escadre il tira vers le Nord pour aller chercher Blak & pour le combattre. Comme il fut en présence & que déja il avoit commencé l'attaque, il s'éleva une

tempête si furieuse, que les Hollandois craignant qu'elle ne les jettât dans les Ports des ennemis, furent contraints de se retirer à toutes voiles ; deux des leurs échouërent contre des écüeils, & deux autres furent pris par les Anglois qui les poursuivoient à toute outrance.

Bien que cette perte ne fut pas considerable pour les Hollandois, on peut dire neanmoins que la victoire fut entiere pour les Anglois, puisqu'ils resterent par là Maîtres de la Mer. Desorte qu'ils pouvoient sans obstacle exercer toute sorte de pirateries. Aussi les Capitaines des Vaisseaux Anglois ne manquerent pas de profiter d'une occasion qui leur étoit si favorable. Ils s'enrichirent du butin qu'ils firent, non-seulement sur les Vaisseaux des Hollandois, mais encore sur ceux des Espagnols, sous prétexte que les Marchandises dont ils étoient chargez appartenoit aux Hollandois.

Pour remedier à de si grands desordres, les Etats Generaux firent avertir tous ceux qui conduisoient les Vaisseaux de leur Nation, & autres chargez des effets des Hollandois, de se rendre tous à l'Isle de Saint Martin, prés de la Rochelle. Et plus de deux cens Vaisseaux richement chargez de toute sorte de marchandises, suivant les ordres qu'ils avoient reçûs des Etats, se trouverent au rendez-vous qui leur avoit été marqué. Alors les Hollandois qui avoient besoin de tous leurs effets, sans considerer le danger qu'il y avoit à se mettre en Mer pendant l'hyver, ordonnerent que leur Flotte forte de soixante-dix Vaisseaux de guerre & de huit brûlots, se disposa à partir le premier de Décembre, pour aller escorter la Flotte Marchande. Cét ordre étant venu à la connoissance de Blak, qui étoit Maître de la Mer, s'avança vers la Flotte ennemie à dessein de l'attaquer ;

mais il ne lui fut pas possible d'engager le combat ; il n'y eut que quelque legere escarmouche avec peu de perte de part & d'autre. Les Hollandois se dégagerent à la faveur du vent, & arriverent heureusement en France, où ils alloient pour escorter la Flotte Marchande qui les y attendoit.

Bataille prés de Boulogne. 1652.

Les Anglois ayant manqué leur coup se retirerent vers la France en attendant le retour de la Flotte ennemie. Dés qu'ils sçûrent qu'elle étoit partie pour se retirer, ils allerent bien loin au devant d'elle. Les Etats Generaux en ayant eu avis firent armer en toute diligence quelques autres Vaisseaux pour aller au secours de leur Flote, mais ils arriverent trop tard : car Tromp ayant trouvé le vent favorable, fit sans perdre tems mettre à la voile pour en profiter. Cependant le même vent qui étoit favorable à Tromp, étoit entierement contraire à l'Amiral Blak, ce qui fut cause qu'ils ne se rencontrerent qu'auprés de Boulogne, où les deux flotes se livrerent une bataille sanglante ; elle dura trois jours entiers, & pendant cet espace de temps il se tira plus de dix-huit mille coups de canon, de sorte qu'on ne voyoit par tout que feu & que fumée, laquelle étoit si épaisse que les Vaisseaux d'un même parti ne pouvant se distinguer de ceux des ennemis faisoient souvent des décharges l'un sur l'autre. Ce que fit Tromp dans cette occasion tenoit du prodige, il avoit un grand nombre de Vaisseaux Marchands à garder, & cependant avec une Flote inferieure en nombre à celle de son ennemi, il ne laissa pas de se deffendre.

1652. La fin de cette sanglante Bataille donnée le 28. Fevrier, fut que l'Amiral Tromp, auquel la poudre commençoit à manquer, se retira à la faveur du vent, avec presque toute la Flotte Mar-

chande dans le Port du Texel, poursuivi en vain par les Anglois, qui se retirerent aussi dans leurs Ports pour s'y raffraichir & s'y r'adouber. Ils se retirerent pourtant avec la gloire de la victoire, ayant pris sur les ennemis trois Vaisseaux de guerre & quarante-huit Vaisseaux Marchands. Rendons justice aux Hollandois, ils firent dans cette occasion des prodiges de valeur, & ils meritent bien plus d'être loüez pour les Vaisseaux qu'ils conduisirent dans leurs Ports, qu'ils ne devoient être blâmez pour ceux qu'ils furent contraints d'abandonner à leurs ennemis.

Autre Bataille. 1652.

Vers le commencement du mois de Juin de la même année ces deux puissans Ennemis se mirent de nouveau en Mer; & sans se rencontrer ils tirerent les Hollandois vers les côtes d'Angleterre, & les Anglois vers celle de Hollande. Mais les uns & les autres ayant eu avis que les Ennemis étoient vers leurs Côtes, ils retournerent sur leurs pas, à dessein de se rencontrer. Ils se rencontrerent auprés de Nieuport, où se donna une Bataille plus sanglante encore que la précedente. Tromp & Ruiter firent dans cette occasion tout ce que le courage & la valeur sont capables d'executer: mais la fortune toûjours attachée au parti de Cromwel, en faveur de qui elle sembloit avoir quitté son inconstance naturelle, ne manqua pas de se déclarer pour lui. Ainsi les Hollandois aprés avoir été assez maltraitez, furent contraints de ceder & de se retirer avec perte de huit de leurs Vaisseaux, qui furent pris par les Ennemis; sans dire que le canon des Anglois leur en endommagea un bon nombre. Les ennemis de leur part en perdirent cinq des leurs, mais ils resterent maîtres de la Mer, faisant des courses continuelles sur les côtes des Hollandois, par la force & leur resolution de les serrer de si

prés qu'aucun Vaisseau n'osoit sortir de leur Ports. Cependant Blak ayant détaché ses meilleurs Vaisseaux pour harceler les Hollandois & les tenir enfermez dans leurs Ports, se retira en Angleterre avec le reste de sa Flotte pour s'y radoubler, & pour réparer par de nouveaux Vaisseaux ceux qu'il avoit perdus dans la Bataille.

Tant de victoires que Cromwel remportoit tous les jours, donnoient sujet à bien des reflexions à toutes les Puissances de l'Europe, qui voyoient sans peine que tant d'heureux succez pouroient bien avoir des suites funestes pour elles. Les Hollandois ne pouvoient pas être plus mortifiez ; ils se voyoient comme prisonniers dans leurs Ports ; leur commerce étoit entierement arrêté ; les Anglois Maîtres de la Mer, empêchoient toute sorte de communication avec eux. Aucun Vaisseau ne pouvoit, sans être pris, entrer dans leurs Ports ou en sortir.

Mais Tromp que son courage n'abandonnoit jamais, voulant soûtenir la réputation qu'il avoit acquise par son merité, & souhaitant avec passion de donner à sa Patrie de nouvelles preuves de son zele, loin de s'étonner des pertes que la République avoit faites coup sur coup, pressa les Etats Generaux d'ordonner l'armement d'une Flotte encore plus nombreuse que la précedente ; ce qui fut accordé à sa sollicitation, & à celle du Vice-Amiral Ruiter, du merite duquel l'Amiral Tromp avoit une opinion si avantageuse, qu'il avoit accoûtumé de dire à son sujet : *Que Ruiter porteroit la gloire de la République à son plus haut point lorsqu'il seroit Amiral*. Tromp voyant sa Flotte prête, qui étoit de quatre-vingt-cinq Vaisseaux de guerre, alla à toute voile au-devant des Ennemis, qui ne furent pas peu surpris de le voir paroître en bon état ; il les alloit attaquer, mais

tout d'un coup il se leva un vent contraire, qui le contraignit de se jetter dans le Port de Flessingue, d'ou il sortit bien-tôt aprés à l'aide d'un vent plus favorable pour retourner aux Ennemis. Ils étoient allez fermer le passage du Texel, en quoi ils avoient si bien réussi, qu'il n'y avoit point de Flotte qui pût forcer un passage qui étoit si bien gardé. Cependant Blak ayant eu avis que la Flotte ennemie n'étoit pas dans ce Port, mit incontinent à la voile pour l'aller chercher, pendant que les Hollandois s'avançoient vers eux dans le même dessein.

Ils se rencontrerent enfin, & le lendemain neuviéme du mois d'Aoust, ils se donnerent une Bataille terrible. Deja la Flotte Hollandoise commençoit à cueillir les fruits d'une victoire signalée, & faisoit repentir les Anglois d'avoir commencé la guerre, lorsqu'un coup de mousquet vint malheureusement terminer la vie du valeureux Tromp. Il tomba sur le champ entre les bras de ceux qui se trouvoient autour de lui ; & d'une voix mourante *Courage chers amis*, leur dit-il, *j'ai fini ma course, continuez la vôtre; & souvenez-vous bien, que rien n'est plus glorieux que de vivre ou de mourir en combattant pour la Patrie*. Il expira en achevant ces paroles. Cette mort fut un coup de foudre pour les Hollandois, & leur fit perdre une Bataille qu'ils avoient presque gagnée : car Blak ayant sçû la mort de cét Amiral, en fit courir nouvelle par tout sa Flotte, ajoûtant que deja la Bataille étoit à demi gagnée, puisque Tromp étoit mort, qui seul valoit autant que la moitié des ennemis. Cependant les trois Vice Amiraux *Ruiter*, *Witewitsen*, & *Eversen*, firent dans cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre d'eux ayant soûtenu jusqu'à la nuit l'effort des Ennemis ; mais s'appercevant

qu'ils faisoient toûjours de nouvelles pertes, & que plus de vingt de leurs Vaisseaux avoient été mis hors de combat, ils tournerent voile vers le Texel, où ils arriverent heureusement à la faveur d'un bon vent, essuyant pourtant dans leur retraite des décharges des ennemis; qui les poursuivirent de fort prés jusqu'à l'embouchure du Texel. Ainsi mourut le fameux Tromp, que tout son siecle a regardé comme le plus vaillant & le plus experimenté Capitaine qui eût jamais paru. Il étoit né à la Brille, & n'eût d'autre noblesse que celle qu'ils s'acquit ensuite par ses actions immortelles. Il satisfit en mourant le plus ardent desir qu'il avoit eû pendant sa vie, & qui lui avoit fait dire plusieurs fois: *Que la plus grande grace qu'il demandoit au Ciel, c'étoit de pouvoir répandre tout son sang en combattant pour la Patrie*. Les Etats Generaux ne se contenterent pas de le faire enterrer solemnellement au Temple de Delft avec les Heros de la République, ils voulurent, pour honorer encore mieux sa memoire, lui donner pour Successeur dans la charge d'Amiral *Jacques Wassenaer*, Baron d'Obdam, l'un des premiers Nobles de Holande. Tromp, outre les filles, laissa deux enfans mâles, qui eurent tous deux la même inclination que leur Pere. L'aîné fut depuis fait Amiral de Hollande, & mourut au mois de Juillet l'an 1691. aprés avoir acquis une gloire immortelle en plusieurs expeditions, qui lui ont merité le nom de *Heros Maritime*.

Avantage des Hollandois. 1652.

Mais avant que de passer outre il faut que je dise ici qu'en la premiere Bataille donnée le vingtiéme du mois de May de l'an 1652. les Hollandois furent les premiers en Mer, & allerent chercher les Anglois vers leurs côtes; qu'alors Tromp aïant donné le signal de la Bataille avec une Flote de trente Vaisseaux contre

tre une Flotte de quarante, il poussa les Anglois du premier choc, avec une telle force, qu'il perça leurs Escadres, quoi qu'extraordinairement serrées, & coula à fond six de leurs meilleurs Vaisseaux, pendant que Blak faisoit les derniers éforts pour se dégager d'avec Ruiter. Et si la nuit ne fut survenuë, il est certain, selon le raport de ceux qui étoient sur la Flotte, que les avantages des Hollandois auroient été beaucoup plus grands encore. Cromwel n'eût pas plûtôt avis de cette nouvelle, qu'il écrivit à Blak, en ces termes pleins de fierté. *Il est de vôtre réputation, Seigneur Amiral, & de celle de tous vos vaillans Compagnons, de renvoyer ces Grenoüilles dans leur marais, & de ne pas souffrir plus long-temps qu'elles vous importunent de leur bruit.* Blak eût soin de lire cette Lettre en presence de tous les Officiers, & d'y joindre d'autres termes de mépris pour animer les Anglois en flâtant leur fierté naturelle.

Pertes faites pendant cette guerre.

Dans toutes les autres Batailles les Anglois acquirent beaucoup de gloire, & battirent toûjours les Hollandois, ou les mirent en fuite. Il faut avouër pourtant que leurs victoires leur coûterent cher. Ils perdirent plus de huitmille hommes & plus de vingt-cinq Vaisseaux de guerre. Mais il est vrai aussi que les pertes des Hollandois furent encore plus grandes, soit en hommes, soit en Vaisseaux. Ils se virent battus en toute rencontre, plus peut-être par la fortune de Cromwel que par les forces & le courage de leurs ennemis. Outre la perte qu'ils firent de la Flote chargée de Harengs, ils eurent la mortification de voir que les Anglois les venoient braver dans presque tous leurs Ports, & particulierement dans l'embouchure de celui, du Texel & de la Meuse, desquels ils empêchoient l'entrée & la sortie, & arrêtoient par

ce moyen tout le commerce de la Hollande. Enfin les Anglois, aprés quelques rodomontades, par lesquelles ils voulurent faire sentir aux Hollandois qu'ils étoient demeurez maîtres de la mer, voyant bien, qu'ils ne pouvoient plus long-temps la tenir, prirent le parti de se retirer dans leurs Ports, pour aller recevoir à Londres les applaudissemens qui étoient dûs à leurs victoires, craignant d'ailleurs que les Hollandois venant à se renforcer, ne sortissent pour la quatriéme fois de leurs Ports, & ne leur tombassent dessus, avant qu'ils eussent réparé la perte qu'ils avoient faite.

Quelle Puissance reçût de plus grands avantages de cette guerre.

Que si l'on me demande quelle Puissance trouva mieux son compte dans cette guerre ; je répondrai, sans hesiter, que ce fut la France ; & qu'au contraire les Huguenots furent ceux qui y perdirent le plus : puisqu'il est constant que Cromwel n'auroit pas manqué, sans cette guerre, de maintenir sous main les Mécontens de Bordeaux; quelques-uns croyent même, mais je ne sçaurois être de leurs sentimens, que Cromwel auroit entretenu & soûtenu les guerres civiles dans toute la France ; tous les ennemis de la Couronne le priant avec instance d'entrer dans leurs interêts. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il auroit suscité bien de affaires au Roi Loüis XIV. Au lieu que cette guerre donna le temps à ce Prince de s'accommoder avec ses Sujet rebelles, d'éteindre les guerres civiles, & de se mettre en état, aprés avoir pacifié les troubles interieurs de son Royaume, de ne craindre aucune Puissance étrangere.

Il n'étoit pas juste que les grands services que Tromp avoit rendus à la République de Hollande fussent oubliez.

Médaille fra-

Aussi quelques-uns de ses meilleurs amis pour immortaliser son nom, & pour répandre

plus aisément par toute la terre l'éclat de ses grandes actions, eurent soin de faire fraper une Médaille, dont on tira un trés-grand nombre, dans laquelle l'Amiral Tromp paroît de front en buste, & on lit autour cette Inscription Flamande.

pée en l'honneur de Tromp.

MARTEN HARPERTZEN TROMP, RIDDER.
C'est-à-dire, *Martin Harpertz Tromp, Chevalier.*

Le revers fait voir un combat-naval, autour duquel on lit ces mots Flamands, qui sont une suite de ceux qu'on voit autour du Buste de Tromp:

LUYTENANT ADMIRAAL VAN HOLLAND, VOORHEI VADERLAND GENEUVELT DEN X. AUGUSTI ANNO M.DC.LIII.
C'est-à-dire *Lieutenant Amiral de Hollande, mort pour la Patrie, le dixiéme Aoust, mil six cens cinquante-trois.*

Ambition de Cromvel.

La fortune, qui en toutes rencontres, dedans & dehors la Royaume, favorisoit le courage, la conduite & les desseins de Cromwel, ne contribua pas peu à rendre son ambition naturellement trés-grande, tout-à-fait démesurée. Il eût soin de la cacher sous le masque de l'hipocrisie, aussi long-temps qu'il le jugea nécessaire pour les interéts de sa fortune. Il n'avoit alors dans la bouche que le bien public, il s'érigeoit en Tribun du Peuple, il ne parloit que de défendre ses droits & sa liberté; le zele de la Patrie, s'il l'en falloit croire, étoit le seul motif qui le faisoit agir, & jamais un plus grand désinteressement, que celui qu'il faisoit paroître en toute rencontre: mais dés qu'une fois il se vid maître de tout, & en état de

tout entreprendre, sans rien risquer, qu'il eût rendu l'Angleterre entierement dépendante de son Armée, qu'il vid l'Ecosse & l'Irlande soûmises à ses volontez, qu'il eût remporté plusieurs victoires sur les Hollandois, que tous les Ministres étrangers lui prodiguérent leur encens; lorsqu'il eût dépoüillé le Parlement de toute autorité, & qu'il l'eut réduit à ne pouvoir rien faire que par son ordre, il ne garda plus de mesures, il leva le masque & voulut joüir hautement d'une fortune, pour l'établissement de laquelle il avoit tant de fois exposé sa vie.

Propositions faites au Parlement en sa faveur.

Ce fut alors que les créatures de Cromwel & les Partisans qu'il avoit dans le Parlement, de son consentement, & par son ordre, se recriérent en pleine assemblée : *Que c'étoit une chose honteuse, qu'on n'eût pas encore cherché les moyens de renconnoître & de récompenser les importans services que le Generalissime avoit rendus à la Patrie, que les Etrangers étoient choquez de la lenteur du Parlement & de son ingratitude envers son Liberateur; qu'encore que le desinteressement de Cromwel fut entier, & sa modestie sans exemple* (lâches & détestables flâteurs !) *il y alloit néanmoins de la gloire de la Nation & de l'honneur du Parlement, de faire connoître à tout le monde, que l'Angleterre ne manquoit pas de moyens d'abattre ses ennemis, & de recompenser d'une maniere éclatante ceux qui lui rendoient des services extraordinaires.* Ces Propositions furent approuvées par le Parlement d'un commun consentement. Et d'abord on délibera sur ce qu'il falloit faire, pour donner au Generalissime des preuves d'une reconnoissance extraordinaire. Quelques-uns furent d'avis de lui donner le titre de *Protecteur de la République*, & de Chef du Parlement & du Conseil d'Etat; d'autres vouloient qu'on le créât *Administra-*

teur de la République avec la même autorité qu'on a de coûtume de donner en Allemagne au plus proche parent d'un Prince pupille ; la plûpart aimoient mieux qu'on lui donnât la qualité de *Regent*, comme on le pratiquoit en France, & dans le Royaume même, dans les cas de Minorité. Les créatures de Cromwel trouverent que tous ces titres ne répondoient pas aux obligations infinies que la République avoit au Généralissime, & soûtinrent qu'on ne pouvoit se dispenser de lui donner le titre & la qualité de *Roi*, avec tous les Privileges, tous les Droits, & toute l'autorité annexées à la Couronne d'Angleterre : Dignité de laquelle Cromwel étoit d'autant plus digne, qu'il l'avoit bien meritée par les grands services qu'il avoit rendus à la Nation. Cette proposition fut faite (ce que je tiens du Comte d'Anglesei, qui avoit dans le Parlement un cousin & un oncle, tous deux bien avant dans la conference de Cromwel) elle fut faite, dis-je, par les créatures de Cromwel, qui avoient le plus de part dans sa confidence, de l'aveu & du consentement de Cromwel lui-même. Ce n'est pas que Cromwel en obligeant secretement ses créatures à demander la Couronne pour lui eût intention de l'accepter. Ce fourbe ne le faisoit, qu'afin d'avoir occasion de faire un acte de générosité & de modestie, si rare & si inimitable, que chacun fut forcé de l'admirer comme l'effet d'une vertu extraordinaire ; c'étoit d'avoir la gloire de refuser une Couronne.

Il refuse la Couronne.

Quoiqu'il en soit, l'avis de ces derniers prevalut dans le Parlement, & on nomma sur le champ douze Députez pour aller offrir à Cromwel la Couronne d'Angleterre, de la part du Parlement, & pour le prier de l'accepter ; & de souffrir que le peuple d'Angleterre eût au plûtôt la satisfaction de voir proclamer.

CROMWEL. I. ROI D'ANGLETERRE, D'ECOSSE ET D'IRLANDE.

Alors Cromwel comme s'il se fût senti outragé d'une telle proposition, reçût avec une extrême froideur les soûmissions des Deputez, & sans daigner de leur répondre, il se rendit avec eux au Parlement, où il ne fut pas plûtôt arrivé, que s'adressant à cette auguste Assemblée, il lui parla en ces termes, d'un ton & d'un air qui marquoient quelque indignation: » Et quoi, Messieurs, avez-vous
» donc si peu de zele pour la Patrie! Ou jugez-
» vous que je sois assez lâche pour trahir ses inte-
» rêts, en acceptant les offres que l'on vient de me
» faire de vôtre part? Quel mauvais genie vous
» pousse à vouloir rétablir dans l'Angleterre cette
» même Monarchie, laquelle y a causé tant de
» maux? Que n'a-t'il pas falu faire pour nous en
» délivrer? Nous avons épuisé nos tresors publics &
» particuliers, & dans l'étenduë de trois Royaumes
» on a vû couler des ruisseaux de sang. En vérité,
» Messieurs, vôtre procedé est trop inégal, & je ne
» sçaurois m'empêcher de vous reprocher la lege-
» reté & l'inconstance qui paroît dans vôtre con-
» duite. A Dieu ne plaise que ce Cromwel dont il
» lui a plû de se servir si heureusement pour extir-
» per la Monarchie d'Angleterre, soit assez lâche
» pour soufrir qu'on la fasse revivre en sa personne.

Sa femme s'éforce de le Porter à l'accepter.

Vit-t'on jamais une dissimulation plus profonde? Et se peut-il qu'avec une ambition démesurée, on puisse porter les apparences du desinteressement & de la modestie si loin? Cependant la Femme de Cromwel, moins modeste que son Mari, ou pour, mieux dire, moins dissimulée, ayant sçû ce qui se passoit, assembla ces deux Fils & ses deux Filles, & avec eux, elle alla trouver Cromwel dans son apartement, resoluë d'emploier toute son adresse

à faire changer de résolution à son Epoux, & à le porter à accepter la Couronne : A quoi « pensez-vous, mon cher Epoux (lui dit-elle, « entr'autres choses) de refuser une Couronne que « vous avez si bien méritée ? Et quoi ! tant de tra- « vaux, de stratagême, de maximes ; tant de ha- « zards & de dangers ausquels vous avez exposé « vôtre vie n'aboutiront donc à rien ? Est-ce pour « rien, à vôtre avis, que la nature vous a donné « ce bras, cette tête, cette sagesse, qui vous met- « tent si fort au-dessus des autres hommes, & « qui vous rendent si digne de leur commander ? « Est-ce pour rien que la fortune vous a fait cueil- « lir tant de lauriers, tant de palmes, tant de « victoires ? Ne voulez-vous donc tirer aucun « avantage de tant de bénédictions que le Ciel « a versées sur vôtre personne, & de cette puis- « sante protection qui vous a conservé dans les « plus grands périls, & qui vous en a fait sortir « heureusement & glorieusement, lors même que « selon toutes les apparences, vous deviez per- « dre tout d'un coup vôtre réputation, vôtre vie, « vôtre Armée ? A quoi bon dépoüiller la No- « blesse de ses droits, ôter au Parlement son « autorité, & mettre tout le Royaume en feu « & en confusion ? Quel autre mérita jamais la « Couronne mieux que vous ? Et pourquoi donc « la refuser ? Y a-t'il de la justice à refuser un « present qui vous est offert des mains même de la « Justice ? Aprés tout, où est la tendresse paternel- « le ? Je laisse à part les autres considerations ; ne « voulez-vous rien faire pour vôtre Famille ? Les « autres Peres cherchent avec empréssement les « occasions d'avancer leurs enfans, ils s'exposent « dans ce dessein aux plus grands dangers, & ils « n'ont pas de plus grand plaisir que de les voir « élevez à quelque haute fortune ; & vous, mon « cher Epoux, vous voulez renverser celle de «

» vôtre famille, en l'empêchant de monter sur le
» Trône, où vôtre mérite pourroit l'élever! Ne cro-
» yez pas que l'on regarde le refus que vous faites
» d'accepter la Couronne, comme un éfet de vôtre
» modestie; vous pouvez compter, au contraire,
» qu'il paroîtra bisare & insensé à une infinité de
» personnes, & que bien des gens s'imagineront
» que vous ne la refusez que par foiblesse, &
» parce que vous ne vous sentez pas assez de for-
» ce pour en soûtenir le poids & pour en main-
» tenir les droits. Je ne vois pas ce que vous pou-
» vez craindre: Si n'étant que simple Soldat vous
» vous êtes rendu formidable dedans & dehors le
» Royaume, que ne ferez-vous pas si vous venez
» à regner sur trois Royaumes.

Cromwvle accepte la Charge de Protecteur.

Mais Cromwel, soit que dans une affaire de cette nature il vid plus clair que sa femme, soit qu'il prévît que la tempête qui se formoit contre lui du côté de Stokolm (comme nous le dirons bien-tôt (n'eût plus de prise sur lui & ne lui donnât de plus rudes secousses, s'il consentoit à son élevation sur le Trône; soit enfin qu'il connût parfaitement la pesanteur d'une Couronne, & les tempêtes qu'il alloit exciter contre lui, tant dedans que dehors le Royaume, s'il venoit à l'accepter; s'obstina toûjours à la refuser. Cependant le Parlement aprés avoir donné au désinteressement & à la modestie de Cromwel toutes les loüanges possibles, quoique la plûpart vissent bien que c'étoit un effet de son hypocrisie, & qu'ils n'ignorassent pas que c'étoit par interêt qu'il affectoit de paroître si désinteressé. Le Parlement, dis-je, aprés avoir donné des loüanges excessives à la fausse modestie du Généralissime, résolut de lui donner la Charge de Protecteur, suivant l'avis de ceux qui avoient les premiers opiné sur la maniere dont on pourroit recon-

noître les grands services de Cromwel ; & dés le lendemain on dépêcha douze Députez pour aller lui faire part de la resolution du Parlement Les Députez s'étant donc rendus à son appartement, lui exposérent leur commission avec beaucoup de soûmission & de respect, & le priérent instamment de vouloir agréer la Charge de PROTECTEUR DE LA REPUBLIQUE D'ANGLETERRE qu'ils lui offroient de la part du Parlement. Comme c'étoit précisément ce que Cromwel souhaitoit, il n'eût pas beaucoup de peine à l'accepter. En refusant la qualité de Roi, son dessein n'étoit pas de refuser la puissance & l'autorité, qui est jointe à cette dignité, il ne rejettoit que le titre de Roi, qui n'auroit pas manqué de le rendre odieux aux Anglois. Il trouvoit dans la Charge de Protecteur une puissance égale à celle des Rois, & elle le mettoit à couvert de la haine que le Peuple avoit conçû contre la Royauté. Aussi à l'instant même, il se rendit au Parlement avec les Députez qui lui étoient venus faire une proposition si conforme à ses desirs ; on le pria de prendre la premiere place du Parlement, où il s'assit dans un fauteüil couvert de velours rouge, & d'où il fit ce discours à l'Assemblée.

Harangue de Cromwel au Parlement.

J'accepte, Messieurs, avec plaisir, la qualité de Protecteur, qu'il a plû aux deux Chambres de me donner, pour reconnoître, comme je crois, les services que j'ai rendus à la République. Je n'entreprens pas de montrer ici, qu'ayant tant de fois exposé ma vie, & travaillé plus qu'aucun à l'établissement de la République, le soin de la proteger me regarde plus que tout autre. Je dirai seulement que je regarde la qualité de Protecteur comme une Charge qui demande beaucoup de vigilance, qui engage à de grands travaux ; or je doute qu'un autre puisse s'aquiter

de ces devoirs avec plus de zéle & de passion que moi, qui ai essuyé tant de fatigues pour former cette République, de laquelle vous voulez que je sois Protecteur. Faites-moi donc la grace de croire que je m'apliquerai dorénavant avec encore plus de zéle & plus de soin que je n'ai fait jusqu'ici au bien de la République, & que j'employerai à son service toutes les heures du jour & toutes les veilles de la nuit.

Son installation à la Charge de Protecteur resolue.

1653.

Ce discours fut prononcé le douziéme de Décembre à quatre heures du soir, & à l'heure même le Parlement résolut que Cromwel seroit instalé dans cette Charge, le vingt sixiéme du même mois, dans l'Eglise de Westminster, qui étoit le lieu où l'on avoit accoûmé de Couronner les Rois d'Angleterre; & que la Cérémonie s'en feroit avec toute la pompe & la solemnité possible. Le fameux Prédicateur Peters fut choisi pour faire cette Cérémonie, en qualité de Primat du Royaume, Cromwel ayant témoigné qu'il le souhaitoit ainsi, assisté de Lockiel Ministre Puritain. Ce Peters s'étoit fait un si grand credit, & avoit acquis tant de réputation, qu'on disoit communément de lui : *Qu'il étoit difficile de décider lequel des deux avoit le plus contribué à l'établissement de la République : Cromwel par ses Victoires ou Peters par ses Discours.* Aussi les Catholiques appelloient-ils ordinairement le premier le *Lucifer d'Angleterre*, & Peters le *Démon de la République*. La Déclaration du Parlement finit par de grands aplaudissemens, qui furent donnez à Cromwel dans cette Assemblée. Aprés-quoi tous les Deputez l'ayant fecilité & lui ayant baisé la main (ce que plusieurs firent à genoux) ils le conduisirent en Cérémonie à la clarté de quantité de torches allumées, jusqu'à son apartement;

qu'il prit dés ce jour-là dans Witehal, où les Rois d'Angleterre faisoient auparavant leur demeure.

Le vingt-septiéme de Decembre étant arrivé, & les Deputez du Parlement, les Officiers de l'Armée, & les Magistrats de Londres, s'étant assemblez dans la grande Eglise de Westminster; & ayant été tous placez selon leurs rangs, Peters ouvrit la Ceremonie par un Sermon, en adressant toûjours la parole à Cromwel, qui étoit assis dans un fauteüil vis à-vis de lui. Il y compara la Dignité, dont il l'alloit revêtir, à celle des anciens juges d'Israël qui gouvernérent le peuple de Dieu aprés la mort de Josué, & s'étendit beaucoup sur les benedictions que le Ciel avoit versées dans une si grande abondance sur la République, s'étant servi pour les attirer sur elle, du bras & des vertus morales & politiques de Cromwel. Peters ne s'oublia pas dans ce Discours; il se compara lui même comme ayant été choisi par la Providence divine pour cette Ceremonie, aux Souverains Pontifes de ces tems-là, qui avoient seuls le droit d'instaler ces grands hommes dans les fonctions de leur Charge. Ce Discours étant fini, Cromwel se mit à genoux devant Peters, qui tenoit la Bible ouverte, & ayant mis la main dessus & tiré un papier de sa poche, il y lût cette Formule de Serment qu'il avoit lui même dressée.

Formule du Serment de Cromvvel à l'instalation de sa Charge. 1653.

D'Autant que la plûpart des Membres du dernier Parlement jugeant que leurs Séances ne seroient pas pour le bien de la République, l'on dissout, & par un Ecrit, sous leurs seings, en datte du 12. de ce mois de Decembre, m'ont resigné leurs pouvoirs & autoritez, & qu'il est par conséquent necessaire d'etablir ces Nations sur une telle base & fondement, que par la benedi-

ction de Dieu elles puissent être inébranlables d'avec ces grandes fins de Religion & de liberté, pour lesquelles on a si long-temps combatu, ayant aprés une mûre & pleine considération sur la forme du Gouvernement ci-dessus, été conseillé, tant par diverses personnes de fidelité, que par les Officiers de l'Armée, de prendre sur moy la protection de ces Nations, en la maniere exprimée en ladite forme de Gouvernement, je l'ai acceptée, & déclare par cet Acte mon acceptation, & que je promets en la presence de Dieu, de ne violer point les matieres & choses qui y sont contenuës, mais de toute ma puissance les observer & faire observer, & gouvernerai ces Nations selon les Loix, Status, & Coûtumes, cherchant leur paix, & faisant que la Justice & les Loix soient également administrées.

Signé, O. CROMWEL.

Ensuite de ce Serment, Peters prît les Ornemens de Protecteur pour les lui donner. Il y en avoit cinq, sçavoir le Globe, l'Epée, la Bible, le Bonnet d'écarlate fourré d'hermine, & la Toque de même façon. Il le revêtit donc de tous ces Ornemens, il lui mit la Robe sur le corps, le Bonnet sur la tête, le Globe entre les mains, ensuite il lui donna la Bible, & enfin l'Epée. A chaque ornement qu'il lui donnoit, il y joignoit une petite exhortation, & faisoit une petite priere; mais il s'étendit un peu plus en lui mettant la Bible entre les mains, car il l'avertit qu'il devoit être Protecteur, non-seulement du temporel mais aussi du spirituel.

Cette cérémonie étant finie, le peuple transporté du desir de voir son Idole parée de tous les ornemens Royaux, hormis la Couronne & le Sceptre, se mit à crier de toutes parts, VIVE CROMWEL, NÔTRE PROTECTEUR; d'autres,

crioient un peu autrement ; VIVE MILORD CROMWEL, PROTECTEUR DE NÔTRE REPUBLIQUE. Au milieu de ces aclamations & de ces cris confus, il fut accompagné à Witehal, non à la verité des Deputez du Parlement, des Officiers de l'Armée & des Magistrats : la foule & la presse étant trop grande pour pouvoir observer quelque ordre dans la marche ; comme on en peut juger aisément, si l'on pense qu'il falut deux grandes heures pour faire cinq cens pas de chemin. Il dîna en public, & fut regalé pendant le repas du son des instrumens & de la musique. Il avoit à sa gauche sa femme, pompeusement vétuë, & à sa droite, il avoit six des principaux Seigneurs du Parlement, & quatre de ceux du Conseil d'Etat, avec plusieurs Officiers de guerre, à la gauche de sa Femme étoient ses deux Filles, ses deux Fils & plusieurs Dames ; outre qu'il y avoit encore six Tables d'une longueur extraordinaire, remplie de gens de l'un & de l'autre sexe. La nuit se passa en divertissemens, on alluma des feux dans toutes les ruës, toutes les fenêtres étoient illuminées de quantité de flambeaux, par tout on faisoit des festins. La fête fut celebrée avec tant d'alegresse & de dépense, que plusieurs personnes tombérent d'accord qu'on n'avoit vû de longtemps rien de semblable dans le Couronnement des Rois ; Cromwel employa deux jours entiers à recevoir en habit de Protecteur, tel que nous l'avons décrit, les complimens de congratulation des Ministres étrangers, & de plusieurs Seigneurs & Magistrats. La femme de Cromwel de son côté, employa ce temps à recevoir des visites, à donner aux Dames le bal & de magnifiques colations : en quoi elle parût avec tant d'éclat & de majesté, qu'on ne pouvoit s'empêcher de la regarder comme une grande

Reine, tant elle en avoit l'air & les manieres.

Premieres fonctions de la Charge de Protecteur.

Dés le lendemain de cette solemnité, Cromwel, toûjours hipocrite, ne manqua pas de joüer son personnage accoûtumé. Pour gagner de plus en plus l'estime & les aplaudissemens du peuple, il voulut commencer l'exercice de sa nouvelle dignité par des actes publics de dévotion. Il se rendit de grand matin à la Chapelle de Witehal, où il fut pendant une demie heure à genoux, & les mains tenduës vers le Ciel. Il fit distribuër de grandes aumônes aux Hôpitaux, & fit visiter les prisons, mettant les uns en liberté, reculant les autres, promettant à tous sa protection. Il fit relâcher ceux qui étoient arrêtez pour des dettes, s'engageant de satisfaire pour eux à leurs creanciers. Ce même jour il signa quelques Actes, & quelques Patentes ; ce qu'il fit en ces termes,

OLIVERIUS PROTECTOR REIP. ANGLIÆ, SCOTIÆ ET HIBERNIÆ, &c. C'est-à-dire, *Olivier Cromwel, protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.*

Et toutefois l'Ecosse ne l'avoit point encore reconnu pour son protecteur, & ni la Justice ni les Loix, ne l'obligeoient à se soumettre aux décisions du Parlement d'Angleterre. Mais Cromwel sçavoit bien qu'il forceroit les Ecossois à le reconnoître, bon gré ou malgré, c'est pourquoi il voulut d'avance leur faire connoître son intention, par ce titre qu'il se donna de son chef.

Cependant des fenêtres de Witehal, on jetta au peuple quantité de pieces de monnoye, où étoit l'empreinte de Cromwel. Le Parlement, pour donner au Protecteur un témoignage public de son zele, fit fraper la Medaille suivante : Cromwel y paroît en Buste d'un côté ; & cette Inscription Latine est tout autour.

Médaill.

OLIVERIUS DEI GRATIA REIPUBLICÆ ANGLIÆ, SCOTIÆ ET HIBERNIÆ, &c. PROTECTOR. C'est-à dire, *Olivier, par la Grace de Dieu, Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, &c.*

Titre dont il se servit toûjours dans la suite, dans toutes les figures qu'il faisoit.

Dans le revers on voit un Ecusson aux Armes d'Angleterre, soûtenu par un Lion, qui represente Cromwel apliqué à la défense des Etats, dont il venoit d'être declaré Protecteur. Et on lit autour cette Inscription latine, qui fut depuis mise sur le revers de toutes les Monnoyes, qu'on frapa à son Coin.

PAX QUÆRITUR BELLO. *C'est la Paix, que l'on cherche par la Guerre.*

Les Deputez du Parlement voulant faire connoître par cette Inscription, que Cromwel n'avoit entrepris tant de Guerres, que pour parvenir à une heureuse Paix.

Mais ce qui se passa de plus remarquable dans cette occasion, & qui donna à penser à bien des gens, ce fut la réponse qu'il fit à dix des principaux Officiers de l'Armée, qui l'étoient venu complimenter sur sa nouvelle Dignité au nom de toute l'Armée. Celui qui porta la parole le loüa entr'autres choses, *de ce qu'il avoit si genereusement refûsé le titre de Roi, & s'étoit contenté de la modeste qualité de Protecteur que le Parlement lui avoit conferée, au grand contentement de l'Armée qui s'étoit fait dans toutes les occasions un plaisir extrême de contribuër à son élevation.* Ce compliment ne fut pas du goût du Protecteur, aussi le reçût-il avec un air

plein de fierté; & mettant la main sur la garde de son épée: *C'est celle ci*, dit-il, en s'adressant à celui qui lui avoit parlé, *qui m'a élevé au rang que j'occupe; & quand je voudrai monter encore plus haut, je sçaurai bien m'y maintenir par son moyen. Allez faire le devoir de vos Charges, & aprenez à vous en acquitter comme il faut, si vous voulez aspirer à une meilleure fortune; c'est en faisant le mien que je me suis élevé à la dignité que je possede.*

Cromwel répondfierement aux Deputez de l'Armée

Il les renvoya avec ces paroles qu'il prononça d'un ton si imperieux, qu'aucun d'eux n'osa seulement ouvrir la bouche pour lui répondre. Ils se contenterent de lui faire une profonde reverence, & ils retournerent à l'Armée, à peu prés comme des Liévres timides se vont cacher dans leur gîte; au lieu de faire paroître dans cette occasion cette fermeté qu'on avoit lieu d'attendre de leur part.

Dans le même tems que les Députez du Parlement allerent offrir à Cromwel la qualité de Protecteur; ils lui presenterent un Formulaire des Loix que le Parlement souhaitoit qu'il s'engageât à observer, & par lesquelles il vouloit que la République fût gouvernée. Lui ayant accepté la Charge de Protecteur, prit ce Formulaire, & aprés l'avoir lû; *Voilà qui va bien*, ajoûta-t'il, *je m'engagerai de bon cœur à observer ces Loix; mais je prétens à l'avenir d'avoir seul le droit d'en faire de nouvelles, que j'aurai moi-même le soin de dresser, & qui seront ensuite presentées au Parlement pour y être confirmées.* Voici le Formulaire de ces Loix qui furent proposées à Cromwel, dont il jura l'observation avant que d'être instalé dans la Charge de Protecteur, & qui le jour suivant furent publiées à son de Trompe.

ORDONNANCE

Du Parlement d'Angleterre sur le Gouvernement de la République.

Loix proposées par le Parlement, & acceptées par Crõvvel. 1653.

SAns le consentement du Seigneur-Protecteur & du Parlement, il ne sera fait aucune Loi ou aucun Statut pour contraindre les consciences, lesquelles differeront seulement en Doctrine, Service Divin, & discipline Ecclesiastique, de la Profession publique, & n'abuseront point de cette liberté au préjudice des autres, ou du repos public. A condition que ses Actes qui seront accordez par le Parlement pour la destruction de l'Atheïsme, du Blasphême & des Hérésies, qui seront particulierement déduites par ce Parlement, ou interdire ceux qui prêcheront, imprimeront, ou maintiendront ouvertement quelque chose contraire aux principes fondamentaux de Doctrine contenus en la Profession publique, qui sera accordée par ledit Seigneur-Protecteur & le Parlement, passeront en Loi dans vingt jours aprés qu'ils auront été presentez à Son Altesse, encore qu'elle n'y donna pas son consentement dans ce temps-là. Les Actes & Ordonnances du Parlement faits pour la vente ou autres dispositions des Terres, Rentes & Héritages du défunt Roi, de la Reine, & du Prince; des Archevêques, Evêques, Doyens, Chapitres, & des Délinquans, ou d'autres telles choses apartenant à la République, ne seront aucunement empêchées, mais demeureront fermes & valables.

La sûreté donnée aussi par Acte & Ordonnance du même Parlement, sur lesdites Terres de l'*Excise*, ou de quelqu'autre revenu, & même sur la Foi publique, pour la satisfaction des

dettes & dommages, demeurera pareillement en sa forme & vertu, quel prétexte qui pût être aporté pour la faire révoquer. A condition néanmoins, que les Articles accordez avec les Ennemis, & ensuite confirmez par le Parlement, seront accomplis & éfectuez envers les personnes qui y sont confirmez; & que tous les Appeaux ou Requêtes qui ont été faites & presentées depuis le seiziéme Juillet 1651. & devant le premier du present mois de Décembre, pour le soulagement des interêts touchant les Actes de la vente des biens des Délinquans, pourront être examinez & jugez durant ce Parlement.

Le Seigneur Protecteur regnant, prendra & signera un Serment solemnel pour une légitime convocation des Parlemens, & bon gouvernement de ces Nations; & ses Successeurs immediatement aprés leur Election, & devant qu'ils entrent en possession du gouvernement, prendront & souscriront ledit Serment aux mêmes fins, dans le Parlement, s'il est lors séant, & durant ses intervalles, en tel lieu public, & telle maniere que le Conseil ordonnera; ce que fera semblablement le Conseil.

On fera un revenu qui servira à l'entretien de dix mille Chevaux & Dragons & de vingt mille Fantassins, en Angleterre, Ecosse & Irlande pour leur défense & service; & la levée des deniers qui composeront ce revenu, se fera pendant quarante jours, aprés le tems ordonné pour la séance du prochain Parlement, si ce n'est que le Seigneur-Protecteur & ledit Parlement séant, ou le Seigneur-Protecteur & son Conseil, dans les intervalles du même Parlement, trouvent à propos de les diminuër pendant ce tems-là.

Le revenu annuel de deux cens mille livres sterlin, sera posé & établi pour Son Altesse regnante & ses Successeurs, afin d'être employé

à défrayer les charges publiques, à l'administration de la Justice, & autres Offices du Gouvernement : comme aussi pour soûtenir l'éclat de leur condition & dignité, à l'honneur de la République d'Angleterre, d'Ecosse & Irlande; ensorte que cette somme de deux cens mille livres sterlin sera ponctuellement payée de l'Echiquier ou Tresor public, par ordre du Seigneur-Protecteur & du Conseil, sans aucune diminution, si ce n'est du consentement de son Altesse & du Parlement.

Les Maisons Royales de Witehal, Saint-James, la Mews, Sommerset, Grewich, Windsor, Hamtoncour, & le Palais d'Yorc, seront conservez pour le service de Son Altesse & les autres Protecteurs qui lui succederont : Tous les revenus desquels il n'a point encore été disposé, seront mis entre ses mains pour être raportez en la recepte de l'Echiquier ; & toutes les dettes publiques se poursuivront pareillement en son nom.

Toutes les personnes qui se trouveront avoir conseillé, & en quelque façon que ce soit favorisé les ennemis de l'Etat dans nos derniers troubles, depuis le premier de Janvier 1641. sont déclarées incapables d'être élûës Membres du Parlement, n'y même de donner leur voix en aucune élection, s'ils n'ont depuis été employées, & donné des marques signalées de leur affection à son service : & ceux qui pourront être élûs seront d'une probité connuë, âgez au moins de vingt & un an ; ne se trouveront point compris en l'Acte du Parlement passé en la dix-septiéme année du regne du feu Roi Charles, qui déclare toutes personnes pourvûës de quelque Ordre pour le Ministere, incapables d'aucune Jurisdiction ou autorité temporelle ; ni coupables de quelqu'une des offenses mention-

nées en l'Acte du 9. Aoust 1650. contre diverses opinions athées, blasphematoires & execrables : Qu'ils ne seront point mariez à des Catholiques, ne feront point élever en ladite Religion aucun enfant, soit à eux ou sous leur charge ; Qu'ils ne seront point reconnus prophanateurs du Dimanche, blasphemateurs, ivroges, adulteres, faussaires, ou noircis de quelqu'autre vice ou crime scandaleux.

Que toutes personnes en Irlande faisant profession de la Religion Catholique, ou qui auront favorisé les Guerres d'Angleterre ou d'Ecosse, seront exculës de donner leur voix en aucune élection des Membres du Parlement ; ce qui toutefois ne s'entendra point de ceux qui se sont soumises devant le 25. Decembre 1643. & ont toûjours depuis été fidelles, à faire reconnoître leurs bonnes intentions.

Que toutes les personnes non comprises dans les susdites exceptions ; qui auront été résidens pendant trois mois, ou plus, avant le tems des élections des Membres des Parlemens, en la Province où lesdites élections se doivent faire, & qui y possedent en propre valeur deux cens livres sterlin, pouront avoir leurs voix dans ces élections, sans aucun préjudice ; neanmoins, aux anciennes Coûtumes, Chartres ou Privileges qui ont droit d'élire.

Que l'élection du Seigneur-Protecteur se fera comme il a été dit ailleurs, & que les Membres du Conseil seront nommez par son Altesse & approuvez par le Parlement.

Que les Commissaires du Grand-Sceau, maintenant en Charge, préteront au plûtôt serment, de faire fidellement expedier au tems & en la maniere portez par ledit Acte du Gouvernement, les ordres & semonces necessaires pour la convocation des Parlemens.

Que les Chevaliers, Gardes des Sceaux, ou Commissaires du Grand-Sceau, qui seront élûs à l'avenir, prêteront le même serment avant d'entrer en leurs Charges, à faute dequoi ils seront réputez coupables de haute trahison.

Que les forces qui seront maintenuës sur pied dans cette République ; tant par Mer que par Terre, pendant la vie de Milord Protecteur, n'excederont point le nombre qui sera avisé de tems en tems entre Son Altesse & le même Parlement.

Que la Charge de Protecteur soit élective, & non héréditaire.

Que le Protecteur ni ses Successeurs ne pouront pardonner le meurtre, la felonie ni la trahison: Et que les Juges, Commissaires du Grand-Sceau du Tresor, les Députez d'Irlande, & autres grands Officiers, seront aprouvez par les Parlemens.

C'est-là la derniere Ordonnance qui fut donnée par le Parlement, ou, à son ordre, dressée par son Secretaires ou ses Commissaires à ce nommez. Toutes les Loix, les Ordonnances, les Edits, qui furent publiez depuis, furent conclus, digerez & écrits par Cromwel à porte fermée. Car outre les heures du matin qu'il avoit grand soin d'employer à ses affaires, ayant coûtume de se lever à la pointe du jour, il passoit deux heures du jour & trois de la nuit, renfermé tantôt dans un lieu, tantôt dans l'autre, sans que personne sçût ni où il étoit ni ce qu'il faisoit ; il passoit, dis-je, ces heures-là à dresser des Edits & des Réglemens, & à se faire des maximes sûres, soit pour sa conservation au-dedans, soit pour se rendre formidable aux Etrangers, en mettant la République d'Angleterre en état de leur imposer des Loix, & en se rendant lui-même absolu dans cette République. Je dirai ici quelque chose de ses Edits, de ses Manifestes, de ses Ordonnances,

Veilles de Cromvvel. 1653.

de ces Lettres ; mais auparavant il faut que je raporte en peu de mots sa maniere de vivre, qui paroîtra sans doute fort extraordinaire.

Dés qu'il fut déclaré Protecteur il prit possession de Witehal. Comme il étoit naturellement soupçonneux, & qu'il n'ignoroit pas que le nombre des Partisans de la Maison de Stuard étoit fort grand, & que peut-être la plûpart de ceux qui lui faisoient leur Cour avec le plus d'empressement, auroient souhaité avec passion de trouver l'occasion de lui ôter la vie, & de le sacrifier à leurs desseins, il crût devoir se précautionner, pour faire perdre à ses ennemis, & à ses envieux toute esperance de réüssir dans les entreprises qu'ils pourroient former contre sa personne. Et premierement il voulut que la plus grande partie de l'Armée demeurât aux environs de Londres, éloignée de cinq ou six mille seulement ; que trois mille Soldats qui consistoient en deux mille d'Infanterie & mille de Cavalerie se tinssent autour de Witehal, & lui servissent de Gardes du Corps : que de ces trois mille il y en auroit cinq cens, sçavoir trois cens Fantassins & deux cens Chevaux qui fussent ordinairement de garde, & qu'ainsi ils ne la montassent que de cinq en cinq jours. Aucun d'eux pourtant ne pouvant s'absenter de la Ville, quoi qu'il ne fut pas de garde, sans sa permission expresse. Les cinq cens hommes qui avoient la garde pendant vingt-quatre heures se tenoient dans la place aux armes. Cinquante Cavaliers étoient à cheval six heures durant, & cent Fantassins étoient postez en divers endroits du Palais, dans les Corridors, dans les Salles, & aux portes de quelques Chambres. Au reste c'étoit le sort qui régloit leurs postes, & selon qu'on tiroit tels ou tels Billets on les envoyoit en differens lieux, ensorte que les Officiers eux-mêmes ne pou-

voient pas sçavoir le lieu où leurs Soldats feroient sentinelle. Il fit mettre dans la Tour cinq cens hommes de Garnison, entre lesquels il y avoit deux cens Cavaliers. Ces Troupes étoient entierement dévoüées à Cromwel, & non-seulement elles étoient bien payées, mais de plus elles étoient régalées de vin, d'eau de vie & d'une paye extraordinaire de trois en trois mois, outre qu'elles étoient parfaitement bien logées ; seulement il leur étoit défendu sous peine de la vie de faire familiarité avec d'autres personnes que des Soldats : en quoi ils étoient observez par un grand nombre d'espions payez pour cela.

Precautions de Cromvvel pendant la nuit.

Quoique Cromwel fut si bien gardé, il ne laissoit pourtant pas de craindre encore : sur tout il prenoit des précautions excessives pour la nuit. Ses défiances alloient si loin, que sa femme même ne sçavoit pas le jour dans quelle chambre elle coucheroit la nuit suivante avec lui. Il avoit fait faire jusqu'à quinze chambres, où il avoit fait mettre un lit dans chacune, & seulement ce qui étoit necessaire pour lui & pour sa femme. L'hiver on chauffoit tous les lits à la fois, sans qu'aucun pût sçavoir dans lequel il dormiroit. Et lors qu'il vouloit s'aller coucher, il prenoit sa femme par la main, la conduisoit dans une de ces chambres, où il n'étoit pas plûtôt entré qu'il fermoit lui-même la porte & mettoit la clef sous son chevet. Au reste les portes & les fenêtres de ces chambres étoient trés-fortes. Devant chacune de ces portes il y avoit toûjours quatre gardes la nuit, qui se relevoient de deux en deux heures, & qui étoient commandez par trois Capitaines, qui devoient veiller chacun deux heures, pendant que les autres se reposoient seulement sur des chaises. Celui qui étoit en faction étoit obligé de faire la ronde devant toutes ces cham-

bres. Mais ni les Capitaines ni les Soldats qui étoient de garde, ne sçavoient dans laquelle de ces chambres dormoit Cromwel, parceque lui-même donnoit l'ordre à l'un des Capitaines qui étoient de garde, lui marquoit l'heure en laquelle il vouloit qu'on plaçât les sentinelles, & ne manquoit pas de s'aller coucher une demie heure auparavant, ne voulant être suivi d'aucun de ses gens, & ayant soin lui-même d'éteindre la chandelle. Il tenoit deux mousquetons sur chaque table de sa chambre; & deux pistolets sous son chevet.

Espions de Cromwel, & sa maniere de vivre.

1653.

Outre toutes ces précautions, Cromwel avoit fait un fonds de soixante mille guinées pour entretenir cent espions, sans compter d'autres avantages plus considerables, destinez pour ceux qui le servoient le mieux. De ces cent espions, vingt-cinq avoient ordre de se tenir dans les Cours étrangeres pour observer ses Ministres & les démarches des Princes de la Maison de Stuard, comme aussi pour démêler les véritables sentimens du peuple, en se disant tantôt amis & tantôt ennemis de Cromwel; vingt-cinq autres de ces espions étoient chargez d'avoir l'œil sur les Officiers, sur les Soldats & sur les Gardes. Quarante, & plus, avoient ordre d'aller & venir dans les Royaumes d'Angleterre, d'Irlande & d'Ecosse, pour s'informer de ce qui s'y disoit & faisoit par le peuple. Quelques autres devoient faire la même chose dans Londres. Ses précautions dans le manger étoient tout-à-fait excessives. Il avoit soin de régler son cuisiner, & de lui interdire toute sorte de commerce avec d'autres personnes; outre qu'il ne mangeoit ni soupe ni ragoût, mais seulement de la volaile & de la chair d'autres bêtes grasses, ou rotie ou boüillie, qu'on lui servoit en abondance & en plusieurs plats. Il mangeoit sur tout de la chair de bœuf dont il se faisoit servir de grosses pieces, & dont

ces, & dont il se plaisoit à couper de petits morceaux, par-ci par-là. Pour ce qui est du boire, il observoit toûjours de faire goûter à son Ecuyer, du gobelet qu'on lui presentoit, & lui faisoit toûjours avaler le reste qu'il laissoit tout exprés.

Il avoit six cabinets secrets, dans l'un desquels il s'enfermoit deux heures par jour, pour méditer ou pour écrire, & qui étoient disposez de telle sorte, que personne ne pouvoit sçavoir dans lequel il étoit. Ainsi ses frayeurs continuelles le faisoient vivre dans une espece de servitude. Craignant toûjours d'être trahi, il n'osoit se fier à aucun de ses domestiques, non pas même à sa femme, ce qui le privoit de la plûpart des services qu'il auroit pû en recevoir, s'il eût été moins ombrageux. C'est dans ces cabinets que Cromwel composoit ces Ordonnances, ces Edits, ces Loix, qui le doivent faire regarder dans tous les siecles à venir, comme un prodige de capacité & d'habilité: Et certes je doute, que jamais le monde ait produit un homme qui puisse lui être égalé en quoi que ce soit. C'étoit un genie universel; il fut le plus sçavant homme de son siécle, & le premier homme du monde dans le métier de la guerre; grand Ecrivain, grand Orateur, s'aquitant mieux que personne, quand il s'en mêloit, des fonctions les plus difficiles d'un Ecclesiastique, impénétrable dans son hipocrisie: jamais on ne vid un Politique plus rafiné, un Secretaire d'Etat plus experimenté, un Ministre plus éxact & plus diligent. Il réforma la Doctrine & le Culte de l'Eglise Anglicane, & fit des Réglemens Militaires les plus beaux & les plus parfaits qu'on ait jamais faits. On peut dire qu'il étoit comme infaillible dans ses décisions & dans les Réglemens qu'il faisoit, soit dans les choses saintes, soit

Cromwel le premier homme du monde en tout.

visage ayant apris à se raser lui-même. Son Medecin lui ayant ordonné une médecinne & une saignée, il se fit préparer la medecinne par sa femme, & fit venir pour le seigner un Chirurgien de village, qui ne s'attendoit à rien moins. Chacune des chambres que Cromwel avoit fait bâtir pour sa sûreté, avoit une trape par laquelle on pouvoit décendre à une petite porte, qui donnoit sur la Tamise; & ces trapes & cette porte étoient si bien menagées, & faites avec tant d'adresse, qu'on ne pouvoit s'en appercevoir ni par dehors ni par dedans. Ainsi Cromwel, en cas d'alarme, pouvoit se sauver par là, & s'embarquer sur la Tamise, où il avoit toûjours quelques gondoles prêtes, qui paroissoient toutes usées, & qui sembloient n'être dans l'endroit où elles étoient, que parce qu'on ne pouvoit plus s'en servir. Il avoit fait cacher des rames, & autres choses nécessaires pour une prompte fuite, derriere ces petites portes, dont on vient de parler; & comme Cromwel sçavoit fort bien ramer, il n'eût pas été embarassé, s'il se fut trouvé dans la necessité de s'enfuïr.

Il ne mangeoit en public que fort rarement: Considerant que la curiosité attiroit auprés de lui, dans ces occasions, un grand nombre de personnes, parmi lesquelles il pouvoit bien s'en trouver quelqu'une qui entreprit de le poignarder; il ordonna que pendant qu'il seroit à table, on eut soin de faire tenir ses Gardes, qui étoient dans les Corridors, Chambres & Antichambres, par où il faloit passer pour aller à lui, toûjours prêts à faire feu s'il le faloit. Dans la salle où il mangeoit, trente Soldats qui se tenoient autour de lui avoient toûjours leurs mousquetons bandez, couchant en jouë tous ceux qui étoient presens, à dessein de tirer sur eux, s'ils avoient donné le moindre signe de

Autres précautions.

quelque mauvais dessein contre le Protecteur ; ce qui fit bien-tôt passer à tout le monde l'envie de le voir manger. Il portoit toûjours sous ses habits deux pistolets & un poignard, comme on fait en Italie. Il ne laissoit approcher de lui que ceux qui avoient un interêt visible à sa conservation, comme Richard & Henri ses deux fils, Desborow son beau-frere, & ses gendres, qui seuls pouvoient entrer armez dans son apartement, & qui portoient ordinairement des pistolets sous leurs habits aussi bien que Cromwel. Aucun autre n'avoit la permission d'entrer qu'il ne fut desarmé, non pas même les Ministres des Princes étrangers, qui étoient obligez de venir à son Audience sans armes & suivis de trés-peu de personnes.

Edits & Declarations de Cromvvel.

Ce fut Cromwel qui composa les deux Manifestes de l'Angleterre contre l'Ecosse, & deux autres contre les Irlandois, comme aussi celui qui fut publié contre les Hollandois. Aprés qu'il eût été élevé à la dignité de Protecteur, il donna une Ordonnance le 29. de Décembre, pour l'interdiction des Ministres & Maîtres d'Ecoles ingnorans & scandaleux ; & ce même jour il donna un nouveau Formulaire de Loi pour l'Armée, qu'il avoit lui-même composé. Le 16. Janvier 1654. il publia une Ordonnance trés-severe contre les duëls, qui menaçoit de trés grieves peines tous ceux qui aprés la publication de ladite Ordonnance, useroient de paroles ou gestes injurieux. Le 25. du même mois il en donna une autre pour les Etrangers qui abordoient en Angleterre, ou dans les deux autres Royaumes, & pour la protection du commerce. Le 14. de Févrîer un autre, pour régler le transport des Marchandises & Manufactures du Royaume dans les Pays étrangers. Le 24. du même mois, une Ordonnance à tous les Generaux-Majors des Provinces, pour la sûreté & pour l'affermissement du Gouverne-

ment. Outre ces Déclarations & Ordonnances, il en composa d'autres, où l'on ne remarquoit pas moins qu'en celle-ci ; l'excellence de son genie & sa merveilleuse facilité à écrire.

Ordonnances pour les Jeûnes.

Mais rien ne fait mieux connoître le caractere d'hipocrisie de Cromwel, que les Loix & les Edits qu'il fit pour régler les affaires de la Religion. C'est-là que conformant son stile au sujet dont il parle, il fait paroître dans les publications de Jeûnes solemnels, une pieté & une dévotion capable d'enchanter tous ceux qui viennent à lire ces sortes de pieces. Au reste, ces publications de Jeûnes étoient si frequentes, qu'il s'en celebra jusqu'à quatorze pendant qu'il fut Protecteur. Son dessein en cela étant de persuader au peuple qu'il n'agissoit que par le principe d'un saint zéle, & que le Ciel le protegoit d'une façon toute particuliere. Les Predicateurs qui ne connoissoient pas son hipocrisie, ou qui feignoient de ne la pas connoître, enchantez de ces apareuces de dévotion, parloient de lui dans les Chaires comme d'un saint homme suscité de Dieu extraordinairement, pour executer les grandes choses qu'on lui voyoit faire tous les jours. Mais le soin qu'avoient ces bons Prédicateurs de le préconniser ainsi ; ne le délivroient pas de ses frayeurs & de la crainte perpetuelle où il étoit d'être surpris & assassiné ; ce qui l'obligeoit à prendre, pour la sureté de sa personne, des précautions plus grandes & plus excessives que celles dont usoient autrefois les Tirans de Syracuse.

Il aporte de grands avantages à l'Angleterre.

Rendons justice à Cromwel ; s'il fût le fleau de la Maison Royale des Stuards, de la Noblesse, des Evêques & du Clergé, on peut dire aussi qu'il fut comme l'encensoir d'Aaron & la verge de Moïse. Il seroit difficile de décrire les avantages qu'il apporta à l'Angleterre, &

on ne sçauroit donner assés de loüanges aux sages reglemens, qu'il eût soin de faire observer aux Anglois. Il trouva ce Royaume enseveli dans la crapule, dans la débauche, dans toute sorte de dissolutions, dans le libertinage, & dans l'atheïsme : l'insolence les querelles & tous les crimes (c'est ainsi que j'en ai oüi parler au Comte d'Anglesei) qui ont cours dans tous les endroits du monde, sembloient s'être refugiez dans cette Isle, & y triompher par tout. Il faloit pour repurger ces Royaumes de tant de vices, l'épée, la prudence, le courage, la constance, le zele ; ou, si l'on veut, l'hipocrisie & les violences de Cromwel. C'est ainsi que l'or se purifie au feu, & que le marteau lui fait prendre la forme qu'on lui veût donner. Le zele de Cromwel (vrai ou faux, qu'importe?) son zele, dis-je, à reformer un Royaume, où regnoient si generalement la débauche & l'impiété, & dans lequel pourtant, il sçût faire observer un ordre admirable, & le reduire à l'observation si exacte d'une même régle, qu'il paroissoit moins un Royaume, qu'un Couvent de Capucins. Ces éfets merveilleux du zele & de la prudence de Cromwel, ne paroîtront pas moins incroyables à la posterité, que ce qu'on lui racontera du courage héroïque de ce grand-homme, & de tant de victoires, où l'on ne peut presque s'empêcher de voir quelque chose de surnaturel.

Il réforme le luxe des habits.

Cromwel ayant été déclaré Protecteur, & se voyant sur le point de conclure la Paix avec les Hollandois ; considerant qu'il n'avoit rien à craindre dans le Royaume, & peu ou point du tout, de la part des Etrangers ; s'apliqua entiérement à reformer l'Angleterre, sûr qu'il n'y trouveroit pas de grands obstacles ; voulant par ce moien s'attirer de plus en plus l'estime & l'affection du peuple, & les applaudissemens

des Ecclesiastiques. Dans ce dessein, il publia d'abord une Ordonnance contre le Luxe des Habits ; & pour regler les dépenses superfluës, qu'on avoit coûtume de faire, dans les Nôces, les Festins les Baptêmes, & autres dépenses, qui la plûpart regardoient la Noblesse ; car cette Ordonnance defendoit rigoureusement la trop grande abondance de mets, & même les mets trop exquis dans les Tables, la trop grande magnificence dans les livrées, les emmeublemens trop riches, le trop grand nombre de Domestiques, le luxe des habits, & cela dans un si grand détail, que cette Ordonnance parût ridicule aux Pairs du Roïaume. Sur tout, dans l'Article qui regloit le nombre des Domestiques, qu'elle reduisoit à un nombre moindre de beaucoup, que celui qu'ils avoient accoûtumé d'en avoir. Outre que cette Ordonnance défendoit toute sorte de jeux de hazard, les cartes, & autres semblables. Il est vrai qu'à l'égard du jeu de cartes, la défense que Cromwel en faisoit ne regardoit que le Dimanche.

Reglemens concernant le Dimanche.

Il fit observer le jour du Dimanche si rigoureusement & si éxactement, que les Juifs ne portérent jamais l'exactitude plus loin à l'égard de leur Sabbat. Premierement, il ordonna un plus grand nombre de Sermons, de Priéres, de Chants de Pseaumes, & voulut qu'on lût un plus grand nombre de Chapitres de l'Ecriture sainte, & que tout cela se fit avec plus d'ordre, qu'on ne l'avoit pratiqué jusqu'alors en Angleterre. Il défendit rigoureusement, pendant ce jour, toute sorte de divertisemens, & de passe-tems, toute sorte de jeux, les Tavernes, les Cafez, le Tabac à fumer dans les compagnies ; les loüages de chevaux, les voyages, l'usage des Carrosses, la celebration des Nôces, les Festins, en un mot toute sorte

d'exercices, hors les exercices de pieté dans les Eglises. Comme il avoit défendu l'usage des Carosses le Dimanche, il voulut pour donner un exemple aux autres, s'en passer lui-même; de sorte que ce jour-là il alloit à pied, par les ruë, comme le moindre Bourgeois. Ainsi par les soins de Cromwel, le jour du Seigneur étoit religieusement observé par toute l'Angleterre; il avoit donné ordre aux Juges de Paix de veiller sur les actions de chacun, & de châtier ceux à qui il arriveroit de jurer ce jour là. Ce qui faisoit que tous s'empressoient à l'envi les uns des autres, de paroître dévots & d'assister exactement à tous les exercices publics de pieté.

La Noblesse se retire.

Une reforme si rigoureuse & si exacte, obligea la plûpart des gens de qualité, qui ne pouvoient s'y soûmettre, à sortir du Royaume, ou à se retirer dans leurs maisons de campagne, aimant mieux vivre dans la retraite, où ils avoient un peu plus de liberté, que de demeurer à Londres, d'où le Bal, la Comedie, les Festins, & généralement toute sorte de divertissemens étoient bannis par les Reglemens du Protecteur, sous pretexte de réforme, mais en effet uniquement pour empêcher toute sorte d'Assemblées, & ôter ainsi à ses ennemis les moyens de conspirer contre lui. Et pour preuve de ce que je dis, c'est que les Soldats qui avoient ordre de faire la ronde de tous côtez, & observer tous ce qui se passoit, ne voyoient pas plûtôt deux ou trois personnes ensemble, qu'ils venoient insolemment se mêler dans leur compagnie, pour les écouter & pour les surprendre. Les honnêtes gens se voyoient ainsi continuellement obsedez de ces espions de Cromwel, sans qu'il leur fût possible de s'en délivrer en les brusquant, parceque c'étoit alors un crime de faire afront à un Soldat, quelque

raison qu'on peut avoir de l'afronter. Ces raisons comme je viens de le dire, obligérent une infinité de gens de qualité de se retirer les uns d'un côté les autres d'un autre, aimant mieux vivre dans la retraite, que de demeurer dans une Ville, où l'on avoit introduit une si terrible Inquisition. Cela fit dire à quelques Ministres étrangers : *Que la Ville de Londres étoit devenuë sous le Protecteur Cromwel, un Convent trés-reglé & trés-bien discipliné.*

Dés l'année passée les Cantons Protestans des Suisses, avoient résolu d'écrire avec leurs Confederez, une Lettre de compliment à la nouvelle République ; mais les Cantons Catholiques avoient toûjours refusé de concourir avec eux dans ce dessein. Les Cantons protestans mêmes, craignant qu'une telle démarche ne déplût à la France, qui soûtenoit encore la Maison des Stuards dans les guerres civiles, où elle se voyoit abîmée, avoient quelque peine à s'y résoudre. Mais ces raisons ayant peu aprés cessé, ils arrêterent enfin entr'eux d'écrire au Parlement d'Angleterre, pour le feliciter sur le nouveau Gouvernement. Le Parlement ayant reçû la Lettre des Suisses, laissa passer plusieurs mois sans y répondre, n'ayant pas daigné le faire plûtôt. Il leur fit pourtant enfin cette réponse, qui fut la derniere Lettre qui fut écrite sous le nom du Parlement; toutes les autres ayant depuis été écrites au nom du Protecteur.

Lettre du Parlement d'Angleterre aux Cantons Protestans des Suisses.

PARLAMENTUM REIP. ANGLIÆ ILLUSTRIBUS ET AMPLISSIMIS CONSULIBUS, ET SCULTETIS, LANDAM. ET SENATORIBUS CANTONUM HELVETIÆ EVANGELICORUM TIGURINI, BERNENSIS, GLARONENSIS, BASILIENSIS SCHAFFUSIENSIS, ABBATISCELLANI, NEC NON EJUSDEM RELIGIONIS, CONFOEDERATORUM IN RHÆTIA, GENEVÆ,

SANCTO-GALLI, MOLTUSII, ET BIENNÆ, AMICIS NOSTRIS CHARISSIMIS, SALUTEM.

Litteras vestras, illustres Domini atque Amici charissimi, 24. Decembris 1653. ad nos datas accepimus omni humanitate, benevolentia, studioque erga nos nostramque Rempub. egregio, refertas, quodque nobis semper majus & antiquius debet esse, charitatem fraternam & vere Christianam spirantes. Deoque imprimis Optimo Maximo gratias agimus, qui vos totque vestras Civitates Nobilissimas, non tam illis montium claustris, quàm insitâ vestrâ fortitudine, pietate & prudentissimâ æquissimaque rerum civilium administratione, mutuâ denique fœderum fide circumvallatas atque munitas firmissimum universis Orthodoxis præsidium illis in locis excitavit atque constituis: vos deinde, qui per omnem Europam primi fere mortalium post invectas ad Aquilone Barbarorum Regum Tyrannides Deo vestram virtutem prosperante, Libertatem vobis peperistis partam haud minore prudentiâ ab moderatione, tot per annos, illibatam conservastis; de nobis nostraque libertate nuper vindicata tàm præclare sentire; tamque sinceros Evangelii cultores de nostro in orthodoxam fidem amore ac studio, tàm constanter persuaderi, id quidem longè nobis gratissimum est. Quod autem ad pacem nos piè sano & affectu, ut nobis est persuasissimum, vere Christiano adhortamini, per magnum certè pondus apud nos ea adhortatio habere debet; tùm propter ipsam rem, quam suadetis, maximè expetendam, tùm propter summam etiam authoritatem, quæ vobis præ cæteris hac in parte meritò tribuenda est, qui inter maximos circumquaque bellorum tumultus, & ipsi summam pacem domi forisque tamdiu colicis, & aliis omnibus pacis colendæ simul hortatores & exemplum optimum extitistis, cùm id denique

suadeatis, quod nos debitâ operâ, idque haud semel, non tam nostris rationibus, quàm universæ rei Evangelicæ prospicientes, per Legatos aliosque publicos Ministros petivimus, amicitiam nimirum & arctissimum fœdus cum fœderatis Belgarum Provinciis feriendum. Verum illi (sive illa perpetuò nobis infesta, regiis addicta partibus, tyrannidis & ipsa apud suos affectata comperta Arausiana factio potiùs dicenda est) quo pacto Legatos nostros, non de pace, sed de fraterna amicitia ac fœdere arctissimo venientes acceperint, quas postea belli causas præbuerint, ut nos inter ipsa Legatorum suorum de fœdere colloquia instructa classe nihil tale cogitantes, in ipsis navium stationibus nostris, ultrò lacesseverint, ex illo à nobis ea de re publicè scripto & nunc una cum hisce litteris ad vos misso, abundè intelligetis. Nos autem in id sedulò incumbimus, Deo benè juvante; quamvis re hactenus tam prospere gesta, ut neque nostris quicquam viribus aut copiis tribuamus, sed uni Omnia Deo neque successibus insolenter efferamur; eundemque animum retinemus conficiendæ justæ atque honestæ pacis omnes occasiones amplecti paratissimum. Vos interim, Illustres ac præstantissimi Domini, quibus, pium atque præclarum hoc studium est, solo Evangelico amore impulsit, fratres inter se certantes, componere atque conciliare, & omni apud homines laude digni cœlestis illius pacificorum præmii apud Deum haud dubiè compotes futuri cujus summa benignitati atque gratia vos vestrosque omnes, ex animo commendatos volumus, si qua in re vobis usui esse possumus, ad omnia cum amicorum, tùm fratrum officia promptissimum.

Datum Westmonasterio die 29. Octobris; Anno Domini 1653. Subscripsit & Parlamenti Sigillum imprimendum curavit Procurator, Parlamenti Reip. Angliæ.

Fin du cinquiéme Livre.

LA VIE DE CROMWEL.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SIXIE'ME.

Où l'on raporte les négociations & la conclusion de la Paix avec les Hollandois.

Mariage de la fille de Cromwel. 1654.

LE premier jour de cette année 1654 on publia le Mariage *d'Isabelle*, seconde fille du Protecteur, avec *Thomas Bellosis* qui fut déclaré Vicomte *de Falcombridge*. Cét homme n'avoit d'autre mérite que celui d'avoir sçû gagner les bonnes graces de Cromwel, par une certaine éloquence vive & artificielle, qui le rendoit propre à donner un beau jour à toutes les actions du Protecteur, quelqu'injustes qu'elles pûssent être, afin de le rendre digne d'épouser sa fille ; Cromwel le crea Tresorier & President du Conseil d'Etat. Nous avons déja remarqué que Cromwel se mettoit fort peu en peine d'agrandir

sa famille. Il n'avoit en vûë dans ce Mariage que ses interêts propres, en atachant à sa personne un homme qu'il jugeoit propre à démêler les intrigues de ses ennemis, & observer les actions d'un chacun. Les jours des nôces étant venus on les celebra splendidement, sans qu'on fut gêné par la Loi contre le Luxe, Cromwel ayant eu la sage précaution de ne la faire publier que cinq jours aprés les nôces de sa fille. Ce qui fit dire à quelques-uns de la Noblesse, que Cromwel ne s'avisoit de reformer les autres, qu'aprés avoir marié ses deux filles. On dit que cette nouvelle mariée reçût plus de vingt-mille livres sterling, en presens que lui fit le Parlement, la ville de Londres, le Conseil d'Etat, & d'autres villes d'Angleterre. Aussi n'eût elle que cela pour sa dot.

Ambassadeur de Venise à Londres.

Dans ce même tems, le Chevalier JEAN SAGREDO, qui par ses Ecrits s'est aquis une gloire immortelle arriva à Londres en qualité d'Ambassadeur de la République de Venise sa Patrie. Il reçût ordre du Sénat sur la fin de l'an 1653. de partir de Paris, où il étoit avec la même qualité d'Ambassadeur pour se rendre à Londres, & reconnoître tout à la fois la nouvelle République, & son nouveau Protecteur. Et pour flâter encore mieux la vanité de Cromwel, le Sénat de Venise voulut que son Ambassadeur parût en Angleterre avec tout l'éclat & toute la pompe possible. Le Protecteur n'eût pas plûtôt reçû avis de son arrivée à Dieppe, qu'il envoya au-devant de lui un superbe Vaisseau de guerre pour le prendre & le conduire en Angleterre, où il arriva heureusement, & où il reçût à son arrivée des honneurs extraordinaires. Comme ce fut la premiere Ambassade que Cromwel reçût aprés son élevation à la dignité de Protecteur, il voulut lui faire une reception, où éclatât égale-

ment sa gloire, & celle de la République de Venise. Il y eut pourtant quelque contestation touchant la manière dont il seroit admis à l'Audience. Cromwel vouloit le recevoir assis sous le Dais, avec les habits de Protecteur, & Sagredo au contraire prétendoit faire son Compliment assis. Ce qu'il obtint enfin, Cromwel trouvant à propos de se conformer à la maniere dont le Doge de Venise recevoit les Ambassadeurs des Rois: Car il prétendoit qu'il n'étoit en rien inferieur au Doge. Il avoit sans doute beaucoup plus d'autorité dans le Parlement, que le Doge n'en avoit dans le Sénat; & la République de Venise seroit bien à plaindre, si le Doge y étoit aussi absolu que l'étoit Cromwel en Angleterre.

Cromwel régalé. 1653.

Environ dans ce même tems la Ville de Londres prit resolution de traiter le Protecteur, & de lui donner un repas des plus magnifiques, & qui surpassa les Festins des Rois mêmes, Cromwel qui fut ravi de se servir de cette occasion pour faire son Entrée dans la Ville, d'une manière convenable à la dignité, dont il venoit d'être revêtu, en pressa sous main les préparatifs. On fit dresser plusieurs Arcs de Triomphe, on fit des Décorations dans toutes les ruës par où il devoit passer, on voyoit par tout des figures simboliques, des Devises, des Inscripions, qui marquoient les grandes actions de Cromwel. Dés le matin toute la Bourgeoisie fut sous les Armes, & elle se rangeoit en haïe dans tous les endroits où devoit passer Cromwel: outre les trois mille Soldats destinez à faire la garde, on en fit venir encore autant, qu'on distribua dans diverses places de la Ville, avec ordre de se tenir toûjours prêt à faire feu au moindre mouvement. Toutes choses étant ainsi préparées, Cromwel fit son entrée à cheval, avec l'habit de Protecteur, accompagné

de tous les Seigneurs du Parlement, du Conseil d'Etat, & des principaux Officiers de l'Armée. Les Trompettes & Tambours animoient la marche, & l'on voyoit éclater tant de magnificence dans l'équipage de ceux qui la composoient, que cette Entrée ressembloit bien plus au Triomphe d'un Conquerant, qu'au passage d'un homme qui alloit à un festin : l'ordre de cette marche pompeuse fut néanmoins interrompu par un accident qui remplit tout le monde de trouble & de frayaur, & qui est trop remarquable pour le passer sous silence.

Une Damoiselle entreprend de tuer le Protecteur.

Cet accident fut causé par une Damoiselle, nommée LUCRECE GREINWIL, fille d'un Gentilhomme de même nom. Elle avoit été tendrement aimée de François, frere du Duc de Buckingham, l'homme le mieux fait de toute l'Angleterre, que Cromwel tua de sa propre main à la Bataille de Saint-Neds. Ces deux personnes sembloient être faites l'une pour l'autre, aussi s'aimoient-ils passionnément. Elle étoit d'une trés-grande beauté, mais d'une beauté vive & touchante : Ils étoient jeunes tous deux ; l'Amant n'avoit que vingt-cinq ans lorsqu'il fut tué ; la Maîtresse en avoit trois de moins, & elle étoit dans sa vingt-cinquiéme année lors qu'elle entreprit de vanger la mort de son Amant. Elle avoit un merite fort au-dessus de ce qu'on appelle ordinairement merite dans les femmes. Aussi lorsqu'elle sçût la mort de son Amant, au lieu de le pleurer, comme auroit fait un autre, elle ne pensa qu'aux moyens de le vanger, & s'obstina dans la resolution de risquer tout pour venir à bout de son dessein : suivant le naturel des femmes d'Angleterre qui ont coûtume de s'attacher fortement à tout ce qu'elles veulent. Il y avoit déja trois ans qu'elle se flâtoit d'y réüssir, & elle s'exerçoit

plusieurs fois le jour à tirer un pistolet chargé à balle, contre un portrait de Cromwel, tant afin de s'aprendre à fraper juste, que pour s'accoûtumer à ne point s'éfrayer de l'Original, lorsqu'elle se verroit en sa presence. Elle avoit cherché plusieurs fois les occasions de satisfaire sa vengeance, mais comme Cromwel se montroit rarement en public, & qu'il prenoit des précautions excessives pour sa sûreté, elle n'en avoit point pû trouver pendant trois ans qui fut favorable à son entreprise. Enfin s'impatientant & ne pouvant plus retenir sa vengeance, elle resolut de ne pas manquer cette occasion, craignant si elle la laissoit passer, de n'en retrouver jamais plus de si favorable.

Elle lui tire un coup de pistolet.

Il se trouvoit tout à propos pour elle, qu'il y avoit au premier étage de la maison, où elle demeuroit, un Balcon duquel on pouvoit voir fort commodément & de bien prés, toute la marche. Elle se mit dans ce Balcon avec plusieurs Dames magnifiquement habillées, aussi-bien qu'elle, qui avoit pris grand soin ce jour-là de se parer extrêmement, ce qu'elle n'avoit pas fait depuis la mort de son Amant. Mais sa parure & ses ornemens n'empêcherent pas qu'on ne remarquât en elle, dés le commencement, un air inquiet & agité, dont on reconnût bien-tôt la cause. Car lorsque Cromwel vint à passer devant le Balcon où elle étoit ; cette courageuse Amazone ayant pris le pistolet qu'elle tenoit caché dans ces habits, elle le banda & le tira contre le Protecteur, qui n'étoit éloigné d'elle que de quatre ou cinq pas, ce qui se fit avec tant d'adresse & en si peu de tems, qu'il n'y eut que la Dame qui étoit auprés d'elle qui s'en aperçût, & cette Dame l'ayant heurtée d'un mouvement que la frayeur lui fit faire, le coup gauchit heureusement pour Cromwel, & alla

fraper dans l'épaule le cheval de Henri son fils, qui étoit à sa gauche, comme Richard son aîné étoit à sa droite.

Au bruit que fit le pistolet, Cromwel s'arrêta tout court, & avec lui toute la marche. Et tout étonné d'un coup si hardi, il tourna les yeux vers le lieu d'où il étoit parti, il y vit plusieurs Dames à genoux, qui toutes crioient misericorde, hormis une seule, qui se tenant debout le pistolet à la main, pour pouvoir être remarquée plus facilement de tous, lui dit d'une voix haute & assurée, & d'un ton fier & menaçant: *C'est moi, Tiran, qui poussée par un juste ressentiment, viens de tirer ce coup; & je serois inconsolable d'avoir blessé un Cheval, au lieu d'un Tigre comme toi, si je n'étois persuadée, qu'avant la fin de l'an quelqu'autre sera assez heureux pour executer le dessein que je viens de manquer à mon grand regret.*

Aprés avoir manqué son coup, elle menace Cromwel.

Cromwel eût toujours les yeux sur elle, pendant qu'elle prononça ces paroles; mais voyant que le peuple émû & indigné de ce qui venoit d'arriver, alloit mettre le feu dans la maison d'où l'on avoit tiré le coup, affectant pour l'apaiser, une tranquilité d'esprit qu'il n'avoit pas; il se mit à crier d'un air moqueur & méprisant; *Arrêtez-vous mes amis, ce n'est rien ce n'est là que l'emportement d'une femme, qui ne sçait ce qu'elle fait.* Aprés-quoi il continua sa marche, se contentant d'envoïer dans cette maison le Major Holms, pour s'informer de ce qui avoit poussé cette fille à une entreprise si temeraire, & pour y aporter tel remede qu'il trouveroit à propos. Holms eut beaucoup de peine à percer la foule du peuple qui s'étoit assemblé devant la porte de cette maison, criant qu'il faloit faire mourir cette Assassine. Mais la curiosité de voir continuër la marche, & les

bons ordres du Major Holms, délivrérent cette maison de la fureur de la populace irritée. Holms étant entré dans la maison, il y trouva la mere, les deux sœurs de cette fille, & divers autres parens, qui tous à genoux lui protestérent, que depuis trois ans, cette pauvre fille avoit donné plusieurs marques de folie dans la maison, & avoit fait clairement connoître qu'elle avoit le cerveau troublé. Cét Officier touché des marques visibles de leur douleur, & apaisé par leurs raisons, la laissa entre les mains de leurs parens, avec quatre Gardes, qu'il mît dans leur maison, jusqu'à nouvel ordre. Dés le lendemain matin Cromwel & sa femme eurent la curiosité de la voir. Ils l'envoyerent chercher dans un carrosse fermé. Dés que Cromwel la vid, il remarqua je ne sçai quoi d'égaré dans son visage, & dans son esprit: *Vous êtes folle, ma pauvre fille*, lui dit-il, *je le vois bien*. Mais elle sans s'émouvoir: *Je ne suis point folle; je suis plus sage que toi. Ce que vous croyez que vous ne l'êtes pas*, repartit Cromwel, *me persuade que vous l'êtes*. Aprés quoi il la renvoia chez ses parens, avec ordre à eux de l'enfermer; ce qu'ils firent aussi. Quelques-uns, neanmoins, ont crû qu'elle avoit été empoisonnée, parceque depuis ce tems-là on n'en entendit plus parler.

Pour revenir presentement à la marche de Cromwel, soit qu'accoûtumé à de plus grands dangers, il ne fit pas beaucoup de reflexion à celui auquel il venoit d'échaper, soit qu'il crût devoir dissimuler sa frayeur, de peur de troubler la joye d'une fête, qu'on ne celebroit que pour lui, s'il faisoit remarquer son chagrin; il continua sa marche avec un visage plus gai, & plus riant qu'à l'ordinaire. Dés qu'il fut dans la Salle où se devoit faire le Festin, qu'on lui

avoit préparé, il se mit à Table avec la même gayeté qu'il avoit fait paroître dans la marche. Les Maires de Londres & les Aldermans, avoient resolu de le servir, comme ils avoient coûtume d'en user envers le Roi. Mais Cromwel protesta qu'il ne mangeroit point que premierement ils n'eussent pris place à Table auprés de lui : outre cette Table il y en avoit douze longues de vingt couverts chacune, & huit autres de douze couverts, destinées pour ceux qui avoient accompagné le Protecteur dans la marche. On avoit resolu de servir le Protecteur à genoux, mais il s'y oposa, ajoûtant, *Que de semblables Ceremonies ne doivent être en usage qu'à Rome, où l'on en étoit si avide, ou dans les Royaumes gouvernez par des Tirans; mais qu'elles doivent être bannies d'une Republique Reformée & Chrétienne, telles qu'étoit celle d'Angleterre.* Par de tels discours, qui sembloient partir d'un grand fond de modestie, il enchantoit si bien le peuple & les Magistrats, qu'ils ne sentoient pas la pesanteur du joug qu'il leur imposoit, lors même qu'il l'appesantissoit le plus sur leurs têtes. Cromwel, aprés avoir reçû mille applaudissemens reprit le chemin de Witehal environ minuit. Il s'enferma dans son carrosse, & environné de son Régiment des Freres Rouges, commandez par le Colonel Walkot, un de ses plus intimes confidens, il marcha tout le long de la ruë à la lumiere d'une infinité de flambeaux, de torches, de lanternes qu'on avoit mis par tout aux fenêtres, & dans plusieurs autres lieux.

Dispofition de Cromvvel à la paix. 1654.

Cependant il y avoit de grandes dispositions à la paix entre l'Angleterre & la Hollande. Trois raisons en faisoient souhaiter la conclusion à Cromwel. La premiere étoit la nouvelle qui lui étoit venuë du Nord, de la part de ses

Ambassadeurs : qu'il n'étoit pas vrai que les affaire se fussent passées comme on l'avoit crû, ni qu'on eût négocié avec le Dannemarc & la Suede une Ligue défensive contre l'Angleterre. Une autre raison qui lui faisoit souhaiter la paix, c'étoit qu'ayant vû pendant les deux années de guerre, qu'il avoit avec la Hollande, combien vigoureusement ils s'étoient deffendus, & ayant eu lieu de connoître plus particulierement les forces de ses ennemis, qu'il trouvoit beaucoup plus grandes qu'il n'avoit crû, il craignoit de mettre en compromis sa nouvelle dignité & de s'exposer à quelque revers fâcheux, s'il continuoit plus long-tems la guerre avec des ennemis si resolus & si difficiles à abbatre. La troisiéme raison qui lui faisoit souhaiter la paix, c'étoit qu'il avoit lieu d'esperer de la faire à son avantage, ayant presque toûjours battu les Hollandois depuis qu'il leur avoit déclaré la guerre. Toutes ces raisons, non-seulement le portoient à la paix, mais elles l'obligecient encore à en presser la conclusion. A quoi on peut ajoûter pour une quatriéme raison, que Cromwel remarquoit depuis quelque temps, que les Anglois commençoient à se lasser extrêmement de la guerre.

Les Hollandois la souhaitent aussi.

Les Hollandois de leur part ne souhaitoient pas la paix avec moins d'empressement, peut-être même qu'ils en facilitoient les moyens avec encore plus d'ardeur que Cromwel. Et premierement ils n'avoient que trop apris à leurs dépens, combien il étoit difficile de resister à la fortune & à la sage conduite de Cromwel. Ils voyoient de grands dangers, & de grandes pertes pour eux dans la continuation de la guerre, ainsi ils aimoient mieux qu'il leur en coûtât un peu pour avoir la paix avec un ennemi si redoutable que de s'exposer

à faire des pertes beaucoup plus grandes en continuant la guerre. Ils voyoient de plus leur commerce presque arrêté, sans lequel pourtant, comme étant le nerf principal de la guerre, & le fond d'où leur République tiroit toute sa subsistance, ils ne voyoient aucune apparence de pouvoir continuër la guerre. Enfin les Etats Generaux consideroient que leurs peuples étoient extrémement fatiguez & rebutez de la guerre, & qu'il n'y avoit pas moyen de la continuër & de faire un dernier effort, sans les reduire dans la derniere misere.

Ambassadeurs de Hollande à Londres pour la Paix.

1654.

Cromwel étoit trop fier pour souffrir que les Hollandois prétendissent à quelque égalité. Il leur déclara par avance, que jamais il ne recevroit aucune proposition de paix que dans Londres; & qu'il ne souffriroit jamais qu'on en parlât, que premierement les Hollandois n'eussent envoyé quatre Ambassadeurs à sa Cour. Desorte que les Hollandois, qui, comme nous l'avons dit, souhaitoient passionnément la paix, se virent contraints pour l'avoir, de ceder & de passer par-dessus ces pointilleries du Ceremonial. Ils envoyérent donc à Londres quatre Ambassadeurs avec beaucoup de solemnité, uniquement pour entrer en négociation de paix. Mais Cromwel donna un tout autre nom à cette Ambassade. Il fit courir le bruit, non-seulement parmi les peuples de ses trois Royaumes, mais encore dans les Cours Etrangeres de l'Europe; *Que les Hollandois lui ayant envoyé des Ambassadeurs pour lui demander la paix, comme à deux genoux, il se croyoit obligé de la leur accorder genereusement.* Pure invention! Etant faux de toute fausseté, que jamais les Hollandois eussent pensé à lui faire une pareille demande. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Cromwel déclara aux Ambassadeurs, avant qu'ils en-

traſſent en conference avec les Commiſſaires Anglois, qu'il n'écouteroit aucune propoſition, & qu'il ne conſentiroit à aucun Traité, que premierement les Etats Generaux ne ſe fuſſent obligez à abandonner les interêts de Charles II. & qu'ils n'en euſſent fait une déclaration en forme, aux Rois de Dannemarc & de Suede ; & force fût d'en paſſer par là, ſans quoy il n'eût jamais ſouffert qu'on entrât en negociation. Dés qu'on fût convenu de cet Article, on commença les Conferences, & comme les deux Partis convenoient de la neceſſité de la paix, il ne fut pas difficile de lever les difficultez qui s'y oppoſoient, on en dreſſa ſans peine le projet, & on paſſa à la concluſion, ſans qu'aucun Etranger s'en mêlat. En voici les Articles ;

Articles de Paix 1654.

I. *Qu'à l'avenir les deux Républiques demeureront dans une étroite Alliance, & dans une ſincere amitié; & que tous actes d'hoſtilité étant ceſſez de part & d'autre, on ne parlera plus des querelles paſſées.*

II. *Que les deux Républiques ſe deffendront l'une l'autre reciproquement, dans toutes les occaſions. Et qu'elles éviteront ſoigneuſement, chacune de ſon côté, de rien entreprendre qui puiſſe faire tort & porter préjudice à l'une ou à l'autre, en quelque maniere que ce ſoit.*

III. *Que les deux Républiques tiendront pour compris dans cette paix le Roi de Dannemarc, pour lui marquer par là le cas & l'eſtime qu'elles font de l'amitié d'un ſi grand Roi.*

IV. *Que les deux Républiques obſerveront ſoigneuſement de ne jamais donner du ſecours aux ennemis de l'une ou de l'autre.*

V. *Que dans toute l'étenduë de la Mer Britannique, les Navires Hollandois ſeront tenus de baiſser le Pavillon devant les Navires Anglois.*

VI. *Que tous le Ports des deux Nations seront toujours ouverts aux Vaisseaux de l'une & de l'autre.*

VII. *Que les Anglois pourront voyager, trafiquer & négocier librement, dans toutes les terres de l'obéissance des Provinces-Unies; & que les Hollandois auront la même liberté dans toutes les Provinces, Seigneuries, &c. dépendances de l'Angleterre.*

VIII. *Que les Vaisseaux de l'une ou l'autre Nation venant à être attaquez par quelque Puissance étrangere ennemis de l'une des deux Nations, les deux Républiques uniront leurs forces pour deffendre les Vaisseaux qui auront été attaquez.*

IX. *Que quelques Vaisseaux, soit Anglois, soit Hollandois, venant à être pris dans les Mers, qui sont hors de leur Domaine, les deux Nations se joindront, pour obliger le ravisseur à les restituer.*

X. *Que ni l'une ni l'autre République ne pourront donner des Lettres de represailles contre les Citoyens de l'une ou de l'autre, quelque prétexte de dommage, qui puisse être allegué, pourvû neanmoins qu'on promette de donner, & qu'on donne effectivement, dans trois mois la satisfaction, qu'on jugera convenable.*

XI. *Que ceux qui auront des Commissions particulieres, donneront les sûretez necessaires, qu'ils ne feront rien au préjudice de l'une ou de l'autre Nation, ny directement, ny indirectement.*

XII. *Que dans quelque lieu que ce soit des deux Républiques, où l'on pourra découvrir quelques-uns des Assassins des Anglois qui avoient été tuez à Amboine, ils seront remis entre les mains de la Justice.*

XIII. *Qu'on nommera de part & d'autre, les Commissaires, pour examiner & regler les differens qui sont ou qui pourroient naitre en-*

tre les deux Nations dans les Indes Orientales, la Groenlande, la Moscovie, le Bresil, ou dans d'autres lieux. Et qu'au cas que les Commissaires ne puissent pas convenir entr'eux sur certaines choses, on prendra pour Arbires les quatre Cantons Suisses Protestans, au jugement desquels on sera obligé de se soûmettre entierement.

Cromwel propose d'incorporer les deux Républiques en une.

Ces Articles de paix furent signez & ratifiez de Cromwel le 15. d'Avril, & le jour suivant par le Parlement. Depuis deux ans Cromwel avoit conçû le grand dessein de réünir les deux Républiques en une seule, & d'en faire ainsi un seul & même Etat, qui seroit gouverné par un Parlement Souverain, lequel se tiendroit à Londres, & où les Provinces-Unies envoyeroient leurs Deputez comme faisoient autrefois les Provinces de la Grand'Bretagne. L'occasion paroissant favorable à Cromwel pour l'execution de ce grand projet, il crût en devoir faire la proposition, l'ayant donc communiqué aux Ambassadeurs de Hollande, ils en écrivirent aux Etats Generaux. Mais ils étoient trop sages, & ils voyoient trop bien les conséquences d'un tel dessein pour y donner les mains : c'est pourquoi ils crûrent qu'il valoit mieux laisser leur Gouvernement dans l'Etat & dans la forme où il se trouvoit, & qu'on lui avoit donné avec beaucoup de sagesse & de conduite. Ainsi ce vaste projet tomba de lui-même.

Ialousies & soupçons.

L'Espagne & la France s'étoient empressées à l'envi l'un de l'autre, d'offrir leur médiation pour cette paix ; mais Cromwel & les Etats Generaux jugerent qu'il valoit mieux que la paix se traitât entr'eux immédiatement, & sans qu'aucune Puissance étrangere s'en mêlât. En quoi ils agirent, sans doute, fort prudemment. En effet, comme l'union de l'Angleterre avec

avec la Hollande, ne pouvoit que donner de l'ombrage aux François & aux Espagnols, il est sans doute, qu'au lieu d'avancer la paix entre les deux Républiques, ils y eussent fait naître mille difficultez, & eussent employé toute sorte de moyens pour en empêcher la conclusion. On fit courir le bruit, (& peut-être n'étoit-il pas si mal fondé) que Cromwel avoit fait inserer secretement dans le Traité de paix un Article, par lequel les Etats s'obligoient d'exclure le Prince d'Orange, qui n'avoit encore que quatre ans, de toutes les Charges de l'Etat, lorsqu'il seroit en âge de les posseder. Les Partisans du Prince en furent allarmez, & s'en plaignirent si hautement que plusieurs craignoient que ces plaintes ne degenerassent en factions & en Guerres Civiles, entre les Etats de la Province de Hollande & les Partisans du Prince, qui publierent un Manifeste trés-ample. Mais ce feu dont bien des gens craignoient de terribles suites, s'eteignit peu à peu, & tout se passa à la satisfaction du Public.

Medaille frappée au sujet de la Paix, 1654.

Comme cette Paix étoit souhaitée ardemment des deux partis, on en apprit la conclusion avec une joye extraordinaire. On fit des feux de joye par tout, tant à Londres qu'à la Haye. L'allegresse étoit générale, par tout on faisoit des Festins, on fit couler des fontaines de vin, & on jetta au peuple quantité de monnoye. Quelques beaux esprits de Hollande, pour gagner quelque chose firent frapper de leur Chef quelques Madailles, faisant courir le bruit qu'elles avoient été frappées par l'autorité publique, pour les mieux debiter. Dans la premiere de ces Medailles on voit Neptune sur un Char tiré par deux Chevaux Marins: les Ecussons aux Armes d'Angleterre & de Hollande, sont attachés à ses bras. Deux Tritons sont à côté du

Char, & au-dessus un Caducée, qui soûtient le Chapeau aîlé de Mercure au milieu de deux Palmes. On lit autour de la Médaille ce Vers de Terence :

AMANTIUM IRÆ AMICITIÆ REDINTEGRATIO EST.

C'est-à-dire :

Les broüilleries des amis produisent toûjours un renouvellement d'amitié.

Le Caducée qui est au haut du Char de Neptune, est le Symbole de la Paix, en ce que, comme nous l'apprenons de la Fable, Mercure ayant jetté sa Verge entre deux Serpens qui se battoient, fit cesser leur combat. Et le Chapeau aîlé, qui est au-dessus du Caducée, represente le même Mercure qui passoit chez les Anciens pour le Dieu du Commerce. On lit dans le Revers cette Inscription Flamande:

TER MEMORIE,
DER VREDE, UNIE EN CONFOEDERATIE DEN XV. APRIL SOLEMNELYCK GESLOTEN TOT WESTMUNSTER, TUSSCHEN SYN HOOGHEYT DEN HEER PROTECTEUR VAN DE REPUBLIQUE VAN EN GELAND, SCHOTLAND EN YRLAND TER EENER, EN DE HOOGH MOGENDE HEEREN STAT EN GENERAAL TER ANDERE ZYDE: DAAR OP WEDERZYDS RATIFICATIE IN BEHOORLYKE FORME; DEN II. DER MAAND MAY IS VERWISSELT, EN GEPUBLICEERT DEN XXVII. DER SELVER MAAND, ANNO M. DC. LIV.

C'est-à-dire:

En Memoire de la Paix, Union & Confederation solemnellement concluë à Westminster, le quinzième Avril, entre Son Altesse le Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse & Irlande; & les Hauts & Puissans Seigneurs les Etats Généraux des Provinces-Uniès, dont les Ratifications ont été échangées en bonne forme de part & d'autre, le deuxième Mai, & publiées le vingt septième du même mois en l'année 1654.

On voit dans la seconde Médaille deux femmes assises qui tiennent ensemble un Chapeau élevé, pour marquer la liberté des deux Républiques. Celle de Hollande representée par la premiere des deux femmes, qui a un Lion couché à ses pieds; & celle d'Angleterre figurée par l'autre femme qui tient sur ses genoux une Harpe. Le Distique suivant se lit tout autour.

Autre Médaille.

MENTIBUS UNITIS PRISCUS PROCUL ABSIT AMAROR, PILEA NE SUBITO PARTA CRUORE RUANT.

C'est-à-dire:

A present que l'Union régne dans les Esprits, que l'ancienne aigreur en soit bannie; de peur que la liberté qui a coûté tant de sang ne perisse.

Dans l'Exergue sont gravez ces mots:
CONFLUSA DE IMO QUINTO APRILIS. ANNO, M. DC. LIV.

N 2

Ce qui signifie :

Que la Paix de Hollande avec l'Angleterre a été concluë le quinziéme d'Avril 1654.

On voit dans le Revers deux Vaisseaux, dont l'un porte le Pavillon d'Angleterre, & l'autre celui des Provinces-Unies ; & on lit ce Distique autour.

LUXURIAT GEMINO NEXU TRANQUILLA SALUBRES, EXCIPIT UNANIMES TOTIUS ORBIS AMOR.

C'est-à-dire :

La Paix des deux Nations rend le Commerce libre, & toutes la Terre se montre sensible à la joye de les voir unies.

On voit dans la derniere Medaille, la Paix, & la Justice en pied, avec cette Inscription autour : HÆ MIHI ERUNT ARTES. *Ce seront-là desormais mes employs.* Le Revers contient l'Inscription suivante :

QUOD FOELIX FAUSTUMQUE SIT. POST ATROX BELLUM. QUOD INTER ANGLICÆ BELGICÆQUE REIPUBLICÆ RECTORES BIS FRUSTRA TENTATIS PACIS CONDITIONIBUS, ANNO M. DC. LII. EXARSIT, IN QUO MAXIMIS UTRINQUE CLASSIBUS, SEX SEPTENTRIONALI, DUO MEDITERRANEO MARI PUGNATA SUNT CRUENTA PRÆLIA, DEI OPTIMI MAXIMI BENEFICIO, AUSPICIIS OLIVARII, MAGNÆ

BRITANNIÆ PROTECTORIS, FOEDERATI BELGII ORDINUM PAX CUM ANTIQUO FOEDERE RESTITUTA, CUJUS OPTIMÆ RERUM IN MEMORIAM SEMPITERNAM, SENATUS POPULUSQUE AMSTELODAMENSIS HOC MONUMENTUM FIERI CURARUNT.

Voici le ſens de cette Inſcription :

FASSE LE CIEL, QUE TOUTES CHOSES TOURNENT A NÔTRE AVANTAGE, ET A NÔTRE BONHEUR.

Aprés qu'une cruelle Guerre s'eſt allumée entre les Républiques d'Angleterre & de Hollande en l'Année 1652. que les conditions de la Paix ont été deux fois propoſées en vain, & qu'il y a eu ſix combats ſanglants ſur la Mer du Nord, & deux ſur la Mediterranée, avec de puiſſantes Flotes de part & d'autre, la Paix & l'ancienne Alliance ont enfin été rétablies par la grace de Dieu, trés-bon & trés-grand ſous les auſpices d'Olivier Protecteur de la Grand' Bretagne, & des Etats des Provinces-Unies ; en memoire dequoi le Senat & le peuple d'Amſterdam ont eu ſoin de faire frapper cette Medaille, pour ſervir de Monument éternel de la Paix, qui eſt le plus précieux de tous les biens.

La Reine *Chriſtine* de Suede fut celle de toutes les Puiſſances, qui fit paroître le plus d'empreſſement, à témoigner à la nouvelle République la joye qu'elle avoit de ſon établiſſement, qui lui marqua le plus d'affection, & qui parût être la plus ſenſible à la Fortune, & à l'élevation de Cromwel. Car elle ne ſe contenta pas d'envoyer à la République un Ambaſſadeur ;

Ambaſſadeur de Cromvvel en Suede.

qu'elle avoit choisi entre les Seigneurs les plus qualifiés de son Royaume, elle eut soin de l'assurer dans plusieurs Lettres, qu'elle ne souhaitoin rien tant que d'établir entre les deux Etats une Union intime, & une amitié inviolable & éternelle. Cromwel qui étoit ravi d'entretenir correspondance avec les autres Puissances, jugeant que celle de la Suede ne pouvoit que lui être avantageuse, crût que pour la cultiver, il devoit envoyer un Ambassadeur à Stokolm. Il choisit *Witelock* pour cette Ambassade, auquel il donna un Cortege de quatre-vingt personnes, tant pour honorer la Reine de Suede que pour faire honneur, par la magnificence de son train, à la République qui l'avoit envoyé. Mais le principal motif de cette Ambassade étoit que la Reine lui avoit fait esperer qu'elle employeroit tous ses soins pour porter la France à entrer dans une Ligue avec la Suede & l'Angleterre, afin de s'opposer à celle qui se negocioit entre l'Espagne, le Danemarc & la Hollande. Ce fut principalement pour presser cette Ligue, que Cromwel envoya un Ambassadeur à la Cour de Suede.

Il est mal reçû, & pourquoi.

Cet Ambassadeur arriva à Stokolm dans le tems que la Reine commençoit à s'entêter des sentimens des Catoliques, quoique secretement, lorsque déja elle se disposoit en secret à renoncer à la Couronne, & se préparoit à faire un voyage à Rome, dans le dessein d'y abjurer le Lutheranisme. Comme le Roi Catholique ménageoit toute cette affaire, il est aisé de penser, que la Reine étoit absolument dans ses interêts, & qu'elle eût voulu les appuyer & les soûtenir de tout son pouvoir, bien loin de vouloir rien faire qui pût être à son préjudice. D'ailleurs cette Reine par un mouvement du zele qu'elle avoit pour une Reli-

gion, qu'elle étoit resoluë de professer bien-tôt publiquement, & qu'elle avoit deja reçû dans son cœur, ne pouvoit qu'avoir de l'horreur pour un homme tel que Cromwel, qui se faisoit un merite de persécuter les Catholiques, qui faisoit sa principale gloire de la haine qu'il avoit contre cette Religion, qui s'etoit élevé par là, & qui jugeoit que de la ruïne & de l'extinction totale de ce parti en Angleterre, dépendoit la conservation de la République. Aussi changea-t'elle entierement de sentimens à son égard; car autant qu'elle avoit auparavant donné de loüanges à la valeur & à la sage conduite de Cromwel, autant s'attacha-t'elle dans la suite à le blâmer & à le rendre odieux à tous ceux à qui elle en parloit. Desorte que Witelock se voyant pressé par Cromwel de travailler incessamment à la conclusion de la Ligue, pour laquelle principalement il avoit été envoyé à la Cour de Suede, & ne voyant aucune apparence d'y réüssir, écrivit au Protecteur: *Que la Reine ne faisoit aucun cas de son Ambassade, quoiqu'il parût avec tout l'éclat & la solemnité possible dans cette Cour; que lorsqu'il vouloit lui parler d'affaires dans les Audiences qu'elle lui donnoit, elle ne l'entretenoit que de matiere de Philosophie, que de Musique, que de Bals & autres divertissemens; qu'il étoit d'ailleurs trés-bien informé, qu'elle parloit souvent sans détour, avec beaucoup de mépris de la République & de son Protecteur.*

La Reine de Suede renonce à la Couronne. 1654.

Tout le monde fut bien-tôt persuadé que la vraye raison qui empêcha Cromwel de déclarer la guerre à la Suede, ce fut qu'il avoit reçû avis que la Reine étoit toute disposée à changer de Religion. En effet, on n'en peut guére trouver d'autre cause. Ce fut dans le commencement de sa Charge de Protecteur, c'est-

à-dire vers la fin de l'an mil six cens cinquante-trois, & pendant les deux premiers mois de l'an mil six cens cinquante-quatre ; que Cromwel parût si irrité contre la Suede, qu'il apprît le mauvais traitement qu'on y faisoit à son Ambassadeur, & qu'il résolut de le rappeller, pour avoir un prétexte plus plausible de déclarer la guerre à ce Royaume. Et justement le mois de Mars suivant, la Reine Christine déclara qu'elle étoit résoluë à résigner la Couronne au Prince CHARLES GUSTAVE son Cousin ; ce qu'elle fit le premiers jour du mois de May de la même année 1655. Et bien-tôt aprés elle partît pour Rome, dans le dessein d'y aller abjurer le Lutheranisme entre les mains du Pape Innocent X. qui étant venu à mourir pendant qu'elle étoit en chemin pour se rendre auprés de lui ; & le Conclave ayant été trois mois à proceder à l'Election d'un nouveau Pape, elle s'arrêta dans la Flandre Espagnole, jusqu'à la création d'Alexandre VII. qui appauvrît l'Etat Ecclesiastique, pour faire à cette Reine qui venoit se retirer dans le Bercail de Rome, une réception surperbe & éclatante. Au reste, on raisonna fort differemment, chacun selon ses interêts & sa passion, sur la résolution sans exemple de cette Princesse, qui sacrifioit trois Royaumes à la Messe.

Nouveau Roy en Suede.

Charles Gustave ayant donc pris possession de la Couronne de Suede, avec des applaudissemens incroyables, à cause des grandes esperances qu'on avoit conçûës de lui, & de la gloire que la Nation Suedoise alloit acquerir, sans doute, sous un Prince si vaillant & belliqueux ; ce Prince pour répondre à l'opinion qu'on avoit conçûë de lui, commença à disposer les choses, & à préparer les moyens necessaires pour l'execution de ses grands desseins.

Et d'abord, ſçachant très-bien que la Reine Chriſtine avoit extrêmement diminué la bonne intelligence & ébranlé l'amitié, qui avoit commencé à ſe former entre la Suede & la nouvelle République, il s'appliqua à la faire revivre & à la cultiver avec beaucoup de ſoin ; d'autant mieux, qu'étant pleinement reſolu à faire la guerre, ou à la Pologne, ou au Dannemarck, ou même à tous les deux à la fois, il ne trouvoit pas à propos d'avoir à faire à un ennemi tel que Cromwel. Il jugeoit au contraire, que rien ne pouvoit lui être plus avantageux, que de vivre avec lui dans une amitié parfaite & une confedération ferme & durable. Ces raiſons l'obligerent à témoigner à l'Ambaſſadeur Witelock, qui avoit déja reçû ordre de ſe tenir prêt à partir, beaucoup d'eſtime à lui donner beaucoup de part dans ſa confidence & à lui faire des careſſes extraordinaires ; il le chargea d'une Lettre, par laquelle il faiſoit part à Cromwel de ſon avenement à la Couronne, & l'aſſuroit de ſon amitié & de ſon eſtime pour ſa perſonne. Cromwel de ſon côté qui ne ſouhaitoit rien tant que de s'unir avec un ſi grand Roi par les liens d'une amitié indiſſoluble, & qui n'avoit pas moins d'interêt que ce Prince à conclure une étroite Alliance entre l'Angleterre & la Suede ; non-ſeulement revoqua l'ordre qu'il avoit donné à ſon Ambaſſadeur de ſe tenir prêts à partir & lui commanda de continuër ſa réſidence à Stokolm : mais de plus, au premier avis qu'il eût du Couronnement de Charles Guſtave, il nomma un Ambaſſadeur extraordinaire, pour l'aller complimenter de ſa part, avec toute la ſolemnité poſſible, ſur ſon avenement à la Couronne ; quoique deja il l'en eût fecilité dans une Lettre écrite de ſa propre main, par laquel-

le il répondoit à celle qu'il avoit reçûe de ce Prince, & qu'il lui fit rendre par Witelock. En voici la substance.

Lettre de Cromwel au Roi de Suede.

1654.

CRomwel y felicite Gustave de son avenement à la Couronne ; il remercie de l'honneur qu'il lui a fait de lui apprendre cette grande nouvelle ; il l'assure qu'il ne souhaite pas avec moins de passion que lui, que l'Alliance qui depuis peu avoit été traitée entre la République d'Angleterre & la Suede, soit inviolablement gardée de part & d'autre, & que l'union entre les deux Nations non-seulement demeure ferme & stable ; mais qu'elle s'augmente & se fortifie de plus en plus avec le tems. Il finit en protestant qu'on ne sçauroit être plus sensible qu'il est aux témoignages d'affection & d'amitié qu'il a bien voulu lui donner, & qu'il n'auroit pas de plus grand plaisir que de pouvoir égaler ses bontez, & les surpasser même, s'il étoit possible, par ses empressemens & par ses services. Cette Lettre est datée de Westminster, du 4. Juillet 1654.

Cromwel veut licentier le Parlement.

Mais quelques grands que fussent les empressemens de Cromwel à rechercher l'amitié de Charles Gustave, ceux de ce Prince le furent encore plus à rechercher & à cultiver celle de Cromwel, puisque sans attendre l'arrivée du nouvel Ambassadeur, que le Protecteur avoit envoyé à Stokolm, il envoya à Londres une Ambassade avec une solemnité extraordinaire. Cependant ce Prince ayant demandé à Cromwel une levée de trois mille hommes, pour s'en servir dans la guerre qu'il avoit resoluë contre la Pologne, ils lui furent occordez à l'instant ; & les ordres pour les lever, & pour les faire partir incessamment furent expediez sur le champ.

Le Protecteur se voyant parfaitement affermi dans sa nouvelle Dignité par la Paix qu'il venoit de conclure avec la Hollande, par l'état & la disposition des affaires dans les Païs étrangers qui lui étoit extrêmement favoroble, par la situation des affaires du dedans, dont il étoit l'Arbitre & le maître absolu, par les sommes extraordinaires qu'il avoit en sa disposition, & par une suite continuelle de prosperitéz & de bons succez dans tout ce qu'il entreprenoit; croyant ainsi n'avoir plus rien à ménager, déclara au Conseil d'Etat, que son intention étoit de licentier le Parlement, comme n'étant plus d'aucune utilité. Cette nouvelle ne plût pas trop aux Députez du Parlement, qui ne l'eûrent pas plûtôt apprise, qu'ils commencerent à discourir & à raisonner entr'eux sur ces questions: *Si le Protecteur avoit droit ou non de licentier le Parlement, si la qualité de Protecteur lui avoit été dûëment conferée; si le Protecteur avoit droit de se mêler comme il faisoit avec tant d'autorité de toutes les affaires, tant Ecclesiastiques que Politiques; si à l'avenir la Puissance Legislatrice devoit uniquement reposer sur la personne du Protecteur ou du Parlement seul, ou sur l'un & l'autre tout ensemble: enfin quel remede il falloit appliquer à ce mal naissant.*

Le Parlement veut lui ôter les Lettres de Protecteur.

Apres avoir contesté quelque tems, ils formerent leur résolution & conclurent, *que Cromwel commençoit à gouverner; non comme un Chef de République mais comme un Prince absolu; qu'ainsi il falloit lui demander les Patentes de Protecteur, & prendre ensuite d'autres mesures pour mieux assûrer la liberté & pour éviter le danger où ils étoient de retomber sous une nouvelle Monarchie.* Cromwel ayant été averti de tout ce qui se passoit,

commanda au Major Holms de mettre le matin suivant 1500. Soldats de plus qu'à l'ordinaire autour de Westminster, tant dehors que dedans ; où il auroit soin de les faire ranger en haye dans les Corridors, & aux degrez par où devoient passer les Députez. Le lendemain matin Cromwel s'étant rendu au Parlement, trouva l'Assemblée beaucoup moins nombreuse qu'à l'ordinaire, parce que plusieurs voyant beaucoup plus de Soldats qu'ils n'avoient accoûtumé d'en voir, prenoient la peur & s'en retournoient. A peine en resta-t'il cent-soixante de deux cens & plus, qui avoient coûtume de s'y trouver. Cromwel ayant pris sa place, leur parla en ces termes : *J'ai appris, Messieurs, que vous aviez résolu de m'ôter les Lettres de Protecteur. Les voilà*, dit-il, en les jettant sur la Table *je serai bien aise de voir s'il se trouvera parmi vous quelqu'un assez hardi pour les prendre.* Il dit cela d'un ton si fier & si menaçant, que personne n'osa repliquer un seul mot, tant la frayeur étoit grande. Alors Cromwel devenu plus fier & plus insolent par la crainte qu'il remarquoit en eux tous, continua son discours en cette maniere :

Discours au Parlement.

» Qu'il se seroit attendu à toute autre chose de » leur part, qu'à la résolution qu'ils avoient prise le jour précedent ; qu'il avoit eu jusqu'alors » trop bonne opinion de leur sagesse, pour les » croire capables de mettre sur le tapis de pareilles propositions : Qu'il s'étonnoit qu'ils se » fussent ingerez de toucher à une matiere, dont » la connoissance ne leur appartenoit en aucune » façon, qui avoit été la cause de la cassation » du premier Parlement, & pour laquelle il avoit » été chargé du poids de la Protection: Qu'ils sçûssent que le même Gouvernement, qui leur avoit » donné le pouvoir de s'assembler, lui avoit de-

feré la Charge & la Dignité de Protecteur ; & «
que comme ce Gouvernement leur avoit laissé «
la connoissance de certaines choses, dequoi il «
ne disconvenoit pas, il avoit aussi confié à luy «
seul, en le faisant Protecteur, la connoissance «
& la conduite de plusieurs choses, dont il n'a- «
voient aucun droit de se mêler : Qu'il vouloit, «
au reste, leur apprendre qu'il y avoit dans le «
Gouvernement certaines choses fondamentales, «
ausquelles il n'étoit jamais permis de tou- «
cher : Qu'on n'y devoit rien changer, & qu'el- «
les devoient demeurer inalterables : Que si «
quelqu'un entreprenoit d'y faire quelque chan- «
gement, il les avertissoit qu'outre son épée & «
l'autorité de sa Charge, il avoit encore d'au- «
tres moyens plus suffisans pour l'en faire repen- «
tir : Que le Parlement (poursuivit-il d'un ton «
plus menaçant encore) ne devoit pas s'imagi- «
ner, qu'il eût été assemblé pour toûjours : que «
l'Armée servoit de contrepoids entre ce Corps «
& lui ; que pour ce qui regardoit le Service «
Divin & la Liberté de Conscience, il seroit re- «
straint & limité, mais sans persecution ni con- «
tre les uns ni contre les autres ; qu'à l'égard «
des autres affaires, il espéroit de la pruden- «
ce du Parlement, qu'il voudroit bien s'en rap- «
porter à ce qu'il feroit, qu'autrement il se ver- «
roit contraint de leur déclarer qu'il arrêteroit «
leurs Assemblées pour l'interêt du peuple, pour «
éviter plusieurs inconveniens & pour donner à «
chacun la liberté d'aller vâquer à ses affaires «
domestiques ; & qu'il en useroit ainsi s'ils re- «
fusoient de souscrire la Formule de Serment «
qu'il leur mettoit sur la Table. En effet, il «
jetta cette Formule sur la Table, qui fut luë «
sur le champ par le Secretaire à l'ordinaire, & «
dont la teneur étoit telle : Moi N. je promets «
& m'oblige sincerement & de bonne foi, de de- «

» meurer toûjours fidelle au Seigneur Protecteur
» & au Gouvernement libre d'Angleterre, d'Ecosse
» & d'Irlande : & que suivant les conditions aus-
» qu'elles j'ai été appellé, élû & député pour être
» Membre du Parlement, je ne proposerai aucune
» chose, ni ne donnerai mon consentement à au-
» cune proposition, qui puisse porter préjudice au
« present Gouvernement, établi sur l'autorité du
» Parlement & sur celle que le Protecteur a re-
» çûë de lui. Ainsi m'aide Dieu & m'assiste.

Cromwel répond fierement au Parlement.

Cromwel ayant laissé cette Formule de Serment sur la Table, s'étoit retiré pour attendre dans son Appartement la résolution du Parlement. Comme il avoit parlé dans cette Assemblée en des termes extrêmement fiers, tels qu'à peine un Monarque eût osé s'en servir, & qu'outre cela cette Formule de Serment étoit fort injurieuse à la liberté de la République, il fût conclu à la pluralité des voix qu'on refuseroit de la signer : sur quoi ils députerent à Cromwel pour lui representer : *Que le Parlement ne pouvoit en aucune façon souscrire cette Formule, & que de plus il jugeoit trés nécessaire la continuation de ses Assemblées.* Le Protecteur indigné de cette réponse, tira de sa poche une montre de prix, & en la jettant de furie contre terre, devant les Députez : *Je le casserai*, dit-il en propres termes, *comme je casse cette montre.* Les Députez s'étant retirez & ayant fait au Parlement le rapport de ce qui étoit arrivé, toute l'Assemblée en fut si épouventée, que sur le champ cent vingt-sept Parlementaires, s'approchérent avec empressement de la Table, à l'envi les uns des autres, pour signer cette Formule. Et à leur exemple tous les autres firent la même chose, chacun craignant d'être la victime du ressentiment & de la cruauté du Tiran, s'il s'obstinoit à refuser une chose qu'il vouloit absolument.

Cette Formule ayant été renduë autentique par la souscription de tant de personnes, & Cromwel voyant par ce moyen toute la puissance legislatrice entre ses mains, il se rendit au Conseil d'Etat, où il proposa la necessité qu'il y avoit de dissoudre le Parlement, & la resolution qu'il avoit prise de le licentier ce jour même, comme n'étant plus d'aucune utilité à la République. Le Conseil d'Etat ayant approuvé sa resolution, il se rendit incontinent au Parlement, qu'il congedia en ces termes : *Nous avons, Messieurs, trouvé bon, le Conseil d'Etat, & moi, de vous renvoyer chacun dans sa Maison, le Gouvernement n'ayant plus besoin de Parlement.* Sur cela il se retira chez lui ; cependant les Députez du Parlement, députerent encore à Cromwel pour lui representer ; *que les peuples trouvoient étrange.....* Cromwel n'en voulut pas sçavoir davantage, il interrompit en cet endroit celui qui portoit la parole, & lui dit d'un air qui marquoit son indignation : *N'en dites pas davantage, je vous entends de reste. Je vous déclare donc que si dans une heure l'Assemblée n'est séparée, & la salle vuide, je saurai bien trouver les moyens de punir ceux qui desobéiront au Conseil d'Etat & à moy.* Les Deputez ayant rapporté au Parlement cette fiere réponse, la frayeur fut si grande dans cette Assemblée, qu'ils se renversoient les uns les autres entre les bancs, chacun tâchant de sortir le premier, dans la crainte où ils étoient tous de tomber entre les mains du Protecteur irrité.

Le Parlement séparé.

Qu'on peut aller loin, lorsqu'avec un génie extraordinaire & une conduite qui sçait ménager tous les évenemens & profiter de toutes les occasions, on se voit les Armes à la mai ! Voilà un Serviteur qui se rend maître de tout, & qui de simple Gentilhomme s'éleve

Reflexion.

à la Puissance souveraine, & sçait par la force de son genie égaler son autorité à celle des plus grands Rois. Cet homme, qui d'abord ne prêchoit, ne vantoit que la liberté, pour l'acquisition & la conservation de laquelle il vouloit, disoit-il, verser tout son sang & entreprendre les choses les plus difficiles & les plus penibles; oubliant tout d'un coup ces belles protestations, se fait le Tyran du Peuple, & opprime entierement cette même liberté qu'il vouloit rendre à sa Patrie. Qui l'eût jamais crû, qu'on dût voir un jour Cromwel sur le Trône sans être Couronné, & que ce même Cromwel feroit subir au Parlement le joug d'une miserable servitude? Les Ambassadeurs & les Partisans de la Maison Royale des Stuards, apprenant ce qui venoit d'arriver au Parlement, alloient disant avec des termes de mépris: *Ils le meritent bien les lâches; ne devoient ils pas s'attendre, aprés avoir nourri si délicatement un Serpent dans leur sein, à en être mordus & tuez.*

Les préparatifs extraordinires qu'avoit fait Cromwel, dés son avenement à la Charge de Protecteur, pour l'armement d'une puissante Flotte, outre une Armée de vingt-cinq-mille hommes qui devoit toûjours être entretenuë sur pied dans le Royaume, donnerent plus d'ombrage au Roi Catholique qu'à pas un autre; aparemment parce qu'il avoit le plus à perdre, ayant une partie de ses Etats (je veux dire la Flandre) comme sous la griffe de ce Tygre. Dom Loüis de Haro, qui aprés la mort du Comte Duc étoit devenu premier Ministre d'Etat, affecta contre son humeur, & faisant violence à son naturel de paroître un des plus ardens adulateurs de la fortune de Cromwel. Il pressa le Roi Catholique son Maître d'envoyer

le premier un Ambassadeur extraordinaire à Cromwel, esperant de gagner cet homme si avide de gloire & d'argent, en flâtant adroitement sa vanité. Mais Cromwel qui n'étoit pas si facile à duper pour tromper plus aisément celui qui s'étoit imaginé de le pouvoir tromper, fit semblant de mordre à l'hameçon jusques-là qu'il affectoit de dire : *Qu'il n'avoit point reçû de Lettre de congratulation plus obligeante ny mieux écrite, que celle de Dom Loüis de Haro.* Il le disoit avec tant de naïveté, que l'Ambassadeur de France y fut lui-même trompé & ne pût s'empêcher d'en avoir de la jalousie. Pour mieux couvrir son jeu, il ne manqua pas de faire réponse à Dom Loüis en des termes fort obligeans : voici l'Extrait de cette Lettre.

A Trés-Illustrissime Seigneur, Dom-Louis Mendozio de Haro.

Lettre de Cromvvel à Dom Loüis. 1654.

IL l'assure qu'il a appris avec beaucoup de plaisir, que le Roi d'Espagne avoit nommé un Ambassadeur pour le venir complimenter sur son élévation à la dignité de Protecteur : mais qu'il se fait sur tout un veritable plaisir d'avoir appris cette nouvelle de lui : Qu'en effet l'estime & l'approbation d'une personne, qui par ses grandes qualitez avoit merité que le Roi son Maître l'élevât à la plus grande Charge du Royaume, ne pouvoit que lui être trés-glorieuse. Il ajoûte qu'il croit avoir assez fait entendre à l'Ambassadeur du Roi d'Espagne qui étoit déja à Londres, & qu'il le feroit tout de même entendre à l'autre dés qu'il seroit arrivé ; qu'il ne souhaitoit rien tant que de se conserver l'amitié du Roi Catholique, & d'entretenir avec lui une union intime & une

paix que rien ne fut capable de troubler. Il finit par des souhaits qu'il fait pour Dom Loüis, auquel il écrit cette Lettre. Elle est dattée du 13. Juillet 1654.

Propositions de Cromwel à l'Ambassadeur Portugais.

Cromwel dés les premiers jours de son installation à la Charge de Protecteur, ayant fait appeller le Marquis de la Fontaine Ambassadeur du Roi de Portugal, lui fit de grands reproches, dont il faut dire la raison. Jean IV. Roi du Portugal, compatissant aux disgraces de l'infortuné Charles II. fils du Roi décapité, & ayant appris que ce même Charles II. avoit été contraint de sortir de France, & de se refugier en Hollande, où il se trouvoit sans argent, donna ordre à Jerôme Nunes de Costa, son Résident à Amsterdam, de compter à ce Prince vingt mille Ducatons, de laquelle somme il envoya une Lettre de change à Charles lui-même qui étoit alors à Breda, qui la fit rendre au Résident de Portugal, par *Tomaso Eliot* son Gentilhomme de Chambre. Le Résident ayant reçû cette Lettre, quoiqu'elle fût à huit jours de vûë, voulut bien, pour donner à son Roi des marques du zéle qu'il avoit pour lui, compter à Eliot la somme qu'elle portoit le même jour qu'il la lui rendit. Cromwel ayant eu avis de cela fit appeller comme nous l'avons dit, l'Ambassadeur de Portugal, & lui reprocha : *Que le Roi son Maître fournissoit de l'argent aux ennemis de la République d'Angleterre, pendant que d'un autre côté par de belles paroles & des témoignages d'amitié il tâchoit de porter cette même République à faire ensemble une étroite confédération, & à lier une amitié que rien ne fût capable de dissoudre.* Ce Discours dans les conjonctures où étoient les affaires, ne fut pas trop du goût de l'Ambassadeur,

Quels desseins n'étoit pas capable de former & d'executer un homme, qui se voyoit seul Maître absolu de trois Royaumes, sans qu'il se trouvât personne qui pût contrebalancer son autorité, ni qui osât s'opposer à ses résolutions quelles qu'elles fussent? Qui voyoit outre cela que la seule terreur de son nom étouffoit tous les projets de guerre qui se formoient contre luy dans les Cours étrangeres, soit pour remettre le Roi Charles sur le Trône, soit pour se mettre à couvert des entreprises qu'il pourroit former contre les autres. Quels vastes projets ne devoit-il pas rouler dans sa tête, lorsqu'il consideroit sa puissance si bien établie au-dedans, qu'il n'étoit pas possible d'esperer de pouvoir exciter la moindre division dans le Royaume! Un homme tel que Cromwel, qui regnoit absolument sur trois Royaumes, dont l'autorité étoit sans bornes, qui sembloit avoir enchaîné la fortune, & l'avoir attaché pour toûjours à ses interêts, aprés être venu à bout de tout ce qu'il avoit entrepris, ne pouvoit qu'avoir de grands desseins en tête.

La nouvelle dignité de Cromwel faisoit le sujet le plus ordinaire des entretiens & des reflexions des Politiques dans toute l'Europe. Il dressa un nouveau Ceremonial à sa fantaisie, qu'il consigna à la Secretairie & à la Chancellerie, soit pour regler la maniere dont il vouloit qu'on reçût les Ambassadeurs & autres Ministres, soit pour fixer les Titres dont il vouloit qu'on se servit en écrivant aux Puissances étrangeres. Voici le Titre d'une de ces Lettres.

Lettre du Protecteur au Comte d'Oldembourg.

Illustrissimo Domino *Anthonio Gunthero*, Comiti Oldemburgi & Delmerhorst, Domino Jehvern, & Zuphau-

sen; Salutem. C'EST-A-DIRE : *Au très-Illustre Seigneur* Antoine Gunther *Comte d'Oldembourg & de Delmerhorst, Seigneur de Jehvern & de Zniphausen ; Salut.*

Voici une autre Lettre que nous rapporterons tout au long.

Lettre du Protecteur au Prince de Tarente

OLIVERIUS Protector Reip. Angliæ, Scotiæ, Hiberniæ, &c. Illustrissimo Principi Tarentino ; Salutem. *Perspectus ex Litteris tuis ad me datis Religionis amor tuus, & in Ecclesias Reformatas pietas eximia, studiumque singulare, in ista præsertim generis Nobilitate ac splendore, eaque sub Regno, in quo, deficientibus ab Orthodoxa Fide, tot sunt Nobilissimis quibusque spes uberes proposita, tot firmioribus incommoda subeunda per magno me plano gaudio ac voluptate effecit. Nec minus gratum erat placuisse me tibi, eo ipso Religionis nomine, quo nihil mihi dilectius atque charius imprimus esse debet. Deum autem obtestor, ut quam de me spem Ecclesiarum, & expectationem esse ostendis, si possim ei aliquando vel satisfacere, si opus erit, vel demonstrare omnibus, quàm curem non deesse. Nullum equidem fructum laborum meorum, nullum hujus, quam obtineo in Republica mea, sive dignitatis sive muneris, nec ampliorem existimarem, nec jucundiorem, quàm ut idoneus sim, qui Ecclesiæ Reformatæ vel amplificationi, vel incollumniati, vel quod maximum est, paci servam. Te vero hortor magnopere ut Religionem Orthodoxam, quâ pietate ac studio, à Majoribus acceptam profiteris; ea-*

dem animi firmitate atque constantia ad extremum usque retineas. Nec sanè quidquamerit te, tuisque parentibus Religiosissimis dignius, nec quod pro tuis in me meritis, quanquam tuâ causâ cupio omnia, optare tibi melius, aut praclarius queam, quàm si sic te pares, atque instituas, ut Ecclesia prasertim Patria, quarum in Disciplina tam felici indole, tamque illustri loco natus es, quanto cateris praluces, tanto firmius in te prasidium, suis rebus constitutum esse sentiant. Vale Albâ Aulâ die 26. Junii 1654. Illustrissima Dignitatis vestra Studiosissimus. OLIVERIUS, *&c.*

Dans cette Lettre Cromwel assûre le Prince « de Tarente qu'il a appris avec un plaisir extrême, « dans la Lettre qui lui a écrite, le zéle & « l'attachement inviolable qu'il y fait paroître « pour les Eglises Réformées ; en quoi il merite « des loüanges d'autant plus grandes, qu'il fait « paroître ce zéle dans un tems & dans un lieu où « l'on donne de si grandes esperances aux per- « sonnes de son Rang, qui voudroient abandon- « ner la Foi Orthodoxe, & où ceux qui s'y tien- « nent fermes sont menacez au contraire de tant « d'incommoditez. Il est ravi de son côté de luy « avoir plû par le même endroit. Il prend Dieu « à témoin qu'il ne souhaite rien tant que d'a- « voir occasion de répondre à l'opinion avanta- « geuse que les Eglises ont conçûës de son zéle & « de sa pieté, en travaillant à la propagation de « la vraye Foi, & en procurant à l'Eglise le repos « & la paix. Il exhorte les Princes de retenir con- « stamment jusqu'à la fin, cette Religion Or- « thodoxe qu'il avoit reçûë de ses Peres. Il a- « joûte que rien ne peut être plus glorieux pour « lui que de la proteger de tout son pouvoir. «

Cromwel ayant remarqué que la Nation «

Politique de Cromwel pour obtenir des Anglois ce qu'il en souhaitoit.

Angloise naturellement fiere, n'avoit pas de plus grand plaisir que de lui voir former quelque dessein dont l'execution fit retentir partout la gloire du nom Anglois, & qu'en de pareilles occasions elle étoit toûjours prête à lui sacrifier tout ce qu'elle avoit de plus cher: Pour flâter la vanité de ce peuple, ce qu'il regardoit comme le meilleur moyen d'en obtenir tout ce qu'il voudroit, & pour cacher d'autres desseins qu'il pouvoit avoir, il fit courir le bruit dans les trois Royaumes soûmis à sa protection, qu'il avoit resolu d'envoyer brûler Rome, abolir pour toûjours l'Inquisition, sacager Nôtre-Dame de Lorette, enlever les richesses sans nombre qui y étoient, pour en enrichir l'Angleterre & faire le Pape lui-même Prisonnier, qu'il pretendoit faire conduire dans la Tour de Londres. Et il est certain que les Partisans de Cromwel & les Officiers de Guerre ne berçoient presque le peuple que de ces entreprises chimeriques, qu'il écoutoit avec avidité. Mais Cromwel étoit trop habile pour former de tels desseins: il sçavoit bien que le Pape pouvoit facilement unir dans une Ligue contre lui tous les Princes Catholiques; la chose du monde qu'il craignoit le plus: mais il étoit bien-aise de nourir son peuple de ces chimeres, & il sçavoit bien empêcher que les interessés n'y ajoûtassent foi & qu'ils n'en prissent l'allarme.

Etat de la Cour de Rome.

Il y avoit alors sur le Siége Apostolique le Pape Inocent X. Pamfilio qui étant déja fort vieux, car il avoit quatre-vingt ans, laissoit à *Donna Olympia* sa cousine, le maniment de toutes les affaires: comme la grande passion de cette femme étoit d'entasser richesses sur richesses, elle n'aimoit pas l'intrigue & l'embarras des grandes affaires, & se rendoit aisément aux voyes d'accommodement qu'on lui proposoit;

cette Dame avoit été ennemie mortelle des Barberins : mais le Pape s'étant repenti des persécutions qu'elle leur avoit fait souffrir, & les ayant reçûs dans ses bonnes graces, il voulût qu'à l'avenir la maison des Pamphiles & celle des Barberins, vécûssent dans une parfaite intelligence. En effet, Innocent recommanda sur le champ à sa Cousine de ne rien entreprendre que de l'avis & du consentement des Barberins, qui pendant le long Siége d'Urbain leur Oncle, avoient acquis par une longue experience une connoissance parfaite des affaires ; desorte qu'on pouvoit dire avec verité, que la Cour de Rome n'étoit gouvernée que par les conseils des deux Cardinaux Barberins, & par les conclusions que *Donna Olympia* formoit sur les avis & les conseils des ces deux Cardinaux.

Il y avoit alors en Angleterre un certain Chevalier nommé *Robert Tambot*, qui seul entre les Catholiques avoit eu l'adresse de se maintenir dans les bonnes graces de Cromwel ; il lui avoit plû par un esprit doux & pacifique, ennemi des broüilleries, fort éloigné de toute faction, & entierement appliqué aux exercices de sa Religion. Ces qualitez lui avoient gagné la confiance du Protecteur, & le lui firent choisir comme un sujet trés propre à découvrir les intrigues de la Cour de Rome, & à lui ôter les apprehensions où les bruits que Cromwel avoit pris plaisir de répandre dans le trois Royaumes, pouvoient l'avoir jettée. Il lui proposa donc de faire un voyage à Rome, & lui donna les instructions necessaires pour réüssir dans le dessein pour lequel il l'y envoyoit. Il se rencontroit heureusement, que Tambot étoit ami & confident du secret du Cardinal Antoine Barberin, qui, comme nous l'avons dit, pouvoit tout sur l'esprit du Pape & sur celui de *Donna*

Olimpia. Tambot étant arrivé à Rome, alla d'abord trouver ce Cardinal, & confera avec lui sur les affaires qui lui avoient été commises. Il le pressa d'assurer le Pape & sa Cousine, que non-seulement le Protecteur d'Angleterre n'avoit pas la moindre pensée de molester & de troubler l'Etat Ecclesiastique; mais que de plus il étoit prêt, sans préjudice pourtant de sa Religion, & autant qu'il le pourroit sans faire tort à la République d'Angleterre, d'avoir avec lui une parfaite correspondance & de contribuër au bien de la Cour de Rome. En effet, le Protecteur avoit expressement chargé Tambot de faire tout ce qu'il pourroit, pour ôter de l'esprit de ceux qui gouvernoient la Cour de Rome, tous les soupçons qu'ils pourroient avoir conçûs, à l'occasion du bruit qui couroit parmi le peuple d'Angleterre, que Cromwel avoit resolu d'abattre entierement la Puissance du Pape. Tambot s'acquitta fort bien de sa commission, & s'arrêta à Rome en qualité, pour ainsi dire, de Ministre secret de Cromwel.

Black passe dans la Mer Mediterranée. 1654.

Cependant Cromwel, afin que sa Flotte, qui étoit bien pourvûë & bien armée, ne demeurât pas sans rien faire, voulant soûtenir par des effets la terreur de son nom, & entretenir le peuple dans les magnifiques esperances qu'il leur avoit données, ordonna à l'Amiral Black de faire voile vers la Mediterranée avec une Flotte de trente Vaisseaux, afin que côtoyant les rivages & les ports d'Italie, & particulierement ceux de l'Espagne, il y jettât par tout la terreur. Black avide de butin & de gloire, reçût cette commission avec joye, & se disposa incontinent à l'executer de son mieux: il partit, & aprés avoir essuyé une tempête assez facheuse prés de Torbay, il tira à la faveur d'un bon vent, droit vers Naples, jettant l'épou-

vente

vente dans toutes les côtes, & pillant de plus, comme un Pirate excellent, tout autant de Vaisseaux, tant Marchands, que Vaisseaux de guerre, qu'il en pouvoit rencontrer; desorte qu'en fort peu de temps il envoya en Angleterre, avec bonne escorte, vingt-six Vaisseaux des meilleurs, conduits par des Matelots Anglois, & richement chargez de butin, qu'il avoit fait. Tous ces Vaisseaux entrérent dans la Tamise par ordre de Cromwel, qui trouva à propos de donner aux Anglois cet agréable spectacle pour flâter leur vanité.

Black s'arréta quelque temps sur le rivage de Naples pour y passer les Fétes de Noël. Lors qu'on lui vit moüiller l'ancre, toute la Ville en prît l'allarme, & pour prévenir les maux qu'on craignoit, on lui envoya des rafraîchissemens & quantité de provisions, qui montoient à la valeur de deux cens pistolles. Bien des gens crûrent que le dessein de Black en faisant voile de ce côté-là, étoit de rencontrer la Flote Françoise commandée par le Duc de Guise, ou pour la piller, ou pour la battre; mais la sage conduite de ce Duc lui fit éviter cette dangereuse rencontre. Black ayant ainsi manqué son coup, aprés avoir fait remercier le Vice-Roi & la Ville de Naples des presens qu'ils lui avoient envoyez, & de ce qu'ils l'avoient invité à venir passer les Fête à Naples, ce qu'il ne crût pas devoir accepter, s'en excusant pourtant fort honnêtement; pressé par d'autre interêts, il leva l'ancre, & ayant mis à la voile, il partît des côtes de Naples le trentiéme de Décembre, & tira droit à Livorne en fort bon ordre.

L'Etat Ecclesiastique allarmé.

Ce fut dans ce temps-là, le matin du septiéme Janvier, que mourût le Pape Innocent X. accablé d'infirmitez, & âgé de quatre-vingt & un an. L'arrivée de Black dans la Mediterra-

née, & les pirateries qu'il y avoit exercées, avoient tellement jetté l'épouvente dans l'Etat Ecclesiastique & en particulier dans la Ville de Rome, qu'un trés-grand nombre s'étoient déja retirez dans les montagnes les plus affreuses. Cependant le Chevalier Tambot continuoit toûjours ses négotiations avec le Cardinal Antoine, & l'assuroit toûjours plus fortement, qu'aucun mal ne seroit fait de la part de Cromwel à l'Etat Ecclesiastique. Et le Cardinal pleinement persuadé de la bonne foi du Chevalier, tâchoit de son côté de rassurer. Donna Olimpia, qui à son tour n'oublioit rien pour dissiper les craintes de la Cour de Rome, en l'assurant qu'on avoit donné de si bons ordres, qu'il n'y avoit du tout rien à craindre. Mais le moyen d'ôter de l'esprit du peuple, de tant de Prêtres, de tant de Moines, qui ne connoissoient pas les vûës secrettes de Cromwel, & qui ne pouvant pas pénétrer dans les mistéres de sa Politique, ne jugeoient des choses que pat les apparences, qui en effet étoient trés-effrayantes; le moyen, dis-je, d'ôter de l'esprit de ces gens-là la crainte que leur causoit la presence d'un Amiral tel que Black: ils ne craignoient pas moins que de lui voir saccager Rome & Nôtre-Dame de Lorette. Pour appaiser le Peuple, dont il étoit à craindre de s'attirer le couroux, s'il venoit à s'imaginer qu'on négligeât de se précautionner contre le danger pendant la vacance du Siége, la Cour de Rome ordonna qu'on feroit des Processions par-tout, & le saint Sacrement seroit exposé pendant quarante heures, pour prier Dieu de vouloir délivrer l'Etat Ecclesiastique des rapines & des violences des hérétiques; elle ordonna qu'on renforçat la garnison de la Ville de Lorette, & on fit marcher les Milices en

toute diligence vers les côtes les plus exposées.

Cependant l'Amiral Black étant arrivé à la vûë de Livorne, dépêcha son Secretaire au Grand Duc Ferdinand II. pour lui demander soixante mille pistoles, pour les dommages que les Anglois avoient soufferts dans cette Province, & en payement des Vaisseaux appartenans à la République d'Angleterre, que le Prince Robert avoit vendus à ses sujets, & qui étoient mal acheptez, parce que celui qui les avoit vendus n'en avoit pas le droit, puisqu'ils ne lui appartenoient pas. Le Secretaire avoit ordre de protester : *Que si on manquoit de payer cette somme le jour suivant, l'Amiral seroit obligé d'en demander encore une plus grande, pour le dédommager de la dépense qu'il feroit en attendant le payement.* Le Grand Duc ayant demandé du temps pour en donner avis à la Cour de Rome prétendant l'engager à payer sa part de cet argent, Black fit réponse que c'étoit une affaire qui regardoit le Duc, & ses sujets en particulier, & qu'il n'avoit rien à démêler avec la Cour de Rome. Desorte que force fut à Ferdinand de payer seul cette somme, qui fut comptée en trente-cinq mille pisto'es d'Espagne, & vingt-cinq mille d'Italie. Le Grand Duc prétendit ensuite s'en faire rendre la moitié à la Cour e Rome; & par bonheur pour lui, Alexandre VII. Siennois, qui avoit été son sujet, fut élevé sur le Siége Apostolique, & lui fit donner vingt mille pistoles pour le dédommager un peu.

Il va à Tunis.

L'Amiral Black aprés avoir donné l'allarme aux Chrétiens ayant mis l'argent qu'il avoit reçû dans plusieurs Vaisseaux pour plus de sûreté, résolut d'aller jetter la terreur parmi les Infidelles. Dans ce dessein il fit voile vers la Barbarie, & dés qu'il fut arrivé à la vûë de Tunis, il dépêcha vers le Roi pour lui de-

mander tous les prisonniers Anglois qu'il avoit entre ses mains. Ce Roi fit réponse qu'il étoit prêt à les rendre, pourvû qu'on lui rendît en échange les Turcs que les Chrétiens tenoient prisonniers, & ceux particulierement qui étoient entre les mains des Chevaliers de Malte; mais Black sçachant que ces Chevaliers ne vouloient pas les relâcher sans rançon, & le Roi de Barbarie ne voulant pas la payer, il se mit à croiser & prît quelques Vaisseaux, qui portoient quantité de munitions en Candie. Et voilà tout l'avantage qui revint à la Chretienté de cette expédition de Black.

Il va à Alger & à Tripoli. 1655.

Le Roi de Tunis fort épouventé à la nouvelle de tant de ses Vaisseaux pris & pillez dans ses mers, envoya un de ses Conseillers à Black, pour lui dire qu'il lui accordoit sa demande. Ayant donc obtenu la liberté de plus de 350. esclaves, sujets à la République d'Angleterre, qu'il reçût dans sa Flotte, il conclut avec ce Roi un nouveau Traité, pour la liberté du commerce entre les deux Nations. Et aprés avoir laissé à Tunis un Consul Anglois, il fit voile vers Tripoli & ensuite à Alger. Quoi qu'il n'y débarqua pas, les Mores ne laisserent pas neanmoins de lui faire de grands honneurs & de le regaler de plusieurs rafraîchissemens; ce qui l'obligea à renouveller avec eux l'ancienne confederation. Peu aprés il tira de là vers Cadix, esperant de rencontrer la Flotte Espagnolle, qui venoit du Perou richement chargée d'or & de marchandises; ce qui étoit le principal but où visoit la Flote de Cromwel uniquement destinée à la Piraterie; mais Black manqua encore cette fois son coup.

L'Amiral Pen va aux Indes. 1655.

Comme Cromwel souhaitoit passionnément de faire passer la terreur de son nom jusques dans les Indes, il y envoya l'Amiral Pen & le

Géneral Venable, avec une Flotte de trente-huit Vaisseaux d'élite, qui fit voile vers les Isles de Barbades sur la fin de Janvier, à dessein toutefois de piller la Flotte Espagnole, qu'on croyoit ne pouvoir échapper, ou à l'Amiral Pen, ou à l'Amiral Black, & qui cependant évita l'un & l'autre. Pen étoit presque à peine arrivé au lieu où il avoit dessein d'aller, que la nouvelle se répandît dans l'Europe, qu'il s'étoit emparé de l'Isle de saint Dominique & de tous les tresors du Perou. Cette nouvelle enfla autant le cœur aux Anglois qu'il l'abatît aux Hollandois & aux Espagnols sur tout. Tous les Ambassadeurs allérent feliciter le Protecteur, il n'y eût que celui d'Espagne qui demeura renfermé dans son Hôtel. Outre les feux de joye qui se firent par tout, Cromwel ordonna un jour de jeûne pour rendre graces à Dieu. Mais pendant qu'on faisoit toutes ces réjoüissances, on reçût des nouvelles bien differentes de celles qui en étoient le sujet; on aprît que trois mille Anglois avoient été taillez en piéces par les Espagnols dans l'Isle de S. Dominique, plus de deux mille blessez, & que le reste de l'Armée avoit été contraint de s'enfuïr dans leurs Vaisseaux pour se sauver. On peut compter cette disgrace pour la premiere qu'eût reçûë Cromwel depuis qu'il avoit commencé à regner; mais ce qui le mortifia le plus, ce fut la honte de s'être laissé surprendre & d'avoir autorisé une fausse nouvelle par une trop grande credulité. Il tâcha néanmoins de cacher sa confusion sous un rire affecté, & ordonna que vingt Vaisseaux bien équipez, & bien pourvûs de vivres & de munitions fissent voile de ce côté-là. Cependant l'Amiral Pen tâcha de reparer un peu la perte qu'il avoit faite par la prise de la Jamaïque, que les Espagnols avoient abandonnée,

Le Chevalier VVane accusé, & de quoy ? Plusieurs ennemis cachez de Cromwel ne pouvant se vanger ouvertement, furent ravis de trouver dans sa credulité un beau champ à la Satire, ils le raillerent cruellement d'avoir si bonnement ajoûté foi à une nouvelle sans fondement & qui avoit été dite en l'air par quelqu'un qui avoit dessein de se mocquer de lui. Ses feux de joye & son jeûne ne furent pas oubliez ; & comme l'avanture étoit divertissante pour les ennemis du Protecteur, ils ne manquerent pas de s'en bien divertir à ses dépens & de le bien tourner en ridicule : Cromwel en fut outré. Il craignoit que ces Satires en l'immolant à la risée publique, ne le décreditassent dans l'esprit du peuple, dont l'estime & la bonne opinion étoient le plus solide appui de sa grandeur. Il jugeoit qu'il avoit un interêt extrême à arrêter le cours de ces Satires ; mais pour cela il falloit en découvrir les Auteurs, & la chose étoit difficile. Quelque recherche qu'il en fit il n'en pût jamais venir à bout ; il trouvoit seulement qu'il y avoit grand lieu d'en soupçonner le Chevalier Wanne, qui avoit l'esprit naturellement porté à la Satyre, & qui étoit son ennemi juré. Mais aprés tout, il ne trouvoit point de preuves convaincantes contre lui. Il avoit seulement des soupçons, qui à la verité paroissoient assez bien fondez.

Cromvvel le gagne par des bienfaits. Comme il ne doutoit nullement que le Chevalier Wane ne fut l'Auteur de ces Satyres, il ne voyoit que deux moyens de les faire cesser. L'un étoit de le faire perir par la violence, l'autre de le gagner & de l'attirer dans ses interêts par des graces & par des bienfaits. Le premier de ces moyens ne pouvoit que le rendre odieux au peuple, qui regardoit Wane comme un des plus zelez Promoteurs de la République ; d'ailleurs la mort d'un homme de merite qui

avoit déja soixante & trois ans, eût été regardée de tout le monde comme une action barbare & inhumaine, d'autant mieux qu'on ne pouvoit alléguer contre lui aucune preuve juridique. Ces raisons déterminerent le Protecteur à prendre le parti de la douceur & à tâcher de gagner son ennemi par des caresses & par des bien-faits; chose qui étoit d'autant plus facile, que ce Chevalier avoit peu de bien & beaucoup d'ambition. D'abord il lui fit offrir le gouvernement d'Irlande; mais Wane étant déja vieux, comme nous l'avons remarqué, il ne voulut pas accepter une Charge si difficile & si fatigante. A son refus, Cromwel lui donna une place dans le Conseil d'Etat, avec une pension de six cens guinées par an. Cette générosité eût tout l'effet que Cromwel pouvoit souhaiter; on vit tout d'un coup cesser cette foule de Satyres qui paroissoient tous les jours contre lui. Ceux qui les faisoient, gagnez par cet exemple, cesserent d'en faire de nouvelles: *Si Cromwel*, disoient-ils *pour, empêcher qu'on ne fasse des Satyres contre lui, fait de si grandes graces; que ne fera t'il pas en faveur de ceux qui s'appliqueront à loüer son merite.* Les Ecrivains de son temps ne manquerent pas de loüer cette action & de l'élever jusqu'aux nuës. Ils lui donnerent mille loüanges flâteuses, & soûtinrent que jamais Prince n'avoit rien fait qui en approchât. Pour Wane qui voyoit bien que cette action de Cromwel étoit plûtôt l'effet de sa politique qu'un mouvement de générosité & de grandeur d'ame, crût que c'étoit assez de se taire, & qu'il n'étoit pas obligé de le loüer.

Ce fut à peu prés dans ce tems, que le Vice-Amiral Michel-Adrien Ruiter, fut envoyé à Londres par les Etats Généraux, pour y re-

gler l'échange de quelques Vaisseaux Anglois, & de plusieurs piéces de Canon contre d'autres Vaisseaux, & d'autres piéces de Canon appartenans aux Hollandois. Ruiter fut choisi pour cette négociation, parce qu'on le jugeoit trés-habile en ces matieres. Quoique ce Vice-Amiral n'eût pas encore acquis cette grande réputation qu'il a eûë depuis, & qu'il commençât seulement dés-lors à s'élever à cette gloire immortelle qui le fera admirer dans tous les siécles, & au fait de laquelle il étoit monté, lorsqu'il perdît la vie l'an 1676. en combattant en Sicile pour les Espagnols. Cromwel fut néanmoins si satisfait de son air, de ses manieres de la solidité de ses raisons, & du jugement sage & moderé qu'il porta sur quelques differens dont il n'avoit pû convenir avec les Commissaires de l'Amirauté ; qu'instruit d'ailleurs de sa valeur & de sa grande experience dans les affaires de Marine, il lui accorda tout ce qu'il voulut, & se soûmit entierement à ses décisions. Pour lui donner une marque toute particuliere d'estime qu'il avoit pour lui, il voulut bien l'inviter à dîner avec lui & le faire asseoir à table entre ses deux fils : grace qu'il n'accordoit qu'à trés-peu de personnes ; car le Protecteur observoit extrêmement de ne se pas familiariser avec beaucoup de gens, de peur de donner par là à ses ennemis la facilité de s'approcher de trop prés de sa personne, ou de leur fournir les moyens de s'instruire de sa maniere de vivre. On a crû que Cromwel, n'avoit ainsi distingué Ruiter, que pour avoir occasion de le questionner & d'apprendre adroitement de lui le fort & le foible des forces maritimes des Hollandois, & l'état de leurs affaires dans les Indes. En effet, il eût de grandes conferences avec lui sur

ces matieres ; mais inutilement , & il fut contraint d'avouër à ses amis, *que Ruiter étoit trop fin pour être surpris & trop attaché aux interêts de sa Patrie pour la trahir le moins du monde.*

La Mere de Cromwel étoit morte sur la fin de Décembre de l'année précedente, & on en avoit differé les funerailles prés de deux mois, pour avoir le temps de s'y préparer & de les faire avec toute la solemnité, que le meritoit une *femme, qui avoit mis au monde un aussi grand homme que Cromwel* : car c'est ainsi qu'on en parloit à Londres. Cependant Cromwel affectoit une grande modestie : ne voulant pas paroître choquer ouvertement les rigoureuses Loix d'une exacte réforme qu'il avoit fait publier contre le luxe & la dépense. Mais souhaitant pourtant de s'exempter de l'observation de ces Loix, il fit agir secretement quelques-uns de ses Partisans les plus affidez auprés du Conseil d'Etat, pour le porter à faire des funerailles à sa Mere, dignes non-seulement de la Mere d'un Protecteur ; mais telles qu'on les auroit pû faire aux plus grands Monarques. En effet, elle fut ensevelie dans la Chapelle Royale de Westminster ; ce que ne pûrent voir sans rire ceux qui se souvenoient de l'avoir vûë dans une fortune fort médiocre. Il voulut que sa dot, qui étoit environ de douze cens livres sterling, fut distribuée aux pauvres, jugeant bien que ni ses fils ni ses petits fils n'en auroient plus grand besoin.

Mort de la Mere de Cromwel.

Il arriva alors une affaire qui donna beaucoup à penser aux Ministeres des Princes étrangers. Les Marquis de la Fontaine grand Chambellan, & Ambassadeur du Roi de Portugal en Angleterre, où il avoit été envoyé avec un superbe équipage, pour proposer à Cromwel tous les avantages imaginables, afin de le détourner de la Ligue, que l'Ambassadeur du Roi

Dom Pentaleon tue un Anglois.

Catholique lui proposoit avec l'Espagne : ce Marquis, dis-je, avoit pris avec lui Dom Pantaleon son frere, qui étoit un jeune homme d'environ vingt-ans, aimant ses plaisirs, & ne cherchant qu'à se divertir. Il eût bien-tôt lié une étroite amitié avec un Gentilhomme Anglois qui avoit les mêmes inclinations que lui ; mais comme c'étoit le vice & non la vertu qui les unissoit, ils se broüillerent bien-tôt. Ils eûrent querelle au sujet de quelque femme, & la jalousie les transportant l'un & l'autre, ils mirent l'épée à la main au milieu d'une ruë, où l'Anglois fut tué de deux coups d'épée que Pantaleon lui porta. Cependant ce dernier fut assez heureux pour se rendre à l'Hôtel de l'Ambassadeur son frere, sans être pris. Mais le peuple de Londres peu accoûtumé à voir des assassinats de cette nature, & poussé par les Parens & les amis de celui qui avoit été tué, courût confusément au quartier de l'Ambassadeur pour enlever le meurtrier. Dequoi Cromwel ayant eû avis, il envoya en toute diligence deux Compagnies de Cavalerie, pour garder la personne & le quartier de l'Ambassadeur, & pour s'assurer de Pantaleon.

Il est pris dans la maison de l'Ambassadeur son frere.

Cromwel ayant appris que le peuple s'irritoit de plus en plus, resolut pour l'appaiser, de faire prendre le coupable & de le faire punir. Pour cet effet, il envoya à l'Ambassadeur un Juge de Paix & un Secretaire, pour le lui demander. Mais l'Ambassadeur leur fit réponse, qu'il ne pouvoit le leur livrer sans la permission du Roi de Portugal son Maître. A son refus, Cromwel envoya un autre Juge de Paix suivi d'une Compagnie, avec ordre s'il refusoit de le livrer de le prendre par force. L'Ambassadeur ne manqua pas de representer au Protecteur par écrit, combien tout le monde se-

roit choqué de voir une République qui commençoit seulement de s'établir, entreprendre de violer le Droit des gens, en violant les immunitez des Ambassadeurs, que les Payens mêmes avoient regardées comme une chose sacrée; mais voyant que les Juges s'obstinoient à le demander, & que les Soldats se préparoient à entrer pour l'enlever de force, il le remît lui-même entre les mains des Juges & du Secretaire, dequoi il se fit donner Acte; & cependant son frere fut conduit en prison.

L'Ambassadeur censuré.

Ces sortes d'accidens (je ne parle pas de l'homicide) qui donne atteinte à un caractere aussi inviolable que l'est celui d'Ambassadeur, n'arrivent ordinairement que par la faute de ceux ausquels on confie cette Charge, qui souvent manquent d'experience & sont trés-mal instruits de leurs droits. C'est ce qu'on peut aisément remarquer dans la conduite du Marquis de la Fontaine, par tout ailleurs, Chevalier d'un grand mérite; car on ne peut nier qu'il n'ait fait en cette occasion une démarche trés blâmable. Non-seulement il devoit refuser de remettre son frere entre les mains de Cromwel; mais de plus, il devoit tenir les portes de son Palais fermées, & empêcher de tout son pouvoir que personne n'entrât, étant visible que sa résistence lui eût été d'autant plus glorieuse, qu'elle eût été plus grande: quelle imprudence n'étoit-ce donc pas à lui de le remettre de ses propres mains? Deplus, il se laissa miserablement pîper par les paroles équivoques de Cromwel qui pour se délivrer de ses importunitez continuelles, lui dit: *Vous pouvez compter pour sûr Monsieur l'Ambassadeur, qu'en moins de huit jours vous verrez vôtre frere chez vous.* Huit jours s'étant passez, & l'Ambassadeur ne voyant encore aucun effet des promes-

ses de Cromwel, il le pressa de nouveau; mais lui pour gagner toûjours du tems: *De grace*, lui dit-il, *Monsieur l'Ambassadeur, ne vous impatientés pas je vous réponds que vous verrez bien-tôt vôtre frere chez vous.* Ce en quoi il le trompoit, c'est qu'il prétendoit le lui envoyer mort, au lieu que l'Ambassadeur s'imaginoit qu'il s'engageoit à le lui rendre sein & sauf.

Cependant Cromwel se trouvoit un peu embarassé, & il eût bien voulu n'avoir pas poussé les choses si loin. Il n'y avoit point de milieu à garder, il falloit nécessairement, ou qu'il fit réparation à l'Ambassadeur, en relâchant son frere; ou qu'il fit mourir le coupable. Sa fierté naturelle l'empêchoit de prendre le premier parti, il étoit incapable de faire des soûmissions & d'abandonner une chose qu'il avoit entreprise avec beaucoup de hauteur: mais de l'autre côté, il étoit dangereux de pousser les choses à l'extremité, & l'execution du frere de l'Ambassadeur pouvoit avoir des suites fâcheuses. Ces difficultez n'empécherent pas Cromwel de demeurer ferme dans sa résolution. Mais il faut remarquer qu'au lieu que d'abord il fit enlever Pantaleon de force avec beaucoup de précipitation d'entre les bras & dans la maison de l'Ambassadeur son frere; il prît ensuite toutes les précautions nécessaires pour remedier aux inconveniens qui en pourroient naître, & qu'il ne fit mourir le coupable qu'aprés l'avoir tenu en prison plus de quatre mois. Il faut avoüer néanmoins que Dom Jean de Bragance alors Roi de Portugal, negligea extrêmement les interêts de sa gloire, & qu'il ne fut pas assez jaloux de soûtenir les droits de sa Dignité Royale. C'est qu'il voulut ménager Cromwel, dont l'amitié lui paroissoit absolument nécessaire dans la geurre, où il se voyoit en-

gagé contre les Espagnols, & dont le couroux ne pouvoit que lui être funeste dans une telle circonstance. Il prit donc le parti de retenir son ressentiment, de peur de ruïner des affaires plus importantes s'il entreprenoit de pousser Cromwel pour une affaire d'honneur, & s'il s'opiniâtroit à poursuivre la réparation de l'affront qu'il avoit reçû en la personne de son Ambassadeur. Il se contenta donc d'écrire à ses Ambassadeurs à Paris, à la Haye, & sur tout à celui qu'il avoit à Londres, pour leur recommander de presser de tout leur pouvoir la liberté du prisonnier. Mais Cromwel s'en excusa, promettant toûjours qu'il le rendroit à son frere. Enfin le Protecteur voyant que le Roi de Portugal agissoit avec trop de lenteur pour craindre qu'il entreprit de se vanger, fut bien-aise de faire connoître à tout le monde, qu'aucune consideration n'étoit capable de l'empêcher de punir les coupables, & qu'il étoit intrepide quand il s'agissoit d'executer les Loix de la justice. Il commanda donc qu'on tranchât la tete à Pantaleon, & que son corps fut porté à l'Ambassadeur son frere. On dit que l'Ambassadeur d'Espagne ne contribua pas peu à faire recevoir cet affront au Roi de Portugal & à son Ambassadeur, en representant à Cromwel : *Que Dom Jean étant un Usurpateur & non un Roy légitime, il pouvoit fort bien faire mourir Pantaleon, sans violer les Droits & les Immunitez des Ambassadeurs.* Mais en verité, c'étoit bien à Cromwel qu'il falloit parler d'Usurpateur ! Quoiqu'il en soit, on ne peut s'empêcher de regarder cette action violente comme un coup qui ne pouvoit partir que de la main d'un Tiran tel qu'étoit Cromwel.

A peu prés dans le même temps, Cromwel voulut que tout le monde apprit qu'il avoit

les mains longues, & qu'il pouvoit châtier ses ennemis par tout, fit enlever adroitement Henri Hyde, qui étoit de la part de Charles II. à Constantinople en qualité d'Ambassadeur. Cet infortuné Seigneur fut trahi par quelques Anglois, qui témoignant avoir beaucoup de zéle pour le Roi Charles, firent familiarité avec lui, & trouverent le moyen de le faire entrer dans le vaisseau dans lequel ils devoient partir pour aller, disoient-ils, au service du Roi Charles. Dés qu'il fût entré ils mirent à la voile, & le conduisirent à Londres, où il fut décapité sur une accusation sans preuve, qu'il avoit voulu obliger la Porte à se déclarer contre la République d'Angleterre.

Le nom de Crõvvel odieux aux Moscovites.

Mais si par de semblables actions, Cromwel pût empêcher que ce même nom ne fut en horreur & en détestation aux Moscovites, qui n'eûrent pas plûtôt appris la mort de l'innocent Roy Charles, & l'établissemement d'un Gouvernement violent & injuste, sous la Regence d'un Usurpateur & d'un Tyran, qu'ils en conçûrent une horreur si grande pour l'Angleterre, que non-seulement ils chasserent de la Moscovie le Consul de cette Nation, mais qu'ils firent de plus des recherches trés-exactes des Anglois, qui étoient dans leur païs, à dessein de les tuër; heureusement pour eux, ils en furent avertis & eûrent le temps de se retirer, au nombre de quarante ou environ. Quelques Ambassadeurs eûrent beau representer à la Cour de Moscovie, que ces Anglois qu'on poursuivoit ainsi, n'étoient pas du parti de Cromwel, & qu'au contraire ils étoient ses ennemis jurez; les Moscovites persisterent toûjours à dire, qu'ils ne vouloient avoir aucune correspondance avec des Parricides & des Meurtiers de leur Roi. En effet, ils fi-

rent publier dans tout le païs, que sous peine de la vie personne n'osât correspondre, trafiquer & négocier avec les Anglois. Ils étoient si frappez de la mort tragique du Roi Charles, que pendant un assez long-tems ils avoient coûtume de dire : Que les Anglois n'étoient pas des hommes descendus d'Adam, mais des Démons qui tiroient leur origine de ces Anges Rebelles, qui s'étoient soûlevez contre Dieu, & que Cromwel étoit le Chef & le Lucifer de ces Démons.

Le Prince de Condé & Cromwel.

Aprés les Guerres Civiles de France, & la reconciliation des Princes du Sang avec la Cour, LOUIS DE BOURBON PRINCE DE CONDÉ, qui fut regardé de tout le monde comme l'Alexandre de son siécle, ne voulant pas recevoir les propositions avantageuses que lui faisoit le Cardinal Mazarin, resolut de continër dans son inimitié avec lui, & se révolta ensuite ouvertement contre le Roi son Neveu & son Seigneur. Cette raison l'obligeant à sortir du Royaume, il se rendit en Flandres, pour entrer dans le service du Roi Catholique. Les Espagnols qui aiment à bâtir des Châteaux en l'air, s'imaginerent d'avoir trouvé dans ce Prince un moyen infaillible de relever leur fortune qui commençoit deja à tomber, non-seulement par les victoires qu'il leur feroit remporter, & par les revoltes qu'il lui seroit aisé d'exiter en France ; mais principalement parce qu'ils ne faisoient nul doute que Cromwel ne conclut avec eux la Ligue qu'ils pressoient depuis si long-tems, dés qu'il apprendroit qu'un Heros tel que le Prince de Condé s'étoit jetté dans leur Parti. En effet, l'Ambassadeur Cardenas qui n'avoit pas encore laissé sa place à son Successeur, courut en porter la nouvelle à Cromwel avec beaucoup de joye : *Je viens*, lui dit-il, *en l'approchant*, *apporter à vô-*

tre Excellence du papier pour écrire le Traité entre l'Espagne & l'Angleterre. Vous ne sçauriez vous en deffendre plus long-tems ; le Prince de Condé est sorti de France, & presentement il est des nôtres.

Le Prince de Condé joint ses solicitations à celles des Espagnols pour obliger Cromwel à entrer dans la Ligue.

Le Prince joignit ses instances à celles des Espagnols, & pressa Cromwel dans plusieurs Lettres particulieres qu'il lui écrivit, d'entrer dans la Ligue qu'on lui proposoit, lui representant les grands avantages qu'il y trouveroit & la gloire qu'il avoit lieu de s'y promettre. Cromwel qui ne voyoit aucun avantage à s'unir avec l'Espagne qui étoit si foible contre la France qui étoit si forte, & qui trouvoit bien mieux son compte à faire tout le contraire, ce qu'il fit aussi dans la suite, eut un veritable déplaisir de voir qu'un si grand Capitaine se fût jetté dans le parti des Espagnols : Il répondit au Prince en des termes pleins d'estime, voulant par-là s'insinuer dans son esprit & s'attirer sa confiance, dans l'esperance de l'engager à rentrer dans les bonnes graces de son Roi, avant qu'il se déclarât contre lui. Mais comme les sollicitations du Prince ne produisirent aucun effet dans l'esprit de Cromwel, & ne le pûrent pas engager à entrer dans la Ligue que l'Espagne lui proposoit ; celles de Cromwel ne furent pas plus efficaces dans l'esprit du Prince, qui demeura ferme dans sa résolution, malgré tous les efforts que fit le Protecteur pour l'en détourner.

Cruautés exercées contre les Vaudois dans les Vallées de Piemont.

Ce fut à peu prés dans ce même temps que CHRISTINE de France, Duchesse de Savoye, Sœur de Loüis XIII. à l'instigation des Prêtres & des Moines, & à la sollicitation du Marquis de Pianezze, ennemi juré des Protestans, entreprit, sans considerer les suites d'un tel dessein, de forcer les *Vaudois*

(c'est ainsi qu'on appelle ces Protestans qui de tems immemorial ont occupé les Vallées de Piémont) à changer de Religion. Et d'abord, sans avoir égard à leurs Privileges, elle donna contre eux pendant sa Regence, des Edits trés-rigoureux & des Ordres si severes, qu'elle les réduisit dans un état déporable. Cependant la guerre étant survenuë entre les Espagnols, & le Duc de Savoye, ces pauvres gens cruellement opprimez, voyant leur Souverain engagé dans une guerre avec des Puissances étrangeres, & jugeant que l'occasion étoit favorable pour eux, prirent la resolution de supplier trés-humblement Madame la Regente, qu'il lui plût de les remettre dans leurs anciens Privileges. Mais voyant que les priéres étoient inutiles, ils prirent les Armes vers le commencement du mois d'Avril, & chasserent sans peine le peu de Milices que la Regente avoit envoyée chez eux pour soûtenir ce grand nombre de Missionaires, qui s'étoient établis dans leur païs pour les inquiéter. La Cour de Turin indignée de cette action, fit marcher douze cens Soldats, pour les aller ranger dans leur devoir; mais ayant appris bien-tôt aprés, que ce nombre ne suffisoit pas pour les contenir, & que les Protestans les battoient en toute rencontre, bien loin d'être battus par eux, elle y envoya tout de nouveau six mille hommes de Troupes choisies & bien disciplinées sous la conduite du Marquis de Pianezze. Ce Marquis poussé par la haine qu'il avoit pour les Protestans, executa ses Ordres avec tant de rigueur, qu'il fit passer au fil de l'épée, ou mourir cruellement de divers genres de supplices, plus de cinq mille hommes de cette malheureuse Nation, qu'il mit toute à feu & à sang. Il est vrai, que cette défaite couta cher aux Catholiques, dont les Prote-

tous les Proteſtans, On recueillit parmi les Proteſtans de France (la Cour n'ayant oſé s'y oppoſer de peur de choquer Cromwel,) on recueillit, dis-je, parmi les Proteſtans de France, pour les Vaudois, plus de deux cens mille écus Romains. Les Etats de Hollande en donnerent plus de cent mille. Les Cantons Proteſtans & les autres Princes Réformés d'Allemagne, plus de deux cens mille. On recueillit en tout plus de deux millions & demi de livres tournois, ſomme qui eût ſuffi pour achepter douze fois les Vallées de Piémont, qui ne valent tout au plus que deux cens mille livres tournois. De dire où eſt paſſé tout cét argent, je ne le ſçaurois. Il vaut mieux pour ne ſcandaliſer perſonne le paſſer ſous ſilence. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qne la ſomme totale fut remiſe a Geneve entre les mains de Monſieur *Etienne Turretin*, qui fut choiſi pour en étre le Receveur & le Quaiſſier.

A la charité, Cromwel crût devoir joindre ſon autorité. Il écrivit en faveur des Vaudois, au Roi de France & au Cardinal Mazarin ſon Favori, des Lettres de Recommandation trés-puiſſantes, pour les prier d'employer leur credit dans la Cour de Savoye, pour faire rendre à ces pauvres gens la paix & la tranquilité. Ces Lettres ne furent pas ſans effet ; car Mazarin ſouhaitant d'obliger Cromwel pour le porter à entrer dans la Ligue, à quoi il le faiſoit inceſſamment ſolliciter à Londres, écrivit, & fit écrire le Roi à la Regente en des termes ſi forts qu'elle ne pût s'empêcher dans la reponſe qu'elle fit à Mazarin, de lui en faire une eſpece de cenſure. Elle lui dit entre autres choſes : *Qu'elle ne pouvoit s'étonner aſſez de voir que la France, & Son Eminence en particulier, s'empreſſaſſent ſi fort à favoriſer les*

pour Turin avec toute la diligence possible, y fut reçû à son arivée avec toutes les marques d'estime, & tout l'honneur qu'on croyoit devoir au Ministre d'un Prince qui avoit fait passer la terreur de son nom dans toutes les Cours de l'Europe. Il trouva le Duc extrémement disposé à lui accorder ce qu'il venoit lui demander, par les Lettres de presque toutes les Puissances de l'Europe qui à l'envi les uns des autres, s'étoient empressées à lui recommander ces pauvres peuples. Desorte qu'aprés deux Voyages dans les Vallées, l'accommodement fut fait. Le Duc leur ayant donné la paix par un long Traité de plus de vingt-cinq Articles; dont quelques-uns étoient avantageux aux pauvres Vaudois, & les autres tout au contraire un peu fâcheux. Quoiqu'il en soit, il est certain que sans les ardentes sollicitations de Cromwel les Vaudois étoient détruits sans ressource, aussi lui écrivirent-ils une Lettre trés-respectueuse, pour lui en témoigner une parfaite reconnoissance, mais ils ne lui envoyerent point de Députez, de peur que le Duc leur Maître n'en prit ombrage.

Ensuite Cromwel donna ordre à Milord Mordant de passer à Geneve, & de s'y arrêter en qualité de Resident de la Répnplique d'Angleterre. Trois raisons l'y obligerent. Et premierement il voulut faire entendre à tous ceux qui pourroient avoir envie de former quelque méchant dessein contre Geneve; qu'il en vouloit être le Protecteur, & que ses interêts lui étoient fort chers. Il le fit, en second lieu, pour la sûreté des Vaudois, que le Duc n'oseroit inquieter ayant si prés de lui un Ministre du Protecteur qui à la premiere infraction du Traité de Paix accordé aux Vaudois, n'auroit pas manqué de se rendre à Turin, pour lui en faire des

plaintes, pour voir enfin si tout l'argent de la Collecte pour les Vaudois, avoit été transmis à Geneve, selon les ordres qu'il en avoit donné, pour remarquer à qu'elle somme montoient les Collectes des autres Etats, & comment elles seroient distribuées.

Au reste, comme les Lettres que Cromwel écrivit à presque toutes les Puissances de l'Europe, pour leur recommander les interêts des Vaudois, firent beaucoup de bruit, on sera peut-être bien-aise d'en voir ici quelques-unes où l'on pourra remarquer le zéle vrai ou feint de Cromwel, ses termes fiers & hautains, & son stile même. Car Milord Arlington qui fut Secretaire d'Etat, aprés le rétablissement du Roi Charles, m'a assuré que les quatre Lettres suivantes que je tiens de lui, ont été écrites de la propre main de Cromwel. Les voici.

Lettre de Cromvvel au Prince de Transylvanie.

Serenissimo Principi Transsylvaniæ; Salutem. Serenissime Princeps. Ex Litteris vestris sexto decimo Novembris 1654. ad nos datis, singularem erga nos benevolentiam vestram atque studium perspeximus; & Internuntius vester in illas nobis litteras dedit, de contrahenda nobiscum societate & amicitia, voluntatem vestram ampliùs coram exposuit. Nos certè occasionem hanc esse datam, unde nostrum quoque erga vos animum, & quanti Celsitudinem vestram merito faciamus declarare atque ostendere possimus, haud modiocriter sanè gaudemus. Cum autem vestra in Rempublicam Christianam praclara merita, laboresque suscepti ad nos usque famâ pervenerint, & hac omnia certiùs, & qua ampliùs rei Christiana vel promovenda causâ in animo habeatis, Celsitudo vestra suis litteris communicata nobis amicissimè voluerit, ea uberiorem insuper la-

fundi materiam nobis attulere : Deum nempe iis in regionibus excitasse sibi tam potentem atque egregium sua gloria ac providentia Ministrum ; qui, cum virtute atque Armis tantum possit, de Religione communi Protestantium tuendâ, cui nunc undique malè & dictum & factum est, nobiscum unâ sociare consilia cupiat. Deus autem qui utrisque nobis, tametsi locorum intervallo tam longé disjunctis, idem Religionis Orthodoxa defendenda studium atque animum injecit, dubium non est qui earum pracipuè rationum author nobis futurus sit, unde & nobis & inter nos & Reformatorum reliquis Principibus ac Civitatibus hac in re maximo esse adjumento atque usui possimus occasionibus certè omnibus intenti, si quas Deus obtulerit, iis quod ad nos attinet, eodem Deo benè juvante, non deerimus. Interea Celsitudini vestra, sine summo dolore, commemorare non possumus quanta inclementia Dux Allobrogum subditos suos Alpinarum quarumdam Vallium incolas, Orthodoxam Religionem retinentes persecutus sit. Quos non solùm severissimo Edicto, quotquot Romanam Religionem suscipere recusarunt, sedes avitas, bonaque omnia relinquere coëgit ; verùm etiam suo exercitu adortus est, qui multos crudelissimè concidit, alios barbarè per exquisitos cruciatus necavit, partem verò maximam in montes expulit fame & frigore absumendam, exustis domibus, & si qua eorum bona ab illis carnificibus non sint direpta. Hac ad vos jam dudum nuntiata sunt, & Celsitudini vestra tantam crudelitatem graviter displicuisse, & vestram opem atque auxilium, quantum in vobis est illis miserrimis, si qui tot cadibus atque miseriis adhuc super sunt, non defuturum, nobis facilè persuadetur. Nos

Litteras Duci Sabaudiæ, ad deprecandum ejus infensum in suos animum jam scripsimus sicut & Gallorum Regi, idem ut is etiam velit facere; vicinis denique Reformatę Religionis Principibus, uti de illa sævitia tam immani quid nos sentiamus intelligere possint: quę quanquam in illos inopes primum cœpta est, idem tamen omnibus eandem Religionem profitentibus minatur: atque majorem illis perspiciendi sibi in commune suisque omnibus consulendi necessitatem imponit: quam & nos eandem rationem, prout Deus nobis in animum induxerit, semper sequemur. Id quod Celsitudo vestra persuadere sibi poterit, quemadmodum & de singulari nostro erga se studio atque affectu, quo prosperos rerum omnium successus vobis animitius sit, certiorem faciant incœpta omnia atque conatus quibus in Evangelii cultores ejus libertati studetis, fœlicem exitum sortiri volumus. Westmonasterio Julii 23. 1655. Serenitatis Vestræ studiosissimus Oliverius Protector Reipublicæ Angliæ, Stotiæ, Hiberniæ, &c.

» Cette Lettre commence par des complimens
» qui servent de réponse à d'autres, que le Prince
» de Transilvanie avoit faits à Cromwel dans une
» Lettre qu'il lui avoit écrite. Cromwel répond
» ensuite favorablement à la proposition que ce
» Prince lui avoit faite d'une étroite confederation
» entr'eux. Il le louë de son zéle pour les interêts
» du Christianisme, des services qu'il a rendus à
» la Religion, & du dessein où il est de lui en
» rendre de nouveaux. Il lui témoigne la joye
» qu'il a de voir, qu'un grand Prince que Dieu a
» suscité pour défendre les interêts de sa gloire,
» & en la personne duquel on voit éclater avec
» une grande puissance tant de vertus excellen-
» tes, veüille bien concourir avec lui au bien
» general

general de la Religion Protestante, dans un tems où cette Religion se voit attaquée de toutes parts. J'espere que Dieu benira un dessein qu'il leur a lui-même inspiré, quoique fort éloignez l'un de l'autre, & assure le Prince, qu'il profitera avec soin de toutes les occasions que Dieu lui presente d'avancer les interêts communs de la Religion Protestante. Il lui expose ensuite l'état déplorable des pauvres Vaudois, qui de tems immémorial conservoient la veritable Religion dans toute sa pureté, il lui represente les persécutions qu'ils souffroient de la part du Duc de Savoye, qui non-seulement avoit par un Edit trés-sévére contraint ceux d'entr'eux qui refusoient d'embrasser la Religion Romaine, d'abandonner leurs biens & leurs anciennes possessions; mais qui deplus avoit envoyé une Armée contr'eux, qui en avoit taillé enpiéces un trés grand nombre; qui avoit fait souffrir à d'autres des supplices barbares & inhumains & qui en avoit chassé la plus grande partie dans les Montagnes, pour les faire périr de faim & de froid, aprés avoit brûlé leurs maisons & pillé tout ce que d'autres bourreaux leur avoient laissé de reste. Il l'assure qu'il ne doute pas qu'il n'ait eû beaucoup de douleur à l'ouïe de cette nouvelle, & qu'il n'employe tous les soins pour secourir ces pauvres gens dans leur misére; si tant est qu'il en reste encore quelques-uns qui ayent échappé à la cruauté de leurs ennemis. Il lui apprend qu'il a écrit au Duc de Savoye, pour tâcher de le fléchir & de l'appaiser en faveur de ces malheureux; qu'il a écrit au Roi de France, dans le même dessein; qu'il a écrit enfin aux Princes voisins Protestans, pour leur apprendre ce qu'il pense de cette persécution cruelle, qui, quoiqu'elle eût commencé par les Vaudois, comme par les

» plus foibles, les menaçoit tous également, & » dont ils ne manqueroient pas d'éprouver, cha- » cun à son tour, la fureur, s'ils ne prenoient en » commun de bonnes mesures, pour en arrêter le » cours. Il l'assure que de son côté il n'oubliera » rien pour éteindre le feu. Il finit par des prote- « stations d'amitié, & par des souhaits, qu'il fait » pour le bon succez de toutes les entreprises du » Prince auquel il écrit. Cette Lettre est dattée de » Westminster du vingt-troisiéme Juillet 1655.

Serenissimo Potentissimoque Principi LUDOVICO Galliæ Regi; Senerissime Potentissimeque Rex. Ex Litteris Majestatis Vestræ, quibus illa ad meas quinto & vigesimo Maii proximi datas rescribit, facilè intelligo nequaquam se fellisse in me eam opiniomen, quæ mihi quidem persuasum erat cædes illas immanissimas, barbaramque eorum hominum stragem, qui Religionem Reformatam in Sabaudia profiterentur, à cohortibus quibusdam vestris factam, neque jussu vestro, neque mandato accidisse, Quę quantum Majestati vestrę displicuerit, id vos vestris Militum Tribunis, qui hęc tam inhumana suo solo impetu injussi perpetraverant, ita maturè significasse, deque tanta crudelitate Ducem ipsum Sabaudię monuisse, pro reducendis denique istis miseris exulibus unde pulsi sunt, vestram omnem gratiam, necessitudinem, authoritatem, tanta cum fide atque humanitate interposuisse, majorem equidem in modum sum lætatus. Ea nempe spes erat, illum Principem voluntati ac precibus Majestatis Vestræ aliquid saltem hac in re fuisse concessurum. Verùm cum neque vestro, neque aliorum Principum rogatu atque instantiâ miserorum causa quicquam esse impetratum perspiciam, haud alienum ab officio meo duxi, ut

hunc nobilem virum extraordinarii nostri Commißarii munere instructum ad Allobrogium Ducem mitterem; qui tanta credulitatis in ejusdem nobiscum Religionis cultores, idque ipsius Religionis odio adhibita, quo sensu afficiar, uberiùs eidem exponat. Atque hujus quidem Legationis eo feliciorem exitum speravero, si adhibere denuò & adhuc majore cum instantia, suam authoritatem atque operam Majestati Vestræ placuerit; & quemadmodum fideles fere illos inopes dictoque audientes Principi suo, ipsa in se recepit, ita velis eorumdem incolumitati atque saluti cavere, ne quid iis huiusmodi injuriæ calamitatis atrocissimæ innocentibus & peccatis deinceps inferatur. Hoc cum in se justum ac verè Regium sit, necnon benignitati vestræ atque clementiæ, quæ tot subditos vestros eandem illam Religionem sequentes ubique salvos & incolumes præstat, summè consentaneum à Majestate Vestra, ut par est, non possimus quin expectemus. Quæ hæc simul opera, cum universos per sua Regna Protestantes, quorum studia erga vos, summaque fides maximis in rebus perspecta jam sæpe & cognita est, arctiùs sibi devinxerit, tum exteris etiam omnibus persuasum reddiderit, nihil ad hoc facinus contulisse Regis Consilium, quidquid Ministri Regii atque Præfecti contulerunt. Præsertim si Majestas Vestra pœnas ab iis Ducibus & Ministris debitas repetiverit, qui authoritate propria, suaque pro libidine tam immania patrare scelera sunt ausi. Interea cum Majestas Vestra factum hoc inhumanissimum, quod dignum est odio, adversari se testetur, non dubito quin miseris illis atque ærumnosis ad vos confugientibus, tutissimum in Regno suo receptum atque perfugium sit præbitura, nec Subditorum suorum

cuiquam, ut contra eos Duci Allobrogum auxilio adsit permissura. Extremum illud est, ut Majestatem Vestram, quanti apud me sua amicitia sit; certiorem faciam: cujus rei neque fidem, neque fructum ullo tempore defuturum confirmo. Maiestatis Vestræ Studiosissimus Oliverius Reipublicæ Angliæ &c. Protector: Albâ Aulâ 18. Maii 1655.

» Cromwel répond ici à une Lettre du Roi de
» France (Loüis XIV.) dans laquelle il l'assuroit
» qu'il n'avoit aucune part aux cruautez exercées
» contre les Vaudois; & que c'étoit sans son
» ordre, que quelques compagnies de ses troupes
» avoient fait un horrible carnage de ces pau-
» vres gens. C'est dequoi Cromwel déclare d'a-
» bord à ce Prince, qu'il est trés-parsuadé, qu'en
» effet, il avoit bien fait voir que ces cruautez
» inhumaines lui avoient déplû, par le soin qu'il
« avoit eu d'en donner incessamment connois-
» sance aux Commandans de ses troupes, qui a-
» voient eû part à ces executions barbares; & par
» la maniere dont il avoit écrit sur ce sujet au
» Duc de Savoye, auprés duquel il n'avoit oublié
» ni ses sollicitations, ni son crédit, pour le por-
» ter à rappeller ces pauvres bannis dans leur païs.
» Il ajoûte qu'il avoit esperé que le Duc de Sa-
» voye auroit du moins égard aux priéres &
» l'intercession d'un si grand Prince; mais que vo-
» yant qu'elles n'avoient produit aucun effet, non
» plus que celles de plusieurs autres Princes, il
» avoit trouvé bon d'envoyer auprés de ce Duc
» un Seigneur de sa Cour, avec la qualité de
» Commissaire extraordinaire, pour faire con-
» noître plus amplement, combien vivement il
» ressentoit les cruelles persécutions qu'il faisoit
» souffrir à des gens de même Religion que
» lui; & cela uniquement en haine de cette Re-

ligion. Qu'il prie le Roi de vouloir bien em- «
ployer tout de nouveau son crédit & son auto- «
rité auprés du Duc ; & de joindre ses sollicita- «
tions à celles de son Envoyé. Que s'étant ren- «
du garant de l'obeïssance & de la fidelité des «
pauvres Vaudois exilez, il daigne aussi pour- «
voir à leur sûreté & à leur tranquilité, afin «
qu'à l'avenir ils ne soient plus troublez ni mo- «
lestez ; qu'ils ne doute pas que le Roi ne lui a- «
corde sa demande, puisqu'il ne lui demande «
rien qui ne soit juste ; qui ne soit trés-digne «
d'un grand Monarque ; comme il le montroit «
assez par la maniere douce & équitable dont «
il traitoit les Protestans de son Royaume. «
Qu'en s'interessant ainsi pour les Vaudois, il «
gagneroit pour toûjours le cœur de tous ses «
sujets Protestans, dont il avoit éprouvé la fi- «
delité & le zele en plusieurs occasions impor- «
tantes, & qu'il donneroit une preuve infailli- «
ble, qu'il n'avoit aucunement consenti aux «
cruautez exercées contre les Vaudois, quelque «
part qu'y pûssent avoir ses Ministres & ses «
Officiers ; sur tout s'il avoit soin de faire pû- «
nir exemplairement ces Ministres & ces Offi- «
ciers, qui s'étoient portez de leur chef à des «
actions si criantes. Qu'il ne doute pas du moins, «
que Sa Majesté ne permette à ces pauvres per- «
sécutez de se retirer dans son Royaume pour «
y trouver un azile, & qu'il ne défende à tous «
ses sujets de donner du secours au Duc de Sa- «
voye contr'eux. *Cette Lettre est dattée du* «
18. *May* 1655.

Serenissimo Principi FREDERICO III, *Daniæ, Norvergiæ, Vandalorum, Gothorumque Regi; Duci Slesvici Holsatiæ, Stormariæ, & Dithmarsiæ; Comiti in Oldembourg & Delmenhorst, &c. Salutem. Quàm severe*

nuper & inclementi Edicto Allobrogum Dux Emmanuel, suos ipse subditos, Alpinarum Vallium incolas, innoxios homines, & Religionis cultus purioris, jam multis, ab Sæculis notos ac celebres Religionis causâ finibus patriis exegerit, & occisis permultis, reliquos per illa desertissima loca, malis omnibus, & miseriis, inopes ac nudos exposuerit, & audisse jamdudum arbitramur Majestatem Vestram, & gravissimum ex ea re prout tantum Reformatæ fidei Defensorem ac Principem docuit, dolorem percepisse. Siquidem pro restitutis Christianæ Religionis, quæ mala atque miserias pars aliqua nostrorum patitur, eorum sensu penitus eodem angi omnes debemus & sanè omnibus nobis & universo Protestantium nomini hujus facti eventus atque exemplum quid periculi ostendat, nemo Vestrâ Majestate, si nos ejus pietatem atque prudentiam rectè novimus, melius videt. Scripsimus itaque libenter, ut quem dolorem, hanc Fratrum innocentissimorum calamitatem, quam sententiam, quod judicium de re totâ vestrum esse speramus, idem planè & nostrum esse significamus. Itaque ad Ducem Sabaudiæ litteras dedimus, in quibus uti miseris atque supplicibus parcat, illudque atrox edictum porrò esse ratum ne sinat, magnopere ab eo petivimus. Quod si Majestas Vestra, cæterique Reformati Principes fecerint, ut, jam fecisse credimus, spes est leniri posse Serenissimi Ducis animum, & hanc iram suam tot saltem vicinorum Principum intercessioni atque instantiæ condonaturum, sin perseverare in instituto suo maluerit, paratos nos esse testamur, cum Majestate Vestra, cæterisque Religionis Reformatæ Sociis eam inire rationem, quâ tot miserorum hominum subvenire quamprimum inopiæ, providere saluti ac libertati pro virili parte nostra possimus. Vestræ

interea Majestati bonæ, omnia atque fausta à Deo Opt. Max. precamur. VVestmonasterio dat. 23. Maii, Anno 1655. Oliverius Protector Reipublicæ Angliæ, &c. Majestatis vestræ Studiosissimus.

Cette Lettre, qui s'adresse au Roi de Dannemarck est sur le même sujet que la précedente. Comwel y parle encore du rigoureux Edit « que le Duc de Savoye avoit donné contre les « Vaudois, & des horibles cruautez exercées « contre eux, en consequence de cet Edit sanguinaire. Il ne doute pas, dit-il que Sa Majesté Danoise n'en ait été informée, & que comme Prince & Deffenseur de la Foi réformée, « elle n'en ait été vivement touchée. Qu'en effet, « la Religion Chrétienne nous oblige à compâtir aux maux de nos Freres, & à les partager « en quelque maniere avec eux. Qu'il croyoit « au reste, que personne ne voyoit mieux que Sa « Majesté, les malheurs terribles, que cette « persecution présageoit à tous les Protestans en « general & les suites funestes qu'elle pouroit avoir « pour eux, si de bonne heure on ne pensoit à en « arrêter le cours. Qu'ainsi il avoit voulu l'assurer par cette Lettre qu'il étoit précisement dans « les mêmes sentimens que lui, & qu'il faisoit de « cette affaire le même jugement. Qu'il avoit « écrit au Duc de Savoye, pour le prier de leur « pardonner, & de révoquer le cruel Edit qu'il « avoit donné contre les Vaudois. Que si tous « les Princes Protestans en faisoient autant, comme il croyoit qu'ils l'avoient déja fait, il y avoit lieu d'esperer que le Duc de Savoye accorderoit quelque chose à leur intercession, & « qu'il redonneroit la paix à ces pauvres gens. « Mais que si on n'en pouvoit rien obtenir, il « étoit prêt de prendre avec Sa Majesté, & les «

» autres Princes Protestans les mesures necessai-
» res pour les rétablir dans leurs droits. Il finit
» par des souhaits, &c. *Cette Lettre est datée
» du 23. Mai 1655.*

Ne diroit-on pas à lire ces Lettres, que Cromwel étoit doux comme un Agneau, & qu'il avoit pour la Religion tout le zéle, & toute la sainte jalousie d'un Moïse? Car enfin il paroît touché jusqu'au fond du cœur des maux qu'il voit souffrir à une poignée de miserables fort éloignez de lui, & qui vivoient dans leurs montagnes d'une maniere fort sauvage, n'ayant non plus de commerce avec les autres hommes, que si effectivement ils n'eussent pas partagé avec eux la nature humaine. Il entre tendrement dans leurs interêts, & il entreprend leur deffense avec une ardeur incroyable. Et cependant jamais le monde ne vit un Tigre plus alteré qui lui de sang humain. Plus cruël qu'un Lion, il prenoit plaisir au carnage, & à déchirer les entrailles de ceux qui n'avoient pas le bonheur de lui plaire. Je ne sçai donc sur quoi fondé (certains Calvinistes nous le representent doux comme un Agneau) grand ami de Dieu & comme un autre Moïse zélé Deffenseur & Promoteur de la véritable Religion. C'est, sans doute, pour avoir soûtenu les Vaudois avec tant de chaleur, & pour avoir fait faire pour eux des Collectes extraordinaires, capables de les enrichir pour toûjours. Eh, mon Dieu, qu'il est aisé de dupper le monde par les apparences d'un sain zéle! Car aprés tout, quel autre Tiran a jamais versé tant de sang noble & innocent, & a ruïné & dissipé tant de familles? Mais rapportons encore ici la Lettre qu'il écrivit au Duc de Savoye.

SErenissimo Principi EMMANUELI *Sabaudiæ Duci, Pedemontii Principi Salutem. Serenissime Princeps. Reddita sunt Nobis Genevâ, nec non ex Delphinatu aliisque multis ex locis ditioni vestræ finitimis litteræ; quibus certiores facti sumus, Regalis Vestræ Celsitudinis Subditis Reformatam Religionem profitentibus, vestro Edicto atque authoritate imperatum nuper esse, uti triduo quàm hoc edictum promulgatum erit suis sedibus atque agris excedant pænâ capitis, & fortunarum omnium amissione propositâ, nisi fidem fecerint se derelictâ Religione suâ intra dies viginti Catholicam Religionem amplexuros: Cumque se supplices ad Celsitudinem vestram Regalem contulissent, petentes uti edictum illud revocetur, utque ipsi pristinam in gratiam recepti concessæ à Serenissimis Majoribus vestris libertati restituantur, partem tamen exercitûs vestri in eos impetum fecisse, multos crudelissimè trucidasse, alios vinculis mandasse, reliquos in deserta loca montesque nivibus coopertos expulisse, ibi familiarum aliquot centuriæ eò loci rediguntur ut sit metuendum ne frigore, & fame brevi sint miserè omnes perituræ. Hæc cum ad nos perlata essent, haud sanè potuimus quin hujus afflictissimi Populi tantâ calamitate auditâ, summo dolore ac miseratione commoveremur. Cum autem non humanitatis modò, sed ejusdem Religionis communione adeoque fraternâ penitùs necessitudine cum iis conjunctos nos esse fateamur, satisfieri à nobis neque nostro erga Deum Officio, neque fraternæ charitati, neque Religionis ejusdem professioni posse existimavimus, si in hac fratrum nostrorum calamitate ac miseria solo sensu doloris afficeremur, nisi etiam ad sublevanda eorum*

tot mala inopinata, quantum in nobis est situm, omnem operam nostram conferamus. Itaque à vestra inprimis Celsitudine Regali majorem in modum enixè petimus & obtestamur, ut ad instituta Serenissimorum majorum suorum, concessamque ab iis omni tempore & confirmatam subditis suis Vallensibus *libertatem velit animum referre. In quâ concedendâ atque confirmandâ, quemadmodum id præstiterunt, quod Deo per se gratissimum procul dubio est, qui conscientiæ jus inviolabile ac potestatem penes se unum esse voluit, ita dubium non est quin Subditorum etiam suorum meritam rationem habuerint, quos & in bello strenuos ac fidelissimos, & in pace dicto semper audientes experti fuissent. Utque Serenitas Vestra Regalis in cæteris omnibus & benignè & gloriose factis Avorum suorum vestigiis optimè insistit, ita in hoc nolit ab iisdem discedere etiam obsecramus, sed & hoc edictum, & si quod aliud inquietandis Reformatæ Religionis causâ subditis suis rogatum sit, uti abroget, ipso patriis sedibus atque bonis restituat; concessa jura ac libertatem pristinam ratam iis faciat, accepta damna sarciri, & eorum vexationibus finem imponi jubeat, Quod si fecerit Regalis Celsitudo vestra, & rem Deo acceptissimam fecerit, miseros illos & calamitosos erexerit & recrearit, & à suis omnibus vicinis, quotquot Reformatam Religionem colunt, maximam gratiam inierit, nobisque potissimum, qui vestram in illos benignitatem atque clementiam obtestationis nostræ fructum arbitrabimur. Quod & ad omnes officiorum reddendas vices nos obligaverit; nec stabilienda solum, verùm etiam augenda inter hanc Rempublicam Vestramque ditionem necessitudinis & amicitiæ fundamenta firmissima je-*

terit. Neque verò hoc minùs ab justitia vestra & moderatione animi nobis pollicemur, quam in partem Deum Optimum Maximum oramus, uti mentem vestram & cogitationes flectat; vobisque adeo vestroque populo pacem ac veritatem & successus rerum omnium felices ex animo precamur. Albâ Aulâ dat. 26. Maii 1655. Celsitudinis Vestrę Regalis Studiosissimus Oliverius, Reipub. Angliæ, Scotię, Hyberniæ, Protector.

Cromwel dans cette Lettre s'adresse au Duc « de Savoye lui-même, lui marque qu'il a ap- « pris par des Lettres qu'il a reçûës de Geneve, « du Dauphiné, & de plusieurs autres endroits, « voisins des Etats de ce Duc, qu'il avoit don- « né un Edit contre ceux de ses sujets qui fai- « soient profession de la Religion Reformée, leur « enjoignant, sur peine de mort, & de confiscation « de tous leurs biens, qu'ils eussent à sortir de leurs « maisons & de leurs possessions, trois jours aprés « la publication dudit Edit, à moins qu'ils ne « s'engageassent à abjurer leur Religion & à em- « brasser dans vingt jours la Religion Romaine: « que ces pauvres gens s'étant presentez devant « Son Altesse Royale, pour lui demander humble- « ment la révocation de ce rigoureux Edit, & « pour la suplier de les recevoir en grace & de « leur rendre la liberté qui leur avoit été acor- « dée par les Princes ses Prédecesseurs, une par- « tie de l'Armée du Duc s'étoit jettée sur ces « malheureux, en avoit massacré un grand nom « bre, en avoit fait plusieurs prisonniers, & a- « voit contraint les autres de s'enfuïr dans des « lieux deserts, & de chercher une retraite dans « des montagnes couvertes de neige, que plu- « sieurs centaines de familles avoient été rédui- « s à prendre ce parti, & qu'il étoit à craindre »

P 6

» qu'elles n'y perissent de froid & de misere. Il
» assure le Duc qu'à l'oüie de cette nouvelle il
» avoit été penetré de douleur. Que se sentant
» uni à eux non-seulement par les liens communs
» de l'humanité, mais encore par la profession
» de la même foi, laquelle les lui faisoit regarder
» comme ses Freres, il croiroit manquer à ce qu'il
» doit à Dieu, à la charité, & à sa Religion, s'il
» en demeuroit à des simples mouvemens de
» compassion, que le triste état où ces pau-
» vres gens étoient réduits, seroit capable d'ins-
» pirer aux ames les plus barbares, s'il ne s'em-
» ployoit de tout son pouvoir à les tirer de la mi-
» sere extreme où il les voyoit plongez. Qu'ain-
» si il prioit trés instamment Son Altesse Roya-
» le, de vouloir bien rendre aux Vaudois ses su-
» jets la liberté qu'ils avoient reçûë depuis long-
» tems de ces Ancêtres, & dont ils avoient toû-
» jours paisiblement joüi. Que comme en leur
» accordant, & en leur confirmant cette liberté;
» ils avoient fait une action trés-agréable à Dieu
» qui s'est reservé comme un droit propre & in-
» violable l'empire sur les consciences; il ne fal-
» loit pas douter qu'ils n'eussent aussi en cela eû
» égard au merite des Vaudois qu'ils avoient
» toûjours trouvez braves, fidelles, obeïssans
» & dans la paix & dans la guerre. Qu'il prioit
» Son Altesse Royale, qui par tout ailleurs se
» faisoit un devoir d'imiter la sage conduite &
» les éclatantes vertus de ses ayeuls, de ne pas
» s'en départir dans cette occasion; qu'il lui plût
» donc de révoquer l'Edit qui causoit tant de
» maux aux Vaudois, & tout autre qui pouroit
» avoir été donné à dessein de les inquieter; de
» les rétablir dans leurs biens & dans leur patrie;
» de les faire rentrer dans tous leurs Droits, &
» dans la liberté dont jusqu'alors ils avoient tran-
» quillement joüi; de les dédommager des pertes

qu'on leur avoit causées, & de faire cesser toute sorte de vexations contre eux. Qu'en cela il feroit une action trés-agreable à Dieu, qu'il consoleroit, qu'il réjoüiroit ce peuple miserable; qu'il gagneroit par-là l'affection & l'amitié de tous les Princes Protestans; qu'en particulier il lui auroit une obligation toute particuliere, parce qu'il regarderoit ces effets de sa bonté & de sa clemence comme des fruits de son intercession & de ses soins, qu'il se sentiroit obligé à lui en témoigner sa reconnoissance dans toutes les occasions; qu'enfin, Son Altesse Royale, non-seulement affermiroit puissamment par là l'amitié entre la République d'Angleterre & ses Etats; mais qu'elle l'augmenteroit encore considérablement. Qu'au reste, la connoissance qu'il avoit de la justice, & de la moderation de Son Altesse, ne lui permettoit pas de douter, qu'il ne lui accordât la grace qu'il lui demandoit en faveur des pauvres Vaudois. Que dans cette persuasion il prioit Dieu de tout son cœur de fléchir son cœur & ses pensées, & de vouloir lui accorder à lui & à son peuple, la paix, la verité, & toutes sortes de bons succés.

On fait difficulté de recevoir cette Lettre.

Cette Lettre étant arrivée à la Cour de Turin, comme on ne voyoit pas dans l'Inscription le titre d'*Altesse Royale*; qualité dont le Duc étoit alors extrêmement jaloux à cause des démélez qu'il avoit sur ce sujet avec la République de Venise; la chose ayant été portée au Conseil pour voir ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, il fut conclu à la pluralité des voix qui faisoient bien le double de celles qui alloient au contraire que cette Lettre seroit renvoyée sans l'ouvrir, comme n'étant pas adressée au Duc de Savoye, puis qu'elle ne portoit pas dans l'adresse la qualité d'Altesse Royale, qui lui

étoit dûë ; outre qu'en la renvoyant on gagnoit toûjours du temps. Cet avis l'eût infailliblement emporté, sans les sages remontrances du Marquis de Pianezze, dont l'autorité étoit fort grande dans cette Cour. Il representa dans le Conseil, que Cromwel, fier & puissant comme il étoit, ne laisseroit pas un tel affront impuni ; qu'il lui étoit aisé de reduire en cendres Ville-Franche, & d'obliger les Cantons Suisses Protestans à déclarer la guerre à la Savoye. La Lettre fut donc ouverte, & comme on y vit plusieurs fois repeté le titre d'*Altesse Royale*, on ne douta pas que le même titre n'eût été oublié dans l'adresse par la negligence du Secretaire. On répondit avec beaucoup de civilité à la Lettre de Cromwel ; & pour le contenter, on prit la résolution de donner la paix aux Vaudois par un Traité qui leur eût été trés-avantageux, si Cromwel eût vécu plus long-temps ; mais sa mort étant survenuë, la persecution se r'alluma bien-tôt contre eux.

Les Catholiques persecutez en Angleterre. 1655.

Il n'y a rien sans doute que de fort loüable à proteger des malheureux qu'on opprime injustement. Mais ce qu'il y a d'admirable c'est que dans le même temps que Cromwel faisoit paroître tant de zéle à deffendre & à proteger une poignée de gens dans les vallées de Piémont ; qu'il intercedoit pour eux avec une ardeur incroyable auprés des Princes Catoliques & de Mazarin même, il donnoit des Edits trés-severes contre les Catholiques d'Angleterre, ordonnoit à tous les Magistrats du Royaume de tenir la main à l'execution exacte de ces Edits, soit qu'il voulut par là venger les injustices faites aux Protestans des Vallées, soit qu'il voulut de plus en plus se rendre formidable en faisant connoître à toute la terre qu'aucune consideration n'etoit capable de l'arêter, qu'il n'avoit rien à menager, & qu'il se mettroit fort peu en peine d'être aimé

ou d'être haï, pourvû qu'il fut craint & obéï. Que l'interêt est puissant ! De tous les Princes Catholiques, il ne s'en trouva pas un seul, qui osât interceder pour les Catholiques d'Angleterre cruellement persécutez, de crainte d'irriter le Protecteur d'Angleterre, qu'ils avoient tant d'interêt à ménager ; & il n'y en eût pas un, qui à la recommandation de Cromwel, n'intercedât pour les Vaudois auprés du Duc de Savoye. Il est certain que cette année, qui fut celle qui suivit la persécution des Vaudois, il y en eût une terrible en Angleterre contre les Catholiques, sur-tout contre les Ecclesiastiques: Cromwel ayant donné un Edit rigoureux qui portoit, que tous les Catholiques au-dessus de vingt-un an, seroient contraints de sortir du Royaume dans deux mois, à moins qu'ils ne signassent le Serment suivant :

Je N. jure que je renonce à l'autorité du Pape, & à la Religion Romaine en general. En particulier, je nie qu'il se fasse aucune Transubstantiation, ni dans le pain, ni dans le vin du Seigneur. Je crois que l'adoration de l'Hostie & le culte des Images, sont défendus de Dieu ; que le Purgatoire n'est qu'une invention de l'esprit humain ; que les bonnes œuvres ne meritent point le salut ; qu'elles ne sont que des instrumens pour en applanir le chemin. Je renonce de plus, tout sens équivoque sur ces matieres. Ainsi m'aide Dieu.

Il ne se contenta pas de persécuter les Catholiques, il étendit aux Royalistes, qui avoient suivi, ou qui suivoient encore le parti du Roi, ces rigoureuses poursuites. Il avoit découvert que plusieurs desseins se tramoient contre lui, non-seulement à Londres ; mais encore en diverses Provinces du Royaume. Cela l'obligea à publier un nouvel Edit, défendant toutes sortes

d'Assemblées, excepté celles qui se faisoient dans les Eglises aux heures accoûtumées, & celles du Conseil d'Etat. Il défendoit sur-tout par cet Edit, les courses des Chevaux si fréquentes dans ce tems-là. Ayant eu avis, que la Noblesse lassée de se soûmettre à son autorité, faisoit des Assemblées à Londres, pour tâcher de trouver ensemble les moyens de faire soulever les Habitans de cette Ville; il fit publier un ordre à *tous les Nobles ou autres, qui avoient été, ou qui continuoient d'être attachés au parti de la Maison des Stuards, de sortir, sous peine de la vie, de la ville de Londres, & de n'en approcher jamais que de soixante milles*. Cet ordre obligea un trés-grand nombre de personnes, dont les maisons se trouvoient éloignées de Londres de moins de soixante milles, de les abandonner: cruauté jusqu'alors inouïe. Il défendit de plus, sous peine de la vie, toute sorte de correspondance, soit directement, soit indirectement, avec les Princes de la Maison de Stuard & leurs Partisans: dequoi il fit faire des perquisitions si exactes, qu'en moins de rien les prisons, & particuliérement la Tour de Londres, furent pleines de gens, à qui on faisoit le procez sur des indices & sur des soupçons trés-legers.

Cependant les Conseillers & les Officiers du Roi Charles, qui toûjours fidéles à leur Prince le suivoient par-tout, ne pouvoient comprendre par quel moyen Cromwel pouvoit découvrir tant d'entreprises & de desseins qui se formoient tous les jours contre lui, & dont il étoit toûjours averti assez promptement pour y remedier. Il découvrirent enfin aprés d'exactes recherches celui qui les trahissoit. Le Roi Charles avoit à son service un Chevalier nommé *Gome*, qui par un attachement de plus de

trente ans aux interêts de la Maison de Stuard ; avoit si bien gagné la confiance de ce Prince, qu'il l'avoit créé son Secretaire & l'avoit admis dans sa confiance la plus intime. Comme il étoit Catholique, il y avoit lieu de croire qu'il haïssoit mortellement Cromwel ; ainsi Charles avoit en lui une confiance entiere. Ce Prince ignoroit apparemment ; *Que toutes les Religions fournissent toûjours d s Scelerats qui font de la Religion un masque, pour cacher leur desseins criminels, & pour avancer ainsi plus sûrement leurs interêts particuliers.* Quoiqu'il en soit, le traître Gome gagné par les presens & les largesses de Cromwel, avoit soin de l'avertir de jour à autre, de tous les desseins que Charles formoit avec ceux de son parti en Angleterre. La trahison se découvrît par des soupçons premierement, & ensuite par une Lettre en chiffre, dans laquelle un des confidens de Charles qui se tenoit dans la Cour de Cromwel, lui donnoit avis. *Que Cromwel étoit instruit de tout, & que les avis qu'on lui donnoit, ne pouvoient venir que de la part de quelqu'un de ceux qui avoient part à ses secrets.* Charles étoit à Cologne lorsqu'il reçût cet avis ; & comme on soupçonnoit déja Gome, on resolut d'aller visiter son Cabinet, & de se saisir de ses papiers. Gome se voyant découvert par là, prît d'abord le parti de confesser son crime, esperant par ce moyen d'obtenir son pardon qu'il ne meritoit pourtant pas, puisqu'il n'avoit confessé sa trahison que lorsqu'il ne lui étoit plus possible de la cacher, & qu'on avoit dans ses papiers des preuves suffisantes pour l'en convaincre. Il fut donc pris & conduit secretement hors de la Ville dans un carosse du Roi, d'où ayant été tiré & attaché à un arbre, il fut arquebusé par quelques domestiques du

Roi. Le Magiſtrat de la Ville informé de ce qui s'etoit paſſé, ſe trouva d'abord dans quelque embarras; mais ne voyant aucune eſperance de proceder contre un Roi, pour avoir fait mourir un de ſes domeſtiques, il feignit d'ignorer ce qui étoit arrivé.

Cromwel regreta beaucoup un homme qui le ſervoit ſi utilement; cependant voyant ſa fortune ſi bien établie, & ſçachant combien il étoit redouté par tout, il ſe mettoit peu en peine des deſſeins qu'on pouroit former contre lui. Auſſi faut-il avoüer que jamais Monarque n'eût plus de ſujet que lui de faire le fier. En effet, quel Monarque, quel Conquerant, vit jamais ſon Alliance, & ſon amitié briguée par quatre grandes Puiſſances à la fois. Le nouveau Roi de Suede le preſſoit, comme on l'a déja dit, ſous des conditions trés-avantageuſes, d'entrer avec lui dans une guerre offenſive & deffenſive. Le Roi de Portugal lui preſentoit un million d'écus ſeulement, pour le détourner de s'unir avec l'Eſpagne. Celle-ci de ſon côté n'oublioit rien de puis pluſieurs années, pour l'obliger à entrer avec elle dans une Ligue contre la France. On peut juger par l'évenement, outre ce que nous en dirons dans le Livre ſuivant, de ce que fit la France pour attirer Cromwel dans ſes interêts, puiſqu'ayant negligé les avantages que les autres lui propoſoient, il embraſſa les interêts des François. Nous finirons ce Livre par quelques Lettres ſur differens ſujets, que Cromwel écrivit cette année.

Lettre au Sénat de Gene.

O*LIVERIUS, Protector Reipublicæ Angliæ, Scotiæ, Hyberniæ, &c. Ampliſſimis Conſulibus, & Senatoribus Civitatis Genevenſis.*

Summum dolorem noſtrum, quem ex maximis, & inauditis Proteſtantium calamitatibus Vallis

quasdam Pedemontanas incolentium percepimus, quos Allobrogum Dux tanta crudelitate persequutus est, jam pridem vobis exposuissemus, nisi magis operam dedissemus ut eodem tempore intelligeritis eorum miseriis non affici nos solum, verum etiam de suble vandis iis atque solandis, quantum in nobis est, prospicere. Quapropter elemosynas per hanc totam Rempublicam colligendas curavimus; quas ejusmodi fore haud immeritò expectamus, quæ Nationis hujus affectum erga fratres suos tam immania perpessos demonstrare possint, & quemadmodum Religionis eadem utrinque communio est ita sensum quoque eundem calamitatum esse. Interea dum pecuniæ collectio maturatur, quod sine spatio temporis fieri nequit, & miserorum istorum egestas atque inopia pati moram non potest, necessarium duximus duo millia Librarum Anglicarum, quanta fieri potuit celeritate præmittere inter eos distribuenda, qui præsentissimâ ope atque solatio indigere maximè videbuntur. Cùm autem nescii non simus innocentissimorum hominum miseria atque injuria quantopere vos affecerint, nec vobis quicquam labori aut molestiæ fore, quod illis adjumento atque auxilio esse possit, prædictam pecuniæ summam illis calamitosis curandam ac numerandam ad vos transferre non dubitavimus; idque vobis negotii dare, ut pro vestra pietate ac prudentia providere velitis, qua ratione æquissimâ quam primum illa pecunia egentissimis quibusque distribui queat ut quamvis summa sanè exigua sit, aliquid tamen sit saltem quo illi inopes recreari ac refici in præsens aliquantum possint, donec uberiorem iis copiam suppeditare poterimus. Vos hanc vobis datam molestiam æqui bonique consultores esse cum non dubitemus, tum etiam Deum Opt. Max. oramus, ut populo suo Religionem Orthodoxam profitenti det animum sui in commune deffendendi, sibiqu[e]

mutuò opemferendi contra hostessuos immanissimos, quâ in re nostram quoque operam Ecclesiæ utcunque usui fore lataremur. Valete Junii 8. 1655. mille qningentæ Libræ de prædictis bis millibus à Gerardo Heusch Parisiis, quingentæ reliquæ per Litteras Domino Stoupio curabuntur.

Dans cette Lettre, Cromwel assûre le Sénat de Geneve, qu'il lui eût écrit plûtôt pour lui marquer la douleur extrême que lui causoit le triste état où le Duc de Savoye avoit réduit
» les Vaudois, s'il n'eût crû devoir en même
» tems lui apprendre, qu'il pensoit à soulager par
» des secours effectifs la misere de ces pauvres
» gens ; qu'il avoit donc ordonné des Collectes
» pour eux dans l'étenduë de la République ; &
» qu'il esperoit qu'elles seroient telles, qu'on pou-
» roit voir aisément, que les Anglois vivans dans
» la Communion d'une même Foi avec les Pro-
» testans des Vallées, ils sentoient aussi trés-vive-
» ment les maux qu'on leur faisoit souffrir. Que
» néanmoins comme il faudroit quelque tems
» pour faire ces Collectes, & que la misere de
» ceux ausquels elles étoient destinées étoit trop
» pressante pour attendre ce secours, il avoit ju-
» gé à propos de leur envoyer en toute diligence
» deux mille livres Sterling, pour être distribuées
» à ceux d'entr'eux qui en auroient le plus de be-
» soin. Que sçahant combien ils étoient tou-
» chez des souffrances de leurs Freres, il leur
» adressoit cette somme, & qu'il les prioit de
» chercher les moyens de la leur faire tenir, &
» de faire ensorte qu'elle fût distribuée à ceux
» dont les besoins seroient plus pressans, afin que
» cette somme, quoique trés-petite contribuât
» du moins pour un peu de tems à leur soulage-
» ment, jusqu'à ce qu'il pût leur envoyer des se-
» cours plus considerables. Il finit sa Lettre,

en priant Dieu d'animer les peuples, qui professent la Religion Orthodoxe à la défense des uns des autres contre leurs ennemis communs; en quoi il proteste, qu'il voudroit bien pouvoir contribuër quelque chose. Cette Lettre est dattée du 8. Juin 1655.

Civitatibus HELVETIORUM Evangelicis. Ex vestris ad nos tam actis publicis per Commissarios nostros, Genevâ transmissis, quam Litteris 27. Decemb. Tiguri datis, quo in loco res vestræ sint, cum non sint optimo, satis superque intelligimus: In quo etsi pacem vestram tamque diuturnum Sociale fœdus ruptum dolemus, tamen cum id vestrâ culpâ nequaquam accidisse appareat, novam hinc vobis ex Adversariorum iniquitate & pertinacia illustrandæ fortitudinis, constantiaque vestræ in Evangelica fide jam olim cognitæ parari rursus materiam confidimus. Nam Suitenses, qui Religionem nostram si quis amplectatur, capitale censent, quid moliantur, quibus hortatoribus tam hostiles spiritus in Orthodoxam Religionem susceperint, latere neminem potest, cui modo indignissima illa fratrum nostrorum in Pedemontio facta strages animo nondum excidit. Quapropter, Dilectissimi Amici, quod soletis esse, aspirante Deo, fortes estote; jura vestra atque fœdera, immo conscientiæ libertatem, Religionem ipsam idolorum cultoribus obculcandam concedere nolite, vosque ita parate ut non propriæ dumtaxat libertatis atque salutis propugnatores esse videamini, sed ut fratribus quoque vicinis, Pedemontanis, *præsertim illis ærumnosissimis, quibus potestis rebus, opitulari atque adesse possitis: hoc certò persuasi per illorum corpora ac neces ad vestra latera illum nuper aditum fuisse patefactum. De me scitote, incolumitatem vestram resque prosperas non minus mihi curæ ac sollocitudini esse, quàm si in hac*

nostra Reip. exortum hoc incendium, quam si in nostras cervices expedita Suitensium *Secures illę (sicuti revera sunt in omnes Reformatos) strictique enses essent. Ut primum itaque à vobis de statu rerum vestrarum, & obstinato Hostium animo certiores facti sumus, adhibitis in Consilium viris quibusdam honestissimis, & Ecclesia aliquot Ministris pietate spectatissimis, de subsidio vobis mittendo, quantum quidem rationes nostra in presenti ferre possunt; ea decrevimus, qua Commissarius noster* Pellus *vobiscum communicabit. De cætero vestra omnia consilia, causamque imprimis hanc vestram justissimam, sive pace, sive, Bello tuendam Deo Max. Opt. fautori commendare non desinimus. Vestrarum Amplitnudinum ac Dignitatum studiosissimus.* OLIVERIUS, *Protector Reipublica Anglia, &c. Westmonasterio Feb. 23. 1655.*

Cromvvel ne fit pas beaucoup de biend la Religion.

Ce grand zéle que Cromwel faisoit paroître pour la Religion, la Protection qu'il lui accordoit, & le soin qu'il avoit d'entretenir les Princes Protestans dans une étroite union, enchantoit si fort tous ceux du parti, qu'ils le regardoient bien moins comme un simple homme que comme un Ange. La force de cét enchantement étoit si grand, qu'encore aujourd'hui ce n'est pas un petit crime parmi les Calvinistes, sur-tout parmi les Ecclesiastiques & le menu peuple, d'appeller Cromwel Tyran, & de le taxer d'hypocrisie; d'où il est aisé de voir combien le peuple est ignorant, & jusqu'où va l'entêtement des Ecclesiastiques: car il est certain qu'excepté ce qu'il fit pour les Protestans des Vallées, il n'a fait aucun bien à la Religion Protestante, ni à ceux qui la professoient, n'ayant d'autre but dans tous ses desseins, que celui d'avancer ses propres interêts, toute sa devotion

dont on fait tant de bruit, n'etoit dans le fond, qu'un masque trompeur, sous lequel il cachoit l'iniquité de ses desseins. En effet, on lui vit abandonner l'interêt des Reformez, dans le temps, où ils en avoient le plus de besoin, & où il eût été le plus en état de les secourir. Et cela uniquement pour satisfaire son ambition en s'alliant avec la France, à cause des grands avantages qu'il esperoit tirer de cette Alliance contre l'Espagne. Voici encore trois de ses Lettres.

Serenissimo Principi FREDERICO III. *Daniæ, Norvegiæ, &c. Regi; Salutem. Serenissime ac Potentissime Princeps. Questi sunt per Libellum supplicem, suo, aliorumque mercatorum Londinensium nomine, nobis exhibitum*, Joannes Frezannus *&* Philippus Travesius, *hujus Reip. Cives, se circiter Mensem Octobris 1655. cum in Navem quandam* Sunderbergensem, *cui nomen* Salvatori, Nicolao Weinthinks *Magistro, merces varias, pannum leneum, aliamque vestem, textilia atque mercimonia plus tribus millibus Librarum æstimata imposuissent, magistro mandasse, ut per* Fretum Balticum *recto cursu Dantiscum navigaret, atque ad Elsenoram vectigal solveret, eique etiam pecuniam ad eam rem curasse, supradictum tamen Magistrum perfidiose, & contra quam ipsi à Mercatoribus mandatum erat, præter vectum Elsenoram nullo protorio soluto. Balticum pernavigasse. Navisque per hanc causam cum toto onere, non sine magno Mercatorum damno, publicata atque retenta est. Quorum in gratiam jam pridem ad Legatum Majestatis Vestræ Londini tunc temporis commorantem scripsimus, qui, ut ipsi aiunt, pollicitus est, ut primum ad Majestatem vestram rediisset daturum operam, uti ratio Mercatorum haberetur. Verùm cum is postea aliis in regioni-*

bus Majestatis Vestræ negotia obiret, & ante discessum ejus & postea frustra se eum adiisse ostendunt: unde procuratorem suum mittere coacti sunt, qui jus suum Hafniæ prosequeretur, navimque illam ac bona liberari, sibi reddi flagitaret, verum exinde nullum se fructum percepisse, nisi ut ad damna vitra novas impensas, & susceptum frustra laborem adjungerent: cum Fisco damnata, & retenta hactenus sint in Libello suo demonstrant, quemadmodum ipsi in Libello suo demonstrant, Magister quidem Navis ob suum delictum est ipse puniendus, Navisque, non bona, proscriptioni sunt obnnoxia: oeque gravius accidisse sibi hoc malum existimant, quod sicuti nobis perlatum est, vectigal illud quod Ellenoræ *solvere debuisset est admodum exiguum. Quapropter, cum Mercatores nostri nullam proscriptioni causam prebuisse videantur, confessusque ipse Magister paulo ante obitum sit, suo solo delicto illatum hoc Mercatoribus detrimentum esse, cumque Pater defuncti jam Magistri ipse per Libellum supplicem Majestati Vestræ exhibitum, sicuti nos accepimus, culpam omnem in filium suum contulerit, Mercatores absolverit, haud sinè potuimus quin Navis illius bonorumque retentionem iniquissimam esse arbitraremur; adeoque confidimus simulatque Majestas Vestra hac de re certior facta erit, fore ut non modo has Ministrorum suorum injurias improbet, verum etiam ipsos rationem reddere, bonaque illa suis Dominis eorumve procuratoribus quamprimum restitui, damnnaque inde data sarciri jubeat. Quod & nos à Majestate Vestra majorem in modum petimus, ut potè rem usque adeo æquam & rationi consentaneam, ut æquiorem petere aut expectare incausa tam justa nostrorum civium non posse videamur; haud minus æqua vestris subditis, quoties data occasio erit, redditurи Majestatis Vestræ studiosissimus* OLIVERIUS *Reip. Angliæ. &c. Protector, Westmonasterio April. 14. 1655.*

Serenissimo

Sereniſſimo Principi CAROLO GUSTAVO, *Dei gratiâ, Suedorum, Gothorum, Vandalorumque Regi, Magno Principi Finlandiæ*, &c.

Sereniſſime Rex. Cùm amicorum inter ſe mutua omnia, tum adverſa quàm proſpera, atque communia debere eſſe nemo non intelligat, quòd jucundiſſimam amicitiæ partem Majeſtas veſtra, gaudium nempe ſuum impertitum nobis per ſuas Literas voluerit, non poteſt idquidem nobis non eſſe longè gratiſſimum: quandoquidem & hoc ſingularis indicium humanitatis verèque Regiæ eſt, ut nec vivere, ita nec gaudere quidem ſibi ſoli velle, niſi amicos quoque & fœderatos eadem, quâ ſe, lætitia affectos eſſe ſentiat. Itaque Regi tam præſtanti & natum eſſe filium Principem, quàm, paterna virtutis atque gloriæ ſperemus hæredem, meritò gaudemus, & idem quod Regi olim fortiſſimo, Philippo Macedoni, *ſive felicitatis, ſive decoris domi ſimul & foris contigiſſe gratulamur. Cui eodem tempore & natus* Alexander *filius &* Illyricorum *gens potentiſſima ſubacta memoratur. Nam & Poloniæ Regum veſtris armis ab imperio* Papano, *quaſi cornu quoddam avulſum, & cum Duce Brandeburgico pax piorum votis omnium exoptata, frendentibus licèt adverſariis, facta quin ad Eccleſiæ pacem atque fructum per magnum ſit momentum habitura non dubitamus. Det modò finem Deus tam præclaris initiis dignum; det modò filium, virtute, pietate, rebuſque geſtis patri ſimilem: id quod & auguramur ſanè, & à Deo Optimo Maximo, tam veſtris rebus jam antè propitio, ex animo precamur. Majeſtati veſtræ Studioſiſſimus* OLIVERIUS, *Protector Reipublicæ Angliæ*, &c.

Weſtmonaſt. April. 28. 1655.

Serenissimo Principi VENETIARUM DUCI *Serenissime Princeps. Cùm rebus vestris omnibus, contra hostem præsertim Christiani nominis, prosperè gestis lætari semper consuevimus, tum & illo Navalis Prælii novissimo successu nequaquam sanè dolemus; quamvis id aliquo nostrorum cum detrimento accidisse intelligamus. Ostenderunt enim nobis per libellum supplicem Negociatores quidam nostri* Gulielmus *&* Daniel Gulielmi, *necnon* Edoardus Bealus *navem suam, cui nomen* Princeps Magnus, *Constantinopolim ab se commercii causâ missam nuper fuisse; eam Navem ab Aulæ Turcicæ Ministris ad commeatum & milites in Cretam insulam deportandos retentam, dum in illa classe* Turcarum *coacta eò navigare quæ à classe Venetorum oppugnata in itinere & superata est captam & Venetis abductam, ab maritimarum camusarum judicibus adjudicatam publico fuisse. Cùm itaque, inscientibus Dominis, & nullo modo probantibus, Navis illa* Turcis *operam dare invictissimè coacta sit, seque ex ea pugna explicare militibus referta non potuerit, Serenitatem Vestram magnoperè rogamus, sententiam illam Maritimæ Curiæ velit nostra amicitiæ condonare, Navem illam suis Dominis de Vestra Republica nullo suo facto malè meritis restituendam curare. Quâ re impetranda, nobis præsertim petentibus, cùm mercatores ipsos de Vestra Clementia benè sperare videamus, nos utique de ea dubitare non debemus, qui & præclara vestra consilia, Remque* Venetam *terrâ marique maximè uti pergat fortunare Deus omnipotens, ex animo optamus; Serenitati Vestræ Venetæque Reipublicæ Studi. Oliv. Protect. Reip. Angl.* &c.

West monast. Decemb. 16. 1655.

Fin du sixième Livre.

LA VIE DE CROMWEL SECONDE PARTIE.

LIVRE SEPTIE'ME.

Où l'on rapporte diverses intrigues entre Cromwel & la France : la Confederation & la Guerre contre l'Espagne : deverses particularitez concernant la conduite & le gouvernement de Cromwel, depuis le commencement de 1655. jusqu'à la prise de Dunkerque.

JULES Mazarin Cardinal, n'avoit pas moins d'autorité en France que Cromwel en avoit en Angleterre ; avec cette difference pourtant, que le gouvernement de Cromwel étoit violent & tyrannique : manieres qui ne convenoient nullement à la Regence de Mazarin ; aussi suivoit-il des

Paralele de Mazarin & de Cromwel.

1655.

maximes tout opposées à celles du Protecteur ? il captivoit les cœurs par des caresses, & les enchaînoit par la douceur : moyens qui ne sont pas moins puissans pour rendre les hommes esclaves, & pour regner souverainement sur eux, que la violence & la force. Ce grand Ministre n'étoit moins habile, ny moins pénétrant, que le Protecteur d'Angleterre ; il avoit même plus d'experience que lui, & connoissoit bien plus à fond les maximes les plus sûres & les plus fines de la Politique. Avec tout cela il ne laissoit pas de le craindre : *Je n'ai*, disoit-il souvent à ses plus secrets confidens, *point d'ennemi, que je redoute autant que Cromwel. Il veut paroistre mon ami ; il est habile : la fortune est toûjours pour lui. Son courage lui fait tout entreprendre, & sa prudence le fait réüssir dans toutes ses entreprises.* Aussi peut-on dire, que le monde n'avoit jamais vû en concurrence deux Ministres de cette force, deux genies extraordinaires, tous deux Maîtres absolus, chacun dans le Royaume qu'il gouvernoit, profonds l'un & l'autre dans les secrets de la Politique la plus raffinée, dont les interêts étoient opposez en tout, & qui n'avoient d'autre dessein, que de se surprendre l'un l'autre. Comme ils n'agissoient que par des vûës impénétrables, les plus habiles Politiques de l'Europe ne comprenoient rien dans leurs desseins, & se trompoient également, & dans les vûës qu'ils attribuoient à Mazarin, & dans celles qu'ils attribuoient à Cromwel. Le Protecteur d'Angleterre ne craignoit personne, que le Regent de France ; le Regent ne redoutoit personne autant que le Protecteur. Mazarin comptoit d'avoir affaire à un ennemi irréconciliable, Cromwel regardoit son Concurrent comme un homme, dont les interêts étoient incompatibles avec les siens. Ce fut alors, qu'on pût reconnoître que les grands

hommes ne manquent jamais de moyens, & que ce ne font pas les maximes d'Estat qui reglent la destinée des hommes ; mais que ce sont les grands genies, qui font servir les maximes d'Estat à leurs differents interests. Cromwel jugeoit qu'il lui étoit impossible de se maintenir dans le poste où il s'étoit élevé, sans l'amitié de la France. Mazarin ne voyoit aucune apparence d'executer le projet qu'avoit fait le Cardinal de Richelieu, pour l'agrandissement de la Couronne de France, tant que l'Angleterre s'opposeroit à ce dessein. Ces divers interests produisirent dans ces deux grands hommes mille soins, pour s'attirer l'amitié l'un de l'autre. C'étoit-là leur grande passion : d'unir leurs interests, afin d'estre en état d'agir de concert ; mais l'un & l'autre jaloux de sa gloire, n'alloit à leurs fins, que par des démarches secretes & ambiguës. Ils vouloient tous deux la même chose, mais ils craignoient tous deux de faire des avances, chacun de son côté évitoit de faire les premiers pas. Le Cardinal vouloit que Cromwel lui demandât le premier son amitié, & qu'il marquât par-là qu'il ne pouvoit se passer de la France ; Cromwel vouloit que le Cardinal commençât, & témoignât ainsi qu'il avoit besoin d'engager l'Angleterre dans ses interêts.

Mazarin tâche d'entretenir les Guerres civiles en Angleterre.

Pendant les Guerres civiles d'Angleterre, & lorsque Cromwel s'élevoit à ce degré de gloire & d'autorité, où l'on le vit depuis, Mazarin n'oublia rien, comme nous l'avons déja insinué, pour entretenir les troubles d'Angleterre, & pour y en exciter toûjours de plus grands, dans le dessein de donner de l'occupation à Cromwel, & de l'empêcher de s'élever à un poste, qui le mit en état de s'opposer aux desseins qu'il avoit formez pour l'agrandissement du Roy son Maître. Cela obligea le

Cardinal à faire de grandes levées d'argent pour l'employer à fomenter les guerres Civiles entre le Roi & le Parlement d'abord, & ensuite entre le Parlement & Cromwel. Comme il craignoit ce dernier plus que tout autre, il ne manqua pas de mettre en usage tout tout ce qu'il pût pour le perdre. Il employa dans ce dessein des Ecclesiastiques qui lui paroissoient propres pour executer heureusement une pareille entreprise. Outre qu'il obligea le Clergé de France à lui fournir quelques subsides d'argent, sous prétexte de vouloir soûtenir la Religion Catholique en Angleterre & en Irlande, qui sans ce secours y seroit bien-tôt entiérement eteinte. Mais dés le moment que le Cadinal vit les troubles d'Angleterre appaisez, & Cromwel regner absolument & paisiblement sur l'Angleterre, dont il s'étoit rendu le Tyran, quoique sous un titre moins odieux, on lui vit tout d'un coup changer de maximes: comme il jugeoit que le salut de la France dépendoit d'une union intime avec Cromwel, il rechercha son amitié avec empressement. En effet, de l'amitié ou de la haine du Protecteur, dependoit au jugement de Mazarin la perte, ou la salut du Roy de France.

Cromwel fomente les guerres Civiles de France.

1656.

D'un autre côté, dés que Cromwel commença à former ces vastes desseins de fortune & de grandeur, où il sçût s'élever depuis, il prévît bien sans peine, que les plus grandes difficultez qu'il trouveroit dans l'execution lui viendroient de la part de la France (la Maison de Bourbon étoit engagée par l'étroite alliance, & l'affinité qu'elle avoit avec la Maison des Stuards, à s'opposer aux desseins de Cromwel.) Outre cela, l'interêt de la France demandoit necessairement, qu'elle s'efforçât d'empêcher la revolution que Cromwel vouloit produire dans

un Royaume voisin ; sur-tout elle étoit interessée à traverser puissamment la trop grande élevation de cét esprit ambitieux. Attentif l'un & l'autre à toutes ces considerations, le Protecteur commença à observer la France de plus prés, & bien-tôt il trouva heureusement pour lui dans les guerres Civiles qui commencerent à s'allumer dans ce Royaume ; un moyen de se délivrer d'une partie des craintes que cette Couronne lui causoit. Toûjours les yeux ouverts sur ses interêts, & ne négligeant jamais rien de ce qui pouvoit les avancer, il se mit à fomenter ouvertement d'abord, & ensuite secrettement les troubles qui venoient de s'allumer en France. Pour sauver sa réputation, en cas que son dessein vint à manquer, il se servit de quelques Protestans qui demeuroient à Londres, & en particulier du Ministre Stouppe, qui depuis s'éleva aux plus grandes Charges militaires ; il les fit passer en France en toute diligence, avec ordre d'insinuër adroitement aux principaux Chefs des Eglises Réformées de ce Royaume, la nécessité indispensable où ils étoient de s'unir avec les Princes mécontens, pour obliger leur Roy à rétablir l'Edit de Nantes dans toute sa force. Il eût soin en particulier d'en faire faire la proposition à Monsieur de Turenne ; promettant de son côté de se déclarer lui-même, dés qu'il verroit les Réformez armez entrer de concert dans les interêts de la Ligue. Mais losque dans la suite il vit ces derniers (je ne sçai par quel aveuglement ; car il est certain qu'ils ne pouvoient faire une plus grande faute) lors dis-je qu'il vit les Réformez résolus à demeurer fidelles au Roy, les guerres Civiles éteintes, & la Couronne de France plus puissante que jamais ; tout d'un coup il tourna la médaille, & commen-

Q 4

ça à rechercher avec empressement l'amitié de la France.

Ses maximes, pour donner de la jaloufie aux François.

Pour venir à son but, qui étoit d'obliger la France à rechercher son amitié, & à faire les premiers pas pour l'obtenir, il s'appliqua à fomenter la Guerre entre cette Couronne & celle d'Espagne, promettant sous main aux Espagnols, quoique trés-éloigné de le faire, de se joindre à eux contre leurs ennemis. Il esperoit par-là d'amener Mazarin au point où il le vouloit. Pour exciter encore mieux la jalousie des François, il eut soin de faire assûrer tous les Princes d'Italie & d'Allemagne, qu'il étoit prêt à se joindre à eux, pour les soutenir contre quiconque entreprendroit de les inquieter, & de donner atteinte à leurs libertez. Il fit répresenter aux Couronnes de Suéde & de Dannemarck la necessité qu'il y avoit d'unir leurs interêts d'Estat, afin d'assûrer par ce moyen ceux de la Religion, & protesta qu'il se croyoit obligé à proteger les Réformez de France, & à employer tous ses soins & toute sa puissance, pour obliger le Roy Tres-Chrétien à remettre l'Edit de Nantes dans toute sa vigueur, & tel qu'il avoit été donné par Henry IV. d'heureuse memoire; qu'il s'y croyoit, dis-je, obligé, vû la conformité des sentimens des Réformez avec la Religion dont il faisoit profession.

Il demande que Charles II. soit chassé de France.

Aprés ces premieres démarches, s'appercevant qu'il avoit jetté quelque crainte dans l'esprit du Cardinal, & qu'il étoit déja disposé à rechercher l'amitié & l'alliance de l'Angleterre, il déclara ouvertement au Baron de Baas, Resident de France : *Qu'il seroit ravi d'unir les interests des deux Estats, afin qu'agissant de concert, ils pussent remporter des avantages considerables sur les autres; mais, qu'il n'en entendroit jamais parler, que premierement on*

n'eût chassé de France le Roy Charles : qualité qu'on vouloit bien lui donner dans cette Cour: Qu'au reste, si on lui refusoit sa demande, il trouveroit bien le moyen d'en faire repentir le Cardinal, quelque grande que fut son autorité dans ce Royaume. Ce discours ne fut que trop du goût de Mazarin. Cependant sans perdre temps, les maximes d'Estat & la crainte prévalant dans son esprit sur les raisons de la justice & du sang, il fit entendre au Roi Charles : *Que sa retraite en France ne pouvoit lui étre d'aucun avantage, mais qu'elle pouvoit étre trés-préjudiciable au Roy son Cousin.* Ainsi oubliant la reconnoissance qu'on devoit au Roy Charles, pour les soins qu'il avoit pris d'éteindre les Guerres civiles en France, on le mit dans la necessité de sortir du Royaume, avec un secours de vingt mille pistoles seulement, & de se retirer à la Haye auprés de sa sœur, où il demeura quelque temps; mais la paix ayant été concluë depuis entre la Hollande & l'Angleterre, il fut prié par les Estats de se retirer ailleurs : ce qui l'obligea à se refugier à Cologne.

Ces heureux succés appaiserent un peu les inquiétudes de Cromwel, mais ils ne l'en délivrerent pas entierement, la moindre chose étant capable de lui faire ombrage. Il ne pouvoit souffrir que le Duc d'Yorck commandât avec le Maréchal de Turenne un Corps d'Armée contre l'Espagne. Il voyoit avec peine, que la Reine d'Angleterre, avec la Princesse sa fille, étoient restées à la Cour de France, où on leur rendoit tout le respect, & tout l'honneur dû à des personnes de leur rang. Dans ces entrefaites, le Chevalier *Lockard* étant arrivé à Paris, avec la qualité d'Ambassadeur de Cromwel, il fut chargé de répresenter fortement au Cardinal, que le Protecteur avoit beaucoup de chagrin

de voir qu'on retenoit en France le reste de la Maison de Stuard, & de protester qu'il n'y auroit jamais de solide paix entre les deux Nations, si on refusoit de lui donner satisfaction sur ce point.

La Reine & le Duc d'Yorc.

Mazarin n'eût pas plûtôt oüi ces plaintes, qu'il pensa aux moyens de donner satisfaction à Cromwel. Il fit entendre au Duc d'Yorc, qu'il étoit obligé par raison d'Etat de suivre le Roi Charles son Frere, de peur de causer quelque rupture entre la France & l'Angleterre. Mais ce Duc soûtenu par les raisons qu'alleguoit en sa faveur le Maréchal de Turenne, demeura dans le poste qu'il occupoit à l'Armée. Mazarin ne pouvant donner satisfaction au Protecteur de ce côté-là, il engagea l'Abbé Montaigu, grand Aumônier de la Reine, à l'obliger de sortir de Paris & de la Cour de France: Cromwel ne demandant que cela, avec promesse qu'on lui donneroit; à elle & à la Princesse sa fille, la ville de Moulins, avec tout le Bourbonnois; pour en joüir ave elle pendant toute sa vie. Mais comme la Reine n'avoit en vûë que l'éducation & la satisfaction de sa fille, & qu'elle ne voyoit aucune apparence de lui procurer une éducation convenable à sa naissance, & de lui faire prendre l'air de la Cour dans une Province éloignée & de peu de commerce; elle ne manqua pas d'excuse pour appuyer le refus qu'elle fit de sortir de Paris. Pressée un jour par le premier Président du Parlement de Paris, elle ne pût s'empêcher d'exprimer son indignation en ces termes: *Quelle honte pour le Roy mon Neveu qu'on entreprenne de chasser de sa Cour une pauvre Reine affligée uniquement, pour complarie à un Usurpateur & à un Tyran. Que cette action sera glorieuse parmi les Catholiques, pour le Cardinal son Ministre qui*

en a donné le conseil. Comme la Cour de France n'en vouloit venir à aucune violence contre la Reine, on crût qu'il faloit gagner du temps, en faisant esperer à Cromwel qu'on ne négligeroit rien pour le satisfaire. Cependant le Duc d'Yorc indigné des propositions qu'on avoit faites à la Reine sa Mere & à lui-même, abandonna le service de France & passa dans le parti des Espagnols; ce qui appaisa un peu l'esprit fier & jaloux de Cromwel.

Députation des Juifs d'Asie à Cromwel.

La reputation de Cromwel s'accrût de telle sorte, qu'elle se répandit jusques parmi les Juifs qui étoient en Asie, où ils formoient un Corps trés-considérable. Ceux-ci ayant appris toutes les grandes choses qu'on disoit de lui, par la voix de la renommée qui les grossissoit toûjours de plus en plus, à proportion qu'elle les portoit plus loin, leurs principaux Rabbins, & leurs plus riches Marchands, s'assemblerent pour examiner quels avantages leur Nation pourroient tirer de la faveur d'un si grand homme. Alors quelques-uns ayant discouru de sa valeur, de sa rare conduite & des benedictions, que le Ciel versoit à grands flots sur sa personne; toutes ses choses leur firent soupçonner, que Cromwel pourroit bien être ce Liberateur qu'ils attendoient, & qu'ils ont toûjours crû trouver dans tous les Capitaines extraordinaires qui ont paru au monde depuis leur dispersion; Mais la vérité est qu'ils ne pensoient qu'à avancer leur trafic; ils avoient appris que Cromwel s'étoit éleve à une Puissance souveraine en Angleterre; qu'il avoit donné des Loix qui permettoient à toutes sortes des Religions une entiere liberté, qu'il protegeoit le négoce avec chaleur & qu'il le soutenoit de toute son autorité ces raisons leur faisoient croire que toutes les propositions qu'ils lui feroient, tendantes à rendre le com-

merce plus florissant en Angleterre, seroient fort bien reçuës; dans ce dessein ils résolurent de lui faire une députation de la part de toute leur Nation. Ils choisirent pour cette Commission le celebre *Jacob Ben Azabel*, qui eut ordre de prendre avec lui, en passant par la Bohême, *David Ben Eleazar*, Rabin de leur Synagogue de Prague, qui, outre une connoissance exacte des Langues Orientales, possedoit en perfection toutes celles de l'Europe, & le Rabin *Menassé Ben Israël* d'Amsterdam, qui leur devoit servir de conducteur, & qu'ils prirent, en passant en Angleterre.

Ils ont Audience de Cromvvel. 1656.

Dés qu'ils furent arrivez à Londres, ils firent voir leurs Lettres de Créance au Chancelier, lesquelles ne contenant qu'une Commission, touchant l'établissement d'un Bureau pour le Commerce de Londres, dont ils faisoient esperer de grands avantages aux Anglois; la Chambre des Directeurs du Négoce les reçut avec joye, & leurs propositions y furent trés-favorablement écoutées. Toutesfois, ne pouvant les recevoir, sans introduire une nouvelle sorte de Religion dans la République, on les renvoya à Cromwel, qui avoit seul l'autorité de le faire, en qualité de Protecteur. Mais comme il étoit d'assez difficile accez, il falut qu'ils attendissent sa commodité, pour avoir Audience. Ils profiterent de ce temps-là, pour aller voir les fameux Colléges de Cambridge & d'Oxford. Estant de retour à Londres, ils furent admis à l'Audience du Protecteur, qui, ravi d'apprendre de leur bouche, combien grande étoit sa réputation dans l'Asie, leur fit un trés-bon accueïl, esperant outre cela, que le Commerce deviendroit plus florissant en Angleterre par leur moyen. Il leur promit de les proteger en tout; desorte qu'ils sortirent de l'Audiance trés-satisfaits. Comme

ils étoient instruits, que l'établissement de leur Religion en Angleterre dépendoit uniquement de lui, ils le prierent de leur en permettre l'exercice: ce qui leur fut accordé, sans difficulté.

A quelques jours de-là, ils lui demanderent une Audience secrete, qu'ils obtinrent aisément. Ces Juifs lui ayant alors témoigné combien ils estimoient la fameuse Bibliotheque du Collége de Cambridge, qu'ils jugeoient la mieux pourvûë du monde de rares Manuscrits; Cromwel, qui ne pouvoit pardonner à cette Université le zele qu'elle avoit fait paroistre pour le feu Roy; & jugeant qu'il ne pouvoit se mieux vanger d'elle, qu'en la privant de ses Manuscrits, promit à ces étrangers de les leur vendre tous, avec les autres volumes, qu'ils trouveroient les plus rares. Outre qu'il étoit bien-aise d'avoir cette occasion de satisfaire son avidité; car comme ces Rabbins faisoient un trés-grand cas de la Bibliotheque de Cambridge, il ne doutoit pas qu'ils ne lui en donnassent ce qu'il voudroit. Cependant il leur ordonna de tenir la chose secrete, jusqu'à ce qu'ils eussent fait un second voyage à Cambridge, & qu'ils y eussent fait le choix des Livres & des Manuscrits qui les accommoderoient. Ils partirent donc le jour suivant pour s'y rendre; & y étant arrivez, ils allerent une seconde fois à la Bibliotheque, pour revoir les Livres, & prendre un Memoire de leur nombre & de leur qualité, dans le dessein peut-être de les revendre, & d'en fournir les Bibliotheques d'Allemagne. Les Bibliothecaires qui les leur montroient, ne se doutant nullement de leur dessein, & croyant qu'ils n'en avoient point d'autre, que de satisfaire leur curiosité, outre qu'ils étoient bien-aises que les Nations étrangeres apprissent par le moyen de ces gens-là, que leur Bibliotheque étoit des

Autre Audience secrete.

mieux pourvûës, leur en laisserent faire la revûë tout à leur aise.

Ils font une recherche exacte de la genealogie de Cromwel.

Mais par leur mauvaise conduite, ils perdirent tout le fruit de leur negociation. & frustrerent leur Nation des grandes esperances qu'elle avoit conçuës de leur Députation. Voicy comment ils gâterent leurs affaires. Au lieu de revenir droit à Londres, ils prirent occasion de ce petit voyage, pour se transporter dans la Province de Huntington, d'où les parents de Cromwel étoient originaires, afin de s'informer de sa naissance, & apprendre de ceux qui pouvoient le mieux connoître sa Genealogie, s'il ne se trouvoit point quelqu'un parmy ses Ancêrres, qui fût sorti du sang des Hebreux : soit qu'ils voulussent se servir de cette recherche, pour faire honneur à Cromwel, en le faisant descendre d'une longue suite d'ayeuls, soit qu'ils voulussent en effet examiner s'il ne seroit pas leur Messie. Quelques précautions qu'ils prissent pour rendre secrette cette recherche insensée, ils ne pûrent si bien la faire, qu'elle ne fût découverte; la nouvelle s'en publia aussi tôt dans Londres, où l'on en fit des railleries picquantes contre le Protecteur. Ce n'étoient par-tout que risées & pasquinades; & on en fit de si sanglantes, que Pasquin lui-même & Marforio n'avoient jamais porté la Satyre si loin.

L'avantage qu'ils en tirerent : mal satisfaits.

Cromwel qui n'avoit rien tant à cœur, que d'affermir son autorité & son credit, & de conserver la réputation qu'il s'étoit acquise dans l'esprit du peuple, fut outré d'apprendre les railleries qu'on faisoit de lui. Il craignoit qu'elles ne le rendissent méprisable dans l'opinion du peuple, & que ses ennemis n'en tirassent avantage. Il crut donc ne devoir rien negliger, pour en arrêter le cours; & voicy l'expedient dont il s'avisa pour cela. Il fit appeller ces malheureux

Juifs dans une Audience, qu'il rendit exprés trés-solemnelle ; & leur déclara avec beaucoup de chaleur, non seulement qu'il n'avoit nulle intention de leur accorder la liberté du Commerce d'Angleterre, & de ratifier le Traité qu'il avoit fait avec eux pour la vente de la Bibliotheque de Cambridge ; mais de plus, que la République & lui faisant profession d'adorer un Dieu crucifié, ils ne pouvoient, ny ne devoient avoir aucun commerce avec une nation perfide, qui ne vouloit, ny reconnoistre, ny adorer ce grand Dieu : que ne pouvant s'empescher de regarder les Juifs comme les ennemis les plus irreconciliables de la Religion ; il leur ordonnoit de sortir incessamment du Royaume. Ces malheureux, trompez dans leurs esperances, aprés avoir fait de tres-grandes dépenses, se retirerent avec cette réponse.

Raisons qui obligerent le Protecteur à en user ainsi.

1656.

Le Protecteur s'imaginoit, qu'une déclaration, faite si solemnellement, & avec tant de chaleur, suffiroit, pour persuader au peuple, que son grand zele pour la Religion Réformée avoit été le seul motif qui lui avoit fait rejetter les propositions des Juifs, quelque grands que fussent les avantages qu'ils lui promettoient : mais cette déclaration n'empescha pas que la plûpart ne démélassent le veritable motif qui l'avoit porté à traiter si rudement les Députez des Juifs, & qu'ils ne vissent bien que son seul ressentiment en avoit été la cause par le moyen d'un Libelle qui courut alors, tant en Angleterre, que dans les pays étrangers, intitulé : *Cromwel, Lion de la Tribu de Juda*. Dans ce Libelle, qui étoit de six feüilles *in quarto*, en assez petit caractere, étoient rapportées les principales raisons qui avoient porté les Juifs à faire à Cromwel une pareille Députation : & tout cela étoit accompagné de

reflexions si fines, & des railleries si delicates & si picquantes contre le Protecteur, qu'elles le mirent en fureur, d'autant mieux, qu'on en debitoit une infinité d'exemplaires. Il ne pouvoit comprendre que ses soins, sa vigilance, ce grand nombre d'espions qu'il avoit en tous lieux, & sur-tout la terreur de son nom, ne fussent pas capables d'empescher une telle licence. Quoi qu'il en soit, il est sûr que ce Libelle l'irrita furieusement, & le détermina à chasser les Juifs.

Sedition de Nismes. 1656.

Environ ce temps, il y avoit eu quelque sedition à Nismes, dans laquelle, quoique plusieurs Catholiques se fussent trouvez mêlez: neanmoins, comme les Protestans faisoient le plus grand nombre des habitans de cette Ville, ils se virent chargez de toute l'indignation d'un Roi, severe défenseur de son autorité, & jaloux au dernier point de la conservation des droits de sa Couronne. Les circonstances de la révolte étoient terribles, d'où l'on peut juger aisément quelle fut en cette occasion l'indignation du Roy. Au premier bruit des desordres arrivez dans cette Ville entre les Bourgeois, les Magistrats Civils & l'Evêque; l'Intendant de la Province y étant accouru, pour tâcher de les pacifier, tout Nismes prit les armes, & se soûleva ouvertement contre lui; desorte qu'on fut contraint, pour mettre ce peuple à la raison, d'avoir recours à la force. Les pauvres Protestans, ceux d'entr'eux sur-tout qui s'étoient tenus dans leur devoir, jugerent d'abord, que leur perte & leur ruine totale dans cette Ville étoit proche autant que certaine, & craignirent, avec raison, que tout le parti Protestant en France n'eût sa part aux châtimens qu'on préparoit à ceux de Nismes. Ne sçachant à qui s'addresser, ils eurent premierement recours à Dieu, dont ils implorerent la protection par de

trés-ardentes priéres ; aprés quoi ils s'addresserent à Cromwel le plus secretement qu'ils pûrent, pour l'engager à interceder pour eux, n'ignorant pas que ses recommandations seroient d'un trés-grand poids à la Cour.

Il se trouva alors à Nismes un certain *du Moulin*, né en Ecosse d'un pere François, bon Protestant ; mais sa mere étoit Ecossoise, & une des femmes de tout le Royaume, qui avoit le plus de zéle pour la Religion Puritaine : aussi eurent-ils un soin extrême d'élever leur fils dans l'amour & la connoissance du Calvinisme le plus épuré. Ayant depuis perdu ses parens, dans un temps où il étoit encore fort jeune, & n'ayant pas dequoi vivre un peu honnêtement, dés qu'il fut parvenu à l âge de vingt-six ans, il résolut de chercher quelque emploi. Comme depuis long-temps il avoit une passion trés-grande de voir le Royaume de France, ce desir qu'il en avoit lui fit prendre aisément la condition de Gouverneur d'un jeune Neveu du Protecteur, avec lequel il passa en France au mois de May 1656. Aprés qu'ils y eurent fait quelques tours, ils allérent à Nismes, dans la résolution d'y passer un an entier, soit pour apprendre la Langue & d'autres exercices, soit qu'en effet cette Ville leur plût davantage qu'une autre.

Du Moulin.

Les Protestants ne pouvoient faire choix d'un sujet plus propre à les tirer de l'embarras extrême où ils se trouvoient. Ils furent ravis d'avoir rencontré un homme aussi intriguant que l'étoit celui-là, qui joignit à une grande habileté & à beaucoup de sçavoir, beaucoup de prudence & de sagesse, & en qui ils avoient toûjours remarqué un trés-grand penchant à rendre au parti protestant quelque service considerable. En effet, il avoit toutes les qualitez qu'on pouvoit desirer dans le Gouverneur d'un

L'Auteur l'a connu particuliere-ment à Geneve.

neveu de Cromwel, & qui pouvoient le faire réüssir dans l'importante Négociation, qu'on avoit dessein de lui confier. J'en parle, pour l'avoir vû, & connu particulierement à Geneve, où j'eus occasion de m'entretenir plusieurs fois avec lui pendant quelques mois qu'il y demeura, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Italie avec un jeune Seigneur *de Suniam*, dont il avoit la conduite. De-là étant allé à Paris, à peine y fut-il arrivé, qu'il fut arrêté prisonnier dans son auberge par ordre du Roy, & conduit à la Bastille. Quelques-uns ont dit qu'il avoit été arrêté, à la sollicitation de l'Ambassadeur d'Angleterre, pour avoir favorisé par ses intrigues le Parti de Cromwel contre la Maison de Stuard: d'autres ont crû qu'il avoit été mis en prison, sur l'avis qu'avoit eu la Cour qu'il entreprenoit de former un parti entre les Protestans, pour exciter des troubles en France: ce que je ne sçaurois croire. Quoi qu'il en soit, il sortit de la Bastille, aprés neuf mois de prison, pendant trois desquels personne n'eut la permission de lui parler.

En 1660.

Ce fut donc lui qui dans l'embarras où se trouvoient les Protestans de Nismes, ensuite de la révolte des habitans de cette Ville, leur conseilla le premier d'avoir recours à Cromwel, dont les recommandations étoient seules capables de détourner l'orage qui les menaçoit. L'expedient fut trouvé excellent, mais la difficulté étoit de lui faire sçavoir l'état de leurs affaires. De vouloir lui en écrire, c'eût été s'exposer beaucoup; & il n'y avoit pas moins de danger à lui envoyer des Députez: le zélé du Moulin se chargea de la Commission. Il entreprit d'aller à Londres, pour demander à Cromwel son intercession en faveur des Reformez de Nismes. Pour mieux cacher le sujet de son voyage, comme il

ne manquoit pas d'habileté, il feignit d'estre en contestation avec son Marchand, qui étoit Protestant, & un des principaux de la Ville, pour quelque Lettre de Change. Il porta l'affaire devant les Juges, fit beaucoup de bruit, & parut fort irrité contre ce Marchand. Comme il n'avoit pas de preuves suffisantes, pour le faire condamner, sous prétexte d'en aller chercher auprés des Marchands de Londres, il laissa à Nismes le Seigneur qu'il conduisoit, & ayant pris la poste, il se rendit à Londres en toute diligence.

Recommandation de Cromvvel.

Le Protecteur, qui ne souhaittoit rien tant, que de trouver des occasions de faire éclater son zele envers les Protestans, n'eut pas beaucoup de peine à donner Audience à ce Député, que les Reformez de Nismes lui avoient dépêché le plus secretement qu'ils avoient pû, de peur d'encourir les peines établies contre ceux qui implorent le secours des Puissances étrangeres. Le Protecteur le renvoya avec tout le secret possible, & le chargea d'assurer ceux qui l'avoient député, qu'il étoit trés-disposé à les favoriser, & à les proteger. Comme l'affaire étoit délicate pour les Reformez; & qu'il y avoit lieu de craindre, qu'en se déclarant trop ouvertement pour eux, on ne leur attirât de plus grands malheurs, que ceux qu'on vouloit prévenir; Cromwel trouva à propos d'employer dans cette occasion de grands & de puissants moyens, qui n'ayant aucun rapport visible avec son principal dessein, étoient trés-propres à le faire réüssir. Il dépêcha au Cardinal Mazarin un de ses plus affidez Secretaires du Cabinet, avec une Lettre de Creance conçuë en ces termes.

C'étoit Deste.

EMINENTISSIMO CARDINALI MAZARINO. *Eminentissime Domine Cardinale. Cùm nobilem hunc virum cum Lit-*

teris, quarum exemplar hic inclusum est, ad Regem mittere necessarium statuissem, tum ei ut Eminentiam vestram meo nomine salutaret, simul in mandatis dedi, certasque res vobiscum communicandas ejus fidei commisi. Quibus in rebus Eminentiam rogo vestram, uti summum ei fidem habere velit, ut pote in quo ego summam fiduciam reposuerim Eminentiæ vestræ studiosissimus OLIVERIUS, *Protector Reipublicæ Angliæ. Albâ Aulâ. 26. Decemb. 1656.*

C'est à dire:

A Son Eminence Monseigneur le Cardinal Mazarin. *Ayant jugé necessaire de dépêcher ce Seigneur à vostre Roy, pour luy rendre la Lettre cy incluse; je luy ai aussi recommandé de saluer vostre Eminence de ma part, & l'ai chargé de vous communiquer certaines affaires, que je luy ai confiées. Je prie donc vostre Eminence d'ajouster foi à tout ce qu'il vous dira, car j'ai une entiere confiance en luy. Vostre tres-affectionné*, Olivier Cromwel, *Protecteur de la République d'Angleterre.* Le 26. Decembre 1656.

Cet Envoyé avoit ordre de traiter de quelques affaires que le Cardinal avoit fort à cœur, telle qu'étoit la Ligue contre l'Espagne; mais il n'avoit pas ordre de parler d'autre chose. Cromwel se contenta d'ajoûter de sa propre main dans les Lettres de Creance qu'il lui donna, ces deux lignes en François: *Je viens d'apprendre la revolte des habitans de Nismes. Je recommande à vostre Eminence les interests des Reformez*; & il n'en falut pas davantage, pour obliger le Cardinal à lui accorder sa demande.

Henry Viceroy d'Irlande, Pen & Venable prisonniers.

Ce fut environ ce temps, que Cromwel donna le Gouvernement d'Irlande, avec une pension de vingt mille guinées à Henry son fils, âgé seulement de vingt-trois ans, & qui n'avoit, ny merite, ny jugement : ce que tout le monde trouva fort mauvais ; mais il falut accorder cela aux instances de sa femme, qui avoit eu tant de part à son élevation, & qui par ses soins & par ses intrigues avoit tant contribué à l'agrandissement de sa fortune. Elle avoit si fort à cœur l'avancement de son fils, qu'elle voulut aller exprés en Irlande, pour l'installer, ou le voir installer dans la Charge de Viceroy. Il est vrai qu'elle lui forma un Conseil de gens, dont les uns étoient militaires, & les autres politiques. Ils avoient à la verité quelque experience, & entendoient assez bien les affaires ; mais elle eut soin de les choisir d'une qualité beaucoup inferieure à celle de Cromwel, afin qu'ils fussent dans une plus grande dépendance de lui. Dans ces entrefaites, l'Amiral Pen, & le General Venable, étant arrivez à Londres, avant que d'obtenir Audience, ils furent, par ordre de Cromwel, conduits à la Tour, sans qu'aucun pût pénétrer la raison de ce traitement, quoique bien des gens en parlassent. On disoit pourtant, qu'ils n'avoient été mis en prison, que parce qu'ils n'avoient pas fait leur devoir, en combattant contre la Flote Espagnole du Perou, outre que Cromwel avoit été choqué de ce qu'ils s'étoient retirez, sans son ordre.

Dans ce même temps, il arriva une chose bien étrange. Le bruit courut qu'on avoit trouvé dans une cavité, sous la Chapelle du Protecteur, un, ou plusieurs barils remplis de poudre, avec la méche allumée, ensorte que le feu étoit sur le point de prendre à la poudre : ce qui devoit arriver précisément, lorsque Cromwel seroit dans,

la Chapelle avec ses plus affidez Domestiques. Cela étant découvert, on vit traîner en prison plusieurs centaines de personnes, dont un grand nombre furent condamnez à être pendus. Plusieurs crurent neanmoins, que cette conspiration ne fut qu'une invention du Protecteur, dont il se servit, pour avoir un prétexte de se défaire de certaines personnes qui lui étoient suspectes, soit parce qu'ils n'étoient pas assez assidus à lui faire leur cour, soit qu'en effet ils fissent des démarches qui les lui rendoient suspects. Quoi qu'il en soit, c'étoit un sentiment presque general, que cette conspiration étoit supposée.

Libelle sanglant contre Cromwel & Mazarin.

Les soins empressez de l'Espagne à rechercher l'alliance de Cromwel, & à l'obliger à entrer avec elle dans une Ligue offensive & défensive: soins qui ne produisent aucun effet. D'un autre côté, le manége des Couriers, qui alloient & venoient incessamment de Londres à Paris, & de Paris à Londres; le bon accueil qu'on faisoit à la Cour de France aux Ambassadeurs de Cromwel; & la favorable reception qu'on faisoit à Londres à ceux de Loüis XIV. toutes ces choses, dis-je, faisoient penser à bien des gens, qu'il y avoit une parfaite intelligence entre Cromwel & Mazarin. Ce soupçon produisit un nouveau Libelle, qui parut alors sous le titre de *l'Europe crucifiée entre deux larrons*. C'étoit un écrit des plus satyriques & des plus sanglants contre le Ministre, Regent de France, & le Protecteur d'Angleterre; mais ce dernier y étoit le plus maltraité. Comme il étoit fort sensible à ces sortes de traits, il étoit enragé de voir, que ny sa vigilance, ny ses soins, ny les menaces, ny les prisons, ny même les gibets, n'étoient capables de l'en mettre à couvert. Rien ne pouvoit arrêter la fureur des Libelles, des Satyres, des Pas-

quinades qu'on ne cessoit de faire contre lui. C'étoit bien le prendre par l'endroit le plus sensible. Rien ne le touchoit tant, que les plaisanteries qu'on pouvoit faire de lui; & les plus grandes affaires lui donnoient beaucoup moins d'embarras, que ces sortes d'offenses. Aussi ses ennemis, voyant combien il étoit foible par cet endroit, & n'osant faire éclater ouvertement leur haine contre lui, mirent toute leur application à lui causer de ces inquietudes secretes. Chaque jour voyoit éclore quelque nouvelle Satyre contre le Protecteur & son gouvernement tyrannique.

Cromwel fait mettre en prison le Duc de Buckingan.

Cependant Cromwel n'oublioit rien, pour se rassurer un peu, & pour dissiper les frayeurs mortelles qui l'agitoient incessamment. Il tâchoit du moins de cacher ses craintes, & de persuader au peuple, par quelque action d'autorité & d'éclat, qu'il n'apprehendoit rien. Ce fut dans ce dessein, qu'il résolut d'envoyer à la Tour, *Georges de Villiers*, Duc de Buckingan, l'un des principaux Seigneurs du Royaume. Quoique la maison de ce Seigneur dût entierement sa fortune au Roi Jacques, & au Roi Charles I. il s'accommodoit au temps, & se soumettoit au nouveau gouvernement; mais sa soumission n'empêcha pas qu'un matin, comme il montoit en carrosse, à la porte de son logis, il ne fût pris par une Compagnie des Freres Rouges, qui l'ayant environné, le conduisirent à la Tour dans son carrosse. Le prétexte de cet emprisonnement fut, que ce Duc avoit épousé la fille du General Fairfax, sans la participation du Conseil d'Estat: foible raison, pour autoriser une pareille violence! aussi n'étoit-ce qu'un prétexte. Les veritables raisons d'un traitement si rude, furent d'un costé, le desir qu'avoit Cromwel, de se venger de l'affront que le Duc lui

avoit fait, en refusant d'épouser sa fille, quoique la proposition lui en eût été faite de la part de Cromwel par sa femme même, à laquelle le Duc ne fit aucune réponse, si ce n'est : *Que sa fille n'étoit pas propre pour lui, comme il ne croyoit pas ô re propre pour sa fille* D'autre part, il croyoit qu'en tenant ce Seigneur prisonnier dans la Tour, il intimideroit tous les autres, & leur ôteroit ainsi l'envie de rien entreprendre contre lui. Ces violences, l'emprisonnement du Duc de Buckingan, celui de l'Amiral *pen* & du Général *Venab e*, qui s'étoient suivis de si prés, sans qu'on y eût observé la moindre formalité de Justice, & sans le consentement du Conseil d'Estat, choquerent extrémement tout le monde, & firent regarder Cromwel, non plus comme le Protecteur, mais comme le Tyran de la République, & lui attirérent une foule de Satyres.

Le Buste de Cromvvel abbatu.

Je dirai icy à propos des Freres Rouges, du Régiment desquels Cromwel avoit fait ses Gardes du Corps, pour avoir toûjours remarqué en eux un courage intrepide, & un attachement inviolable à son service : qu'un buste du Protecteur, qu'ils avoient placé dans leur Quartier sur une Pyramide, fut une nuit abbatu, & mis en piéces, malgré leur vigilance. Cette nouvelle étonna extrémement Cromwel, lorsque Fleetwood son Gendre la lui apprit. Il jugeoit bien, qu'il faloit que celui qui avoit été assez hardi pour faire ce coup, ne se souciât point de perir ; & voyant qu'on avoit eu l'adresse de tromper ses Gardes les plus fideles, pour renverser sa figure, il avoit lieu de craindre qu'on ne trouvât aussi le moyen de venir jusqu'à lui, & d'attaquer sa propre personne. Cet accident lui fit faire dans la suite mille réflexions chagrinantes sur les dangers ausquels il voyoit sa vie exposée. Il se souvenoit que

deux

deux Rois de France, Henry III. & Henry IV. avoient été assassinez, & que le dernier avoit été attrapé par deux fois. Il n'avoit pas oublié que la même chose étoit arrivée à Guillaume, Prince d'Orange. Ces réflexions le réduisirent dans un état tout-à-fait triste. Son repos la nuit étoit troublé par mille songes affreux; & il lui arrivoit souvent, comme on l'a sçu de sa femme aprés sa mort, de se lever de son lit à moitié endormi, tout effrayé de ses songes, & criant: *Je suis mort, on m'assassine, je suis perdu.* La crainte lui faisoit voir par-tout des précipices & des dangers, & l'obligeoit à prendre tous les jours de nouvelles précautions.

Il envoy un Ambassadeur en Moscovie.

1656.

Pendant que Cromwel passoit ainsi sa vie dans des inquiétudes mortelles, il reçut une nouvelle bien mortifiante pour un homme comme lui, qui s'imaginoit que son nom seul devoit faire trembler toute la terre. Quoiqu'instruit de la maniére dont les Moscovites avoient traité les Anglois qui étoient dans leur pays, il fut assez mal avisé pour y envoyer en qualité d'Ambassadeur le Chevalier *Richard Bradshaw*, esperant que l'Empereur des Moscovites, connoissant mieux sa réputation, & sçachant avec quel empressement toutes les Puissances recherchoient son alliance, non seulement recevroit l'Ambassadeur qu'il lui envoyoit avec de grandes marques d'estime, mais de plus, qu'il s'empresseroit à rappeller les Anglois, qu'il avoit chassez de ses Estats, & qu'il cultiveroit l'amitié de l'Angleterre, avec plus de soin qu'il n'avoit fait par le passé. Mais il se trompa dans son attente, & il eut sujet de se repentir de la démarche qu'il avoit faite. La Lettre de Créance, qu'il donna à son Ambassadeur pour l'Empereur des Moscovites, portoit: « Que l'ancienne amitié qui étoit entre l'Angleterre & la Moscovie, aussi «

Voy l'Ital. p.461 de la 2. P. » bien que la haute réputation que cet Empereur » s'étoit acquise dans l'esprit de tous les Princes » voisins, l'obligeoient à rechercher avec soin l'a- » mitié d'un si grand Prince, & à lui communi- » quer des choses trés-avantageuses à lui & à tou- » te la Chrétienté, & qui ne contribueroient pas » peu à rehausser l'éclat de sa gloire; que dans » ce dessein, il lui envoyoit en qualité d'Ambas- » sadeur, le Chevalier *Richard Bradshaw*, dont » la fidelité, l'integrité, la prudence, & l'expe- » rience dans les affaires, lui étoient parfaitement » connuës, par d'autres Ambassades, où il l'avoit » employé; qu'il l'envoyoit donc traiter avec Sa » Majesté de plusieurs affaires trés-importantes. » Qu'ainsi il la prioit de le recevoir favorable- » ment, de lui donner Audience, toutes fois qu'elle » en auroit la commodité, & d'ajoûter la même » foi à tout ce qu'il lui diroit de sa part, qu'à » lui-même, s'il parloit en personne à Sa Majesté. » Cette Lettre est dattée du 26. Avril 1656.

Il est chassé de Moscovie. Comme cet Ambassadeur alloit dans un pays fort éloigné, il ne prit à sa suite que dix-huit domestiques. A peine fut-il entré dans les terres des Moscovites, & y eût fait connoître son ca- 1656. ractere, & le nom de celui qui l'envoyoit, qu'il s'apperçut de l'horreur qu'ils avoient pour les Anglois. Ayant marché deux jours, il fut si mal reçû par-tout, qu'il crut ne devoir pas passer outre, que premierement il n'en eût donné avis à l'Empereur de Moscovie, qu'il pria en même temps de lui donner des Gardes pour la sûreté de sa personne. Pour toute réponse, l'Empereur envoya ordre au Gouverneur de la Province, de lui dire : *Que ce n'étoit pas la coutume de la Cour de Moscovie, de recevoir des Ambassadeurs de la part des assassins des rebelles, & des meurtriers de leur Roi.* Il lui ordonnoit de plus de le chasser honteusement, & de l'obliger à sortir incessam-

ment de ses Estats. Le Gouverneur, suivant les ordres de son Maître, envoya une vingtaine de faquins d'hospital, ou de chasse-coquins, & une autre fois autant de valets de bourreaux, qui conduisirent l'Ambassadeur jusques sur les Frontiéres, en le chargeant d'injures, & lui faisant mille affronts. Cromwel fut si outré de ce traitement fait à son Ambassadeur, qu'il avoüa *qu'il ne lui étoit jamais rien arrivé, qui l'eût touché si vivement, par la raison, qu'il ne pouvoit pas en tirer vengeance.* En effet, un homme de la fierté de Cromwel, ne pouvoit gueres recevoir de plus grande mortification.

Raisons dont les François se servent, pour porter Cromwel à se liguer avec eux.

Il n'avoit point de plus grandes affaires en teste, ny qui lui tinssent tant à cœur, que celles qui se négocioient entre lui & la France. Mazarin le pressoit fortement pour la conclusion de la Ligue; & quoique le Protecteur ne la souhaitât pas avec moins de passion que lui, il avoit interêt à la tirer en longueur; car par ce moyen il profitoit des avantages que les autres Puissances lui proposoient, & augmentoit de plus en plus son crédit & sa réputation parmy ceux qui avoient dessein de l'attirer dans leurs interests. Comme l'Ambassadeur de France le pressoit incessamment de se déclarer, il le renvoyoit de jour à autre, en lui disant, » d'écrire au Cardinal, de moderer un peu cette impatience Françoise, & d'agir à l'Italienne un peu plus lentement, & qu'il ne s'impatientât pas, & qu'avec le temps tout iroit bien. Trois raisons obligoint la France à presser la conclusion de la Ligue. La premiere étoit, d'assurer par-là ses Conquêtes sur l'Espagne. La seconde étoit, d'empécher Cromvel de proteger avec tant d'ardeur les Protestans de France: ce qui portoit préjudice à l'Autorité Royale. La troisiéme étoit, de se mettre à couvert des hostilitez

Et souple comme il étoit, il échappoit toûjours, lorsqu'on croyoit le mieux de le bien tenir.

Il est pressé pour la ligue : sa réponse.

Enfin le Cardinal perdit aussi patience, & écrivit à l'Ambassadeur de France, qui étoit à Londres, d'en partir incessamment, si aprés avoir demandé à Cromwel une réponse positive, au sujet de la Ligue, il refusoit de la donner. L'Ambassadeur étant donc allé à l'Audience le premier de l'an, aprés les compliments ordinaires dans un tel jour, lui déclara : *Qu'il avoit ordre exprés du Roi son Maistre de se retirer, aprés une derniere instance sur la conclusion de la Ligue, si Son Altesse ne lui donnoit pas, sans plus differer, une réponse positive; les interests de son Maistre ne souffrant pas qu'il fût long-temps en suspens sur ce point.* Sur quoi Cromwel, aprés avoir remercié l'Ambassadeur des souhaits qu'il avoit pour lui, & avoir répondu à ses complimens; pour faire voir qu'il ne craignoit pas les menaces de la France, fit réponse : *Que pour ce qui regardoit la conclusion du Traité, elle avoit été retardée, sur les avis qu'il avoit reçus, que le Roy de France avoit donné du secours au Duc de Savoye contre les Vandois; & qu'outre cela, il n'avoit jamais reçu la satisfaction à quoi il s'attendoit, au sujet du Baron de Baas, accusé d'avoir eu part à une conspiration contre sa personne.*

1657.

Le Traité se conclut.

Mais comme ces paroles ne partoient pas du cœur, & que Cromwel souhaittoit dans le fond avec beaucoup de passion, la conclusion de la Ligue, l'Ambassadeur n'eut pas beaucoup de peine à le radoucir, & à lui faire goûter ses raisons. Il le pressa si fortement, qu'il en obtint parole, que le jour suivant le Traité seroit entiérement conclu : ce qui fut en effet executé. Bien plus, au lieu d'un Traité, on en conclut deux; le premier, qui fut publié d'abord, por-

Quel profit leur est-il revenu d'avoir pris le party du plus foible contre le plus fort ? Epouser le party du plus foible contre le plus fort, qu'est-ce autre chose, aprés tout, que vouloir s'engager avec beaucoup de dépense dans une guerre inutile : ce que je n'ay nulle envie de faire. En effet, si nous nous joignons aux Espagnols, naturellement lents, & destituez de tous les moyens necessaires pour soutenir une guerre ; si, dis-je, nous nous déclarons pour eux contre les François victorieux, & qui ne manquent de rien, il faudra que nous fassions, à nos dépens, la guerre pour eux & pour nous ; & quel profit nous en reviendra-t-il ? Que gagnerons-nous, je vous prie, à attaquer la France, qui n'est que trop en état de se bien deffendre, & d'éloigner les ennemis de ses Frontiéres ? Qui ne voit, qu'il n'y a rien à gagner à prendre ce party, & que nous engagerions par-là nos peuples à des dépenses infinies, qui ne pourroient que les incommoder beaucoup ? au lieu qu'en nous déclarant pour les François, qui ne manquent ny d'hommes, ny de munitions de bouche & de guerre, il est sûr qu'avec peu de dépense nous profiterons beaucoup du débris de la Monarchie Espagnole. Les Espagnols, aprés tout, ne nous font que des promesses, magnifiques à la verité ; mais, pour en voir l'effet, il faudra que nous consumions nostre argent, & que nous versions nostre sang ; encore ne sçait-on quel en seroit le succez. Ce que la France nous promet est plus solide, & n'est environné d'aucunes difficultez. Faisons donc la guerre à l'Espagne, nous en aurons bon marché, elle est foible. Vivons en paix avec la France ; elle est trop forte, il n'y auroit pas de sureté à luy faire la guerre.

L'un des coups les plus hardis (il ne leur arrive gueres d'en faire) qu'ayent fait les Espa-

Les Espagnols confis-

quent les biens des Anglois.

gnols dans ce siécle, ce fut la confiscation des effets des Anglois. La nouvelle ne fut pas plutôt arrivée à Madrid, que Cromwel avoit conclu une Ligue avec la France, qui se voyant indignément joüez par le Protecteur, & reconnoissant enfin, que tant de promesses qu'il leur avoit faites, n'avoient été qu'un appas pour les tromper, le Conseil d'Espagne ordonna que tous les effets & toutes les marchandises des Anglois, de quelque espece qu'elles pûssent être, fussent incessamment saisies & confisquées dans les Estats du Roi Catholique. Sur quoi il faut remarquer, qu'encore que Cromwel donnât d'abord un ordre pareil en Angleterre, il s'en falut de beaucoup que la perte que firent en cette occasion les Espagnols, égalât celle que souffrirent les Anglois, par la confiscation qui fut faite de leurs effets dans les Estats du Roi Catholique. La raison en est, que les Marchands Espagnols, craignant que Cromwel ne vînt à se liguer avec les Portugais, ou avec la France, contre l'Espagne, & sçachant d'ailleurs que le Roi Catholique, leur Souverain, n'étoit pas en état de les deffendre contre le Protecteur d'Angleterre, avoient de bonne heure tiré leurs effets; au lieu que les Anglois, s'appuyant sur la puissance du Protecteur, & jugeant les Espagnols trop foibles, pour oser jamais rien entreprendre contre les Sujets de Cromwel, quand même il viendroit à déclarer la guerre aux Espagnols, avoient négligé de retirer leurs effets, & en avoient même fait passer une quantité prodigieuse dans les Estats du Roi Catholique, dans l'esperance d'y faire des profits considérables. Cette raison fut cause que la perte que firent les Anglois, fut infiniment plus grande, que celle des Espagnols.

Cromwel déclare la

Cette nouvelle toucha d'autant plus sensiblement Cromwel, qu'il ne s'y étoit point attendu.

Il ne s'attendoit à rien moins de la part des Espagnols, qu'à une résolution si hardie. Il s'imaginoit au contraire qu'ils viendroient à ses pieds lui présenter un blanc seing de la part du Roy Catholique, & que pour le détourner de la Ligue, qu'il avoit concluë avec la France, ils se soûmettroient à tout ce qu'il lui plairoit. Comme il vit tout le contraire, surpris & mortifié de la résolution vigoureuse des Espagnols, il se détermina à leur déclarer la guerre, dans moins de temps qu'il n'en eût falu pour en publier un Manifeste. Cette Déclaration fut glorieuse aux Espagnols; car elle portoit, qu'ils avoient été les premiers aggresseurs. Dés que le Roi Catholique eût reçu avis de cette Déclaration, il fit publier une Ordonnance sévére, portant défense, sous peine de mort, à tous ses Sujets, d'avoir aucun commerce avec les Anglois, & défendant à tous ses Sujets de se servir des marchandises d'Angleterre.

guerre à l'Espagne.

Cependant Cromwel trouva le moyen de se dédommager, aux dépens d'autrui, des pertes qu'il avoit faites, par la confiscation des marchandises des Anglois en Espagne. Dom Jean IV. du nom, Roi de Portugal étoit mort le sixiéme de Novembre 1656. Son fils Alphonse lui avoit succedé; c'étoit un Prince de peu de genie, qui ne fit paroître du bon sens, que dans le choix qu'il fit de *Dom Loüis de Vasconcellos, Comte de Castelmayor*, pour son Favori & son premier Ministre d'Estat. Le Comte étoit jeune à la verité; mais il avoit beaucoup de genie, & une conduite qu'on ne trouveroit que difficilement dans un âge plus avancé. J'ai parlé de son mérite dans mon *Teatro Britanico*. Ce Ministre prit les renes du Gouvernement, précisément dans le temps que Cromwel équipoit sa fameuse Flotte. Comme le Protecteur d'Angleterre n'avoit donné aux Portugais que de

Appréhensions des Portugais.

foibles esperances, & qu'il n'y avoit pas grande apparence, qu'il voulût leur donner la moindre satisfaction, ils avoient sujet de craindre, qu'au lieu d'envoyer sa Flote contre l'Espagne, comme le bruit couroit, il ne l'envoyât contre Lisbonne, où il y avoit bien plus de butin à faire, & beaucoup moins de difficulté dans l'entreprise.

Les Portugais achetent l'amitié de Cromwel.

Pour parer ce coup, le Comte favori ayant assemblé le Conseil, il y fut résolu, qu'il faloit, à quelque prix que ce fût, s'assûrer de l'amitié de Cromwel, & faire avec lui une étroite confédération. Comme on n'ignoroit pas jusqu'à quel point il étoit avide d'argent, on résolut d'employer ce leurre, pour le gagner. On fit donc tenir au Marquis de la Fontaine, Ambassadeur de Portugal à Londres, une Lettre de change de deux cens mille pistoles, lesquelles ayant été comptées au Protecteur, il consentit à la conclusion d'un Traité entre l'Angleterre & le Portugal. Les conditions du Traité étoient: Que le Commerce seroit libre entre les deux Nations: Que les Anglois ne molesteroient en aucune maniere les Portugais; & que la Paix venant à être concluë entre l'Angleterre & l'Espagne, les Anglois ne donneroient aucun secours aux Espagnols contre le Portugal. Encore les Portugais furent-ils obligez, outre ce qu'il leur en coûta pour cela, d'employer les recommandations des François. Bien des gens crurent que les Portugais auroient beaucoup mieux fait d'employer cette somme à lever des Troupes, que de la donner à un homme qui se mocquoit d'eux, en la recevant.

Il convoque le Parlement.

Cependant Cromwel avoit convoqué le Parlement pour la fin de Février de cette année (1657.) non qu'il se souciât beaucoup de luy communiquer la Ligue concluë avec la France, & la résolution qu'il avoit formée de déclarer

la guerre à l'Espagne. Il ne l'assembla que dans la vûë de lui faire mieux connoître toute l'étenduë de son autorité, & de son pouvoir, qui lui faisoit obtenir tout ce qu'il demandoit. Que pouvoit craindre en effet un Tyran, qui tenoit Londres investi d'une Armée formidable ? Certainement s'il avoit quelque chose à craindre, ce n'étoit que de la part de quelque ennemi caché, qui eût assez de résolution, pour entreprendre de l'assassiner. Pour ce qui est du ressentiment public, il s'étoit rendu si formidable, qu'il n'y avoit personne qui osât seulement ouvrir la bouche contre lui. En effet, la forte persuasion où l'on étoit generalement, qu'au moindre soupçon qu'il avoit, qu'on voulût s'opposer à ses sentimens, & mettre obstacle à ses desseins, il faisoit jetter les gens en prison, & qu'il n'épargnoit pas même les plus grands Seigneurs du Royaume, avoit répandu dans les esprits une frayeur si grande & si universelle, que les Députez du Parlement demeurerent comme immobiles de crainte, lorsqu'il se présenta à eux, pour faire l'ouverture du Parlement.

Il lui accorde de l'argent.

Ces timides Députez étant donc assemblez, n'attendirent pas que le Protecteur leur eût représenté le besoin qu'il avoit d'argent, les raisons qu'il pouvoit avoir de faire la guerre à l'Espagne, la dépense à quoi pouvoit monter l'entretenement de la Flote, & d'une Armée par terre, si la République étoit en état d'entreprendre une guerre, & supposé qu'elle le fût, si elle pouvoit la faire long-temps ; le Parlement, dis-je, n'attendit pas que le Protecteur lui eût exposé toutes ces choses. On n'avoit garde d'exiger de lui, qu'il rendît compte sur toutes ces minuties. Cela étoit bon autrefois, quand on avoit affaire à de bons Princes, on les obligeoit, & quelquesfois même en des termes fort

insolens, à rendre raison de toutes ces choses dans les guerres même les plus justes & les plus necessaires; mais prétendre qu'un Usurpateur & un Tyran se soumît à toutes ces formalitez, on s'en garda bien: loix, raisons, usages, coutumes, sont bien des choses qu'il faille alleguer à des Tyrans. Aussi le Parlement, sans s'y arrêter, ne pensa qu'à prévenir les souhaits du Protecteur. On lui dit d'abord, qu'on étoit très-persuadé que Son Altesse n'agissoit en toute occasion, que par zéle pour la Nation, & dans la vûë d'avancer les interêts & la gloire de la République; qu'aussi, remplis de reconnoissance, ils étoient tous prêts à sacrifier leurs vies pour son service, & qu'ils le prioient de déclarer lui-même quelle somme d'argent il souhaittoit qu'on lui accordât, & d'établir à sa volonté les impôts qu'il jugeroit à propos.

Vrai dessein de la convocation du Parlement.

La premiére vûë de Cromwel dans la convocation du Parlement fut, que se sentant obligé d'être plus circonspect que jamais dans les affaires, vû les inconveniens qui survenoient tous les jours, il trouva à propos de contenter le peuple, en convoquant un Parlement, sous prétexte de vouloir lui communiquer la Ligue, qu'il avoit concluë avec la France, & le Traité qu'il avoit fait avec le Portugal, à des conditions si avantageuses. Mais son principal dessein étoit, de découvrir plus aisément dans les sentimens des Députez du Parlement, quels étoient les sentimens des Anglois, & dans quelle disposition ils étoient, par rapport à lui. Il vouloit de plus sçavoir si le nombre des Partisans du Roi augmentoit ou diminuoit dans les Villes & Bourgs du Royaume, & s'il y avoit parmy ces Partisans du Roi des personnes capables de former quelque entreprise contre lui.

La qualité de Protec-

Cromwel avoüa lui-même à ses amis intimes, qu'il n'avoit jamais été plus surpris, que

de se voir tant applaudi du Parlement dans un tems où il s'attendoit à toute autre chose, où il commençoit à se repentir de l'avoir convoqué desorte que sa joye ne fut pas petite, sans doute, lorsque l'Orateur du Parlement, au nom de tout le Corps, lui fit dans la premiere séance un compliment de remercimens trés-élegant sur les merveilles de son Gouvernement, & sur son zéle à rendre la Nation Angloise la plus formidable de toutes les autres Nations de l'Europe. Mais son étonnement fut encore plus grand, lorsqu'il vit que toute l'Assemblée d'un commun accord élevant sa voix l'assura, *que l'intention des peuples de toutes les Provinces, étoit non-seulement que la dignité de Protecteur fut perpetuelle dans la personne de son Altesse; mais aussi qu'elle fut hereditaire dans sa Famille, d'ainé, en ainé.* On prétendoit par là abolir pour toûjours le titre de Roi, que Charles II. portoit encore, en confirmant le premiere Edit & les premieres Loix, qui déclaroient inhabiles à la Couronne tous ceux du Sang Royal, & qui les excluoient pour toûjours des trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

Cromwel n'avoit pas beaucoup d'affection pour Richard son aîné. Il n'avoit remarqué en lui dés sa plus tendre jeunesse, aucune qualité qui le pût faire estimer. Il n'avoit point de genie: il avoit l'esprit pesant; incapable de réüssir dans aucun genre d'étude. Il n'étoit propre à rien. Point de talent pour l'État Ecclesiastique; moins encore pour l'étude du Droit Civil: point du tout de disposition aux exercices Militaires. Aussi avoit-il accoûtumé de lui dire: *Je ne, sçais, mon fils, à qui vous ressemblez; vous ne tenez ni de l'esprit de vôtre Pere, ni de celui de vôtre Mere: vous n'en avez reçû que le corps.* Mais voyant dans la suite la charge de

Elle est déclarée hereditaire.

Richard pourvû d'emplois.

Protecteur devenuë hereditaire dans sa Famille; & en ayant reçû des Patentes du Parlement trés-amples, il se crût obligé de préparer son fils à lui succeder dans une Charge si éminente, en l'élevant par degrés à de grandes dignitez. Dans cette vûë il le déclara Chancelier de l'Université d'Oxford, Charge qu'on ne donnoit qu'à des Ducs & Pairs. Il lui assigna en même tems dans le Witehal un appartement particulier, convenable à la qualité dont il l'avoit revêtu, resolu de le pourvoir avec le tems d'un bon parti. Le Parlement qui n'avoit rien tant à cœur, que de gagner la bien-veillance du Protecteur par ces liberalitez, fit présent à Richard de trente mille Guinées, & lui assigna un revenu annuel de vingt mille livres Sterling par an. Ces liberalitez donnerent lieu à une saglante Satyre, qui avoit pour titre : *La Bete couverte d'or.* Piece remplie de traits picquans contre le Parlement & contre Cromwel.

Il envoye six mille hommes en Flandres.

1657.

Cependant pour satisfaire au Traité conclu avec la France, par lequel Cromwel s'engageoit à envoyer six mille Soldats en Flandres, payez pour six mois, pour servir sous le premier General de France contre l'Espagne; il ne manqua pas de les faire passer sur la fin d'Avril, sous le commandement du *Chevalier Renols*, auquel il donna des ordres extrêmement fiers. Ces ordres portoient, qu'au bout de six mois de Campagne, si on n'avoit pas pris Dunkerke, ou quelqu'autre Port de Mer, & qu'on n'eût pas remis l'un ou l'autre entre ses mains, il protestât de nullité du Traité, & se retirât avec ses Troupes. Ordres, trés-fiers sans doute, & d'un homme seulement qui prétend donner des Loix aux autres. Comme c'étoit la coûtume de Cromwel de faire éclater dans toutes les occasions son zele hypocrite pour la Religion, il envoya

ordre au Ministre de Douvre de faire à ces Troupes, avant qu'elles fussent embarquées, une exhortation, qu'il lui envoya lui-même ; elle étoit de sa façon. La voici :

Vous voilà, chers Freres, sur le point de passer la Mer pour aller cueillir de nouveaux Lauriers à nôtre Patrie. Vous allez entrer dans un Païs étranger, c'est avec des étrangers que vous converserez, c'est contre des étrangers que vous combattrez. Je vous exhorte donc & vous ordonne de la part de Jesus-Christ nôtre Seigneur de vous disposer conformément aux pieuses intentions de nôtre Protecteur, non-seulement à obeïr aux Ordres de vôtre Commandant, & autres Officiers, avec toute la fidelité & l'exactitude possible ; mais de plus, d'éviter avec soin les vices de ceux avec qui vous converserez, & de vous tenir inviolablement attachez aux loüables coûtumes que jusqu'ici vous avez suivies. Sur tout, je vous recommande de demeurer toûjours fermes dans la Foy & d'obsèver exactement vos ordres & la disciplicine Militaire, afin que les Troupes Angloises attirant par ce moyen les benedictions du Ciel sur elles, le bruit de leurs grandes actions se répande par tout, & qu'elles se fassent également admirer de leurs Alliez & craindre de leurs ennemis. Au reste, ce n'est pas une petite loüange que de ne se porter à aucune action temeraire, & d'éviter de traiter insolemment qui que ce soit. Comme d'avance je suis persuadé que la renommée sera bien-tôt forcées de publier par-tout vôtre vertu, vôtre zéle, vôtre conduite, vôtre courage, au grand plaisir & à l'entiere satisfaction de nôtre Patrie ; je vous accompagne de mes vœux, & prie le Pere, le Fils, & le Saint Esprit, de verser sur vous toutes ses benedictions les plus rares.

Les desseins sur Dunkerque s'evanoüissent.

Des que ces Troupes furent arrivées à Calais, Monsieur de Turenne General ds l'Armée du Roi Trés Chrétien, envoya ordre à Monsieur de Saint Paul, Ayde-de-Camp General, de les faire débarquer, d'avoir soin de les pourvoir de tout ce dont ils auroient besoin, de les mettre incessamment à l'œuvre, de les poster avantageusement dans les endroits qu'il jugeroit à propos de leur montrer la marche, & enfin d'en prendre tout le soin imaginable. Dans le même temps, Monsieur de Saint Paul accompagna le Commandant Renols au Pavillon de Monsieur de Turenne, qui luy fit un accueil trés-obligeant. Cependant le Prince de Condé ayant penetré dans le dessein des François, & sçachant que les Anglois qui avoient débarqué à Calais étoient destinez au siege de Dunkerque, comme il étoit au service du Roi Catholique, & qu'il commandoit la Cavalerie Espagnole, il se crût obligé, pour rompre le dessein des Ennemis, de se jette lui-même dans cette Place, avec un bon nombre de Troupes choisies, résolu à la bien deffendre. Quoiqu'il eut beaucoup plus de penchant à tenir la Campagne qu'à s'enfermer dans une Ville pour la deffendre, comme Dunkerque étoit une Place de la derniere importance, il s'y résolut, & la sauva par-là. Car le Maréchal de Turenne qui avoit ordre exprés du Roi ou de Mazarin, d'assieger cette Place à quelque prix que ce fût, ayant appris qu'elle étoit gardée par un aussi grand Capitaine que le Prince de Condé, & que d'ailleurs il avoit eu soin de la faire pourvoir de tout ce qui étoit necessaire, ne trouva pas à propos d'employer l'Armée du Roi ni les Troupes Angloises à un siége qui ne pouvoit qu'être long, perilleux, de grande dépense, & dont le succez étoit trés-douteux. Il trouva

plus à propos d'assieger Bourbourg, petite place de peu d'importance, & qui fut si mal deffenduë, qu'au bout de vingt-quatre heures on lui en apporta les clefs.

Prise de Mardic. 1657.

Les Anglois voyant la saison si avancée, sans qu'on se fût mis en état de donner satisfaction au Protecteur, selon la teneur du Traité, resolurent de se retirer. Et déja le Colonel General Renols s'étoit rendu auprés de Monsieur de Turenne pour executer les Ordres qu'il avoit reçûs du Protecteur. Cela obligea Monsieur de Turenne, qui d'ailleurs s'en voyoit extrêmement pressé par les Ordres de la Cour d'entreprendre le siege de *Mardic*, Place forte & Port de Mer. On fit des efforts extraordinaires pour l'emporter, le Maréchal de Turenne sar tout à qui le Cardinal avoit écrit : *Que rien ne seroit d'une plus funeste consequence pour la France que de perdre l'amitié de Cromwel, & de l'obliger à rompre le Traité d'Union, qu'il ne manqueroit pas de rompre, si on ne prenoit pas une Place pour la luy remettre.* Comme Mardic étoit la plus facile à prendre & la plus propre à contenter Cromwel, on resolut de l'assieger, & on la pressa si vigoureusement qu'elle fut emportée au bout de huit jours de tranchée * ouverte. Et le même jour elle fut remise à Renols, avec la Garnison Espagnole, qui s'étoit renduë à discretion, qui fut envoyée prisonniere à Londres. Cependant Renols mit une Garnison Angloise dans la Place plus nombreuse que celle qui y étoit auparavant.

* Le 3 d'Octobre.

Joye de Cromvel.

Au premier avis que Cromwel reçût de cette nouvelle, il en eût une joye extrême, & à son ordinaire ordonna un jour d'action de graces solemnelles pour remercier Dieu d'un évenement si avantageux & si glorieux à la Nation. D'abord il fit partir dix Vaisseaux de guerre, pour garder ce Port. Il y mit un Gouverneur à son

gré, & y envoya quantité d'argent & un grand nombre d'Ingenieurs pour réparer les fortifications. Les flâteurs, dont les Cours fourmillent toûjours; & dont Cromwel ne manquoit pas, éleverent jusqu'aux nuës son zele pour la Patrie, sa gloire, le bonheur qu'il avoit eu de mettre entre les mains de la Nation Angloise une Place au delà de la Mer. En effet, rien ne flâta davantage l'ambition de Cromwel que cette acquisition, sçachant trés-bien qu'il avoit acquis par là une gloire immortelle. Etant venu à bout (sans perdre un seul soldat) d'un dessein que de grands Rois d'Angleterre avoient si souvent tenté inutilement, qui avoit coûté tant de sang à leurs peuples, & qui les avoit engagez dans de prodigieuses dépenses. Pour luy il avoit rétabli les Anglois au delà de la Mer, & les avoit mis en état de se rendre maîtres de la Mer de l'un & de l'autre côté de la manche; ce qu'on n'avoit pû executer depuis la perte de Calais: il avoit, dis-je, réüssi dans ce grand dessein sans qu'il luy en coûtât presque rien.

Les Hollandois en ressentent une vive douleur

Chacun peut juger aisément combien ce coup toucha sensiblement les Espagnols, qui ne manquerent pas d'en faire beaucoup de bruit, & d'en porter leurs plaintes contre Mazarin dans toutes les Cours de l'Europe, & principalement à la Cour de Rome. Les Hollandois en prirent encore plus l'allarme. Quel sujet, en effet, n'avoient-ils pas d'apprehender le voisinage d'un Tyran aussi absolu que Cromwel, le plus grand Capitaine de son siécle, & l'homme du monde le plus remuant & le plus entreprenant: ils le voyoient maître d'une Place trés-importante dans leurs Frontieres, d'où il pouvoit les incommoder beaucoup, & qui le mettoit en état de pousser ses conquêtes sur leur païs. Pour dissiper leurs craintes & prévenir de leur part des résolutions

qui pourroient porter obstacle à ses desseins, Cromwel dépêcha en toute diligence un Envoyé extraordinaire à la Haye, pour assurer les Etats que le voisinage ne serviroit qu'à rendre l'amitié plus ferme & plus étroite entre la Hollande & l'Angleterre; il les prioit de s'unir avec le Roy de France & luy contre l'Espagne, les assurant qu'ils en tireroient de grands avantages, & que c'étoit une occasion favorable pour eux d'étendre leurs frontieres par de nouvelles acquisitions. Comme ces propositions étoient manifestement contraires aux interêts de la Hollande, les Etats les rejetterent. A leur refus Cromwel les prioit que du moins ils n'entreprissent pas de donner du secours aux Espagnols, qu'autrement il seroit obligé de prendre avec eux d'autres mesures, qui pourroient bien tourner à leur desavantage. A quoy les Hollandois répondirent sagement en termes équivoques: *Qu'ils n'avoient aucune intention de rien faire qui pût porter prejudice à l'Angleterre: leur unique dessein étant de maintenir le repos & la tranquilité dans leurs Provinces.*

Mort de l'Amiral Blach.

Il ne falloit pas une nouvelle moins agerable que celle de la prise de Mardic, pour dissiper la douleur que Cromwel avoit ressentie par la mort de l'Amiral Black, survenuë précisement dans le temps où il en avoit le plus de besoin, & où il le destinoit à se signaler contre l'Espagne par de grands exploits. Cet Amiral aprés avoir jetté l'épouvente dans les Côtes d'Afrique & d'Italie, & les avoir mises sous contribution, aprés avoir long-temps croisé vers celles d'Espagne, avoit pillé & ruïné la Flote Espagnole des Canaries, trés-richement chargée, se retiroit en Angleterre avec sa Flote déja fort ruïnée, par ordre du Protecteur, qui vouloit lui en donner une beaucoup plus puissante: lorsque tout d'un coup il fut atta-

qué d'une violente maladie, dont il mourut dans son bord le 26. d'Août. Il étoit entré dans le Port de Plimouth, mais il étoit trop foible pour se faire mettre à terre, ainsi il mourut dans son Vaisseau. Sa mort affligea sensiblement le Protecteur. Il perdoit un Amiral également courageux & experimenté. Il desesperoit d'en trouver un autre qui l'égalât. Aussi voulût-il qu'on lui fit des funerailles magnifiques, où il assista lui-même en personne avec les plus grands du Royaume. Jamais Amiral ne fit plus de mal à la Chrétienté & moins à la Turquie, que celui-là.

Le Reine de Suede fait complimenter Cromwel, & à quel dessein.

Environ ce temps la Reine Christine de Suede avoit passé de Rome à Paris. Cette Princesse aprés avoir quitté ses Etats & abjuré sa Religion, alloit errant de Cour en Cour, soit pour dissiper quelque douleur secrette, soit pour chercher des plaisirs & recevoir des caresses par tout où elle passoit. Elle fut reçûë à la Cour du Roi Trés-Chrétien avec de grands empréssemens, & rien n'y fût oublié de ce qu'on jugea propre à la bien divertir. Se trouvant à Fontainebleau, elle dépecha à Cromwel *Maldeschi* son Secretaire & son Gentilhomme de Chambre qui étoit fort aimé à Londres, sous prétexte de complimenter le Protecteur; mais en effet, pour d'autre desseins plus cachez. La Reine avoit envie de voir la Cour d'Angleterre; mais comme ce n'étoit pas sa coûtume d'aller dans aucune Cour qu'elle n'y fût inivitée de la part du Prince qu'elle avoit soin de disposer sous main à la prier de venir, ensorte qu'il ne parût pas qu'elle l'eût demandé, elle choisit Maldeschi pour porter Cromwel à lui demander une visite. Véritablement ce Seigneur fût fort bien reçû de Cromwel. Ce qui lui fit esperer qu'il seroit écouté favorablement sur la commission secrette dont il étoit chargé. D'a-

1657.

ord il lui exagera l'estime toute extraordinaire que la Reine faisoit de son merite. Il lui fit connoître qu'elle se feroit un plaisir extrême de voir un si grand Heros, il ajoûta que Sa Majesté ne pouvoit se laisser de parler de Son Altesse, & qu'elle ne pouvoit assez admirer le bonheur de l'Angleterre, d'avoir pour Protecteur un homme tel que Cromwel. Il esperoit de l'engager par ces flâteries à inviter la Reine sa Maîtresse, à venir passer quelque temps à la Cour. Mais il se trompa dans son attente. Le Protecteur feignit de ne pas comprendre ce qu'il souhaitoit. Il lui rendit compliment pour compliment, & par des paroles étudiées & des détours ambigus, dont il sçavoit se servir avec beaucoup d'adresse, il évita de s'engager à rien. Desorte que Maldeschi comprit aisément qu'il n'avoit pas grand envie de voir la Reine Christine à Londres. Trois raisons faisoient souhaiter à Cromwel qu'elle n'y vint pas, il voyoit qu'une telle visite l'eût engagé dans de grandes dépenses. Le bruit couroit que plusieurs Princes s'étoient extrémement incommodez pour lui faire une reception magnifique. De plus, il ne pouvoit se resoudre à voir dans sa Cour une Reine qui avoit renoncé à trois Couronnes pour embrasser une Religion qu'il haïssoit mortellement : outre qu'il craignoit qu'elle ne lui demandât quelque grace en faveur des Catholiques. Enfin jaloux comme il étoit du secret de ses affaires, il n'avoit garde de recevoir dans sa Cour une femme qui se faisoit un plaisir de penetrer dans les secrets d'autrui, & de démêler les desseins les plus cachez. Mais il faut dire ici quel étoit le principal motif qui faisoit souhaiter à la Reine Christine d'aller passer quelque temps à Londres. Aprés la conclusion de la Ligue entre la France & l'Angleterre, le Cardinal Mazarin ayant

appris que le Parlement avoit rendu la qualité de Protecteur héreditaire dans la Famille de Cromwel, il forma le dessein, pour rendre son autorité plus ferme & l'engager plus fortement à la continuation de la ligue, en s'alliant avec lui, de l'obliger à répudier sa femme pour épouser une de ses niéces. La Reine Christine paroissoit seule propre à faire réüssir ce dessein. Elle étoit adroite fine, intriguante, spirituelle, trés-habile à conduire une intrigue aussi délicate que celle-là. Ce fut ce qui l'obligea d'envoyer Maldeschi à Londres pour tâcher de disposer Cromwel à la prier d'y venir.

Le Parlement rompu.

1658.

Quelque soin que le Parlement prît d'aller au-devant de tout ce qui pouvoit faire plaisir à Cromwel, cela n'empécha pas qu'il ne le rompit sur la fin de Janvier; au grand étonnement de tout le monde, & des plus habiles politiques mémes, qui ne pouvoient comprendre quelle raison avoit pû obliger le Protecteur à rompre un Parlement entierement dévoüé à ses interêts, & cela précisement dans un tems où cette Assemblée travailloit à mettre de grands impôts sur le peuple, pour fournir à Cromwel un million & demi de livres Sterling, pour la continuation de la guerre contre l'Espagne. Mais ce qui augmenta l'étonnement de tout le monde, ce fut la maniere dont il rompit cette Assemblée. Car sans se mettre en peine ni de coûtumes, ni de loix, il se contenta d'envoyer un bilet à l'Orateur du Parlement, que nous rapporterons ici en François : *Vous pouvez, Monsieur, congedier le Parlement de ma part : car j'entends que dés cette heure il se sépare : l'interêt de la République le demandant ainsi.* Il n'en falut pas davantage. Ce billet ne fut pas plûtôt lû qu'on vit ces timides Deputez se lever de leurs places, & sortir de la Salle où ils étoient

assemblez. Dés qu'ils furent dehors, la Salle fut fermée, & on en porta les clefs à Cromwel. Il faut pourtant, selon les Loix & Coûtumes d'Angleterre, afin qu'un Parlement soit bien & dûëment licentié, que le Roi se presente en personne devant l'Assemblée avec les Ornemens Royaux, & qu'il le congedie de sa propre bouche. Mais y a-t'il des Loix pour un Tyran ?

On en voye des troupes & des Vaisseaux pour assieger Dunkerque.

On étoit convenu de part & d'autre, à Paris & à Londres, qu'on assiegeroit Dunkerke avec toute la vigueur possible; & que pour cet effet on entreroit en Campagne le 15. de May, pour le plus tards. Cromwel ne voulut pas qu'on l'accusât de lenteur, outre que son interêt l'obligeoit à faire toute la diligence possible. car il prétendoit que cette place lui appartenoit en toutes manieres : il fit donc passer une Flotte de vingt Vaisseaux de guerre trés-bien équipez de Douvres à Calais, pour empêcher les Espagnols de secourir Dunkerke par mer, & pour battre la Place d'un côté, pendant que l'Armée feroit l'attaque d'un autre. Deplus, le Chevalier Lockard, Ambassadeur de Cromwel en France, ayant été obligé de se rendre de Paris à Londres pour qulques négociations secrettes, Cromwel sans lui ôter sa qualité d'Ambassadeur, lui donna le commandement de six mille Anglois de troupes choisies, destinée pour le siege, qu'on embarqua sur la Flotte, lorsqu'elle partit de Douvres pour se rendre à Calais. Ces troupes ayant débarqué à Mardic, en partirent le douziéme de Mai, pour aller joindre l'Armée du Maréchal de Turenne, & recevoir ses ordres.

Le Roi & le Cardinal vienent à Calais.

Pour favoriser & soûtenir une entreprise si importante qui devoit être le principal ciment de la Ligue, le Cardinal trouva à propos que le Roy s'y rendit en personne, afin d'animer les assiegeans par sa presence. En effet, la presence d'un

Roy qui faisoit marcher à sa suite un Chariot chargé de chaînes & de médailles d'or, répondoit du succez de l'entreprise. Il arriva à Calais accompagné du Cardinal son Favori, le 20. de May. La nouvelle n'en fut pas plûtôt parvenuë à la Flotte Angloise, qu'elle fit oüir pendant quatre heures un bruit horrible d'Artillerie. Tous les Pavillons furent déployez, & on n'entendoit aprés les décharges de l'Artillerie que des cris redoublez de *Vive le Roy Loüis*. Quoy que le canon de Calais répondit au salut des Anglois, sa Majesté crût que ce n'étoit pas assez de rendre honneur pour honneur, & qu'elle devoit leur faire sentir d'autres effets plus réels de sa generosité. Elle fit porter sur la Flotte vingt tonneaux de la meilleure eau de vie; fit present d'une chaîne d'or avec son Portrait, à l'Amiral; envoya vingt Médailles pour les Capitaines, & deux mille pistoles pour être distribuées aux Matelots & aux Soldats. Tout cela fut estimé vingt mille écus, & quelque chose de plus. Le Roy fit encore diverses liberalitez aux Officiers & Soldats Anglois le 23. May, qu'il voulut les voir passer eu revûë. Cromwel n'eût pas plûtôt apris l'arrivée du Roy à Calais, qu'il fit partir Milord *Falcommbridge* son Gendre qui se tenoit prêt pour ce voyage avec un cortege de cent cinquante personnes trés proprement vétuës, pour l'aller complimenter de sa part. Il le chargea de deux Lettres écrites de sa propre main, l'une pour le Roy, l'autre pour le Cardinal. » Dans la premiere, il témoigne au Roy la joye qu'il a eu d'aprendre qu'il étoit venu en personne assieger Dunkerque, l'azyle & la retraite d'une infinité de Corsaires. Il espere, dit-il, que par la prompte réduction de cette Place on verra bien-tôt la mer libre, & tant d'infames Pirates qui y exerçoient tous les jours mille brigandages, contrains de

s'aller

s'aller cacher. Il ajoûte, qu'il ne doute pas que « Sa Majesté, ne venge ouvertement par la force « accompagnée de la justice, les perfidies & les « trames secretes de l'Espagne. Il le felicite de son « arrivée à Calais, & finit par des vœux qu'il fait « pour l'heureux succés des Armes de Sa Majesté, » & en protestant qu'il ne souhaite rien que de « voir regner long-temps l'union & la paix en- « tre le France & l'Angleterre, pour le bien de la Chrétienté.

L'autre Lettre écrite au Cardinal contient à peu prés les mêmes choses ; « des complimens, « des loüanges, des vœux pour l'heureux succés « de la guerre à quoi Cromwel s'engage de con- « tribuër, autant qu'il pourra, par ses souhaits & « par tous les secours, qui dépendront de luy. El- « les sont datées du 24. May 1658. «

Falcombridge, comme reçû du Roi de France.

On n'eut pas fait tant d'honneur à un Prince Souverain, qu'on en fit à Falcombridge à sa reception ; on passa en sa faveur au-dessus de toutes les Regles du Ceremonial ; au sortir de son carosse le Cardinal luy donna Audience particuliere. & le conduisit jusqu'à la porte. Il lui donna la main dans son Appartement, ce qu'il n'avoit jamais fait à aucun Ambassadeur de l'Empereur, ou de Têtes couronées, non pas même au Nonce du Pape. Distinction qui fit murmurer tous les Ministres des Princes Etrangers Falcombridge s'arrêta cinq jours à la Cour de Sa Majesté, où il fut traité lui & ses gens avec une magnificence Royale. Le Cardinal ne le traita pas avec moins de magnificence. Il partit enfin comblé d'honneurs & chargé de riches presens. Le Roi lui en fit un d'une boëte d'or, enrichie de pierreries en dehors, avec les Armes de France sur le couvert, trois diamans de grand prix y tenoient la place des trois Fleurs-de-Lis. Dedans étoit le Portrait du Roy, avec des dia-

mans de grand prix y tenoient la place de trois Fleurs-de-Lys. Dedans étoit le Portrait du Roi, avec des diamans tout autour. Cette boëte fut estimée cinq mille écus. Il donna, de plus, diverses Médailles d'or aux Gentilshommes de sa suite, à chacun selon sa qualité. Il mit entre les mains de son Maître d'Hôtel mille Loüis d'or, pour être distribuez aux Domestiques de Son Excellence. Le Cardinal de son côté, lui fit présent de douze pieces de Velours de Gênes, d'une beauté & d'une finesse incomparable. Et comme Falcombridge avoit presenté au Roi de la part de Cromwel, deux Attelages de Chevaux d'Angleterre des plus beaux & des plus superbes de tout le Royaume, de huit Chevaux chacun; & un semblable Attelages au Cardinal Mazarin. Le Roi pour répondre à son honnêteté, lui envoya une épée de dix mille écus, & le Cardinal une Tenture de Tapisserie à la Persienne, qui avoit été faite aux Gobelins à Paris. Chargé de tant de riches presens Falcombridge s'en retourna à Londres.

Le Duc de Crequi envoyé pour complimenter Cromwel de la part du Roi.

Le Roi de son côté envoya à Londres le Duc de Crequi, premier Gentilhomme de la Chambre, pour complimenter Cromwel (honneur que les Rois de France, n'ont accoûtumé de faire qu'aux plus grands Monarques de la Chrétienté) Aussi ce même Duc fut-il envoyé ensuite à Rome, en qualité d'Ambassadeur auprés du Pape Alexandre VII. Outre cent cinquante personnes que ce Duc avoit à son service, il prit avec lui soixante Gentilshommes, pour lui servir de Cortege. Quel train! je doute qu'il parût avec tant de pompe & d'éclat lors que dans la suite il fut envoyé à Rome. Il passa la Mer dans un des plus grands & des plus magnifiques Vaisseaux d'Angleterre. Il débarqua à Douvres où il trouva Fleetwood, l'autre gendre de Crom-

wel, qui l'attendoit, pour le recevoir avec vingt carosses à six chevaux, cent chevaux de main, & deux cens Cavaliers, qui l'accompagnerent toûjours l'épée à la main, outre un Cortege de plus de cent cinquante personnes, dont Fleetwood étoit suivi.

Le Duc fut ainsi pompeusement conduit à l'Audience de Cromwel, qui l'attendoit & qui pour le recevoir décendit deux degrés sans se mettre en peine des régles du Ceremonial. Le jour suivant il luy donna un magnifique repas, il le fit asseoir à sa droite, (sa femme étoit alors malade) & son fils Richard prit place à sa gauche. Cet Envoyé passa ainsi six jours à Londres dans des divertissemens, & des festins continuels, que les gens de sa Suite partagerent avec luy. Il partit ensuite avec la même pompe, & accompagné des mêmes personnes qui l'étoient allé recevoir à Douvres Cromwel l'honora de plusieurs riches presens: il lui donna une épée de la valeur de trois mille écus, une Horloge de Chambre du même prix, & de plus de quarante pieces du plus beau drap d'Angleterre. Il fit présent de trente Montres de prix aux Officiers & aux Gentilshommes de sa suite, & remit entre les mains du Maître d'Hôtel mille guinées, pour être distribuées aux Domestiques du Duc.

Le Marquis de Mancini va complimenter Crovvel de la part du Cardinal. 1658.

Le Cardinal Mazarin voulût aussi en son particulier donner à Cromwel de nouvelles marques de son estime & de son autorité. Il lui envoya pour cét effet le Marquis Mancini son Neveu, pour le complimenter de sa part, & le chargea d'une lettre la plus obligeante du monde, Il lui disoit entr'autres choses: *Qu'il souhaiteroit d'être en état de luy envoyer une personne plus chere, & qui luy appartint de plus prés qu'un Neveu, pour faire connoitre à tout le monde l'estime qu'il faisoit du mérite extraordinaire de*

Son Altesse. Le Marquis de Mancini passa quinze jours à Londres avec une Cour de trente personnes, pendant lesquels il fut regalé splendidement aux dépens de Cromwel. A son départ le Protecteur lui fit present d'un cheval richement enharnaché; & de six caisses de Vaisselle d'étain du plus beau, & du plus fin d'Angleterre. Le dessein secret de cette Députation étoit le mariage, que le Cardinal avoit envie de faire, comme on l'à insinué, de Cromwel avec sa Niece. Le Marquis étoit chargé d'en insinuer adroitement quelque chose, & au cas qu'il ne vit pas le Protecteur disposé au divorce, d'étudier un peu le naturel de Richard son fils, de voir quel genie c'étoit, s'il avoit les qualitez du Pere, & s'il sçauroit soûtenir son caractere, de voir enfin ce qu'on pouvoit attendre de lui, & de découvrir adroitement s'il y avoit quelque apparence de le pouvoir marier avec la Niece du Cardinal: Mais l'Ambassadeur de France, qui avoit déja fait quelques démarches sur cette affaire, ayant assûré Mazarin que l'ouverture qu'il en avoit faite, n'avoit point été goûtée, il résolut de n'enp oint parler.

Prise de Dunkerque. Pour revenir au siege de Dunkerque, on commença de l'attaquer par Mer & par Terre avec toute la vigueur possible, dés le vingt-cinquiéme Mai. Mais tous les soins des Assiegeans, & la vigilange & les bons ordres du Vicomte de Turenne, ne pûrent empécher que le Marquis de Leede ne se jetât dans la Place avec quelque secours; ce qui fit craindre que le siege ne fût fort long. Les Espagnols non contens d'avoir jetté du secours dans la Place, s'en approcherent avec une Armée de quinze mille hommes, ayant à leur tête plusieurs braves Generaux. Dom Jean d'Aûtriche, le Duc d'Yorc, le Prince de Condé, Caracene & autres. Mais le Vicomte de Turenne

étant allé au-devant d'eux, & leur ayant présenté la bataille, il remporta sur eux, avec peu de perte, une victoire des plus signalées. Aussitôt que la nouvelle en fut arrivée à la Ville, les Assiegez ne voyant plus aucune esperance de secours, demandérent à capituler; & les Otages ayant été donnez de part & d'autre, la Reddition de la Place fut concluë le 24. Juin, aux conditions suivantes:

Articles de la Reddition de Dunkerque. 1658.

Que les Bourgeois & Citoyens de Dunkerque, tant Ecclésiastiques que Séculiers, seroient maintenus dans l'exercice de leur Religion, dans leurs Privileges & Franchises sans la moindre altération. Que la Religion Catholique Romaine seroit conservée dans toute sa pureté dans la Ville, & dans les lieux de sa dépendance, & qu'on ne donneroit aucune atteinte aux immunitez Ecclésiastiques, dequoy le Roy Trés-Chrétien se rendroit garant. Que tous les Ecclésiastiques Séculiers & Réguliers, comme aussi les Religieuses, les Cloistres, & les Hospitaux seraient maintenus dans la possesion de leurs Pensions, Droits, Revenus, Privileges & Libertez. Que les Religieuses de la Conception, & leurs Sœurs de l'Hospital de Saint Julien, demeureroient sous l'obéissance de leurs Supérieurs, comme elles l'avoient été jusqu'alors. Que les Reliques, les Ornemens des Autels, les Cloches des Eglises, des Cloistres & des Hospitaux, ne pourroient être transportez ailleurs.

Ce sont-là les articles concernant la Religion & les Priviléges des Bourgeois; les autres regardoient la Garnison, laquelle sortit de la Place avec honneur, aux conditions accoûtumées; c'est à dire, Tambour battant, Enseignes déployées, méche allumée, avec trois

Pieces de Canon huit Chariots couverts, quarante Chariots de Bagage. Elle fut escortée jusqu'à Saint Omer, lieu le plus voisin de l'Espagne. Les articles ne furent pas plûtôt signez, qu'on dépêcha une Galiote à Rames, pour en porter la nouvelle à Cromwel. Cependant Loüis XIV. fit son Entrée solemnelle dans cette Ville le matin du vingt-six, ayant à sa droite le Duc son Frere, & à sa gauche le Cardinal Mazarin. Dés que Cromwel eut appris les nouvelles de la Victoire remportée sur les Espagnols, il écrivit deux Lettres, l'une au Roi, l'autre au Cardinal, dont voicy les extraits.

Deux Lettres, l'une au Roi, l'autre à Mazarin. Voy l'Ital. page 599. 2. Part.

» Dans sa Lettre au Roy, il remercie Sa Majesté, de ce qu'Elle a fait paroître tant d'empressement à dépêcher un Envoyé, pour le complimenter, ayant en quelque maniére encheri sur lui; & de ce qu'il a bien voulu lui donner des marques authentiques de son estime, non seulement en particulier, mais à la vûë de tout le peuple d'Angleterre. Il le félicite sur la Victoire qu'il a remportée sur les Espagnols, & lui témoigne la joye qu'il a, d'apprendre que les Anglois se sont distinguez en cette occasion, & n'ont pas peu contribué à la Victoire. Il est ravi, dit-il, d'apprendre que la Reddition de Dunkerque suivit de si prés le gain de la bataille; & il espere que l'Espagne n'en sera pas quitte pour cette perte, & que sa double perfidie lui coûtera bien d'autres Places. Il finit, en l'assûrant qu'il se confie entiérement en la promesse qu'il lui fait, d'avoir soin de ses intérêts. Elle est dattée du 26. Juin 1658.

» La Lettre au Cardinal est sur le même sujet. Il remercie cette Eminence de l'honneur qu'elle lui a fait, en lui envoyant son Neveu, & des témoignages d'amitié & d'estime, qu'elle a bien voulu lui donner,

Le même jour que le Roy entra dans la Place, elle fut remise à Cromwel. Son Ambassadeur Lokard, & Milord Mordant Colonel des milices, en prirent possession en son nom. Ils avoient ordre d'en faire réparer incessamment les fortifications, & d'y mettre une bonne garnison. Il seroit difficile de representer les clameurs, les plaintes, & les reproches que les Espagnols firent en tous lieux contre le Cardinal Mazarin : *Se peut-il, grand Dieu!* disoient-ils, *qu'un Cardinal séduise un jeune Roy, fils ainé de l'Eglise, jusqu'à luy faire faire une étroite confédération avec un Tyran.* Quel renversement! qu'une Eminence, un Sénateur de la République Chrétienne, vienne en personne à la tête d'une Armée, arracher une Ville à un Prince, dont la Famille Royale s'est depuis si long-temps distinguée par son attachement à la Religion Catholique, & par les importans services qu'elle lui a rendus, pour remettre cette Ville entre les mains du plus déclaré ennemi, & du plus cruel persécuteur du Saint Siége! Quoi! un Prêtre de Jesus-Christ, lui ôter ses Sanctuaires, pour les abandonner à l'hérésie! *Un Cardinal, un Prestre, se porter à de tels attentats. A quels crimes desormais craindra-t on de s'abandonner, soûtenu que l'on sera de l'autorité d'un si grand exemple?* Ces murmures s'augmentérent, à l'occasion d'une maladie mortelle qui survint au Roy, trois jours aprés que la place eut été remise à Cromwel. Tous les Catholiqu s, & particuliérement les Espagnols, regardérent cette mort comme un châtiment du Ciel; mais le Cardinal, qui avoit trés-bien sçu affermir son autorité, se mocquoit de tous ces cris; & loin d'en être effrayé, n'en faisoit que rire.

Plaintes des Espagnols contre Mazarin.

1658.

C'étoit un plaisir de pénétrer & d'approfondir les desseins cachez de ces deux grands Politiques,

Dessein de

Cromwel, en se liguant avec la France.

1658.

qui dans les diverses maximes qu'ils suivoient, ne visoient uniquement qu'à se tromper l'un l'autre. Cromwel, en se liguant avec la France, à condition qu'on lui remettroit une bonne Place, se proposoit de s'élever un boulevard contre ce Royaume, d'où il pût l'incommoder, quand bon lui sembleroit. Dés qu'il se vit maître de Dunkerque, il rendit Mardic aux François; & ravi de voir entre ses mains une Place si importante, & qui lui paroissoit si propre à l'execution de ses grands desseins, il n'eut pas plutôt reçu la nouvelle, qu'il se rendit au Conseil d'État, pour lui en faire part. Et d'un air qui faisoit assez connoître sa joie: *Je viens, Messieurs, vous apprendre*, leur dit-il, *qu'enfin Dunkerque est à nous: ce qui nous doit bien consoler de la perte que nous fîmes de Calais il y a environ un siécle. Vous jugez assez, je m'assûre, de quelle conséquence est cette acquisition; car enfin, si lorsque nous étions maistres de Calais, nous croyions avoir entre nos mains la clef de France. Que ne devons-nous pas prétendre présentement, que Dunkerque nous appartient? Avec cette Place nous réduirons la Flandre au point qu'il nous plaira. Et la Hollande, que vous en semble? Ne lui ferons nous pas subir telles conditions que bon nous semblera?* Il est constant en effet, que Cromwel s'imaginoit, qu'avec Dunkerque il se rendroit aisément l'Arbitre absolu de la France, de la Flandre, & de la Hollande.

Celui de Mazarin est de perdre Cromwel.

Mais Mazarin étoit trop habile, & sçavoit trop bien les maximes de Machiavel, pour se laisser tromper. Cromwel, qui s'imaginoit de l'avoir fait donner dans ses piéges, donna luy-même, sans s'en appercevoir, dans ceux que lui avoit tendus ce rusé Politique. Le principal but de Mazarin étoit, de perdre Cromwel, en l'engageant dans la Ligue qu'il lui proposoit. En ef-

fet, il l'envelopoit dans une geurre qui ne pouvoit que l'affoiblir considerablement, étant obligé de la soûtenir au-delà la Mer, ce qu'il ne pouvoit faire sans qu'il lui en coûtât infiniment. Que s'il lui remit Dunkerque, il ne le fit que pour faciliter sa perte, en excitant contre lui la jalousie des Flamans, des Espagnols, des Hollandois & de tout l'Empire, lesquels ne manqueroient pas de faire tous leurs efforts pour obliger la France à se joindre à eux pour chasser Cromwel de Dunkerque; ensorte qu'il se verroit en même temps attaqué de toutes parts, sans esperance d'aucun secours. Cromwel se doutoit bien que les François avoient quelque grand dessein en tête, en vûë duquel ils se resolvoient à mettre entre les mains des Anglois une Place de l'importance de Dunkerque. Mais la confiance qu'il avoit en sa valeur, en son habileté, en sa puissance & en sa bonne fortune, dissipoit toutes les craintes qu'un tel soupçon eût pû lui causer sans celà.

Nouvelle perfecution en Piemont.

La Cour de Savoye crût devoir tirer avantage de la Ligue entre Cromwel & la France. La Duchesse Mere du Duc de Savoye regnoit encore, quoyque sa Regence fut expirée. Quelque envie qu'elle en eût d'abord d'exterminer entierement tous les Protestans de ses Etats, elle avoit été obligée de les laisser en repos, & de ceder aux puissantes recommandations de tant de Princes, que Cromwel avoit fait agir en leur faveur. Mais obsedée de nouveau par les Ecclesiastiques, qui la poussoient d'achever ce qu'elle avoit commencé, elle oublia le Traité que le Duc son fils avoit fait avec les Vaudois ses sujets. Elle recommença de les persecuter, & exerça sur eux de trés-grandes cruautez. Elle croyoit avoir une belle occasion de se vanger des recommandations trop puissantes de Cromwel qui avoit forcé la Cour de Savoye à donner la Paix à des

S. 5.

gens qu'on avoit resolu de perdre. Elle esperoit que Cromwel ne seroit plus en état d'agir pour eux, étant engagé dans une guerre contre l'Espagne, par la Ligue qu'il avoit concluë avec la France. Mais le Protecteur ayant eu avis des nouvelles disgraces des malheureux Vaudois, & sçachant que bien des gens disoient qu'il sacrifioit à ses interêts particuliers ceux de la Religion qu'il avoit abandonnez en se liguant avec la France, il voulut apprendre à tout le monde qu'il ne seroit jamais capable de diminuër le zéle qu'il avoit pour sa Religion, & que les interêts des Protestans luy seroient toûjours infiniment chers. C'est dans cette vûë qu'il écrivit de sa propre main deux longues Lettres, l'une au Roi, l'autre au Cardinal Mazarin, dans lesquelles, il leur recommande trés-fortement les interêts des Vaudois. Le Lecteur ne sera peut-être pas fâché de les trouver ici.

Serenissimo Pottentissimoque Principi, LUDOVICO Galliarum Regi. Serenissime Potentissimeque Rex, Amice ac Fœderate augustissime. Meminisse potest Majestas vestra quo tempore inter nos de renovando fœdere agebatur, quod optimis auspiciis initum multa utriusque Populi commoda multa hostium communia exinde mala testantur, accidisse miseram illamConvallensium occasionem, quorum causam undique desertam atque afflictam vestra misericordia, atque tutela summo cum ardore animi ac miseratione commendavimus. Nec de fuisse nos arbitramur Majestatem Vestram officio tam pio, immo verò tam humano, pro eâ quâ apud Ducem Sabaudiæ *valere debuit, vel auctoritate, vel gratiâ: nos certè aliique Principes ac Civitates, Legationibus, Litteris, Precibus interpositis, non defuimus. Post cruentissimam utriusque sexus om-*

nis ætatis trucidationem, pax tandem data est, vel potius inducta pacis nomine hostilitas quadam tectior: conditiones pacis vestro in oppido Pinarolii *sunt latæ, & duræ quidem illæ sed quibus miseri atque inopes dira omnia atque immania perpessi facilè acquiescerent, modo iis, dura & iniqua ut sint, staretur; non statur; sed enim earum quoque singularum falsa interpretatione variisque diverticulis fides eluditur ac violatur, antiquis sedibus multi dejiciuntur. Religio, patria multis interdicitur, tributa nova exiguuntur, arx nova cervicibus imponitur, unde milites crebro erumpentes obvios quosque vel diripiant vel trucidant: ad hæc nuper nova copiæ clanculum contra eos parantur; quique inter eos Romanam Religionem colunt, migrare ad tempus jubentur; ut omnia nunc rursus videantur ad illorum internecionem miserrimorum spectare, quos illa prior laniena reliquos fecit. Quod ego per dextram tuam,* Rex Christianissime, *qua fœdus nobiscum & amicitiam percussit, obsecro atque obtestor, per illud* Christianissimi *tituli decus sanctissimum, fieri ne siveris: nec tantam sæviendi licentiam, non dico Principi cuiquam (neque enim in illum Principem, multo minus in ætatem illius Principis teneram, aut in muliebrem matris animum ta ta sævitia cadere potest) sed sacerrimis illis sicariis ne permiseris; qui cum Christi Salvatoris nostri servos atque imitatores se profiteantur, qui venit in hunc Mundum ut peccatores salvaret, ejus mitissimo nomine atque institutis ad innocentium crudelissimas cædes abutuntur: eripe qui potes, quique in tanto fastigio dignus es posse, tot supplices tuos homicidarum ex manibus, qui cruore nuper ebrii, sanguinem rursus sitiunt; suaque invidiam crudelitatis in Principes derivare consultissimum si-*

bi ducunt. Tu verò nec titulos tuos aut Regni fines ista invidia, nec Evangelium *Christi pacatissimum istâ crudelitate fœdari, te regnante patiaris. Memineris hos ipsos Avi tui* Henrici *Protestantibus amicissimi deditiios fuisse; cùm* Diguierius *per ea loca, quà etiam commodissimus in Italiam transitus est, Sabaudum trans Alpes credentem victor est insecutus. Deditionis illius instrumentum in actis Regni vestri publicis etiamnum extat; in quo exceptum atque cautum inter alia est, ne cui postea* Convallenses *traderentur, nisi iisdem conditionibus quibus eos Avus tuus invictissimus in fidem recepit.*

Hanc fidem nunc implorant, avitam abs te Nepote supplices requirunt: tui esse quàm cujus nunc sunt, vel permutatione aliquâ, si fieri possit, malint atque optarint; id si non licet patrocinio, saltem miseratione atque perfugio. Sunt & rationes Regni qua hortari possint ut Convallenses *ad te confugientes ne rejicias: sed nolim te, Rex tantus cum sis, aliis rationibus ad defensionem calamitosorum, quàm fide à majoribus datâ, pietate, Regiâque animi benignitate, ac magnitudine, permoveri. Ita pulcherrimi facti laus atque gloria illibata atque integra tua erit, & ipse Patrem misericordia ejusque Filium* Christum Regem, *cujus nomen atque doctrinam ab immanitate nefaria vindicaveris, eò magis faventem tibi atque propitium per omnem vitam experiaris. Deus Opt. Max. ad gloriam suam, tot innocentissimorum hominum Christianorum tutam eam salutem, vestrumque verum decus* Majestati Vestræ *hanc mentem injiciat. Westmonasterio Maii 26. anno Domini 1658. Majestati Vestra, voluntate, amicitiâ, fœdere, devinctissimus,*
OLIVERIUS, *Protector, &c.*

Il commence sa Lettre au Roi en faisant souvenir que la Cour de Savoye ayant resolu la perte des Vaudois, & exerçant contre eux une persecution inhumaine, il s'étoit adressé à Sa Majesté pour la prier d'interceder pour ce peuple infortuné auprés du Duc de Savoye. Ce qu'il ne doutoit pas qu'elle n'eût fait, & qu'elle n'eut employé auprés de ce Prince son autorité & son credit en faveur de ce pauvre peuple, comme de son côté il avoit employé, lui & plusieurs autres Princes, tous les moyens qu'il avoit crûs propres à appaiser le Duc de Savoye envers ses Sujets Protestans. Il ajoûte; qu'aprés un massacre affreux de ces pauvres gens, leur Prince pressé par tant de fortes recommandations qui lui venoient de toutes parts, s'étoit vû forcé de leur donner la paix, ou plûtôt de suspendre la fureur de la persécution & de cacher la guerre qu'on leur préparoit sous des apparences de paix. Qu'on avoit donc traité avec eux & envoyé les Articles du Traité à Pignerol; que les conditions en-elles-mêmes en étoient trés-dures, mais qu'elles leur eussent néanmoins parû trés-douces, vû leur extrême misere, si on leur eût tenu ce qu'on leur avoit promis, ce qu'on n'avoit pourtant pas fait. Qu'on violoit tous les Articles du Traité dont on éludoit le sens par de fausses gloses & ses interprétations violentes; Qu'on en chassoit plusieurs de leurs Maisons, qu'on ôtoit à d'autres l'exercice de leur Religion qu'on les accabloit de nouveaux impôts; Qu'on bâtissoit dans leur païs de nouveaux Forts d'où les Soldats fondoient sur les passans & les pilloient ou les massacroient; Que nouvellement on levoit des Troupes contre eux; Que les Catholiques qui habitoient parmi eux avoient ordre de s'éloigner pour quelque temps: Desorte qu'on ne pouvoit douter que la résolution ne fut prise d'exterminer entierement

« Deux Lettres de Crówel; l'une au Roi l'autre à Mazarin, pour leur recommander les Vaudois.

» ceux qui étoient restez du premier Massacre. Il
» conjure donc Sa Majesté par cette main qui avoit
» signé l'Alliance entre elle & lui, & par le glo-
» rieux titre de Trés-Chrétien qu'elle portoit,
» d'empêcher qu'on n'en vienne à de tels excés de
» fureur ; Excez qu'on ne devoit souffrir, à aucun
» Prince (comme en effet il n'étoit pas croyable
» qu'un jeune Prince, ny sa Mere puissent former
» des desseins si cruels) mais qu'on devoit répri-
» mer, sur tout dans ces dévots cruels & barbares,
» qui faisant profession d'imiter la conduite de Je-
» sus-Christ nôtre Sauveur, qui est venu au mon-
» de pour sauver les pecheurs, abusoient indigne-
» ment d'un nom si doux, pour autoriser les mas-
» sacres barbares d'une infinité de personnes inno-
» centes. Qu'il plût donc à Sa Majesté, entre les
« mains de qui Dieu en avoit mis le pouvoir, & à
» laquelle Dieu avoit confié ce pouvoir avec tant
» de justice, d'arracher ces pauvres supplians à la
» fureur de ces impitoyables meurtriers, qui n'a-
» gueres yvres de tant de sang qu'ils avoient ré-
» pandu, en étoient encore plus alterez que ja-
» mais ; & qui tâchoient de se décharger sur les
» Princes de la haine publique qu'ils meritoient à
» cause de leur cruauté. Que sa gloire étoit inte-
» ressée à ne pas souffrir que sa Dignité Roya-
» le, que ses Etats, que l'Evangile de Jesus-Christ
» qui ne respiroit que douceur, fussent chargez du
» blâme d'une cruauté si dénaturée & si odieuse.
» Qu'il se souvint que ces mêmes Vaudois qu'on
» persecutoit si cruellement s'étoient soûmis à Hen-
» ri son Ayeul, qui avoit aimé si tendrement les
» Protestans, lorsque l'Ediguieres victorieux pas-
» sa dans leurs pays en poursuivant le Duc de Sa-
« voye qui fuyoit devant lui, comme Sa Majesté
» pouvoit s'en assurer par ses Registres publics qui
» subsistoient encore. Qu'il verroit dans les Actes
« de leur soûmission, que le Roi Henri son Ayeul

Avoit engagé sa parole Royale, qu'ils ne seroient « jamais rendus au Duc leur premier souverain, « qu'aux mêmes conditions qu'ils s'étoient rendus » à lui. Ce peuple infortuné, continuë-t'il, im- « plore maintenant cette Foi que vôtre Ayeul lui a « jurée. Ils aimeroient infiniment mieux être à Vô- « tre Majesté, qu'à celui auquel ils appartiennent « maintenant, s'il lui plaisoit de les échanger pour « quelque partie de ses Sujets. Que si cela ne se « peut, ils la supplient du moins de les proteger « d'être touchée de leurs maux, & de leur donner « quelque azile dans ses Etats. Il ajoûte que Sa- « Majesté est obligée par des raisons d'Etat d'ac- « corder à ces pauvres gens la protection qu'ils « lui demandent; mais qu'il ne croit pas devoir « les lui exposer, de peur de lui ravir le merite « d'une belle action, en lui faisant voir qu'elle a in- « têrêt à la faire. Qu'il se contente de lui avoir « proposé d'autres motifs plus grands & plus loüa- « bles; Qu'il est persuadé qu'ils suffiront pour « porter Sa Majesté à accorder aux pauvres Vau- « dois la grace qu'il lui demande pour eux. Il « finit en l'assurant qu'elle engagera par là le Pe- « re des Misericordes, & Jesus-Christ son Fils & « son Roi, à le favoriser dans tous ses desseins, & « en priant Dieu de lui inspirer la pensée de sau- « ver tant de personnes innocentes qu'on oppri- « moit si cruellement. Cette Lettre est dattée du « 26. Mai 1658. «

Eminentissimo Domino Cardinali MAZARINO, Salutem. Eminentissime Domine Illata nuper Protestantibus, qui valles quasdam Alpinas in ditione Ducis Sabaudiæ *incolunt gravissime calamitates cædesque cruentissimæ fecerent inclusas has literas ad Majestatem Regiam, hasque alteras ad* Eminentiam *Vestram scripserim. Et quemadmodum de Rege*

Serenissimo dubitare non possum quin hac tanta crudelitas, quâ in homines innoxios atque inopes tam barbarè sævitum est, vehementer & displiceat atque offensura sit, ita mihi facile persuadeo quæ ego à Majestate Regia illorum causa miserorum peto, ad ea impetranda vestram quoque operam atque gratiam, velut cumulum, accessuram. Cum nihil planè sit quod Francorum Genti *benevolentiam apud suos omnes vicinos* Reformatæ Religions *cultores majorem conciliaverit, quàm libertas illa ac privilegia quæ ex edictis suis atque actis publicis permissa Protestantibus atque concessa sunt. Et hæc quidem Respublica cum propter alias, tum hanc potissimum ob caussam Gallorum amicitiam ac necessitudinem majorem in modum expetivit. De qua constituenda jamdiu cum Legato Regio apud nos agitur, ejusque tractatio jam penè ad exitum perducta est. Quid quòd etiam singularis benignitas Eminentiæ Vestra, ac moderatio, quam in summis Regni rebus gerendis erga Protestantes Galliæ semper testata est, à prudentia vestra & magnitudine animi ut hoc sperem atque expectem facit; quæ ex re & fundamenta arctioris etiam necessitudinis inter hanc Rempublicam, Regnumque Gallicum Eminentia Vestra jecerit, meque sibi privatim ad Officia omnia humanitatis ac benevolentiæ vicissim reddenda obligaverit: adeoque hoc velim Eminentia Vestra sibi persuasissimum habeat. Eminentiæ Vestræ Studiosissimus* OLIVERIUS *protector Reip. Angliæ, &c.*

Dans la Lettre au Cardinal Mazarin, Cromwel prie cette Eminence, de se joindre à lui pour obtenir du Roi la grace qu'il lui demande pour les Vaudois dans la Lettre qu'il s'est donné l'hon-

« neur de lui écrire. Il ajoûte, que connoissant sa modération, sa sagesse, & sa douceur, il ne doute pas que Son Eminence ne joigne ses recommandations aux siennes ; & l'assûre que c'est un moyen infaillible de gagner le cœur de tous les Protestans, & de rendre ferme & inébranlable l'Alliance entre l'Angleterre & la France. Il lui déclare que c'est principalement dans la vûë d'affermir les privileges des Protestans, qu'il s'est ligué avec le Roi Trés-Chrétien. »

Il se passa dans cette persécution des Piémontois certaines choses qui fournissent des considérations importantes. Nous avons déja remarqué que Cromwel fit paroître un zéle excessif à proteger ces pauvres persécutez : ce qui ne servit qu'à découvrir de plus en plus son hypocrisie ; étant certain que dans toutes choses, ce qu'il y a de trop, est toûjours vicieux. Cependant il est sûr, que Cromwel ne se contenta de recommander cette poignée de malheureux à tous les Princes Protestans, jusqu'à celui de Transsylvanie même, qui ne pouvoit rien faire pour eux, mais encore à tous les Princes Catholiques, & aux Electeurs Catholiques même ; voulant par-là s'acquerir la réputation par tout d'homme trés-zélé pour sa Religion. Mais ce qu'il y a de plus admirable dans tout cela, ce fut que dans toutes ces recommandations qu'il demanda pour les Vaudois aux Princes Catholiques, auprés du Duc de Savoye, il ne s'avisa jamais de s'engager réciproquement à accorder en échange sa protection aux Catholiques d'Angleterre, dans toutes les occasions qui s'en présentoient. Il n'en eut pas seulement la moindre pensée ; bien loin de-là, dans le même temps qu'il demandoit aux Princes Catholiques leur intercession en faveur des Protestans, il persécutoit cruellement les Catholiques d'Angleterre, aux

Observation importante.

yeux de tous les Ambassadeurs des Couronnes & Républiques, qui suivoient la Religion Romaine. Mais cela n'empêcha pas que Cromwel ne fût trés-bien servi. Chacun s'empressoit à seconder ses intentions; & les Puissances Catholiques n'osoient pas seulement dire un mot en faveur des Catholiques persecutez. C'est en effet le vrai moyen de regner, de se faire servir, non de gré, mais par autorité. Que si quelquefois il demandoit quelque chose en grace, il ne le faisoit que lorsqu'il étoit bien sûr de l'obtenir, & qu'il sçavoit que ceux à qui il demandoit cette grace, avoient interêt à la lui accorder, soit pour conserver son amitié, soit de peur de se le rendre ennemi. Ainsi il ne prioit jamais que lorsqu'il étoit bien sûr d'obtenir tout ce qu'il voudroit. Voila, à vrai dire, le caractére dont il faut être, quand on n'aspire qu'à se faire craindre. Je finirai ce Livre par l'Extrait d'une Lettre de Cromwel au Grand Duc de Toscane, par laquelle il paroît que Cromwel avoit soin des interêts du moindre de ses sujets, voulant montrer par-là, que c'étoit à bon titre qu'il portoit le nom de Protecteur des trois Royaumes, puisqu'il l'étoit de chaque Anglois en particulier.

Lettre au Grand Duc de Toscane. 1658.

Cette Lettre recommandoit trés-fortement au Grand Duc les interêts d'un Maître de Navire de Londres, nommé Jean Hosier. Celui-cy avoit un procez à Livourne contre un Ialien, nommé Joseph Armand, qui ayant fretté son Vaisseau, avoit trois fois violé les conventions portées par la charte partie qu'ils avoient faite ensemble. C'est sur cela que l'Anglois avoit fait citer l'Italien devant les Juges de Livourne, où il avoit déja perdu beaucoup de temps & de dépenses, sans pouvoir tirer aucune raison de cette affaire, à cause des chicanes que sa partie lui avoit faite, & des menaces qu'elle y avoit ajoûtées, qui fai-

soient qu'il n'osoit paroître en ce pays-là. Toutes ces choses avoient été remontrées au Protecteur, par une requête que Jean Hosier lui avoit présentée ; & Cromwel les exposoit aussi au Grand Duc dans la Lettre qu'il lui écrivit sur ce sujet, & dont c'est icy la conclusion. « Nous prions donc Votre Altesse, de vouloir, selon sa « justice ordinaire, empêcher l'oppression de cet « homme, & réprimer en même temps l'insolence « de son adverse partie. Car en vain l'autorité des « Princes auroit-elle établi des loix sur les Villes, « si la violence & l'injustice ne pouvant les abolir « entierement, empêchoient pourtant, par la « frayeur & par les menaces, qu'aucun n'osât y « avoir recours. Aussi ne doutons-nous point que « Vôtre Altesse ne tienne la main à réprimer promptement une pareille audace. Nous lui souhaitons toute sorte de prosperité. A notre Cour de « Westminster, le 7. Avril 1658. Le trés-affectionné de Votre Serenité, OLIVIER, Protecteur de la République d'Angleterre, *&c.* «

Fin du septiéme Livre.

LA VIE DE CROMWEL. SECONDE PARTIE.

LIVRE HUITIE'ME.

Ce dernier Livre parle de la maladie & de la mort de Cromwel; & l'on y trouve de plus quelques remarques sur ses vices, sur ses vertus, & sur ses maximes, avec la relation de quelques évenemens qui suivirent sa mort.

Desseins du Cardinal, rompus; & comment.

1658.

LA Providence a des trésors inépuisables, & elle ne manque jamais de rompre les desseins des hommes, lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle en donna des marques évidentes dans cette occasion à nos deux grands Politiques. Mazarin avoit conçu de grands desseins, qui n'alloient pas à moins, qu'à porter la Couronne Imperiale à Paris sur la tête de son Roy. Ferdinand III. étoit mort le 2,

Avril de l'année 1657. & le Cardinal s'étoit laissé persuader que son étroite union avec Cromwel étoit un moyen suffisant pour faire trembler l'Allemagne & pour obliger les Electeurs à lui donner leurs suffrages ; les uns par menace, & les autres par le moyen des presens qu'il se proposoit de leur faire : Mais la maladie de Roi lui fit perdre toutes ses esperances & lui rompit mille autres desseins. Elle avoit réduit ce Prince à la derniere extrémité, & le Cardinal avoit fait un Vœu solemnel devant le Nonce avec un Crucifix à la main, de se donner tout entier à procurer la paix de la Chrétienté & à empêcher les progrez des Hérétiques, s'il plaisoit à Dieu de conserver la vie à ce jeune Mornarque. Il protesta même que s'il trouvoit les Princes Catholiques disposez à une bonne union, il romproit l'alliance qu'il avoit faite avec Cromwel. Mais Dieu, sans attendre cette rupture, en coupa bien-tôt les nœuds lui-même.

Ceux de Cromwel.

1658.

Dés que Cromwel vit Dunkerque entre ses mains, il conçût les grands & les plus hardis desseins qui lui fussent encore venus dans la pensée ; & l'on auroit vû d'étranges évenemens dans l'Europe, s'il en faut croire ce que Monsieur le Chancelier Finch me disoit un jour à table. Cromwel, disoit-il, voyant entre ses mains une place si importante & si propre à favoriser ses desseinspar la retraite qu'elle lui pouvoit fournir au besoin, resolut de passer la mer en personne avec une Flote de cinquante Vaisseaux de guerre, & une Armée de quarante mille hommes. Son dessein étoit de se jetter, selon les temps & les occasions, du côté où il pourroit trouver de plus grands avantages, sans faire aucune dinstinction d'ennemis ni de confederés. Il auroit convoqué le Parlement sur la fin de Septembre, si sa maladie & sa mort n'eûssent rompu ses mesures. C'est

ce qui me fait dire encore que Dieu se plaît quelquefois à confondre les desseins des hommes & à faire connoître la vanité de leurs pensées.

Accident fâcheux

Il étoit arrivé à Cromwel sur la fin de l'année précedente un accident qui le mit dans un danger manifeste. On lui avoit fait present de quelques Chevaux étrangers de grand prix ; & entre les autres d'un Cheval de selle extrêmement fougueux ; il voulût le monter lui-même le premier, dans sa confiance qu'il avoit en sa propre force & à la dexterité avec laquelle il avoit déja dompté plusieurs autres. Mais il s'en trouva un alors qui le dompta lui-même, puis qu'à peine étoit-il sur la selle, que le Cheval s'étant effarouché, se mit à sauter & à bondir de telle maniere qu'il le jetta par terre dans quelques momens, avec tant de rudesse, qu'il y en eût plusieurs qui le crûrent mort ou estropié pour toûjours ; cependant il se releva de sa chûte, & ayant dit tout haut que ce n'étoit rien, il retourna chez lui à pied sans aucune rupture, quoique du reste assés foulé. Cela se passa dans le parc, & ce fut depuis ce temps-là qu'il se sentit plus qu'à l'ordinaire des douleurs de la gravelle.

Subtile invention du Duc de Richemont. 1558.

On a divulgué que Cromwel avoit prédit cet accident plus de six mois avant qu'il arrivât ; & voici les propres termes de cette prédiction qu'on lui attribuë. *La destinée à laquelle tous les hommes se trouvent soûmis m'exposera cette année à un accident trés-fâcheux ; mais Dieu qui regle toutes choses ne permettra pas que j'en aye d'autre mal que la peur.* Aussi y en avoit-il plusieurs qui regardoient Cromwel comme un Prophete, depuis l'accident qui étoit arrivé à Jacques Steward, Duc de Richemont.

Ce Seigneur demanda au Protecteur la permission de passer en Hollande pour ses affaires particulieres, & l'ayant obtenuë, à condition qu'il

ne verroit pas Charles Stuard ; il donna parole de Gentilhomme qu'il ne le verroit point. Lors qu'il fut arrivé à la Haye, il y trouva le Roi Charles sur le point de partir pour Cologne, & il lui fit dire qu'il avoit un grand desir de s'aboucher avec Sa Majesté ; mais qu'il ne pouvoit le faire, qu'à condition de lui parler de nuit, sans chandelle, dans un chambre obscure. Le Roi Charles consentit volontiers à cette proposition; ensorte qu'ils eûrent deux fois de cette maniere une longue conversation ensemble. Le Duc retourna quelque temps aprés en Angleterre ; & Cromwel lui ayant demandé s'il n'avoit pas vû le Roi Charles. *Je jure*, répondit le Duc de Richemont, *à Vôtre Altesse, foi de Chrétien & de Gentilhomme, que je ne l'ai vû nullement.* Cromwel lui repliqua pour lors *j'entends fort-bien vôtre équivoque : Il est vrai que vous ne l'avez pas vû : mais il est vrai aussi que vous lui avez parlé deux fois.* Le Duc étonné de cette repartie, alloit disant aprés cela, que Cromwel étoit Prophete, ou que le Roi Charles étoit trahi. C'étoit sur plusieurs rencontres de cette nature que la populace se confirmoit de jour en jour, dans l'opinion que le Protecteur étoit Prophete. Cependant ce fut-là un des principaux ordres ausquels on connût que le Roi avoit auprés de lui quelque confident qui donnoit avis de tout à Cromwel, & qui aida à découvrir la trahison du Secretaire dont nous avons déja fait mention.

Ligue entre la Suede & Cromvvel. 1658.

Mais avant de passer à la maladie & à la mort de Cromwel il est bon que nous nous arrétions un peu à quelques autres évenemens qui arriverent sur la fin de sa vie, & particulierement aux diverses intrigues par lesquelles le Cardinal Mazarin & lui tâchoient de se surprendre l'un l'autre. Pendant que celui-ci pressoit la France avec plus d'ardeur sur le sujet de la prise de Dunkerque, &

qu'il faisoit paroître un plus grand desir de faire durer l'étroite amitié qu'il témoignoit aux François; il ordonnoit d'un autre côte à l'Ambassadeur qu'il avoit à Stokolm de presser & de conclure une ligue entre l'Angleterre & la Couronne de Suede. Le prétexte de cette Ligue étoit non-seulement d'assurer la Religion Protestante; mais aussi de la rendre plus puissante que la Religion Catholique. Ce dessein étoit bien opposé à celui du Roi Trés-Chrétien, qui avoit en vûë d'affoiblir d'abord, & de ruïner enfin les Huguenots de son Royaume le plûtôt qu'il lui seroit possible. La ligue dont je viens de parler fut concluë & arrêtée avec un fort grand secret; & ce fut sur ce sujet que Cromwel écrivit au Roi de Suede la Lettre qui suit. Nous la mettrons ici tout du long, parce qu'elle fut la derniere qu'il écrivit à un Prince Souverain.

AU Serenissime & Trés-Puissant Prince CHARLES GUSTAVE Roi de Suede, des Goths & des Vandales. &c. Serenissime & Trés-Puissant Prince, nôtre Ami & trés-cher Allié. Toutes les fois que nous considerons les dangereux desseins & les divers artifices des ennemis communs de la Religion, nous sommes convaincus en nous-mêmes, qu'il seroit extrémement necessaire pour le bien & pour le salut general du Christianisme, qu'il se fit une étroite alliance entre les Princes Protestans & particulierement entre Vôtre Majesté & Nôtre Republique, afin de prévenir plus facilement parlà tous les effors que nos ennemis pourroient faire. Nous avons déja témoigné à vos Ambassadeurs, depuis le temps qu'ils sont auprés de nous, que nous le souhaitons & recherchons avec beaucoup d'ardeur, & que ce nous seroit une chose bien agréable de voir les affaires des

Suedois & les nôtres dans une situation qui les disposât reciproquement à cette alliance, pour s'entredonner dans les occasions les secours necessaires. Ils n'ont pas manqué de leur part à ce que leur ministére requeroit de leurs soins, & ils ont agi dans cette affaire avec toute la sagesse & la diligence qu'ils ont accoûtumé d'apporter dans les autres. Mais la perfidie de nos mauvais Citoyens nous a donné tant d'exercice au dedans, qu'il ne nous a pas été possible d'appliquer tous nos soins & de tourner toutes nos forces à la défense de la Religion & de la cause commune. Nous étions occupés à repousser les maux qui nous menaçoient de plus prés, pendant que ces gens qu'on avoit plusieurs fois reçûs en grace ne cessoient de faire de nouveaux complots avec les bannis, & même avec les Espagnols nos ennemis, en renoüant toujours avec eux les desseins & les entreprises qui leur ont été plusieurs fois rompuës. Cependant nous avons fait par le passé tout ce qui nous a été possible dans la situation où nous nous sommes rencontrez : & s'il y a quelque chose dans la suite qui nous paroisse accommoder les interêts de Vôtre Majesté, nous ne laisserons passer aucune occasion de vous marquer nôtre bonne volonté, en agissant avec vous de tout nôtre pouvoir. Nous nous réjoüissons, au reste, avec vous de tout nôtre cœur, des bons succez qui ont secondé la prudence & le courage de Vôtre Majesté dans ses affaires ; & nous faisons incessamment des vœux à Dieu afin, qu'il lui plaise de prolonger pour la gloire de son nom, ce cours de vôtre prosperité & de vos victoires. Le trés-affectionné à Vôtre Majesté, OLILVIER, Protecteur de la Republique d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

De nôtre Cour de Westmunster le 26. Juin l'an du Seigneur 1658.

Maladie du Roy.

1658.

Ce fut donc là la derniere lettre que Cromwel écrivit aux Potentats, dans un jour remarquable, par la fête de S. Pierre, & pour avoir été celui-là même auquel le Roi Loüis retourna de Dunkerque à Calais, apres avoir remis cette place entre les mains des Anglois. Ce Prince se sentit surpris d'un grand froid, deux heures avant son arrivée à Calais. C'est pour cela qu'il poussa son Cheval à toute bride, en sorte que les Gardes & les Gentilshommes qu'il avoit auprés de lui ne pouvoient le suivre qu'avec peine. Lors qu'il fût arrivé en cette Ville sa fiévre parût extremement dangereuse; & bien qu'il fut d'une complexion trés robuste, ses Medecins ne laisserent pas de perdre toute esperance dés le septiéme jour de sa maladie. Il eût au quatorziéme de fréquentes convulsions: Il parût sans pouls, il perdît la parole; & il ne donnoit aucun signe de vie. Cependant il revint de cette extrémité, par le moyen du vin émetique; & au dire des Moines, par l'intercession de leurs Saints.

Le Cardinal, dans la vûë de tromper Cromwel avoit déja commencé de presser la négociation d'une alliance entre les Rois de France & de Suede, les Electeurs de Mayence & de Cologne, les Ducs de Brunzvic, le Landgrave de Hesse; & quelques autres Princes: & il s'y portoit encore avec beaucoup plus de chaleur depuis qu'il avoit perdu l'esperance de marier sa Niece avec le Protecteur. Les articles secrets de cette alliance devoient porter expressément; que tous ces Princes s'aideroient l'un l'autre, au cas que l'un d'eux fut inquieté par quelque ennemi. Mais pour ôter à Cromwel tout sujet de jalousie on fit courir le bruit que cette ligue, qui fût appellée la ligue du Rhin, n'avoit point d'autre but que celui d'obliger le nouvel Empereur à observer la paix de Westfalie & à se tenir sépa-

ré des interêts d'Espagne. Et sur cela la conduite du Roi de Suede est remarquable. Il voulût s'assujettir à deux Maîtres en signant en même temps deux ligues dont le but étoit si different; au moins dans la pensée de Mazarin & du Protecteur.

Pour venir maintenant à la maladie & à la mort de Cromwel ; ce grand homme qui s'étoit rendu si terrible aux autres, qui avoit dessein d'épouventer le monde entier qui croyoit s'être rendu le Ciel & la Terre favorables, qui se promettoit un nom immortel parmi les hommes, & qui fit verser le sang innocent de l'heritier du Roi Jacques, fût finalement attaqué lui-même par le Ciel & par la nature. Ce fût précisément le 25. de Juillet, * jour de S. Jacques, qu'il sentit les plus vives douleurs de gravelle qui se puissent imaginer. Elles continuërent pendant trois jours avec tant de violence qu'il étoit obligé de se faire tenir par deux de ses meilleurs & plus fidelles Officiers du Regiment des freres rouges. On tenoit pendant ce temps-là les portes fermées pour empêcher que la Cour ne fût épouventée par ses cris ; & l'on disoit pour prétexte que les douleurs ordinaires de sa gravelle l'obligeoient à se tenir en repos. Au bout de trois jours ses douleurs s'appaiserent un peu ; mais elles ne se passerent pas tout-à-fait ; & bien que depuis ce tems-là il ne fût plus en état de monter à Cheval ni de faire aucun exercice de longue haleine, il ne laissoit pas de faire effort sur son mal, de se trouver au Conseil d'Etat, de donner audience aux Ambassadeurs & de faire les autres fonctions de cette nature. Il se faisoit neanmoins préparer secretement tous les remedes que la Medecine pouvoit fournir, & il n'y avoit que quelques Officiers de sa confidence, quelques-uns de ses plus proches, & deux Medecins dont il avoit lui-même fait la fortune,

Maladie de Cromwel. 1658.

* Ce fut en ce même jour que le Roi Loüis quitta le Lit à Calais.

qui fussent informez de la grandeur de son mal.

Il faut remarquer ici que quelques beaux esprits d'entre ses partisans, ayant oüi dire qu'il étoit fort oppressé par les douleurs de sa gravelle, firent fraper sur ce sujet une Médaille fort curieuse. On y voyoit d'un côté le buste de Cromwel, avec ces paroles autour: OLIVARIUS DEI GRATIA REIPUBLICÆ ANGLIÆ, SCOTIÆ ET HIBERNIÆ, PROTECTOR. C'est-à dire, *Olivier, par la grace de Dieu Protecteur de la Republique d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.* On voyoit de l'autre un pré au milieu duquel s'élevoit un grand Olivier qui en avoit deux petits auprés de lui. Le grand representoit Cromwel, & les deux autres ses deux Fils, avec cette Inscription: NON DEFICIENT OLIVARII. Septembris 3. 1658. C'est-dire; *Les Oliviers ne defaudront point. Le 3. de Septembre* 1658. C'étoit-là une allusion au nom d'OLIVIER, & l'on vouloit faire entendre que Cromwel ne manqueroit pas de Successeurs, & que ses Fils pouroient un jour remplir sa place. Milord d'Anglesei m'a dit qu'un de ses amis avoit vû cette Médaille en argent huit jours avant la mort de Cromwel. Cependant on la datte du 3. de Septembre, qui fût le jour auquel cette mort arriva. C'est ainsi que les Libraires font mettre ordinairement sur leurs livres l'année qui suit celle de leur impression pour les faire paroitre plus nouveaux.

Médaille curieuse. 1658.

Je dirai ici en passant, que plusieurs se trompent ou se laissent tromper sur le sujet des Médailles, lors qu'ils se persuadent qu'elles ont été frapées par ordre public. C'est ainsi, par exemple, qu'il y en a plusieurs dans l'Histoire Métallique de Hollande que l'on attribuë aux Estats Généraux, quoiqu'ils n'ayent jamais eu non pas même l'intention de les faire fraper; c'est

Observation sur les Medailles. 1658.

ainsi que parmi les Médailles qui concernent la vie du Roi il y en a aussi un bon nombre qui n'ont été ordonnées que par des particuliers ; soit par caprice, pour signaler par là leur affection & leur zele. Cependant le Reverend Pere qui a donné cet ouvrage en parle comme si elles avoient été ordonnées par la Nation Françoise, par les Magistrats & par les Parlemens ; ce qui est une chose fausse. Il est aussi tres-faux, que la Nation Angloise ait jamais pensé à faire fraper des Medailles. J'ay déja dit ailleurs, que depuis deux ans j'ay vû paroître plus de trente Médailles curieuses à la gloire du Roi Guillaume, & sur d'autres sujets concernant la presente guerre, qui ont été frapées par certaines personnes qui en font leur trafic & leur commerce. J'en ay moi-même acheté quelques-unes par commission, & je suis seur que si on reimprime *l'Histoire Metallique*, qui est un ouvrage tres-curieux & digne d'un cabinet, l'on y joindra toutes ces Médailles, & que l'on en parlera tout comme si elles avoient été ordonnées par les Etats Generaux.

Cromvvel fait la revûë de son Regiment.

Pour revenir maintenant à Cromvvel, je dirai qu'il y en eût plusieurs qui commencerent à s'appercevoir qu'il avoit quelque mal dans ses entrailles qui ne le laisseroit pas joüir d'une longue vie. Son visage s'extenuoit de jour en jour à vûë d'œil ; la situation de son corps & l'état de ses forces n'étoit plus ce qu'elle avoit été auparavant : Et comme on lui rendoit compte des bruits qui couroient sur son sujet, & dans la Cour & dans les Places, il faisoit tout ce qui lui étoit possible pour forcer la nature & pour cacher l'état de sa maladie. Ce fut dans cette vûë que se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, le 27. d'Aoust au matin, il voulût faire la revûë de son Regiment des Freres rouges ; soit

pour cacher son mal, soit pour dire le dernier adieu à ce Regiment qui lui étoit si cher, soit qu'il crût que cette vûë pourroit servir à lui donner quelque joye & à dissiper l'amertume de ses douleurs. Quoy qu'il en soit, cette troupe parût plus leste que jamais, comme pour le réjoüir & le consoler davantage. Il s'y sentit pourtant bien-tôt plus pressé de sa douleur; soit que le Soleil eust remué ses humeurs, soit que le chemin de plus de trois cens pas qu'il voulut faire à pied, ou quelque autre raison de cette nature en fut la cause. Il fit à son ordinaire tout ce qui lui fût possible pour cacher son mal en parlant plus que de coûtume, tantôt avec l'un tantôt avec l'autre de ses Officiers ou de ses Courtisans : mais il falut qu'il succombât à la fin & qu'il se mît dans sa chaise, ne pouvant plus se soutenir. Il fit pourtant paroître qu'il étoit satisfait de ce qu'il avoit vû de l'exercice qu'on avoit commencé de faire faire à ce Regiment; & ayant ordonné à Desborovv son cousin de le faire continuer, il se fit porter dans sa chambre où il se mit au lit pour la derniere fois. Il y en eût plusieurs qui tirerent de là cette consequence qu'il ne se seroit pas retiré avant la fin de l'exercice si son mal n'avoit pas été violent, & ce soupçon se confirma bien-tôt; tant par le bruit qui se répandit, qu'il s'étoit mis au lit en revenant de la revûë, que parce qu'il fût deux jours consecutifs sans être veu de personne. Il semble qu'il voulût aprés cela verifier en lui la maxime, qui porte qu'un Empereur doit mourir debout : Car il fit convoquer le Conseil d'Etat en sa presence & auprés de son lit, afin d'empêcher ses amis de perdre courage, & pour s'encourager aussi lui-même par l'application avec laquelle il s'attachoit nonobstant son mal aux affaires publiques. Cependant tout cela ne

fit que confirmer dans leur sentiment, ceux qui croyoient déja qu'il n'avoit plus que peu de temps à vivre, parce qu'il n'avoit pu parler dans cette occasion que d'une voix languissante, plus forcée que naturelle.

On me dit à Londres, que Cromvvel connût dés le soir du 27. Aoust, quelques heures aprés qu'il fut revenu de la revuë, qu'il n'y avoit plus pour lui aucune esperance de vie. Mais comme son ambition lui faisoit souhaiter de demeurer formidable, craint & redouté jusqu'au tombeau il dissimuloit ainsi la grandeur de son mal, de peur que si on l'eût apperçu & regardé comme hors de toute esperance, il n'eût vû perdre le respect, & refroidir l'affection & le zele qu'il vouloit se conserver jusques à la fin. Cette conduite eût un succez merveilleux, & il arriva même qu'il fût d'autant plus redouté que sa maladie étoit plus grande. La raison de cela est, que les Officiers de guerre, & même ceux du Conseil d'Etat, se mirent dans l'esprit, que cette maladie & ces douleurs de gravelle sans fiévre n'étoient qu'une feinte pour découvrir leurs sentimens, pour éprouver leur zele, & pour voir quel seroit leur procedé s'il arrivoit qu'il fût veritablement malade. C'est pour cela qu'ils s'efforçoient à l'envi l'un de l'autre, de lui donner les témoignages ordinaires de leur respect & de leur obéissance. C'est ainsi que l'a écrit le trés-éloquent Monsieur Raguenet, sur le sujet des dernieres heures de Cromvvel, dans la belle & agreable Histoire de sa vie, & il a puisé ce fait sur le témoignage de Pellisson & de Bateus.

Cromvvel redouté quoy que malade.

1658.

Ses maux allerent en augmentant de cette maniere, pendant les cinq jours qu'il demeura au lit: & comme il s'y joignit encore une retention d'urine, son Medecin luy declara enfin qu'il n'y avoit plus aucune esperance de gueri-

son, qu'il ne pouvoit plus vivre que quelques heures, & qu'il feroit bien de penser à sa conscience. Ce fût alors qu'ayant remercié son Medecin de cét avis, il pria tous ceux qui étoient dans sa Chambre d'en sortir & de le laisser seul avec Dieu. Cette prétenduë méditation étant finie, il rappelle ceux qui étoient sortis, & il leur dit ces paroles avec un esprit & une contenance, tout-à-fait tranquille. *Ne craignez rien pour moi Dieu vient de me reveler clairement, que je ne mourrai point de cette maladie, par laquelle il m'a voulu éprouver, & qu'il m'accordera encore plusieurs années de vie, pour achever les grandes choses pour lesquelles il m'a reservé, quelque indigne que j'en puisse être.* Ceux qui étoient dans la Chambre, ayant oüi ces paroles, en sortirent encore une fois pour aller publier cette nouvelle; en sorte que son Medecin fut le seul qui resta avec lui. Ce dernier ne pût s'empêcher de lui témoigner combien il avoit été surpris de l'entendre parler de cette maniere, & affirmer avec tant de certitude qu'il devoit vivre encore pendant plusieurs années, puisqu'il étoit certain qu'il ne pouvoit durer tout au plus que vingt ou quatre heures. Cromwel lui repliqua pour lors: *Vous êtes trop de mes amis pour vous cacher la raison qui m'a fait parler de la sorte. je n'ai rien risqué par la prédiction que je viens de faire. Car si je meurs, le bruit de ma guérison prochaine qui va se répandre par tout, tiendra dans la crainte les ennemis que je puis avoir, & donner le temps à ma famille de se mettre en sûreté & à couvert de la tempête à laquelle elle se pourroit trouver exposée. Que si au contraire je recouvre la santé (car vous n'êtes pas infaillible) me voila reconnu de tous les Anglois pour un homme envoyé de Dieu, & je ferai d'eux tout ce que j'en voudrai faire,*

Cette fausse nouvelle fût si bien reçûe par toute la ville de Londres, qu'on crut non-seulement qu'il étoit hors de danger, mais que l'on ordonna même des prieres publiques & des actions de graces pour sa convalescence.

L'Auteur raporte ses preuves.

Je ne sçay pas si Cromvvel peut avoir fait un semblable discours à son Medecin, lui qui ne se confioit à personne. Tout ce que je puis faire, c'est de suivre de point en point les instructions que j'ai reçûes, non d'une personne, mais de plusieurs. J'en tiray de particulieres sur l'article qui regarde sa maladie & sa mort de quelques Anglois qui se retirerent à Geneve, sur la premiere resolution qui fût prise de rappeller le Roy Charles. Il y en avoit trois entr'eux qui avoient été du Conseil d'Etat, & qui avoient vû fort souvent Cromvvel pendant les trois derniers jours de sa vie. J'en ai de plus oüi parler à Monsieur Cox Medecin tres-celebre, & à Monsieur Stoup, qui étoit pour-lors Ministre de l'Eglise de la Savoye, & qui est à present Lieutenant General des Gardes Suisses en France. Ils en parloient tous deux comme témoins oculaires pour l'avoir vû dans le temps de sa maladie. J'ai été aussi plusieurs fois instruit de tous ces évenemens par *Esprit Robat* qui étoit en ce temps-là à Londres & même à Withehal, en qualité de Gouverneur d'un des neveux de Cromwel. Toutes ces personnes ausquelles on peut joindre le Comte d'Anglesey, celui d'Alisbury, & le Chevalier Devaux, m'ont fourny presque tous les memoires dont je me suis servi dans cette Histoire: Et comme ils convenoient presque en toutes les circonstances qui regardent l'article de sa maladie & de sa mort, j'ai crû devoir raporter ici tout ce que j'ai puisé dans une si bonne source.

Consulte de cinq Medecins.

La fiévre s'étant jointe aux violentes douleurs de la gravelle, le premier Septembre au

matin, & une retention d'urine y étant aussi survenuë, la femme de Cromvvel voulût qu'il se fit une consulte de cinq Medecins, à laquelle son Epoux ne consentit pourtant qu'avec beaucoup de peine. Il s'y opposoit d'abord par ces paroles. *Si Dieu a resolu de prolonger le cours de ma vie, il y a aßez d'un Medecin pour me donner les remedes necessaires, & s'il veut que j'aille lui rendre compte de mes actions, tous les Medecins du monde ne me serviront de rien.* Cependant la consulte ne laissa pas de se faire; & bien qu'on lui ordonnât quelque remede, les Medecins demeurerent d'accord que selon les regles de leur Art il n'y avoit aucune esperance de vie; si ce n'est que la nature fit en sa faveur quelque effort extraordinaire, qui ne pouvoit venir ni du sçavoir ny de l'experience des Medecins.

Prieres publiques.

Sa femme ayant donc pris le sentiment de ses beaux-fils, de quelques Officiers de l'Armée, & de quelques Conseillers d'Etat des plus affidez; ils representerent tous à Cromvvel, que n'étant plus temps de cacher au peuple la grandeur & la nature de son mal, il faloit l'inviter à demander à Dieu sa santé par des prieres publiques. Le Protecteur eût beaucoup de peine à s'y resoudre, parce qu'il craignoit toûjours que ce grand bruit de sa maladie n'intimidât ses amis, & n'encourageât au contraire les Partisans de la maison de Stuard, ses envieux & tous ceux qui regardoient sa puissance de mauvais œil, à exciter quelque tumulte avant sa mort. Il y consentit pourtant à la fin, à condition que sa maladie ne seroit representée que comme un mal leger qui consistoit dans les seules douleurs de la gravelle. Ce fut aussi de cette maniere que la chose fut executée le jour même par ordre du Conseil & des Magistrats de Londres, qui firent publier un jour de jeûne & de prieres publiques pour le

lendemain. Cette publication portoit, *que son Altesse se trouvant affligée de violentes douleurs de la gravelle, & sa vie devant être précieuse à un chacun, on ordonnoit & on exhortoit tous les particuliers à presenter à Dieu des prieres ardentes pour en obtenir sa guerison; & qu'on les invitoit à se mortifier en même temps par un jeûne, qui pût ajoûter une nouvelle force à l'ardeur de leurs prieres.*

Devotion particuliere de Cromvvel.

Ce fut alors qu'on admira l'affection que le peuple avoit pour lui, & qui parût clairement par le concours incroyable de ceux qui se rendirent aux Eglises. Cromvvel de son côté employa toute la matinée de ce même jour à s'entretenir avec deux Pasteurs dans de continuels exercices de devotion. Sa femme, sa sœur, ses deux filles, son fils aîné, qui ne l'avoient pas abandonné depuis cinq jours, ni nuit ni jour, y assisterent, aussi bien que son principal Medecin & ses beaux fils. On le pressa beaucoup d'accommoder les interêts de sa maison: mais il avoit accoûtumé de répondre: *Que ces interêts s'accommoderoient d'eux-mêmes pourvû que ceux de l'Etat eussent leurs cours.* Cromvvel fit ce jour là, vers les dix heures du matin une longue priere, en presence de toutes les personnes que j'ay déja nommées, & cette priere fut imprimée avec les autres particularitez de sa maladie. On y voit entr'autres les paroles suivantes, & fort souvent repetées. *Seigneur n'abandonne point ce peuple que tu as voulu delivrer par ta misericorde de la tyrannie du joug Monarchique. Il sera abandonné sans doute, Seigneur, si tu n'ajoûte encore quelques années au cours de ma vie, afin que je puisse achever le grand ouvrage que j'ay projetté, & qui n'aura pour but principal que ta gloire, & l'avancement de la Reformation de ton Eglise.*

1658.

On observera deux choses extraordinaires dans

Deux observations à faire.

la conduite de Cromvvel pendant cette derniere maladie. La premiere, que bien qu'il eût toûjours fait semblant d'avoir un soin particulier des pauvres, & qu'il eût auparavant affecté de commencer par l'aumône, tous ses exercices de dévotion, ce qu'il faisoit avec beaucoup de faste sur tout les jours de jeûne, il n'y pensa nullement dans cette occasion, quoique le jeûne solemnel de ce jour-là regardât particulierement sa personne. Il y eût même un des Pasteurs qui dans les exercices de cette devotion lui representa combien l'aumône est efficace envers Dieu. Mais Cromvvel sans y faire aucune réponse se tourna vers son Chirurgien pour lui dire qu'il ôtât les fomentations qu'il lui avoit mises. C'est le Pasteur lui-même qui l'a depuis raconté à ses amis. La seconde chose qu'on remarque est qu'il ne lui vint jamais en pensée de faire la moindre exhortation à sa famille, quoi qu'elle fût toute en larmes autour de son lit. Il se montra dénaturé envers son sang, auquel il ne donna aucune marque de tendresse. Il ne les exhorta nullement, suivant ce qui se pratique ordinairement dans ces occasions à bien vivre les uns avec les autres : Et comme on lui presenta les enfans de ses filles & de sa sœur afin qu'il leur donnât sa benediction, il se contenta de leur dire, & même assez froidement, *soyez sages & obeissans*.

La maladie s'augmente.

La nuit du premier au second de Septembre il reposa tranquillement pendant trois heures, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis plusieurs jours, & l'un de ses Pasteurs tira de-là cette consequence, *que la priere des peuples commençoit à faire son effet*. Mais ses douleurs s'augmenterent sur les huit heures du second jour du même mois, à cause de sa retention d'urine qui se trouva alors accompagnée de fiévre, d'une grande foiblesse, & d'un dégout extraordinaire pour

tous les remedes qu'on pouvoit lui ordonner. Il demanda pour lors à son Medecin quel étoit son sentiment sur le succés de sa maladie, & il en reçût cette réponse *Monseigneur, il n'y a plus d'huile dans cette lampe qui a si bien éclairé l'Eglise & l'Etat.* Cromvvel répondit alors avec quelque fermeté d'esprit, *& quand croyez-vous donc qu'elle s'éteindra? en deux jours pour le plus tard*, ajouta le Medecin, *encore faut-il compter celui-ci pour un.* Cromvvel repliqua alors de nouveau; *Il est donc temps que je pense tout de bon à ma conscience & aux interêts de l'Etat*: Et sur cela il ordonna que l'on convoquât encore une fois le Conseil d'Etat en sa presence pour le jour suivant de bon matin.

Remontrance de la femme de Cromvvel à son époux.

1758.

Lorsque sa femme eut oüi ce dernier sentiment du Medecin, elle le pria instamment, la larme à l'œil & les genoux à terre, de vouloir donner quelque ordre aux affaires de sa famille. Elle lui representa pour cet effet que cette famille demeureroit sans biens, & que ce seroit une chose honteuse pour lui si ses ennemis & le commun peuple venoient à découvrir le peu de soin qu'il avoit eu pour elle, & la négligence qu'il avoit fait paroître, en refusant d'y pourvoir par un Testament digne de la sage conduite qu'il avoit eu en toutes choses. En effet, quel égard pouvoient avoir les autres pour ses enfans s'ils étoient abandonnez de leur Pere même qui ne leur laissoit ni richesses, ni appanage, ni aucune bonne instruction pour servir de regle à leur conduite. Ses beaux-fils & son beau-frere lui firent les mêmes remontrances avec un pareil empressement. Mais ils n'en pûrent tirer que cette réponse, *Dieu pourvoira lui-même, aprés ma mort, à ma famille.* Je crois pour moi que Cromvvel, qui avoit toujours prévû les évenemens avec tant de penetration, jugeoit sa fa-

famille incapable de soûtenir la reputation qu'il avoit acquise dans le monde, & qu'il ne vouloit pas se donner la peine de lui donner des instructions pour se soûtenir, étant bien assuré qu'elles seroient inutiles. Cela parût bien clairement par sa derniere resolution, comme nous l'allons voir tout à l'heure.

Cromwel exhorte le Conseil à lui choisir un Successeur.

Il y eût donc plus de vingt personnes des principaux du Conseil d'Etat, & plus d'une fois autant des principaux Officiers de l'Armée, qui sur la convocation du Conseil se rendirent dans sa Chambre le troisiéme de Septembre, avant huit heures du matin. Il les exhorta d'abord à continuër le zele qu'ils avoient déja fait paroître pour le service & pour les interêts de la Republique. Et il leur fit cette exhortation en des termes, & avec un ton de voix, par lesquels il paroissoit n'avoir au cœur que la gloire de Dieu & le bien public. Il leur fit connoître la necessité de choisir un Protecteur sans avoir aucun égard à ce que l'on avoit fait pour faire passer la succession de cette dignité dans sa Famille. Il ajoûta qu'il craignoit que son fils n'auroit pas la capacité suffisante, & que la Republique avoit besoin d'avoir pour Chef un homme de grande experience, de grand entendement, & de grand courage, pour pouvoir conserver les heureuses loix du gouvernement qui se trouvoit établi en Angleterre, pour soûtenir l'union des trois Royaumes, leur splendeur, le nom formidable que la Republique avoit acquis, & plus que tout le reste, la pureté de la Religion qui se trouvoit établie. Fleetwood frere de son beau fils répondit alors au nom de tous, aprés avoir recueilli les voix des autres, *qu'ils le prioient de vouloir nommer lui-même pour Successeur celui qu'il estimoit digne de remplir sa place, & qu'ils s'accorderoient tous à lui donner leur agrément &*

à le reconnoitre. Cromvvel les remercia de l'affection dont ils lui continuoient les témoignages & de la bonne opinion qu'ils avoient de lui ; mais il ne voulut pas exciter, dans ces derniers momens de sa vie, des troubles & des jalousies entre les uns & les autres, en designant quelqu'un pour son Successeur. Il aima donc mieux se conserver en mourant l'amitié d'un chacun que de la perdre en préférant quelqu'un à tous les autres. C'est pour cela qu'il leur dit pour réponse : *Qu'il étoit bien persuadé qu'il y avoit en Angleterre un grand nombre de personnes dignes & capables de soûtenir un si grand caractere : qu'il laissoit aprés lui des fils, des gendres & des beaux freres, entre lesquels il étoit certain qu'il s'en pouvoit trouver quelqu'un de propre à cet emploi. Mais qu'avec tout cela il les prioit de n'avoir aucun égard pour lui dans une affaire d'aussi grande importance, dans laquelle il ne faloit que suivre les mouvemens de la conscience, & ceux que pourroit inspirer un veritable zéle pour la patrie. C'est pour cela qu'il les exhortoit à se mettre à genoux devant Dieu pour le prier de vouloir les inspirer dans le choix d'un homme selon son cœur.*

Mort de Cromvvel. 1658.

Il étendit la main aprés avoir achevé de prononcer ces paroles ; & tous ceux qui composoient cette assemblée ne se contenterent pas de la toucher, ils la baisérent même l'un aprés l'autre avec une affection tendre & cordialle. Sa femme rentra dés qu'ils furent sortis ; & ayant été instruite de ce qui s'étoit passé, elle demeura toute étonnée d'entendre que son époux, bien loin de les exhorter à continuër le même zéle & la même affection qu'ils avoient eu pour lui à son fils Richard qui avoit la patente de Protecteur aprés lui, les avoit au contraire exhortez à faire élection d'un autre. Elle s'appro-

cha donc du lit, pour lui faire voir le préjudice qu'il avoit fait par là à sa famille & à la gloire de son nom. C'est sur cela que son époux lui fit cette réponse, avec une grande tranquilité d'esprit. *Ma chere femme, dans l'état où je suis ma langue n'est qu'un instrument pour prononcer ce que Dieu me met au cœur.* Il demanda qu'on le laissa seul avec ses deux Pasteurs pour donner à Dieu tous les momens qui lui restoient à vivre; & ce fut entre leurs bras qu'il rendit l'esprit, le même jour troisiéme de Septembre sur les quatre heures du soir, avec la plus grande tranquillité d'esprit & de corps qui se soit jamais vûë en aucun homme. Il eut en effet si peu de peine à rendre le dernier soûpir que ses deux Pasteurs, & sa femme, qui le virent expirer, ne s'en apperçûrent point; & ce furent ici ses dernieres paroles: *Mon Dieu, mon Dieu reçoi ton serviteur.*

R. pourquoi il refusa la Couronne.

C'est ainsi que mourut Cromwel qui s'étoit fait une si grande réputation de valeur, que l'on disoit par tout, *qu'il faloit donner la Couronne à Cromwel pour procurer au siécle la gloire d'avoir une fois joüi d'un Roy dont la tête & le bras étoient d'une vigueur égale.* Il se rendit en effet beaucoup plus grand, plus respecté, & plus formidable par le refus qu'il fit de la Couronne qui lui fut offerte, parce qu'en refusant le titre de Roi il en conserva l'autorité. Il ne voulut pas porter un sceptre materiel, cependant il ne laissa pas de se faire obéïr avec beaucoup de soûmission, & il ne méprisa la Couronne d'or que pour porter plus dignement celle de fer. Toute cette conduite ne tendoit pourtant qu'à faire mieux reüssir l'ambition demesurée qui lui faisoit souhaiter de regner seul, sous le manteau de cette fausse hypocrisie. C'étoit-là un enchantement trés-propre à fasciner l'esprit de la populace, pour tiranniser avec plus de facilité la

Noblesse parmi laquelle il croyoit trouver les plus grands obstacles à ses desseins. Ce refus de la Couronne le fit d'abord Protecteur, de Protecteur Monarque, & de Monarque Tyran, au grand étonnement de ses amis & de ses ennemis.

Son Eloge.

C'est ainsi que mourut Cromvvel dont la vie semble avoir été le joüet de la nature dans les divers personnages & les diverses scenes qu'il a representées sur le théâtre d'Angleterre, & dont les intermedes ont été marquez de tant de sang, de violence, d'hypocrisie & d'ambition. Il fut lui seul, chose incroyable à tous les siécles, capable de soûtenir le poids & de faire mouvoir toute la machine du gouvernement des trois Royaumes. Il entreprit avec beaucoup d'ardeur la ruïne d'une Monarchie des plus anciennes, des plus glorieuses, & des plus puissantes de l'Europe ; & il en conduisit le dessein à sa perfection, avec encore plus de prudence. Il dompta les plus fiers esprits, & il réduisit les plus obstinez à se soûmettre à sa volonté & à s'humilier devant lui. Lors qu'il fût devenu Protecteur il ne se trouva aucun homme dans les trois Royaumes assez hardi pour oser se déclarer ouvertement son ennemi. Il n'eut aucun ennemi au dehors qui, bien que puissant, eut seulement la pensée de lui donner la moindre apparence de mécontentement, s'il n'y étoit contraint par la necessité de se deffendre. Il chassa hors de l'Etat tous ceux qui pouvoient lui donner quelque jalousie au dedans. Il sçût découvrir & dissiper toutes les conjurations & tous les complots qui se faisoient de jour en jour contre sa personne, ou contre son autorité. Il n'y eut jamais aucune consideration de crainte, petite, grande, ou de quelque nature que ce pût être qui fût capable de l'ébranler dans les desseins qu'il avoit formés. Et il apprit aux An-

glois, ce qu'aucun Monarque n'avoit pû faire; une leçon qui leur étoit en effet tres-necessaire. Cela veut dire en bon François, qu'il reduisit à la necessité d'obéir avec soûmission, avec crainte & avec respect, même avec promptitude & avec zele, ceux qui jusques à son temps ne connoissoient aucunement cette espece d'obéïssance.

Suite du même éloge.

C'est ainsi que mourut ce Cromwel, qui par sa merveilleuse conduite avoit sçu fixer les caprices de la fortune, & la mettre sous ses pieds. Jamais aucun autre ne sçut mieux que lui se faire un masque d'hypocrisie si respecté & si accredité parmi le peuple; & jamais aucun autre ne sçut mieux cacher sous ce masque une ambition demesurée. Jamais aucun autre ne sçut si bien faire reconnoitre, aimer & respecter sa domination & ses maximes toutes barbares, toutes injustes & toutes violentes qu'elles étoient. Jamais aucun trône ne fut occupé par un Prince qui eut de si grands talens & qui sçut si bien l'Art de regner. Il s'éleva à ce haut degré de grandeur, tantôt en revêtant la peau de lion, & quelquefois aussi en se couvrant de la peau du Renard. Le monde n'a jamais vû un ami plus dissimulé que lui, ni l'Europe un ennemi plus fier. Il sçût donner à son usurpation les apparences du bien public, & sçût allumer les plus atroces rebellions, sous le prétexte specieux du salut du peuple. En un mot il renversa tout sens dessus dessous, pour parvenir au but de ses desseins.

Sa tyrannie.

Il fût Tyran & Usurpateur, puis qu'aprés avoir fait semblant de vouloir établir une Republique, il ne voulut dans la suite aucun compagnon dans le gouvernement; mais au contraire des personnes entierement dépendantes & esclaves. Il excita les autres à prendre les armes pour chasser la Maison Royale du Royaume, afin que le peuple n'en fût plus tyrannisé;

& l'évenement fit voir aprés cela que sa veritable intention avoit été de le tyranniser lui-même. Il renversa tous les ordres du gouvernement, pour les accommoder à ses interêts. Il détruisit les saintes Loix que la Reine Elizabeth, le Roi Jacques, & plus de trente Parlemens avoient établies dans la Religion ; il en fit d'autres à la place, non qu'il les crût meilleures ; mais parce qu'il les jugea plus propres à lui procurer une domination absoluë, & à lever tous les obstacles qui auroient pû s'y rencontrer. Il abusa de la Religion, & il la fit servir de prétexte pour venir à bout de ses desseins impies ; & outre l'hypocrisie avec laquelle il s'en joüa toûjours ; il fut si impie, qu'il fit faire une écurie pour ses Chevaux du fameux Temple de S. Paul de Londres, qui alloit de pair avec celui de S. Pierre de Rome. Il fit même une infâme retraite dans le Chœur où l'on avoit distribué la Céne, sous pretexte qu'un lieu qui avoit servi pendant plusieurs siecles à l'Idolâtrie des Papistes, & pendant tant d'années à la superstition de l'Eglise Anglicane, ne meritoit pas d'être traité d'une autre maniere. Il égala en cela les plus cruels Tyrans de Rome, qui prenoient plaisir à temoigner un semblable mépris aux Eglises des Chrétiens. Il fut trompeur & sans foi en toutes choses, si ce n'est lorsqu'il s'agissoit d'avancer ses interêts & de maintenir sa grandeur ; ce qui est une des principales marques de sa tyrannie. Il n'y avoit chez lui ni amitié ni parenté : Et il fut si soupçonneux qu'il ne voulût jamais confier sa personne, ni à sa femme, ni à ses fils ni à ses gendres ; En quoi il a tout de même imité les autres Tyrans. Son esprit fut porté à répandre le sang le plus innocent & le plus noble. Et l'on ne pouvoit pas lui rendre de service plus agréable, que de lui fournir les moyens d'assou-

vir cette passion barbare : ce qui dura jusques à ce qu'il s'aperçût que cela ne pouvoit plus servir de rien. Il ne se mettoit pas beaucoup en peine que l'on lui donnât le nom de Tyran, pourvû qu'il vint à bout de ses entreprises. Il fit paroître une grande affection pour le peuple, afin de lui rendre plus suportable le poids de sa tyrannie. Il fut vindicatif outre mesure, & il portoit sa vengeance jusqu'à répandre le sang de ceux contre lesquels il n'avoit que de simples soupçons. On ne trouve pas qu'il ait pardonné qu'une fois dans sa vie, & à un seul homme, qui fut le Chevalier Wane dans l'occasion dont nous avons parlé en son lieu. En un mot, il fit violence au Parlement ; il détruisit la Chambre haute ; il chassa les Evêques ; il tint le Conseil dans l'oppression ; il ne trouva pas d'autre moyen pour s'assurer contre les embûches & contre les complots de ses ennemis, & pour se faire craindre à ses amis que celui de tenir sur pied une puissante armée bien payée & entierement dépendante de ses ordres, selon la coutume de tous les Tyrans, quoique ce fut-là une fort grande charge pour le peuple.

Tyran sans vice. 1658.

Ce fut un Tyran, mais un Tyran sans vice, chose rare dans le monde, où l'on a toûjours observé que les Tyrans ont été des hommes vigoureux & scelerats dans leur vie & dans leur conduite particuliere. Je ne comprens pas dans cet article l'ambition démesurée de Cromwel, ni les autres vices qui accompagnent ordinairement la tyrannie ; & sur tout l'yhpocrisie qui fut en luy accompagnée de tant d'impieté. Je parle des vices qui n'ont aucune relation aux maximes d'Etat qui maintiennent la tyrannie, & qui ne sont au fond que des deffaurs personnels dans les mœurs, comme sont, par exemple, la crapule, la luxure, la paillardise, les adulteres, les jeux,

les comedies, le faste, les pompes, les plaisirs de toute espece, & les dissolutions continuelles ausquelles tous les Tyrans ont été sujets. On n'a peut-être jamais vû que le seul Cromwel au monde qui se soit déclaré l'ennemi juré de toute sorte de plaisir, & qui ait fait paroître une si grande aversion pour toutes les especes de crapule, de jeux, de comedies, de chasse, de luxure. Il eut même l'honneur des Dames si fort à cœur & une si grande horreur pour les femmes débauchées que dés qu'il fut déclaré Protecteur, il ordonna à tous les Juges de paix, aux Gouverneurs, & aux Ministres des Paroisses de chasser les dernieres de leurs Diocéses, & de veiller à ce que l'honneur des Dames fut protegé en toutes choses. Il voulut même qu'on fit couper la tête à un Gentilhomme qui s'étoit mis en devoir de violer la fille d'un Bourgeois. Ensorte que chacun vivoit en Angleterre comme s'il avoit été dans un cloître. Il donnoit lui-même les exemples de sobrieté & de temperance qu'il prescrivoit aux autres: & personne ne lui a jamais vû faire le moindre excez de manger, de boire ou de quelqu'autre chose qui choque tant soit peu la maniere de vivre honnêtement dans la société civile. On peut dire même que sa vie & ses mœurs furent toûjours un miroir d'édification au peuple qu'il tyrannisoit; ensorte que Cromwel est le seul au monde dont on peut dire qu'il fut un Tyran sans vice.

Prince sans vertu.

Ce fut aussi un Prince sans vertu; car il n'avoit pas les qualités qui font aimer les Princes, mais bien celles qui font craindre les Tyrans. La vengeance est un défaut dans les Princes; & j'ai déja remarqué qu'il la portoit au suprême degré. La Clemence est une vertu de Prince qu'il ne mit jamais en pratique. La protection des lettres & des personnes qui en font profes-

sion a toûjours été dans les Princes, même dans les ignorans, une marque de la grandeur de leur ame; & Cromwel qui étoit lui-même trés-sçavant ne fut pas plutôt devenu Protecteur qu'il prit en aversion les sçavans & les lettres. En effet il ne se contenta pas de leur retrancher ses bien-faits, il ne voulut pas même assister à aucune des fonctions publiques qui se font pour l'avancement des sciences, & il ne fit jamais le moindre present aux Auteurs qui lui dedierent leurs livres. Mais que dis-je? Il détruisit & ruïna la fameuse Bibliotheque d'Oxfort; il saccagea les Colleges & il fut sur le point de faire la même chose à celle de Cambridge. Il ne voulut jamais accorder la moindre grace ni aux Academies, ni aux Eglises, ni aux Hôpitaux. Et il lui arriva même de retrancher secretement cent mille écus de la grande Collecte qui se fait pour les Vallées de Piémont, & à laquelle il n'avoit pas contribué un sol du sien, pour les distribuër à ses freres rouges. Il laissa ruïner tous les édifices & tout ce qui pouvoit servir à la magnificence: Et l'on remarque sur cela, que comme on lui representoit un jour qu'un appartement de Witehal menaçoit ruïne, il répondit qu'il dureroit plus que lui; & tout cela pour épargner mille écus ou peu davantage. Il ne fit jamais aucune action de generosité envers qui que ce soit, s'il n'y étoit obligé par une nécessité indispensable, comme lors qu'il s'agissoit de régaler les Ambassadeurs ou en quelqu'autre occasion de cette nature. En tout le reste, il fut toûjours d'un esprit vil & sordide, indigne d'un Gentilhomme & à plus forte raison d'un Prince.

Quel il fut envers sa famille.

Mais ce qui fait voir plus que tout le reste la bassesse de son esprit, est le peu d'égard qu'il eut pour sa famille. Je dis pour son propre sang, puis que non seulement il ne prit aucun soin de

l'établir & d'assurer sa fortune ; mais que de plus il s'avisa lui-même de lui faire ôter les avantages qui lui avoient été accordés par le Parlement, en faisant remarquer l'insuffisance de son fils à remplir la charge qui lui avoit été auparavant destinée. Il est bien vrai qu'avec son hypocrisie ordinaire, il voulut en cela faire paroître jusques à la fin son desinteressement & son zéle envers la Patrie : Mais il étoit facile d'accorder tous ces interêts & de contenter sa famille sans rien faire de préjudiciable à l'Etat. Il est certain qu'il fut plus dénaturé envers ses enfans que s'il eut été un Habitant de Russie ; & qu'il ne se mit jamais en peine de leur trouver de bons maitres soit pour les Sciences, soit pour les exercices des armes. Bien loin de cela on peut dire que ses deux fils, car les filles tenoient de l'esprit de leur mere, furent élevés par sa négligence, plûtôt comme les enfans d'un faquin que comme ceux d'un Gentilhomme, d'un Generalissime & d'un Protecteur élevé à un si haut degré de puissance. Il y en a qui ont voulu excuser Cromvvel en disant qu'il ne pouvoit avoir aucune affection pour ses fils, parce qu'il n'avoit connu en eux qu'un petit genie fort éloigné du sien. Mais comment auroient-ils pû se rendre capables de quelque chose, puis qu'il n'avoit pris aucun soin de les instruire, ou de les mener à la guerre avec lui, pour leur donner peu à peu de la vigeur, du courage & de l'inclination pour les armes. Il devoit, sur tout, lors qu'il fut devenu Protecteur, mettre son fils ainé dans les affaires, afin qu'il s'en rendit capable avec le temps : & il n'auroit pas manqué de profiter beaucoup des instructions d'un pere si habile, quand même il n'auroit été qu'une bête. La verité est qu'il ne se mit jamais en peine d'autre chose que de satisfaire sa propre

ambition & ses interêts particuliers. Quel beau Prince à la mode ! On doit outre cela remarquer ici la bassesse de son esprit. Il auroit pû appuyer la fortune de ses deux fils, & de sa famille par quelque mariage avantageux, soit avec quelque Prince d'Allemagne, soit avec la Niéce de Mazarin, soit avec quelque Maison de Potentat. Car son credit étoit monté à un tel point qu'il n'y en avoit aucun qui n'eut regardé cette alliance comme un avantage. Mais il n'eut jamais le cœur assez noble pour penser à procurer une telle fortune à sa Maison. Il n'eut pas aussi l'esprit de les pourvoir secrettement d'argent comptant les uns & les autres. Et il les laissa tous si pauvres & si miserables que sa femme, chose étrange, se vit réduite aprés sa mort à la nécessité d'épouser un simple Prédicant de village. Il est vrai qu'il fit les nôces de ses filles avec quelque faste. Mais ce ne fût que pour se mettre en credit dans les commencemens de son élevation,& pour obliger ses beaux fils à le servir avec plus d'attachement aprés les avoir mis en crédit par cette alliance. Car du reste, il ne leur donna pas même une simple bague de mariage ; & il avoit accoutumé de dire, lorsqu'on lui parloit de faire quelque dépense ; *Cét argent sera bon pour mes Soldats.*

Sa sepulture. Avec tout cela,ce Cromwel que j'ai representé comme un Prince sans vertu, comme un Tyran sans vice, & comme un homme dont toutes les maximes étoient méchantes,eut pourtant le bonheur de mourir dans son lit, craint & respecté de tout le monde. Que dis-je ? Ce même bonheur l'accompagna jusqu'au tombeau, & on voulut augmenter sa gloire,lors même qu'il fut enfermé dans le sepulchre. Son corps fut en effet enseveli avec tant de pompe, qu'on n'en avoit jamais vu de semblable en Angleterre, ni

un si grand concours à la mort d'aucun de ses Monarques. On peut en juger par la dépense que ses funerailles coûterent, dont le compte alla jusqu'à 86. mille guinées. C'est-là une chose prodigieuse, & que tous les siécles regarderont avec étonnement. Un Tyran, un usurpateur, un hypocrite, un violateur des loix & de la foi, un homme qui s'étoit soüillé de tant de sang, & qui avoit violé les choses saintes & les profanes, les droits des hommes & ceux du Ciel, ne laissa pas de mourir dans son lit avec beaucoup de tranquilité, & de recevoir aprés sa mort tout l'honneur que pouvoit faire à son corps une telle pompe funebre.

Maximes secretes de Crómwel.

Les maximes particulieres de sa politique, étoient de semer la discorde & de susciter des guerres aux autres, pour se rendre ensuite médiateur & arbitre de leur accommodement, & pour avancer ses propres interêts, en trompant l'un des partis, & quelquefois l'un & l'autre. De rendre son amitié necessaire à tout le monde, en se mettant en état de paroître formidable, par le moyen de trois Flotes qu'il avoit sur mer, & d'une puissante armée de terre qu'il avoit toûjours sur pié. De prendre ombrage des moindres choses pour pouvoir d'autant mieux remedier aux petits desordres, & s'assûrer avec plus de facilité contre les grands périls. De se défier de tout le monde, & d'avoir les yeux ouverts sur la conduite d'un chacun, quoi qu'exterieurement il parût ne craindre qui que ce soit, pour donner bonne opinion aux uns & aux autres de l'état de ses affaires. De faire servir l'hypocrisie en temps & lieu, & de vivre d'une maniere qui fit croire que son zéle étoit véritable, & qu'il n'avoit rien de contrefait. De couvrir tout du manteau de la Religion, & même les actions les plus impies; parce que c'est-là l'unique moyen de faire concourir les autres

à ses propres desseins. De faire mourir par la voye de la justice en apparence, tous ceux qui auroient été capables de lui faire du mal, sans attendre même qu'ils eussent eû la pensée de la faire. De presser tous les Princes Protestans à se tenir unis avec lui, en apparence pour procurer par là la conservation de leur Religion & de leurs Etats ; & en effet pour tenir les Catholiques en jalousie, & pour les obliger à rechercher son amitié. D'entretenir correspondance avec les Princes Catholiques, pour se faire craindre davantage des Protestans. De paroître en public grand Protecteur de ces derniers, & de faire pourtant en secret de grandes promesses aux Princes Catholiques. De rendre sa médiation necessaire à tous, en fomentant secrettement les divisions des uns & des autres. C'est par ces maximes, que nous avons déja décrites dans leur lieu, que Cromwel parvint à un poste auquel aucun autre que lui au monde n'avoit pû parvenir.

Proverbes Italiens dont il avoit accoûtumé de se servir

Il disoit assez souvent qu'il avoit beaucoup apris de plusieurs proverbes Italiens qu'il trouvoit trés-sensez & qu'il redisoit quelquefois aux personnes de sa confidence. » Comme ces proverbes perdroient en François presque toute la » grace qu'ils ont en Italien, on a crû les devoir » mettre ici dans leur langue naturelle, & en renvoyer l'explication dans l'endroit marqué par les » Lettres qu'on a eu soin de mettre au commen- » cement de chaque proverbe, de la maniere qui » suit. a *Con arte & con inganno si vive mezo l'anno, con inganno & con arte si vive l'altra parte.* b *Chi t'inganna una volta sia maledetto ; chi t'inganna due sia benedetto.* c *Minestra riscaldata non fu mai grata.* d *Parole poco pensate portano pena, pero pensa parlar poche parole.* e *Chi ti fa quel che non suole, o t'ha ingannato o ingannar ti vuole.* f *Vuoi non essere ingannato d'agli inimici, cessa di fidarti agli*

amici. g *Beato chi d'altrui si castiga, & tristo chi rimane castigato.* h *Il vendecar si verso d'uno, serve di lettione agli altri per non offender lo.* i *Chi dice tuto quel che sa, schia vo d'altrui si fa.* k *Se vuoi ingannare il tuo vicino va a dormire a buon hora e leva ti di matino.* l *O servi come servo, o fuggi come cervo.* m *Meglio haver hoggi l'ovo che dimane la Gallina.* n *Chi tutto vuol tutto perde.* o *Il troppo parlar noce, il troppo gratar cuoce.* p *Il mondo e fatto per i savi & per i matti, ma li savi soli se ne prevagliano.* q *Chi pratica con Ecclesiastici e sicuro d'essere incornato, o scornato.* r *Chi troppo abbracia, nulla stringe.* s *Non ti fidar mai più di quello che tu ai offeso una volta.* t *Chi vuol moglie deve farla, chi vuol fortuna deve cercarla.* u *Felice e quello che non ha bisogno di nissuno, e che sa operare in modo che tutti habbino bisogno di lui.*

a L'artifice & la tromperie donnent à vivre la moitié de l'année, la tromperie & l'artifice donnent à vivre pour l'autre moitié. b Maudit soit celui qui te trompe une fois ; mais benit soit celui qui trompe deux fois. c La soupe réchauffée ne fut jamais bonne. d Les paroles peu digerées font de la peine ; il faut donc penser à parler peu. e Celui qui agi avec toi autrement que de coûtume, t'a déja trompé ou te veut tromper. f Veux-tu n'être pas trompé par tes ennemis, cesse de te fier à tes amis ? g Heureux celui qu'on châtie en la personne d'autrui, & scelerat celui qu'on châtie en sa personne. h La vengeance qui tombe sur un seul, sert de leçon aux autres pour ne pas offencer celui qui s'est vengé. i Celui qui dit tout ce qu'il sçait, se rend esclave d'autrui. k Si tu veux tromper ton voisin, couche-toi de bonne heure & leve toi matin. l Il faut servir comme un esclave, ou fuïr comme un cerf. m Il vaut mieux avoir aujourd'hui l'œuf, que demain la

„ poule. n Qui veut tout, perd tout. o Trop par-
„ ler nuit, & trop grater cuit. p Le monde est
„ fait pour les sages & pour les fols ; mais les sa-
„ ges, sont les seuls qui s'en prévalent. q Celui
„ qui fréquente les Ecclesiastiques, est assuré d'ê-
„ tre fait cornard ou écorné. r Qui trop em-
„ brasse mal étreint. s Ne te fie jamais à celui
„ que tu as une fois offensé. t Qui veut femme la
„ doit faire, qui veut fortune la doit chercher. u
„ Heureux celui qui n'a besoin de personne, & qui
„ sçait faire en sorte que tout le monde ait be-
„ soin de lui.

Ses maximes envers le Pape.

Au reste, Cromwel discourant un jour avec Desborow son beau-frere, qui étoit celui qui l'incitoit le plus à mettre en mer une flote, pour aller saccager les côtes du Pape & le tresor de Lorette, lui ôta cette pensée de l'esprit par ces paroles. *Les Princes Protestans n'ont pas de plus dangereux ennemi que le Pontife Romain ; & comme on ne sçauroit l'offencer sans danger, il faut le ménager avec prudence. On doit faire à son égard, ce que le Soleil de Mars fait sur les personnes, dont il remuë les humeurs sans les dissoudre. Le Pape a deux instrumens en sa main, avec lesquels il tourne & retourne les interêts des Princes Catholiques. Premierement il peut, sans s'incommoder, leur fournir de grandes sommes d'argent, en leur permettant la levée des Decimes sur les Ecclesiastiques, ou en leur promettant d'ouvrir le tresor de Sixte V. lorsqu'on en vient à commencer tout de bon la guerre contre les hérétiques. L'autre est, que les Princes Catholiques persuadez de la grande autorité que le Pape s'attribuë dans le spirituel, & que les Prêtres & les Moines portent le plus loin qu'il leur est possible, pouroient se laisser persuader à faire la guerre aux Hérétiques. Au moins est-il certain qu'ils s'uniroient tous pour le deffendre & pour le vanger, s'il arrivoit que les Protestans lui fissent quelque tort ou quel-*

que insulte. On peut donc menacer le Pape, mais il faut bien se garder de l'offencer. Ce fut-là en effet sa maxime, comme on l'a fait voir en son lieu par les preuves qui s'en sont presentées.

Il n'eût pas le tems de rendre sa Nation formidable.

1658.

Mais de toutes les Maximes de ce grand Heros & de ce grand Tyran, celles qui regardoient sa propre conservation, furent toûjours celles qui prévalûrent sur lui ; & il avoit accoûtumé de citer à ce propos, le proverbe qui dit, *prima caritas incipit ab ego. La premiere charité commence par soi-même.* Il ne se mit en peine de porter haut la gloire de son païs, qu'autant qu'elle pouvoit servir de fondement à sa propre gloire. La verité est pourtant, qu'un jour aprés avoir parlé au Conseil d'Etat de la Ligue qu'il avoit concluë avec la France, & des avantages qu'il en pouvoit retirer ; il dit en sortant à ses beaux-fils & à son beau-frere qui étoient à ses côtez, *puisque j'ai maintenant établi ma fortune, il faut donner quelque bon fondement à celle de la Patrie.* Aussi est-il certain, comme je l'ai déja remarqué, que s'il eût encore vécu deux ans aprés la prise de Dunkerque, qui lui mettoit un pied au deçà de la mer, sur les frontieres de France & des Païs-bas, il auroit rendu le nom des Anglois formidable pour long-temps, tout comme il avoit déja rendu son nom terrible. On doit certes considerer comme un miracle, dans les évenemens du monde, ou comme un effet particulier de la Providence, l'issuë qu'eûrent toutes ces frayeurs, toutes ces menaces, & toutes ces armées de mer & de terre que Cromwel tenoit sur pied, & qui ne furent qu'un feu de paille pour la Nation Angloise, qui s'en vid tirannisée & épuisée, sans en retirer aucun avantage. Au moins si sa famille en eut profité, & qu'il lui eût procuré par ce moyen quelque établissement solide & durable. Mais la laisser dans la

mendicité, pour aller à ses fins ou pour suivre son caprice; lui qui auroit pû la faire toute d'or, qui est le nerf principal de la conservation & de la grandeur, & laisser le Royaume dans l'épuisement & dans le desordre, le gouvernement, la Religion, la Noblesse, & le peuple dans la confusion, & tout réduit à vivre comme des bœufs, sous l'oppression du joug de sa tyrannie; il est certain que c'est une chose déplorable dans un si grand homme. De-là vient que quelques Anglois des plus sensez dirent avec raison, lors qu'ils apprîrent que Dunkerque avoit été rendu à la France. *Voilà tout ce que Cromvvel avoit fait de glorieux à nôtre nation entierement perdu. Cette place nous coute dix années de tyrannie, le sang de plus de cent mille innocens & la dispersion des tresors des trois Royaumes.* Mais il y en eût aussi d'autres qui dirent, *que Charles II. avoit fort bien fait de démembrer cette place de l'Angleterre, pour abolir la memoire de Cromvvel.*

Sentences de Cromwel.

Mais avant de finir cét ouvrage, je veux remarquer quelques-unes des plus ordinaires Sentences de Cromwel.

» Les peuples qui servent le Prince par crainte doi-
» vent toûjours être tenus par le frein de la crainte.

» Il n'y a point de prudence à s'irriter contre
» les personnes, dont on ne peut tirer aucune ven-
» geance: C'est alors une vertu de dissimuler & de
» se taire.

» C'est toûjours un glorieux parti à prendre, que
» de concevoir de hautes esperances, parce qu'elles
» excitent à tenter la fortune sans la craindre, &
» qu'elles fournissent les moyens de la conserver
» lors qu'on la trouve.

» On ne doit pas blâmer le Prince qui sacrifie
» le sang d'un homme, parce que la perte d'un seul
» en fait gagner cent.

La populace est semblable à un homme fol, qui mord ou qui outrage en caressant, & il n'y a que la chaîne qui puisse la dompter ou la retenir.

Il est facile de donner conseil, & d'autant plus difficile de le bien recevoir : Celui-là est heureux qui trouve en soi-même tout le conseil qui lui est necessaire.

L'ambition & la flâterie, sont des vices dans le Prince, l'hypocrisie & la dissimulation sont des vertus ; mais la plus grande vertu de toutes, est de sçavoir en temps & lieu les mettre en œuvre.

Il y en a plusieurs qui parviennent au suprême degré de la fortune; mais il y en a trés-peu qui sçachent s'y maintenir quand ils y sont parvenus.

Quiconque a du courage ne manque jamais de fortune ; mais tous les hommes fortunez ne sont pas courageux. Il y en a plusieurs qui la recevoient sans la connoître.

Les sujets du Prince sont semblables au fer qui se roüille dans l'oisiveté, & qui devient toûjours plus clair & plus luisant lorsqu'on le fait servir.

Les desseins des Capitaines trompent souvent leurs ennemis, sans que la fortune s'en mêle ; & elle ne manque jamais à ceux qui sçavent s'empêcher d'être imprudens & de tomber dans la négligence.

Pour bien servir un Prince, il faut se mettre bien dans l'esprit, qu'il oublie facilement les bienfaits quelques grands qu'ils soient, & jamais les offenses quelques petites qu'elles puissent être.

Celui qui prend les disgraces trop à cœur perd le courage & la prudence qui pourroient y apporter du remede.

Menacer un ennemi, & n'avoir pas la force d'executer ses menaces, ne sert qu'à l'irriter & à l'exciter à vous faire du mal.

Celui qui a conquis un Etat pour la force des armes, doit demeurer toûjours sous les armes s'il

» veut le conserver, parce que les peuples n'ou-
» blient jamais qu'ils ont été opprimez.

» C'est une grande vertu de sçavoir dissimuler
» les injures; mais c'est un grand vice d'en perdre
» le souvenir; parce qu'il est facile de tomber dans
» le malheur qui en attire de nouvelles.

» Si on laisse la liberté, & qu'on diminuë les
» charges à un peuple accoûtumé à l'esclavage, il
» en devient fier & se rend le Tyran du Prince.

» Celui-là est heureux qui peut se faire plusieurs
» amis; mais celui-là l'est encore davantage, qui
» peut s'empêcher d'en avoir aucun pour con-
» fident.

» L'homme prudent envisage toûjours les dan-
» gers qui se cachent sous l'esperance.

» Celui qui se mêle de donner Conseil aux Prin-
» ces, doit être sans haine & sans pitié.

» Il n'y a rien qui puisse plus contribuër à éle-
» ver la fortune d'un Capitaine, que la sotise de
» son ennemi.

» Donner à celui qui ne mérite point, est perdre
» ce qu'on donne, & se faire un sujet de repentir
» d'avoir donné.

» Les Princes ne doivent jamais faire des Loix,
» lorsqu'ils n'ont pas la force necessaire pour les
» faire observer.

» Les injures doivent être faites tout à la fois; &
» les bienfaits doivent se départir peu à peu.

» La Clemence est dans le Prince une vertu qui
» lui fait du tort à lui-même, & qui fait du bien
» aux peuples; mais la rigueur & la violence font
» du mal aux peuples & du bien aux Princes.

Il aimoit la briéveté dans le discours.

Il est certain que Cromwel étoit sententieux, & cela procedoit de ce qu'il avoit grandement cultivé son esprit par les ouvrages de Caton & de Ciceron, par les histoires anciennes & modernes, sur tout par les écrits de Machiavel, de Cardan, de Boccalin, & des autres Auteurs po-

litiques dont il avoit accoûtumé de recüeillir les ſentences & les choſes les plus remarquables. Cependant cette maniere de parler ſententieuſement ſe refroidit beaucoup en lui ſur les deux dernieres années de ſa vie, parce que ſa bonne fortune le rendit ſi fier en ſes diſcours, que bien ſouvent il n'attendoit pas que ceux qui lui parloient euſſent achevé ce qu'ils avoient à lui dire. Il les interrompoit à moitié chemin, peut-être pour leur faire connoître qu'il aimoit la brieveté, & peut-être auſſi pour éviter l'occaſion de ſe trop familiariſer avec les autres. Sur cela il avoit accoûtumé de dire, *que les longs diſcours étoient ennuyens & dangereux*. Mais ce qu'il y avoit de merveilleux en lui, eſt qu'il vouloit que tout paſſât par ſes mains, & j'ai oüi dire à Londres par pluſieurs perſonnes, qu'il ouvroit lui-même toutes les Lettres les jours de poſte, qu'il les liſoit avec beaucoup de promptitude, & qu'il ſe faiſoit lire par deux Secretaires en même-tems, celles de ſes Ambaſſadeurs qui ne contenoient que des avis ordinaires. C'eſt ainſi qu'il écoutoit tout à la fois deux Lettres differentes, & qu'il faiſoit ſes réfléxions ſur l'une & ſur l'autre. Si cela eſt vrai, on peut le joindre aux autres prodiges de ſa vie; & pour dire la verité, tout étoit poſſible à un genie comme le ſien.

Richard Protecteur.

Lorſque Cromwel fut mort, Richard ſon fils aîné, nonobſtant les remontrances que ſon pere avoit faites, ne laiſſa pas d'être reconnu Protecteur par le Conſeil d'Etat & par les Officiers de guerre, en vertu de la patente que le Parlement lui avoit accordée l'année d'auparavant. On publia en même-tems à ſon de trompe la mort du pere & la ſucceſſion du fils en cette dignité, ſur le ſujet de laquelle les Ambaſſadeurs & les Magiſtrats le complimenterent. Ce fut une choſe merveilleuſe de voir l'applaudiſſe-

ment général avec lequel tout le monde y concourut, quoique ce fut un homme de si peu de mérite. Mais on s'y proposoit aussi diverses fins. Les partisans du Roi Charles, sans lever tout-à-fait le masque, crurent qu'ils pourroient avec plus de sûreté, continuër leurs brigues pour le rétablissement de ce Prince. Ils estimerent qu'il seroit avantageux à leurs desseins de faire ensorte que la protection demeurât à Richard ; non-seulement parce qu'ils étoient bien informez que son pere avoit connu en lui des sentimens de compassion pour les disgraces de la Maison de Stuard, & que cela lui donnoit quelque répugnance pour cette dignité ; mais aussi à cause de son humeur simple & facile qu'ils esperoient gouverner plus aisément à leur fantaisie. Ce fut aussi pour cette même raison que ceux qui avoient le plus grand crédit, & la plus grande part dans les affaires y concoururent de leur côté, étant assurez qu'ils les tourneroient à leur plaisir, & que toute l'autorité demeureroit ainsi entre leurs mains. Les plus politiques & les plus zélez y concoururent aussi pour éviter par ce moyen les grands desordres que l'élection d'un nouveau Protecteur auroit pû faire naître par les brigues & les jalousies des divers prétendans. Le Conseil d'Etat, les Magistrats de Londres, & en general tout le peuple, furent bien-aises de voir tomber la protection entre les mains de Richard, dans l'esperance qu'ils avoient conçûë d'un gouvernement doux, paisible, & tranquille sous un Protecteur si doux, & si debonnaire. Enfin tous les chefs de l'armée y concoururent aussi, parce qu'ils s'assuroient de pouvoir regir, dominer, & faire tout selon leurs interêts, & qu'ils ne vouloient plus être tenus sous cette discipline que Cromwel faisoit observer. Ce fut donc de cette maniere que Richard fut

mis à la place de son pere du consentement de tout le monde & la premiere chose qu'il fit, fut d'expédier un Gentilhomme en poste à Paris, auquel on donna les deux lettres suivantes. Elles donnent avis de la mort de Cromwel, de l'avenement de Richard au Protectorat, du desir qu'il avoit de confirmer la confédération & l'amitié. Nous y joindrons aussi les autres lettres qui furent écrites pendant que Richard fut Protecteur.

Lettre du nouveau Protecteur au Roi de France. 1658.

AU Serenissime & très-puissant Prince LOUIS Roi de France. Serenissime & très-puissant Roi, ami & allié. Quoique je sois extrêmement affligé de la mort d'Olivier mon pere, Protecteur de la République d'Angleterre, de glorieuse memoire, je n'ai pas voulu manquer de donner incessamment avis à Vôtre Majesté d'un évenement de si grande importance, comme étant celui qui a été légitimement déclaré son Successeur dans cette dignité. Cette mort arriva selon la volonté de Dieu, le troisiéme de Septembre, & je m'assure que la nouvelle que vous en recevrez par ce Courier extraordinaire, sera pour vous un sujet de tristesse, à cause de l'étroite amitié que vous avez entretenuë avec mon pere & avec cette République. C'est maintenant à moi de demander à Vôtre Majesté qu'elle me regarde comme celui qui est entierement résolu d'entretenir avec une entiere & constante fidelité, la societé & l'amitié qui fut entre

vous & mon pere, de très-glorieuse memoire, comme aussi d'observer & de ratifier tout ce qui regarde les alliances, les desseins, & les interêts qui avoient été établis entre vous. Je veux, au reste, que nôtre Ambassadeur auprés de vous demeure nanti du même pouvoir qu'il a eu ci-devant, & je vous prie de considerer tout ce qu'il aura fait en nôtre nom comme si je l'avois fait moi-même. Je souhaite toute sorte de bonheur à Vôtre Majesté, RICHARD Protecteur de la République d'Angleterre, &c. De nôtre Cour à Westmunster, le cinquiéme Septembre 1658.

Lettre du même au Cardinal Mazarin.

A L'Eminentissime Seigneur le Cardinal MAZARIN. Eminentissime Seigneur. Quoiqu'il ne pût y avoir rien de plus amer pour moi que d'être obligé d'écrire sur le sujet de la mort de mon Serenissime, & très-illustre Pere, comme je sai pourtant quelle étoit l'estime réciproque que vous aviez l'un pour l'autre, & que je ne doute pas que Vôtre Eminence qui a la direction principale de toutes les affaires de France, n'ait beaucoup de regret à la mort d'un ami & d'un allié si constant & si étroitement lié avec elle, j'ay crû qu'il étoit de grande importance que je l'avertisse en même-tems que le Roi de ce très-fâcheux évenement. J'ai crû aussi vous devoir assurer, comme il est

Juste, que je serai trés-religieux à executer & à ratifier toutes les choses ausquelles mon Serenissime Pere s'étoit obligé par l'alliance qu'il avoit avec vous. Je ferai aussi ensorte que la juste douleur que pourra vous causer la perte d'un ami qui avoit mérité toute sorte de loüanges, se répare entierement en moi, au moins pour tout ce qui appartient à la fidelle observation de la societé qui étoit entre vous; Et je souhaite que Dieu conserve long-temps Vôtre Eminence, afin que de son côté elle l'observe aussi de la même maniere pour le bien commun des deux Nations. De nôtre Cour à Westmunster le 5 Septembre 1658. De Vôtre Eminence le trés-affectionné RICHARD, Protecteur de la République d'Angleterre.

Lettre au Roi de Suede.

AU Serenissime & très-puissant Prince CHARLES GUSTAVE, Roi de Suede, des Goths, & des Vandales; Grand Prince de Finlande, Duc de Scanie, d'Esthonie, de Carelie, de Breme, de Verde, de Stetin, de Pomeranie, de Cassube & de Vandalie, Prince de Rugie, Seigneur d'Ingrie & de Vismar, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, de Juliers, de Cleves & de Mons. Serenissime & tres-puissant Roi, ami & allié. Comme il me semble que je ne saurois assez bien imiter la vertu de mon Pere si je ne cultivois & si je ne souhaitois d'entretenir les amitiez qu'il s'est acquise par sa vertu & qu'il a sagement estimées dignes d'être cultivées & entretenuës, Vôtre Majesté ne doit pas douter que je n'aye pour elle la même affection & la même bienveüillance qu'a eu mon Pere de Serenissime memoire.

Et bien qu'en commençant à faire les fonctions de cette dignité & de cette magistrature, nous n'ayons pas trouvé nos affaires en un état qui nous permît de répondre sur le champ à quelques articles qui nous ont été proposez par vos Ambassadeurs, nôtre résolution est pourtant de continuër, & de rendre même plus étroite l'alliance que mon Pere a traitée avec Vôtre Majesté, & je n'aurai pas plûtôt pris connoissance de l'Etat des affaires que je serai toûjours prêt en ce qui me regarde, à passer toutes les choses qui seront jugées conformes au bien & à l'avantage de l'une & de l'autre République. Dieu veüille, en attendant, conserver long-temps Vôtre Majesté pour sa gloire & pour la défense & la protection de l'Eglise Orthodoxe. *De Vôtre Majesté le trés étroitement lié d'amitié & de bonne volonté,* RICHARD, *Protecteur de la République d'Angleterre, à VVestmunster le* 25 *Septembre* 1658.

Au même Roi.

AU Serenissime & très-puissant Prince CHARLES GUSTAVE, *Roy de Suede, des Goths & des Vandales, &c. Serenissime & très-puissant Roy, nôtre ami & allié. J'envoye vers Vôtre Majesté le Chevalier George Aiscus, qui est un de ceux que je pouvois choisir le plus digne de cet emploi. C'est un homme illustre & noble, qui n'est pas seulement habile pour la guerre & principalement dans la science de la marine où il s'est fait connoître & distinguer par plusieurs belles actions, mais qui s'est aussi fait aimer & estimer de tout le monde par sa probité, par sa modestie, par son esprit, par sa doctrine, & par la douceur de ses mœurs. Ce qui est le principal dans cette occasion, c'est qu'il souhaite de servir sous les étendars de Vôtre Majesté, qui s'est déja renduë si célébre dans tout le monde par ses vertus militaires. Vôtre Majesté le peut regarder comme un homme dont la fidelité, le courage & l'expérience ont éclaté en plusieurs occasions, & je peux*

lui répondre que toutes les choses qu'elle confiera à sa conduite, ne sauroient être mises entre les mains d'un homme plus fidelle, plus courageux & plus expérimenté. Pour ce qui regarde les affaires qu'il aura à communiquer de ma part à Vôtre Majesté, je vous prie de lui donner promptement accés auprés d'elle, de l'écouter favorablement & de lui ajoûter la même foi qu'à nous-mêmes si nous parlions en personne. En un mot, de lui faire tous les honneurs qu'elle jugera devoir être faits à une personne de ce mérite, & que nous recommandons de tout nôtre pouvoir. Dieu veüille donner un heureux succés à toutes vos affaires pour sa gloire & pour le soûtien de l'Eglise Orthodoxe. De nôtre Cour à VVestmunster le 3. Octobre 1658. De Vôtre Majesté le trés-affectionné RICHARD, *Protecteur de la République d'Angleterre, &c.*

Aux Etats de la Frise Occidentale. 1658.

RICHARD *Protecteur de la République d'Angleterre, &c. Aux Hauts & Puissans Seigneurs les Etats de la Frise Occidentale S. Hauts & Puissans Seigneurs, nos amis & très-chers Alliez. La veuve Marie Grinder m'a porté de grandes plaintes par une Requête dans laquelle elle expose que depuis dix-huit ans il luy est dû beaucoup d'argent par un homme de guerre qui est à vôtre service, nommé Thomas Killegrevv. Elle n'a pû faire en sorte par Procureur, ni qu'il lui paye sa dette, ni qu'il réponde en justice sur ce sujet, parce qu'il a demandé par une Requête à vos Hautes Puissances de ne pouvoir être contraint par le Procureur de la veuve, ni poursuivi pour aucun argent qu'il puisse devoir en Angleterre. Je me contenterai donc de dire sur ce sujet à vos Hautes Puissances que cette femme est veuve, qu'elle est pauvre, qu'elle est mere de plusieurs petits enfans, dont cet homme s'efforce de renverser toute la fortune. Je ne croi pas qu'il soit nécessaire de vous en dire davantage sur ce sujet; les commandemens de Dieu*

vous sont connus, je m'assure, & vous sçavez combien ils deffendent expressement l'opression des veuves & des orphelins. C'est ce qui me persuade que vous n'accorderez nullement à ce debiteur, le privilege de frauder cette veuve. De nôtre Cour à VVestmunster le 27. Janvier 1659.

Au Roi de France.

*A*U *Serenissime & très-Puissant Prince* LOUIS, *Roy de France. Serenissime & très-puissant Roi, nôtre ami & très-auguste Allié. Nous avons appris avec douleur que quelques Eglises Protestantes de Province ont été si indignement insultées dans leurs saintes assemblées, par certain homme mal-intentionné, que cette action a été jugée digne de châtiment par les Magistrats de Grenoble, ausquels suivant la loi, appartenoit la connoissance de cette cause: mais que l'assemblée du Clergé qui se tenoit aux environs de ces lieux a obtenu de Vôtre Majesté que cet affaire fut portée à Paris au Conseil Royal. J'aprens aussi que pendant que cette affaire demeure indecise, ces Eglises, & particulierement celle d'Agde, ont reçû des défenses de s'assembler pour servir Dieu. C'est ce qui m'oblige à demander avec instance à Vôtre Majesté qu'elle n'interdise pas les assemblées publiques & les prédications à ceux à qui elle ne défend pas de prier Dieu pour sa santé, & pour la prosperité du Royaume. Nous lui demandons ensuite que l'homme qui a ainsi trouble le Service Divin, soit châtie conformément à l'Arrêt des Juges de Grenoble auquel la connoissance de cette sorte d'affaires est ordinairement attribuée. Dieu veüille conserver pendant long-temps la santé de Vôtre Majesté, afin que si cette priere vous est agréable, & que vous estimiez qu'elle soit aussi agréable à Dieu, vous permettiez, en levant ces défenses le plûtôt qu'il sera possible, que l'Eglise Protestante, qui sont maintenant sous l'interdit, lui en puissent presenter de semblables. De Vôtre Majesté le très-affectionné,* RICHARD,

Protecteur d'Angleterre, &c. De nôtre Cour à VVestmunster le 18 Février 1659.

Il est certain que depuis la mort de Cromwel le Cardinal Mazarin ayant confirmé le vœu qu'il avoit fait de donner la paix à l'Europe ne se soucia plus de l'Angleterre, prévoyant bien qu'il faloit que le gouvernement en fut changé à cause de l'inhabilité, & même de la simplicité du nouveau Protecteur. La Reine d'Angleterre ne manquoit pas de son côté de le presser, & de lui dire qu'il ne pensât plus à confirmer ny à continuer l'alliance avec le nouveau Cromwel; puisque ce soit vouloir perdre & ruïner entierement les interêts du Roi son fils, pendant que ses Partisans commençoient à lever le masque pour sa défense. Elle ajoûtoit à cela qu'à plus forte raison le feroient-ils s'ils voyoient la France détachée de cette ligue qu'elle avoit faite avec l'Angleterre. Le Cardinal sur ces instances de la Reine lui fit cette réponse, *Madame, si le rétablissement du Roy vôtre fils, que je souhaite aussi beaucoup, ne dépend que de cela, j'espere que nous serons tous bien-tôt contens.* Et en effet, la Cour commença dés-lors à faire si peu d'état du nouveau Protecteur, qu'à peine daignoit-elle répondre à ses lettres. Ce qui aussi encouragea beaucoup les partisans du Roi Charles dans la résolution de le rétablir. Cependant le Protecteur ne laissoit pas d'écrire de temps en temps au Cardinal, tantôt sous un prétexte, & tantôt sous l'autre. Je mettrai presentement ici les trois dernieres lettres que Richard écrivit en qualité de Protecteur, & dont la derniere fut pour le Cardinal Mazarin.

La France méprise le nouveau Protecteur.

A L'Eminentissime Seigneur le Cardinal MAZARIN. *Eminentissime Seigneur Cur-*

dinal. La Duchesse de Richmont, qui est une Dame trés-illustre, & cy-devant femme du Duc de ce nom, part d'ici pour aller en France; & se propose d'y faire quelque séjour avec le jeune Duc son fils. C'est ce qui m'oblige à prier instamment Vôtre Eminence que s'il se presente quelque occasion dans laquelle vous puissiez les aider de vôtre autorité, de vôtre faveur & de vôtre protection vous en usiez comme envers des étrangers qui vous ont été recommandez de bonne part, afin que je puisse appercevoir que mes lettres ajoûtent quelque nouveau degré à l'humanité que vous avez pour tout le monde, & principalement pour ceux d'une naissance si illustre. Vôtre Eminence peut être persuadée que sa recommandation aura sur moi le même pouvoir, si elle me fait quelque semblable demande. A VVestmunster le vingt-troisiéme Février 1659. RICHARD, *Protecteur de la République d'Angleterre, &c.*

Lettre au Roi de Portugal. 1659.

AU Serenissime & Très-Puissant Prince JEAN, Roi de Portugal. Serenissime & Très-Puissant Roi, nôtre ami & nôtre Allié. Quoi qu'il y ait plusieurs raisons qui me mettent dans la nécessité de vous écrire comme à un Roi ami & très étroitement allié de nôtre République, il n'y a rien que je fasse plus volontiers, que ce que je fais maintenant en me réjoüissant avec Vôtre Majesté & avec tout le Royaume de Portugal, de la grande victoire que vous avez remportée depuis peu sur l'Espagnol nôtre commun ennemi. Il n'y a personne qui ne comprenne qu'elle est d'une grande importance, non seulement par raport à vous; mais aussi par raport à la paix & au soulagement qu'elle procure pour plusieurs années à toute l'Europe. Je reconnois dans une autre affaire, que la justice de Vôtre Majesté est le gage de ses victoires, puisque c'est par elle qu'on a satisfait à nos Marchands, dont la Compagnie du Bresil avoit fretté les

Vaisseaux de charge par le moyen des arbitres qui furent choisis à Londres, & conformément au vingt-quatriéme article du Traité d'alliance. Il n'y a plus que le seul Alexandre Benei Marchand de Londres, auquel cette Compagnie refuse de payer le fret dont on étoit convenu, quoi que son navire, nommé les trois Freres, & qui a pour Maître Jean VVilk, ait fait les deux voyages, pour lesquels il avoit été fretté & chargé. Au lieu que l'on a déja payé ceux qui n'ont fait qu'un seul voyage. C'est ce que je ne sçaurois comprendre, si ce n'est qu'à leur jugement, celui-là soit plus digne d'être payé qui l'a gagné une fois, que celui qui l'a gagné deux. Je prie donc instamment Vôtre Majesté de faire en sorte, que l'on ne retienne pas plus long-temps audit Alexandre ce double payement qui lui est dû pour ses voyages, & de vouloir aussi marquer de son autorité un certain jour aux Associez dans la Compagnie du Bresil, pour les obliger à un prompt payement, & à réparer le dommage ou la perte qu'ils ont causée. Car il est arrivé par leurs remises, que le préjudice qu'ils ont fait au Marchand, va presque plus loin que la premiere somme qui lui étoit dûë. Dieu veüille continuër d'augmenter la puissance de Vôtre Majesté par des succés heureux contre l'ennemi. De nôtre Cour à VVestmunster le dix-septiéme Mars 1659. De Vôtre Majesté, le très-affectionné, RICHARD, *Protecteur d'Angleterre, &c.*

Observation sur la Chancellerie.

Le Comte d'Arlington, qui fut fait Secretaire d'Etat, aprés le rétablissement du Roi Charles, & puis Chambellan, me dit un jour qu'il avoit trouvé beaucoup d'incongruitez sur le cérémoniel dans les Archives, depuis le temps de la rebellion du Parlement, & sous la tyrannie de Cromwel & de Richard son fils; sur tout dans les titres qu'on donnoit, & outre cela dans les

dates mêmes. Il m'assûra de plus, que la France & l'Empereur avoient témoigné de la jalousie, & porté même de grandes plaintes à la Chancellerie de ce qu'on avoit donné au Roi de Portugal le titre de Trés-puissant. Cromwel n'avoit accoûtumé de donner ce titre qu'à ces quatre Souverains, l'Empereur, le Roi de France, celui d'Espagne, & celui de Suede, & ayant appris qu'on l'avoit donné une ou deux fois au Roi de Portugal par l'inadvertance du Secretaire, il l'en gronda beaucoup en plein Conseil. Le Roi de Dannemarc y porta aussi des plaintes, sur ce qu'on lui donnoit un titre inférieur à celui qu'on donnoit au Roi de Suede. Le même Comte me dit aussi que *Milton* avoit couché faux, dans son Traité des Lettres, la plûpart des dates qu'il y avoit inserées & que la difference va quelquefois d'une année à l'autre. Il raporte en effet quelques lettres du Protecteur Richard datées des mois de Janvier & de Février, de l'année 1658. & c'étoit un tems auquel Cromwel vivoit encore. Voici la derniere lettre que Richard écrivit en qualité de Protecteur.

Lettre au Cardinal Mazarin.

1659.

A L'Eminentissime Seigneur le Cardinal MAZARIN. Eminentissime Seigneur. Il y a environ huit mois que nous avons recommandé à Vôtre Eminence, par nos lettres du 13 Juin, les interêts de Pierre Peter, qui est un homme de probité, & qui nous est trés-utile à nous & à la République, par les connoissances qu'il a des choses qui concernent la navigation. Il avoit un vaisseau nommé l'Edoüard qui fut pris en l'année 1646. dans l'embouchure de la Tamise, par certain François nommé Basconi, & vendu au Port de Bologne, comme nous vous l'avons déja écrit une autrefois. Et quoique le Roi eust ordonné par un Arrêt de son

Conseil daté du 4. Novembre 1647, qu'on lui donneroit une somme d'argent qui seroit réglée par le Conseil même pour le dédommager & pour le satisfaire, il fait voir pourtant qu'il n'a encore pû tirer ni recevoir aucun fruit de cét Arrêt. Or comme je ne doute pas que Vôtre Eminence ne veüille à ma priere ordonner tout ce qui peut contribuër à faire promptement executer cét Arrêt, je réitere le plus fortement qu'il m'est possible, la priere que je lui ai faite, afin qu'elle veüille examiner quel est l'obstacle, par la négligence de qui, ou par quel défaut il arrive qu'un Arrêt du Roy n'a pas été executé en dix années: afin aussi qu'elle fasse intervenir son autorité à ce que cet argent, pour le payement duquel nous estimons qu'on n'a pas fait jusqu'ici les diligences nécessaires, soit exigé & payé à nôtre demandeur. Vôtre Eminence fera ainsi une justice qui nous sera des plus agréables, & qui me tiendra lieu d'une grace particuliere. De nôtre Cour à VVestmunster le 25. Mars 1659. de Vôtre Eminence le trés-affectionné, RICHARD, &c.

L'armée que Cromwel avoit tenuë sous une si exacte discipline fit comme des torrens qui se débordent de tous côtez lorsque les digues qui leur résistoient ont été rompuës. Elle demanda avec beaucoup de liberté & d'arrogance, les païemens qui étoient échûs, & elle mit par ses diverses prétentions le nouveau Protecteur Richard dans la necessité d'assembler un Parlement; ce qui fut le commencement de sa ruïne, la principale cause de sa perte, & la premiere ouverture au rétablissement de la Maison Royale. Il courut pourtant un bruit que Richard avoit toûjours entretenu correspondance avec le Roy Charles, & qu'il avoit accepté la charge de Protecteur pour faciliter par ce moyen son rétablissement: mais, autant que j'ai pû pénétrer la chose aprés avoir fait de longues recherches

Convocation du Parlement.

1659.

pour cela, j'ai trouvé *que ce fût sa simplicité & non pas son zéle qui contribua au rétablissement du Roy.* Quoique son pere eut choisi à sa poste tous les Membres de ce Parlement comme la plûpart d'entr'eux étoient nobles, & que la violence du deffunt Cromwel leur avoit jusques-là tenu la bouche close, ils ne furent pas plûtôt assemblez qu'ils commencerent à dresser des actes qui tendoient à rompre cette nouvelle idole, & à se delivrer de la tyrannie qui les avoit oprimez jusques-là.

On commença à donner quelque atteinte à la fortune du nouveau Protecteur dés la premiere séance du Parlement, mais ce fut sans attaquer ouvertement son autorité. Chacun cherchoit à faire prévaloir son parti; les partisans de Richard à le soûtenir, & les autres à le détruire. Il y avoit entre les Parlementaires du corps de la Noblesse, un homme de mérite, d'entendement & de grande résolution nommé le Chevalier Wane, lequel aprés en avoir secretement sondé plusieurs avec esperance d'en être sondé, se mit à parler de cette maniere.

Discours du Chevalier Vane. 1659

» Messieurs; Entre tous les peuples de l'univers, » je ne croi pas qu'il y en ait jamais eu aucun qui » ait fait paroître tant d'ardeur & tant de zéle pour » la liberté de la Patrie, que le peuple Anglois d'au- » jourd'hui. Il a par le secours de la Providence » Divine, surmonté tous les obstacles qui s'oppo- » soient à le rendre libre. Nous avons chassé la ty- » rannie hereditaire de la Maison de Stuard par l'é- » fusion de tant de sang, & par la profusion de tant » de tresors, dans l'esperance de nous conserver une » liberté hereditaire, aprés avoir secoüé le joug » Royal. Et il n'y a aucun entre nous qui eut pû » s'imaginer qu'il se fut rencontré aucun homme » assez hardi pour entreprendre de nous ravir cette » liberté qui nous coûtoit tant de sang & tant de

travaux. Je sçai que s'il vous reste encore dans le cœur quelque trace de la grande idée de nos premiers desseins, il n'y en aura aucun entre vous qui ne demeure d'accord avec moi que les Etats des trois Royaumes n'ont sacrifié tant d'illustres victimes, que pour appaiser la colere du Ciel, qui nous tenoit dans la servitude, & pour en obtenir les moyens d'acquerir la liberté pour laquelle je suis sûr que vous conservez un zéle Romain.

Mais je ne sçai par quel malheur nous sommes tombez dans l'égarement de ceux qui empoisonnerent l'Empereur Tite pour avoir Domitien, & de ceux qui se défirent d'Auguste pour avoir Tibere; & de ceux qui étoufferent Claudius pour mettre Neron à sa place. Je sçai bien que ces exemples sont éloignez de mon sujet, puisque le peuple Romain de ce tems-là se trouvoit enseveli dans un abîme de dissolution & de luxe, qui lui faisoit souffrir pour ses Maîtres des Empereurs qui étoient destinez à l'Empire; au lieu que le peuple d'Angleterre, que l'on peut dire le premier du monde, par raport à sa grande vertu & à sa discipline, souffre dans ce libre Empire un homme simple, idiot, sans cœur, sans esprit, même sans ambition de se maintenir; & qui est devenu le joüet des gens de guerre, qui ne lui rendent plus aucune obeïssance. On peut se consoler de ce qu'Olivier Cromwel a regné contre le serment de fidelité qu'il avoit fait au Parlement, contre le respect qu'il devoit à sa patrie, & contre la veneration qu'il devoit à ce Corps venerable duquel il avoit reçû toute son autorité. Il avoit en effet un si grand mérite, que la fortune se crût obligée à le seconder. Il sçût s'ouvrir par ses nobles actions le chemin au commandement. Il avoit sous ses ordres une armée qui l'avoit fait triompher & un peuple qui l'avoit reconnu pour son General.

» Mais Richard Cromwel son fils, qui est-il ? » Quels sont ses titres ? On sçait bien qu'il a porté » une épée au côté, mais qu'il l'ait jamais tirée du » fourreau, il n'y a personne de nous qui le sçache, » & ce qui importe plus que tout, il est certain » qu'il n'a jamais pû apprendre à se faire obéïr, » non pas même par un valet. Cependant nous » concourons à faire cet homme Roi sous le titre » de Protecteur. Un homme sans naissance, sans » courage, sans conduite. Pour moi je vous dé- » clare, Messieurs, qu'il ne me sera jamais repro- » ché d'avoir souffert un tel Maître.

Disposition de Lambert.

Ce discours fut assez applaudi, quoi qu'il ne fut pas approuvé de tous, comme c'est l'ordinaire dans les grands Corps. Milord Facland répondit le premier, & avec lui Fleetwood, & en particulier Lambert, que le Parlement étoit bien disposé a pourvoir à ces desordres, ajoûtant qu'il n'y avoit plus qu'à gagner les voix des Officiers de l'Armée, puisque l'on ne pouvoit plus douter de celle du Parlement. Lambert protesta de son côté que pour lui il étoit prêt de mettre sa vie pour rendre la République tout-à-fait libre, & qu'il n'en prétendoit autre chose que la Charge qui lui avoit été ôtée par Cromwel. Enfin il fit tant pour inspirer cette même résolution aux Officiers de l'armée, qu'ils allerent en foule à Wittheal, en criant tout haut à Richard, *qu'ils vouloient un Général, parce qu'il n'étoit pas capable de commander, que tous les Officiers fussent déclarez membres du Parlement; que les Charges Militaires & Politiques fussent égales en nombre & en pouvoir, que l'on ne parlât plus sans leur participation des choses qui les concernoient; qu'ils fussent entierement libres, & exempts du commandement du Protecteur & du Parlement: Qu'il leur fût permis de ne reconnoître aucun autre pouvoir que celui de leurs Gene-*

Generaux : que l'élection des Officiers de l'Armée dépendit entierement d'eux mêmes. Et pour mieux appuyer ces prétentions, ils donnerent ordre aux Commandans de faire approcher l'armée de Londres.

Discours d'Hoard à Richard.

Pendant que toutes ces choses se passerent, un Gentilhomme d'illustre famille nommé Hoard entreprit de faciliter petit à petit le rétablissement du Roy. Le feu de la jeunesse & de l'ambition, l'avoient jetté d'abord dans le parti du Protecteur, & il étoit même parvenu à la charge de Capitaine de ses Gardes. Mais la consideration de l'avenir l'ayant rendu sage, & voyant qu'il n'étoit pas possible de soûtenir son ami Richard, il lia dés le commencement une secrette correspondance avec le Roi. Pour mieux venir à bout de cette entreprise, il jugea qu'il étoit nécessaire de semer de la division entre Richard, le Parlement & les Officiers de l'armée. Et comme il vid, aprés cela, que Richard, étonné par les menaces dont nous avons déja parlé, se disposoit à ceder ; que l'autorité Protectorale s'alloit éteindre, & que si les autres prenoient trop le dessus, il seroit aprés cela beaucoup plus difficile de les renverser, il crût que les interêts du Roi, demandoient que pendant la division, il representât à Richard les choses suivantes. Il l'exhorta donc *à penser serieusement qu'il ne s'agissoit plus de l'Empire ny du commandement; que les remontrances des gens de guerres étoient pleines d'insolence ; que Vane, Lambert, Fleetwood & Desbrow, n'avoient pour but que de le perdre ; qu'il faoit de la vigeur pour conserver une autorité qui s'étoit établie par l'insolence; que son pere s'étoit maintenu, parce qu'ils ne s'étoit jamais laißé surprendre, qu'il étoit néceßaire qu'il fit mourir les quatre personnes qu'il venoit de lui designer, s'il vouloit*

assurer sa fortune; que la necessité de se conserver soy même le dispensoit des loix de justice ; que s'il faisoit autrement il n'auroit pas l'armée pour lui ; que si celle-là lui manquoit, il ne pouvoit pas éviter sa perte, & qu'il n'avoit rien à craindre, parce qu'il vouloit bien lui-même se charger de cette entreprise.

Réponse.

Richard qui n'avoit naturellement que fort peu de courage en eut encore dans cette occasion beaucoup moins que d'ordinaire. Il ne sçavoit où il en étoit lors qu'il vit qu'il s'agissoit de la vie, de la fortune, & de l'honneur. C'est pour cela qu'ayant embrassé cét ami, car il le croyoit tel en effet, il lui répondit presque en pleurant : *Qu'il le remercioit de tout son cœur de l'affection qu'il lui témoignoit, en voulant s'exposer pour lui contre une faction si puissante; qu'il étoit résolu de faire connoître à tout le monde, qu'il n'avoit jamais fait de mal à personne, & qu'il n'avoit pas la moindre intention d'en faire à l'avenir ; que ce seroit pour lui un fort grand chagrin si l'on donnoit le moindre déplaisir à qui que ce fût bien loin d'entreprendre sur la vie de la moindre personne du Royaume pour une grandeur qui lui étoit à charge, qu'il ne vouloit pas en quelque maniere que ce fût qu'il y eût une goutte de sang répandu, & qu'il étoit résolu de perdre tout plûtôt que d'en venir à la moindre extrêmité.*

Autre discours d'Hoard

Cette bassesse de courage déplût beaucoup à Hoard, parce qu'il prévit les avantages qu'en auroient pû retirer les factionnaires qui vouloient une République pour empêcher le rétablissement du Roi. C'est pour cela qu'il reprit le discours avec plus de force, & qu'il lui parla en ces termes. *Scachez que quand vous seriez plus debonnaire que Trajan & plus généreux que l'Empereur Tite, le peuple ne laissera pas de vous*

mettre au nombre des Tirans, & cela n'empêchera pas que vôtre chûte ne soit suivie d'une allegresse publique. Croyez-vous que vôtre timidité suffise pour effacer la memoire de l'injustice manifeste qui a servi de fondement à l'élevation de vôtre famille. Chacun sçait que la violence & le conseil pernicieux de vôtre Pere mit le deffunt Roi sur un échaffaut, tint ses Souverains en exil pendant dix années fit couper la tête aux Holland, aux Montrose, aux Stafford, & à une infinité d'autre innocens. Ces crimes qui crient vengeance contre vôtre deffunt pere, seront-ils passez sous silence à son fils qui vit encore. Tant de Maisons qui ont été ruinées pour établir la vôtre, demeureront-elles dans le silence? Je veux croire que vous êtes innocent, je le dis & j'en doute, mais quoiqu'il en soit, on vous voit tenir la place du criminel, & faire tourner ses crimes à vôtre avantage. Il est certain qu'il faloit perir avec ingnominie ou resister avec audace; & quand vous auriez des vertus Royales; elles ne peuvent pas vous sauver en agissant autrement, parce qu'elles ne peuvent servir de rien à un Usurpateur.

Richard est dêmis du commandement de l'armée.

Lors qu'il eût ainsi parlé & qu'il le vit toujours plus timide, plus abatu & même plus insensible qu'auparavant aux remontrances qu'il venoit de lui faire, soit que ce fut-là son inclination naturelle, ou qu'il desirât le rétablissement du Roi, il se retira à grands pas, ne se croyant plus en sûreté parmi la violence des soldats. En effet, Lambert ayant eu quelque vent de ses discours, s'unit avec les autres Officiers; & ils résolurent ensemble d'obliger Richard à se démettre de tout le pouvoir qu'il avoit sur l'armée pendant qu'ils le tenoient assiegé dans Wittehal. Il s'en démit aussi en faveur de Fleetwood qui fut déclaré Generalissime, & Lambert Général Major; & s'ils eussent trouvé

1659.

Hoard ils lui auroient fait ſans doute un mauvais parti. Tout cela arriva vers le premier d'Avril, ſans produire le moindre bruit.

Dextérité des Royaliſtes.

Le Protecteur ayant été dégradé de la charge de Général, le Parlement commença à ſe diviſer, & les partiſans du Roi voyans qu'ils avoient beau jeu, commencerent à ſemer des diviſions & des jalouſies contre les Commandans de l'Armée. Ces derniers tenoient en effet non-ſeulement le Protecteur mais auſſi tout le Parlement dans l'eſclavage, par la force qu'ils avoient en main. Ils diſpoſoient de toutes choſes à leur fantaiſie; & cependant les Royaliſtes alloient comme nous l'avons déja remarqué, ſemant de la défiance entre les uns & les autres par le moyen des lettres ſuppoſées dont ils faiſoient une fauſſe confidence, tantôt à l'un tantôt à l'autre des Commandans, pour faire croire à chacun que celui qu'ils vouloient rendre ſuſpect entretenoit des correſpondances avec le Roi.

Le Parlement eſt révoqué.

D'un autre côté le Parlement ſe trouvoit dans un grand embaras, ne ſçachant plus de quel côté ſe tourner pour donner un bon ordre aux affaires. Le peuple étoit deſarmé & foible, & l'armée étoit compoſée de gens ſans foi, ſans loi, & d'une dépravation deſeſpérée. Il prit pourtant le parti de s'oppoſer de tout ſon pouvoir à la violence des gens de guerre. Mais Lambert ayant pénétré ce deſſein & aſſemblé les autres Officiers de guerre, ils obligerent le Protecteur à congedier le Parlement; comme en effet la choſe fut executée. Mais comme il n'y avoit point d'argent, & que les ſoldats murmuroient pour en avoir. Lambert fut obligé d'en faire convoquer un autre, qui ne fut pas celui qu'il venoit de faire révoquer, mais celui qui avoit été convoqué & diſſous par Cromwel le pere en l'année 1653. C'étoit-là un Parlement tout-à-

fait séditieux, & qui étoit considéré comme un fléau de Dieu. En effet, ces Parlementaires n'eurent pas plutôt repris leurs places, qu'ils commencérent à parler d'établir une République libre, avec les mêmes emportemens qu'ils avoient fait paroître, lorsqu'ils condamnérent le Roy. Il y en avoit quelques-uns qui proposoient de l'établir sur le modéle de la République de Venise, & qui nommoient déja Fleetvood pour Doge, & Lambert pour Procurateur.

Demande des Officiers. 1659.

Comme ce Parlement devoit son rétablissement à la seule résolution des Officiers, qui avoient tourné l'esprit du Protecteur de ce côté-là, tous les Parlementaires paroissoient disposez par reconnoissance à se conformer à leurs volontez. Aussi ces Officiers ne manquérent-ils pas de se prévaloir de l'occasion qu'ils avoient de parvenir à leur but. Ils présentérent donc à ce Parlement un Mémoire, dans lequel ils demandoient que les trois Nations, d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, fussent mises sous un gouvernement libre sans Protecteur, sans Souverain, sans Chambre de Pairs : demande qui ne pouvoit être faite, que par une Nation séditieuse & criminelle, à des personnes de même trempe. En effet, les parlementaires, qui n'avoient souffert qu'avec un sensible déplaisir, l'autorité d'un protecteur, qui les avoit forcez à porter un joug plus pesant que celui de l'autorité Royale, ne pouvoient pas recevoir une plus agréable nouvelle. C'est pour cela, que sans aucune difficulté ils firent servir le prétexte que leur fournissoient les Officiers à former un acte le 28. de May, qui portoit que le Mémoire devoit passer pour approuvé, & que les trois Nations seroient maintenuës sous le gouvernement d'un Etat libre, tel qu'il avoit é é demandé; & de peur qu'il ne se formât quelque parti, ils députérent

le même jour dix Commissaires, pour donner avis de cet acte à Richard, pour lui demander ses Patentes, & avec elles un billet de sa main, par lequel il renonçât à la protection, & accordât toutes ces demandes.

Réponse de Richard.

Quoique Richard eût été déja averti, comme nous l'avons dit, de tous ces évênemens, & préparé à tous ces inconveniens, on ne vit jamais pourtant un homme plus surpris que lui, à l'abord de ces Commissaires. Il demeura plus d'un quart d'heure comme immobile; mais s'étant remis ensuite de cet étourdissement, il leur fit cette réponse: *Qu'il protestoit de n'avoir jamais eu la moindre ambition pour la dignité, à laquelle il avoit été appellé par les suffrages du peuple; qu'ainsi il pouvoit dire non seulement qu'il renonçoit sans aucun déplaisir, mais même de tout son cœur, & qu'il se dépoüilloit avec joie d'une Charge qui surpassoit ses forces, & qui étoit contre son inclination.* Il écrivit dans le même temps ces paroles de sa main, & donna cet écrit aux Commissaires. Ceux-cy s'en retournérent au Parlement, qui passa un acte, par lequel il établit à Richard une pension de trente mille livres sterling, outre celles dont il avoit joüi avant qu'il fut Protecteur.

Le Parlement lui assigne une pension.

Il est certain que la joie de Richard fut plus grande, lorsqu'il apprit que cette pension lui avoit été assignée, que son déplaisir ne l'avoit été, lorsqu'il fut contraint de se démettre du Protectorat. Aussi protesta-t-il de nouveau, qu'il dépendroit toute sa vie du Parlement, tout comme le moindre des Anglois. Henry Cromwel, frere de Richard, fut démis de sa Charge de Viceroi d'Irlande, & on lui assigna une pension de cinq mille livres sterling. Le soin des affaires & du Gouvernement d'Irlande, fut mis entre les mains des Sieurs Corbert & Stecy. C'est ainsi que

Henry Cromvel.

les révolutions font changer la fortune du monde. Deux astres élevez au plus haut degré de la splendeur, tombérent alors en un moment dans l'obscurité d'une vie privée.

Les Historiens qui écrivent sur le sujet des affaires d'Angleterre, peuvent avec beaucoup de raison comparer ce Royaume à la Lune, puisqu'il change de face plus facilement que cet astre, & que les Anglois sont plus inconstans dans le gouvernement, que l'inconstance même. Pour moi, aprés toutes les recherches que j'ai faites sur le sujet de ce Royaume, j'ai accoutumé de dire, qu'il ne faut point s'assûrer sur aucune fortune dans ce pays-là, ny désespérer d'aucune disgrace, quelque grande qu'elle puisse être. On vit en Angleterre, dans l'espace d'un peu plus de huit années, une Monarchie, une rébellion, une République, un bannissement de la Maison Royale, un Protecteur, un Tyran, un successeur foible, une nouvelle République, un Roy sur un échaffaut, & son fils plus triomphant que jamais, aprés toutes ces disgraces.

Révolutions étonnantes.

Richard n'eut pas plutôt renoncé au Protectorat, qu'on reprit les usages de la République. On en donna part aux Ministres étrangers, & l'on en écrivit diverses Lettres aux Souverains, dont celles qui suivent furent les premiéres.

AU Sérénissime, & Trés-Puissant Prince CHARLES GUSTAVE, Roy de Suéde, des Goths, & des Vandales, &c. Sérénissime, & Trés-Puissant Roy. Le Dieu trés-puissant & trés-bon, en la puissance duquel sont les changemens des Royaumes & des Républiques, ayant trouvé bon de nous rendre nôtre ancienne autorité, & la souveraine administration des affaires d'Angleterre, nous avons crû que Vôtre Majesté en dévoit être informée des

Lettre de la nouvelle République au Roi de Suéde.

premiers, & que nous étions obligez de vous faire sçavoir en même temps, que nous sommes trés-affectionnez à Vôtre Majesté, comme à un des plus puissans Princes qu'il y ait entre les Protestans. Nous souhaitons aussi de pouvoir contribuer à rétablir la paix entre vous & le Roy de Dannemarc, qui est aussi un trés-puissant Prince Protestant; & nous contribuërons à cette reconciliation par tous les offices de bienveillance qui pourront dépendre de nous. C'est pour cela que nôtre intention est, que Philippes Meadowes nôtre Ambaßadeur extraordinaire, continuë auprés de Vôtre Majesté, en nôtre nom, les mêmes fonctions qu'il y a jusqu'icy exercées de la part de cette République. Nous lui donnons pour ce sujet par ces présentes le même pouvoir de proposer, d'agir, & de transiger avec Vôtre Majesté, qu'il a eu cy-devant par les derniéres Lettres de recommandation qui lui ont été expédiées. Nous promettons sur nôtre foi, que Dieu aidant, nous aurons pour agreable tout ce qu'il aura passé en nôtre nom & par nos ordres. Veüille ce même Dieu conserver fort long-temps Vôtre Majesté, qui est l'appuy & le soutien des Protestans. A Westmunster le 15. May 1659. Le Parlement de la République d'Angleterre, GUILLAUME LENTHALL, *Prolocuteur de la République d'Angleterre.*

Lettre au Roi de Dannemarc.

AU *Sérénissime Prince* FREDERIC, *Roy de Dannemarc. Sérénissime Roy, & trés-cher ami. Le Dieu trés-bon & trés-grand, qui gouverne souverainement toutes choses, ayant trouvé bon de nous remettre en main le gouvernement de la République, nous avons crû non seulement que nous devions le faire sçavoir à Vôtre Majesté, comme à un Roy nôtre voisin & nôtre ami, mais que nous devions aussi lui témoigner la douleur que nous avons reçûë*

des disgraces & du mauvais succez de vos affaires. C'est ce que vous pourrez facilement remarquer par l'affection & par la diligence, avec laquelle nous nous employons & nous employerons, autant que besoin sera, pour rétablir la paix entre Vôtre Majesté & le Roi de Suede. C'est pour cela que nous avons donné commission à Philippes Mendowes, nôtre Envoyé extraordinaire auprés du Serenissime Roi de Suede, de se rendre auprés de Vôtre Majesté de nôtre part, & de lui communiquer & proposer, d'agir & de transiger avec elle les choses qu'il montrera lui avoir été commises & ordonnées de nôtre part. Nous prions Vôtre Majesté d'être persuadée que la confiance qu'elle aura en lui dans cette affaire, sera aussi-bien fondée comme si elle l'avoit eüe en nous-mêmes. Dieu veüille accorder bien-tôt à Vostre Majesté une heureuse & joyeuse issuë de toutes les traverses & de tous les embaras où elle se trouve, & qu'elle supporte pourrant avec beaucoup de force & de grandeur de courage. A Westmunster le 15. Mai 1659. Le Parlement de la République d'Angleterre, GUILLAUME LENTHALL, Prolocuteur du Parlement de la République d'Angleterre.

Les partisans du Roi prennent les armes 1659.

Cependant ceux qui avoient crû s'avancer en crédit & en autorité à la faveur de la simplicité du Protecteur Richard, voyant les affaires du gouvernement changées, & incitez peut-être d'ailleurs, par le tort qu'on faisoit à la Maison Royale de Stuard & à l'honneur de leur Nation, se mirent à changer de ton & à faire voir la necessité qu'il y avoit de remettre la Couronne sur la tête du Roi, légitime. Ils se mirent au moins du côté des partisans du Roi Charles, qui commencerent alors à lever le masque en assez grand nombre.

Ces partisans du Roi menageoient donc se

interêts, mais non pas tant dans la Ville de Londres, où le Parlement avoit trop de pouvoir comme dans les Provinces & dans les contrées du Royaume où l'esprit du peuple se trouvoit plus facile à conduire. Le Général Maffei & le Chevalier George Booth furent les premiers qui en donnerent l'exemple aux autres. L'un avoit huit mille soldats, & l'autre en avoit quatre mille qui furent ramassés de-çà de-là avec beaucoup de diligence. Lors qu'ils eurent uni leurs forces, ils se crurent en état de pouvoir faire quelque entreprise; & ayant resolu celle de Chester, cette Ville se rendit sur les premieres menaces, sans attendre d'être assiegée. Il y eut aussi plusieurs lieux d'alentour qui suivirent cet exemple. L'Amiral Montaigu à qui Cromwel avoit donné le commandement d'une flote de vingt-cinq Vaisseaux de guerre pour servir le Roi de Suede contre celui de Dannemarc, n'eût pas plûtôt reçû la nouvelle de la mort de ce Protecteur, qu'il fit entendre secretement au Roi Charles, qui étoit pour lors à Bruges, qu'il étoit disposé à embrasser les interêts de Sa Majesté. En effet, quoi qu'il eut été rappellé en Angleterre, il prolongea son retour sur mille prétextes pour pouvoir être utile au Roi au dehors avec une flote si considerable. George Monk que Cromwel avoit substitué au Général Fairfax dans le commandent des armes en Ecosse, & qui avoit auparavant servi le Roi jusqu'à ses dernieres disgraces, n'eut pas plûtôt oüi la nouvelle de la mort de Cromwel qu'il dépêcha au Roi Charles, par le chemin le plus court & le plus secret, le Chevalier Iromes qui étoit un Irlandois en qui il avoit beaucoup de confiance & qui étoit demeuré très-fidelle à la Maison de Stuard, pour assûrer ce Prince qu'il avoit son établissement fort à cœur, & qu'il prendroit pour

cela toutes les mesures necessaires. En effet, il commença dés ce même tems à lier correspondance avec Montaigu, dont il connoissoit les bonnes dispositions, afin de convenir avec lui de moyens convenables pour parvenir à leur but. Le Roi Charles ayant reçû la nouvelle de la prise de Chester & de la resolution des Partisans, écrivit à Montaigu de passer avec sa flote vers les côtes d'Angleterre, pour soûtenir l'Armée qui étoit formée en sa faveur. Mais celui-ci ayant appris en s'approchant les mauvais succés des Royalistes, dont nous parlerons cy-dessous, prit le parti de faire semblant qu'il étoit venu pour soûtenir le Parlement & pour lui ôter toute sorte de jalousie.

Mauvais succez des Royalistes.

Le Parlement ayant donc appris la nouvelle des mouvemens que faisoient les Partisans du Roi Charles assembla une bonne armée sous le commandement du Général Lambert, & l'envoya contre eux. Les deux armées se rencontrerent prés de Morwich, & la Bataille s'étant donnée il arriva qu'en moins de deux heures l'armée Royale fut entierement défaite avec perte de douze cens morts, & de quatorze cens prisonniers, avec lesquels Lambert s'en retourna triomphant à Londres, dans le dessein de faire ce que Cromwel fit à son retour d'Irlande. En effet, comme il vit qu'il avoit à sa devotion larmée victorieuse, il ordonna la rupturedu Parlement croyant que c'étoit-là l'unique moyen de parvenir à la Charge de Protectour. Aprés cette rupture du Parlement, il etablit à sa poste un Conseil d'Etat de vingt cinq personnes; & il en fit Chef Henri Vane: ensorte qu'il se forma encore une fois une Oligarchie qui ne dura pas plus long-tems qu'avoit duré la précedente. Les Parlementaires indignés de ce procedé, protesterent contre cette violence & expedierent en

même temps en Ecosse deux Colonels au General Monk, pour le prier de venir les délivrer du joug tyrannique, sous lequel l'ambition de Lambert vouloit les mettre.

Monk vient à Londres.

Monk ayant donc laissé les places d'Ecosse bien munies passa en Angleterre avec son armée, qui se renforçoit de jour en jour. Et quoi qu'il conservât en secret le dessein de rétablir le Roi, il déclaroit ouvertement qu'il n'avoit point d'autre pensée que de conserver la liberté de la Patrie, & de faire ce qui pouvoit tendre à cette fin. Lors qu'il fut arrivé prés de Londres les differens s'échaufferent entre lui & Lambert ; & comme le Parlement se rassembla pour lors, chacun fit de son côté tout ce qui lui fut possible pour renforcer son parti. Montaigu ayant apris ce qui se passoit s'aprocha de la Tamise, & declara qu'il vouloit soûtenir celui de Monk, comme étant celui qui cherchoit le veritable avantage de sa Patrie. Aureste, Monk voyant que Lambert lui empéchoit l'entrée de Londres, s'en ouvrit le chemin par la force, sans faire pourtant le moindre tort aux habitans. Lors qu'il y fut arrivé il fit convoquer un grand Conseil, composé des Officiers de guerre, des Parlementaires, & des Magistrats de Londres, & il se mit à leur parler de cette maniere.

Harangue du Général Monk, contre le vieux Parlement.

MESSIEURS. Vous devez être persuadez, que l'honneur & la conscience m'empêcheront toûjours de faire par un motif d'ambition particuliere, la moindre chose qui puisse faire tort au bien de la Patrie. Vous sçavez, Messieurs, que dans toutes les guerres civiles de ces Royaumes les plus atroces violences & les plus grandes

injustices ont toujours été favorisées par une « fureur populaire & insensée. Ce qu'il y a de plus « déplorable est, que ceux qui les ont commises « se sont servis des sacrez & venerables noms de « Parlement & de Deffenseur de la liberté publi- « que pour donner quelque couleur à leurs actions « pernicieuses. Ce sont là les prétextes specieux « qui nous ont surpris, & nous avons fait precisé- « ment comme les Idolâtres, qui aprés la mort « de leurs héros adoroient leurs statuës & leurs « images. «

C'est de cette espece de simplicité populaire « qu'est sortie cette Oligarchie qui a détruit nos « Rois & élevé des Tyrans, en nous faisant souf- « frir une infinité de miseres effectives, sous les « fausses promesses d'une felicité imaginaire. Nous « nous sommes amusez dans le commencement de « nos disgraces, à regarder le feu & les cendres de « l'embrasement que ces séditieux ont allumé avec « une allegresse semblable à celle des enfans, lors « qu'il contemplent l'apparition d'une comete. « Mais une funeste experience nous a apris bien- « tôt aprés, pour nôtre grand malheur, que le voi- « le du zele public cachoit la plus détestable am- « bition qui ait jamais offensé les loix divines & » humaines. Un astre malin est sorti de la cendre « que toutes ces flâmes avoient laissées aprés elles ; « & ce sont ses influences qui ont corrompu les « matieres les moins impures. Mais la misericor- « de de Dieu a bien voulu éteindre cét astre fatal, « & nous pouvons en tirer cette consequence, que « la colere du Ciel n'est plus si enflammée contre « nous : Ce qui est d'autant plus vrai, qu'on l'a « vû dissoudre sans bruit, & sans que la nature « en ait été dans la souffrance. Cela nous doit « faire esperer, que nous jouirons d'un beau « temps desirable aprés une si grande tempête, & « que les parties sur lesquelles cette comete avoit «

» répandu ses influences envenimées, reprendront
» leurs cours naturel.
» Il seroit à souhaiter, Messieurs, que tous ces
» metheores fussent entierement dissous; mais je
» voi tout au contraire que bien loin de se dissiper
» ils s'élevent plus malignement en divers endroits,
» comme pour rendre le mal plus incurable.
» Ce qui me console est, que leur premiere impetuosité en a mis dehors tout le venin, & qu'il
» n'en reste plus qu'un certain feu caché & qu'elque étincelle enterrée, qui ne vit que dans le
» chaos, & qui sera bien-tôt confonduë si nous
» voulons la confondre,
» Toutes ces grandes convulsions dans lesquelles
» on a vû languir nôtre Etat, n'ont-elles pas été des
» signes de l'infirmité maligne qui le menace? On
» les a vû regner pendant plusieurs années, pour
» nous faire appercevoir de la necessité où nous
» sommes de procurer le rétablissement de nos veritables Maîtres; dont le retour fera cesser tous
» ces mouvemens irreguliers, & de nous arrêter
» pas plus long-temps à ces fantômes, qui semblent des mondes, & ne sont rien, & qui ne
» vivent parmi les précipices, que pour y précipiter les simples.
» Oüi, Messieurs, ils nous promettoient la liberté, pendant qu'ils nous lioient de leurs chaînes. Ils nous faisoient esperer l'immunité & toute sorte de franchise, & ils redoubloient cependant les charges; ils nous donnoient l'esperance
» de voir bien-tôt dissiper les calamitez presentes, & ils y en ajoûtoient de nouvelles pires que
» les autres; ils vouloient combler le peuple de
» richesses, & ils en ont tiré toute la substance.
» La noblesse devoit être renduë plus éclatante, &
» elle se trouve entierement abaissée; sans charge, sans gouvernement, & sans Chambre. On
» croyoit le commerce établi par tout, & cepen-

dant nous voyons que tout le monde refuse d'en a- «
voir avec nous. Nous avons été forcez à tenir sur «
pied une puissante armée, qui a vuidé nos bourses «
& ruïné tout le trafic. Pourquoi cela? pour soû- «
tenir un Tyran, & pour maintenir un Usurpateur. «

Il ne faut pas presentement une moindre garde «
ni une moindre dépense, pour en deffendre cinq «
cens qui sont l'oprobre du genre humain, l'aver- «
sion de tout le monde, & l'horreur de qui con- «
que a de l'honneur & de la conscience. Ma chere «
Patrie, je ne sçaurois te regarder sans larmes. «
Ma chere Patrie, je voudrois m'arracher les «
entrailles pour te secourir. Ma chere Patrie, «
tu as été la gloire des Nations, & tu es devenuë «
la honte de l'Univers. «

Ma chere Patrie, sur laquelle la colere de «
Dieu veut vanger son image déchirée. Il veut «
que tu lui rende compte du sang de son oint, ou «
plûtôt du tien, en te livrant en proye aux pa- «
ricides qui l'ont versé. Ma chere Patrie, que «
puis-je me promettre de toi aprés la continua- «
tion d'une si longue desobéïssance, aprés l'in- «
fraction de tant de loix divines & humaines, «
aprés tant d'assassinats, tant de sacrileges & tant «
de parjures? Quel sera donc le fruit de tes em- «
brasemens, de tes blasphêmes, de tes extorsions, «
& de l'atheïsme scelerat qui s'est répandu pres- «
que par tout dans cette sédition générale. Ma «
chere Patrie, quel profit te reviendra t'il enfin «
de cet orgueil qui nous aveugle, & de cette va- «
nité qui nous gonfle? La présomption que nous «
avons de nos propres forces nous rend si teme- «
raires, que nous osons attaquer nos amis & nos «
voïsins sans aucune raison. Nous n'avons recueil- «
li jusqu'à present de cette indépendance hon- «
teuse & scandaleuse que la haine générale, non- «
seulement des Chrétiens, mais des Barbares mê- «
me. Ils nous considerent tous comme un peuple «

« sans Roi, sans foi, sans loi, sans honneur, sans
« crédit, sans guerre, sans paix, sans République,
« sans Royaume, & pour dire tout en un mot, sans
« Dieu & sans Religion. Comme une Nation, di-
« je; qui ne connoît ni le vieux ni le nouveau Te-
« stament, & qui cherche sa gloire dans l'obéïs-
« sance honteuse qu'elle rend à des maîtres qui
« n'ont aucun droit sur elle, ni par une élection lé-
« gitime, ni par une succession naturelle. En un
« mot tout le monde regarde les Anglois comme
« des voiles de navire, qui se tournent à toute sorte
« de vent; & l'on dit que nous nous mettons aux
« gages de nos alliez, pour les servir & pour nous
« faire du tort à nous-mêmes.

« Qui pourra jamais croire que cette fameuse
« posterité des Edoüards, des Henris, & des Guil-
« laumes, se trouve aujourd'hui abaissée au rang,
« & même soûmise sous les étendars d'un Brasseur
« de biere, d'un Tondeur de drap, & d'un vil Sa-
« vetier. Ma chere Patrie, lorsque je pense à une
« si grande dépravation, je me sens porté à te ren-
« dre un cœur qui ne sçauroit se soûmettre à des
« bassesses de cette nature, ni souffrir de si gran-
« des indignités, ou bien à te prier d'ôter ce cœur
« à ceux qui l'ont encore, ou de le redonner à
« ceux qui l'on miserablement perdu.

« Pourquoi pensez-vous, Messieurs, que ce mê-
« me Parlement qui mettoit toute sa gloire à faire
« couper des têtes, a voulu épargner nos vies? C'est
« pour satisfaire à une cruelle maxime d'Etat, qui
« l'a porté à nous conserver, pour nous rendre es-
« claves. Cependant cette troupe de loups affamez,
« cette caverne de tygres cruels n'est pas plûtôt
« détruite qu'elle se rétablit. On la voit revivre
« aprés sa mort; on prétend lui remettre entre les
« mains cét Etat déja miné jusqu'aux fondemens,
« & qui se trouve sur le point de s'ensevelir sous
« ses propres ruines, si le bras du Tout-puissant ne

le releve par le rétablissement de son Ange tutelaire. Si nous jugeons de l'avenir par le passé, quel bien pouvons-nous attendre de la modération de Vane, de la sincérité de Haselrig, de la probité, de la douceur, & de la clémence de leur cabale? Ce n'est que dans le desert qu'elle se croit en assûrance, & ils ne pensent pas pouvoir jamais être les maîtres, si ce n'est lorsqu'ils n'auront plus que des gens de leur humeur qui leur obéïssent. Jugez-en vous-mêmes. N'ont-ils pas déja dévoré toutes les richesses des gens de bien, par l'espérance qu'ils ont de s'en rendre maîtres, & ne pensent-ils pas à couronner toutes sortes de vices, dans un Royaume d'où ils ont chassé toutes sortes de vertus?

Je sçai qu'ils cherchent à nous surprendre; mais leurs impostures sont si grossiéres, & leurs artifices si notoires, qu il n'est nullement difficile d'en découvrir la tromperie. Ils veulent persuader à ceux qui ne les connoissent point, qu'ils ont limité leur pouvoir à une année; mais à quoi bon, je vous prie, l'avoir envahi pour si peu de temps contre la liberté des voix, contre les privileges, & contre les loix fondamentales de l'Etat? Mais, sans parler icy d'une pareille usurpation, qui a duré huit années, ny de la conduîte qu'elle a tenuë, n'avons-nous pas l'Histoire Romaine, pour nous désabuser de semblables impostures? La Dictature devint perpétuelle; le Decemvirat & la puissance des Tribuns durérent long-temps, malgré le peuple & malgré les loix, qui ne les avoient établis que pour peu de temps. Cela nous montre clairement ce que nous devons attendre d'un pouvoir plus irrégulier & plus violent.

Je ne parle point du ressentiment de toutes les Têtes couronnées de l'Europe, & peut-être même des Turcs & des Moscovites. Elles nous

» ont déja condamnez en qualité de Juges ; elles
» sont peut-être en état de se rendre nos parties.
» Je veux esperer que le Dieu des Armées sera
» avec nous ; mais à quoi nous serviront tous les
» succez avantageux, si nos lauriers se trouvent
» mêlez avec les Cyprez, & si nos victoires font
» croître le nombre de nos ennemis, si elles
» nous enfantent des Tyrans, si les graces du
» Ciel procédent d'une main irritée ? Et que pou-
» vons-nous avoir de pire, si nous avons pour
» fleaux ceux que nous regardons comme nos
» idoles ?

» Faut-il donc s'armer encore une fois aux dé-
» pens de l'honneur & de la conscience, pour met-
» tre sur le trône quelque Doge, quelque Restau-
» rateur d'une liberté chimérique, ou d'une Répu-
» blique imaginaire, qui pour éviter les malheurs
» du dernier Usurpateur redoublera ses Gardes, &
» nous remplira de taxes & d'impôts ? Appellera-
» t-on liberté cette révolte générale des passions
» contre la raison, & des vices contre la vertu ?
» Donnera-t-on le même nom à cette entreprise
» audacieuse des inférieurs contre leurs supérieurs,
» à cette rébellion formelle contre les loix de la
» nature & de la fidélité, à cette licence de faire le
» mal, à ce bannissement de la vertu, à ces pro-
» testations réïtérées d'une honteuse infidélité con-
» tre le Prince, à cette infraction authentique des
» Commandemens de Dieu, à ce grand mépris de
» la sainte Ecriture, à cette profanation de nos
» Temples, à cette dispense inoüie des sermens les
» plus inviolables ?

» Quoi donc ! faudra-t-il que nous canonisions
» comme un bien public une coutume impie qui
» s'est changée en loi, & qui autorise le parjure en
» toutes sortes d'affaires, une abolition presque en-
» tiére des loix divines & humaines, une folle con-
» fiance en la clémence de Dieu, & un désespoir

Insensé de celle de notre Prince ? Ce dernier est « le plus gracieux, le plus benin, & le plus affable « qui soit au monde ; & son cœur a donné à nos « disgraces & à nos malheurs des larmes, que sa « générosité a toûjours refusées à sa mauvaise « fortune. «

Quel autre Roi auroit jamais fait ce que fait « celui-cy ? Il nous pardonne généreusement, chré- « tiennement, & de tout son cœur. Il prie Dieu « de suspendre les foudres de sa colere afin que la « fureur étant passée, la raison vienne prendre sa « place. Il n'a jamais voulu prendre la voie de la « violence & de la force. Il n'a attendu son réta- « blissement, que de nos propres expériences, & « de la main de Dieu. Que pourroit-on dire de « plus d'un Prince clément, & d'un peuple rebelle ? « Il se prive plus facilement de nous commander, « que nous ne pouvons nous passer de nôtre déso- « béïssance. Il nous recherche comme ses enfans, « & nous ne voulons pas le reconnoître comme « nôtre pere. Imaginons-nous que tous les Rois « de la terre sont à nôtre égard autant de Charles « Stuard, & que ce Prince a plus de peine à modé- « rer leur colere, que la sienne propre ; que ce « Dieu, dont il est l'image & l'imitateur, a par- « donné la mort de son Fils ; que tous les autres « hommes ont profité de la désobéïssance de ses « Juges ; que Dieu tolere le peché, suivant les « principes de la plus pure Theologie, & que les « hommes sont toûjours dignes de punition, lors- « qu'ils le tolérent eux-mêmes ; que les actions sont « personnelles ; & qu'il ne s'est trouvé que le seul « Adam, dont le péché fut épidémique. «

J'avouë bien que ce Prince peut avoir quel- « ques ressentimens, & que les plus justes loix de « l'équité le peuvent porter à vanger un parricide « contre quelques particuliers, *publico clamore* « *convictos* ; mais il faut considérer que tous les «

» autres Rois sont dans la résolution de vanger un
» fra ricide contre toute l'Angleterre, si nous
» ne tâchons d'éviter cette disgrace par le seul
» moyen que nous avons encore, qui est celui
» d'une prompte soumission, & par une obéïssance
» d'autant plus honorable, qu'elle est plus juste
» & plus utile.

» Nos révolutions ne sont pas semblables à
» celles des autres. Elles ne peuvent finir, que
» lorsque le monde finira, ou que nous finirons
» nous-mêmes; car quand bien il arriveroit par un
» grand malheur, que tous les Princes mâles vien-
» droient à manquer dans la Famille Royale, ce
» qu'à Dieu ne plaise, la Maison d'Orange, & celle
» du Prince Palatin fourniront un assez grand nom-
» bre de Rois dont le nom trouvera des Protecteurs
» & des Partisans, sans parler d'une autre Princesse
» qui est recherchée par le plus grand Prince du
» monde, & en état d'entrer dans son alliance. Il
» n'y a donc point d'autre reméde à ce mal que de
» faire de deux choses l'une, ou de se préparer à
» une guerre qui surpasse nos forces, qui ne finira
» jamais, ou de se résoudre au plûtôt au rétablis-
» sement du Roy.

Le Roy est rétabli. 1662.

Cette harangue, jointe aux intrigues publiques & secretes, qui avoient été adroitement ménagées, achevérent enfin de procurer le rétablissement du Roy Charles. Aussi n'y eut-il personne qui ne reconnût hautement, que ce Roy étoit obligé de la Couronne au zéle, à la conduite, à la valeur, à la constance, & à la conscience de Georges Monk, qui n'étoit qu'un simple Gentilhomme du Comté de Midlesex. Il s'étoit adonné aux armes dés sa premiére jeunesse, & il avoit fait plusieurs Campagnes au service des Hollandois contre les Espagnols. Aprés son retour, il ne pensoit plus qu'à joüir dans sa maison d'une petite rente de deux cens cinquante

guinées. Au commencement des guerres civiles, il suivit le parti du Roi avec beaucoup de résolution & de fermeté, jusqu'à ce qu'ayant vû ses affaires tout à fait desesperées, il embrassa le parti du Parlement ; ce qui fut un grand bonheur pour la Maison de Stuard.

Au reste, le rétablissement du Roi se fit d'une maniere triomphante & avec les plus grands applaudissemens que le siecle ait jamais vûs. Monk fût d'abord creé Baron de Monk, puis Comte de Torrington, & presque dans le même temps Duc d'Albermale. Il y eût une amnistie générale pour tout le peuple, à l'exclusion des Juges qui avoient assisté au Procez & à la Sentence du malheureux Charles I. Ceux-ci furent presque tous éventrez vifs par la main du Bourreau, & il n'y en eût qu'un petit nombre d'entr'eux, qui éviterent cette punition par la fuite. La memoire de Cromwel. fut déclarée infame : son Corps, tout pourri qu'il étoit, fut déterré par la main du Bourreau, ses os furent brûlez sous le gibet, & ses cendres jettées au vent. Sa Famille demeura tout à-fait pauvre ; sa femme épousa le Ministre d'un Village ; ses enfans furent compris dans l'amnistie, à condition pourtant qu'ils ne paroîtroient jamais dans Londres. Voilà quelle fut la vie, la mort, & la fortune de la famille de ce Cromwel, qui vécût comme un Tyran sans vice, & comme un Prince sans vertu.

FIN.

962151

TABLE

Des Matieres principales contenuës dans cette seconde Partie.

A

B

C

F

G

H

M

N

O

P

R

S

T

V

W

Y

Fin de la Table.

Google

Google

Voussin
80. NF